

UNIVERSITE PARIS 7 – DENIS DIDEROT
UFR Linguistique

DOCTORAT
LINGUISTIQUE THEORIQUE, DESCRIPTIVE ET AUTOMATIQUE

Dina EL KASSAS

**UNE ETUDE CONTRASTIVE DE L'ARABE ET DU FRANÇAIS
DANS UNE PERSPECTIVE DE GENERATION MULTILINGUE**

Thèse dirigée par Laurence DANLOS
soutenue le 16 décembre 2005

JURY

M. Sylvain KAHANE, Président
M. Igor MEL'ČUK, Rapporteur
M. Fathi DEBILI, Rapporteur
Mme Laurence DANLOS, Directeur de recherche
M. Ayadi CHABIR, Examineur

Remerciements

J'adresse mes sincères remerciements à Laurence Danlos, ma directrice de recherche, pour ses compétences et sa rigueur, ainsi que pour son enthousiasme vis-à-vis de mon travail. Je lui suis reconnaissante de m'avoir accueillie au sein du laboratoire Lattice, où j'ai fait des rencontres enrichissantes.

Cette thèse n'aurait pas vu le jour sans l'aide constante d'Igor Mel'čuk et de Sylvain Kahane. Je les remercie chaleureusement pour leurs lectures attentives et exigeantes, leurs remarques, leurs conseils, leur disponibilité, et leur curiosité. Ils m'ont accompagnée sans relâche durant toutes les années de mon doctorat. Travailler avec eux m'a beaucoup apporté. Ils m'ont fait connaître et apprécier les grammaires de dépendances, et en particulier la Théorie Sens-Texte.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude envers Fathi Debili et Ayadi Chabir pour avoir bien voulu faire partie de mon jury et avoir lu attentivement ma thèse dans le peu de temps dont ils disposaient. Merci à eux de leur patience.

Je tiens également à remercier Kim Gerdes, qui était toujours prêt à discuter avec moi lors de ses passages au laboratoire. Il m'a aussi fait économiser beaucoup de temps et d'énergie en dessinant automatiquement les arbres syntaxiques grâce à son *arbocator*.

J'ai eu le privilège de pouvoir discuter avec de nombreux enseignants et chercheurs qui m'ont prodigué des conseils, offert leurs commentaires et transmis des documents dont l'aide m'a été précieuse. Je pense en particulier à Pascal Amsili, Georges Boulakia, Michel Charolles, Pierre LeGoffic, Jean Lowenstamm, Alexis Nasr et Hi-yon Yoo.

Je remercie mes relecteurs courageux et incroyablement efficaces, Mélodie Soufflard et Laurence Delort.

Mes remerciements vont également à Laura Kallmayer, François Toussnel, Céline Raynal et François Lareau pour leur amitié et leur soutien. Je remercie particulièrement Alexandra Volanschi. Sa présence m'a beaucoup apporté. Dans la phase finale de la thèse, son aide m'a été inestimable.

Merci à tous mes amis et à ma famille qui depuis tant d'années m'encouragent et dont la chaleur, l'enthousiasme, le soutien et les bons petits plats m'ont permis de garder le moral.

Merci à Mohamed pour son soutien sans faille.

Table des matières

TABLEAU DE L'ALPHABET DE LA TRANSLITTÉRATION PHONÉTIQUE.....	VI
ABRÉVIATIONS.....	VII
INTRODUCTION.....	1
1. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE	1
2. CADRE THEORIQUE.....	1
3. OBJECTIFS DE LA THESE ET SES LIMITES	3
4. ORGANISATION DE LA THESE	3
PARTIE I : REPÈRES THÉORIQUES.....	5
1. LA GENERATION AUTOMATIQUE DES LANGUES NATURELLES	5
1.1. La génération et l'analyse automatiques	6
1.2. Les tâches d'un système de génération	7
1.3. L'architecture d'un système de génération.....	8
1.4. GAT et le multilinguisme.....	10
2. CADRE THEORIQUE : LA THEORIE SENS-TEXTE	12
2.1. Les principes de la TST.....	13
2.2. L'architecture d'un modèle Sens-Texte	15
2.2.1. La représentation sémantique	17
2.2.2. La représentation syntaxique profonde.....	17
2.2.3. La représentation syntaxique de surface	18
2.2.4. La représentation morphologique profonde.....	19
2.3. Les composantes de la TST et l'approche computationnelle	19
3. LA DEFINITION DE QUELQUES TERMES LINGUISTIQUES	20
3.1. La dépendance.....	20
3.1.1. Les représentations de la structure syntaxique de la phrase	20
3.1.2. La notion de dépendance en TST.....	24
3.2. Les fonctions syntaxiques	25
3.2.1. La notion de fonction syntaxique.....	25
3.2.2. Le processus d'identification d'une relation syntaxique.....	27
3.2.3. Les critères de délimitation d'une famille de constructions dépendancielle.....	28
3.2.4. Les propriétés linguistiques d'une relation syntaxique	29
3.2.5. Les propriétés formelles d'une relation syntaxique	29
3.2.6. Les trois classes principales de relations de dépendance syntaxique	30
3.3. Les classes syntaxiques (les parties du discours)	31
3.3.1. La notion de parties de discours (PDD).....	32
3.3.2. Histoire de la notion de parties du discours	32
3.3.3. Critères de classification des parties du discours	36
3.4. Les significations grammaticales	39
3.5. La valence	39
3.6. La translation.....	40
4. LA LANGUE ETUDIEE : L'ARABE	41
4.1. Statut géographique de la langue arabe	41
4.2. Les langues arabes.....	42
4.3. L'arabe standard moderne (l'ASM)	43
4.4. Etat de la syntaxe formelle de la langue arabe	47
PARTIE II : GRAMMAIRE SUCCINCTE DE L'ARABE	50
1. DES PROPRIETES LINGUISTIQUES DE LA LANGUE ARABE.....	50
2. LES PARTIES DU DISCOURS EN ARABE	54
2.1. Les parties du discours dans la tradition arabe	54
2.2. Des tentatives de classification récentes.....	56
2.3. Une classification des mots de l'arabe	58
3. DES PROCEDES DE TRANSLATION	70
3.1. Des procédés de translation morphologique.....	70

3.2.	Des procédés de translation syntaxique	78
4.	LA TETE SYNTAXIQUE DE LA PROPOSITION	87
5.	LES RELATIONS SYNTAXIQUES DE SURFACE RECENSEES EN ARABE.....	91
5.1.	Les relations syntaxiques de surface dont le gouverneur prototypique est un verbe	91
5.1.1.	Les categories flexionnelles du verbe.....	91
5.1.2.	Les relations syntaxiques de surface contrôlées par la valence du verbe.....	101
5.2.	Les relations syntaxiques de surface dont le gouverneur prototypique est un nom.....	135
5.2.1.	Les catégories flexionnelles du nom.....	135
5.2.2.	Les relations syntaxiques de surface contrôlées par la valence du nom.....	136
5.3.	Les relations syntaxiques de surface dont le gouverneur prototypique est un adjectif.....	153
5.3.1.	L'adjectif comme partie du discours	153
5.3.2.	Les catégories flexionnelles de l'adjectif.....	153
5.3.3.	L'accord de l'adjectif.....	153
5.3.4.	Les relations syntaxiques de surface contrôlées par la valence de l'adjectif.....	155
5.4.	Les relations syntaxiques de surface gouvernées par des lexèmes fonctionnels.....	157
5.4.1.	L' interjection d'appel et la RelSyntS <i>interjection d'appel</i>	157
5.4.2.	La préposition et la RelSyntS <i>prépositionnelle</i>	158
5.4.3.	La conjonction de subordination et la RelSyntS <i>conjonctionnelle</i>	158
5.4.4.	La jonction et les RelSyntS jonctionnelles	159
6.	CONCLUSION	170
PARTIE III : LES RELSYNTS ENTRE DEUX VERBES FINIS		174
1.	LE VERBE <i>KAANA</i>	174
1.1.	Un verbe polysémique	174
1.2.	Représentation des constructions dont la tête syntaxique est <i>kaana</i>	176
1.3.	Les chaînes linéaires grammaticales de la construction « <i>kaana V</i> »	185
2.	LA RELATION <i>JONCTIONNELLE-VERBALE</i> ET L' ANCRAGE TEMPORELLE	192
2.1.	La relation jonction-verbale.....	193
2.2.	Les formes simples du verbe et leurs valeurs	194
2.3.	Présentation des temps verbaux.....	197
3.	LA RELATION ATTRIBUTIVE ET LES VERBES D'ETAT.....	215
3.1.	Présentation des verbes d'état.....	215
3.2.	Structure actancielle des verbes d'état.....	217
4.	LA RELATION <i>CODIR-PROPI</i> ET LES VERBES PHASIQUES	219
4.1.	Présentation des verbes phasiques	219
4.2.	Comportement syntaxique des verbes phasiques.....	223
5.	LA RELATION <i>CODIR-PROP 2</i> ET LES VERBES DE PERCEPTION, COGNITION ET DE PAROLE	228
5.1.	Présentation des verbes PCU.....	229
5.2.	La relation complément d'objet direct propositionnel 2.....	232
6.	LA REDUCTION DE LA PROPOSITION <i>CODIR-PROP2</i>	241
6.1.	Régime d'un verbe régissant une proposition réduite.....	242
6.2.	La relation coprédicat-objet.....	244
7.	LE GROUPE <i>ʔNNA ET SES SŒURS</i> : UNE STRUCTURE PROLEPTIQUE FRONTALE.....	247
7.1.	<i>ʔnna et ses sœurs</i> dans la tradition arabe et dans la linguistique moderne	247
7.2.	PDD des éléments du groupe <i>ʔnna</i>	248
7.3.	Significations des PREPé	257
8.	CONCLUSION	266
PARTIE IV : LE MODULE DU CALCUL DE L'ORDRE DES MOTS		269
1.	LA GESTION DE L'ORDRE DES MOTS AU SEIN DE LA PHRASE	269
1.1.	La notion de " <i>topologie</i> " en linguistique	270
1.2.	L'approche topologique dans les DG	271
1.3.	La grammaire de dépendance topologique en TST	273
2.	L'ORDRE DES MOTS EN ARABE	275
3.	UN MODELE TOPOLOGIQUE DE L'ARABE	282
3.1.	La grammaire de formation de la structure topologique.....	282

3.1.1.	La règle d'initialisation.....	282
3.1.2.	Les règles de création de boîte.....	283
3.1.3.	Les règles de description de champs.....	286
3.1.4.	Les règles de description de boîtes.....	287
3.2.	La grammaire de l'interface syntaxe-topologie arabe.....	288
3.2.1.	L'ajout de traits communicatifs aux règles de correspondance.....	289
3.2.2.	Les règles de correspondance de l'interface syntaxe-topologie.....	295
4.	CONCLUSION.....	332
PARTIE V : ETUDE CONTRASTIVE DES RELATIONS SYNTAXIQUES ARABES-FRANÇAISES. 334		
1.	L'ETUDE INTERLANGAGIERE DANS L'APPROCHE TST.....	334
2.	DIVERGENCES RESOLUES AU NIVEAU SYNTAXIQUE PROFOND.....	335
2.1.	Divergences relevant du régime verbal.....	335
2.2.	La cooccurrence lexicale restreinte.....	337
2.3.	Divergences relatives au système verbal.....	338
2.3.1.	La forme analytique du verbe.....	338
2.3.2.	Le passif arabe.....	340
2.3.3.	Les divergences concernant l'actant prédicatif (coDir-prop et attribut).....	345
2.4.	Les divergences relatives à la construction de relativisation.....	347
3.	DIVERGENCES NON RESOLUES PAR LA SYNTAXE PROFONDE.....	351
3.1.	Divergences flexionnelles.....	351
3.1.1.	Les équivalents d'une subordonnée circonstancielle.....	351
3.1.2.	Les équivalents de la complétive complément d'objet.....	354
3.1.3.	Les équivalents du maşdar.....	358
3.1.4.	L'équivalent des verbes exprimant le sens de réciprocité ou du réfléchi.....	363
3.2.	Divergences structurales.....	364
3.2.1.	L'omission d'une RelSyntP et les équivalents de la proposition équative.....	364
3.2.2.	Les scissions structurales (les équivalents du verbe lexical).....	369
3.2.4.	Changement de RelSyntP.....	375
3.2.5.	Promotion d'un ASyntP (l'équivalent de la construction de coprédication).....	388
3.3.	Divergences sur ce qui est dit.....	389
3.3.1.	Les trous lexicaux.....	389
3.3.2.	La dislocation gauche et l'évidentialité (une thématization quasi-obligatoire).....	390
4.	CONCLUSION.....	397
CONCLUSION.....		399
ANNEXE.....		402
GLOSSAIRE.....		415
BIBLIOGRAPHIE.....		418
TABLE DES FIGURES.....		430
INDEX ALPHABÉTIQUE.....		436
INDEX DES TERMES.....		438

Tableau de l'alphabet de la translittération phonétique

ا	a ʔ
ب	b
ت	t
ث	θ
ج	dʒ
ح	h
خ	χ
د	d
ذ	ð
ر	r
ز	z
س	s
ش	ʃ
ص	ʂ

ض	d
ط	t
ظ	z
ع	ʕ
غ	g
ف	f
ق	q
ك	k
ل	l
م	m
ن	n
ه	h
و	w
ي	j

Voyelles longues

ا	aa
و	uu
ي	ii

Voyelles courtes

ُ	u
َ	a
ِ	i

tanwiin

ً	un
ّ	an
ء	in

Abréviations

ACC	:	accusatif
ADJ	:	adjectif
adjonc	:	adjonction
ADV	:	adverbe
APPEND	:	appenditive
appos	:	apposition
appos	:	apposition
appos-part	:	apposition-partitive
ASM	:	arabe standard moderne
ASyntP	:	actant syntaxique profond
ATTR	:	attributive
CARD	:	cardinal
chC	:	champ clitique
chCoord	:	champ de coordination
chF	:	champ Final
chI	:	champ initial
chINT	:	champ interrogatif
chL	:	champ lexical
chM	:	champ du milieu
chN1	:	champ de négation 1
chN2	:	champ de négation 2
chP	:	champ prédicatif
chPa	:	champ des particules
chPF	:	champ périphérique final
chPI	:	champ périphérique initial
chR	:	champ de rection
chSub	:	champ de subordination
chT	:	champ de temporalité
chV	:	champ verbal
circ	:	complément circonstanciel
circ-accomp	:	complément circonstanciel d'accompagnement
circ-asp	:	complément circonstanciel d'aspect
coDir	:	complément d'objet direct
coDir-prop1	:	complément d'objet direct propositionnel 1
coDir-prop2	:	complément d'objet direct propositionnel 2
coIND	:	complément d'objet indirect
compAdj	:	complément de l'adjectif
compN	:	complément de nom
CONJ	:	conjonction de subordination
CONJ_SUB	:	conjonction de subordination
coObI	:	complément d'objet oblique I
coObII	:	complément d'objet oblique II
COORD	:	coordination
COORD	:	coordinative
copréd-obj	:	coprédicat-objet
copréd-sujet	:	coprédicat-sujet

DEF	: défini
DEI	: démonstratif I
DEII	: démonstratif II
DépMorph	: dépendance morphologique
dét	: déterminant
domP	: domaine principal
domV	: domaine verbal
fém	: féminin
GAT	: Génération Automatique des Langues
GEN	: génitif
ind	: indicatif
INDEF	: indéfini
inf	: infinitif
INTE	: intégratif
INTERJ	: interjection
interj-appel	: interjection d'appel
jonct-verbale	: jonction verbale
masc	: masculin
modif	: modification
N	: nom
NOM	: nominatif
NoyV	: Noyau verbal
PA	: particule
parenth	: parenthétique
PDD	: partie du discours
pl	: pluriel
PREP	: préposition
PREPé	: préposition d'évidentialité
PRO	: pronom
quant-num	: quantification numérale
rédupl	: reduplication
RelSyntP	: relation syntaxique profonde
RelSyntS	: relation syntaxique de surface
sg	: singulier
SSém	: structure sémantique
SSyntP	: structure syntaxique profonde
SSyntS	: structure syntaxique de surface
subj	: subjonctif
T _E	: temps d'énonciation
T _R	: temps de référence
TST	: Théorie Sens-Texte
V	: verbe

Introduction

1. Problématique de la recherche

La présente étude porte sur la syntaxe de l'arabe littéraire moderne et sa correspondance avec la sémantique dans une interface syntaxe-sémantique bilingue arabe-français. Elle répond à deux motivations. La première d'ordre théorique est de développer une grammaire à large couverture de la syntaxe de l'arabe avec une attention spéciale pour la modélisation de l'ordre des mots. La deuxième motivation s'inscrit dans le cadre de la linguistique appliquée, précisément le développement du module de réalisation de surface dans un système de génération multilingue. Elle consiste à faire une étude contrastive français-arabe de quelques constructions syntaxiques en correspondance avec leurs représentations sémantiques. Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous allons d'abord préciser nos choix théoriques (section 2), nos objectifs (section 3) et l'organisation de la thèse (section 4).

2. Cadre théorique

La génération multilingue des langues naturelles se définit comme une application visant à simuler la capacité de l'être humain à exprimer le même contenu sémantique (le même message) dans plusieurs langues. Elle vise le développement des systèmes de production d'énoncés cohérents, valides, compréhensibles et grammaticalement corrects. La plupart des systèmes de génération sont basés sur des modèles formels de la langue pour représenter les ressources linguistiques, l'objectif étant d'assurer la grammaticalité des textes de la sortie. Nous avons choisi comme cadre formel pour l'élaboration des données langagières la théorie Sens-Texte (TST) créée par I. Mel'čuk et A. Žolkovskij il y a une quarantaine d'années et dont les détails sont décrits dans la première partie. Là nous allons expliquer pourquoi nous avons choisi ce cadre. Ce choix a été motivé pour deux ensembles de raisons : des raisons d'ordre théorique et des raisons d'ordre pratique.

Commençons par les raisons théoriques.

Premièrement, un système de génération se place du point de vue de la production des textes, il peut être ainsi perçu comme un système à potentiel paraphrastique. Or la théorie Sens-Texte, TST dorénavant, vise à modéliser la capacité des locuteurs à produire des paraphrases. Elle voit la langue comme un modèle stratificationnel permettant de traduire des sens en énoncés (Sens \Rightarrow Texte) au travers de plusieurs niveaux de représentations. Cet aspect multistratal répond convenablement au côté modulaire de l'architecture employé en génération¹.

Deuxièmement, l'approche TST offre une base solide pour développer des systèmes multilingues. Au sein de cette théorie, accordant une place primordiale à la paraphrase, le sens langagier est défini comme étant l'invariant des paraphrases. Cela correspondant adéquatement aux principes de la génération multilingue (MLG, de l'anglais *multilingual generation*) quant à l'existence de modules indépendants des langues utilisées et dont émanent

¹ Plus de détails sur la génération sont donnés dans la partie I de la thèse.

d'autres modules pour la réalisation langagière. Aussi un système MLG peut-il être définie comme un système à potentiel paraphrastique *interlinguistique*.

Troisièmement, le module de réalisation de surface dans un cadre multilingue se veut un outil descriptif des structures grammaticales de n'importe quelle langue. Le cadre choisi doit mettre toutes les langues sur le même pied d'égalité et ne pas supposer l'existence d'une langue modèle. Or les fondements de la TST ne reposent sur la description d'aucune langue en particulier. La théorie vise à rendre compte de tous les types de structures linguistiques possibles et propose de fournir des principes généraux permettant de construire des modèles linguistiques spécifiques à chaque langue naturelle. Par exemple, dans *Cours de morphologie générale*, Mel'čuk donne les fondements métalangagiers nécessaires à la description de la morphologie des langues naturelles et fournit des exemples d'une centaine de langues.

Quatrièmement, à côté de la composante descriptive, la TST possède une composante procédurale focalisée sur la mise en marche des modèles langagiers dans des programmes informatiques.

Cinquièmement, la TST utilise des langages formels que ce soit pour les représentations linguistiques ou l'encodage des règles qui servent à modéliser la correspondance à tous les niveaux de la langue (sémantique, syntaxique, morphologique et phonologique).

Passons maintenant aux raisons d'ordre pratique.

Premièrement, la théorie montre son adéquation au traitement automatique des langues grâce au développement de plusieurs systèmes. Citons à titre d'exemple deux systèmes : le réalisateur de surface RealPro développé pour plusieurs langues à GoGenTex par Lavoie et Rambow (1997)² ainsi que le logiciel LexiGen, précédemment appelé AlethGen, développé par Coch et Chevreau (2001) pour une génération multilingue³.

Deuxièmement, dans le cadre de la TST, il existe déjà des études centrées sur les questions de description syntaxique et la gestion de l'ordre des mots pour le français. Sur la question des fonctions syntaxiques, Iordanskaja et Mel'čuk⁴ proposent une description de la structure argumentale du verbe. Gerdes et Kahane⁵ propose une modélisation de l'ordre des

² Lavoie, Benoit ; et Rambow, Owen (1997). "A Fast and Portable Realizer for Text Generation Systems", **In** Actes de la cinquième conférence sur le traitement appliqué aux langues naturelles (Applied Natural Language Processing, ANLP97), Washington, DC., ACL , pp. 265-268.

³ Coch, José ; Chevreau, Karine (2001). "Interactive Multilingual Generation", **In** Computational Linguistics and Intelligent Text Processing. Lecture Notes in Computer Science Vol. 2004, Berlin : Alexander Gelbukh (Ed.), Springer Verlag, pp.239-250.

⁴ Iordanskaja, Lidia ; Mel'čuk, Igor (2000). "Towards establishing an inventory of Surface-Syntactic Relations: Valency-Controlled Surface-Syntactic Dependents of the French Verb", **In** L'observatoire de linguistique Sens-Texte de l'université de Montréal. Site de l'observatoire de linguistique Sens-Texte, [En ligne] <http://www.olst.umontreal.ca/FrEng/SSyntRels.pdf> (Page consultée le 20 février 2003).

⁵ Gerdes, Kim ; Sylvain, Kahane (2004). "L'amas verbal au cœur d'une modélisation topologique du français" (Journées de la syntaxe: ordre des mots dans la phrase française, positions et topologie, novembre 2004), **In** Université Michel de Montaigne. Site de l'équipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique à Bordeaux, [En ligne] <http://www-erssab.montaigne.u-bordeaux.fr/IMG/pdf/GerdesKahane.Long.pdf> (Page consultée le 21 janvier 2005).

mots dans la phrase française dans une approche topologique. Cela nous permettra de pouvoir mener l'étude contrastive avec la langue arabe, une fois ces deux tâches effectuées.

Troisièmement, la TST est élaborée dans un souci de fixer la terminologie linguistique par des termes bien définis. Par conséquent, les notions grammaticales sont définies d'une manière précise, ce qui présente un aspect très important pour pouvoir mener correctement la description d'une langue donnée.

Avant d'énoncer nos objectifs, il faut souligner un dernier point, qui a orienté le cheminement de la recherche. La description grammaticale de la langue arabe dans le cadre de la TST, et dans le cadre des grammaires de dépendance en générale, est si peu élaborée que nous avons trouvé incontournable de mener une étude en largeur afin d'offrir une vue d'ensemble de la syntaxe de l'arabe. Pour pouvoir mener correctement une étude plus poussée d'un phénomène structural précis, nous pensons qu'il faut avoir au moins une grammaire élémentaire assez formalisée qui pourra servir de base. Ce choix a eu pour conséquence que nous avons été obligée, dans bien des cas, de décrire brièvement des constructions dont l'étude mériterait que leur soit consacrée, à chacune, une thèse. Nous nous en excusons d'avance pour ce qui peut être pris pour un manque d'approfondissement. Par ailleurs, un module de réalisation de surface nécessite une grammaire en largeur. Il demande minimalement d'avoir un inventaire des fonctions syntaxiques, qui permet de créer une bibliothèque de compléments.

Formulons maintenant les objectifs de la thèse.

3. Objectifs de la thèse et ses limites

La présente étude a trois objectifs :

Premièrement, offrir une vue d'ensemble des relations syntaxiques employées en arabe et proposer une description des constructions relatives à la proposition dite nominale.

Deuxièmement, proposer un modèle apte à gérer facilement et rigoureusement l'ordre des mots en arabe en tant qu'une langue à ordre des mots mixte.

Troisièmement, mener une étude contrastive entre certaines constructions et leurs équivalents adéquats dans une interface syntaxe-sémantique bilingue français-arabe et préciser ainsi des aspects qui doivent être pris en considération dans les modules non spécifiés.

Il ne fait pas partie de nos objectifs de développer un outil informatique mais plutôt de se doter de données linguistiques nécessaires pour assurer l'implémentabilité du module de réalisation de surface. Nous ne nous pencherons pas non plus sur d'autres tâches linguistiques du module de réalisation de surface, tel la ponctuation ou la morphologie, sauf si cette dernière est en intersection avec la syntaxe et inévitable pour la description.

4. Organisation de la thèse

La première partie fournit les assises théoriques et applicatives de ce travail. Elle débute par une introduction de la génération automatique des langues naturelles suivie d'une présentation de la TST, les principes sous-jacents à cette théorie, sa structuration ainsi que le fonctionnement du processus de synthèse Sens \Rightarrow Texte. Nous abordons aussi certaines notions basiques relatives au cadre choisi, à savoir les notions de dépendance, partie de discours,

fonction syntaxique, signification grammaticale, valence et translation. Et enfin nous parlons de la langue arabe : son statut géographique, ses variantes et ses différentes grammaires.

La seconde partie offre une description de la syntaxe de l'arabe. Dans un premier temps, nous donnons les propriétés linguistiques de la langue arabe, qui seront mis en relief, nous proposons une classification des parties du discours en usage, et nous présentons les procédés de translation les plus courantes. Enfin, nous étudions la valence active de quelques parties du discours. Une attention particulière est donnée à la valence active du verbe.

La troisième partie est consacrée au complexe verbal et les compléments prédicatifs du verbe. Le point de vue défendu est que la jonction de deux verbes finis présente parfois un lien syntaxique étroit, dépassant la simple juxtaposition. Nous présentons ainsi une description de la valence du verbe *kaana* 'être', des verbes copulaires, des verbes phasiques, ainsi que des verbes de perception, de cognition et de communication.

La quatrième partie est consacrée au calcul de l'ordre des mots en arabe. Nous montrons que l'ordre des mots en arabe est relativement libre et décrivons un modèle topologique pour la linéarisation des actants syntaxiques du verbe.

Dans la cinquième partie, nous menons une étude contrastive entre les structures syntaxiques arabes décrites et leurs équivalents français, l'objectif étant de voir la possibilité de gommer les divergences entre les deux langues en montant à un niveau profond.

Partie I :

Repères Théoriques

Avant d'entrer dans le vif du sujet, qui sera abordé dans la seconde partie de ce manuscrit, il nous faut d'abord exposer les fondements théoriques sur lesquels est basée notre étude. Dans un premier temps, nous présenterons la génération automatique des langues naturelles et son aspect multilingue, précisant ainsi la visée applicationnelle de l'étude (section 1). Ensuite, nous ébaucherons les concepts principaux de la théorie Sens-Texte, son architecture et son fonctionnement, et nous la situerons par rapport aux différents formalismes des langues naturelles (section 2). Puis nous donnerons les définitions des concepts théoriques autour desquels s'articule la description syntaxique que nous avons élaboré de l'arabe (section 3). Finalement, nous parlerons de la langue arabe, son statut géopolitique, son origine et son alphabet. Nous tenterons de faire l'état de l'art de la modélisation de la syntaxe de l'arabe (section 4).

1. La génération automatique des langues naturelles

La génération automatique (GAT, ou NLG de l'anglais *Natural Language Generation*) est une des applications du Traitement Automatique des Langues (TAL). Branche de la linguistique informatique, elle consiste à développer des systèmes aptes à produire des textes ou des énoncés cohérents, valides, compréhensibles et grammaticalement corrects à partir d'une représentation informatique (non linguistique) de l'information dans le but de répondre à une certaine visée communicative.⁶

La GAT se situe au croisement des domaines de l'informatique, de l'intelligence artificielle, de la linguistique et des sciences cognitives. En fait, la qualité d'un générateur relève de sa capacité à résoudre principalement trois types de problèmes d'ordres divergents :

- Le premier type de problèmes concerne l'interaction entre l'homme et l'ordinateur. Quel est le meilleur moyen pour une machine de transmettre une information à un homme ? Comment une machine doit-elle communiquer avec un homme et comment implémenter ce comportement ? Ce type de questions relève du domaine de l'informatique.
- Le deuxième type de problèmes concerne la formalisation de la communication. Comment formaliser les contraintes pragmatiques, sémantiques, syntaxiques et psycholinguistiques ? Quel est le rôle du contexte dans la communication ? Ces questions relèvent des domaines de la linguistique, de la philosophie et des sciences cognitives.
- Le troisième type de problèmes concerne la modélisation et la simulation de l'intelligence humaine par un ordinateur. Comment traduire les représentations numériques de l'information en des représentations appropriées pour l'homme ? C'est en soulevant ce type de question que la GAT s'entrecroise avec le domaine de l'intelligence artificielle.

⁶ L'introduction sur la génération automatique est basée essentiellement sur le livre de R. Dale et E. Reiter (2000), *Building Natural-Language Generation Systems*, Cambridge University Press, ainsi que le cours de L. Danlos fait en 2000 et en 2001, *génération de texte*, Université de Paris VII, UFR de linguistique, et le cours d'introduction de R. Schwitter fait en 2004, *language technology : natural language generation*, In Université de Macquarie. Département d'informatique. Site de l'université de Macquarie, [En ligne] <http://www.comp.mq.edu.au/units/comp248/lectures/comp248-2004-lecture36.pdf> (Page consultée le 15 mars 2005).

La section 1 est organisée comme suit : tout d'abord, nous faisons la distinction entre la génération et l'analyse automatique (sous-section 1.1). Ensuite, nous précisons les différents types d'entrée et de sortie d'une application GAT et nous exposons les différentes tâches du parcours (sous-section 1.2). La sous-section 1.3 est consacrée à l'organisation de ces tâches dans une architecture intégrante. Enfin, la sous-section 1.4 porte sur l'aspect multilingue de la génération.

1.1. La génération et l'analyse automatiques

Depuis la deuxième moitié des années 80, la génération automatique est l'objet d'importants développements ; néanmoins, elle demeure le parent pauvre du TAL, suscitant moins d'intérêt que l'analyse automatique (ou NLU, de l'anglais *Natural Language Understanding*). Les deux processus peuvent se présenter sous cette forme graphique :

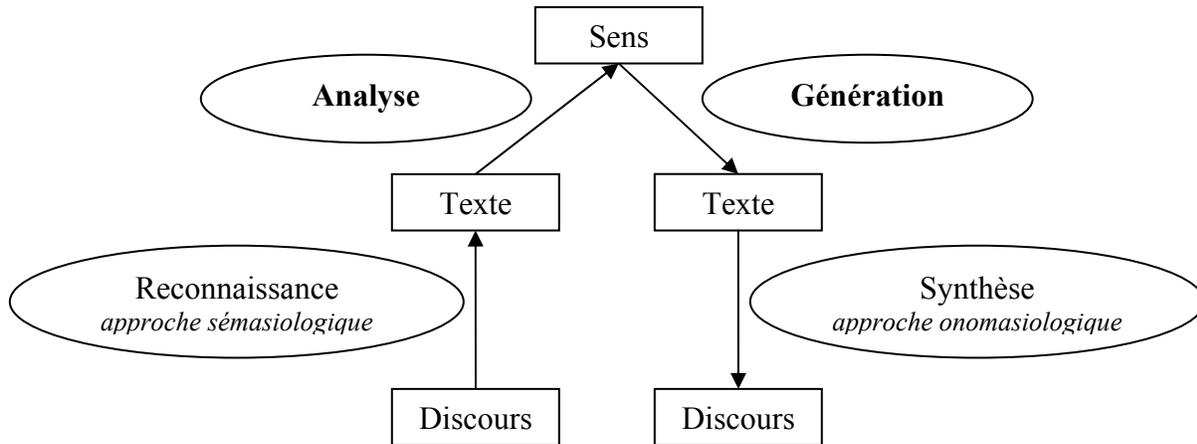


Figure 1 : Processus d'analyse et de génération automatique

Les deux processus sont basés sur les mêmes modèles informatiques de traitement des langues naturelles, et ils ont recours aux mêmes fondements théoriques. Ils partagent leurs points de départ et d'arrivée, mais chacun parcourt la distance dans une direction opposée. Dans les deux cas, il s'agit de la correspondance entre une chaîne linéaire et une représentation sémantique du contenu de cette chaîne, mais, il ne faut pas considérer la génération et l'analyse comme deux processus réversibles. L'analyse se présente comme un processus de **gestion d'hypothèses**⁷ : la chaîne de mots est scannée pendant que le système évalue les différentes interprétations possibles. La recherche en analyse se heurte principalement aux problèmes d'ambiguïté, de sous-spécification et aux erreurs d'entrée ; or, ce type de problèmes ne se pose pas en GAT, qui s'appuie sur une entrée non ambiguë, bien spécifiée et bien formée. Un système de génération est plutôt concerné par les **choix** à faire à chaque niveau. Certaines problématiques de la génération n'ont pas d'homologue en analyse, comme, par exemple, la décision à prendre quant à l'information que le texte doit communiquer, ou bien le problème de l'accord morphologique ou encore celui du calcul de l'ordre des mots. Un système d'analyse doit être capable de couvrir toutes les structures linguistiques qui peuvent être utilisées par les langues naturelles et ce dans toute leur complexité, tandis que dans un système

⁷ *hypothesis management* comme l'observe McDonald dans D.D. McDonald (1992), « Natural-language generation », In *Encyclopedia of Artificial Intelligence*, New York : Shapiro, S.C. (Ed.), (2^{sd} édition) John Wiley.

de génération c'est l'ordinateur qui est l'auteur du texte ou son assistant et il se débrouille avec la langue qui lui est fournie.

Un générateur a pour objectif de présenter de manière accessible les informations qui sont présentes sur l'ordinateur dans des formats qui ne sont pas compréhensibles pour l'utilisateur tel les cartes météo ou les tables de bases de données. La technologie GAT permet donc à l'ordinateur d'achever des tâches sans une intervention humaine. Ces systèmes fonctionnent sans intervention humaine :

- LFS résume les données statistiques pour le grand public,
- KNIGHT paraphrase les informations extraites d'une base de donnée dans une langue plus accessible et
- PIGLET explique aux patients des informations médicales.

Un système GAT peut aussi permettre à l'ordinateur d'assister l'homme dans des tâches de rédaction :

- DRAFTER aide des auteurs techniques dans la production de modes d'emplois de logiciels.
- ALETHGEN aide des représentants du service client dans l'élaboration de lettres à leur clientèle.
- FOG, le premier système GAT, aide des météorologistes à représenter les données d'une carte de météo dans un format texte.

1.2. Les tâches d'un système de génération

Comme nous venons de le mentionner, un système de génération prend une certaine entrée qu'il manipule pour produire un énoncé en sortie.

L'entrée d'un générateur comprend essentiellement quatre types d'informations. Elle indique la source d'information, le but communicatif, le modèle de l'usager et l'historique du discours. Ces données déterminent le choix de la structure. A titre d'exemple, dans certaines langues, la source d'information intervient dans le choix du morphème grammatical affixé au verbe.

Il existe trois grandes classes pour présenter la forme de départ :

1. Des formes figées comme les bases de données (BD) et les représentations conceptuelles.
2. Des "patrons" (en anglais, *frames*) et leurs variantes. Il s'agit de structures hiérarchiques qui décrivent des situations stéréotypées, avec des bibliothèques contenant les différentes réalisations possibles.
3. Des représentations sémantiques formelles. Elles concrétisent l'approche compositionnelle du sens comme la DRT, la sémantique des situations ou encore MRS, c'est-à-dire des représentations conceptuelles à bases de primitives (LCS, graphes, réseaux, etc.).

Il existe aussi trois types de moyens pour produire des textes :

1. Des textes totalement prédéterminés, comme, par exemple, les systèmes d'information, les messages d'erreur, les lettres ou des fragments de dialogue fixes.

2. Des systèmes à bases de modèles (en anglais, *templates*) avec des zones ouvertes plus ou moins sous-spécifiées, des schémas de discours comme, par exemple, les lettres personnalisées, les rapports, l’affichage de données structurées.
3. La génération dite ‘pure’ à partir de formes abstraites ou conceptuelles.

Un système de génération comprend essentiellement les tâches suivantes :

- 1- **La détermination du contenu.** C’est la tâche qui décide de quoi dire, c’est-à-dire quelle est l’information que doit contenir le message.
- 2- **La planification de la structure discursive** concerne l’ordonnancement de l’information et la détermination des relations rhétoriques. La planification du texte dépend des données, du but communicatif, du modèle employé ainsi que du parcours du discours.
- 3- **L’agrégation de la phrase** ou la planification de la phrase. Une correspondance un à un entre message et phrase peut engendrer des textes manquant de fluidité. Un générateur a besoin d’un planificateur qui assure la combinaison du message en une ou plusieurs phrases complexes.
- 4- **La lexicalisation** consiste à choisir les mots à employer dans le texte à générer.
- 5- **La génération de la structure référentielle.** L’objectif de cette tâche est de décrire les entités du domaine de telle façon que le locuteur sache ce dont on parle afin d’éviter l’ambiguïté.
- 6- **La réalisation syntaxique et morphologique.** Toute langue naturelle possède des règles morphologiques régissant la bonne formation des mots, et des règles syntaxiques régissant la bonne formation des phrases. La tâche du réalisateur linguistique est d’assurer la bonne formation de la représentation abstraite dans une langue naturelle donnée.
- 7- **La réalisation graphique** concerne la gestion de la ponctuation et de la typographie.

1.3. L’architecture d’un système de génération

La construction d’un système complet de génération dans une langue naturelle donnée, englobant toutes ces tâches, est une opération extrêmement complexe. Aussi les tâches sont rassemblées dans des modules distincts, bien définis et faciles à intégrer. L’objectif de cette modularité est de faciliter la construction du système, d’effectuer facilement des changements en modifiant un module sans toucher aux autres⁸, et de pouvoir réutiliser les composantes dans d’autres applications. Les tâches d’un système de génération s’articulent autour des trois modules suivants :

1. **La planification du document** qui comprend la détermination du contenu et la structuration discursive. A l’état actuel, il n’y a pas de planification au delà du paragraphe simple.

⁸ A propos des critères de rassemblement des tâches en modules, Dale et Reiter disent : « *The optimal modularisation of a system (...) involves a trade-off, where the modules are designed to be as small and understandable as possible without at the same time adding a prohibitively large integration task to the development project.* » In Dale et Reiter, *op-cit*, p. 38.

2. **La micro-planification** (ou la planification en phrases) qui comprend l'agrégation, la lexicalisation et la génération de la structure référentielle.
3. **La réalisation de surface** qui comprend les réalisations morphologique, syntaxique et orthographique.

Reiter⁹ (1994) organise ces modules dans une architecture en pipeline. Il propose d'arranger les différents modules du système dans un ordre linéaire où chaque composante reçoit de l'information uniquement de son prédécesseur et en envoie uniquement à son successeur. Ainsi, le module de détermination du contenu reçoit une certaine forme en entrée et produit une structure sémantique et rhétorique que le module de micro-planification reçoit pour donner des structures linguistiques abstraites que le module de réalisation de surface accueille à son tour pour produire le texte voulu. L'architecture en pipeline décrite par Reiter est donnée dans la figure suivante :

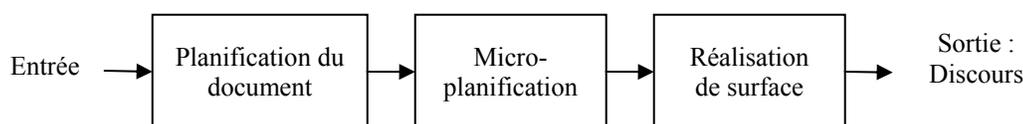


Figure 2 : Architecture en pipeline d'un système de génération

Il n'existe pas, au sein de la communauté GAT, un accord quant à la décomposition modulaire la plus appropriée pour un générateur. L'architecture de Reiter a été critiquée à cause de son irréversibilité. D'autres structurations ont été proposées (citons, à titre d'exemple, l'architecture référentielle proposée dans le cadre du projet RAGS¹⁰). Néanmoins, l'architecture en pipeline demeure la plus répandue, et c'est pour cela que nous avons choisi de la représenter. Une comparaison avec les autres structurations proposées dépasse le cadre de la présente étude.

Voyons comment cette architecture en pipeline fonctionne. Le module de planification du document récupère les données pour construire le message et le plan du document. Le modèle discursif le plus utilisé pour la planification du document est la théorie de représentation rhétorique (RST), théorie descriptive développée par Mann et Thompson en 1987¹¹. Une structure rhétorique se présente sous la forme d'un arbre binaire. La première branche s'appelle le *nucléus* et la seconde *le satellite*. Ce modèle, bien que largement utilisé, n'est pas basé sur un fondement théorique rigoureux. La notion de structure rhétorique se prête

⁹ Reiter, E. (1994). « Has a Consensus NL Generation Architecture Appeared, and is it Psycholinguistically Plausible? » In Actes du septième workshop international sur la génération des langues naturelles (IGATW-1994) tenu à Kennebunkport, Maine, USA, pages 163-170.

¹⁰ Cahill, L. et al. (1999a). « In Search of a Reference Architecture for NLG Systems » In Actes du 7^{ème} Atelier Européen sur la Génération Automatique des Langues naturelles tenu à Toulouse en 1999, pp 77-85.

Et Cahill, L. et al. (1999b). « Towards a Reference Architecture for Natural Language Generation Systems », Université de Brighton, Information Technology Research Institute (ITRI), rapport technique ITRI-99-14, *Site de l'Institut d'ITRI*, [En ligne], <http://www.itri.brighton.ac.uk/projects/rags> (page consultée le 20 mars 2005).

¹¹ Mann, W. C. ; Thompson, S. A. (1987). « Rhetorical structure theory : description and construction of texts structures », In *Natural Language Generation*, (1987), Dordrecht : édition G. Kempen, Martinus Nijhoff Publisher, pp 85-95.

à une multitude d'interprétations. Danlos, Gaiffe et Roussarie¹² proposent une organisation sous forme d'un graphe connexe au lieu de la structure arborescente de la RST, et esquissent un modèle de planification discursive fondé sur une autre théorie de représentation du discours, la SDRT¹³ qui possède des fondements formels bien fixés.

A la sortie du premier module, le plan du document est établi. Le module suivant, la micro-planification, prend cette forme abstraite et la raffine en lui accordant les spécificités d'une langue naturelle donnée¹⁴. C'est dans cette perspective qu'a été développé, par exemple, le formalisme lexicalisé G-TAG¹⁵ conçu pour utiliser les données syntaxiques et lexicales d'une grammaire d'arbre adjoints afin de produire un texte de plusieurs phrases.

Finalement, le module de réalisation de surface prend la forme spécifiée du texte et la manipule pour produire le texte proprement dit. Cette composante est entièrement dépendante de la langue naturelle traitée. Elle nécessite le développement d'une grammaire pour chaque langue séparément. Rappelons que nous visons l'élaboration d'une bibliothèque des fonctions syntaxiques de la langue arabe. La deuxième et la troisième partie de la thèse sont consacrées à cette tâche.

1.4. GAT et le multilinguisme

La génération des langues naturelles est un domaine de recherche assez récent. Elle est issue de certains projets de traduction automatique dans les années 50 et 60 dans lesquels il y a eu besoin d'élaborer des systèmes de traduction permettant d'effectuer une correspondance entre une représentation du sens et une réalisation de surface dans la langue cible. Les années 60 ont été aussi témoins des premières tentatives d'utiliser des grammaires des langues naturelles dans le but de générer des phrases bien formées.

Si la génération automatique consiste à simuler les capacités langagières de l'être humain, la génération multilingue (MLG) consiste à simuler la capacité de l'être humain à exprimer le même contenu sémantique (le même message) dans plusieurs langues. Actuellement, le multilinguisme devient un aspect d'importance croissante en génération. Cet intérêt pour développer des systèmes capables de générer des textes équivalents en plusieurs langues simultanément est dû à des raisons pratiques. Par exemple, les organisations internationales, telles les Nations Unies et l'Union Européenne, sont obligées de faire face à la nécessité de rédiger un grand nombre de documents administratifs dans les différentes langues officielles. Les entreprises internationales ont aussi besoin de rédiger la documentation des

¹² Danlos, L. ; Gaiffe, B. ; Roussarie, L. (2001). « Document Structuring à la SDRT », In Actes du 8^{ème} Atelier Européen sur la Génération Automatique des Langues naturelles tenu à Toulouse en 2001, pp. 11-20.

¹³ *Segmented Discourse Representation Theory*, théorie créée par Nicholas Asher : Asher, N. (1993). *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht : éd. Kluwer.

¹⁴ Le module de micro-planification est classé comme un module indépendant de la langue. Cependant, les études contrastives entre les langues montrent une divergence au niveau de l'organisation du texte en paragraphes et au niveau de l'organisation du paragraphe en phrases. Nous avons montré que c'est effectivement le cas du français et de l'arabe dans El Kassas, D. (2001). *Structure textuelle en arabe et en français : étude de corpus*, mémoire de DEA de linguistique théorique formelle et descriptive, Université de Paris VII.

¹⁵ Danlos, L. (2000). « G-TAG : A lexicalized formalism for text generation inspired by Tree Adjoining Grammar », In *Tree Adjoining Grammars : formalisms, linguistics analysis and processing*, Stanford : CSLI Publications, éd. A. Abeillé et O. Rambow, pp. 343-370.

produits dans plusieurs langues à la fois, surtout s'ils s'adressent à un marché unifié mais multilingue tel la communauté européenne.

Les approches visant la traduction automatique ne fournissent pas de solutions appropriées à ce type de besoins. En effet, la traduction automatique a pour objectif d'analyser un texte dans une langue donnée (la langue source) pour ensuite générer un texte équivalent dans une autre langue (la langue cible). Par contre, dans un système de génération multilingue, toutes les langues sont sur le même pied d'égalité : il n'existe pas de document original ou authentique. La création des documents dans les langues requises se fait en parallèle, en même temps, à partir de la même représentation du contenu. Le processus de génération s'effectue dans chaque langue indépendamment de l'autre. Ajoutons à ceci que chaque langue, conformément à ses propriétés idiosyncrasiques, choisit différemment les aspects de l'information à expliciter dans le texte et les aspects qu'il faut garder implicites. Dans un système de traduction, il faut filtrer l'information dans le texte source et trouver un moyen d'obtenir l'information implicite qui doit être explicitée dans le texte cible, et inversement établir les aspects de l'information explicités dans le texte source, qui ne doivent pas l'être dans la langue cible. Ce travail n'est pas nécessaire en génération multilingue, qui suppose l'existence des différents aspects de l'information nécessaire dans la base de données. Les choix à effectuer par chaque langue ne s'entrecroisent pas. Le travail d'analyse et de filtrage indispensable pour la traduction automatique est secondaire, voire inutile en MLG.

La recherche dans ce domaine tente donc de trouver l'architecture et les techniques permettant de produire facilement des textes équivalents dans plusieurs langues naturelles sans avoir recours à une langue source. Ainsi se développent, au sein de la communauté de génération automatique, des technologies proposant une approche alternative dans laquelle l'entrée d'un générateur est une interlingua (langue pivot ou *language-neutral* en anglais). Les documents sont, par conséquent, générés dans chaque langue indépendamment et automatiquement en utilisant la technologie GAT. Dans cette approche, il n'existe pas de langue source. Effectuer des changements dans un document et maintenir la base multilingue deviennent alors plus facile et moins coûteux. Parmi les travaux cherchant à encoder le contenu source en génération multilingue, citons l'approche élaborée à l'institut d'ITRI à l'université de Brighton et qui consiste à générer, à partir d'une représentation *symbolique* et *interlingual* du contenu, des textes dans chaque langue cible¹⁶. L'idée est de permettre à l'utilisateur de préciser directement l'entrée du générateur, d'où la nécessité de développer une interface permettant à l'auteur de composer le contenu du texte : les méthodes **WYSIWYM** ('What You See Is What You meant' (Power et al. (1997)) et **MDA** (Multilingual Document Authoring, *rédaction contrôlée multilingue* (Power et Scott (1998)) furent ainsi développés. Parmi les systèmes de génération multilingue, citons le système DRAFTER (Paris, C. ; Scott, D. (1995)), le système PILLS pour générer des documents médicaux (Bouayad-Agha et al.

¹⁶ C'est la technique *Symbolic Authoring*. A propos de cette technique, Scott et Evans (1998) disent : « *Symbolic Authoring allows the simultaneous management of a document in several languages, through the use of a language-neutral content representation. These 'symbolic sources' can themselves be managed as documents (sharing structure, using macros and templates, etc.). The symbolic nature of the information also allows for more powerful authoring support such as cross-referencing, consistency checking and stylistic control. Additionally, because the source documents are language-neutral, they can be maintained equally well by authors of any nationality* ».

(2001) et (2002)) et le système GIST pour rédiger les textes décrivant les procédures administratives (entre autres, Delin et al. (1994) ainsi que Hartley et Paris (1995)).

Contrairement au module de la planification du contenu, qui représente la partie en commun d'un système de génération multilingue, le module de réalisation de surface, ainsi que celui de la planification des phrases sont généralement perçus comme des modules étroitement dépendants de la langue du générateur¹⁷. En conséquence, introduire une dimension multilingue à un système de génération implique le développement de ces deux modules pour chaque langue. C'est en se basant sur ce principe que la présente recherche est centrée sur le développement d'une grammaire de dépendance de l'arabe. Nous avons opté pour la description des fonctions syntaxiques utilisées en arabe vu qu'il existe déjà des travaux sur les relations syntaxiques en français¹⁸, ce qui nous a permis de mener l'étude contrastive présentée dans la cinquième partie.

La section suivante est consacrée à l'introduction de la théorie Sens-Texte : ses principes (sous-section 2.1), son architecture (sous-section 2.2) et son fonctionnement (sous-section 2.3). L'objectif de la présentation est de montrer l'adéquation de la théorie pour la génération multilingue des langues naturelles.

2. Cadre théorique : La théorie Sens-Texte

La Théorie Sens-Texte¹⁹, dorénavant TST, est basée sur l'utilisation des grammaires de dépendance. Elle a été créée à Moscou au cours des années 60 par A. Žolkovskij et I. Mel'čuk (1965 et 1967²⁰) et continue d'être élaborée par Mel'čuk (1974 et 1988²¹). Depuis, elle est

¹⁷ Un autre centre d'intérêt pour la recherche est de distinguer, parmi les tâches de chaque module, les tâches spécifiques à chaque langue des tâches non spécifiques.

¹⁸ Iordanskaja, L. ; Mel'čuk, I. (2000). 'Towards establishing an inventory of Surface-Syntactic Relations: Valency-Controlled Surface-Syntactic Dependents of the French Verb', **In** l'Université de Montréal. L'Observatoire de la linguistique Sens-Texte. *Site de l'OLST* de l'université de Montréal [En ligne] <http://www.olst.umontreal.ca/pdf/SSyntRels.pdf> (dernière consultation le 2 mai 2005).

¹⁹ La présentation de l'approche Sens-Texte est basée essentiellement sur :

Mel'čuk, I. (1997). *Vers une linguistique Sens-Texte*. Leçon inaugurale (faite le Vendredi 10 janvier 1997), Collège de France, Chaire internationale, 43 pages. **In** l'Université de Montréal. L'observatoire de la linguistique Sens-Texte. *Site de l'OLST* de l'université de Montréal. [En ligne] <http://www.olst.umontreal.ca/pdf/melcukColldeFr.pdf> (dernière consultation le 25 avril 2005).

Polguère, A. (1998). 'La théorie Sens-Texte' *Dialingue*, Vol. 8-9, Université du Québec à Chicoutimi, pp. 9-30. **In** l'Université de Montréal. L'Observatoire de la linguistique Sens-Texte. *Site de l'OLST* de l'université de Montréal [En ligne] <http://www.olst.umontreal.ca/pdf/PolgIntroTST.pdf> (dernière consultation le 25 avril 2005).

Kahane, S. (2001). 'Modélisation des langues par une correspondance sens-texte', dans le cadre du *Séminaire INGENIERIE DES LANGUES, DU DOCUMENT ET DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET CULTURELLE*, conférence tenue le 8 Mars 2001, **In** LORIA, *Site de LORIA* [En ligne] <http://led.loria.fr/download/source/kahane-080301.ppt> (dernière consultation le 25 avril 2005).

Kahane, S. (2001). 'Grammaires de dépendance formelle et théorie Sens-Texte', **In** Actes de TALN-20001 tenue à Tours, 2-5 juillet 2001.

²⁰ Žolkovskij, A. ; Mel'čuk, I. (1965). "O vozmožnom metode i instrumentax semantičeskogo sinteza" [Sur une méthode possible et des outils pour la synthèse sémantique (de textes)], *Naučno-tehničeskaja informacija [Scientific and Technological Information]*, 6, 23-28. **et** Žolkovskij Aleksandr, Mel'čuk Igor (1967), "O semantičeskom sinteze" [Sur la synthèse sémantique (de textes)], *Problemy Kybernetiki [Problèmes de Cybernétique]*, 19, 177-238. [trad. franç. : 1970, *T.A. Information*, 2, pp. 1-85.]

développée dans différents coins du monde : à l'Observatoire de linguistique Sens-Texte de l'Université de Montréal (I. Mel'čuk, A. Polguère, L. Iordanskaja, etc.), à Moscou (J. Apresjan, I. Boguslavsky, etc.) ainsi qu'à Paris (notamment avec les travaux de S. Kahane) et à l'Université de Stuttgart avec les travaux de L. Wanner.

Pour les références principales de la TST, citons les travaux de I. Mel'čuk, *Dependency Syntax: Theory and Practice* (1988), *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* (Mel'čuk et al. 1984, 1988, 1992, 1999) ainsi que *Cours de morphologie générale* en cinq volumes (1-1993, 2-1994, 3-1996, 4-1997 et 5-2000).

2.1. Les principes de la TST

La TST a pour objectif l'élaboration d'un modèle présentant le fonctionnement des langues naturelles. Elle est basée sur trois postulats :

1^{er} postulat : une langue est un ensemble fini de règles spécifiant une correspondance multivoque entre un ensemble infini de sens (des *signifiés*) et un ensemble infini de textes²² (des *signifiants*)²³. Un modèle de description des langues naturelles doit être élaboré dans le sens de la synthèse, partant du sens vers le texte :

$$\begin{array}{c} \{\text{sens}\} \Leftrightarrow \{\text{textes}\} \\ \uparrow \\ \text{langue naturelle} \end{array}$$

Ce premier postulat répond, donc, à l'objectif d'une application de génération des langues, à savoir la production de discours à partir d'une représentation abstraite du contenu.

2nd postulat : cette correspondance entre sens et texte doit être décrite dans un système calculable simulant la capacité d'un locuteur natif à produire des paroles. La TST se veut un modèle fonctionnel de description des langues naturelles.

Les travaux menés par Kahane²⁴ visent principalement à mettre en place d'un dispositif formel rigoureux en vue de faciliter l'implémentation des modèles langagiers par la TST, ce qui présente un atout pour toute application computationnelle.

²¹ Mel'čuk, I. (1974). *Opyt teorii lingvističeskix modelej "Smysl⇔Tekst". Semantika, Sintaksis*. [Esquisse d'une théorie des modèles linguistiques du type "Sens⇔Texte". La sémantique, la syntaxe], Moscou: Nauka, 314 pp. [Réimprimé : 1999, Moscou : Škola «Jazyki russkoj kul'tury».] et Mel'čuk, I. (1988). *Dependency Syntax: Theory and Practice*, Albany : State Univ. of New York Press.

²² Ce premier principe va à l'encontre de la théorie chomskienne stipulant que la description d'une langue naturelle \mathcal{L} consiste à décrire l'ensemble des phrases acceptables en \mathcal{L} .

²³ Ce postulat a été révisé par Kahane qui considère la langue non pas comme une correspondance multivoque mais plutôt comme une *supercorrespondance* multivoque. Une supercorrespondance étant une correspondance avec pour chaque couple d'éléments en correspondance une fonction entre des parties de ces éléments. Il met l'accent sur la possibilité de considérer la correspondance dans le sens opposé, en partant du texte vers le sens : $\{\text{sens}\} \Leftarrow \{\text{textes}\}$ ce qui répond à la finalité de l'analyse automatique.

²⁴ Kahane, S. (2002). *Grammaire d'Unification Sens-Texte – Vers un modèle mathématique articulé articulé de la langue*, HDR de l'université de Paris VII. Et Kahane, S. ; Lareau, F. (2005). « Grammaire d'Unification Sens-Texte : modularité et polarisation » In Actes de TALN-2005 tenue à Dourdan, 6-10 juin 2005.

3^{ème} postulat : pour bien mener la description de la correspondance, deux niveaux intermédiaires sont nécessaires : un niveau syntaxique spécifiant les régularités relatives à la phrase et un niveau morphologique spécifiant les régularités relatives au mot. Les tâches langagières sont le plus possible séparées dans une architecture en superposition répondant ainsi à la nécessité pour une application informatique de bien définir les tâches et les traiter séparément.

La TST se veut, donc, un outil d'élaboration de modèles équatifs des langues naturelles et non pas de modèles génératifs ou transformationnels. Elle ne veut rien générer²⁵ mais associer une représentation, à un niveau donné, à des représentations correspondantes, au niveau suivant. Par exemple, associer une représentation sémantique à des représentations syntaxiques synonymes :

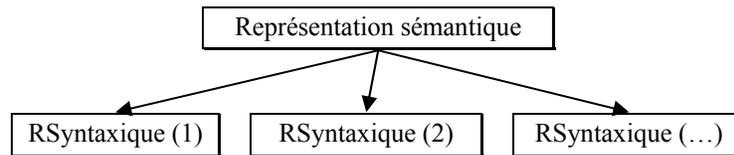


Figure 3 : Représentation de la correspondance multivoque sémantique-syntaxe

Cette architecture signifie deux choses. Premièrement, le sens est considéré comme un invariant commun à plusieurs énoncés. Deuxièmement, ces énoncés sont synonymes. Incombe ensuite à l'utilisateur de choisir l'énoncé le plus adéquat, répondant au côté naturel et idiomatique de la langue conformément à la structure sémantico-communicative. Ce potentiel paraphrastique peut être aussi conçu dans un modèle interlangagier, en générant d'une même représentation sémantique des structures syntaxiques dans des langues différentes (\mathcal{L}^*) :

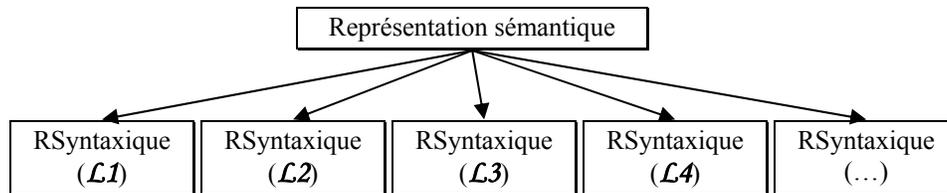


Figure 4 : Représentation d'une correspondance multivoque sémantique-syntaxe interlangue

Une dernière remarque : dans l'approche Sens-Texte, la langue est traitée comme une entité indivisible. La TST ne se contente pas de décrire un fragment ou un aspect de la langue mais tend plutôt à la présenter dans un modèle intégral. Pareillement, comme on vient de le souligner dans la section précédente, un système GAT a besoin d'implémenter les acquis de la langue naturelle dans leur globalité afin de produire un texte cohérent et grammaticalement correct.

Bref, l'approche Sens-Texte est un modèle langagier qui perçoit la langue comme un mécanisme effectuant un processus de synthèse modulaire et linéaire dont le point de départ est un sens et qui traverse les différents niveaux de représentation pour aboutir à un texte (oral ou écrit). La sous-section 2.2 explicite le côté modulo-linéaire de la TST.

²⁵ générer, en tant que terme mathématique, signifie 'spécifier un ensemble de'. C'est le sens employé en linguistique formelle.

2.2. L'architecture d'un modèle Sens-Texte

Il résulte des trois postulats précités une architecture basée sur la répartition classique en niveaux de représentation sémantique, syntaxique, morphologique et phonologique²⁶. La spécificité de la TST est que chaque niveau, à part le niveau sémantique, est subdivisé en un niveau profond qui explicite les distinctions sémantiques et un niveau de surface qui explicite les distinctions formelles.

Chaque représentation est composée de structures dont le nombre varie selon le niveau. La structure se présente formellement par un graphe dont les nœuds représentent les unités linguistiques du niveau décrit et les arcs représentent des relations de dépendance²⁷ entre ces unités. Seule la structure principale est obligatoire, les autres lui sont superposées.

La structure principale est donnée par une grammaire déclarative spécifiant les connaissances linguistiques d'une manière indépendante du traitement envisagé que ça soit un processus de synthèse ou bien de compréhension²⁸. Les interfaces de correspondance entre les niveaux sont complètement modulaires et autonomes. Ils sont donnés par des grammaires transductives définissant, par le biais d'un ensemble fini de règles, la correspondance entre deux ensembles de structures mathématiques différentes : la structure d'un niveau avec celle du niveau suivant.

L'architecture d'un modèle Sens-Texte se présente, donc, de la façon suivante :

²⁶ Des réaménagements de l'architecture classique ont été proposés dans le but de traiter un aspect particulier de la langue. Ainsi, Kahane et Gerdes (2000) et Gerdes (2001) proposent de remplacer le niveau de morphologie profond par un niveau topologique et élaborent un module de calcul de l'ordre des mots pour gérer les langues à ordre libre. Yoo (2003) introduit un module pour le traitement de la prosodie, un niveau qui n'a pas été suffisamment abordé dans la TST.

²⁷ La notion de dépendance linguistique est introduite dans la section suivante.

²⁸ Plusieurs formalismes ont été développés dans une telle perspective comme LFG (Bresnan et Kaplan, 1982), HPSG (Pollard et Sag, 1994) et TAG (Joshi, 1975).

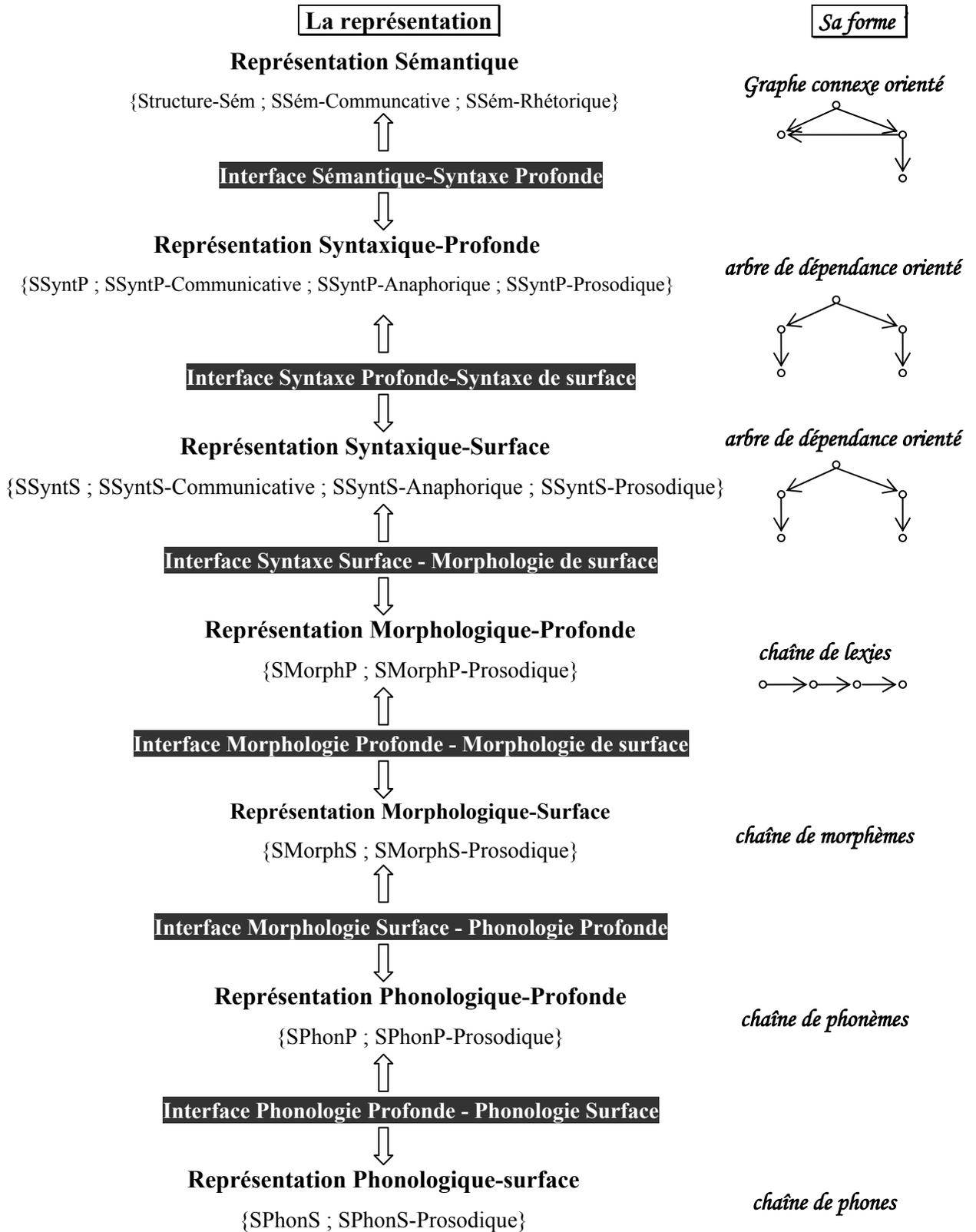


Figure 5 : Architecture d'un modèle Sens-Texte

Comme un système de génération automatique, un modèle Sens-Texte s'organise dans une architecture modulaire intégrant tous les aspects linguistiques des langues naturelles, où les modules s'enchaînent dans un système de transition linéaire. La présente étude est centrée sur le niveau de description syntaxique et son interaction avec les niveaux périphériques de la sémantique et de la morphologie profonde, c'est pourquoi, dans la suite de cette sous-section, nous donnons un bref aperçu des représentations de ces trois niveaux uniquement. Le niveau phonologique ne sera pas abordé.

2.2.1. La représentation sémantique

Une représentation sémantique vise à représenter le sens d'un ensemble de phrases synonymes quelle que soit leur structure syntaxique. Elle comprend trois structures :

- Une structure sémantique (SSém) reflétant le sens propositionnel²⁹ et qui se présente sous forme d'un graphe connexe orienté dont les nœuds indiquent les sens et sont étiquetés par des sémantèmes et dont les arcs orientés définissent la dépendance sémantique (DSém). Les sémantèmes se divisent en sémantèmes lexicaux, constituant les significations lexicales d'une langue donnée, et sémantèmes grammaticaux, représentant le sens des flexions grammaticales, tandis que les arcs indiquent les relations prédicat-arguments et portent un index numérique spécifiant le rapport entre l'argument et son prédicat, selon son entrée dans le dictionnaire Sens-Texte.
- Une structure rhétorique (SRhét) indiquant le type du discours (narratif, explicatif, politique, etc.), le niveau du langage (soutenu, familier, ...) ainsi que les intentions du locuteur.
- Une structure sémantico-communicative (SSém-Comm) reflétant l'organisation de l'énoncé. Mel'čuk (2001) recense huit paramètres d'opposition communicative : la thématisation, la focalisation, la perspective, l'emphatisation, la présupposition, l'unitarité, la locutionnalité ainsi que l'opposition donné/nouveau.

Ce sont les structures rhétoriques et communicatives qui orienteront les choix lexicaux, les configurations syntaxiques et la structure prosodique de la production langagière. Ce niveau de représentation répond aux tâches du module de macro-plannification³⁰ d'un système GAT qui est concerné par la détermination du contenu et la planification de la structure discursive.

2.2.2. La représentation syntaxique profonde

Une représentation syntaxique profonde comprend quatre structures :

- Une structure syntaxique profonde (SSyntP) sous forme d'arbre de dépendance orienté dont les nœuds sont étiquetés par les lexèmes pleins de la phrase. A chaque lexème est affecté un indice représentant les valeurs flexionnelles qui ont pour source immédiate la

²⁹ Une représentation sémantique dans la TST peut s'étendre au delà du sens propositionnel pour contenir le sens discursif. Néanmoins, cet aspect n'est pas abordé dans la thèse vu que les phénomènes étudiés sont uniquement des phénomènes intra-phrastiques.

³⁰ Voir supra, sous-section 1.3.

RSém³¹. Les arcs de l'arbre, ses *branches*, ne sont pas linéairement ordonnés. Ils représentent des relations syntaxiques profondes universelles dont le nombre à travers les langues est de neuf environ : six actancielles (I, II, ..., VI), une attributive (ATTR) couvrant les cas de modifications, une coordinative (COORD) couvrant toutes sortes de coordinations et une appenditive (APPEND) pour les éléments de la phrase liés par un rapport faible avec le nœud tête de la phrase comme les interjections, les apostrophes et les adverbes de phrases. La relation syntaxique profonde constitue un sous-type de la dépendance syntaxique (DSynt).

- Une structure syntaxique-communicative profonde, qui donne la répartition communicative de la phrase, selon les paramètres correspondants.
- Une structure syntaxique-anaphorique profonde, qui donne la structure de coréférence.
- Une structure syntaxique-prosodique profonde, qui représente la prosodie dérivée directement de la représentation sémantique.

Dans le système RealPro, le module de réalisation de surface traite la RSyntP comme entrée pour produire l'énoncé³².

2.2.3. La représentation syntaxique de surface

Une représentation syntaxique de surface comprend aussi quatre structures :

- La structure syntaxique de surface (SSyntS) représentée par un arbre de dépendance non ordonné dont les nœuds sont étiquetés par tous les lexèmes de la phrase y compris les mots outils et structuraux ainsi que les référentiels (les pronoms et les démonstratifs), auxquels viennent s'ajouter des signes grammaticaux (des grammèmes) indiquant les caractéristiques flexionnelles porteuses de charge sémantique. Les branches représentent des relations syntaxiques de surface (RelSyntS) qui constituent, tout comme les RelsSyntP, un sous-type de dépendance syntaxique. Ce sont des relations spécifiques à chaque langue, et chaque relation représente une construction particulière de la langue en question³³. En français, par exemple, un verbe peut gouverner un nom par une RelSyntS sujet, quasi-sujet ou complément d'objet direct, ou bien gouverner une préposition par une RelSyntS complément d'objet indirect ou complément d'objet oblique. Le nombre des relations et leurs propriétés varient d'une langue à l'autre, mais les relations sont environ une cinquantaine. En conséquence, une description de la syntaxe d'une langue implique un inventaire des fonctions syntaxiques qui y sont employées.

³¹ Comme exemple de significations flexionnelles sémantiques, citons le nombre du nom ou le temps et le mode du verbe en français. Par exemple, le grammème verbal '[temps] présent', tel qu'il est présenté dans *Cours de morphologie générale*, correspond alternativement à un des quatre réseaux sémantiques suivants:

'au moment de l'énoncé' pour l'expression du [présent actuel];

'habituellement dans la période où se situe l'énoncé' pour l'expression du [présent habituel];

'de façon permanente' pour l'expression du [présent gnomique];

'avant le moment de l'énoncé mais faisant partie de l'actualité' pour l'expression du [présent historique].

Pour plus de détails sur les significations flexionnelles sémantiques, voir Melčuk, I. (1994). *Cours de morphologie générale*, vol. II, chap. II, pp. 27-208.

³² Cela ne fait pas partie de notre travail de discuter les choix des systèmes de génération basés sur la TST. Nous tenons juste à signaler cet aspect de Real Pro.

³³ Pour plus de détails, voir la sous-section (3.2) de la présente partie.

- Une structure syntaxique-communicative de surface.
- Une structure syntaxique-anaphorique de surface.
- Une structure syntaxique-prosodique de surface.

Ce module ainsi que les suivants, est donc dépendant de la langue décrite. Ils répondent aux tâches d'un réalisateur de surface en GAT. Nous notons bien que les tâches de la TST sont aussi traitées séparément.

2.2.4. La représentation morphologique profonde

La représentation morphologique profonde comprend deux structures :

- Une structure morphologique profonde (SMorphP) sous forme d'une chaîne des représentations lexico-morphologiques profondes de tous les mots-formes³⁴ (mots fléchis) constituant la phrase. Les arcs de l'arbre syntaxique de surface sont dégénérés conformément à l'ordre linéaire des mots. La SMorphP d'un mot est le lemme muni de tous les grammèmes y compris les grammèmes imposés par les règles d'accord et de régime.
- Une structure prosodique concernée par le calcul de la prosodie.

La structure morphologique profonde représente les mots de la phrase ordonnés. Par conséquent, le module de l'interface syntaxe-morphologie traite la question de la linéarisation³⁵. Gerdes et Kahane (2001) substituent la RMorphP classique par un modèle topologique et proposent un module syntaxe-topologique pour la gestion de l'ordre des mots. Nous nous sommes basée sur ce modèle dans la quatrième partie de notre thèse consacrée à la gestion de l'ordre des mots en arabe dans un modèle topologique.

Passons maintenant au fonctionnement d'un modèle Sens→Texte.

2.3. Les composantes de la TST et l'approche computationnelle

La TST a été développée dans une perspective computationnelle. Nous n'allons pas nous pencher longuement sur cet aspect de la TST vu que l'implémentabilité du modèle ne fait pas partie de nos objectifs. Nous nous contentons de préciser brièvement comment la TST dans la structuration de son fonctionnement prend en considération les difficultés relatives à l'implémentation.

Un modèle sens-texte comprend deux composantes. La première est une composante déclarative qui comprend, à son tour, d'une part un dictionnaire constitué un répertoire de toutes les significations lexicales d'une langue donnée ainsi que des lexèmes correspondants et décrivant, entre autres, les phénomènes syntaxiques liés au régime de l'unité lexicale, et d'autre part, un ensemble de grammaires équatives assurant la transition d'un niveau à l'autre.

³⁴ Une RMorphP d'un mot-forme est le nom du lexème auquel le mot-forme appartient muni de toutes ses valeurs flexionnelles. Par exemple, *BOIRE* est un lexème tandis que *boit*, *buvons*, *bu* sont des mots-formes.

³⁵ Notons que, contrairement à l'approche chomskyenne où les arbres de constituants représentent les seules structures syntaxiques, la TST possède deux types de structures : un arbre de dépendance pour les fonctions syntaxiques et une chaîne pour la linéarisation. Par conséquent, les deux tâches sont séparées et sont vues sous des angles différents.

Puisque la TST postule sept niveaux de représentation, elle possède six grammaires de transition. L'autre composante représente un ensemble de procédures servant à activer les règles déclaratives dans le cadre de l'écriture d'un programme informatique³⁶. Dans la présente étude, nous avons tenté de décrire certains phénomènes syntaxiques liés au régime du verbe en arabe. Ensuite, nous nous sommes penchée sur les deux interfaces en contact, à savoir l'interface syntaxe-morphologique ainsi que l'interface syntaxe-sémantique. Ce dernier point est abordé dans une étude contrastive avec le français.

A travers cette brève description de la TST, nous avons voulu montrer la bonne adéquation de cette approche pour le développement d'un système de génération multilingue par rapport à ses principes fondateurs, son architecture et sa fonctionnalité.

Passons maintenant à la définition de certaines notions à la base de la description syntaxique présentée dans la deuxième et troisième parties.

3. La définition de quelques termes linguistiques

Comme nous venons de le souligner, la TST est basée sur une grammaire de dépendance. Elaborer une bibliothèque de fonctions syntaxiques pour la TST signifie principalement faire l'inventaire des relations de dépendance syntaxique de surface utilisées dans la SSyntS des phrases arabes. Pour cela, nous allons tout d'abord introduire les notions de dépendance linguistique (sous-section 3.1) et de fonction syntaxique (sous-section 3.2). Ensuite, nous donnerons la définition de quelques termes correspondants : les parties du discours (sous-section 3.3), la signification flexionnelle (sous-section 3.4) et la valence (sous-section 3.5). Finalement, nous présenterons le phénomène de translation (sous-section 3.6).

3.1. La dépendance

Cette sous-section est consacrée à la notion de dépendance en linguistique. Au début, nous précisons la place de l'approche dépendancielle dans la description syntaxique par rapport aux autres approches (sous-sous-section 3.1.1). Ensuite, nous montrons comment la notion de dépendance est perçue dans le cadre de la TST (sous-sous-section 3.1.2).

3.1.1. Les représentations de la structure syntaxique de la phrase

La plupart des théories linguistiques sont d'accord sur le fait qu'il existe une organisation entre les mots de la phrase et qu'il est possible de la présenter sous forme de structure. Les deux principales structures de représentation sont la structure syntagmatique et la structure de dépendance. L'idée d'une grammaire de dépendance (DG³⁷ dorénavant) est que les mots dans la phrase dépendent les uns des autres ; et l'idée d'une grammaire

³⁶ Pour la composante procédurale, citons les travaux de :

- Polguère, A. (1990). *Structuration et mise en jeu procédurale d'un modèle linguistique déclaratif dans un cadre de génération de texte*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal.
- Nasr, A. (1996). *Un modèle de reformulation automatique fondé sur la Théorie Sens-Texte – Application aux langues contrôlées*, Thèse de doctorat, Université Paris 7, Paris.
- Kahane S. ; Lareau, F. (2005). « Grammaire d'Unification Sens-Texte : modularité et polarisation » In Actes de TALN-2005 tenue à Dourdan, 6-10 juin 2005.

³⁷ De l'anglais *Dependency Grammar*. Nous optons pour les sigles anglais vu qu'ils se sont bien installés dans la tradition linguistique.

syntagmatique (PSG dorénavant, de l'anglais *Phrase Structure Grammar*) est que les mots se rassemblent en constituants et que chaque constituant doit avoir une tête.

L'usage de dépendances dans la description des langues naturelles est beaucoup plus ancien que celui de la structure syntagmatique. Il remonte au moins à Panini en Inde, il y a 2600 ans³⁸, qui distingue trois types de dépendance : sémantique, syntaxique et morphologique. Les grammairiens arabes du 8^{ème} siècle, comme Sibawayh, distinguent gouverneur et gouverné en syntaxe³⁹ pour formuler des règles d'ordre des mots et de régime⁴⁰. Les grammairiens latins du 12^{ème} siècle ont aussi reconnus les structures de dépendance et de détermination⁴¹. Au 19^{ème} siècle, les grammaires scolaires de l'anglais ont enseigné l'analyse de la phrase sous forme de diagramme basé sur la dépendance. Mais la première théorie linguistique relativement formelle et sophistiquée basée sur la dépendance est celle de Lucien Tesnière développée au cours des années 30, en France. Elle fut publiée en 1959, après sa mort, sous le nom de *Éléments de syntaxe structurale*. Son diagramme appelé *stemma* est largement utilisé dans le cadre des DG. Il s'agit d'une structure arborescente non ordonnée. En effet, c'est à Tesnière qu'on doit la dissociation entre syntaxe et linéarisation. La figure suivante présente un stemma :

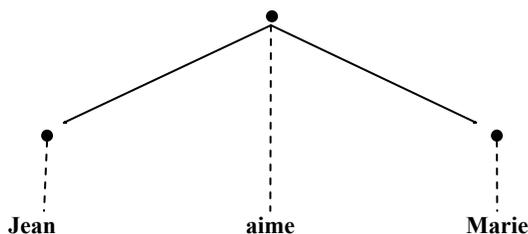


Figure 6 : Représentation sous forme de stemma

Dans les années 60, Hays développe la première grammaire de dépendance. Les DG se sont ensuite développées partout en Europe ; citons entre autres *Case Grammar*, développée principalement par Anderson, *Word Grammar*, développée par Hudson, *Dependency unification Grammar*, de Hellwig, *Functional-Generative Description*, de Sgall, *Lexicase*, de Starosta, ainsi que le Modèle Sens-Texte de Mel'čuk, présenté dans la section précédente.

La représentation syntaxique d'une phrase par une structure syntagmatique, quant à elle, ne s'est développée qu'au 20^{ème} siècle avec Bloomfield (1933)⁴² et les travaux des distributionnalistes. Les années 60 et 70 témoignent de la montée de la grammaire générative et transformationnelle de Chomsky (1957, 1965)⁴³. Les années 80 voient l'introduction de l'usage de la dépendance syntaxique dans des grammaires syntagmatiques telles LFG, GPSG,

³⁸ BHARATI, A. ; CHAITANYA, V. ; SANGAL, R. (1995). *Natural Language Processing : A Paninian Perspective*, India : Prentice Hall.

³⁹ A vrai dire, la notion de syntaxe n'était pas assez explicite dans leur description. Ils se sont basés sur des dépendances morpho-sémantiques et des critères de précédence linéaire, comme on le verra plus loin.

⁴⁰ OWENS, J. (1988). *The Foundations of Grammar : An Introduction to Mediaeval Arabic Grammatical Theory*, Amsterdam : Benjamins, pp. 79-81.

⁴¹ PERCIVAL, W. Keith. (1990). "Reflections on the History of Dependency Notions in Linguistics." In *Historiographia Linguistica*, vol. 17, pp. 29-47.

⁴² BLOOMFIELD, L. (1969 [1933]). *Language*, Londres : George Allen & Unwin.

⁴³ CHOMSKY N. (1957). *Syntactic Structure*, Cambridge : MIT Press.

CHOMSKY N. (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge : MIT Press.

HPSG et TAG sous la forme plus ou moins variée de cadres de sous-catégorisation ou de régimes.

Une structure de dépendance est constituée de nœuds représentant les mots avec leurs catégories grammaticales, tandis que les arcs orientés précisent la fonction du dépendant syntaxique par rapport à son gouverneur. Les arcs ne sont pas linéairement ordonnés. Par conséquent, les deux arbres suivants sont équivalents :

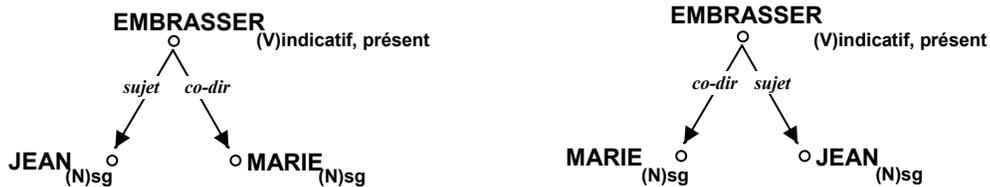


Figure 7 : Structure syntaxique d'une phrase constituée d'un verbe à deux actants

La structure syntaxique comprend uniquement l'information relative au lien entre la tête et ses dépendants. Le rassemblement en constituants n'est pas explicité par les nœuds non terminaux. Ainsi à cette structure aurait pu correspondre les six ordres logiques présentant les permutations des trois éléments :

JEAN_{(N)SG} EMBRASSER_{(V)actif,ind,présent} MARIE_{(N)SG}
 JEAN_{(N)SG} MARIE_{(N)SG} EMBRASSER_{(V)actif,ind,présent}
 EMBRASSER_{(V)actif,ind,présent} JEAN_{(N)SG} MARIE_{(N)SG}
 EMBRASSER_{(V)actif,ind,présent} MARIE_{(N)SG} JEAN_{(N)SG}
 MARIE_{(N)SG} JEAN_{(N)SG} EMBRASSER_{(V)actif,ind,présent}
 MARIE_{(N)SG} EMBRASSER_{(V)actif,ind,présent} JEAN_{(N)SG}

Or, les règles de la syntaxe française ne permettent pas toutes ces permutations. Des contraintes sur l'ordre linéaire sont ainsi encodées par le nom des fonctions syntaxiques afin d'assurer le regroupement en constituants et permettre la gestion de l'ordre des mots dans la phrase.

A l'opposé, les règles syntagmatiques donnent à la fois l'information sur la dépendance (la tête syntagmatique constitue le gouverneur syntaxique des autres membres du syntagme) et l'information sur le regroupement des éléments en constituants ainsi que leur ordre linéaire. Une structure syntagmatique **pure** encodant uniquement le regroupement en constituants est impossible. Une règle syntagmatique s'écrit sous forme d'une règle de réécriture hors contexte (CFG). En voici un exemple :

$S \rightarrow GN\ GV$
 $GV \rightarrow V\ GN$

Il est vrai que les règles de réécriture constituent un outil important grâce à leurs propriétés mathématiques et computationnelles bien connues ainsi que grâce à la disponibilité des différents algorithmes ; mais elles présentent de grands inconvénients à cause de leur forte dépendance à la langue en question et de la particularité des constructions. Le résultat des règles de réécriture peut être aussi représenté sous la forme d'une structure arborescente dont les nœuds terminaux représentent les mots de la phrase dans l'ordre. Ainsi le contenu de notre arbre de dépendance se présente-t-il sous la forme d'un arbre syntagmatique comme suit :

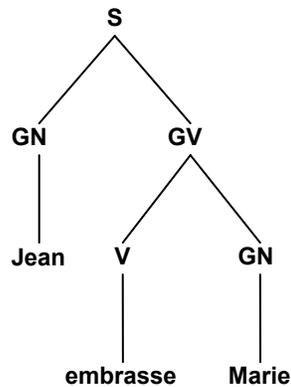


Figure 8 : Représentation syntagmatique de la phrase *Jean embrasse Marie*

Cette structure dit plusieurs choses :

- 1) Elle détermine la tête syntaxique de la phrase (S) : une proposition canonique contient un verbe fini qui est l'élément principal.
- 2) Elle détermine les arguments syntaxiques (*valents*⁴⁴) du verbe : le verbe a un *sujet* et un *complément*.
- 3) Elle précise la catégorie grammaticale des mots et le regroupement en syntagmes : le sujet et le complément sont des *groupes nominaux*.
- 4) Elle indique une règle d'ordre : le sujet se place avant le verbe et le complément se place après.

Cette grammaire assure d'une part la bonne formation de la structure et d'autre part indique l'ordre des mots. Mais, dans la pratique, les règles font face à beaucoup d'exceptions, dont en voici quelques unes⁴⁵ :

- Une phrase canonique ne contient pas nécessairement un verbe fini comme tête. Ces phrases n'ont pas de verbe : « Heureusement que tout n'est pas parfait », « Voilà un autre exemple ».
- Un verbe fini n'a pas nécessairement un sujet, comme c'est le cas pour l'impératif « partez ». Il y a aussi les langues pro-drop où le sujet n'est pas systématiquement réalisé.
- Les actants du verbes ne sont pas nécessairement des groupes nominaux, comme dans les exemples suivants : « *Voler* est interdit », « Je veux *partir* », « *Que tu partes* m'inquiètes ».
- Quant à la linéarisation, le sujet ne se place pas nécessairement avant le verbe et le complément après, comme dans la phrase : « Le livre que lit *Marie* à sa sœur ». Conformément à une grammaire syntagmatique, on a ici un constituant discontinu ; la description d'une langue à ordre libre avec de telles règles s'avère d'une grande difficulté.

⁴⁴ Voir infra.

⁴⁵ Les exemples cités sont largement basés sur les notes du cours « *Modélisations des langues : mots et grammaire* » de Sylvain Kahane à l'université de Paris X, premier semestre de l'année 2004-2005. Cf. aussi Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette, et Lefeuve, F. (1999). *La phrase averbale en français*, Paris : L'Harmattan.

Le brouillage et les mouvements ont fait couler beaucoup d'encre dans les divers cadres ; cependant, il s'agit d'un problème de formalisme avant d'être un phénomène linguistique.

Il est vrai qu'il y a toujours la possibilité d'ajouter d'autres règles de réécriture afin de gérer les exceptions ; mais cela ne va pas sans une complexification des catégories.

Résumons : un arbre de dépendance a pour seule tâche d'encoder et d'étiqueter le lien entre les mots de la phrase. Par contre, un arbre syntagmatique doit encoder toutes les informations pertinentes de la phrase, c'est pourquoi l'arbre syntagmatique est par principe ordonné et projectif.

De nombreuses études ont tenté de rapprocher les DG des CFG en mettant des restrictions sur les linéarisations sur les DG, entre autres (Hays 1964), (Gaifman 1965) et (Robinson 1970). Nous nous contentons d'un aperçu de la place de la dépendance dans la description grammaticale pour montrer comment elle est présentée en TST.

3.1.2. La notion de dépendance en TST

Dans cette sous-section, nous voulons faire le point sur le traitement de la dépendance en TST. Mel'čuk⁴⁶ donne une définition formelle de la notion. Elle est ainsi définie comme une relation anti-symétrique : un élément présuppose l'existence d'un autre mais pas l'inverse. Elle est signalée par une flèche orientée ($X \rightarrow Y$) signifiant que Y dépend de X, autrement dit, que X est le gouverneur (G) de Y et Y est le dépendant (D) de X. Trois types de dépendance sont reconnus en TST, et nous allons les présenter dans l'ordre suivant : d'abord, la dépendance sémantique, ensuite la dépendance morphologique et, finalement, la dépendance syntaxique.

La dépendance sémantique repose en partie sur le formalisme du calcul des prédicats. Il s'agit d'une relation prédicat-argument. Une unité sémantique, ou un « sémantème », S_2 dépend sémantiquement d'une autre unité sémantique S_1 dans une représentation donnée, si S_1 est un prédicat et S_2 son argument dans la phrase signifiant ' S_1 ' (' S_2 ') ou (S_1 -sém $\rightarrow S_2$). L'arc reliant le prédicat à l'argument porte le numéro de l'argument, et le dépendant sémantique est appelé l'Actant sémantique. La dépendance sémantique est anti-symétrique : que S_2 dépende sémantiquement de S_1 implique nécessairement que S_1 ne dépend pas de S_2 . Elle est anti-réflexive : une unité sémantique ne peut pas être son propre argument. Elle porte un numéro distinguant le rôle sémantique de l'argument. La dépendance ne présuppose pas l'unicité du gouverneur : une même unité sémantique peut dépendre sémantiquement de plusieurs autres. Elle couvre toutes les unités sémantiques de la représentation pour former un graphe connexe. Une description en termes de dépendance sémantique est possible pour toute langue naturelle.

Le second type de dépendance est la dépendance morphologique. Un mot-forme m_2 dépend morphologiquement d'un mot-forme m_1 dans une phrase donnée (m_1 -morph $\rightarrow m_2$) si au moins une caractéristique ou valeur flexionnelle de m_2 est déterminée par m_1 . Comme la dépendance sémantique, la dépendance morphologique est anti-symétrique⁴⁷, anti-réflexive et

⁴⁶ MELČUK, I. (2003). « Dependency in Linguistic Description », In l'Université de Montréal. L'observatoire de la linguistique Sens-Texte. Site de l'OLST de l'université de Montréal, [En ligne] <http://www.olst.umontreal.ca/pdf/Dependency.pdf> (dernière consultation le 2 mai 2005).

⁴⁷ Il existe néanmoins des cas où la dépendance morphologique est réciproque. Par exemple, en arabe, et dans les langues à cas d'une manière générale, le verbe impose le nominatif au sujet et le sujet impose l'accord au verbe.

ne présuppose pas l'unicité du gouverneur. Elle porte un nom correspondant à la catégorie flexionnelle du mot-forme m_2 . Elle ne doit pas nécessairement couvrir tous les mots-formes de la phrase et ne figure pas dans toutes les langues. La dépendance morphologique comprend les liens d'accord, de régime et de congruence⁴⁸.

Le troisième type est la dépendance syntaxique (DSynt). C'est à ce type que réfère, par défaut, la notion de dépendance en linguistique. On a vu qu'en TST, la DSynt se présente sous forme d'un arbre, vu que la structure arborescente constitue la forme intermédiaire la plus convenable entre le graphe sémantique et la chaîne morphologique. La structure arborescente présuppose l'unicité du gouverneur syntaxique : chaque mot-forme ne peut dépendre syntaxiquement que d'un seul mot-forme, jusqu'à arriver, au sommet, à un mot-forme qui ne dépend syntaxiquement de rien et dont dépendent directement ou indirectement tous les autres mots-formes de la phrase. Il s'agit du **prédicat syntaxique**. Ce rôle est généralement rempli par un verbe fini⁴⁹. Les branches de l'arbre syntaxique constituent des relations binaires (entre gouverneur et gouverné), anti-symétriques et anti-réflexives. Ce sont les relations syntaxiques de surface (RelSyntS), ou les fonctions syntaxiques, qui seront définies dans la sous-section suivante.

3.2. Les fonctions syntaxiques

Dans cette sous-section, nous présentons la notion de fonction syntaxique (3.2.1), puis nous montrons comment les identifier (3.2.2) et comment déterminer les dépendants d'une fonction donnée (3.2.3) ainsi que ses propriétés linguistiques (3.2.4) et ses propriétés formelles (3.2.5). Finalement, nous passons en revue les différents types de fonctions syntaxiques (3.2.6). C'est sur les points développés dans cette section que sera établi l'inventaire des fonctions syntaxiques de l'arabe.

3.2.1. La notion de fonction syntaxique

Un arbre de dépendance syntaxique a besoin d'étiquetage afin de distinguer les dépendants d'un même mot et de rassembler les dépendants qui ont un comportement syntaxique similaire. Cet encodage du lien de dépendance entre les mots de la phrase constitue la fonction ou la relation syntaxique. Par « relation », on réfère au lien entre gouverneur et dépendant et par « fonction », on réfère au rôle rempli par un dépendant dans le régime du gouverneur. Cette notion occupe une place fondamentale dans la théorie de Tesnière. Elle est incontournable pour la description syntaxique dans le cadre d'une DG. Elle a aussi trouvé une place dans de nombreuses théories issues de la grammaire syntagmatique, notamment LFG et HPSG. A propos de la notion de fonction, Tesnière dit « La **syntaxe structurale** est en même temps la **syntaxe fonctionnelle** et (...) comme telle, elle aura essentiellement à étudier les différentes **fonctions** nécessaires à la vie de la phrase »⁵⁰.

⁴⁸ La congruence réfère au choix lexical du pronom, déterminé en fonction soit des grammèmes flexionnels, soit de la classe d'accord du mot repris par le pronom.

⁴⁹ La valence active du verbe détermine donc l'organisation syntaxique de la phrase. Néanmoins, il existe dans certaines langues des phrases sans tête verbale, et dans ce cas le nœud tête est occupé par le prédicat syntaxique principal de la phrase quelque soit sa classe syntaxique. La notion de valence sera présentée plus loin.

⁵⁰ TESNIERE, L. (1953, 1988). *Elément de syntaxe structurale*, Paris: Editions Klincksieck. p. 39 (c'est l'auteur qui souligne).

Bien que la notion de fonction syntaxique soit universelle, les fonctions syntaxiques elles-mêmes ne le sont pas. Aussi décrire la syntaxe d'une langue \mathcal{L} implique-t-il d'établir un inventaire des fonctions syntaxiques utilisées dans celle-ci. Le grammairien doit donc tout d'abord décider du nombre des fonctions syntaxiques à décrire. Kahane (2001) met l'accent sur la difficulté de cette tâche :

« L'une des principales difficultés pour décider combien de fonctions syntaxiques il est nécessaire de considérer est qu'on peut toujours attribuer une propriété particulière à la catégorie du dépendant ou du gouverneur (...) plutôt qu'à l'étiquette de la relation de dépendance entre eux. Quitte à multiplier les catégories syntaxiques, il est formellement possible de limiter l'étiquetage des relations à un simple numérotage (il faut quand même garder un minimum pour distinguer entre eux les différents compléments du verbe). Il semble donc difficile d'établir des critères exacts pour décider si deux dépendances doivent ou non correspondre à la même fonction et il est nécessaire de prendre en compte l'économie générale du système en cherchant à limiter à la fois le nombre de catégories syntaxiques et le nombre de fonctions syntaxiques et à chercher la plus grande simplicité dans les règles grammaticales. On attribuera donc à la catégorie syntaxique les propriétés intrinsèques d'une lexie (c'est-à-dire qui ne dépendent pas de la position syntaxique) et à la fonction les propriétés intrinsèques d'une position syntaxique (c'est-à-dire qui ne dépendent pas de la lexie qui l'occupe). »⁵¹

Pour distinguer les différents types de fonctions syntaxiques, les grammairiens s'appuient sur des critères morphologiques, positionnels, transformationnels, catégoriels, sémantiques, etc. afin de dégager les propriétés discernables de telle et de telle fonction. En français, la cliticisation, à titre d'exemple, est une des opérations les plus utilisées pour délimiter certaines fonctions syntaxiques. Par exemple, dans *Jean mange la pomme*, on définit *la pomme* comme un élément de la phrase remplissant la fonction syntaxique complément d'objet direct (COD) car il est remplaçable par le clitique objet *la*. Par contre, dans *Jean mange le soir*, on ne définit pas *le soir* comme un élément remplissant la fonction syntaxique COD car il n'est pas remplaçable par un pronom objet.

Quelles sont les propriétés syntaxiques susceptibles d'aider à identifier et délimiter les fonctions syntaxiques ? Quelle est la hiérarchie des tests syntaxiques ? Ces questions sont abordées par peu d'études ; citons entre autres les travaux menés, dans le cadre de l'approche pronominale, par Benveniste et Eynde (1976, 1978 et 1984)⁵² ainsi que l'étude d'Iordanskaja et Mel'čuk (2000)⁵³ menée dans le cadre de la TST sur les relations syntaxiques du français pour le verbe. Nous avons rencontré, au cours de nos lectures sur les travaux de descriptions

⁵¹ Kahane, (2001), "Grammaires de dépendance formelles et théorie Sens-Texte", *Actes de TALN 2001*, Tours, France, 2-5 juillet 2001. p 7, **In** Université François-Rabelais. Laboratoire Informatique. *Site Laboratoire d'Informatique de l'Université François-Rabelais de Tours*, [En ligne] http://www.li.univ-tours.fr/taln-recital-2001/Actes/tome2_PDF/partie1_tutoriels/tut2_p17_76.pdf (dernière consultation le 25 avril 2005).

⁵² - Blanche-Benveniste, Claire ; Eynde, Karel van den (1976). *Syntaxe et mécanismes descriptifs : présentation de l'approche pronominale*. Preprint numéro 37, Département de Linguistique, Leuven.

- Blanche-Benveniste, Claire ; Eynde, Karel van den (1978). « Syntaxe et mécanismes descriptifs : présentation de l'approche pronominale » **In** *Cahiers de Lexicologie*, numéro 32, pp. 3-27.

- Blanche-Benveniste, C. et al. (1984). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris : SELAF.

⁵³ Iordanskaja, L. ; Mel'čuk, I. (2000). « Towards establishing an inventory of Surface-Syntactic Relations : Valency-Controlled Surface-Syntactic Dependents of the French Verb », **In** *l'Université de Montréal. L'observatoire de la linguistique Sens-Texte*. Site de l'OLST de l'université de Montréal, [En ligne] <http://www.olst.umontreal.ca/pdf/SSyntRels.pdf> (dernière consultation le 25 avril 2005).

syntaxiques, beaucoup de confusions entre les notions de fonction syntaxique et de regroupement en constituants. Or, la détermination de la fonction et la précision des différents types de constructions susceptibles d'exprimer une fonction syntaxique donnée nous semblent être deux tâches distinctes. Dans l'approche TST, cette distinction est mise en évidence. Nous allons montrer comment l'identification d'une fonction ou relation syntaxique a lieu, puis comment faire la liste des dépendants de la relation. La présentation est basée sur l'article précité d'Iordanskaja et Mel'čuk.

3.2.2. Le processus d'identification d'une relation syntaxique.

Le processus d'identification d'une relation syntaxique a lieu comme suit :

Dans un premier temps, il faut déterminer si deux mots sont connectés directement ou pas. Il existe un lien direct de dépendance syntaxique entre deux mots de la phrase si la position linéaire de l'un est établie par rapport à l'autre et si les deux mots forment une unité prosodique ou peuvent former une unité prosodique avec d'autres mots. C'est pourquoi en présentant les relations syntaxiques d'usage en arabe, nous allons indiquer le positionnement des éléments, les uns par rapport aux autres. Ceci dit, il n'empêche que le processus de linéarisation est beaucoup plus compliqué. Le contexte et d'autres facteurs peuvent régir l'ordonnancement des mots.

Ensuite, il faut distinguer le gouverneur et le gouverné. Le mot qui détermine beaucoup plus les propriétés du syntagme domine syntaxiquement l'autre. Dans un syntagme X-synt-Y, le gouverneur syntaxique est celui dont la valence passive⁵⁴ permet de déterminer la valence passive de tout le syntagme. Si la valence passive ne permet pas de préciser le gouverneur syntaxique, on a recours, tout d'abord, à la morphologie : le gouverneur est le mot qui contrôle la flexion d'autres mots en dehors du syntagme, ou dont la flexion est contrôlée par de tels mots. Le gouverneur syntaxique constitue dans ce cas le point de contact morphologique du syntagme. Cependant, les choses ne sont pas aussi évidentes. Par exemple, c'est le sujet qui contrôle la flexion de l'attribut et du coprédicat sujet, or ce n'est pas lui le gouverneur mais le verbe. Pareil pour le complément d'objet direct qui contrôle la flexion du coprédicat objet. Si la morphologie aussi ne permet pas d'établir la dominance syntaxique, on a recours au contenu sémantique du syntagme : X est le gouverneur syntaxique de Y si X-synt-Y signifie '(une sorte/ une instance de X)' plutôt qu'(une sorte/ une instance de Y)'. C'est le cas, par exemple avec le verbe, puisque la dépendance morphologique est ignorée et on a directement recours à la dépendance sémantique pour déterminer le gouverneur.

Finalement, il faut grouper les dépendants syntaxiques et étiqueter la relation. Chaque relation syntaxique est identifiée par un nom référant à une famille de constructions syntaxiques d'une langue donnée⁵⁵. Ses dépendants possèdent en commun certaines propriétés linguistiques et ont des comportements syntaxiques similaires. Pour dire que tel et tel mot (ou construction) entretient la même relation syntaxique avec le même gouverneur, il faut qu'il remplisse certains critères. Si l'un de ces critères n'est pas satisfait la relation syntaxique doit être divisée en deux voire même plus. C'est pourquoi, dans les deux prochaines parties, en

⁵⁴ La valence passive d'un mot correspond à sa distribution syntaxique, plus de détails sont donnés plus loin.

⁵⁵ La RelSyntS représente un composant du signe linguistique, il s'agit du signifié saussurien de chaque construction de la famille, le signifiant étant la construction en question.

décrivant chaque relation syntaxique, nous présenterons les différents types d'éléments aptes à être le dépendant.

3.2.3. Les critères de délimitation d'une famille de constructions dépendanciennes

Dans l'approche TST, une fonction syntaxique est établie à partir des constructions correspondantes, c'est-à-dire des similarités typologiques. Les critères de délimitation d'une famille de constructions dépendanciennes sont :

Premièrement, une même relation syntaxique ne doit pas décrire deux syntagmes qui contrastent sémantiquement et se distinguent seulement par des moyens d'expressions tels l'ordre des mots, la prosodie ou les grammèmes syntaxiques. Ce critère correspond au *test de paire minimale* employé en phonologie, morphologie et sémantique.

Deuxièmement, toute relation syntaxique r doit avoir un dépendant prototypique D appartenant à une classe syntaxique donnée, telle que ce D soit accepté par tout gouverneur possible de r . Si un autre élément peut remplacer D sans affecter le bien formé syntaxique, alors, les deux éléments appartiennent à la famille de constructions de la relation syntaxique en question. Ce critère correspond au *test de substitution*⁵⁶.

Ajoutons à ceci qu'il faut déterminer s'il s'agit d'une relation itérable ou pas dans la description d'une relation syntaxique : une relation est non itérable si et seulement si il n'y a qu'une seule branche nommée r sortant de tout G . Une relation est itérable si et seulement si plusieurs branches nommées r sortent de G et que leur nombre est théoriquement non limité. Ce critère correspond au *test de cooccurrence*.

Bref, pour déterminer les différentes relations syntaxiques d'une langue \mathcal{L} , trois critères sont à respecter:

1. Assurer la préservation des contrastes apparaissant au niveau sémantique.
2. S'assurer que toutes les constructions peuvent être représentées par la même relation.
3. S'assurer que les relations syntaxiques qui partagent le même gouverneur syntaxique sont combinables, ce qui mènera assurément à une formulation de contraintes sur la combinaison des relations.

⁵⁶ Le premier à formaliser la substitution des sous-arbres syntaxiques comme critère de distinction des relations syntaxiques est J. Kunze. Il l'a définie comme suit :

Soit une langue \mathcal{L} . Dans \mathcal{L} , soit les lexèmes $L_{(X)}$ et $L_{(Y)}$ des classes syntaxiques X et Y , $\Delta_{(Z)}$ et $\Delta_{(W)}$ des configurations syntaxiques complètes ayant pour nœud tête les lexèmes $L_{(Z)}$ et $L_{(W)}$, et une relation syntaxique r . Cette r possède la *propriété de Kunze* si et seulement si pour toute paire de configurations syntaxiques $L_{(X)}-r \rightarrow \Delta_{(Z)}$ et $L_{(Y)}-r \rightarrow \Delta_{(W)}$, remplacer $\Delta_{(Z)}$ par $\Delta_{(W)}$ et vice versa n'affecte pas le bien-formé syntaxique de la proposition.

Dans Iordanskaja & Mel'čuk (2000), cette propriété ayant été jugée si rigide qu'elle empêche la réalisation de certaines généralisations souhaitées, une autre propriété plus faible, la *quasi-propriété de Kunze*, a été proposée : une relation syntaxique r possède la quasi-propriété de Kunze si et seulement si il existe dans \mathcal{L} une classe syntaxique X , outre les pronoms de substitution et telle que pour toute configuration syntaxique $L-r \rightarrow \Delta_{(Y)}$, remplacer $\Delta_{(Y)}$ par $\Delta_{(X)}$ (mais pas nécessairement vice versa) dans toute structure syntaxique n'affecte pas son bien-formé syntaxique. L'élément $\Delta_{(X)}$ accepté par tout G de la relation constitue son D PROTOTYPIQUE.

3.2.4. Les propriétés linguistiques d'une relation syntaxique

La relation syntaxique en tant que composante de la représentation d'un niveau intermédiaire possède trois facettes :

Premièrement, elle est générée directement à partir de la structure syntaxique profonde. Elle est donc mise en correspondance avec un rôle sémantique déjà rempli dans la structure profonde par une relation syntaxique profonde. Signalons que dans la description de la syntaxe arabe que nous avons menée, les relations syntaxiques sont directement mises en correspondance avec le niveau sémantique et non pas avec le niveau de syntaxe profonde par respect des critères d'identification et de délimitation liés à la sémantique. Une correspondance avec le niveau de syntaxe profonde reste envisageable et facile à effectuer

Deuxièmement, elle permet la vérification du bien-formé de la structure syntaxique de surface.

Troisièmement, elle assure une génération de l'ordre des mots dans l'interface syntaxe-morphologie.

Une relation syntaxique possède, donc, trois types de propriétés :

- a. des propriétés syntactico-sémantiques dues à la correspondance avec un niveau de syntaxe profonde, en correspondance à son tour avec un niveau sémantique,
- b. des propriétés purement syntaxiques qui elles, proviennent de la SSyntS,
- c. des propriétés syntactico-morphologiques qui seront exprimées dans la SMorphP.

Ces propriétés présentent l'ensemble de paramètres nécessaires pour décrire les relations syntaxiques d'une langue donnée. Le critère de similarité des propriétés linguistiques est formulé comme suit : Tout D d'une RelSyntS r (1) doit partager un sous-ensemble de propriétés avec le D` prototypique de r et (2) ne doit contredire aucune propriété de r . Ainsi, les propriétés distinctives sont les seules présentées pour délimiter les relations syntaxiques.

3.2.5. Les propriétés formelles d'une relation syntaxique

Les RelSyntS correspondent aux éléments de la phrase dans la grammaire traditionnelle et forment la même hiérarchie qu'eux. Chaque relation se distingue par un nom. Une RelSyntS possède les propriétés logiques suivantes⁵⁷ :

1. La DSynt est anti-symétrique : $X\text{-synt}\rightarrow Y$ implique $\neg(X\leftarrow\text{synt}\text{-}Y)$. Vu que $X\text{-synt}\rightarrow Y$ signifie que Y se positionne linéairement par rapport à X, il serait paradoxal de dire que X est linéarisé par rapport à Y.
2. La DSynt est anti-réflexive : un mot-forme ne peut pas être linéarisé par rapport à lui-même.
3. La DSynt est anti-transitive : dans une phrase donnée, $X\text{-synt}\rightarrow Y$ et $Y\text{-synt}\rightarrow Z$ implique $\neg(X\text{-synt}\rightarrow Z)$ sinon le principe d'unicité du gouverneur sera violé.

⁵⁷ Les propriétés logiques des relations syntaxiques ainsi que la définition de dépendance syntaxique de surface sont présentées dans MEL'ČUK (1988 et 2003). La liste donnée est non exclusive.

4. La DSynt présuppose l'unicité du gouverneur : un mot-forme ne peut dépendre syntaxiquement que d'un seul mot-forme, ou peut être indépendant s'il s'agit de la tête de l'arbre syntaxique.
5. La DSynt est universelle :
 - a. Elle est présente dans toutes les langues.
 - b. Elle apparaît dans toutes les phrases.
 - c. Elle couvre tous les mots-formes de la phrase et forme une structure connexe.

Ces propriétés de la DSynt découlent du fait que la structure syntaxique de surface est un arbre de dépendance obéissant aux principes suivants :

1. L'unicité du gouverneur : chaque nœud *sauf un* n'aura qu'un et un seul gouverneur syntaxique.
2. La présence d'une tête : pour chaque structure syntaxique de surface, il existe un et un seul nœud duquel dépendent directement ou indirectement tous les autres nœuds et qui ne dépend de rien.

L'ordre linéaire est calculé par des règles de la syntaxe en se basant sur les RelSyntS dans l'interface syntaxe-morphologie⁵⁸.

3.2.6. Les trois classes principales de relations de dépendance syntaxique

Il existe trois classes de relations de dépendance syntaxique : la complémentation, la modification et la coordination. Elles sont structurées comme suit :

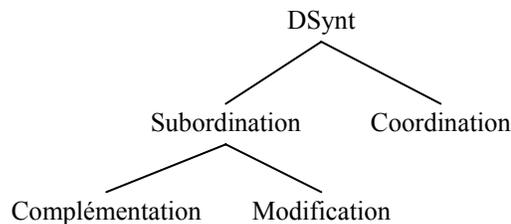


Figure 9 : Principales classes des RelSyntS

Cette classification est basée sur des critères sémantiques :

Premièrement, un mot X est un **complément** d'un mot Y si X est aussi le dépendant sémantique de Y : $Y\text{-synt} \rightarrow X$ et $Y\text{-sém} \rightarrow X$. On dit dans ce cas que X est l'actant syntaxique ou le valent⁵⁹ de Y. La complémentation est contrôlée par la valence active⁶⁰ du gouverneur syntaxique.

Deuxièmement, un mot X est un **modificateur** ou un attribut d'un mot Y si X est le gouverneur sémantique de Y : $Y\text{-synt} \rightarrow X$ et $Y \leftarrow \text{sém} - X$. La modification n'est pas contrôlée par la valence active du gouverneur syntaxique.

⁵⁸ La quatrième partie est consacrée à la gestion de l'ordre des mots en arabe dans une interface syntaxe-topologie.

⁵⁹ Voir sous-section (3.5).

⁶⁰ Voir sous-section (3.5).

Troisièmement, un mot X est le **conjonctif** d'un mot Y si et seulement si :

1. il n'existe aucune dépendance sémantique directe entre les deux mots,
2. X et Y sont, ou au moins peuvent être, les dépendants sémantiques du sémantème (et) ou d'un autre sémantème de signification parente,
3. X dépend syntaxiquement de Y.

Il existe deux types de coordination : asyndétique (sans conjonction) et syndétique (avec conjonction).

Pour établir l'inventaire des RelSyntS d'une langue il faut donc :

- ⇒ déterminer la catégorie syntaxique du gouverneur,
- ⇒ choisir les propriétés linguistiques qui serviront de paramètres pour décrire la RelSyntS,
- ⇒ préciser le dépendant prototypique.

Bref, faire la description syntaxique d'une langue \mathcal{L} dans le cadre d'une grammaire de dépendance signifie identifier et délimiter les fonctions syntaxiques ou les relations de dépendance syntaxique dans \mathcal{L} . Cet inventaire nécessite de :

- ⇒ répertorier les classes de mots ou les parties de discours existant dans la langue,
- ⇒ préciser les catégories flexionnelles (les signes grammaticaux) qui entrent en jeu pour chaque classe, tout cela dans le cadre d'une étude de la valence active de l'élément en question.
- ⇒ choisir les propriétés linguistiques qui serviront de paramètres pour décrire la valence contrôlée de cet ensemble de RelSyntS,
- ⇒ préciser le dépendant prototypique.

Aussi, dans les sous-sections (3.3), (3.4) et (3.5), introduisons-nous successivement les notions de classe syntaxique (= partie du discours), de signification grammaticale et de valence.

3.3. Les classes syntaxiques (les parties du discours)

La description d'une fonction syntaxique nécessite la détermination de la classe syntaxique à laquelle appartient le gouverneur ainsi que la liste des classes possibles du dépendant. Par conséquent, l'élaboration d'une grammaire pour une langue \mathcal{L} implique, tout d'abord, l'identification et la délimitation des classes de mots ou les parties du discours utilisées en \mathcal{L} . Or, la nature et le nombre des parties du discours (PDD dorénavant) étaient et demeurent sujet de débats dans chaque langue. Dans cette sous-section, nous soulignons l'importance de la notion de PDD en grammaire (3.3.1), puis nous parlons brièvement de l'évolution de cette notion et de comment elle prête à confusion (3.3.2) ; finalement, nous présentons la classification de PDD proposée par Tesnière (3.3.3), qui est globalement respectée par la présente étude.

3.3.1. La notion de parties de discours (PDD)

Toute description syntaxique nécessite le recours à une classification des mots (lexicaux et grammaticaux) de la langue. Sans une telle classification, il est impossible de déterminer les relations de dépendance syntaxique entre les éléments de la phrase et de formuler des règles de combinaison des mots. La tradition grammaticale parle de parties du discours ; l'on parle aussi de catégories grammaticales ou de classes syntaxiques. A propos des catégories grammaticales, Tesnière dit :

*« La pensée ne peut saisir la complexité du monde extérieur qu'en jetant sur lui la trame d'un système d'idées générales appelées **catégories de la pensée**⁶¹. Par les catégories de la pensée, l'esprit humain amène le monde à sa propre mesure.*

*De même, sur le plan de la linguistique, le langage ne peut saisir la pensée qu'en jetant à son tour sur elle la trame d'un système de notions générales appelées **catégories grammaticales**. Par les catégories grammaticales, le langage amène la pensée à sa propre mesure.*

*Les catégories grammaticales concordent souvent avec les catégories de la pensée. Mais elles n'en restent pas moins sur un **plan essentiellement différent**. Les catégories de la pensée sont sur le **plan psychologique et logique**. (...) Les catégories de la grammaire sont au contraire sur le **plan de la linguistique**. Comme telles, elles peuvent varier considérablement d'une langue à l'autre. »⁶²*

En effet, les catégories grammaticales, tout en établissant des liens étroits avec le niveau sémantique⁶³, restent au niveau grammatical et par conséquent, sont intimement liées à la langue étudiée. Il est ainsi fréquent de trouver des catégories grammaticales dans une langue, qui n'existent pas dans l'autre. Les valeurs mêmes d'une catégorie donnée varient selon la langue. Par exemple, pour la catégorie nombre, certaines langues favorisent une répartition bipartite en singulier et pluriel tandis que d'autres favorisent une répartition tripartite en singulier, duel et pluriel, avec tout l'impact que cela peut avoir sur l'accord, que ce soit l'accord sujet-verbe ou l'accord adjectif-nom, ainsi que sur les valeurs des différents types de déterminants.

3.3.2. Histoire de la notion de parties du discours⁶⁴

La notion de classes syntaxiques ou de *parties de discours* remonte à la tradition grecque. Les noms des PDD commencèrent à apparaître en Grèce au IV^e siècle av. J.-C., ils n'étaient pas employés par des spécialistes de la grammaire, mais par des gens qui s'intéressaient au langage comme instrument de raisonnement et de persuasion⁶⁵ : les philosophes et les sophistes. Platon (428-348 av. J.-C.) fut le premier, semble-t-il, à avoir

⁶¹ C'est l'auteur qui souligne.

⁶² Tesnière, L. (5^{ème} édition, 1988). *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Editions Klincksieck, p. 48.

⁶³ « Les catégories grammaticales sont les chefs sous lesquels viennent s'ordonner dans chaque langue, selon son idiosyncrasie, les **idées** qu'elle a à exprimer. A ce titre, les catégories relèvent de la **sémantique** », Id., *ibid*, p. 49.

⁶⁴ L'histoire de la notion de parties du discours est basée, entre autres, sur les notes du cours « Des mots aux syntagmes » de Samvelian, *In Université de Paris III*, Site de l'Université de Paris III, [En ligne] http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/pages_personnelles/samvelian/cours/SLFJ3-2.ppt, (dernière consultation le 20 mars 2005).

⁶⁵ Le mot *logos* en grec désigne à la fois le discours et la raison.

réfléchi aux PDD. Il distingua les éléments de la phrase et introduisit la division fondamentale de la phrase grecque en composante nominale (nom ou *onoma*, ce dont on parle) et composante verbale (prédicat ou *rhêma*, ce qu'on en dit). Une proposition est obtenue par l'association d'un nom et d'un verbe, ou d'un nom et un adjectif. Aristote (384-322 av. J.-C.) tenta ensuite de dresser un inventaire des catégories universelles de la pensée. Il reprit la même analyse, en notant qu'en dehors de l'énoncé simple, on peut relier des énoncés et, par conséquent, il établit une troisième catégorie : la conjonction. C'est le mot (*sundésmos*) qui a servi plus tard à fabriquer le mot *conjonction*.

Les philosophes stoïciens (III^e-I^{er} siècle av. J.-C.) augmentèrent progressivement le nombre des parties du discours. Ils sont à l'origine de la distinction nom propre - nom commun parce que, pour eux, il était très important logiquement de distinguer entre un individu et une classe partageant des propriétés communes. Ils introduisirent le terme *d'arthron* (articulus, article), désignant à la fois le démonstratif et ce que nous appelons l'article. Ils reprirent le terme de *sundésmoi* (coniunctio, conjonction) pour lui faire jouer un rôle de pivot du raisonnement : une conjonction permet de joindre deux propositions simples pour faire un énoncé complexe, de type causal, hypothétique, etc. Mais ce sont les grammairiens alexandrins (III^e siècle av. J.-C. - II^e siècle ap. J.-C.) qui constituèrent une véritable grammaire de la langue grecque. Leur propos n'est plus philosophique, mais basé sur une réflexion linguistique approfondie et rigoureuse. Ce sont les premiers grammairiens de profession, les premiers à avoir exploré les analogies formelles et fonctionnelles pour regrouper les unités linguistiques en différentes classes. S'est ainsi fixé peu à peu un modèle de grammaire comportant huit parties du discours :

- le nom (*onoma*), avec comme subdivision la distinction entre nom propre et nom commun.
- le verbe (*rhêma*).
- le participe (*métokhê*), ainsi nommé parce qu'il *participe* du nom et du verbe, ayant à la fois une déclinaison et une conjugaison (des voix et des temps).
- l'article (*arthron*) qui comprend l'article défini et le pronom relatif.
- le pronom (*antónomia*) (à la place du nom).
- la préposition (*prothésis*) (le fait de placer devant).
- l'adverbe (*épirrhêma*) (ce qui est ajouté au verbe).
- la conjonction (*sundésmoi*) (ce qui lie avec).

La grammaire la plus connue, dans laquelle figure ce modèle, est la *Téchné Grammatikê* de Denys le Thrace (ou Dionysius Thrax), disciple du grammairien Aristarque et qui vivait à la fin du II^e siècle avant notre ère. On remarque l'absence des catégories adjectif et interjection. L'adjectif (*épathétos*) est considéré comme une subdivision du nom car il en a toutes les propriétés grammaticales (cas, genre, nombre). L'interjection (*interiectio*, mot que l'on jette au milieu de la phrase pour exprimer un sentiment) n'apparaît que dans la grammaire latine impériale (vers le III^e siècle ap. J.-C.). Le grammairien latin, Donat, (IV^e siècle ap. J.-C.) modifie la liste de Denys le Thrace et la répartit en :

A. Parties du discours « déclinables » :

- le nom (*nomen*) comprenant les noms substantifs et les noms adjectifs.
- le pronom (*pronomen*)
- le verbe (*uerbum*)
- le participe (*participium*)

B. Parties du discours « indéclinables » :

- l'adverbe (*aduerbium*)
- la conjonction (*coniunctio*)
- la préposition (*praepositio*)
- l'interjection (*interiectio*)

L'*adiectiuum* n'est qu'une subdivision du nom, et l'*articulus* un cas particulier du pronom. Ce n'est qu'en 1557 que l'*article* est ajouté à la liste de Donat par le grammairien français Robert Estienne, établissant ainsi neuf parties du discours. Quant à l'opposition nom substantif / nom adjectif (*nomen substantiuum* / *nomen adiectiuum*), elle ne sera faite qu'au Moyen Age comme distinction essentielle à l'intérieur du nom. Au XVII^e siècle, on opposait encore nom substantif à nom adjectif. C'est par souci de simplification que Lhomond, dans les années 1780, sépare l'adjectif du nom.

Actuellement, la syntaxe traditionnelle distingue *généralement* neuf classes de mots ou catégories grammaticales qu'elle retrouve dans la plupart des langues du monde : le verbe, le nom, l'adjectif (adjectif qualificatif et adjectif grammatical (le participe)), l'adverbe, l'article, la préposition, la conjonction, l'interjection et le pronom. Cette classification traditionnelle a subi l'assaut de beaucoup de reproches à cause de la disparité et de la non-hiérarchisation des critères appliqués. En effet, la classification traditionnelle s'appuie **simultanément** sur plusieurs caractères, elle est basée conjointement sur les quatre critères de la nature, de la fonction, de la position et de la forme. Le verbe, l'article et le nom sont nommés en considération de leur nature. L'adjectif, l'adverbe, le pronom et la conjonction sont nommés à partir de leur fonction : l'adjectif modifie le nom, l'adverbe modifie le verbe, le pronom remplace le nom et la conjonction relie les mots. La préposition et l'interjection sont nommées d'après leur position dans la phrase : la préposition se place devant le nom et l'interjection est interjectée dans la phrase⁶⁶. La répartition mots invariables vs. mots variables, quant à elle, est basée sur la forme des mots.

La rigueur scientifique exigerait des critères uniques et sûrs, de nature proprement syntaxique. Ces critères ont été tour à tour identifiés par les linguistes dans le domaine formel : parmi les plus importants, le critère distributionnel, le critère transformationnel et le critère fonctionnel. Sur ces critères ont été bâties des syntaxes différentes, qui s'opposent toutes à la syntaxe traditionnelle. Il n'est pas question, ici, d'approfondir un discours complexe sur la classification des mots mais juste d'indiquer certains critères utilisés dans ce domaine et qui peuvent servir de base pour une description plus *scientifique*.

Le critère distributionnel

Le premier critère est celui de la distribution des mots à l'intérieur de la chaîne parlée. C'est une méthode d'analyse typique de la linguistique structurale, née vers les années 30 avec Bloomfield (1933). Les parties du discours sont définies à travers leur position :

« *Tous les mots qui pourraient occuper le même ensemble de positions (...) doivent appartenir à la même partie du discours.* »⁶⁷

⁶⁶ C'est ainsi que Tesnière critique la classification traditionnelle.

⁶⁷ FRIES, C. C. (1952), *The Structure of English*, New York : éd. Harcourt.

Du point de vue distributionnel, un article, un pronom démonstratif, un possessif, par exemple, appartiennent à la même partie du discours puisque leur *distribution* est la même :

(1) *Cette* maison est magnifique.

Ta maison est magnifique

La maison est magnifique

Il faut souligner, à propos de la méthode distributionnelle, sa cohérence avec les principes généraux de l'analyse structurale : le même recours à la commutation, le même refus de se fonder sur le sens. Cette méthode a donné lieu à des descriptions variées de la part de différents linguistes, chacun élaborant une méthode spécifique pour isoler, par des commutations plus fines, les parties du discours.

Des objections ont été avancées contre l'approche distributionnelle, quant à son efficacité pour arriver à cerner vraiment toutes les différentes catégories et sous-catégories syntaxiques d'une langue. Par exemple, les pronoms personnels clitiques, comme *je, tu, il...* n'ont pas les mêmes propriétés distributionnelles que les noms. La description ainsi obtenue est très complexe, mais elle est aussi indiscernable : nous voyons les règles de distribution, mais nous ne savons rien sur les raisons sous-jacentes. Cette approche s'avère incapable d'expliquer pourquoi certains énoncés sont acceptables et d'autres ne le sont pas, ou bien pourquoi certains énoncés identiques du point de vue de la « distribution » et de la nature des constituants sont également valables, mais avec des sens différents. En tout cas, la méthode distributionnelle a un côté pratique intéressant : comme elle se base seulement sur les positions et sur des options d'acceptabilité booléennes, elle a une place importante dans les études informatiques du langage.

La syntaxe transformationnelle est née à partir de l'étude des problèmes que la syntaxe distributionnelle ne parvient pas à résoudre. Harris (1951) énonce sa théorie en stipulant que la syntaxe d'une langue est constituée d'un stock réduit de phrases de bases (*kernels*) qui seules reçoivent une interprétation sémantique. Toutes les autres phrases de la langue sont le produit d'opérations de transformation : déplacement, permutation, substitution, addition, élimination. Des objections ont été avancées mettant en cause les bases mêmes de cette théorie, essentiellement à propos de son refus de recourir au sens pour distinguer les transformations acceptables. La grammaire générative représente la variante la plus rigoureuse de la syntaxe transformationnelle. Elle a été élaborée principalement par Noam Chomsky avec des linguistes du Massachusetts Institute of Technology entre 1960 et 1965. La question des classes de mots à travers les langues ne faisait pas partie de leurs centres d'intérêt.

L'analyse distributionnelle est donc basée sur la détermination des rapports syntagmatiques et paradigmatiques d'une unité lexicale. Les rapports syntagmatiques réfèrent à tous les contextes dans lesquels une unité s'emploie. Les rapports paradigmatiques réfèrent aux relations d'équivalence entre une unité et toute autre qui pourrait lui être substituée un même contexte. Les unités lexicales qui sont en relations paradigmatiques avec une unité donnée ont les mêmes relations syntagmatiques qu'elle dans l'énoncé. Les unités qui n'ont pas les mêmes relations ne peuvent pas appartenir à la même classe paradigmatique.

Le critère fonctionnel

Martinet⁶⁸ crée lui aussi une théorie de la langue, centrée sur son fonctionnement. Il critique l'idée de la distribution comme étant un critère insuffisant pour bâtir une description de la langue. La transformation non plus : elle ne peut pas expliquer, sans un informateur, ni la raison des transformations, ni leur justesse. Martinet fonde sa syntaxe sur l'analyse des relations reliant les différents éléments de l'énoncé tout d'abord sur l'angle de la ***fonction***, puis de la ***distribution***.

Martinet distingue trois procédés syntaxiques fondamentaux, axés sur le type de relation que l'unité syntaxique (mot ou construction) entretient avec le reste de l'énoncé :

Tout d'abord, le critère de *l'autonomie* par rapport à l'énoncé : si l'unité ne dépend pas du contenu sémantique, elle peut se trouver dans n'importe quelle position ; exemple :

(2) Je le rencontrerai *demain*.
Demain, je le rencontrerai.

Ensuite, si le contenu sémantique de l'unité syntaxique ne suffit pas à la lier au reste de l'énoncé, la relation avec le contexte est indiquée par un monème fonctionnel consacré à cette tâche, c'est le critère de *dépendance* ; exemple :

(3) Le livre *de* Jean. '*de*' est un monème fonctionnel.

Finalement, quand l'unité n'est ni autonome, ni liée à une autre unité par un monème fonctionnel, c'est sa place qui est pertinente, et c'est donc la distribution qui compte :

(4) Jean aime Marie # Marie aime Jean

Dans le cadre fonctionnel, la distinction entre fonction et classe syntaxique n'est donc pas bien explicitée, les moyens d'identification des classes des mots ne sont pas mis en évidence. Or, toute confusion entre les deux termes est erronée. A. Meillet souligne cette distinction en disant que la différence fondamentale qu'il y a entre classes et fonctions syntaxiques est que les classes varient considérablement selon les langues, tandis que les fonctions restent toujours plus ou moins identiques à elles-mêmes. On a déjà vu que c'est aussi la position de Tesnière. Selon lui, les classes grammaticales servent de *classificateurs*. Ils permettent de répertorier les mots sur le plan grammatical tandis que les fonctions déterminent les liens organiques unissant des mots isolés en une phrase. Tesnière qualifie les classes d'éléments *statiques* et *inertes* tandis que les fonctions sont des éléments *dynamiques* et *vivantes*. C'est cette position que nous suivons et, par conséquent, la première section de la partie suivante est consacrée à la classification des mots (= parties du discours) en arabe.

3.3.3. Critères de classification des parties du discours

Avant de préciser les critères de classification des mots en PDD, parlons d'abord de leur nombre. A propos du nombre des classes syntaxiques que doit entretenir la grammaire d'une langue donnée, Tesnière parle d'un *optimum quantitatif* qui est fonction de la complexité de la civilisation que la langue a pour mission d'exprimer. Chaque langue est libre de choisir les classes qui lui conviennent le mieux, dans les limites d'un certain équilibre

⁶⁸ MARTINET, André (1960). *Éléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin et (1962). *A Functional View of Language*, Oxford : Oxford University Press.

qu'elle doit atteindre. « Une langue qui disposerait d'un nombre **insuffisant** de catégories n'arriverait pas à enerrer la réalité dans un réseau suffisamment serré pour pouvoir la saisir et l'exprimer. Inversement une langue qui disposerait d'un nombre **trop considérable** de catégories en serait alourdie sans aucune espèce d'utilité »⁶⁹. La tâche est délicate : il faut faire attention de ne pas fusionner des classes distinctives ou au contraire, de supposer des distinctions futiles et encombrantes. Mel'čuk indique deux raisons pour la confusion qui règne dans les tentatives de classification des mots : « *premièrement, on essaie de définir les parties du discours à partir de tous les critères possibles (= sémantique, syntaxique et morphologiques) PRIS ENSEMBLE, alors que ces critères peuvent fournir des indications différentes, voire contradictoires. Deuxièmement, on tend à oublier le caractère graduel des parties du discours, c'est-à-dire le fait qu'une partie du discours P comprend, de façon générale, des éléments qui possèdent plus de propriétés de P et des éléments qui en possèdent beaucoup moins ; ainsi, un nom propre est un nom à un degré plus élevé qu'un nom d'action, et celui-ci est un nom à un degré plus élevé qu'un gérondif nominalisé* »⁷⁰. La question qui se pose donc dans cette sous-sous-section est le choix des critères pour classer les mots. Tesnière propose les classifications suivantes :

Premièrement, sur le plan sémantique, les mots se divisent en **mots pleins** chargés d'une fonction sémantique, « *c'est-à-dire ceux dont la charge est associée directement à une idée, qu'elle a pour fonction de représenter et d'évoquer* »⁷¹, et en **mots vides** qui ne sont pas chargés de fonction sémantique, ce sont les « *outils grammaticaux dont le rôle est uniquement d'indiquer, de préciser ou de transformer la catégorie des mots pleins et de régler leurs rapports entre eux* »⁷².

Deuxièmement, sur le plan syntaxique (structural), les mots se divisent en **mots constitutifs** « *susceptibles d'assumer une fonction structurale et de former un nœud* »⁷³ et **mots subsidiaires** incapables d'assumer une fonction structurale et de former un nœud et par conséquent, ne pouvant apparaître qu'à l'intérieur d'un nœud formé par un mot constitutif. Les mots subsidiaires sont donc non-autonomes contrairement aux mots constitutifs. On retrouve ici le critère d'autonomie de Martinet. Ce n'est pas la fonction qui détermine la classe du mot, mais plutôt sa capacité à remplir tout seul ou pas la fonction syntaxique.

Troisièmement, sur le plan morphologique, les mots se divisent en **mots variables** et en **mots invariables**.

Les mots pleins expriment deux contenus : le contenu proprement sémantique et un contenu catégoriel. Par exemple, le mot français *table* exprime à la fois l'idée de table (contenu sémantique) et la catégorie de substantif (contenu catégoriel). Tesnière propose une classification basée sur le contenu catégoriel des mots pleins. Une première subdivision opposera les substances ou entités aux procès ou prédicats. Les substances sont appelées **substantifs** (noms) et les procès sont appelés **verbes**. Une deuxième subdivision opposera les attributs des substances aux attributs des procès, ce qui donnera deux autres classes de mots

⁶⁹ Tesnière., *op-cit*, p. 49.

⁷⁰ MEL'ČUK, I. (1996). *Cours de morphologie générale*, vol. 3, pp. 163-164.

⁷¹ Tesnière., *op-cit*, p. 53.

⁷² Idem.

⁷³ Id., *ibid*, p. 56.

pleins : les adjectifs⁷⁴ qui sont les modificateurs des noms et les adverbes qui sont les modificateurs des verbes. Cela donne les quatre catégories principales : **nom, verbe, adjectif et adverbe**⁷⁵.

Les mots vides, les outils grammaticaux, sont classés en trois catégories d'après la nature de la fonction qu'ils doivent assumer :

1. Ils permettent d'adjoindre les propositions et allongent la phrase théoriquement à l'infini : ce sont les **jonctifs** reconnues par la grammaire traditionnelle sous le nom de conjonctions de coordination. La jonction peut avoir lieu sans marquant. L'on parle ainsi de coordination asyndétique, phénomène structurale assez fréquent en arabe, comme on le verra dans les parties suivantes.
2. Ils peuvent transformer la catégorie grammaticale des mots pleins : ce sont les **translatifs** comprenant les conjonctions de subordination, les pronoms relatifs, certaines prépositions et les articles.
3. Ils peuvent référer ou désigner la catégorie d'un mot plein, ce sont les **référentiels**⁷⁶.

A ces catégories s'ajoute la classe de mots phrases : les **interjections**.

Récapitulons. Les mots se divisent en :

1. mots pleins répartis en : nom, verbe, adjectif et adverbe.
2. mots vides répartis en : conjonctif, translatif et référentiel.

Chaque classe peut être le sujet de distinctions plus fines.

Passons maintenant à la notion de signification grammaticale.

⁷⁴ A propos de l'adjectif, Tesnière dit : « De par sa nature même, l'adjectif est donc plus proche du substantif, tandis que l'adverbe est plus proche du verbe. Aussi la distinction entre substantif et adjectif est-elle fuyante dans nombre de langues. » Tesnière, op-cit, p. 62. C'est le cas de la classification traditionnelle en arabe. Les grammairiens arabes ne font pas de distinction entre substantif et adjectif. D'après Tesnière, il est commode, dans le cas de mots qui s'emploient aussi bien comme substantifs que comme adjectifs, de réserver le terme générique de nom. Ainsi un nom peut être un substantif ou un adjectif. Est-ce la solution la plus adéquate de stipuler l'existence d'une catégorie nominale subdivisée en deux catégories : substantif et adjectif ? Nous ne sommes pas sûr. A notre avis, il est plus adéquat de distinguer directement deux classes syntaxique : nom et adjectif. En plus de cette distinction, il est aussi question de deux processus morphologiques : le processus d'adjectivalisation des noms et celui de nominalisation des adjectifs. Plus de détails sont donnés dans la prochaine partie.

⁷⁵ A propos de la PDD adverbe, une remarque est à formuler. Creissels (1998), dans *Eléments de syntaxe générale*, distingue adverbe et modalisateur. Le modalisateur modifie le verbe en tant que tête syntaxique de la phrase. Il donne une information relevant de l'évaluation du locuteur. Le modalisateur se distingue de l'adverbe par une distribution plus contrainte. En fait, il ne peut occuper que la position initiale de la phrase. Si l'on prend en considération cette distinction, on aura cinq classes majeures : le **nom** et son modificateur **l'adjectif**, le **verbe** et ses modificateurs **l'adverbe** et le **modalisateur**.

⁷⁶ Tesnière parle d'*indices* et d'*anaphorique*. A propos des *indices*, il dit que ce sont des marquants qui assument une fonction indicative et qui doivent être distingués des translatifs, une distinction *fuyante*, selon lui. Parlant des *anaphoriques*, il dit que ce sont des *mots pleins virtuels*. Ils comprennent, entre autres, les pronoms relatifs, les pronoms possessifs, les pronoms démonstratifs. Les termes ne nous semblent pas clairement définis, c'est pourquoi nous avons opté pour les termes *référentiel* et *déictique* dont nous donnons la définition dans la prochaine partie.

3.4. Les significations grammaticales

Dans sa typologie des significations linguistiques, Mel'čuk distingue les significations lexicales des significations grammaticales. Il subdivise ces dernières en significations dérivationnelles et significations flexionnelles, aussi appelées *grammèmes*⁷⁷. Les grammèmes réfèrent à l'ensemble de connexions contrôlées par l'unité lexicale à cause de sa PDD. Il s'agit en fait de l'ensemble des valeurs d'une catégorie flexionnelle donnée. Mel'čuk⁷⁸ recense trois propriétés des catégories flexionnelles. Elles sont obligatoires, relativement régulières et omniprésentes dans le discours. Chaque PDD des mots pleins possèdent son faisceau de grammèmes sauf l'adverbe dont le trait constitutif est généralement l'absence de flexion. Par exemple, le verbe appelle, entre autres, des grammèmes de finitude, de voix et de mode tandis que le nom appelle des grammèmes de nombre et de détermination.

Dans la description élaborée de la syntaxe de l'arabe, nous présentons les significations flexionnelles de chaque PDD et nous nous penchons plus particulièrement sur celles du verbe.

3.5. La valence

La description syntaxique effectuée dans les 2^{ème} et 3^{ème} parties consiste essentiellement à identifier les relations syntaxiques de surface contrôlées par la valence de certaines classes de mots et principalement celles contrôlées par la valence du verbe. Mais avant, il faut donner la définition de la notion de valence et son origine.

La valence⁷⁹ est un indice de combinabilité syntaxique concernant essentiellement le verbe. Elle réfère à la capacité de celui-ci de réunir autour de lui un certain nombre et certains types d'actants. Le terme vient de la chimie où la valence d'un élément chimique réfère à sa capacité de combiner un nombre fixe d'atomes d'un autre élément (par exemple, l'hydrogène se combine avec un seul élément, il est donc monovalent). Les verbes aussi peuvent être divisés en classes d'après leur valence : verbes monovalents, bivalents, etc. Parfois, ces classes ont des caractéristiques morphosyntaxiques distinctives tel que le marquage casuel, des restrictions sur la combinaison temps/aspect/modalité (par exemple, le verbe *danser* est monovalent agentif, le verbe *mourir* est monovalent patientif alors que le verbe *manger* est bivalent).

L'idée, déjà présente dans Jespersen (1924)⁸⁰, est repris dans *Eléments de syntaxe structurale* de Tesnière, dans lequel le terme de valence désigne les propriétés individuelles du verbe. Avec ce concept, Tesnière a influencé durablement l'étude des relations entre le verbe et

⁷⁷ Le terme *grammème* désigne traditionnellement un morphème grammatical, par opposition aux morphèmes lexicaux ou lexèmes. Parlant de la place des significations flexionnelles, Mel'čuk dit : « les parties du discours sont des regroupements de lexèmes selon les faisceaux de rôles SyntS typiques de ces derniers ; il est par conséquent tout naturel que chaque partie du discours possède ses catégories flexionnelles syntaxiques “préférées” ». MEL'ČUK (1994). *Cours de morphologie générale*, vol. 2, p. 212. Pour plus détails sur la notion de grammème, son rôle, ses propriétés et ses particularités, lire MEL'ČUK, I. (1994). *Cours de morphologie générale*, vol. 1, pp. 261-285. Pour une typologie des catégories grammaticales, lire vol 2 (1994).

⁷⁸ MEL'ČUK (1993). *Cours de morphologie générale*, vol. 1.

⁷⁹ Il s'agit de la valence active en opposition à la valence passive qui réfère à la distribution syntaxique de l'élément, c'est-à-dire l'ensemble des rôles syntaxiques occupés par celui-ci dans une construction plus large avec parfois quelques modifications flexionnelles.

⁸⁰ JESPERSEN, Otto (1924). *The Philosophy of Grammar*, Londres / New York: George Allen et Unwin Ltd / H. Holt et Co.

les syntagmes nominaux de la phrase. Ses idées ont été modifiées à différents égards dans les années 60 et 70 par la recherche en germanistique et c'est sous cette forme-là qu'elles se diffusent, par exemple, en romanistique. Il existe actuellement des descriptions valenciennes des verbes pour différentes langues. La valence se présente sous la forme de sous-catégorisation dans d'autres formalismes tel HPSG.

Dans la présente étude, nous nous occuperons de la syntaxe de l'arabe du point de vue de la grammaire dépendancielle ; elle sera donc centrée sur la notion de valence. Nous focaliserons sur la valence active du verbe mais nous jetterons aussi un regard sur la description des substantifs et des adjectifs en termes valenciens. Nous nommons le dépendant d'une relation syntaxique *valent*⁸¹ en opposition au circonstant au même niveau ou actant au niveau sémantique. Le valent est ainsi le dépendant syntaxique d'une relations syntaxique donnée correspondant au dépendant sémantique direct du prédicat.

Avant de passer à la présentation de la langue arabe, il reste à donner la définition du terme de *translation*, phénomène qui sera abordé dans la description syntaxique.

3.6. La translation

Le terme de *translation* fut introduit par Tesnière dans le domaine de la linguistique pour référer au processus structural de changement de classes syntaxiques, permettant à un lexème d'une classe X de remplir les fonctions syntaxiques réservées aux éléments d'une classe Y. Par exemple, dans *le livre de Pierre*, la préposition *de* a permis au nom *Pierre* de se comporter syntaxiquement comme un adjectif et de modifier le nom *le livre*.

La translation⁸² est un phénomène syntaxique tellement employé dans la production langagière qu'il nous semble incontournable de parler des procédures de translation les plus fréquentes en effectuant la description syntaxique d'une langue.

Dans sa tentative de détermination terminologique, Tesnière appelle le lexème avant d'avoir subi l'opération de translation *transférée* et le mot qui a subi la translation *transféré* et classe syntaxiquement le marquant de la translation comme *translatif*. Il introduit ainsi une catégorie grammaticale distincte groupant plusieurs des parties du discours classiques. Sa classification est basée sur un critère structural : un translatif est un mot-outil qui permet à un mot plein de changer de catégorie. Le résultat [le transféré + le translatif] constitue un syntagme. A propos de ces marquants de changement catégoriel, Tesnière dit :

« L'opinion couramment reçue et enseignée est que les mots que nous appelons translatifs sont de petits mots invariables destinés à marquer le rapport entre les mots pleins. (...) On présente donc les translatifs comme des outils qui servent à relier entre eux les mots pleins. C'est en faire des instruments conjonctifs, donc internucléaires, donc extranucléaires. (...) Le translatif n'est pas internucléaire, c'est-à-dire externe au

⁸¹ Le terme a été utilisé dans Gerdes et Kahane (2004) pour désigner les dépendants véritables du verbe dans le domaine microsyntaxique.

⁸² Dans son livre, Tesnière parle amplement de la translation et de son importance. Il est hors propos ici de s'étendre sur cette notion. Nous voulons juste donner la définition de ce terme ainsi que celle de translatif, termes qui seront employés dans la suite de la thèse.

nucléus mais (...) intranucléaire, c'est-à-dire interne au nucléus. Dans de Pierre, le translatif de fait partie intégrante du même nucléus que Pierre. »⁸³

Le processus de translation en tant que phénomène de la syntaxe se distingue du processus de dérivation qui constitue un phénomène morphologique. Pendant le processus de translation, le *transférende* ne change pas de PDD tandis qu'avec la dérivation, le mot obtenu peut appartenir à une PDD différente.

Il existe deux sortes de translations :

1. une translation syndéthique ou flexionnelle (comme par exemple la translation du verbe en une forme infinitive afin qu'il puisse occuper une position nominale).
2. une translation analytique ou syntaxique (comme par exemple la translation du verbe en une subordonnée introduite par *que* pour être utilisé comme actant d'un autre verbe).

Dans l'approche TST, le processus de translation morphologique est appelé dérivation syntaxique. Il existe, conformément aux PDD, quatre types majeurs de translation : nominalisation, verbalisation, adjectivalisation et adverbialisation⁸⁴. Si l'on ignore la translation de l'élément dans sa propre classe, on obtient 12 types de translation possible. Nous présenterons certains processus dans la partie suivante. Passons maintenant à une présentation de la langue décrite.

4. La langue étudiée : l'arabe

Dans cette dernière section, nous introduisons la langue arabe, dont on élabore une description syntaxique dans la 2^{ème} et la 3^{ème} partie. La sous-section (4.1) est consacrée au statut géographique de la langue arabe et son origine, la sous-section (4.2) à ses diverses variantes et la sous-section (4.3) à la variante qui fera objet d'étude. Finalement, dans la sous-section (4.4), nous présentons des descriptions récentes de la syntaxe de l'arabe.

4.1. Statut géographique de la langue arabe⁸⁵

L'arabe est une langue parlée par plus de 200 millions de personnes. Elle est langue officielle d'au moins 22 pays :

1. Péninsule arabe : l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats Arabes Unis, Oman, le Qatar, le Yémen ;
2. Moyen-Orient : l'Irak, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la *Palestine*, la Syrie ;

⁸³ Tesnière, *op-cit*, p. 371.

⁸⁴ On verra par exemple qu'en arabe, il n'existe pas vraiment un adverbe de manière mais il y a un processus d'adverbialisation du nom et de l'adjectif.

⁸⁵ La présentation est basée sur :

Les articles sur la langue arabe rédigés par K. VERSTEEGH, In The National Institute for Technology and Liberal Education. Arab culture and civilization. *Site de Arab culture and civilisation* [En ligne] : 'Dialects of Arabic', http://arabworld.nitle.org/texts.php?module_id=1&reading_id=113 et 'The emergence of Modern Standard Arabic' http://arabworld.nitle.org/texts.php?module_id=1&reading_id=35&sequence=1.

l'article sur la langue arabe, In Wikipédia l'encyclopédie libre, *Site de wikipédia*, [En ligne], <http://fr.wikipedia.org/wiki/Arabe> (page consultée le 30 janvier 2005).

l'article sur l'article sur les variétés de la langue arabe, In *Site answers.com*, [En ligne], <http://www.answers.com/topic/varieties-of-arabic> (page consultée le 10 mai 2005).

3. Afrique : l'Algérie, l'Égypte, les Comores, Djibouti, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, la Tunisie, la Somalie, le Soudan.

C'est aussi la langue de référence pour plus d'un milliard de musulmans.

Comme son nom l'indique, la langue arabe (*alṣarabija*) est la langue parlée à l'origine par le peuple arabe. C'est une langue sémitique⁸⁶ (comme l'hébreu, l'araméen et le syriaque). Au sein de cet ensemble, elle appartient au sous groupe du sémitique méridional. Du fait de l'expansion territoriale au Moyen Âge et par la diffusion du Coran, cette langue s'est répandue dans toute l'Afrique du nord et en Asie mineure.

L'expansion et le développement de la langue arabe ont été intimement liés à la naissance et la diffusion de l'islam. L'arabe s'est imposé, depuis l'époque arabo-musulmane, comme langue religieuse mais plus encore comme langue d'administration, langue de la culture et de la pensée, d'ouvrages historiques, de dictionnaires, de traités des sciences et des techniques, de récits de voyages et d'aventures. Ce développement s'est accompagné d'une rapide et profonde évolution (en particulier dans la syntaxe et l'enrichissement lexical).

L'origine de la langue arabe remonte au II^e siècle de notre ère ; mais les premières traces de l'écriture arabe, telle qu'on la connaît de nos jours, ne remontent qu'au VI^e siècle. A partir du IX^e siècle, la recherche linguistique va donner naissance à des écoles de philologie et de grammaire, principalement en Irak (à Baṣra et à Koufa), qui vont établir une science du langage basée sur l'arabe.

4.2. Les langues arabes

Même à l'époque pré-islamique, l'arabe avait des distinctions de dialectes considérables (en particulier entre Qahtane, Adnane et Himyar). A l'époque moderne, l'arabe peut être considéré comme un terme générique regroupant plusieurs variétés :

- l'arabe classique : la langue du Coran, parlée au VII^e siècle ;
- l'arabe standard moderne (l'ASM, dorénavant) : une forme un peu différenciée de l'arabe classique, et qui constitue la langue écrite de tous les pays arabophones. Il s'agit de la variété retenue comme langue officielle dans tous les pays arabes, et comme langue commune entre eux. Elle est également la langue employée dans la plupart des écrits administratifs, médiatiques, scientifiques, techniques, littéraires ainsi que dans la majorité des journaux télévisés ;
- les arabes dialectaux : langues parlées au quotidien dans les pays arabes. D'un pays à l'autre, voire d'une région à l'autre dans un même pays, les dialectes arabes varient parfois tellement qu'il est difficile de les considérer comme une seule langue. Issues de l'arabe classique, leurs systèmes grammaticaux respectifs affichent de nettes divergences avec celui de l'ASM. On peut regrouper ces dialectes en quatre grands groupes :
 1. les dialectes arabes, parlés dans la Péninsule Arabique : dialectes du Golfe, dialecte du najd, yéménite ;
 2. les dialectes maghrébins : algérien, marocain, tunisien, hassaniya de Mauritanie ;

⁸⁶ Les langues **sémitiques** font partie de la famille des langues afro-asiatiques, et sont parlées en Afrique septentrionale et saharienne ainsi qu'au Proche et Moyen-Orient.

3. les dialectes proche-orientaux : égyptien, soudanais, syro-libano-palestinien, irakien (nord et sud) ;
4. la langue maltaise est également considérée comme un dialecte arabe.

L'arabe a légué une série de mots aux langues occidentales, surtout au castillan et au portugais, mais aussi aux langues orientales comme le turc, le perse et les langues du nord des Indes. On retrouve aussi en français de mots d'emprunt d'origine arabe tels alchimie, alcool, algèbre, algorithme, bougie, café, épinard, felouque.

Dire *langue arabe*, c'est donc parler d'un ensemble complexe dans lequel se déploient des variétés écrites et orales répondant à un spectre très diversifié d'usages sociaux, des plus savants aux plus populaires. Mais au delà de cette diversité, les sociétés arabes ont une conscience aiguë d'appartenir à une communauté linguistique homogène. Elles sont farouchement attachées à l'intégrité de leur langue, d'où l'importance de l'ASM qui constitue le terrain commun pour cette large population. La multiplication des chaînes de télévision par satellites, ainsi que les sites arabes sur Internet fait augmenter la valeur et l'importance de l'ASM. Ces médias brassant toutes les variétés d'arabe s'orientent vers une nette évolution langagière.

Ajoutons à ceci la scolarisation, la constitution de grandes métropoles urbaines, les migrations inter-arabes, tous ces facteurs font accélérer le mouvement d'homogénéisation linguistique :

*« Tout le monde se rend compte des énormes bouleversements qui existent dans les États arabes depuis la seconde guerre mondiale. Ils font que nous nous trouvons dans la situation des grands bouleversements linguistiques. Les changements dans le monde arabe sont d'abord des bouleversements internes. La région de Tunis est passée de 410000 habitants en 1926 à 1,6 millions actuellement [...]. En plus vient s'ajouter l'importance **politique** prise actuellement par le monde arabe, le fait que dans une grande partie du monde arabe l'enseignement s'est généralisé, l'importance des médias. Le monde arabe me paraît être un laboratoire. Dans la perspective de la vie des langues, cela ne nous renseigne pas sur ce qui se passe dans le langage, mais sur la façon dont les langues vivent. Les métropoles sont des lieux de koïnisation, à la fois de koïnisation orale, de koïné écrite et semi-écrite. Avec les nouveaux médias, on ne peut pas opposer **langue** orale / **langue** écrite. Cette agitation linguistique est d'un intérêt considérable pour la linguistique générale, si l'on arrive à y voir un peu clair, car les phénomènes d'évolution qu'on y observe n'ont rien d'unique»⁸⁷.*

4.3. L'arabe standard moderne (l'ASM)

L'ASM est donc la langue de la communication écrite, celle des médias officiels et de tous types de communication non spontanée. Socialement, on assiste à deux mouvements en opposition. D'une part, l'apparition d'un langage des jeunes accentuant l'écart entre dialectes et normes de la langue, et d'autre part, un attachement à la langue classique et une envie de lui donner vie en tant que langue parlée. S'ajoute à cela, la globalisation qui donnera peut-être naissance à un futur ASM. Mais, jusqu'à nouvel ordre, l'ASM se distingue des arabes

⁸⁷ AYOUB Georgine (1993). "La linguistique et l'école. Entretiens avec David Cohen", *In Le gré des langues* n° 5, pp. 50-71.

dialectaux par son système grammatical qu'il partage avec l'arabe classique, même s'il existe des constructions fréquentes dans l'un et qui sont considérées comme inusitées par l'autre.

Tout d'abord nous parlerons de la naissance de l'ASM, de ses variantes et de son enseignement puis nous nous pencherons sur les descriptions grammaticales de la langue.

Naissance de l'ASM

La variation moderne de l'arabe date du début du XIX^e siècle. En 1798, La campagne de Bonaparte met l'empire ottoman régnant sur le monde arabe en contact direct avec l'Europe occidentale. Cela a marqué le début d'une période dans laquelle la culture européenne a commencé à s'infiltrer dans le monde arabe et a promu, par le biais de la traduction, l'introduction de nouvelles idées qui ont stimulé la montée d'un nationalisme centré autour de l'arabe comme langue du monde arabe face au turc⁸⁸, qui était la langue officielle. Sur le plan de la linguistique, la confrontation avec des idées occidentales a mené à un débat sur la capacité de la langue arabe pour exprimer de nouvelles notions et surtout la prise de conscience de la nécessité de mener un travail de création lexicale.

Le XIX^e siècle a ainsi été le témoin du développement d'une presse en langue arabe, tout d'abord en Syrie et plus tard en Egypte. Des réformateurs tel Faris Assidyaq (1804-1887) et Butrus Albustani (1819-1883) ont entamé un grand travail de modernisation du lexique arabe. Le début du XX^e siècle voit la création de l'Académie de Damas et de l'Académie du Caire dont le but était à la fois de préserver l'intégrité de la langue arabe face à l'influence dialectale et étrangère, et de l'adapter aux besoins de l'époque moderne. On assiste alors à une vaste création du vocabulaire qui avec les variations dialectales contribuent à une modification progressive de la langue classique, jusqu'à arriver à une variété qui ne peut pas être considérée comme tout à fait identique à l'ancienne et que l'on appelle l'arabe standard moderne ou l'arabe littéral.

Le système grammatical de l'ASM n'a pas radicalement évolué⁸⁹. Cependant, beaucoup de particularités de la langue classique sont devenues désuètes. Ainsi, par exemple, on trouve rarement dans un texte moderne les constructions complexes des noms verbaux, qui étaient tout à fait communes dans les textes classiques⁹⁰. Le mode énergétique, lui aussi, est devenu désuet. D'autre part, la langue moderne a développé des nouveaux dispositifs grammaticaux, en particulier dans la langue des médias, qui est fortement influencée par les langues indo-européennes. Une des caractéristiques de cette langue est la vaste utilisation de complexes verbaux et de collocations « Verbe support + Nom » tels la construction verbale « *qaama bi#Nom* » remplaçant les verbes actifs (exemple : *qaama bi#zijaarati* (lit. entamer une visite) au lieu de *zaara* pour 'visiter') ou la construction verbale « *tamma Nom* »

⁸⁸ En Egypte par exemple, l'usage de l'arabe pour des buts administratifs avait augmenté pendant le XIX^e siècle, et vers la fin du siècle, la plupart de la correspondance officielle était effectuée en arabe.

⁸⁹ Bien que dans l'écrit, la langue arabe ne soit plus vraiment une langue à cas puisque les marques casuelles (qui sont exprimées à l'écrit par des signes diacritiques) se sont pas réalisés, comme en témoigne d'ailleurs la presse arabe. Cependant, dans les discours oraux (les journaux télévisés, etc.), les marques de cas sont bien respectées, c'est pourquoi dans la description grammaticale effectuée, nous avons pris en considération le marquage casuel.

⁹⁰ Voici l'exemple d'un déverbal trivalent : « *ʔi ʕʔaa ʔu zaydun naaniisun wardatan ʕzamiilun* », lit. le fait de donner Zayd à Nanis une fleur est joli. Ce type de construction est d'usage peu fréquent.

remplaçant une construction passive (par exemple *tamma tawqii su al ?itifaaqijati* (lit. la signature de l'accord a été effectuée) 'l'accord a été signé', au lieu d'un verbe passif).

Les variantes de l'ASM

L'ASM, bien qu'il soit considéré comme le symbole le plus puissant de l'unité arabe, possède des variations régionales. On reconnaît immédiatement un texte marocain vis-à-vis d'un texte égyptien ou d'un texte provenant des pays du Golfe. Cette variation est due aux différences qui ont lieu dans la création de nouveaux vocabulaires. Mais elle est aussi le résultat de l'histoire coloniale différente des régions impliquées. Les pays du Maghreb, par exemple, ont une tendance naturelle à regarder des exemples français, et le texte est largement influencé par la langue française même au niveau de la syntaxe et de la stylistique. On trouve, par exemple *alwaziir alawal* (de : *le premier ministre* français) au lieu du terme fréquent *ra ?iis alwuzaaraa* (le président des ministres). Dans les pays arabes sans un passé colonial français, l'anglais remplace le français en tant que langue fournissant les modèles syntaxiques et stylistiques.

L'enseignement de l'arabe

La réintroduction de l'ASM comme langue officielle des pays arabes a soulevé la question de l'enseignement de l'arabe dont la grammaire est jugée d'accès difficile. Les manuels scolaires enseignent la grammaire classique telle qu'elle a été élaborée il y a des siècles. Cependant, depuis le XIX^e siècle, il y eût un appel pour la simplification de l'enseignement du système grammatical. Beaucoup de spécialistes s'y sont mis, mais la question de l'enseignement de l'ASM se pose toujours. Même aujourd'hui, un diplômé est à peine capable d'écrire l'arabe correctement, sans parler d'improviser dans la conversation. Ajoutons à ceci une aversion générale pour la grammaire. La question de la description grammaticale de la langue arabe demeure donc une question d'actualité.

Les grammaires de référence

Dans la gamme de manuels de grammaires disponibles, un certain nombre peut être mentionnés :

Pour l'arabe classique, la grammaire de Sibawayh⁹¹, *al-kitaab fii alna?w*, est la première grammaire de référence complète de l'arabe classique et sur laquelle se basent tous les grammairiens, elle date du VIII^e siècle. La grammaire est riche d'exemples tirés des poésies, des proses, des proverbes ainsi que du Coran. Parmi les références plus récentes, citons Wright (1859), Blachère et Gaudefroy-Démombynes (1937), Winder et Ziadeh (1957), Al-Chartouni (1986) et Fischer (2002).

Pour l'ASM, il n'y a presque aucune grammaire de référence, la plus grande est celle de Cantarino (1974-1975) composé de trois volumes rassemblant un corpus principalement littéraire. D'autres manuels ont tenté d'expliquer les mécanismes de l'ASM et son fonctionnement en se basant sur des exemples plus récents, comme Kouloughli (1994 et 1995); Neyreneuf et Al-Hakkak (1996), Haywood et Nahmad (1998), Badawi et al. (2003) et Holes (2004).

⁹¹ Sibawayh (سبويه) est un linguiste perse qui a vécu au VIII^e siècle. Il est un des premiers et des plus imminents grammairiens arabes.

Mais que ce soit dans le cas des manuels de l'arabe classique ou les manuels de l'ASM, la grammaire arabe est présentée presque sous le même angle. Malgré les critiques formulées à l'égard de la grammaire traditionnelle, les références récentes sont fortement influencées par elle. Les tentatives de renouvellement se limitent à emprunter la terminologie employée dans les langues indo-européennes sans appuyer le raisonnement par des tests linguistiques.

La tradition grammaticale arabe

La grammaire se présente traditionnellement comme la science des *règles* de la langue arabe, *qawaaʿiḍu alluḡati alarʿabijati* (قواعد اللغة العربية). Elle comprend deux branches :

1. La morphologie, *alṣarf* (الصرف), qui se divise en :
 - a. Morphologie dérivationnelle, *alṣarf alṭiqaʿ* (الاشتقاق), qui étudie la construction des mots et leur transformation selon le sens voulu ; autrement dit, la dérivation morphologique est décrite sur une base morpho-sémantique : d'une même racine, se dérivent des mots différentes, *ṣijaḡ* (صيغ).
 - b. Morphologie flexionnelle comprenant d'une part *alṣarf alʿarab* (الاعراب), concerné par le marquage casuel pour le nom et l'adjectif ou la conjugaison du verbe, et d'autre part, *alḡinaʿ* (البناء), essentiellement des règles morpho-phonologiques, on parle ainsi de formes *mamnuʿ min alṣarfi* pour désigner des mots dont la terminaison ne fait pas apparaître la marque de cas à la prononciation, comme par exemple, le démonstratif *haḏaa* se terminant systématiquement par la voyelle /a/ et ne laissant pas apparaître à l'oral les marques du génitif ou du nominatif, /i/ et /u/.

Comme toute langue sémitique, la morphologie de l'arabe fonctionne sur le principe de radicaux verbaux, le plus souvent à trois consonnes. Des voyelles s'y ajoutent pour former des dérivés et des formes flexionnelles.

2. La syntaxe, *alnahw* (النحو), qui étudie l'élaboration correcte des phrases, (صوغ الجملة). Elle assure donc la grammaticalité de la phrase en examinant :
 - a. La position des mots les uns par rapport aux autres (موقع المفردات), déterminant ainsi l'ordre des mots.
 - b. L'état de la terminaison des mots de la phrase (أحوال أواخر الكلمات). Par conséquent, la fonction syntaxique de l'unité lexicale est identifiée en se basant sur la morpho-phonologie.

Cette approche peut se résumer en deux points :

Premièrement, les grammairiens arabes ont présenté la langue sous un angle prescriptif et non pas descriptif, dans un souci de donner des règles à appliquer pour écrire et parler correctement. Un livre de grammaire traditionnel ne *décrit* pas la langue de communication mais il montre *comment* l'employer. C'est pourquoi l'on note beaucoup de confusion entre d'une part grammaticalité et d'autre part ambiguïté et acceptabilité. Il est fréquent de voir les grammairiens arabes classer comme agrammaticales des constructions ou des tournures ambiguës ou bien à la limite de l'acceptabilité.

Deuxièmement la présentation de la syntaxe de l'arabe n'est pas fondée vraiment sur le lien fonctionnel entre les mots de la phrase. Elle s'appuie sur d'autres critères :

1. La précédence linéaire : l'on distingue ainsi la phrase nominale (celle qui commence par un nom) de la phrase verbale (celle qui commence par un verbe).
2. Le lien logico-sémantique : aussi l'on différencie la fonction *alfaasil* (celui qui fait l'action) de la fonction *naaʔib alfaasil* (celle qui le remplace) alors que dans les deux cas il est question du sujet d'un verbe, à la voix active dans le 1^{er} cas et à la voix passive dans le second cas.
3. La dépendance morphologique : la grammaire traditionnelle est largement orientée par la dépendance morphologique. Aussi sont groupés indistinctement sous la fonction de *mafʔuul bihi* (complément du verbe) plusieurs compléments nominaux et prédicatifs du verbe uniquement parce qu'ils portent tous la marque de l'accusatif.

Dans la présente étude, la grammaire est élaborée sous un angle descriptif, et la syntaxe de l'arabe est décrite en se basant sur le lien fonctionnel entre les mots de phrase. Les dépendances sémantique et morphologique, bien qu'elles soient prises en considération, ne constituent pas la base sur laquelle est fondée l'identification des fonctions syntaxiques.

La dernière sous-section porte sur les grammaires formelles de la langue arabe.

4.4. Etat de la syntaxe formelle de la langue arabe

Actuellement, à notre connaissance, il n'existe pas de grammaire formelle assez développée de la langue arabe pour servir de référence aux études approfondies, bien que cela soit une nécessité pour un traitement automatique de l'ASM. Un tel travail pose au départ deux questions : Quelles sont les ressources actuelles de la langue ? Et quel cadre formel choisir ?

Les ressources de la langue

En l'absence de corpus étiqueté de libre accès, les manuels scolaires et normatifs constituent la source principale de la langue ; or la grammaire traditionnelle, comme on vient de le voir, nécessite une réévaluation rigoureuse afin de dégager ce qui est vraiment d'ordre syntaxique. Ceci dit, il n'empêche qu'il existe actuellement deux projets intéressants dans le domaine de la linguistique de corpus et qui pourront avoir un grand impact sur le développement d'une grammaire à large couverture de la syntaxe arabe. Ces deux projets sont :

1. Le treebank pour la langue arabe élaboré à l'université de Pennsylvanie⁹². Une grammaire est ainsi développée dans une perspective d'analyse automatique

⁹² Penn Arabic Treebank : MAAMOURI Mohamed ; BIES Ann ; JIN Hubert ; BUCKWALTER Tim (2003). "Arabic Treebank: Part 1 v 2.0.", LDC catalogue numéro LDC2003T06, ISBN 1-58563-261-9. Adresse électronique du site : <http://www.ircs.upenn.edu/arabic/>. Notre objectif n'est pas d'évaluer les grammaires actuelles de l'arabe. Nous nous contentons uniquement d'indiquer les grammaires qui nous semblent intéressantes dans les différents cadres théoriques.

D'après le Penn treebank guidelines (<http://www.ircs.upenn.edu/arabic/Jan03release/guidelines-TB-1-28-03.pdf> (page consultée le 10 mai 2005)), la structure phrastique comprend deux types:

1. la phrase nominale avec un sujet topicalisé précédant le verbe.
2. La phrase verbale avec un sujet suivant le verbe. Il n'est pas indiqué si le sujet est neutre dans la phrase verbale ou bien est-il porteur d'un marquage communicatif particulier.

comprenant des annotations des PDD et des relations prédicat/argument sous forme d'une grammaire syntagmatique.

2. Le treebank élaboré à l'université de Prague, PADT⁹³ (de l'anglais **Prague Arabic Dependency Treebank**) basé sur une syntaxe de dépendance avec une recherche visant à transformer d'une manière automatique les arbres syntagmatiques du Penn Treebank en arbres de dépendances. Nous n'avons pas trouvé d'informations sur la projectivité de l'arbre, ce qui nous semble important vu que l'arabe témoigne d'une relative liberté dans l'ordre des mots.

La deuxième question qui se pose concerne le choix du cadre théorique.

Le choix du cadre théorique

Décrire les langues naturelles nécessite un formalisme qui soit d'une part assez flexible pour représenter les caractéristiques diversifiées de celles-ci, puisque les contraintes qu'affiche une langue ne doivent pas être nécessairement respectées par toutes les autres, et qui soit d'autre part basé sur un dispositif formel assez rigoureux.

Bien que la grammaire arabe classique se présente comme une grammaire de dépendance, on ne trouve pas actuellement beaucoup de travaux sur l'arabe dans le cadre des DG. Ceci est peut-être dû au fait que les DG n'ont pas témoigné du même essor que les PSG. La quasi-totalité des travaux récents sur la syntaxe de la langue arabe se classent dans le cadre des grammaires syntagmatiques. Dans la suite de cette section, nous allons présenter deux études portant essentiellement sur la description de la structure phrastique de l'arabe, qui nous semble assez représentatifs de l'orientation des générativistes dans la recherche sur l'arabe.

Dans le cadre de la grammaire universelle (GU), Fehri (1982 et 1993) élabore une description interprétative de la structure de la phrase en ASM. Dans l'approche GU, *interprétative* signifie expliquer les faits d'une langue en vue d'esquisser le système grammatical sous-jacent. La description se base sur l'existence d'une asymétrie d'accord entre un ordre SVO et un ordre standard non marqué VSO⁹⁴ et propose un ensemble de règles de montée pour accommoder l'ordre VSO dans une séquence SVO. Parlant de cette approche, Ditters (2001) dit : « *positive in this approach is the attempt to extent the scope of universal grammar applicability with language facts from other natural languages* »⁹⁵. La remarque de Ditters montre la place des phénomènes perçus dans d'autres langues naturelles, autre que l'anglais, pendant l'élaboration d'un formalisme à visée universelle. L'approche GU suppose l'existence d'un ordre SVO universellement reconnu par toutes les langues naturelles. Nous ne pensons pas que cela soit vraiment le cas : beaucoup de langues démentent cette supposition; à

On verra plus loin qu'il s'agit là de la description classique des grammaires PSG qui distinguent deux ordres en arabe : VSO et SVO. La description n'a pas pris en considération l'existence d'autres ordres.

⁹³ Il s'agit de FGD *Functional Generative Description*, un cadre théorique fondé à Prague sur les acquis de la syntaxe structurale. Il comprend un niveau syntaxique basé sur la dépendance. Comme référence, citons ŽABOKRTSKÝ Zdeněk ; SMRŽ Otakar (2003). "Arabic Syntactic Trees: from Constituency to Dependency", *In EACL 2003 Conference Companion*, pp. 183-186, Budapest, Hungary, Avril 2003.

⁹⁴ Nous abordons en détails la question de l'ordre des mots dans la quatrième partie de la thèse.

⁹⁵ DITTERS, Everhard (2001). "A Formal Grammar for the Description of Sentence Structures in Modern Standard Arabic", *In Actes de l'atelier Arabic Language Processing: Status and Prospects*, 39^{ème} Rencontre annuelle de l'Association de la linguistique computationnelle (EACL) et 10^{ème} Conférence d'European Chapter, Toulouse, France, p. 31.

juste titre, il n'existe pas, comme nous le montrerons, au moins dans l'arabe classique, un ordre SVO⁹⁶.

Ditters (2001), à son tour, effectue, dans le cadre de l'AGFL cette fois-ci (Affix Grammar over Finite Lattices), une description de la structure phrastique de l'arabe dans une approche déclarative⁹⁷ et dans une visée d'analyse automatique. La description est élaborée par le biais de fonctions spécifiques et en terme de constituants immédiats. Ditters distingue deux types de phrases :

1. une proposition nominale à fonction énonciative possédant une fonction topique qui comprend comme catégorie principale un syntagme nominal, et une fonction commentaire comprenant soit un autre syntagme nominal ou un syntagme adjectival, adverbial, prépositionnel ou bien une proposition.
2. une proposition verbale avec une fonction prédicative et ayant comme élément principal un verbe. Les autres constituants sont définis par la structure valencielle du verbe.

Deux remarques sont à faire à propos de cette grammaire :

Premièrement, les questions de l'ordre des mots et la détermination des relations entre eux sont prises ensemble et non pas séparément.

Deuxièmement, la description syntaxique et la structure communicative sont considérées d'une manière alternative, comme si dans une proposition verbale il ne peut pas exister de fonction topique.

Dans ces différentes approches, la langue n'est pas décrite dans la perspective d'une production de discours alors qu'il s'agit de la fonction naturelle de la langue. Notre objectif est de décrire le fonctionnement de la langue dans un formalisme minimal (c'est-à-dire sans laisser le souci de prouver l'adaptabilité du modèle formel primé au détriment des faits langagiers), de présenter l'organisation interne de la phrase arabe en se basant sur des données authentiques et en effectuant les tests linguistiques nécessaires.

Nos ressources principales sont les manuels de grammaire classique ainsi que des articles de presse dans la majorité égyptienne et des pays du Golfe.

En résumé, dans cette partie nous avons présenté les assises théoriques sur lesquelles la grammaire arabe que nous avons élaborée est basée, ainsi que sa visée applicationnelle. La prochaine partie donne une description syntaxique de la langue arabe, plus précisément, un inventaire des principales fonctions syntaxiques employées.

⁹⁶ Il existe toute une littérature dans le cadre générativiste sur l'asymétrie SVO et VSO. Nous en parlerons dans la quatrième partie. Nous nous contentons ici de présenter sommairement le phénomène syntaxique principal abordé dans ce cadre.

⁹⁷ Une approche déclarative est une approche non interprétative. Elle vise à décrire les faits langagiers en se basant sur des structures syntaxiques et sémantiques. L'exactitude de la description reste à vérifier en faisant le test sur des données authentiques. Dans cette approche, l'existence d'un corpus étiqueté est primordial.

Partie II : Grammaire succincte de l'arabe

Cette partie offre une description de la syntaxe de l'arabe basée sur les principes de la représentation au niveau syntaxique de surface dans l'approche Sens-Texte. Notre objectif est d'identifier les relations syntaxiques surface, les RelSyntS, observées en arabe. Malgré le fait que tout ne soit pas exhaustif, l'inventaire effectué couvre une large partie de la syntaxe de l'arabe. La performance de l'outil grammatical peut s'améliorer progressivement⁹⁸. Nous sommes consciente que plusieurs points abordés dans la partie méritent d'être étudiés profondément, mais la présentation d'une grammaire complète et exhaustive de l'arabe est une tâche que nous ne pouvons réaliser le temps d'une thèse. A notre connaissance, il n'y a pas, dans l'état actuel des choses, de grammaire de dépendance complète de l'arabe, et ce dans aucun cadre théorique. Il s'agit donc de la première tentative de développer une grammaire à large couverture de l'arabe dans le cadre de la TST.

Une identification des fonctions syntaxiques caractéristiques d'une langue \mathcal{L} nécessite tout d'abord la précision de la classe syntaxique (la PDD) du gouverneur (G) et celle du dépendant (D) ; par conséquent, une détermination des classes des mots employées en \mathcal{L} ainsi que des valeurs des significations flexionnelles (les grammèmes) qui entrent en jeu pour chaque classe s'impose. La grammaire présentée a pour objet principal l'étude de la valence du verbe arabe puisqu'il constitue la tête syntaxique de la phrase déclarative arabe, comme on le montrera plus loin.

La section 1 décrit les propriétés linguistiques de la langue arabe, qui seront mises en relief par la description syntaxique. La section 2 propose une classification des PDD employées en arabe. La section 3 décrit les processus de translation qui nous semblent importants pour bien saisir le fonctionnement de la langue. La section 4 se penche sur la question de la PDD de la tête syntaxique de la proposition déclarative. Finalement, la section 5 donne l'inventaire des RelSyntS attestées en arabe.

1. Des propriétés linguistiques de la langue arabe

La langue arabe présente les propriétés suivantes :

a) C'est une langue flexionnelle

En typologie des langues, on appelle **langue flexionnelle** une langue dans laquelle les lemmes (« mots ») changent de forme (soit le nombre des noms, soit le temps verbal) selon les rapports grammaticaux qu'ils entretiennent avec les autres lemmes. Certains mots modifient donc leur forme (sonore et/ou visuelle) ; on dit d'eux qu'ils subissent le jeu de la flexion. L'ensemble des formes différentes d'un même mot fléchi forme son paradigme.

⁹⁸ Rappelons que la création d'une bibliothèque de compléments syntaxiques est une des tâches du module de réalisation de surface, module qu'il faut développer indépendamment pour toute nouvelle langue à introduire dans un système de génération multilingue. Dans un cadre de génération, contrairement à l'analyse automatique, il n'est pas nécessaire que la grammaire développée couvre tous les phénomènes de la langue employée.

Selon cette définition, l'arabe se classe comme une langue à morphologie extrêmement riche :

Premièrement, le système dérivationnel se présente comme un jeu de construction basé sur le rôle sémantique de l'élément dérivé. L'association d'affixes⁹⁹ à une racine donnée permet d'engendrer des mots avec des significations différentes, mais qui peuvent être classés comme mots de la famille du dérivant. Par exemple, du verbe *kasara* signifiant 'casser' sont dérivés, par doublement de la consonne /s/, le verbe *kassara* 'casser en mille morceaux', et, par ajout du préfixe /in/, le verbe *inkasara* 'se casser'.

Deuxièmement, le système flexionnel affiche un marquage diversifié. Par exemple, l'arabe possède trois cas nominaux : le nominatif (NOM), qui est le cas par défaut, l'accusatif (ACC) pour les compléments verbaux¹⁰⁰ et le génitif (GEN) pour le dépendant d'une préposition. Les morphes sont divisés dans la translittération par le symbole '+', nous accorderons un intérêt particulier aux détails de la translittération des dépendants nominaux du verbe :

- (1) a. *ʔakala* *alʔawlaad+u*
 (V)PASSE (N)+**NOM**
 a mangé les enfants
 'Les enfants ont mangé.' (أكل الأولاد)
- b. *qaabala* *zajdun alʔawlaad+a*
 (V)PASSE (N) (N)+**ACC**
 a rencontré Zayd les enfants
 'Zayd a rencontré les enfants.' (قابل زيد الأولاد)
- c. *sallama* *zajdun ʔalaa alʔawlaad+i*
 (V)PASSE (N) (PREP) (N)+**GEN**
 a salué Zayd sur les enfants
 'Zayd a salué les enfants.' (سلم زيد على الأولاد)

La définitude est réalisée, elle aussi, par un morphème, préfixé (*al-*) ou suffixé (*-n*), et non par des mots autonomes. Dans le script, la marque du défini est réalisée par des lettres tandis que la marque de l'indéfini est réalisée par un signe diacritique fusionné au signe de la voyelle courte, c'est le signe appelé *tanwiin* :

- (2) **al**+*awlaad+u* **vs** *ʔawlaad+u+n*
DEF+(N)+NOM (N)+NOM+**INDEF**
les enfants **des enfants**

⁹⁹ Nous prenons en considération l'opposition voyelles courtes vs voyelles longues, ainsi que la gémation (le dédoublement de la consonne) réalisées dans le script par des signes diacritiques. Les problèmes liés à l'écriture arabe ne sont pas abordés dans la présente étude.

¹⁰⁰ Rappelons que la tradition grammaticale ne fait pas de distinctions entre les différents compléments d'objet du verbe vu qu'ils portent tous la même marque casuelle, même les compléments prédicatifs tel l'attribut et le coprédicat. Plus de détails sont donnés plus loin.

b) C'est une langue cliticisante

L'arabe affiche une forte tendance à la cliticisation. Des conjonctions de subordination, des conjonctions de coordination et des prépositions sont procliticisées, et le pronom complément d'objet est encliticisé, comme l'illustre l'exemple suivant. Les éléments clitiques sont séparés en translittération par le symbole '#':

- (3) *wa#li#jaʔkuluu#haa*
(COORD)#(CONJUNCTION)#(V)SUBJONCTIF#(PRO)
et#pour#mangent#elle
'et pour la manger' (ولياكلوها)

Cet exemple montre la complexité morphologique de l'arabe. Il s'agit du verbe *jaʔkuluu* employé au présent du subjonctif, 3^{ème} personne du masculin pluriel, la base verbale¹⁰¹ est /ʔakala/ et la racine /ʔkl/. Le pronom sujet n'est pas réalisé. En position proclitique, on utilise la conjonction de coordination *wa* et la conjonction *li*. En position enclitique, on utilise le pronom complément d'objet 3^{ème} personne du féminin singulier *haa* 'elle'.

Voici un autre exemple :

- (4) *wa#lakinna#hu* *ʔakala !*
(COORD)#(CONJ)#(PRO) (V)PASSE
et#mais#lui a mangé
'Mais, lui, il a mangé !' (ولكنه أكل)

Au connecteur *lakinna* signifiant 'mais' est procliticisé le connecteur *wa* et encliticisé le pronom objet 3^{ème} personne du masculin singulier *hu*, alors que le pronom sujet du verbe *ʔakala* n'est pas réalisé. Une étude approfondie de la cliticisation est nécessaire car d'un point de vue applicationnel, la cliticisation est problématique. Par exemple, pour un étiqueteur morpho-syntaxique doit-on catégoriser différemment les clitiques et les mots autonomes ? Autrement dit, doit-on avoir deux sous-catégories de conjonctions de coordination ou de prépositions ? La question n'est pas anodine pour la génération, car il faut gérer le placement des éléments à la sortie du niveau syntaxique, et vu que les clitiques subissent plus de contraintes d'ordre que les mots autonomes même s'ils remplissent la même fonction syntaxique. Néanmoins, la question de la cliticisation n'est pas abordée dans la présente étude.

c) C'est une langue à ordre des mots mixte

L'arabe obéit à des contraintes communicatives, mais aussi à des contraintes syntaxiques. C'est pour cela qu'elle se classe comme une langue à ordre mixte : ni fixe, ni entièrement libre. Nous parlons amplement de cette propriété de l'arabe dans la partie IV consacrée, précisément, au calcul de l'ordre des mots.

d) C'est une langue pro-drop

L'arabe standard moderne omet systématiquement la réalisation morphologique du pronom sujet. Le verbe s'accorde néanmoins en personne, genre et nombre avec le pronom omis, comme le montre l'exemple suivant. Le pronom correspondant est mis entre accolades :

¹⁰¹ La base du paradigme verbal dans la tradition grammaticale est la forme au passé de l'indicatif.

- (5) *zakaluu {humu}* vs *zakalna {hunna}*
 (V)PASSE.3.MASC.PL (V)PASSE.3.FEM.PL
 ont mangé {ils} ont mangé {elles}
 ‘Ils ont mangé.’ (أكلوا) ‘Elles ont mangé.’ (أكلن)

Plus de détails seront donnés en présentant la RelSyntS sujet.

e) C’est une langue parataxique

La parataxe est la jonction de plusieurs propositions sans expliciter la nature du lien discursif, qui les unissent, ou leur hiérarchie par le biais d’un mot de liaison, une conjonction de coordination ou une conjonction de subordination. On dit alors qu’il y a une asyndète ou une jonction asyndétique. Dans l’exemple suivant, la proposition *jaʔkuluuna {humu}* ‘ils mangent’ remplit la fonction d’un coprédicat objet¹⁰² :

- (6) *raʔaa* *zajd+u+n* *al+awlaad+a jaʔkuluuna {humu}*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 a vu Zayd les enfants mangent {ils}
 lit. Zayd a vu les enfants ils mangent
 ‘Zayd a vu les enfants en train de manger.’ (رأى زيدُ الأولادَ يأكلون)

La tête syntaxique de la proposition coprédicat objet est le verbe *jaʔkuluuna* employé dans une forme finie. Il n’est pas introduit par une conjonction de coordination ou bien une conjonction de subordination.

Nous préférons le terme de jonction asyndétique à celui de juxtaposition, qui suppose l’existence d’une marque de ponctuation interphrastique. En plus, la juxtaposition peut faire penser qu’il est question uniquement de propositions autonomes, ce qui n’est pas le cas : les propositions asyndétiques constituent une phrase complexe.

Ces cinq caractéristiques de la langue arabe seront confirmées à travers la description syntaxique effectuée. Mais avant d’entrer dans le vif du sujet, deux points restent à préciser.

Premièrement nous nous sommes basée essentiellement sur les manuels de référence classiques que nous avons utilisés comme ressources : Al-Chartouni (1986), Al Chinawi et al. (1988) et El Dahdah (1991). Nous avons aussi eu recours à des références occidentales : Wright (1859), Blachère et Gaudefroy-Demombynes (1937), Cantarino (1974-1975), Ayoub (1981) ainsi que Neyreneuf et Al-Hakkak (1996). Néanmoins, la description élaborée se démarque parfois de la grammaire traditionnelle. Nous avons effectué un travail de réinterprétation au moyen de tests linguistiques, dans le but de séparer ce qui relève de la sémantique ou de la morphologie pour ne présenter que ce qui relève vraiment de la syntaxe, c’est-à-dire le lien organique entre les mots de la phrase. Bien sûr, les enchevêtrements avec la sémantique et la morphologie sont inévitables, mais ces cas seront explicités quand nécessaire.

Deuxièmement, beaucoup de linguistes en travaillant sur l’arabe ont été fortement influencés par les descriptions structurales des langues indo-européennes, surtout la langue anglaise, qui est prise parfois pour une langue modèle. Nous avons évité d’agir ainsi. L’approche contrastive avec le français nous a servi à identifier certaines structures, mais nous

¹⁰² Nous donnons plus de détails sur la relation coprédicative dans la partie III.

n'avons pas hésité à décrire des structures n'ayant pas d'identique en français ou en anglais, ou encore à signaler une classe de mots qui n'y existe pas.

Nous pouvons maintenant décrire la syntaxe de l'arabe. Tout d'abord présentons ses parties du discours.

2. Les parties du discours en arabe

Cette section donne une catégorisation des mots de la langue arabe. Dans un premier temps, nous présentons la classification traditionnelle des mots (sous-section 2.1), ensuite des tentatives de classification plus récentes (sous-section 2.2), et finalement nous présentons la classification utilisée dans le cadre de ce travail (sous-section 2.3). Rappelons qu'une relation syntaxique de surface est une relation entre deux PDD. La détermination et l'énumération des PDD d'usage dans une langue est donc une étape incontournable.

2.1. Les parties du discours dans la tradition arabe

La grammaire traditionnelle - telle qu'elle est enseignée dans les livres scolaires - recense trois classes de mots : le nom, le verbe et la lettre¹⁰³. La catégorie du nom regroupe toutes les unités lexicales référant à un sens qui n'est pas lié au temps. Cette catégorie comprend le substantif et l'adjectif (الصفة والموصوف)¹⁰⁴. La catégorie du verbe contient toutes les unités lexicales référant à un état ou à une action au passé, au présent ou au futur. La classe *lettre*, quant à elle, se subdivise en **lettres de l'alphabet**, littéralement les lettres de construction, *ḥuruuf almabaanii* (حروف المباني), qui s'unissent pour former des mots, et **lettres (= particules) de signification**, *ḥuruuf almaṣaanii* (حروف المعاني), dont le sens n'est complet que si elles sont employées avec un nom ou un verbe. La grammaire traditionnelle compte environ quatre-vingts particules de signification¹⁰⁵, dont l'identification de la classe syntaxique nécessite d'étudier séparément les propriétés distributionnelles de chaque lettre. Nous verrons que ce groupement de *particules de signification* rassemble des lexèmes fonctionnels¹⁰⁶ distincts.

Sur critères morphologiques, la classe du nom se répartit en deux groupes :

A) Noms variables (متصرف) possédant les deux propriétés suivantes :

1. Ils acceptent les changements morphologiques et possèdent des variantes numérales (singulier, duel et pluriel)¹⁰⁷. Cette sous-catégorie comprend les

¹⁰³ Il s'agit de la traduction littérale du terme *ḥarf*, qui est polysémique. Nous aurions pu le traduire par le terme « particule » qui aurait pu paraître être plus pertinent, mais nous avons opté pour la traduction littérale « lettre » vu que les éléments étiquetés comme tel par la tradition grammaticale adoptent des comportements syntaxiques si distincts que l'on ne peut pas les classer tous en tant que « particule ».

¹⁰⁴ On retrouve là la classification tripartite antique présentée dans la sous-sous-section 3.3.2 de la partie I.

¹⁰⁵ Recensement fait par El Dahdah (1991) dans *Dictionnaire de la grammaire arabe universelle arabe-français*.

¹⁰⁶ On les appelle aussi mots outils, mots grammaticaux ou mots structuraux. Nous préférons le terme *lexème fonctionnel* en opposition au terme *lexème majeur* qui désigne les unités lexicales étiquetées comme verbe, nom, adjectif et quelquefois adverbe.

¹⁰⁷ Les noms variables se définissent comme suit : « الاسم المتصرف هو الذي يُثنى ويُجمع ويُصغر ويُنسب إليه », littéralement, « le nom variable est celui qui possède des formes duel, pluriel, diminutive et possessif (*adjectival*) », autrement dit, un nom est dit variable s'il possède des formes fléchies.

déverbaux tel le nom d'agent, le nom de patient, le nom de résultat, le masdar et le nom d'instrument.

2. Ils ont des formes dérivées adjectivale et diminutive.

Les noms variables se subdivisent, à leur tour, en noms dérivés du paradigme verbal (اسم مشتق) et noms non dérivés (اسم جامد). Ces derniers se répartissent aussi, sur une base de distinction conceptuelle, en noms abstraits, relatifs à l'espace mental (اسم معنى يدل على معنى عقلي), et noms concrets, relatifs à l'espace physique (اسم ذات يدل على معنى مجسم). Nous ignorons l'origine et les raisons de cette tentative de raffiner la classification de la catégorie nominale en se basant sur des critères conceptuels dans la répartition morphologique, surtout que les unités lexicales, comme les masdars par exemple, sont parfois, elles aussi, porteuses d'un sens abstrait, or elles ne sont pas classés dans la catégorie des noms abstraits.

B) Noms invariables (الاسم غير المتصرف) groupant des lexèmes tels le pronom, le démonstratif, l'interrogatif, le *relatif*¹⁰⁸ et certains numériques. Ces noms sont dits invariables car la marque casuelle n'est pas identifiée phonologiquement. Néanmoins, ces lexèmes exercent les fonctions d'un nom¹⁰⁹.

La figure ci-dessus montre la répartition classique de la classe nominale :

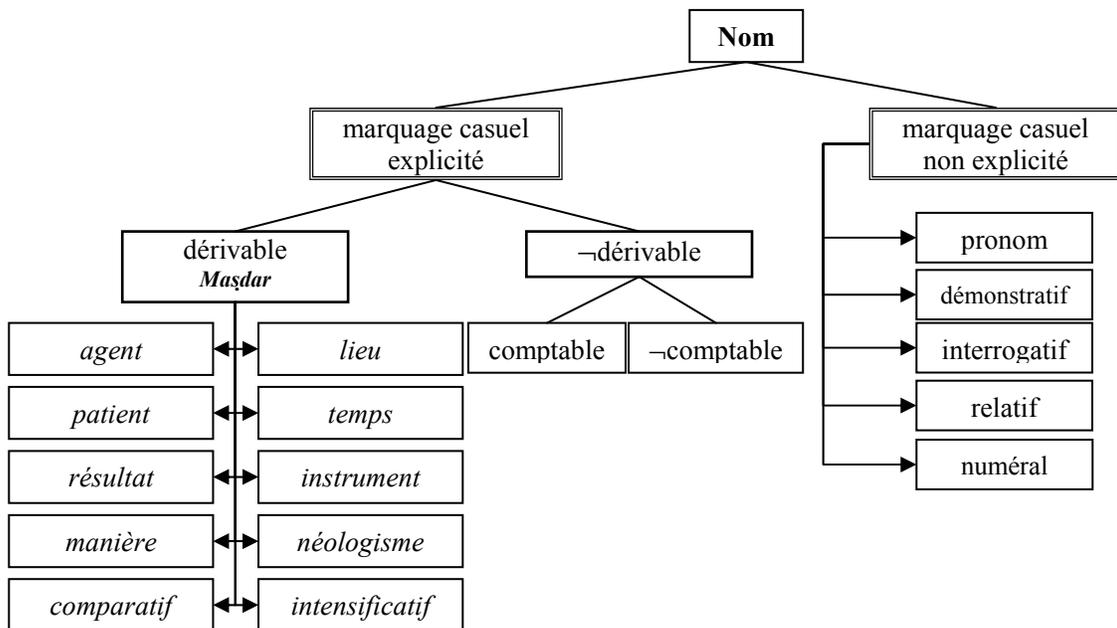


Figure 10 : Répartition classique de la classe nominale

Sous l'appellation *maşdar* (nom déverbal) sont groupés sept types d'éléments lexicaux : le maşdar nu ou original (المصدر المجرد), le maşdar augmenté (المصدر المزيد), le maşdar à l'initiale M (المصدر الميمي), le nom de maşdar (اسم المصدر), le maşdar artificiel ou le néologisme (المصدر الصناعي), le nom de fois ou le nom de résultat (اسم المرة) et le nom de manière (اسم النوع). Ce groupement se base confusément sur des critères morphologiques et sémantiques sans explicitation quant à la pertinence d'une telle distinction pour la syntaxe.

¹⁰⁸ Nous parlons plus loin des raisons de cette hésitation vis-à-vis de l'emploi du terme 'relatif'.

¹⁰⁹ Nous donnons plus de détails sur ces lexèmes dans la sous-section 2.3 de la présente partie.

Dans notre grammaire, nous désignons par *mašdar* uniquement le mašdar nu, le mašdar augmenté et le mašdar à l'initiale M¹¹⁰. Les autres types de lexèmes ne représentent pas, à notre avis, des noms déverbatifs¹¹¹. Le mašdar nu est dérivé du 1^{er} modèle du paradigme verbal, le modèle de base, tandis que le mašdar augmenté est dérivé des autres modèles.

Une révision de cette classification nécessite deux choses :

Premièrement, s'assurer de la rigueur du groupement des éléments de la classe nominale. Est-il pertinent de catégoriser pareillement le substantif et l'adjectif ? Les ressemblances entre leur comportement syntaxique justifient-elles suffisamment un tel regroupement ? Et les différents types de déverbaux, sont-ils vraiment des noms ou bien des verbes ?

Deuxièmement, mener une étude lexico-grammaticale des particules de signification, une classe rassemblant confusément des éléments qui se démarquent par leur comportement syntaxique et leurs propriétés distributionnelles. Une telle étude dépasse le cadre de ce travail, néanmoins nous présenterons les classes majeures des lexèmes fonctionnels de l'arabe afin de pouvoir mener notre étude des RelSyntS d'usage en arabe.

2.2. Des tentatives de classification récentes

A notre connaissance, les études qui ont visé la classification des mots en arabe en se fondant sur des tests linguistiques rigoureux sont très peu nombreuses. Cet état est probablement dû au fait que les parties du discours font rarement un objet de recherche. Les études visant le raffinement de l'étiquetage morpho-syntaxique employé pour l'arabe ne mettent pas en cause la répartition classique des PDD, et d'une manière générale, les questions d'implémentation priment sur la description linguistique.

Les tentatives récentes de classification des mots se répartissent en deux approches¹¹². Certaines se sont basées sur la classification identifiée pour les langues indo-européennes sans prendre en considération l'existence possible d'une classe n'existant pas dans ces langues, ou bien l'inverse. D'autres ont gardé la classification traditionnelle arabe tout en lui proposant des raffinements.

¹¹⁰ Le mašdar à l'initiale M est un nom déverbal commençant par le préfixe /m/. Il se distingue des deux autres mašdars non pas seulement par sa forme mais aussi par sa valeur sémantique porteuse d'une signification d'intensification, comme l'illustre l'exemple suivant :

ṭalab (mašdar signifiant 'demande') et *maṭlab* (mašdar à l'initiale M signifiant 'revendication'). *ṭalab* correspond au sémantème '*ṭalab*' tandis que *maṭlab* correspond à la structure sémantique 'intensification (*ṭalab*)'. Nous ne pensons pas que cette différence ait un impact sur le comportement syntaxique du déverbal, c'est pour cela que nous considérons qu'il s'agit de la même classe grammaticale.

¹¹¹ La question ne peut pas être tranchée en quelques lignes. Préciser le statut syntaxique de ces éléments nécessite une étude lexico-grammaticale poussée. Par exemple, le mašdar artificiel représente la classe des néologismes ; il gouverne un complément de nom mais ne se comporte pas comme un verbe. Autre exemple : le nom de résultat n'est dérivable que d'un mašdar exprimant une action en rapport aux cinq sens et, par conséquent, il n'existe pas de nom de résultat dérivé d'un mašdar comme *buxl* 'avarice'. Ajoutons à cela la nécessité de déterminer d'abord la classe syntaxique du mašdar : est-ce un nom qui possède une structure valencielle, ou bien un verbe qui peut exercer les fonctions d'un nom ? Dans la présente étude, nous nous contentons de décrire cet aspect morpho-syntaxique de l'arabe sans approfondir la question ni la trancher. Pour plus de détails, nous renvoyons à la section 3 de la présente partie.

¹¹² La question des PDD n'est pas vraiment posée dans le cadre de la grammaire générative, or elle est cruciale pour la détermination des fonctions syntaxiques dans une grammaire de dépendance.

Nous allons présenter ici une classification assez récente effectuée dans le cadre du développement d'un étiqueteur morpho-syntaxique (Khoja (2001)). L'intérêt de cette étude est qu'elle a servi de référence pour d'autres recherches comme Diab et al. (2004) ; l'inconvénient est que l'auteur n'a pas justifié ses choix linguistiques. En effet, Khoja (2001) présente un étiquetage basé sur la classification traditionnelle et raffinée par les subdivisions proposées par Haywood et Nahmad (1962). Selon cette classification, les mots se répartissent en cinq classes - nom, verbe, particule, résiduel et ponctuation -, dont certaines sont raffinées en sous-classes comme le montre la figure suivante :

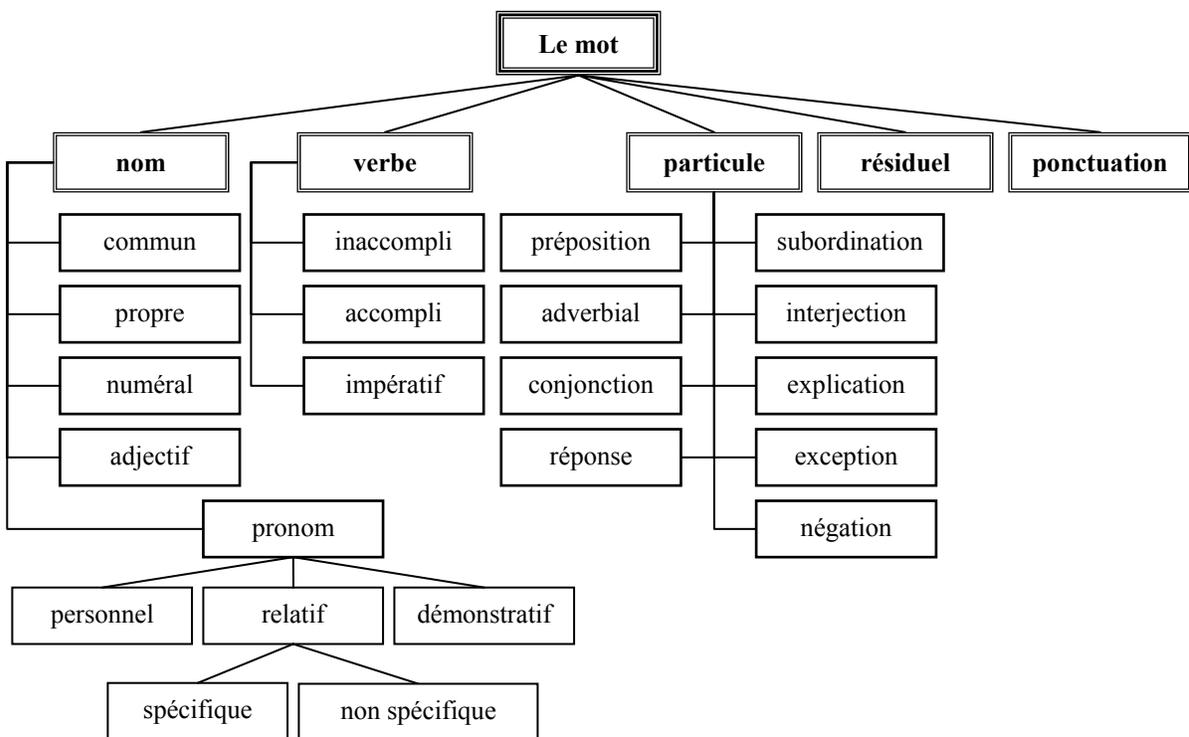


Figure 11 : Classification hiérarchique des mots proposée par Khoja (2001)

Nous n'avons pas respecté cette classification pour plusieurs raisons :

Premièrement, la classification n'a pas été élaborée dans un souci d'identifier les différentes parties de discours figurant en arabe, mais plutôt dans l'objectif de développer un étiqueteur et de résoudre des problèmes d'ordre informatique. Les classes *résiduel* et *ponctuation* sont ainsi employées - comme c'est toujours le cas d'ailleurs - pour l'annotation automatique. La première comprend les mots étrangers, les formules mathématiques et les nombres, tandis que la seconde comprend les marques de ponctuation.

Deuxièmement, nous avons beaucoup de réticences à suivre les raffinements proposés. Par exemple, nous doutons de la pertinence de mettre dans une même classe l'adjectif, le pronom, le nom propre, le nom commun et le numéral. Ces éléments, bien qu'ils possèdent des propriétés distributionnelles communes, n'ont pas de comportement syntaxique suffisamment homogène pour justifier un pareil rassemblement : un pronom clitique n'a pas, par exemple, la même distribution qu'un nom propre ou un adjectif.

Troisièmement, le statut des déverbaux n'est pas explicité dans cette répartition. Comment sont-ils classés ? Sont-ils catégorisés comme des noms communs ? Ou bien comme des verbes ?

Quatrièmement, nous ne trouvons pas pertinent de ne pas faire la distinction entre, d'une part, les aspects inaccompli et accompli et, d'autre part, le mode impératif. L'aspect et le mode, bien que présentant tous les deux des traits grammaticaux intrinsèques du verbe, expriment des valeurs distinctes. Ce rassemblement correspond probablement aux trois formes verbales *maadīi*, *muḍaariʿu* et *ʾamr*, considérées comme les trois formes fléchies du verbe dans la grammaire arabe. Ainsi, les valeurs accompli, inaccompli et impératif présentent, selon cette répartition, des significations flexionnelles du verbe, ce qui n'a pas sa place dans une classification des mots visant à recenser les PDD d'usage dans une langue donnée.

Cinquièmement, la classe *particule* groupe des éléments disparates. D'une part, on trouve d'autres PDD comme la préposition, la conjonction¹¹³ et l'interjection. D'autre part, on trouve une répartition d'ordre sémantique comme les particules d'exception, de négation ou encore d'explication. Les critères sur lesquels se sont basés ces subdivisions ne sont pas signalés dans Khoja (2001).

Pour résumer, nous n'avons pas trouvé de classification des mots en arabe, que nous puissions suivre sans réticence, et la classification traditionnelle n'est pas satisfaisante. Pour ces raisons, nous avons jugé nécessaire de présenter une classification des mots en arabe avant de décrire les relations syntaxiques de surface.

2.3. Une classification des mots de l'arabe

Dans la classification ci-établie, nous avons évité de reprendre les PDD des langues indo-européennes ou de suivre la tradition grammaticale arabe. Nous avons plutôt essayé de proposer une classification basée les propriétés distributionnelles de chaque PDD et d'appliquer les critères proposés par Tesnière, qui sont présentés dans la partie précédente. Il ne s'agit pas donc d'une classification sémantique des mots, c'est pour cela que nous avons évité la répartition « mots pleins » vs « mots vides ». A notre avis, c'est de cet aspect que la classification proposée tire son originalité.

En plus, il est important de souligner qu'il s'agit d'une ébauche primaire, indispensable pour notre étude des relations syntaxiques, mais elle nécessite une étude plus poussée qui pourrait déboucher sur une reconsidération des PDD proposées.

Nous recensons en arabe huit classes de mots : quatre classes majeures (verbe, nom, adverbe et adjectif), trois classes de mots fonctionnels (référentiel, translatif et connecteur), auxquelles s'ajoutent la classe de mots-phrases ou les interjections. Chaque classe se distingue par ses propriétés distributionnelles¹¹⁴. Certaines sont sujettes à des répartitions plus fines. De façon hiérarchique, les classes se présentent comme suit :

¹¹³ L'auteur ne l'a pas souligné mais nous pensons que par conjonction, il réfère à la classe de *ḥuruuf alṣaṭfi* (حروف العطف, 'les conjonctions de coordination'), et nous ignorons les raisons qui ont amené l'auteur à identifier une classe de « subordination » au lieu d'une classe de « conjonctions de subordination ».

¹¹⁴ Bien sûr, certaines classes ont des comportements syntaxiques similaires.

I. Les quatre classes majeures

1. **Le verbe** : le verbe à la forme finie est la tête syntaxique de la proposition déclarative arabe. Il correspond à un prédicat sémantique et possède une structure actancielle. Dans l'exemple suivant, le verbe *kataba*, employé au passé de l'indicatif, régit le sujet *zajd* fléchi au nominatif :

(7) *kataba zajd+u+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF
 a écrit Zayd
 'Zayd a écrit.' (كَتَبَ زَيْدٌ)

2. **Le nom** : il correspond à une entité abstraite ou concrète, et figure, essentiellement, comme un dépendant syntaxique du verbe. Les deux sous-classes principales du nom sont le nom propre (*zajd, kariim, naaniis*) et le nom commun (*kitaab* (كتاب, 'livre')). Le nom porte une marque de cas conforme à la fonction syntaxique qu'il remplit. En (8.a) *kitaab* porte la marque du nominatif /u/ puisque c'est le sujet, tandis qu'en (8.b), il porte la marque de l'accusatif /a/ :

(8) a. *kutiba kitaab+u+n*
 (V)PASSIF.PASSE (N)+NOM+INDEF
 a été écrit un livre
 'Un livre a été écrit.' (كُتِبَ كِتَابٌ)

b. *kataba zajd+u+n kitaab+a+n*
 (V)ACTIF.PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF
 a écrit Zayd un livre
 'Zayd a écrit un livre.' (كَتَبَ زَيْدٌ كِتَابًا)

Traditionnellement, le *maṣḍar* ainsi que les dits *nom* d'agent et *nom* de patient se placent dans la classe nominale. Cependant, cette classification ne semble pas évidente. Dans les grammaires de référence occidentales, on parle parfois de déverbal ou d'infinitif pour référer au *maṣḍar*, et de participe actif et de participe passif pour référer successivement au nom d'agent et au nom de patient. Ces éléments, tout en exerçant des fonctions non verbales, possèdent des structures valencielles. La question est de déterminer leur classe syntaxique : le *maṣḍar* est-il un nom ou un verbe ? Et les noms d'agent et de patient sont-ils des noms, des adjectifs ou bien des formes verbales ?

Mel'čuk (1994)¹¹⁵ considère le *maṣḍar* comme une forme fléchie du verbe et le présente comme un grammème de finitude, la finitude étant une catégorie flexionnelle syntaxique du verbe spécifiant, pour le verbe en question, la possibilité de figurer dans le rôle de tête syntaxique d'une proposition. Elle comprend cinq grammèmes :

- 'fini' le verbe figure comme tête syntaxique d'une proposition ;
- 'infinitif' le verbe figure comme dépendant d'un type verbal ;
- 'maṣḍar' le verbe figure comme dépendant d'un type nominal ;
- 'participe' le verbe figure comme dépendant adjectival, modifiant des noms ;
- 'gérondif' le verbe figure comme dépendant adverbial, modifiant des verbes.

¹¹⁵ Mel'čuk, I. (1994). *Cours de Morphologie Générale*, vol. (2), Montréal : Presses de l'Université de Montréal, CNRS éditions, pp. 215-217.

Selon cette classification, des unités lexicales dites *maṣḍars* présentent de formes fléchies du verbe, générées par le grammème ‘*maṣḍar*’ tandis que certains dits noms d’agent et de patient sont des formes verbales ‘participe’. Mais le *maṣḍar* peut aussi se placer comme une troisième sous-classe du nom avec le nom propre et le nom commun. De même, le nom d’agent et le nom de patient peuvent être considérés comme des sous-classes de l’adjectif. Dans la section sur les procédés de translation, nous présentons brièvement les deux possibilités de classification : en tant que verbes ou en tant que nom et adjectif.

3. L’adjectif : il modifie le nom et remplit les fonctions de modifieur (épithète), de coprédicat ou d’attribut comme dans l’exemple suivant :

(9)	<i>kaana</i>	<i>zajd+u+n</i>	<i>kariim+a+n</i>
	(V)PASSE	(N)+NOM+INDEF	(ADJ)+ACC+INDEF
	était	Zayd	généreux
	‘Zayd était généreux.’ (كان زيدٌ كريماً)		

Notons que l’adjectif, comme le nom, porte des marques de cas et de détermination. Dans (9), à l’adjectif /*kariim*/ sont affixées les marques de l’accusatif /a/ et de l’indéfini /n/. Si l’adjectif occupe la position d’un modifieur, il suit le cas de son gouverneur, s’il est coprédicat, il est à l’accusatif, et s’il est attribut, il porte la marque de l’accusatif sauf si la copule n’est pas réalisée morphologiquement alors il est au nominatif. La classe de l’adjectif comprend au moins la sous-classe des qualificatifs, à laquelle s’ajoutent les participes actif et passif si l’on classe les noms d’agent et de patient comme adjectif. Le comparatif est considéré comme une forme fléchie de l’adjectif et non pas comme une sous-classe, il correspond donc à un grammème de l’adjectif.

4. L’adverbe

L’adverbe en tant que modifieur de verbe, remplit principalement la fonction d’un circonstant :

(10)	<i>jaktubu</i>	<i>zajd+u+n</i>	<i>kitaab+a+n</i>	<i>alḥan</i>
	(V)PRESENT	(N)+NOM+INDEF	(N)+ACC+INDEF	(ADV)
	écrit	Zayd	un livre	maintenant
	‘Zayd écrit un livre maintenant.’ (يكتب زيدٌ كتاباً الآن)			

Sont classées comme adverbe des unités comme le marqueur du futur *sawfa* (سوف), le marqueur du résultatif *qad*¹¹⁶ (قد), ou bien les adverbes interrogatifs tel *kajfa* (كيف) ‘comment’, *mataa* (متى) ‘quand’, *ḥanna* (أنى) ‘d’où’, *ḥajna* (أين) ‘où’, *ḥajjaana* (أين) ‘quand’, exemple :

(11)	<i>sawfa</i>	<i>jaktubu</i>	<i>zajd+u+n</i>	<i>qad</i>	<i>kataba</i>	<i>zajd+u+n</i>
	(ADV)	(V)PRESENT	(N)+NOM+INDEF	(ADV)	(V)PASSE	(N)+NOM+INDEF
	futur	écrit	Zayd	résult	a écrit	Zayd
	‘Zayd écrira.’ (سوف يكتب زيدٌ)			‘Zayd avait écrit.’ (قد كتب زيدٌ)		

II. Les classes de mots fonctionnels

5. Les référentiels¹¹⁷ : Ce sont des mots qui jouent un rôle de *pointeur*. On distingue deux types de référentiels : les pronoms et les démonstratifs.

¹¹⁶ Nous n’allons pas étudier ces différents adverbes. Signalons juste que des unités comme *qad* acceptent plus qu’une catégorisation.

1) Les pronoms (les pointeurs contextuels)

Ce sont des pointeurs à un constituant de la proposition, essentiellement un constituant nominal. Ils se divisent en pronoms personnels et pronoms interrogatifs.

a. Les pronoms personnels

Les pronoms personnels se divisent, selon les fonctions syntaxiques qu'ils exercent, en pronoms proleptiques et pronoms compléments d'objet. Le pronom sujet est systématiquement omis¹¹⁸.

i) Les pronoms proleptiques

Un pronom proleptique ou emphatique s'accorde en genre et en nombre avec son référent. Il figure seulement dans les constructions de mise en relief comme la construction proleptique (ex. 12.a) ou la mise en exclusion¹¹⁹ (ex. 12.b) :

- (12) a. \emptyset_{kaana} $zajd+u+n$ **huwa** $al+kariim+u$
(V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (PRO) DEF+(ADJ)+NOM
est Zayd lui le généreux
'Zajd est, lui, généreux.' (زيد هو الكريم)
- b. maa $ha\dot{d}ara$ { $huwa$ } $\tilde{n}illa$ $huwa$
(ADV) (V)PASSE (PREP) (PRO)
'Personne n'est venu sauf lui.' (ما حضر إلا هو)

ii) Les pronoms compléments d'objet

Un pronom complément d'objet est attaché comme enclitique. Il remplit la fonction d'un complément du verbe (13.a), d'une préposition (13.b) ou du nom (13.c) :

- (13) a. $kataba\#hu$ $zajd+u+n$
(V)PASSE#(PRO) (N)+NOM+INDEF
a écrit#le Zayd
'Zayd l'a écrit.' (كتبه زيد)
- b. $kataba\#hu$ $zajd+u+n$ $la\#hu$
(V)PASSE#(PRO) (N)+NOM+INDEF (PREP)#(PRO)
a écrit#le Zayd pour#lui
'Zayd le lui a écrit.' (كتبه زيد له)

¹¹⁷ *référentiel* nous semble le terme le plus neutre et le plus pertinent pour nommer cette classe de mots-outils.

¹¹⁸ C'est pour cette raison que dans les grammaires génératives, il est question d'un paramètre **sujet nul**, autrement dit, une catégorie nominale vide est générée en position sujet **pro**, d'où la classification *pro-drop* pour désigner les langues à sujet nul telles que l'arabe, l'espagnol, l'italien et le persan, en opposition avec les langues tel le français et l'anglais qui n'autorisent pas les sujets nuls sauf dans certains contextes comme l'impératif, par exemple : « *Parlons !* ». Cette non réalisation tient à une morphologie verbale assez riche et régulière des langues *pro-drop*.

¹¹⁹ Le pronom emphatique remplit la fonction sujet seulement s'il est en relation de coordination. Dans la phrase suivante, le pronom *huwa* remplit la fonction sujet, il n'est pas omis parce qu'il est suivi de la construction de coordination $wa\#zajd+u+n$:

$ha\dot{d}ar$ $huwa$ $wa\#zajd+u+n$
(V)PASSE (PRO) (COORD)#(N)+NOM+INDEF
est venu il et#Zayd
'Lui et Zayd sont venus.' (حضر هو وزيد)

- c. *kitaab+u#hu*
 (N)+NOM#(PRO)
 livre#lui
 ‘son livre’ (كتابه)

Un même pronom complément du nom peut correspondre à de rôles sémantiques différents. Dans (14.a), le pronom *hu* correspond à l’agent alors qu’il correspond au patient en (14.b) :

- (14) a. *tarǧamatu zajdin* ‘la traduction de Zayd’ ⇒ *tarǧamatu#hu* ‘sa traduction’
 b. *tarǧamatu alkitaabi* ‘la traduction du livre’ ⇒ *tarǧamatu#hu* ‘sa traduction’

b. Les pronoms interrogatifs

Le référentiel interrogatif occupe la position initiale de la phrase. Il peut remplir la fonction d’un valent du verbe :

- (15) a. Un sujet :
man *kataba ?*
 (INTER) (V)PASSE
 qui a écrit
 ‘Qui a écrit ?’ (من كتب)
- b. Un complément d’objet :
maaǧaa *katabta {ǧanta} ?* *ǧaju#humaa* *katabta {ǧanta} ?*
 (INTER) (V)PASSE (INTER)#(PRO).3.DUEL (V)PASSE
 quoi as écrit {tu} quel#eux as écrit {tu}
 ‘Qu’est ce que tu as écrit ?’ (ماذا كتبت) ‘Lequel des deux as-tu écrit ?’ (أيهما كتبت)

2) Les cardinaux

Par leur morphologie, les cardinaux sont identifiés comme mots indéclinables et peuvent remplir plusieurs fonctions nominales. En (16.a), le cardinal *sita* est sujet et porte la marque du nominatif, en (16.b), il est complément d’objet direct et porte la marque de l’accusatif, et en (16.c), il est complément de la préposition et porte la marque du génitif :

- (16) a. **sujet** : *ǧaaǧa* *sitat+u* *riǧaal+i+n*
 (V)PASSE (CARD)+NOM (N)+GEN+INDEF
 est venu six hommes
 ‘Six hommes sont venus.’ (جاء ستة رجال)
- b. **coDir** : *qaabaltu {ǧanaa}* *sitat+a* *riǧaal+i+n*
 (V)PASSE (CARD)+ACC (N)+GEN+INDEF
 ai rencontré {je} six hommes
 ‘J’ai rencontré six hommes.’ (قابلت ستة رجال)
- c. **coPrep** : *salamtu {ǧanaa}* *ǧalaa sitat+i* *riǧaal+i+n*
 (V)PASSE (PREP) (CARD)+GEN (N)+GEN+INDEF
 ai salué {je} sur six hommes
 ‘J’ai salué six hommes.’ (سلمت على ستة رجال)

Les cardinaux admettent les usages :

- (17) a. *ʔaaʔa al+ʔitat+u ʔiʔaaʔi+ʔ*
 est venu les six.NOM
 ‘Les six sont venus.’ (جاء الستة)
- b. *qaabaltu {ʔanaa} al+ʔitat+a ʔiʔaaʔi+ʔ*
 ai rencontré {je} les six.ACC
 ‘J’ai rencontré les six.’ (قابلت الستة)
- c. *salamtu {ʔanaa} ʔalaa al+ʔitat+i ʔiʔaaʔi+ʔ*
 ai salué {je} sur les six.GEN
 ‘J’ai salué les six.’ (سلمت على الستة)

3) Les démonstratifs :

Les démonstratifs (les déictiques¹²⁰) constituent le groupement des pointeurs sur des objets dans un contexte de communication. En arabe, ils sont étroitement liés au repérage spatio-temporel. L’arabe se base sur la nature du repère spatial, et il distingue deux types de pointeurs : les pointeurs dans l’espace physique (les démonstratifs I) et les pointeurs dans l’espace mental (les démonstratifs II). Les démonstratifs s’accordent en personne, genre et nombre avec leur référent. Les démonstratifs II exercent des fonctions nominales ou adjectivales tandis que les démonstratifs I, comme les pronoms, exercent seulement les fonctions d’un nom.

a. Les démonstratifs I (les pointeurs ou les désignatifs à l’espace physique)

Les démonstratifs I (DEI) réfèrent au groupe connu dans la grammaire arabe sous l’appellation (أسماء الاشارة), littéralement « les noms de pointement » ou « les noms de désignation ». Ils se divisent, d’après l’espace séparant le locuteur de l’objet désigné, en pointeurs à une entité proche, pointeurs à une entité intermédiaire et pointeurs à une entité lointaine. Il s’agit d’une répartition conceptuelle qui ne se traduit pas par des comportements syntaxiques démarcatifs. Les démonstratifs I sont autonomes (ils constituent un syntagme et figurent avec (18.a) ou sans dépendant (18.b). Comme le nom, ils remplissent les fonctions syntaxiques de compléments de verbe : dans les exemples suivants, le DEI est sujet :

- (18) a. *ʔahaba ha ʔulaa ʔu*
 (V)PASSE (DEI)
 est parti ceux-ci
 ‘Ceux-ci sont partis.’ (ذهب هؤلاء)

¹²⁰ Le mot **déictique** vient du grec **deixis** signifiant *désignation*. D’après la définition du *Robert*, le déictique désigne un mot servant à montrer (monstratifs), à désigner un objet singulier déterminé dans la situation. La deixis est, donc, le phénomène de "pointage" d’objets de la situation de communication par des mots, et le déictique est ce mot pointeur. Il est possible de le distinguer de la catégorie des référentiels qui constituent le groupement de pointeurs vers des unités lexicales et non pas vers des objets du monde. Il n’empêche qu’il existe un lien évident entre la deixis et les problèmes de référence.

En plus, la deixis en tant que phénomène des langues naturelles n’a pas vraiment d’équivalent dans les langues formels. Nous aurons pu distinguer les pronoms et les déictiques en deux classes, mais nous avons préféré les grouper en une seule puisqu’il s’agit dans les deux cas de pointeurs. Par souci de simplification, nous désignons dans le glosage les pronoms par PRO et les déictiques par DEI.

- b. *ḍahaba haḥlāaḥu al+riḍḡaal+u*
 (V)PASSE (DEI) DEF+(N)+NOM
 est partie ceux-ci les hommes
 ‘Ces hommes-ci sont partis.’ (ذهب هؤلاء الرجال)

b. Les démonstratifs II (les pointeurs de l’espace mental ou les relativiseurs)

Les démonstratifs II (DEII) réfèrent principalement à une classe connue dans la tradition arabe sous l’appellation *les noms liés* (الاسماء الموصولة). D’un point de vue morphologique, ces mots sont indériverables mais possèdent des variantes en genre et nombre. On en distingue le morphème de définitude *al* préfixé : *allaḍii* (masc.sg), *allatii* (fém.sg), *allaḍiina* (masc.pluriel), etc. Quant à la marque du cas, elle n’est explicite qu’au duel : *allaḍaan* vs *allaḍajin* (masc.duel) et *allataan* vs *allaḍajin* (fém.duel).

Ces mots sont fréquemment classés comme pronoms relatifs (Neyreneuf et Al-Hakkak (1996), Blachère et Gaudefroy-Demombynes (1994) et Haywood (1962), entre autres). Nous contestons cette classification pour deux raisons.

Premièrement, le rôle de *relatif* est douteux vu que la jonction entre la proposition principale et la proposition enchâssée se fait sans recours à un *relatif* si l’antécédent est un nom indéfini. Cela montre, à notre avis, que la jonction se fait sans élément de liaison et que ce mot dit *relatif* ne relie rien et joue un autre rôle vis-à-vis de l’antécédent **défini**.

Deuxièmement, Accorder à ces lexèmes un statut pronominal n’est pas pertinent, puisque la proposition enchâssée comprend un pronom personnel référant à l’antécédent et assumant la fonction nominale. Ce pronom est désigné dans les grammaires récentes comme étant un pronom résomptif, coréférant avec le *pronom relatif*¹²¹. Nous sommes consciente que le fait de contester un statut nominal ou pronominal à ces lexèmes va à l’encontre de la tradition grammaticale arabe et occidentale. Mais l’usage du terme « pronom résomptif » n’est justifié qu’en comparaison avec des langues où le pronom personnel n’est pas réalisé dans la proposition subordonnée et en donnant à cette propriété langagière un caractère normatif, cela ne nous semble pas pertinent. Illustrons la structure de démonstratif II par un exemple :

- (19) *lamaḥtu {ḥanaa} al+raḡul+u allaḍii qaabaltu#hu {ḥanaa} ḥams*
 (V)PASSE (PRO) DEF+(N)+NOM (DEII) (V)PASSE#(PRO) (PRO) (N)
 ai aperçu {je} l’homme celui ai rencontré#lui {je} hier
 lit : j’ai aperçu l’homme celui je l’ai rencontré hier
 ‘J’ai aperçu l’homme que j’ai rencontré hier.’ (لمحت الرجل الذي قابلته أمس)

allaḍii et ses variantes constituent une classe de démonstratifs ou de pointeurs dans l’espace mental : le locuteur désigne ou pointe vers une entité qui n’est pas dans l’espace physique. Ce type de mots fonctionnels se distingue des démonstratifs I : ils nécessitent, par exemple, le recours à un modifieur phrastique¹²². Ce groupe est classé par la grammaire

¹²¹ Dans leur typologie de la construction relative, Comrie et Keenan (1977) notent que la réalisation linguistique de la subordonnée relative avec un pronom personnel dans la proposition enchâssée est plus fidèle à la représentation logique.

¹²² Plus de détails concernant le procédé de translation syntaxique du verbe en adjectif sont donnés dans la sous-section 3.2 de la présente partie.

traditionnelle dans la catégorie nominale car il occupe tantôt la position d'un nom (20.a), tantôt la position d'un adjectif (20.b)¹²³ :

- (20) a. **lamaħtu** {ʔanaa} -coDir → **allaḍii** qaabaltu#hu {ʔanaa} ʔams
(V)PASSE (DEII) (V)#(PRO) (N)
ai aperçu {je} celui ai rencontré#lui {je} hier
lit. j'ai aperçu celui je l'ai rencontré hier
'J'ai aperçu celui que j'ai rencontré hier.' (لمحت الذي قابلته أمس)
- b. **lamaħtu** {ʔanaa} **al+raǧul+a-modifieur** → **allaḍii** qaabaltu#hu {ʔanaa} ʔams
(V)PASSE DEF+(N)+ACC (DEII) (V)#(PRO) (N)
lit. j'ai aperçu l'homme celui je l'ai rencontré hier
'J'ai aperçu l'homme que j'ai rencontré hier.' (لمحت الرجل الذي قابلته أمس)

La coordination est acceptable si les DEII occupent la position d'un nom :

- (21) **ħaḍar -sujet** → **allaḍii wa#allatii** qaabaltu#humaa {ʔanaa} ʔams
(V)PASSE (DEII) (COORD)#(DEII) (V)PASSE#(PRO) (N)
est arrivé celui et#celle ai rencontré#eux {je} hier
lit. est arrivé celui et celle je les ai rencontrés hier
'Celui et celle que j'ai rencontrés hier sont arrivés.' (حضر الذي والتي قابلت أمس)

c. Les démonstratifs intégratifs et indéfinis

Nous reprenons le terme *intégratif* de Le Goffic (1993), qui l'emploie pour désigner les pronoms *relatifs* sans antécédent. Les démonstratifs intégratifs et indéfinis remplissent les fonctions d'un nom. Parmi eux, citons *man* (من) désignant un animé et *maa* (ما) désignant un inanimé. Comme les démonstratifs II, cet ensemble est reconnu dans la tradition grammaticale arabe comme des *noms liés* (الاسماء الموصولة). Néanmoins, il s'en démarque par leur comportement syntaxique. Une proposition introduite par un intégratif ou un indéfini ne comprend pas nécessairement un pronom coréférent, la construction sans pronom est parfois plus acceptable¹²⁴ :

- (22) a. - ?**lamaħtu** {ʔanaa} **man** qaabaltu#hu {ʔanaa} ʔams
(V)PASSE (INTE) (V)#(PRO) (N)
ai aperçu celui ai rencontré#lui {je} hier
lit. j'ai aperçu celui je l'ai rencontré hier
'J'ai aperçu celui que j'ai rencontré hier.' (لمحت من قابلته أمس)

¹²³ Voici un exemple attesté :

taquulu qawla allaḍii lajsa al+wafaaʔ+u la#hu ʔuluq+a+n

lit. tu dis le propos de celui la fidélité n'est pas pour lui un trait.

'Tu parles comme celui pour qui la fidélité n'est pas un trait inné.' (تقول قول الذي ليس الوفاء له خلقا)

Les démonstratifs II peuvent remplir la fonction d'un nom, dans l'exemple suivant *allaḍii* est le sujet du verbe *ǧaa ʔa* :

ǧaa ʔa allaḍii fii al+ddaar+i

est venu celui dans la maison

'Celui qui est à la maison est venu.' (جاء الذي في الدار)

¹²⁴ Les intégratifs et les indéfinis acceptent donc une catégorisation en tant que pronoms. Pour déterminer leur PDD s'il s'agit d'un pronom ou d'un démonstratif, une recherche sur corpus visant la détermination de la fréquence des constructions avec et sans pronom *résomptifs* s'impose.

vs

- *lamahtu* {*anaa*} *man qaabaltu* {*anaa*} *ams*
(V)PASSE (INTE) (V) (N)
lit. j'ai aperçu celui j'ai rencontré hier
'J'ai aperçu celui que j'ai rencontré hier.' (لمحت من قابلت أمس)

b. - *?kul* *maa turidu#hu* {*anta*}
(V)IMPERATIF (INTE) (V)PRESENT#(PRO)
manges ce veux#lui {tu}
lit. manges celui (*la chose*) tu le veux
'Manges ce que tu veux.' (كل ما تريد)

vs

- *kul* *maa turidu* {*anta*}
(V)IMPERATIF (INTE) (V)PRESENT
manges ce veux {tu}
lit. manges celui tu veux
'Manges ce que tu veux.' (كل ما تريد)

6. Les translatifs :

La classe des translatifs¹²⁵ comprend les lexèmes fonctionnels permettant à un mot d'une classe donnée d'occuper des positions, ou plus précisément de remplir des fonctions réservées à une autre classe sans changer de PDD. Parmi les translatifs, citons les prépositions et les conjonctions de subordination. Dans notre classification, nous nous sommes permise d'employer les PDD « préposition » ou « conjonction de subordination » comme classes majeures de lexèmes fonctionnels et non pas comme sous-classes, vu qu'il s'agit de termes bien ancrés dans la tradition linguistique. Nous voulons juste souligner que par leur propriétés syntaxiques, ses PDD admettent un groupement en une classe majeure.

1) Les translatifs de nom en adverbe (des prépositions)

Une préposition¹²⁶ (PREP) gouverne un nom au génitif et lui permet d'exercer la fonction d'un adverbe. Dans l'exemple suivant, le constituant prépositionnel *fawqa almaktabi* remplit est un complément circonstanciel du verbe *raajtu* :

(23) *raajtu* {*anaa*} *al+kitaab+a fawqa al+maktab+i*
(V)PASSE DEF+(N)+ACC (PREP) DEF+(N)+GEN
ai vu {je} le livre sur le bureau
'J'ai vu le livre sur le bureau.' (رأيت الكتاب فوق المكتب)

Parmi les prépositions, citons : *ilaa* (إلى) 'jusqu'à, à', *bi* (ب) 'à', *illaa* (إلا) 'sauf', *fawqa* (فوق) 'dessus'¹²⁷.

¹²⁵ Pour la définition du terme, voir partie I, sous-section 3.6.

¹²⁶ Cette classe rassemble les groupes (ظروف الزمان والمكان) et (حروف الجر). Une division en deux sous-classes est possible, voire plus pertinente, puisqu'une préposition du second groupe peut gouverner une du premier, l'inverse n'étant pas possible :

ɕaaʔa zajdun min qabl
est venu Zayd de avant
'Zayd est venu auparavant.' (جاء زيد من قبل)

2) Les translatifs de nom en construction exprimant l'évidentialité (les prépositions d'évidentialité)

Une préposition d'évidentialité (PREPé) gouverne un nom à l'accusatif et lui permet de remplir la fonction d'une prolepse :

- (24) *ʔinna* *al+kitaab+a kaana {huwa} fawqa al+maktab+i*
 (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PASSE (PREP) DEF+(N)+GEN
 constat le livre était {il} sur le bureau
 'Le livre était sur le bureau.' (إنَّ الكتابَ كان فوق المكتب)

Dans l'exemple 24, le constituant « *ʔinna alkitaaba* » remplit la fonction d'une prolepse. La structure d'évidentialité sera étudiée plus loin dans la section sur la relation prolepse.

3) Les translatifs de verbe en adverbe ou en nom

Les translatifs analytiques de verbe sont communément appelés des conjonctions de subordination¹²⁸ (CONJ-SUB ou CONJ) ou complémenteur (dans la grammaire générative). C'est pour cette raison que nous emploierons ce terme pour désigner des *particules de signification* groupées sous le nom de *huruuf naṣb waḍʕazm almudaariṣi* (حروف نصب وجزم المضارع), c'est-à-dire les particules introduisant des verbes au jussif et au subjonctif :

- (25) *χuḍ {ʔanta}* *al+dawaaʔ+a li#tabraʔa {ʔanta}*
 (V)IMPERATIF DEF+(N)+ACC (CONJ_SUB)#(V)SUBJ
 Prends {tu} le traitement pour#te rétablisses {tu}
 lit. Prends le traitement pour que tu te rétablisses
 'Prends le traitement pour te rétablir.' (خذ الدواء لتبرأ)

Parmi les translatifs de verbe en adverbe, citons : *ʔāaa* (إذا) 'si', *mataa* (متى) 'quand', *hajθu* (حيث) 'là où', mais pas le complémenteur *ʔan* (أن) 'que' qui permet au verbe d'exercer les fonctions d'un nom :

- (26) *ʔuridu {ʔanaa}* *ʔan ʔaktuba {ʔanaa}*
 (V)PRESENT (CONJ) (V)SUBJ
 veux {je} que écris {je}
 'Je veux écrire.' (أريد أن أكتب)

7. Les connecteurs

C'est le groupe des conjonctions de coordination (COORD). Parmi les connecteurs, citons : le conjonctif *wa* (و) 'et', le disjonctif interrogatif¹²⁹ *ʔam* (أم) 'ou exclusif', le disjonctif

¹²⁷ Les mots comme *alʔamaama* (الأمام) 'le devant', *aljamiin* (اليمين) 'la droite' sont plutôt des noms. Ils portent la marque de détermination et sont précédés par une préposition :

ḍahaba {huwa} ʔilaa alʔamaami θumma ḍahaba {huwa} ʔilaa aljamiini
 est allé {il} vers le devant ensuite est allé {il} vers la droite

lit. il est allé vers le devant ensuite il est allé vers la droite
 'Il est allé au devant puis vers la droite.' (ذهب إلى الأمام ثم ذهب إلى اليمين)

¹²⁸ Tesnière conteste le rôle conjonctionnel de ces éléments qui opèrent, non pas comme des mots de liaison, mais plutôt comme des mots permettant à un verbe fini de gouverner un autre verbe fini.

¹²⁹ C'est un connecteur qui s'emploie uniquement dans un contexte interrogatif :

λw (أو) ‘ou’, le successif $\theta umma$ (ثم) ‘ensuite’ et la conjonction exprimant l’appartenance $h\grave{a}ttaa$ (حتى) ‘y compris, même’¹³⁰.

III. Les mots-phrases ou les interjections

Parmi les interjections traditionnellement classées comme particules de signification, citons : $ad\grave{z}al$ (أجل) ‘oui’, λj (إي) ‘oui’, $\grave{a}zajr$ (جبر) ‘oui certes’, $kalla$ (كلا) ‘non’ et $\grave{s}ah$ (صه) ‘chut’.

Avant de passer à la section suivante, nous voulons faire deux remarques sur cette classification.

La première remarque concerne la classification elle-même. Comme on l’a déjà dit, une classification rigoureuse des différents mots fonctionnels nécessite une étude lexicale approfondie de chaque mot. Certains lexèmes fonctionnels par exemple appartiennent à plus d’une PDD :

- 1) λj est une particule d’appel (λj $zajdun$, $\lambda qbil$ ‘O Zayd, vient’) et une interjection signifiant ‘c’est-à-dire’ ($ha\delta aa$ $\acute{s}asgad$ λj $\delta ahab$ ‘C’est un $\acute{s}asgad$, c’est-à-dire de l’or.’).
- 2) $mataa$ est un adverbe interrogatif ($mataa$ $ha\grave{d}ar$ $zajdun$? ‘Quand Zayd est-il arrivé ?’) et une conjonction de subordination ($mataa$ $\lambda h\grave{d}ir$ { λnaa } $ta\acute{s}rifu\#nii$ { $\lambda anta$ } ‘Quand j’arriverai, vous me reconnaîtrez.’).

D’autres lexèmes fonctionnels appartiennent à la même PDD mais possèdent des significations différentes, comme, par exemple, maa , qui peut avoir une valeur interrogative (maa $fa\acute{s}alt$ { $\lambda anta$ } ? ‘Qu’as-tu fait ?’) ou indéfini (maa $taqra\lambda\#hu$ { $\lambda anta$ } $\lambda qra\lambda\#hu$ { λnaa } ‘Je lis ce que tu lis.’).

La deuxième remarque concerne l’écrit. Il arrive que la graphie d’un lexème fonctionnel coïncide avec celle de l’écriture de deux mots. Cette confusion se traduit dans la grammaire arabe par la signalisation de deux emplois différents pour un même lexème. A notre avis, il est erroné de se laisser guider par le script et de parler d’amalgame lexical vu que chaque unité lexicale garde son autonomie syntaxique et morpho-phonologique. Dans de tels cas, une graphie donnée présente soit un mot soit l’amalgame de plusieurs, voici deux exemples :

- 1) λlaa est une interjection exprimant l’étonnement, et aussi un amalgame de la particule d’interrogation λa avec l’adverbe de négation laa .
- 2) λmaa est une interjection exprimant une confirmation et aussi un amalgame de la particule de l’interrogation λa avec de l’adverbe de la négation maa .

$\lambda\#tu\delta akiru$ { $\lambda anta$ } λam $tal\acute{s}abu$ { $\lambda anta$ } ?

est-ce que#étudies {tu} ou joues {tu} ?

lit. Est-ce que tu étudies ou bien tu joues ? (أتذاكر أم تلعب؟)

¹³⁰ Certains de ces mots, outre leur rôle conjonctionnel, peuvent jouer le rôle d’un translatif. Ils se répartissent donc en deux PDD, comme on le verra plus loin avec le connecteur wa , qui peut aussi s’employer comme préposition.

Résumons. Dans cette section, nous avons donné une liste des parties de discours d'usage en arabe, basée sur des critères distributionnels. Raffiner la classification en proposant des sous-classes est concevable. La présente classification se présente schématiquement comme suit :

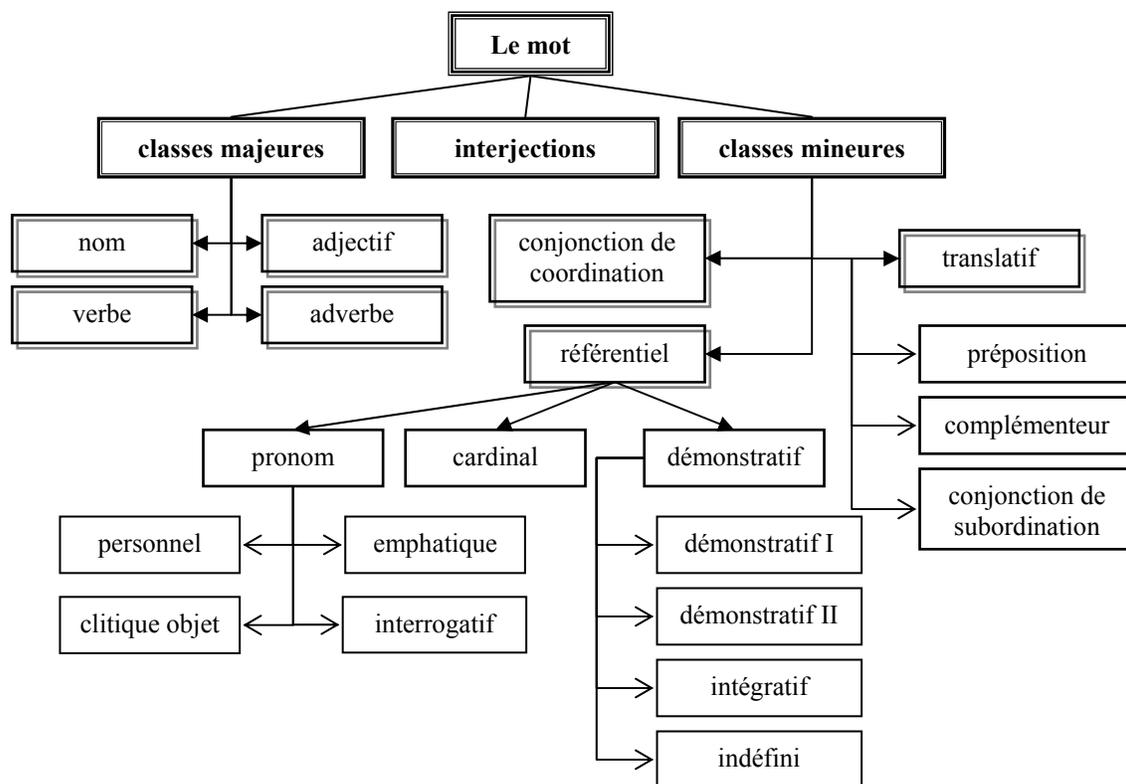


Figure 12 : Classification hiérarchique des PDD d'usage en arabe

Cette classification se démarque nettement de celle de Khoja (2001), présentée dans la figure 11, par plusieurs aspects :

- 1) Les étiquettes *punctuation* et *résiduel* présentent dans la classification à visée applicationnelle de Khoja, ne figure pas dans la classification que nous proposons. Ces étiquettes ne sont pas des PDD.
- 2) La classification de Khoja ne prend pas en considération les propriétés distributionnelles des PDD ; ainsi ne fait-elle pas la distinction entre classes majeures assumant les principales fonctions syntaxiques dans une proposition et classes mineures pour les mots fonctionnels.
- 3) Pour les classes majeures, elle considère l'adjectif comme une sous-classe du nom et non pas comme une classe majeure. elle n'a pas d'étiquette majeure pour l'adverbe. Le numéral (le cardinal) et le pronom figurent aussi comme sous-classes du nom et non pas comme des référentiels. En plus, dans notre classification, les catégories flexionnelles, tel l'accompli et l'inaccompli pour le verbe, ainsi que les répartitions ontologiques, tel nom commun et nom propre, ne figurent pas puisqu'il ne s'agit pas de PDD.

- 4) Pour les classes mineures, la classification de Khoja ne possède pas des PDD pour les translatifs ni les référentiels. Les étiquettes à caractère sémantique, tel « exception », « explication » ou « négation », présentent dans cette classification n'ont pas d'équivalents dans la nôtre. Nous avons étiquetés les pronoms démonstratifs et relatifs de la classification de Khoja successivement comme des démonstratifs I et II. La division de la classe « pronom » en pronom personnel, pronom emphatique, clitique objet et interrogatif ne figure pas non plus dans la classification de Khoja.

Le tableau suivant donne les abréviations des PDD, qui seront employées dans la suite de la thèse. Celles-ci figurent en gras :

Classe	Sous-classe	Description
V	-	Verbes
N	-	Noms
ADJ	-	Adjectifs
ADV	-	Adverbes
REF	PRO noms (personnel : emphatique et clitique objet ; interrogatif), CARD inal, DE ictiques (DEI , DEII , INTE gratif, INDE fini)	Référentiels
TR	PRE Position (PREP et PREP é), COMPl émenteur, CONJ onction de SUB ordination	Translatifs
COORD	-	Connecteurs
INTERJ	-	Interjections

La section suivante présente les processus de translation les plus fréquentes en arabe.

3. Des procédés de translation

Dans cette section, nous examinons des procédés de translation, c'est-à-dire des procédés permettant à un mot d'une classe C_1 de remplir les fonctions syntaxiques d'une classe C_2 sans changer de PDD. Il existe deux types de procédés de translation : la translation morphologique ou synthétique, et la translation syntaxique ou analytique. Tout d'abord, dans la sous-section 3.1, nous parlons de la translation morphologique. Une attention particulière est prêtée à la détermination de la classe syntaxique de certains types de mots. Ensuite, la sous-section 3.2 passe en revue des translations syntaxiques qui seront employées dans la présente étude.

3.1. Des procédés de translation morphologique

Dans cette sous-section, nous examinons la question du statut grammatical des mots prédicatifs, précisément le *maşdar*, le nom d'agent, le nom de patient et l'intensificatif. Nous essaierons en traçant leur portrait de déterminer leur catégorie syntaxique. S'agit-il de verbes ou, comme le présente la grammaire traditionnelle, de dérivés nominaux ?

Rappelons que notre objectif est de décrire la syntaxe de l'arabe standard moderne et non pas de l'arabe classique. Le trait caractéristique des éléments précités est leur structure argumentale accusant de fortes ressemblances avec celle du verbe. Selon le contexte et selon leur forme, ces éléments gouvernent un complément à l'accusatif à l'instar du verbe, ou au génitif comme le nom. Or, actuellement, la production écrite en ASM omet au script le marquage casuel, qui doit être réalisé par des signes diacritiques. Néanmoins, dans la production orale en ASM, comme par exemple le journal télévisé, le marquage casuel est respecté. En fait, la voyellation est un sujet qui est fréquemment abordé par la recherche dans

le domaine de l'analyse automatique de l'arabe. Sans nous lancer dans les problèmes du script arabe, nous allons présenter le statut de ces éléments en se basant sur des exemples voyellés.

En plus, il est peu fréquent, voire inusité, dans la production écrite en ASM de rencontrer ces éléments dans des constructions transitives - sujet et complément d'objet - bien que cette possibilité soit acceptable selon les grammaires de références. Notre objectif est de montrer l'existence de deux éventualités : un classement comme verbe nominalisé (le maṣḍar) ou adjectivalisé (le nom d'agent, le nom de patient, l'intensificatif et l'adjectif qualificatif intitulé *alṣifa almu[abaha* (الصفة المشبهة)) ou bien un classement comme des noms et des adjectifs. Une étude lexico-grammaticale sur corpus est indispensable pour montrer la fréquence des constructions. Dans la présente étude, nous nous contentons de citer quelques exemples prouvant la possibilité d'avoir deux classifications distinctes, puis nous précisons quelle classification sera respectée. Tout d'abord nous parlons du maṣḍar, ensuite des quatre autres éléments.

Le maṣḍar: un verbe ou un nom ?

Dans la tradition arabe, le maṣḍar se classe dans la catégorie nominale. Comme le verbe, il réfère à une action mais ne donne pas d'indication temporelle.

D'un point de vue syntaxique, le maṣḍar remplit les fonctions d'un nom. Dans l'exemple suivant, le maṣḍar *karama* remplit la fonction d'un sujet et porte la marque du nominatif /u/ et gouverne un complément au génitif :

(27)	<i>sarra</i>	<i>naaniis+a+n</i>	<i>karam+u</i>	<i>zajd+i+n</i>
	(V)PASSE	(N)+ACC+INDEF	(maṣḍar)+NOM	(N)+GEN+INDEF
	a plu	Nanis	le fait d'être généreux	Zayd
	lit. le fait d'être généreux de Zayd a plu à Nanis			
	'Que Zayd soit généreux plaît à Nanis.' (سر نانيساً كرمُ زيد)			

Dans ce type de construction, le maṣḍar se comporte comme un nom ; il porte la marque de détermination s'il ne gouverne pas un complément (28.a), il est modifié par un adjectif (28.b) et il se met au pluriel (28.c) :

(28)	a.	<i>sarra</i>	<i>naaniis+a+n</i>	<i>al+karam+u</i>		
		(V)PASSE	(N)+ACC+INDEF	DEF+(maṣḍar)+NOM		
			(سر نانيساً الكرم)			
	b.	<i>sarra</i>	<i>naaniis+a+n</i>	<i>karam+u</i>	<i>zajd+i+n</i>	<i>al+kaθiir+u</i>
		(V)PASSE	(N)+ACC+INDEF	(maṣḍar)+NOM	(N)+GEN+INDEF	DEF+(ADJ)+NOM
			(سر نانيساً كرمُ زيد الكثير)			
	c.	<i>sarra</i>	<i>naaniis+a+n</i>	<i>karamaat+u</i>	<i>zajd+i+n</i>	
		(V)PASSE	(N)+ACC+INDEF	(maṣḍar)PL+NOM	(N)+GEN+INDEF	
			(سر نانيساً كراماتُ زيد)			

Mais le maṣḍar affiche aussi des ressemblances avec le verbe. Comme lui, il possède une structure argumentale (valencielle) et gouverne des compléments à l'accusatif. Comportement contraint puisqu'il ne peut avoir lieu qu'avec les maṣḍar des verbes transitifs, sinon le complément du maṣḍar est systématiquement au génitif. Dans l'exemple suivant, l'agent du maṣḍar *samal* est réalisé comme un complément de nom portant la marque du

génitif /i/ et non pas comme un sujet au nominatif, cependant le second complément *waaǧzib* est à l'accusatif :

- (29) *sarra naaniis+a+n samal+u zajd+i+n al+waaǧzib+a*
 (V)PASSE (N)+ACC+INDEF (maǧdar)+NOM (N)+GEN+INDEF (N)+ACC
 a plu Nanis le fait de faire Zayd le devoir
 lit. le fait de faire par Zayd le devoir a plu à Nanis
 ‘Le fait que Zayd ait fait le devoir a plu à Nanis.’ (سر نانيساً عمل زيد الواجب)

Mais contrairement au verbe, le maǧdar ne doit pas nécessairement remplir sa structure actancielle, les deux phrases suivantes sont grammaticales :

- (30) a. *sarra naaniis+a+n samal+u zajd+i+n*
 b. *sarra naaniis+a+n samal+u al+waaǧzib+i*

Dans des constructions transitives, le maǧdar peut même gouverner un nom au nominatif à condition d’être précédé d’un complément au génitif, ce phénomène est jugé d’usage rare mais pas agrammatical. En fait, l’emploi des déverbatifs dans des constructions transitives poussées est de moins en moins fréquent sans cependant qu’il soit considéré comme agrammatical. Voici l’exemple d’un maǧdar transitif gouvernant un nom au génitif suivi d’un autre au nominatif :

- (31) *sarra zajd+a+n ǧltiqaa ʔ+u al+laa ʕib+i al+mudarib+u*¹³¹
 (V)PASSE (N)+ACC+INDEF (maǧdar)+NOM (N)+GEN+INDEF (N)+NOM
 a plu Zayd le fait de rencontrer le joueur l’entraîneur
 lit. le fait de rencontrer le joueur par l’entraîneur a plu à Zayd
 ‘Zayd a apprécié que le joueur ait rencontré l’entraîneur.’ (سر زيداً التقاء اللاعب المدرب)

Le maǧdar à comportement verbal commute avec la construction complétive introduite par le complémenteur *ʔan*, qui constitue, comme on le verra, le processus de translation nominale du verbe :

- (32) *sarra naaniis+a+n ʔan ja samala zajd+u+n al+waaǧzib+a*
 (V)PASSE (N)+ACC+INDEF (CONJ) (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+ACC
 a plu Nanis que fait Zayd le devoir
 ‘Que Zayd ait fait le devoir a plu à Nanis.’ |
 ‘Nanis a apprécié que Zayd ait fait le devoir.’ (سر نانيساً أن يعمل زيداً الواجب)

Nous préférons suivre la classification traditionnelle et mettre le maǧdar dans la classe nominale parce qu’il nous semble que son comportement syntaxique est assez proche de celui du nom : il remplit les fonctions d’un nom, porte la marque de définitude et ses compléments sont principalement au génitif. En plus, nous doutons de la fréquence des structures transitives ayant pour tête un maǧdar. Un classement en tant que forme verbale facilitera l’étude contrastive avec le français puisqu’il représentera la forme homologue de l’infinitif ayant la

¹³¹ Voici un autre exemple tiré d’Al-Chartouni (1986) :

sarra#nii inʕaad+u al+ʔaʕaar+i aʕu+u#ka
 (V)#(PRO) (maǧdar) (N) (N)#(PRO)
 lit. le fait que ton frère chante des poèmes m’a plu
 ‘Que ton frère chante des poèmes me plaît.’ (سرئي انشاد الأشعار أخوك)

même PDD, mais une telle classification est-elle pertinente ? Nous rangerons le maşdar dans la classe nominale, comme le fait la classification traditionnelle arabe. Ce choix est nécessaire pour la délimitation des fonctions syntaxiques gouvernées par un nom. Un pareil classement aura pour conséquence qu'un nom peut gouverner une structure transitive, aussi nous proposons plusieurs fonctions complément de nom¹³². Le cas échéant, nous soulignerons l'avantage de classer le maşdar comme verbe.

Le nom d'agent, le nom de patient, l'intensificatif et l'adjectif qualificatif intitulé *alşifa almuşabaha* : des verbes ou des adjectifs ?

Le nom d'agent a pour équivalent en français la forme participe à la voix active, le nom de patient a pour équivalent le participe passif, tandis que le nom intensificatif n'a pas vraiment d'équivalent morphologique en français. Illustrons le nom intensificatif par un exemple tiré de l'arabe classique :

- (33) \emptyset_{kaana} $ha\delta aa$ $balad+u+n$ $\chi awaa\delta+u+n$ $\delta zaj\}+u\#hu$ $al+ma\delta aarik+a$
(V)PRESENT (DEI) (N) (ADJ)+NOM+INDEF (N)#PRO DEF+(N)+ACC
est ce pays entrant plusieurs fois armée#lui les combats
lit. cela est un pays entrant (participant) à plusieurs reprises son armée les combats
'Voici un pays dont l'armée est entrée dans maints combats.' (هذا بلدٌ خواضٌ جيشُهُ المعارك)

Le nom dit *intensificatif* est, en fait, un adjectif dérivé du verbe, exprimant une intensification quantitative ou qualitative. Par exemple, $\chi awaa\delta$ est l'intensificateur quantitatif de l'adjectif ($\chi aa \tilde{n} \delta$).

Pareillement, l'adjectif qualificatif intitulé *alşifa almuşabaha* (الصفة المشبهة) est dérivé d'un verbe mais uniquement monovalent. Dans l'exemple suivant, *kariim* est un *şifa muşabaha* (un adjectif dérivé du verbe *karuma*) :

- (34) $kaana$ $zajd+u+n$ $kariim+a+n$
(V)PASSE (N)+NOM+INDEF (ADJ)+ACC+INDEF
était Zajd généreux
'Zayd était généreux.' (كان زيدٌ كريماً)

Ces quatre types - le nom d'agent, le nom de patient, l'intensificatif et l'adjectif qualificatif intitulé *alşifa almuşabaha* - adoptent le comportement syntaxique d'un adjectif. Ils remplissent la fonction d'un attribut (35.a), ainsi que la fonction d'un modifieur d'un nom défini (35.b) ou indéfini (35.c). Comme l'adjectif aussi, ils portent les marques de cas et de détermination :

- (35) a. $kaana$ $al+ra\delta zul+u$ $(naa \tilde{x}im+a+n$ | $ma\delta buus+a+n)$
(V)PASSE DEF+(N)+NOM (ADJ_{agent})+ACC+INDEF | (ADJ_{patient})+ACC+INDEF
était l'homme dormant | emprisonné
lit. l'homme était dormant | l'homme était emprisonné
'L'homme dormait.' | 'L'homme était emprisonné.'
(كان الرجلُ نائماً) | (كان الرجلُ محبوساً)

¹³² Plus de détails sont donnés dans la sous-sous-section 5.2.2.

- b. *marartu* {*ʔanaa*} *bi#al+raɖʒul+i* -modifieur → *al+naa ʔim+i*
 (V)PASSE (PRO) (PREP)#DEF+(N)+GEN DEF+(ADJ_{agent})+GEN
 ai passé {je} par l'homme le dormant
 'J'ai passé près de l'homme dormant (qui dormait).' (مررت بالرجل النائم)
- c. *marartu* {*ʔanaa*} *bi#raɖʒul+i+n* -modifieur → *naa ʔim+i+n*
 (V)PASSE (PRO) (PREP)#(N)+GEN+INDEF (ADJ_{agent})+GEN+INDEF
 ai passé {je} par un homme un dormant
 'J'ai passé près d'un homme dormant (qui dormait).' (مررت برجل نائم)

Mais ces éléments peuvent aussi être interprétés comme des verbes. Ils possèdent, selon le contexte, une structure valencielle et gouvernent un sujet au nominatif, aussi qu'un complément à l'accusatif au lieu d'un complément au génitif (bien que la construction transitive ADJ_Sujet_Objet soit peu fréquente en ASM) :

- (36) a. *Økaana* *zajd+u+n* *kariim+u+n* -sujet → *nasab+u#hu*
 (V)PRSENT (N)+NOM+INDEF (ADJ_{agent})+NOM+INDEF (N)+NOM#(PRO)
 est Zayd noble origine#lui
 'Zayd est noble d'origine.' | 'Zayd est d'origine noble.' (زيد كريم نسبه)
- b. *marartu* {*ʔanaa*} *bi#al+raɖʒul+i* *al+naa ʔim+i* -sujet → *ʔabu+u#hu*
 (V)PASSE (PREP)#DEF+(N)+NOM DEF+(ADJ_{agent})+GEN (N)+NOM#(PRO)
 ai passé {je} par#l'homme dormant père#lui
 'J'ai passé par l'homme dont le père est dormant (est en train de dormir).'
 (مررت بالرجل النائم أبوه)

Dans ce dernier exemple, le nom d'agent ne peut pas dépendre d'une copule au passé : « **marartu* {*ʔanaa*} *bi#al+raɖʒul+i* **kaana* *al+naa ʔim+a* *ʔabu+u#hu* ». Il n'est pas pertinent, dans ce cas, de dire que, l'adjectif dépend d'une copule au présent de l'indicatif non réalisé. En plus, l'adjectif est au génitif et s'accorde avec le nom qu'il modifie.

Ces éléments présentent, particulièrement, des similitudes avec le comportement syntaxique du participe : la construction avec un nom d'agent est, par exemple, commutable avec la construction de translation syntaxique du verbe en adjectif (la *relativisation*). Ce procédé de translation syntaxique consiste à ce que le verbe fini remplit la fonction épithète directement s'il modifie un nom indéfini (37.a) ou précédé d'un démonstratif II s'il modifie un nom défini (37.b) :

- (37) a. *marartu* {*ʔanaa*} *bi#raɖʒul+i+n* *kaana* *naa ʔiman* *abu#hu*
 (V)PASSE (PREP)#(N)+GEN+INDEF (V)PASSE (ADJ)ACC (N)NOM#PRO
 ai passé {je} par un homme était dormant père#lui
 lit. j'ai passé près d'un homme était dormant son père
 'J'ai passé près d'un homme dont le père dormait.' (مررت برجل كان نائماً أبوه)
- b. *marartu* {*ʔanaa*} *bi#al+raɖʒul+i* *allaðii kaana* *naa ʔiman* *abu#hu*
 (V)PASSE (PREP)#DEF+(N)+GEN (DEII) (V)PASSE (ADJ)ACC (N)NOM#PRO
 ai passé {je} par un homme celui était dormant père#lui
 lit. j'ai passé près de l'homme celui était dormant son père
 'J'ai passé près de l'homme dont le père dormait.' (مررت بالرجل الذي كان نائماً أبوه)

Dans ces deux exemples, le constituant nominal *abu#hu* est le sujet de la copule *kaana*, qui gouverne l'adjectif attributif *naa#im*. Selon notre point de vue, cela signifie que le dit nom d'agent a subi une modification morphologique particulière qui lui a permis d'exercer les fonctions d'un verbe et de régir une proposition à valeur adjectivale. Dans l'exemple 36.b, l'adjectif *naa#im* modifie le nom *alra#zul* tout en gouvernant un *sujet* au nominatif. Re-voici l'exemple : « *marartu {#anaa} bi#al+ra#zul+i al+naa#im+i-sujet → ab+u#hu* ».

La construction obéit aux contraintes suivantes :

1. Le nom modifié et l'adjectif (= le nom d'agent) sont défini¹³³.

2. L'ordre est syntaxiquement contraint. Le seul ordre accepté est ADJ_Sujet :

(38) **marartu {#anaa} bi#al+ra#zul+i ab+u#hu al+naa#im+i*

3. L'adjectif (= le nom d'agent) s'accorde en genre avec son sujet et non pas avec le nom modifié :

(39) a. *marartu {#anaa} bi#al+ra#zul+i al+naa#im+i #ab+u#hu*
 (V)PASSE (PREP)#(N,masc)SG (ADJ).MASC (N,masc)#(PRO)

vs

b. *marartu {#anaa} bi#al+ra#zul+i al+naa#im+at+i #um+u#him*
 (V)PASSE (PREP)#(N,masc)SG (ADJ).FEM (N,fém)#(PRO)

4. L'adjectif (= le nom d'agent) reste au singulier. Il ne s'accorde en nombre ni avec son sujet ni avec le nom modifié :

(40) a. *marartu {#anaa} bi#al+ri#zaal+i al+naa#im+i abaa#u#him*
 (V)PASSE (PREP)#DEF+(N,masc)PL DEF+(ADJ)SG (N)PL#(PRO)

vs

b. **marartu {#anaa} bi#ri#zaal+i+n #naa#im+i abaa#u#him*
 (V)PASSE (PREP)#(N,masc)PL+INDEF (ADJ)SG (N)PL#(PRO)

c. *marartu {#anaa} bi#ri#zaal+i+n #naa#im+i+n abaa#u#him*
 (V)PASSE (PREP)#(N,masc).PL+INDEF (ADJ)SG (N)PL#(PRO)

5. Le sujet de la copule exige un pronom coréférent avec le nom modifié. Ce pronom rappelle le pronom résomptif figurant dans la proposition *relative*.

Dans la présente étude, ces quatre éléments - le nom d'agent, le nom de patient, l'intensificatif et l'adjectif qualificatif intitulé *al#sifa almu#abaha* - sont classés comme des adjectifs modifiant un nom et gouvernant une structure actancielle comme le montre la figure suivante :

¹³³ Conformément à la grammaire traditionnelle, *al* exprime deux sens grammaticaux : c'est la marque du défini, mais c'est aussi un élément relatif.

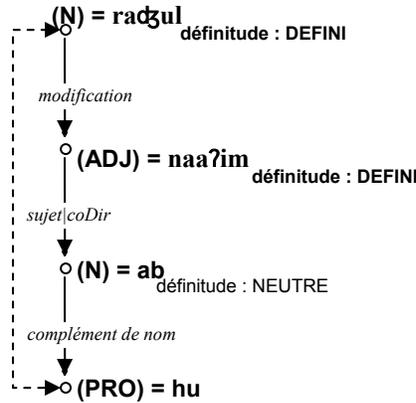


Figure 13 : Patron syntaxique d'un adjectif gouvernant une structure actancielle

Il était nécessaire pour étudier les fonctions syntaxiques de préciser la classe syntaxique de ces éléments, mais, nous sommes consciente que la classification élaborée peut être mise en cause par une étude plus approfondie. Par exemple, le nom d'agent forme avec le verbe *kaana* une construction qui peut être interprétée comme une forme analytique du verbe. En plus, le nom d'agent et le nom de patient peuvent être pris pour les formes active et passive d'un verbe translaté en adjectif, autrement dit, ces formes peuvent être considérées comme des formes non finies du verbe. Le fait de posséder une diathèse joue aussi pour la catégorisation comme verbes non finis. Ceci dit, notre décision est justifiée par le fait que l'usage adjectival, sans structure valencielle, témoigne d'une fréquence importante en comparaison avec la construction avec structure valencielle.

Cette construction adjectivale, dont le patron syntaxique est présenté figure 13, se distingue de l'adjectif standard s'accordant en genre et en nombre avec son gouverneur et pouvant gouverner, à son tour, un complément au génitif – et non pas à l'accusatif ou au nominatif. En plus, la structure standard n'exige pas un pronom coréférent avec le nom modifié :

- (41) a. *marartu {ʔanaa}* *bi#fataat+i-n-modif* → *tawiilat+i* *al+qaamat+i*
 (V)PASSE (PREP)#(N,fém)+GEN+INDEF (ADJ)FEM DEF+(N)+GEN
 ai passé {je} par#une fille grande la taille
 lit. j'ai passé près d'une fille grande de taille
 'J'ai passé près d'une fille de grande taille.' (مررت بفتاة طويلة القامة)
- b. *marartu {ʔanaa}* *bi#al+fataat+i-modif* → *al+tawiilat+i* *al+qaamat+i*
 (V)PASSE (PREP)#DEF+(N,fém)+GEN DEF+(ADJ)FEM DEF+(N)+GEN
 ai passé {je} par#la fille grande la taille
 lit. j'ai passé près de la fille grande de taille
 'J'ai passé près de la fille de grande taille.' (مررت بالفتاة الطويلة القامة)
- c. *marartu {ʔanaa}* *bi#al+raʔgul+i-modif* → *al+tawiil+i* *al+qaamat+i*
 (V)PASSE (PREP)#DEF+(N,masc)+GEN DEF+(ADJ)MASC DEF+(N)+GEN
 ai passé {je} par#l'homme grande la taille
 lit. j'ai passé près de l'homme grand de taille
 'J'ai passé près de l'homme de grande taille.' (مررت بالرجل الطويل القامة)

Récapitulons. Dans cette section, nous avons passé en revue le statut des unités lexicales déverbiales, tout en soulignant la possibilité de les interpréter comme des formes verbales. Mais, nous avons précisé que dans cette étude, nous avons décidé de ranger le mašdar dans la classe nom¹³⁴ et les dits noms d'agent et de patient ainsi que l'intensifateur et l'adjectif qualificatif intitulé *alšifa almu[abaha* dans la classe adjectif.

Avant de passer aux procédés de translation syntaxique, donnons trois autres procédés de translation morphologique, que nous allons fréquemment rencontrer dans la suite de la thèse.

Premièrement, un procédé de translation morphologique du nom et de l'adjectif en adverbe. Il consiste à employer le nom ou l'adjectif à l'accusatif (l'unité lexicale est fléchi soit à l'indéfini soit au non défini (= neutre) si elle gouverne un complément de nom :

- ┌────────── circonstanciel ─────────┐
└──────────────────────────────────┘
- (42) a. *qaabaltu* {ʔanaa} *al+raʔzul+a* (*masaaʔ+a+n*¹³⁵ | *masaaʔ+a alsabti*)
 (V)PASSE DEF+(N)+ACC (N)+ACC+INDEF (|
 ai rencontré {je} l'homme (soir | le soir du samedi)
 'J'ai rencontré l'homme le soir.' (قابلت الرجل مساءً | مساءً السبت)

- ┌────────── circonstanciel ─────────┐
└──────────────────────────────────┘
- b. *ʔaʔa ʔu* *al+raʔzul+u* *rakd+a+n*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (N)+ACC+INDEF
 est venu l'homme le fait de courir
 'L'homme est venu en courant.' (جاء الرجل ركضاً)

- ┌────────── circonstanciel ─────────┐
└──────────────────────────────────┘
- c. *ʔaʔa ʔu* *al+raʔzul+u* *raakib+a+n*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (ADJ)+ACC+INDEF
 est venu l'homme montant
 'L'homme est venu par un moyen de transport.' (جاء الرجل ركبياً)

Deuxièmement, un procédé de translation de l'adjectif en nom. Il consiste à employer l'adjectif fléchi au défini, comme dans l'exemple suivant, où l'adjectif remplit la fonction sujet :

- (43) *juhibu* -sujet → *al+ʔajib+u* *al+naas+a*
 (V)PRESENT DEF+(ADJ)+NOM DEF+(N)+ACC
 aime le gentil les gens
 'L'homme gentil aime les gens.' (يحب الطيب الناس)

¹³⁴ Nous reparlerons de la classe syntaxique du mašdar dans la partie V.

¹³⁵ Voici un autre exemple :

saara	zajdun	jawm+a+n	saara	zajd+u+n	ʔawiil+a+n
(V)	(N)+NOM+INDEF	(N)+ACC+INDEF	(V)	(N)+NOM+INDEF	
(ADJ)+ACC+INDEF					
a marché	zayd	un jour	a marché	Zayd	long
'Zayd a marché pendant un jour tout un jour.'			'Zayd a marché longuement sur une longue distance.'		
(سار زيد يوماً)			(سار زيد طويلاً)		

Troisièmement, le procédé de translation du nom en adjectif le plus fréquent. Il consiste à employer un nom fléchi au génitif et au génitif, c'est le phénomène dit d'annexion *alḥiḍāfa* (الإضافة). En opposition, le français a recours à un procédé de translation syntaxique consistant à employer la préposition, généralement *de*, suivi du nom, exemple :

- (44) *kitaabu al+fataat+i*
 (N) DEF+(N)+GEN
 livre la fille
 'le livre **de** la fille' (كتاب الفتاة)

3.2. Des procédés de translation syntaxique

Dans cette sous-section, nous présentons trois procédés de translation syntaxique fréquents en arabe : un procédé de translation du verbe en nom, un procédé de translation du verbe en adjectif ainsi qu'un procédé de translation du nom en adverbe.

La translation du verbe en nom

Un verbe exerce les fonctions d'un nom dans une construction nommée par la grammaire arabe le maṣḍar interprété, *almaṣḍar almuḥawal* (المصدر المؤول). Il s'agit d'une proposition au subjonctif précédée du complémenteur *ḥan*. Dans l'exemple suivant, la proposition complétive est complément d'objet direct de *juridu* :

- | | | | | | |
|------|---|-----------------|------------|--------------------|---------------------|
| | coDir | | | | |
| (45) | <i>juridu</i> | <i>zajd+u+n</i> | <i>ḥan</i> | <i>jata salama</i> | <i>al+ḥawlaad+u</i> |
| | (V)PASSE | (N)+NOM+INDEF | (CONJ) | (V)SUBJ | DEF+(N)+NOM |
| | veut | Zayd | que | apprenne | les enfants |
| | ‘Zayd veut que les enfants apprennent.’ (يريد زيد أن يتعلم الأولاد) | | | | |

La proposition complétive commute avec le maṣḍar : « *juridu zajdun ta saluma alḥawlaadi* »¹³⁶.

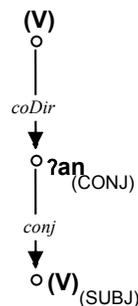


Figure 14 : Patron de la translation syntaxique du verbe en nom

Un autre procédé consiste à employer un démonstratif indéfini ou intégratif, qui occupera la position initiale de la proposition subordonnée avec ou sans recours à un pronom

¹³⁶ Cette substitution n'est pas toujours possible dans le cas de proposition introduite par *ḥanna*, comme on le verra dans la partie suivante.

résomptif, comme on l'a souligné. Cependant, contrairement à l'arabe classique, il est de plus en plus fréquent en ASM que le pronom coréférent soit présent :

- (46) a. *lamaḥtu {ʔanaa} man qaabaltu#hu {ʔanaa} ʔams* (لمحت من قابلته أمس)
lamaḥtu {ʔanaa} man qaabaltu {ʔanaa} ʔams (لمحت من قابلت أمس)
 (V)PASSE (INTE) (V)PASSE (ADV)
 ai aperçu {je} celui ai rencontré {je} hier
 lit. j'ai aperçu celui j'ai rencontré hier
 'J'ai aperçu celui que j'ai rencontré hier.'
- b. *kul {ʔanta} maa turidu#hu {ʔanta}* (كل ما تريد)
kul {ʔanta} maa turidu {ʔanta} (كل ما تريد)
 (V)IMPERATIF (INDE) (V)PRESENT
 manges {tu} ce veux {tu}
 lit. manges ce (la chose) tu veux
 'Manges ce que tu veux.'
- c. *iqḍi {ʔanta} maa ʔanta qaadīn*
 (V)IMPERATIF (INDE) (PRO) (V)
 juge ce tu juges
 lit. juge ce tu juges
 'Juge comme tu veux.' (اقض ما أنت قاض)

Un démonstratif II joue aussi le rôle de translatif en nom :

- (47) *zahidtu {ʔanaa} fii-modif → [allaḍii raḡibtu {ʔanaa} fii#hi*
 (V)PASSE (PREP) (DEII) (V)PASSE (PREP)#(PRO_{résomptif})
 n'ai plus envie {je} dans ce ai envie {je} dans lui
 lit. je n'ai plus envie de ce j'avais envie de lui
 'Je n'ai plus envie en ce que je voulais (autrefois).' (زهدت في الذي رغبت فيه)

La translation¹ du verbe en adjectif (la relativisation)

La construction avec les démonstratifs II (les relativiseurs) permet au verbe de remplir la fonction de modifieur d'un nom défini. Par sa morphologie, un relativiseur est défini (*al+laḍii*) et ne peut donc dépendre que d'un nom défini. Il s'accorde en genre, nombre et cas avec son gouverneur, conformément à la règle suivante :

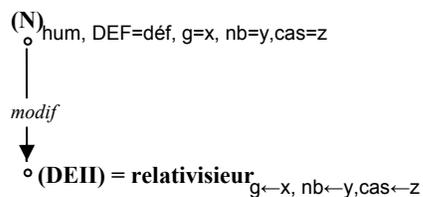


Figure 15 : Règle d'accord du nom et son modifieur DEII

Les exemples suivants illustrent les règles d'accord nom-DEII :

istaqbaltu {ʔanaa}
 (V)PASSE
 ai reçu {je}

<i>al+fataat+a</i> DEF+(N, fém)SG+ACC la fille 'J'ai reçu la fille qui est arrivée.'	allatii (DEII)FEM.SG celle	<i>ḥaḍarat {hija}</i> (V)PASSE est arrivée		<i>al+walad+a</i> DEF+(N, masc)SG+ACC le garçon 'J'ai reçu le garçon qui est arrivé.'	allaḍii <i>ḥaḍara {huwa}</i> (DEII)MASC.SG celui
<i>al+fataataan</i> DEF+(N, fém)DUEL les deux filles 'J'ai reçu les deux filles qui sont arrivées.'	allataan <i>ḥaḍarataa {humaa}</i> (DEII)FEM.DUEL celles (deux)			<i>al+waladaan</i> DEF+(N, masc)DUEL les deux garçons 'J'ai reçu les deux garçons qui sont arrivés.'	allaḍaan <i>ḥaḍaraa {humaa}</i> (DEII)MASC.DUEL ceux (deux)
<i>al+fatajaat+a</i> DEF+(N, fém)PL les filles 'J'ai reçu les filles qui sont arrivées.'	allaatii (DEII)FEM.PL celles	<i>ḥaḍarna {hunna}</i> (V)PASSE		<i>al+ḡwalaad+a</i> DEF+(N, masc)PL les garçons 'J'ai reçu les garçons qui sont arrivés.'	allaḍiina <i>ḥaḍaruu {humu}</i> (DEII)MASC.PL ceux

La marque du cas n'apparaît qu'à la forme du duel (*allataan* vs *allatajn* et *allaḍaan* vs *allaḍajn*) ; c'est pour cette raison que nous disons que le relativiseur suit le cas de son gouverneur. Les raisons pour lesquelles le cas n'apparaît pas dans les autres formes sont plutôt d'ordre morpho-phonologique et non pas syntaxique.

A son tour, le relativiseur gouverne une proposition, comme par exemple, la proposition « *ḥaḍara {huwa}* » dans les exemples précités. Si l'antécédent est un nom indéfini, il ne sera pas modifié par un relativiseur, qui est toujours défini ; le verbe fini remplit alors directement la fonction de modifieur dans une construction asyndétique :

- (48) a. *ḡstaqbaltu {ḡanaa}* (V)PASSE 'J'ai reçu la fille qui est arrivée.' (استقبلت الفتاة التي حضرت)
- $\begin{array}{c} \lrcorner \text{modif} \quad \nabla \quad \lrcorner \text{modif} \quad \nabla \\ \underline{al+fataat+a} \quad \underline{allatii} \quad [\underline{ḥaḍarat \{hija\}}]_{(PROP)osition} \\ \text{DEF+(N)+ACC} \quad \text{(DEII)} \quad \text{(V)PASSE} \end{array}$
- b. *ḡstaqbaltu {ḡanaa}* (V)PASSE 'J'ai reçu une fille qui est arrivée.' (استقبلت فتاة حضرت)
- $\begin{array}{c} \lrcorner \text{modif} \quad \nabla \\ \underline{fataat+a+n} \quad [\underline{ḥaḍarat \{hija\}}]_{PROP} \\ \text{(N)+ACC+INDEF} \quad \text{(V)PASSE} \end{array}$

Cette construction a pour équivalent en français la structure relative :

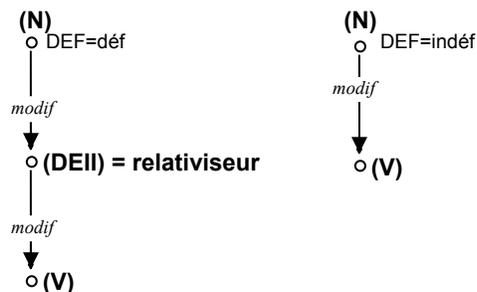


Figure 16 : Patrons de la translation syntaxique (relativisation) du verbe fini en adjectif

Il aurait été possible de considérer que le démonstratif II (le relativiseur) est omis dans le cas d'un antécédent indéfini. Nous refusons cette représentation pour deux raisons. Premièrement, le démonstratif porte le morphème de définitude et il ne nous paraît pas approprié de dire qu'il qualifie un nom indéfini. Deuxièmement, le fait qu'un verbe occupe directement la position d'un nom, d'un adjectif ou d'un adverbe est si fréquent en arabe que

cela nous semble inadéquat de camoufler le caractère parataxique de la langue par le recours à un translatif qui n'existe pas.

Contrairement au français où le pronom relatif est choisi conformément à sa position dans la subordonnée, il n'existe en arabe qu'un seul démonstratif *allaḍii* possédant des variantes de formes. Cette caractéristique nous conforte sur le statut démonstratif non conjonctionnel de ces lexèmes. Les exemples suivants mettent en évidence le recours au même démonstratif quelque soit le rôle syntaxique du pronom *résomptif* dans la subordonnée. Comparons avec la traduction française où le pronom relatif varie selon le rôle syntaxique qu'il remplit dans la proposition relative :

Le pronom résomptif est un sujet :

- (49) a. *ḥistaqbaltu {ḥanaa}* *al+fataat+a* **allatii** *ḥaḍarat {hija}*
 (V)PASSE DEF+(N)+ACC (DEII) (V)PASSE
 ai reçu {je} la fille **celle** est arrivée {elle}
 lit. j'ai reçu la fille celle elle est arrivée
 'J'ai reçu la fille **qui** est arrivée.' (استقبلت الفتاة التي حضرت)
- b. *ḥistaqbaltu {ḥanaa}* *fataat+a+n* *ḥaḍarat {hija}*
 (V)PASSE (N)+ACC+INDEF (V)PASSE
 ai reçu {je} une fille est arrivée {elle}
 lit. j'ai reçu une fille elle est arrivée
 'J'ai reçu une fille **qui** est arrivée.' (استقبلت فتاة حضرت)

Le pronom résomptif est un complément d'objet direct :

- (50) a. *ḥakaltu {ḥanaa}* *al+tuffaahat+a* **allatii** *ḥ{taraa#haa}* *zajd+u+n*
 (V)PASSE DEF+(N)+ACC (DEII) (V)PASSE#(PRO) (N)+NOM+INDEF
 ai mangé {je} la pomme **celle** a acheté#elle Zayd
 lit. j'ai mangé la pomme celle Zayd l'a achetée
 'J'ai mangé la pomme **que** Zayd a achetée.' (أكلت التفاحة التي اشتراها زيد)
- b. *ḥakaltu {ḥanaa}* *tuffaahat+a+n* *ḥ{taraa#haa}* *zajd+u+n*
 (V)PASSE (N)+ACC+INDEF (V)PASSE#(PRO) (N)+NOM+INDEF
 ai mangé {je} une pomme a acheté#elle Zayd
 lit. j'ai mangé une pomme Zayd l'a achetée
 'J'ai mangé une pomme **que** Zayd a achetée.' (أكلت تفاحة اشتراها زيد)

Le pronom résomptif est un complément oblique (= prépositionnel) :

- (51) a. *ḥaḍarat* *al+fataat+u* **allatii** *sallamtu {ḥanaa}* *ḥalaaj#haa*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (DEII) (V)PASSE (PREP)#(PRO)
 est arrivée la fille **celle** ai salué {je} sur#elle
 lit. la fille est arrivée celle je l'ai saluée
 'La fille **que** j'ai saluée est arrivée.' (حضرت الفتاة التي سلمت عليها)
- b. *ḥaḍarat* *fataat+u+n* *sallamtu {ḥanaa}* *ḥalaaj#haa*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (V)PASSE (PREP)#(PRO)
 est arrivée une fille ai salué {je} sur#elle
 lit. une fille est arrivée je l'ai saluée
 'Une fille **que** j'ai saluée est arrivée.' (حضرت فتاة سلمت عليها)

Le pronom résomptif est un complément de nom :

- (52) a. *ḥaḍarat al+fataat+u allatii suriqa miṣṭaf+u#haa*
 (V)ACTIF DEF+(N)+NOM (DEII) (V)PASSIF (N)+NOM#(PRO)
 est arrivée la fille celle a été volé manteau#elle
 lit. la fille est arrivée celle son manteau a été volé
 ‘La fille **dont** le manteau a été volé est arrivée.’ (حضرت الفتاة التي سُرِقَ معطفها)
- b. *ḥaḍarat fataat+u+n suriqa miṣṭaf+u#haa*
 (V)ACTIF (N)+NOM+INDEF (V)PASSIF (N)+NOM#(PRO)
 est arrivée une fille a été volé manteau#elle
 lit. une fille est arrivée son manteau a été volé
 ‘Une fille **dont** le manteau a été volé est arrivée.’ (حضرت فتاة سُرِقَ معطفها)

Le pronom fait partie d’un complément circonstanciel de lieu (53.a) ou de temps(53.b) :

- (53) a. *Ø_{kaana} al+makaan+u allaḍii sanaḍhabu {naḥnu} ḥilaj#hi baṣiidun*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (DEII) (V)FUTUR (PREP)#(PRO) (ADJ)
 est l’endroit celui irons {nous} vers#lui loin
 lit. l’endroit celui nous irons vers lui est loin
 ‘L’endroit **où** nous irons est loin.’ (المكان الذي سنذهب إليه بعيد)
- b. *ṭataa {huwa} bi#al+ḥinaaṭ+i allaḍii Ø_{kaana} {huwa} fi#hi maaḥun*
 (V)PASSE (PREP)#DEF+(N)+GEN (DEII) (V)PRESENT (PREP)#(PRO) (N)
 apporta {il} de#le récipient celui est {il} dans#lui eau
 lit. il apporta le récipient celui il y a dans lui de l’eau
 ‘Il apporta le récipient **dans lequel** il y a de l’eau.’ (أتى بالإناء الذي فيه ماء)

Pareillement, si l’antécédent est indéfini, il gouverne directement le verbe de la subordonnée, d’une façon asyndétique :

- (54) a. *Ø_{kaana} makaan+u+n-modif → [sanaḍhabu {naḥnu} ḥilaj#hi baṣiidun]_{PROP}*
 (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (V)FUTUR
 est un endroit irons {nous}
 ‘Un endroit où nous irons est loin.’ (مكان سنذهب إليه)
- b. *ṭataa bi#ḥinaaṭ+i+n-modif → [kaana fi#hi maaṭ+u+n]_{PROP}*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (V)PASSE (PREP)#(PRO) (N)+NOM+INDEF
 a apporté par#un récipient est
 ‘Il a apporté un récipient **dans lequel** il y a de l’eau.’ (أتى بإناء فيه ماء)

Au présent de l’indicatif, la copule *kaana* n’est pas réalisé. On aura donc la chaîne suivante, dans laquelle le nom *ḥinaaṭ* est modifié par la proposition « *Ø_{kaana} fi#hi maaḥun* » :

- (55) *ṭataa bi#ḥinaaṭ+i+n-modif → [Ø_{kaana} fi#hi maaṭ+u+n]_{PROP}*
 (V) (PREP)#(N) (V)PRESENT (PREP)#(PRO) (N)+NOM+INDEF
 ‘Il apporta un récipient (vase) **dans lequel** il y a de l’eau.’ (أتى بإناء فيه ماء)

La figure suivante illustre la représentation syntaxique du modifieur propositionnel. Notons que la proposition comprend obligatoirement un pronom reprenant le nom modifié :

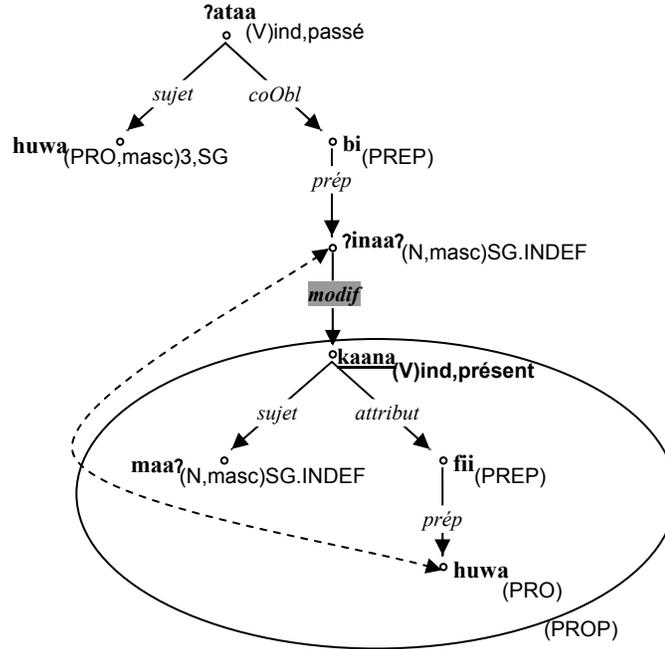


Figure 17 : SSyntS d'un verbe remplissant la fonction d'un modifieur sans recours à un translatif

Il est assez courant en arabe qu'un verbe remplisse la fonction syntaxique d'un modifieur nominal sans recours à un translatif, voici d'autres exemples :

- (56) a. *ʔattaquu jawm+a+n-modif* → [*Ø_{kaaana} laa ʔulat+u+n fii#hi*]_{PROP}
 (V)IMPEREATIF (N)+ACC+INDEF (V)PRESENT (ADV) (N)+NOM+INDEF (PREP)#(PRO)
 craignez un jour est pas amitié dans#lui
 lit. craignez un jour pas d'amitié en lui
 'Craignez un jour **dans lequel** il n'y aura pas de place pour l'amitié.' (اتقوا يوماً لا خلة فيه)
- b. *taqadamat fataat+u+n -modif* → [*Ø_{kaaana} ʔinaa?+u#haa faariġ+u+n*]_{PROP}
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (V)PRESENT (N)+NOM#(PRO) (ADJ)+NOM+INDEF
 s'est présentée une fille est seau#elle vide
 lit. une fille s'est présentée son seau est vide
 'Une fille **dont** le seau est vide s'est présentée.' (تقدمت فتاةً إناءها فارغ)
- c. *daxala {huwa} ġurfat+a+n-modif* → [*Ø_{kaaana} fii#haa ʔimraʔat+u+n*]_{PROP}
 (V)PASSE (N)+ACC+INDEF (V)PRESENT (PREP)#(PRO) (N)+NOM+INDEF
 est entré {il} une chambre est dans#elle une femme
 lit. il est entré une chambre une femme est dans elle
 'Il est entré une chambre **dans laquelle** il y a (avait) une femme.' (دخل غرفةً فيها امرأة)

Nous considérons qu'il existe une copule zéro à la tête de la proposition de relativisation par analogie avec des exemples, où le verbe de la subordonnée est réalisé. En (57.a) le verbe *qabila* employé au passé de l'indicatif modifie le nom *hadija*, tandis qu'en (57.b) le verbe *hakama* modifie le nom *raʔsul* :

- (57) a. *ʔaʔajta#hu {ʔanaa} hadijatan -modif* → [*qabila#haa {huwa} bi#suruurin*]_{PROP}
 (V)PASSE#(PRO) (N)+ACC+INDEF (V)PASSE#(PRO) (PREP)#(N)GEN
 ai donné#lui {je} un cadeau a accepté#lui avec#plaisir
 lit. je lui ai donné un cadeau il l'a accepté avec plaisir
 'Je lui ai donné un cadeau qu'il a accepté avec plaisir.' (أعطيته هدية قبلها بسرور)
- b. *kaana zajdun ʔafdala raʔgulin-modif* → [*ḥakama {huwa} almadiinata*]_{PROP}
 (V)PASSE (N)NOM (N_{superlatif}) (N)GEN (V)PASSE (N)ACC
 était Zayd le meilleur homme a gouverné la ville
 lit. Zayd était le meilleur homme il a gouverné la ville
 'Zayd était le meilleur homme ayant (qui a) gouverné la ville.'
 (كان زيداً أفضل رجلٍ حكم المدينة)

Ce procédé de translation asyndétique est si productif en arabe qu'il est fréquent de trouver dans une même phrase plusieurs noms modifiés directement par des verbes finis. Le résultat est une série de propositions dont la hiérarchisation n'est pas explicitée par des translatifs comme le témoigne l'exemple suivant :

- (58) *ḥaqaqa zajdun maʔa ʔa[ʔaas+i+n-modif* → *tawaraʔuu {humu} fii*
 (V)PASSE (N)NOM (PREP) (N)+GEN+INDEF (V)PASSE (PREP)
 a interrogé Zayd avec des gens ont été impliqués {ils} dans
- ʔataʔ+i+n tibijin modif* → *kaada {huwa} jusabibu {huwa} [alalan li#mariidin*
 (N)+GEN+INDEF (ADJ)GEN (V)PASSE (V)PRESENT (N)ACC (PREP)#(N)GEN
 une erreur médicale a failli {il} cause {il} paralysie pour#un patient
 lit. Zayd a interrogé des gens ils ont été impliqués dans une erreur médicale elle a failli causer une paralysie à un patient
 'Zayd a interrogé des gens qui ont (ayant) été impliqués dans une erreur médicale qui a failli paralyser un patient' (حقق زيدٌ مع أشخاص تورطوا في خطأ طبي كاد يسبب شللاً لمريض)

En plus, un verbe est apte à modifier, sans recours à un translatif, un nom défini, généralement de type générique, comme le montre les exemples suivants (notons que le verbe est dans la forme présent de l'indicatif) :

- (59) a. *maa janbagii li#al+raʔgul+i-modif* → [*ju]bihu#ku {huwa}*]_{PROP}
 (ADV) (V)PRESENT (PREP)+DEF+(N)+GEN (V)PRESENT#(PRO)
 pas faut pour#l'homme ressemble#à toi {il}
 lit. il ne faut pas pour l'homme il ressemble à toi
 'Il ne faut pas pour un homme comme toi.' (ما ينبغي للرجل يشبهك)
- b. *maḥalu al+himaar+i-modif* → [*jahmilu {huwa} asfaar+a+n*]_{PROP}
 (PREP) DEF+(N)+GEN (V)PRESENT (N)+ACC+INDEF
 comme l'âne porte des livres
 lit. comme l'âne il porte des livres
 'Comme l'âne portant des livres.' (مثل الحمار يحمل أسفارا)

La proposition *relative* est toujours une proposition déclarative, affirmative ou négative ; elle ne peut pas être une proposition interrogative, exclamative ou impérative. Elle commute avec la construction à relativiseur démonstratif bien que la phrase soit moins acceptable :

- (60) a. *?maa janbagii li#al+raɕgul+i-modif→allaðii ju{bihu#ku {huwa}*
 (ADV) (V)PRESENT (PREP)+DEF+(N)+GEN (DEII) (V)PRESENT#(PRO)
- b. *?maθalu al+himaar+i-modif→ allaðii jahmilu {huwa} asfaar+a+n*
 (PREP) DEF+(N)+GEN (DEII) (V)PRESENT (N)+ACC+INDEF

Récapitulons. Un verbe fini modifie directement un nom indéfini sans recours à un translatif. Dans le cas d'un nom défini, certaines constructions admettent le recours à un démonstratif II comme translatif, le résultat est une structure proche de la structure de relativisation¹³⁷. Passons maintenant aux procédés de translation syntaxique en adverbe.

La translation en adverbe

Nous présenterons deux procédés de translation syntaxique en adverbe : un du verbe et un autre du nom. Tout d'abord le procédé de translation syntaxique du verbe en adverbe.

Un verbe fini peut exercer les fonctions d'un adverbe directement, sans translatif. En (61.a), P2 est complément circonstanciel de manière du verbe *saraa*, et en (61.b) P2 est complément circonstanciel de but du verbe *dulluu* :

- (61) a. [*saraa zajd+u+n [jatasalala {huwa} nahwa al+sadu+w+i]*]_{P2}_{P1}¹³⁸
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (V)PRESENT (PREP) DEF+(N)+GEN
 a marché Zayd se faufille {il} vers l'ennemi
 lit. Zayd a marché il se faufille vers l'ennemi
 'Zayd a marché en se faufillant vers l'ennemi.' (سرى زيدٌ يتسلل نحو العدو)
- b. [*dulluu#nii salaa raɕgul+i+n [astasmila#hu {ʔanaa}]*]_{P2}_{P1}¹³⁹
 (V)IMPERATIF#(PRO) (PREP) (N)+GEN+INDEF (V)PRESENT#(PRO_{résomptif})
 montrez#moi sur homme recrute#lui {je}
 lit. montrez-moi un homme je le recrute
 'Montrez-moi un homme que je peux employer (recruter).' (دلوني على رجل استعمله)

L'absence de translatif explicitant la hiérarchie dans la phrase provoque des cas d'ambiguïté syntaxique. Ainsi, en (61.b), P2 se prête aussi à une interprétation comme une proposition à valeur adjectivale, remplissant la fonction modifieur du nom *raɕgul*, c'est d'ailleurs l'analyse proposée par la tradition arabe. Mais, selon cette analyse, la proposition

¹³⁷ Il est intéressant d'étudier les équivalents arabes des différents types de structures de relativisation du français. L'équivalent du pronom relatif français n'est pas systématiquement un démonstratif II. Citons à titre d'exemple la relative appositive (« Ma mère, qui avait travaillé toute la journée, est allée se coucher sans manger ») qui ne peut pas être traduite par une construction à un démonstratif II. Cela appuie notre raisonnement qu'il ne s'agit pas de pronom relatif mais plutôt d'élément jouant un rôle désignatif (ou démonstratif).

¹³⁸ L'exemple est cité comme une illustration d'une proposition verbale remplissant la fonction d'un *haal* (حال) dans Al Hammadi Y. ; Al Chinawi M. ; Ataa M., (1988). *alqawaaʿidu alʔasaasijatu fii alnahwi walʔarfi* pour les étudiants du lycée (القواعد الأساسية في النحو والصرف), Le Caire : éditions Al Amiriya, p. 101.. Nous avons juste utiliser d'autres unités lexicales nominales pour faciliter la traduction. La fonction *haal* réfère généralement à un complément circonstanciel de manière.

¹³⁹ Voici l'exemple d'un complément circonstanciel de conséquence :
*darabta#hu darbat+a+n [ɣarra {huwa} ka#al+majt+i]*_{PROP}
 (V)PASSE#(PRO) (N)+ACC+INDEF (V)PASSE (PREP)#DEF+(N)+GEN
 ai frappé#lui une frappe est tombé {il} comme#le mort
 lit. je l'a frappé un coup il est tombé comme le mort
 'Je lui ai donné un coup, il est tombé comme un mort.' (ضربته ضربة خسر كالميت)

signifie littéralement : « montrez-moi un homme que je suis en train de recruter » et non pas « montrez-moi un homme afin que je le recrute ». Selon notre point de vue, les deux analyses sont possibles ; P2 peut être interprétée comme un complément circonstanciel ou comme un modifieur du nom. Appuie notre raisonnement deux points.

Premièrement, les grammaires de référence arabe soulignent qu'une proposition verbale peut remplir la fonction d'un complément circonstanciel –généralement de manière–, c'est le dit *haal* dont nous parlerons en abordant les relations syntaxiques de surface.

Deuxièmement, la proposition commute avec une proposition introduite par la conjonction de subordination *kaj* exprimant le but : « *kaj*¹⁴⁰–conj→*asta smilahu* {*?anaa*} ».

En fait, le caractère parataxique de la syntaxe de l'arabe se traduit par des ambiguïtés syntaxiques. Une même phrase se prête à plusieurs interprétations. Il s'avère parfois difficile de décider du gouverneur du verbe fini subordonnée, et même de décider de la hiérarchie entre les propositions : s'agit-il d'une co- ou sub-ordination ?. La figure suivante donne la SSyntS de (61.b) avec l'analyse de la proposition subordonnée en tant que complément circonstanciel :

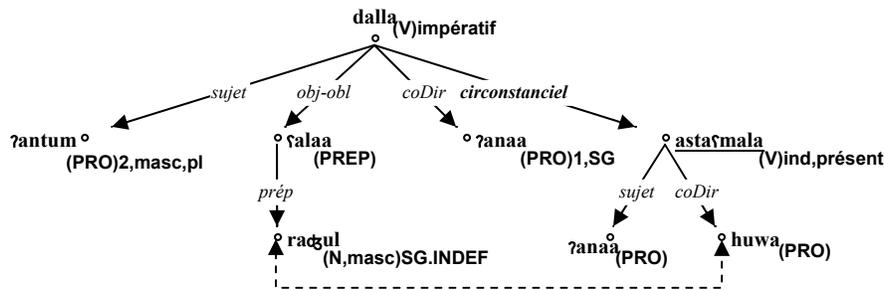


Figure 18 : SSyntS d'un verbe remplissant la fonction d'un complément circonstanciel directement

Le second procédé de translation en adverbe qui sera présenté concerne le nom. Un constituant prépositionnel –une préposition suivie d'un nom au génitif– peut exercer les fonctions d'un adverbe. En (62.a), le constituant prépositionnel *inda naaniisin* est complément circonstanciel de lieu. A son tour, une préposition peut gouverner un constituant

¹⁴⁰ La tradition grammaticale arabe ne distingue pas la conjonction *kaj* de la préposition *likaj*. Bien que la commutation entre les deux unités lexicales soit possible, le test de substitution de la proposition introduite par *kaj* ou celle introduite par *likaj* avec un *mašdar* montre que nous sommes face à deux structures distinctes. La proposition introduite par *kaj* exprime une valeur circonstancielle de conséquence ou de condition et ne peut pas commuter avec un *mašdar*, tandis qu'une proposition introduite par *likaj* exprime une valeur de but et commute avec un *mašdar* précédé de la préposition *li* comme le montrent les exemples suivants :

<i>istaqim</i>	(<i>kaj</i>)	<i>tančaha</i>		* <i>načaa#a</i> # <i>ka</i>
(V)IMPERATIF	(Conj_Sub)	(V)SUBJ		(N _{mašdar})#(PRO)
corrige toi	afin	réussisse		réussite#ta
'Sois correct afin de réussir.' (استقم كي تتجح)				
<i>istaqim</i>	(<i>li</i> # <i>kaj</i>)	<i>tančaha</i>		<i>li</i> # <i>načaa#a</i> # <i>ka</i>
(V)IMPERATIF	(PREP)#(Conj_Sub)	(V)SUBJ		(PREP)#(N _{mašdar})#(PRO)
corrige toi	pour	réussisse		pour#réussité#toi
'Sois correct afin de réussir.' (استقم لكي تتجح)				

likaj est composé de la préposition *li* suivi de la conjonction *kaj*. La jonction entre les deux propositions peut se faire d'une façon asyndétique, ce qui donne la phrase *istaqim tančaha*.

prépositionnel, le tout exprimant une valeur circonstancielle. Dans l'exemple 62.b, le constituant *min ũndi naaniisin* est aussi un complément circonstanciel de lieu :

- (62) a. *ǧaaʔa* *zajd+u+n* -circonstanciel → *ũnda* *naaniis+i+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (PREP) (N)+GEN+INDEF
 est venu Zayd chez Nanis
 'Zayd est venu chez Nanis.' (جاء زيدٌ عند نانيس)
- b. *ħaraǧa* *zajd+u+n* -circonstanciel → *min ũnd+i* *naaniis+i+n*
 (V)PASSE (N) +NOM+INDEF (PREP) (PREP)+GEN (N)+GEN+INDEF
 est sorti Zayd de chez Nanis
 'Zayd est sorti de chez Nanis.' (خرج زيدٌ من عند نانيس)

Récapitulons. Dans cette section, nous avons passé en revue des procédés de translation analytique et synthétique assez courants en arabe. L'objectif était de montrer la fréquence de la jonction asyndétique et de souligner la possibilité d'interpréter certains phénomènes de la langue arabe comme des translations ou des dérivations morphologiques. Nous espérons que cette brève présentation aidera à suivre la description des relations syntaxiques et permettra une meilleure compréhension du glosage.

4. La tête syntaxique de la proposition

Cette section propose une réflexion sur la nature de la tête de la proposition. Nous pensons que la tête syntaxique de la proposition déclarative arabe est systématiquement un verbe fini : elle ne peut être ni un adjectif ni une préposition. Cela va à l'encontre de la tradition grammaticale arabe, qui distingue deux types de constructions propositionnelles : une construction dite nominale comprenant un *mubtadaʔ* (lit. *celui avec qui l'on commence*) et un *ħabar* (lit. *l'information*) et une construction dite verbale dont la structure minimale est un verbe gouvernant un sujet (VS). Cette répartition est basée sur la précédence linéaire, une proposition est dite verbale si elle commence par un verbe. Dans les exemples suivants le verbe *ǧaaʔa* employé au passé de l'indicatif a pour sujet le nom *walad* fléchi au nominatif. en (63.a) le nom est au singulier et en (63.b), il est au pluriel :

- (63) a. *ǧaaʔa* *al+walad+u*
 (V)PASSE.3.SG.MASC DEF+(N,masc)SG+NOM
 est venu l' enfant
 'L'enfant sont venus.' (جاءَ الولدُ)
- b. *ǧaaʔa* *al+ ʔawlaad+u*
 (V)PASSE.3.SG.MASC DEF+(N,masc)PL+NOM
 est venu les enfants
 'Les enfants sont venus.' (جاءَ الأَوْلادُ)

Les exemples 64.a et 64.b présentent aussi des propositions verbales autonomes. Conformément à l'analyse traditionnelle, *ǧaaʔa* en (64.a) et *ǧaaʔ* en (64.b) sont deux formes fléchis du verbe employé au passé de l'indicatif. En (64.a), le sujet est un pronom personnel fléchi du verbe estimé être *il*, c'est-à-dire 3^{ème} personne du masculin singulier, tandis qu'en (64.b), le sujet est le pronom clitique 3^{ème} personne du masculin pluriel *uu*. La construction « verbe + pronom sujet » forme donc une proposition verbale autonome que ce pronom soit réalisé explicitement ou caché. Le glosage employé respecte cette analyse :

- (64) a. *ʕʕaa ʔa* {*huwa*} [glose selon l'analyse traditionnelle arabe]
 (V)PASSE.3.MASC (PRO,3)MASC.SG
 est venu {il}
 'Il est venu.' (جاء)
- b. *ʕʕaa ʔ#uu* [glose selon l'analyse traditionnelle arabe]
 (V)PASSE.3.MASC#(PRO,3)MASC.PL.NOM
 sont venus#ils
 'Ils sont venus.' (جاءوا)

A l'opposé, une proposition commençant par un nom¹⁴¹ est de type nominale. L'inversion de l'ordre des mots de la phrase (63.b) donne la phrase suivante, considérée comme une construction nominale :

- √ — coréférence — √
- (65) *al+ʔawlaad+u* *ʕʕaa ʔ#uu* [glose selon l'analyse traditionnelle arabe]
 DEF+(N,masc)PL+NOM (V)PASSE.3#(PRO)MASC.PL.NOM
 les enfants sont venus#ils
 'Les enfants sont venus.' ou 'Les enfants, ils sont venus.' (الأولادُ جاءوا)

Bien que le nom *alʔawlaadu* demeure fléchi au nominatif, il n'est plus le sujet du verbe *ʕʕaaʔ* mais le *mubtadaʔ*, c'est-à-dire le premier terme de la proposition nominale. Le verbe, par contre, change de forme (*ʕʕaa ʔa* → *ʕʕaa ʔuu*), sa nouvelle forme est identique à celle de la proposition verbale autonome dans l'exemple (64.b), composé du verbe et du pronom clitique sujet référent au *mubtadaʔ*. Selon l'analyse traditionnelle, la proposition verbale *ʕʕaa ʔ#uu*, « le verbe + le pronom sujet », remplit la fonction du *ʕabar*, le second terme de la proposition dite nominale.

Les phrases suivantes sont aussi données par la grammaire traditionnelle comme des constructions nominales :

- (66) a. *(al+ʔawlaad+u)_{mubtadaʔ}* *(suʕadaa ʔ+u+n)_{ʕabar}*
 DEF+(N,masc)PL+NOM (ADJ)MASC.PL+NOM+INDEF
 les enfants heureux
 'Les enfants sont heureux.' (الأولادُ سعداءُ)
- b. *(al+ʔawlaad+u)_{mubtadaʔ}* *(fi al+madrasat+i)_{ʕabar}*
 DEF+(N,masc)PL+NOM PREP DEF+(N)+GEN
 les enfants à l'école
 'Les enfants sont à l'école.' (الأولادُ في المدرسة)

Dans les deux exemples, le *ʕabar* est un prédicat : l'adjectif à valeur attributive *suʕadaa ʔun* en (66.a), le constituant prépositionnel à valeur locative *fi almadrasati* en (66.b). Notre objectif est d'identifier le lien syntaxique entre le *mubtadaʔ* et le *ʕabar*, surtout quand ce dernier est

¹⁴¹ C'est le cas prototypique. Il existe d'autres cas avec un ordre des mots inversé, où la phrase dite nominale commence par un adjectif ou une préposition. La grammaire traditionnelle arabe distingue plusieurs cas de *taqdiim alʕabar* (تقديم الخبر), c'est-à-dire l'extraposition du second terme de la phrase dite nominale.

une forme verbale comme dans l'exemple (65), et de montrer que le verbe est systématiquement la tête de la proposition déclarative arabe. Pour cela, employons les phrases (66.a) et (66.b) successivement au passé puis au futur :

- (67) a. *kaana al+ʔawlaad+u susadaa ʔ+a+n* (كان الأولادُ سعداءُ)
 (V)PASSE DEF+(N,masc)PL+NOM (ADJ)MASC.PL+ACC+INDEF
- b. *sajakuunu al+ʔawlaad+u fii al+madrasiat+i* (سيكون الأولادُ في المدرسة)
 (V)FUTUR DEF+(N,masc)PL+NOM (PREP) DEF+(N)+GEN

Mettons les deux phrases au subjonctif :

- (68) a. *ʔatamannaa {ʔanaa} ʔan jakuuna al+ʔawlaad+u susadaa ʔ+a+n*
 (V)PASSE (CONJ) (V)SUBJ DEF+(N) +NOM (ADJ)+ACC+INDEF
 souhaite {je} que soit les enfants heureux
 'Je souhaite que les enfants soient heureux.' (أتمنى أن يكون الأولادُ سعداءُ)
- b. *ʔatamannaa {ʔanaa} ʔan jakuuna al+ʔawlaad+u fii al+madrasiat+i*
 (V)PASSE (CONJ) (V)SUBJ DEF+(N) +NOM (PREP) DEF+(N)+GEN
 souhaite {je} que soit les enfants dans l'école
 'Je souhaite que les enfants soient à l'école.' (أتمنى أن يكون الأولادُ في المدرسة)

Les formes négatives du verbe *kaana* s'obtiennent en ajoutant l'adverbe *lam* ou *lan* avant le verbe pour exprimer successivement la négation dans le passé et dans le futur. Par contre, la négation dans le passé se fait par le biais du verbe *lajsa* signifiant 'ne pas être' :

- (69) a. *lam jakun al+ʔawlaad+u susadaa ʔ+a+n*
 (ADV) (V)JUSSF DEF+(N,masc)PL+NOM (ADJ)MASC.PL+ACC+INDEF
 'Les enfants n'étaient pas heureux.'
- lan jakuuna al+ʔawlaad+u susadaa ʔ+a+n*
 (ADV) (V)SUBJ DEF+(N,masc)PL+NOM (ADJ)MASC.PL+ACC+INDEF
 'Les enfants ne seront pas heureux.'
- lajsa al+ʔawlaad+u susadaa ʔ+a+n*
 (V)PRESENT DEF+(N,masc)PL+NOM (ADJ)MASC.PL+ACC+INDEF
 'Les enfants ne sont pas heureux.'
- b. *lam jakun al+ʔawlaad+u fii al+madrasiat+i*
 (ADV) (V)JUSSF DEF+(N,masc)PL+NOM (PREP) DEF+(N)+GEN
 'Les enfants n'étaient pas à l'école.'
- lan jakuuna al+ʔawlaad+u fii al+madrasiat+i*
 (ADV) (V)SUBJ DEF+(N,masc)PL+NOM (PREP) DEF+(N)+GEN
 'Les enfants ne seront pas à l'école.'
- lajsa al+ʔawlaad+u fii al+madrasiat+i*
 (V)PRESENT DEF+(N,masc)PL+NOM (PREP) DEF+(N)+GEN
 'Les enfants ne sont pas à l'école.'

Des exemples précités, nous remarquons que tout changement au non-présent ou au non-indicatif est accompagné par l'apparition d'une forme de verbe *kaana*. Ceci nous amène à considérer que la construction dite nominale est une proposition à verbe *kaana* au présent de

l'indicatif, la forme présent de l'indicatif de ce verbe étant phonologiquement vide, mais présente au niveau structurale. Par conséquent, la phrase dite *nominale* a pour tête syntaxique le verbe *kaana*, qui est réalisé par une forme "vide", autrement dit, par un zéro. Notons que la forme zéro d'une copule au présent est attestée dans d'autres langues comme le russe (Mel'čuk : 1988, p.303) :

- | | | | | | |
|---------------------------------|------------------|------------------|---------------------------------|--------------------|--------------------|
| a. <i>Det+i</i> | <i>dovol'n+y</i> | | <i>alʔawlaad+u</i> | <i>suʔadaʔ+u+n</i> | |
| enfant+PL | content+PL | | enfants+NOM | contents+NOM+INDEF | |
| 'Les enfants sont contents.' | | | 'Les enfants sont contents.' | | |
| | | | | | |
| b. <i>Det+i</i> | <i>by+l+i</i> | <i>dovol'n+y</i> | <i>kaana</i> | <i>alʔawlaad+u</i> | <i>suʔadaʔ+a+n</i> |
| enfant+PL | être+PASSE+PL | content+PL | (être)PASSE | enfants+NOM | contents+ACC+INDEF |
| 'Les enfants étaient contents.' | | | 'Les enfants étaient contents.' | | |

Les chaînes « *alʔawlaadu suʔadaa ʔun* » ou « *alʔawlaadu fii almadrasati* », considérées comme phrases nominales, admettent deux analyses syntaxiques, selon notre point de vue. Dans les deux, nous pensons qu'il y a une forme zéro du verbe *kaana*. Seulement l'absence de visibilité de cette forme nous empêche de connaître sa position relative par rapport au constituant nominal en tête de phrase.

La première analyse consiste à dire que la tête syntaxique est la copule *kaana* au présent de l'indicatif et *alʔawlaadu* son sujet, le verbe *kaana* occupe ainsi la position initiale de la phrase, ce qui donne la chaîne « \emptyset_{kaana} *alʔawlaadu suʔadaa ʔun* » ou « \emptyset_{kaana} *alʔawlaadu fii almadrasati* ».

La seconde analyse consiste à dire qu'il s'agit d'un cas de dislocation gauche : la tête syntaxique, toujours la copule *kaana*, gouverne le nom *alʔawlaadu* en position proleptique et un pronom sujet coréférent avec le nom disloqué. Le pronom sujet est omis en surface conformément à la propriété pro-drop de l'arabe. On obtient ainsi les chaînes « *alʔawlaadu* \emptyset_{kaanuu} {*humu*} *suʔadaa ʔun* » ou « *alʔawlaadu* \emptyset_{kaanuu} {*humu*} *fii almadrasati* », où le verbe *kaana* n'occupe pas la position initiale de la phrase.

Notons qu'en arabe l'adjectif attribut est au nominatif dans une construction à copule zéro et à l'accusatif quand la copule est réalisée. Ce nominatif pourrait être la trace d'une flexion verbale sur l'adjectif en absence de copule. En effet, le signifiant du nominatif (la déclinaison dite fermée *-u*) coïncide avec celui du présent de l'indicatif 3^{ème} personne du singulier, tandis que le signifiant de l'accusatif (la déclinaison dite ouverte *-a*) coïncide avec celui du passé.

Nous pensons que la notion de *ʔbtidaaʔ* ((ابتداء), c'est-à-dire à la position initiale de la phrase) qui est à la base de la répartition phrase nominale vs. phrase verbale signifie que l'arabe possède deux types d'énonciation :

Une énonciation non présentative dont le contenu propositionnel est structuré sous la forme [V₁ S₁, V₂ S₂, etc.] : v'est la phrase verbale. Une énonciation présentative consiste à indiquer l'entité ou de la repérer sur un certain axe avant d'émettre l'énoncé. Sur le plan communicatif, le thème est mis en premier plan. Cette énonciation se traduit par des structures disloquées ou des constructions de coordination syndétique et asyndétique fortement grammaticalisées, ce qui correspond aux deux analyses proposées pour la phrase nominale.

Selon notre point de vue, l'énonciation présentative, bien fréquente en arabe, représente l'ordre communicativement neutre ou l'ordre non marqué. On la trouve aussi en français, comme : « *mon fils, il est malade* » ou dans des constructions avec l'expression *il y a*, comme : « *il y a mon fils qui est malade* ». Des structures propositionnelles exprimant l'énonciation présentative seront introduites dans la prochaine partie. Mais passons maintenant aux relations syntaxiques de surface que nous avons recensées en arabe.

5. Les relations syntaxiques de surface recensées en arabe

Dans cette dernière section de la partie II, nous allons présenter les fonctions syntaxiques, ou les relations syntaxiques de surface (RelSyntS) pour employer la terminologie de la TST, figurant dans la langue arabe. Notre inventaire, loin d'être exhaustive, est consacrée essentiellement à la structure argumentale du verbe.

Les RelSyntS sont délimitées conformément au gouverneur prototypique. Aussi présentons-nous dans un premier temps les relations à gouverneur (G) verbal (5.1), ensuite celles à G nominal (5.2) et à G adjectival (5.3), puis celles à G adverbial (5.4). Enfin, nous introduisons les relations syntaxiques contrôlées par des lexèmes fonctionnels (5.5).

Pour chaque relation syntaxique de surface, nous précisons la PDD du dépendant prototypique, ainsi que son marquage casuel, s'il en a un. Ensuite, nous précisons s'il correspond ou pas à un dépendant sémantique et lequel, puis s'il existe une dépendance morphologique (surtout l'accord), sans s'attarder sur les détails. Enfin, nous donnons le positionnement des deux PDD en relation l'une par rapport à l'autre. Le test linguistique principal qui nous a servi à identifier et délimiter les actants syntaxiques est le test de pronominalisation. Finalement, nous présentons les différents types d'éléments pouvant exercer la fonction syntaxique décrite.

Commençons par les relations syntaxiques contrôlées par le verbe.

5.1. Les relations syntaxiques de surface dont le gouverneur prototypique est un verbe

Cette sous-section donne les RelSyntS contrôlées par la valence du verbe. Tout d'abord, la sous-sous-section 5.1.1 passe en revue les valeurs des catégories flexionnelles du verbe, ensuite la sous-sous-section 5.1.2 présente les RelSyntS.

5.1.1. Les catégories flexionnelles du verbe

Le verbe arabe appelle six types de grammèmes. Trois sont liés à la conjugaison : la voix, le mode et le temps, auxquels s'ajoutent les trois grammèmes de personne, nombre et genre contrôlés par l'accord sujet-verbe. Il s'agit des grammèmes du verbe fini. D'une manière générale, les verbes se répartissent en verbes finis aptes à être la tête syntaxique d'une proposition, et dont la structure flexionnelle varie selon le mode ou le temps de la conjugaison aussi bien que les signes grammaticaux de personne, nombre et genre (PNG), et verbes non finis ne pouvant pas gouverner une proposition autonome. Un verbe fini ne commute pas avec les autres classes syntaxiques. A l'opposé, un verbe non fini ne possède pas généralement de variantes flexionnelles mais il accepte la commutation avec d'autres PDD. Par exemple, en français, l'infinitif commute avec le nom ; le participe avec l'adjectif ; et le gérondif avec l'adverbe. Ces trois formes sont des verbes non finis. Cette distinction entre mode et finitude

n'est pas toujours prise en considération dans la tradition grammaticale française. Dans le cadre de la présente étude, nous ne pouvons trancher quant à l'existence d'un grammème de finitude en arabe avant de se fixer sur la classe syntaxique des éléments prédicatifs comme le *mašdar* : est-ce un nom ou un verbe translaté ? La question, comme on vient de le souligner dans la section précédente, dépasse le cadre de la présente recherche.

Dans cette sous-sous-section, nous nous contentons de donner les valeurs des grammèmes du verbe fini ainsi que leur forme scripturale. Nous commencerons par la voix puis les grammèmes de mode-temps et aspect.

1) La voix

Dans l'approche TST, le terme *voix* se distingue du terme *diathèse*. La seconde notion se définit comme étant la correspondance entre les actants sémantiques du verbe et ses actants syntaxiques profonds, alors que la voix constitue la catégorie flexionnelle spécifiant les modifications morphologiques qu'a subies la diathèse d'une unité lexicale donnée¹⁴². Les valeurs de la catégorie voix s'obtiennent par le biais de trois procédures :

- La **commutation** des actants de la syntaxe profonde par rapport aux actants sémantiques, ce qui donne des voix *passives*.
- La **suppression** d'un actant syntaxique profond, ce qui donne des voix *suppressives*.
- L'**identification référentielle** des actants sémantiques, ce qui donne des voix *réfléchies*.

Conformément à ces procédures, la catégorie grammaticale voix possède au moins trois valeurs en arabe : actif, passif suppressif et passif non suppressif.

1. La voix active

Le sujet du verbe à la voix active correspond à son 1^{er} actant sémantique (généralement l'agent). Dans l'exemple suivant *zajd* est le sujet de *qabbala*, il correspond à l'agent :

(70) *qabbala* *zajd+u+n* *ʔamal+a+n*
 (V) (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF
 a embrassé Zajd Amal
 'Zayd a embrassé Amal.' (قَبَّلَ زَيْدٌ أَمَلًا)

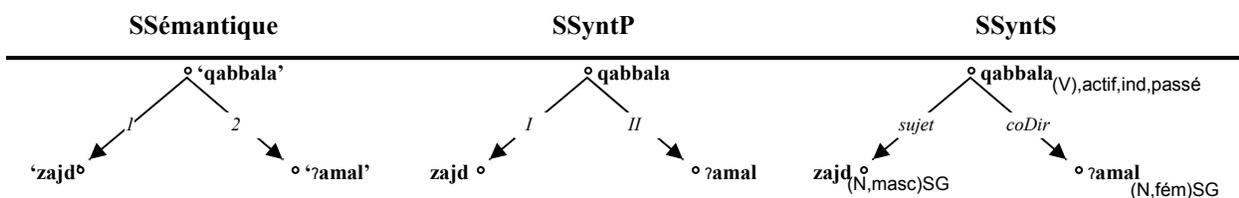


Figure 19 : Structure Sémantique, SyntP et SyntS de la proposition *qabbala zajdun ʔamalan*

¹⁴² Pour plus de détails, voir MEL'ČUK I. (2001). "Grammatical Voice in French (A Short Description in the Meaning-Text Framework)" In *Studies on the Syntax and Semantics of Slavonic Languages*, Oldenburg : V. Chrakovskij, M. Grochowski et G. Hentschel (éds), Université d'Oldenburg, pp. 265-290.

Notons que certains verbes ont une alternance entre deux structures : une structure monovalente à sujet agentif correspondant au 1^{er} actant sémantique, comme dans l'exemple 71.a, et une structure bivalente à sujet patientif¹⁴³ correspondant au 2^{ème} actant sémantique, comme dans 71.b :

- (71) a. *safaḥa* *al+ddam+u*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM
 a coulé le sang
 'Le sang a coulé.' (سَفَحَ الدَّم)
- b. *safaḥa* *zajd+u+n* *dam+a* *kariim+i+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC (N)+GEN+INDEF
 a coulé Zayd sang Karim
 'Zayd a fait couler le sang de Karim.' (سَفَحَ زَيْدٌ دَمَ كَرِيمٍ)

2. La voix passive suppressive :

D'une manière générale, la production en langue arabe n'atteste pas d'un usage fréquent de la voix passive, bien que la grammaire arabe présente plusieurs processus de passivation. Nous présentons ici la voix passive suppressive. Le sujet grammatical du verbe passif correspond au second actant sémantique (généralement le patient). Se basant sur une distinction sémantique, la grammaire traditionnelle arabe fait la distinction entre le sujet grammatical du verbe passif, appelé *naa ḥib faa ḥil* (نائب فاعل 'le suppléant de l'agent'), et le sujet grammatical du verbe actif, appelé *faa ḥil* (الفاعل 'l'agent'). Cela veut dire que si l'agent n'est pas réalisé, il peut avoir un suppléant qui remplit une fonction syntaxique homologue. Cette distinction sémantique ne doit pas intervenir au niveau syntaxique, puisque l'analyse classique souligne que la relation entre le verbe passif et son sujet grammatical respecte les mêmes règles que celles entre le verbe actif et son sujet grammatical. Qu'il s'agit d'un *faa ḥil* ou *naa ḥib faa ḥil*, l'élément en question possède les mêmes propriétés syntaxiques (distributionnelles), ou presque, et porte la marque du nominatif. En plus, les raisons avancées pour justifier la non réalisation de l'agent sont plutôt liées à la situation de communication et ne défendent pas une distinction syntaxique. Voici des exemples rencontrés dans les grammaires de référence. Une dernière remarque : contrairement au passif syntaxique français ou anglais, le passif arabe est de type morphologique :

- 1- l'agent n'est pas réalisé *car il est connu et il sera, par conséquent, redondant de le citer* :

wa#ḥuliqa *al+ ḥnsaan+u ḍa ḥiif+a+n*
 (COORD)#(V)PASSIF.PASSE DEF+(N)+NOM (ADJ)+ACC+INDEF
 et#fut crée l'Homme faible
 'L'Homme fut crée faible.' (وَحُلِقَ الْإِنْسَانُ ضَعِيفًا)

- 2- l'agent n'est pas réalisé *car on l'ignore*:

surqat *al+sajaarat+u*
 (V)PASSIF.PASSE DEF+(N)+NOM

¹⁴³ Ce genre d'alternance sans changement morphologique se rencontre aussi en français :
 'Pierre a cassé la branche'. (le sujet correspond au 1^{er} actant sémantique)
 'La branche a cassé'. (le sujet correspond au 2^{ème} actant sémantique)

a été volée la voiture
 ‘La voiture a été volée.’ (سُرقت السيارة)

3- l’agent n’est pas cité *car on a peur pour lui* :

ḡuriba *al+laaṣib+u*
 (V)PASSIF.PASSE DEF+(N)+NOM

a été frappé le joueur
 ‘Le joueur a été frappé.’ (si on cite celui qui l’a frappé il sera puni) (ضربَ اللاعبُ)

4- l’agent n’est pas cité *car on a peur de lui* :

siqat *al+maaʕijāt+u*
 (V)PASSIF.PASSE DEF+(N)+NOM

a été emmené le troupeau
 ‘Le troupeau a été emmené.’ (سيقت الماشية)

Le passif arabe est dit suppressif car l’agent n’est pas réalisé par un actant syntaxique du verbe, contrairement à des langues comme le français, où l’agent est réalisé à la voix passive par un complément d’agent. Dans l’exemple suivant le nom *ʔamal* est le sujet du verbe passif *qubbilat* :

(72) *qubbilat* *ʔamal+u+n*
 (V)PASSIF.PASSE (N)+NOM+INDEF
 a été embrassée Amal
 ‘Amal a été embrassé.’ (قبّلت أمل)

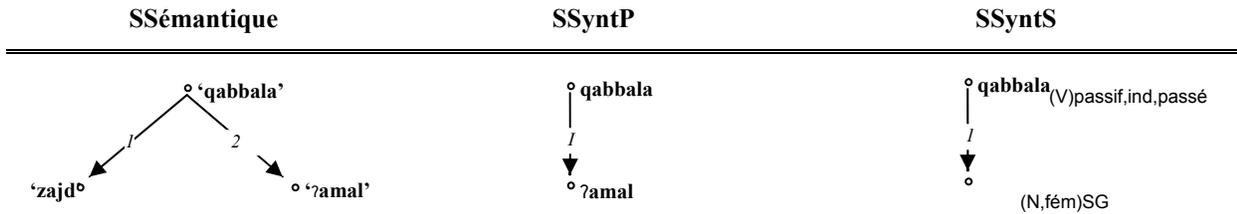


Figure 20 : Structure Sémantique, SyntP et SyntS de la proposition *qubbilat ʔamalun*

Néanmoins, l’agent peut être réalisé avec le passif arabe par juxtaposition de deux propositions, la tête syntaxique de la première proposition est le verbe au passif régissant le sujet patientif et celle de la seconde est le verbe à l’actif régissant le sujet agentif. La structure résultante est une jonction asyndétique :

(73) *ʔakilat* *al+tuffaaḡat+u* *ʔakala#ḡaa* *zajd+u+n*
 (V)PASSIF.PASSE DEF+(N)+NOM (V)ACTIF.PASSE#(PRO) (N)+NOM+INDEF
 a été mangée la pomme a mangé#elle Zayd
 lit. : ‘la pomme a été mangée, Zayd l’a mangée’
 ‘La pomme a été mangée par Zayd.’ (أكلت التفاحة أكلها زيد)

Le sujet du verbe passif correspond à un circonstant

Si ni le premier ni le second actant sémantique du verbe passif ne sont réalisés syntaxiquement, un circonstant de temps ou de lieu du verbe à la voix active peut être promu sujet. Ce type de circonstants de temps et de lieu est appelé par la tradition arabe *zuruuf*

alzamaan wa#zuruuf almakaan (ظروف الزمان وظروف المكان). Dans l'exemple suivant, *jamun* est un complément circonstanciel de temps promu sujet, c'est aussi le cas de *maarisun* :

(74)	<i>šiima</i> (V)PASSIF a été jeûné lit. une journée 'On a jeûné pour une journée entière.' 'On a jeûné le mois de mars.'	<i>jam+u+n</i> (N)+NOM+INDEF une journée entière (صيم يوم كامل) (صيم مارس)	<i>kaamil+u+n</i> (ADJ)+NOM+INDEF entière (صيم يوم كامل) (صيم مارس)		<i>maaris+u+n</i> (N)+NOM+INDEF mars
------	---	---	---	--	--

Si le sujet du verbe à la voix passive est un pronom, la marque du cas nominatif est porté par un *maşdar* de la même racine que le verbe, remplissant la fonction d'un complément circonstanciel de manière, ou bien par un nom de fois (on parle, dans la grammaire arabe, de *maşdar bilwaşfi* (مصدر بالوصف 'le maşdar par qualification'), et de *maşdar bibajaani alnuuşi* (مصدر ببيان النوع 'le maşdar par spécification du genre'). Prenons un exemple. En (75), *alduruusu* est le sujet du verbe passif *fuhimat*, la construction $(N_{maşdar})INDEF - \text{modificateur} \rightarrow (ADJ)$ est complément circonstanciel de manière :

(75)	<i>fuhimat</i> (V)PASSIF.FEM a été comprise 'Les leçons ont été bien comprises.'	<i>al+duruusu+u</i> DEF+(N)+NOM les leçons	<i>fahm+a+n</i> (N _{maşdar})+ACC+INDEF compréhension		<i>jadid+a+n</i> (ADJ)+ACC+INDEF fort
------	---	--	--	--	---

Dans le cas de sujet pronominal, le *maşdar* porte la marque du nominatif (76.a), mais n'est pas le sujet du verbe, qui s'accorde en personne et genre avec le pronom sujet comme le montre (76.b), où le verbe *şudimtu* est à la première personne du singulier et non pas à la troisième personne comme il aurait dû l'être si le *maşdar* était le sujet. Pareillement, en (76.c), le verbe s'accorde avec le pronom personnel *şanta*, deuxième personne du masculin singulier, *şarbataan* ou *şalaaşatu*, dans cet exemple, sont des circonstants même s'ils portent la marque du nominatif :

(76)	a.	<i>fuhimat {hija}</i> (V)PASSIF.PASSE.3.FEM.SG a été comprise {elle} lit. Une bonne compréhension a été comprise 'Elles ont été très bien comprises.' ou 'On a atteint une bonne compréhension.'	<i>fahm+u+n</i> (N _{maşdar, masc})+NOM+INDEF compréhension		<i>jadid+u+n</i> (ADJ)+NOM+INDEF fort
	b.	<i>şudimtu {şanaa}</i> (V)PASSIF.PASSE.1.SG ai été servi {je} lit. : le service d'un prince m'a été servi 'J'ai été servi comme un prince.'	<i>şidmat+u</i> (N _{maşdar})+NOM service		<i>al+amiir+i</i> (DEF)+(N)+GEN le prince
	c.	<i>şuribta {şanta}</i> (V)PASSIF.PASSE.2.SG as été frappé {tu} lit. : 'trois frappes t'ont été frappés' 'Tu as reçu trois coups.'	<i>şarbataan</i> (N _{fois})DUEL.NOM deux frappes		<i>şalaaşat+u</i> (N)+NOM trois
					<i>şarbaat+i+n</i> (N _{fois})+GEN+INDEF frappes

La voix passive entièrement suppressive

Une voix passive est dite entièrement suppressive si le premier et le second actants sémantiques du verbe passif ne sont pas réalisés syntaxiquement et qu'aucun élément n'est promu sujet, comme dans les exemples (77.a) et (77.b), où le sujet grammatical n'est pas réalisé. Contrairement à l'analyse traditionnelle, nous ne pensons pas que le constituant prépositionnel *bihindin* en (77.a) ou *min baʕsika* en (77.b) soient des sujets. Cela nous semble évident surtout dans l'exemple (77.a), où le verbe *murra* est au masculin singulier bien que le nom *hind* soit un nom féminin, ce qui prouve que le verbe ne s'est pas accordé en genre avec ce nom. Le verbe est plutôt à la voix passive entièrement suppressive¹⁴⁴. Un verbe employé à cette voix gouverne obligatoirement un complément d'objet oblique :

(77) a. *murra* *bi#hind+i+n*
 (V)PASSIF.PASSE.MASC (PREP)#(N)+GEN+INDEF
 a été passé par Hind
 lit. il a été passé par Hind
 'On a passé par Hind.' (مُرَّ بِهِنْدِ)

vs

**murrat* *bi#hind+i+n*
 (V)PASSIF.PASSE.FEM (PREP)#(N)+GEN+INDEF
 a été passée par Hind

b. *juxaafu* *min baʕs+i#ka*
 (V)PASSIF.PRSESENT.MASC (PREP) (N)+GEN#PRO
 est craigné de puissance#toi
 'Il est craint de ta puissance.' ou 'On craint de ta puissance.' (يُخَافُ مِنْ بَأْسِكَ)

Les figures suivantes donnent les structures syntaxiques de ces deux propositions :

¹⁴⁴ Dans les exemples suivants le verbe *murra* et le verbe *nuzira* sont aussi à la voix passive entièrement suppressive :

<i>murra</i>	<i>bi#al+bustaan+i</i>	<i>nuzira</i>	<i>bi#alʕamr+i</i>
(V)PASSIF.PASSE	(PREP)#DEF+(N)+GEN	(V)PASSIF.PASSE	
(PREP)#DEF+(N)+GEN			
est passé	par#le jardin	a été examiné	par#l'affaire
'On a passé par le jardin.'	(مُرَّ بِالْبَيْتَانِ)	'On a examiné l'affaire.'	(نُظِرَ بِالْأَمْرِ)

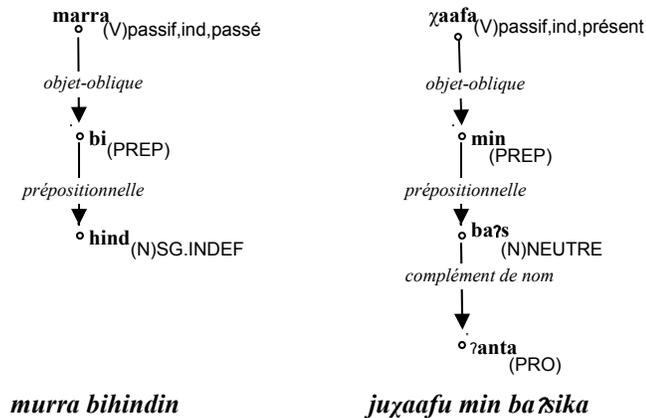


Figure 21 : SSyntS de verbes à la voix passive entièrement suppressive

3. La voix passive non suppressive

Un verbe est à la voix passive non suppressive s'il gouverne un complément d'agent. Bien que ce type de passif soit d'usage restreint dans l'arabe classique, il est de plus en plus fréquent dans la production écrite en ASM. Ceci est probablement dû à l'interaction avec des langues indo-européennes. Dans l'exemple suivant, le constituant prépositionnel *salaa jadi taariq bin zijaad* est un complément d'agent du verbe *futihatu* :

- (78) *futihatu* *al+ḡandalus+u* [*salaa jad+i*] *ḡaariq bin zijaad*
(V)PASSIF.PASSE DEF+(NP)+NOM [(PREP) (N)+GEN]_{PREP} (N)GEN
a été conquise l'Andalousie sur la main Tariq bin Ziyad
lit. l'Andalousie a été conquise par la main de Tariq bin Ziyad
'L'Andalousie a été conquise par Tariq bin Ziyad.' (فتحت الاندلس على يد طارق بن زياد)

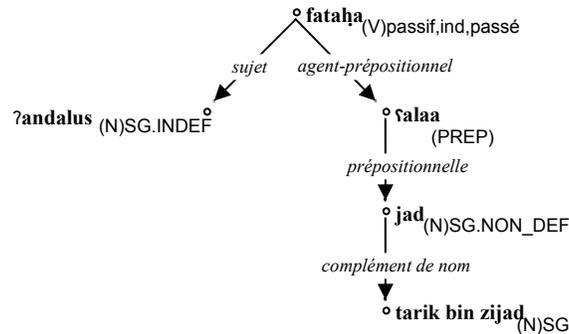


Figure 22 : SSyntS d'un verbe à la voix passive non suppressive

Avant de passer à la description de la catégorie flexionnelle suivante, il faut signaler que l'identification référentielle ne s'exprime pas en arabe au moyen d'une voix, comme la voix pronominale en français, mais par deux autres moyens : soit d'une manière inhérente par le biais d'un trait intrinsèque au verbe, c'est le cas des verbes réfléchis obtenus par dérivation, soit par le biais de constructions syntaxiques spécifiques en ayant recours à des expressions comme « *baḡḡa#(PRO) albaḡ* » ou « *naḡs (PRO)* ». Nous passons en revue ces deux processus.

1- L'identification référentielle par le biais de la morphologie dérivationnelle

L'identification référentielle (Id Réf) est exprimée essentiellement d'une façon lexicale par le biais de la morphologie dérivationnelle de l'arabe. Les verbes sont obtenus par dérivation des modèles paradigmatiques (V, VI, VII, VIII, IX et X)¹⁴⁵. Ils sont généralement des verbes monovalents, portant occasionnellement d'autres significations, tel les verbes dérivés du modèle V, qui portent en plus une signification d'intensification. Voici des exemples de verbes exprimant l'identification référentielle obtenus par dérivation :

Modèle I

X kasara Y : X casser Y

X ḥaṭama Y : X détruire Y

⇒

⇒

Modèle VII (Id Réf)

Y inkasara : Y se casser ou Y être cassé ;

Y inḥaṭama : Y être détruit ou se détruire ;

Modèle II

X kassara Y : X casser en morceaux Y

X farraqa Y : disperser en groupes

⇒

⇒

Modèle V (Id Réf)

Y takassara : Y se casser en morceaux ;

Y tafarraqa : Y se disperser en groupes ;

Modèle IV

X azsaḍḍa Y : X embêter Y

⇒

Modèle VII (Id Réf)

Y inzaṣaḍḍa : Y est embêté

Modèle IV

aṣadda : préparer

aḫbara : informer

X araaḥa Y : X soulager Y

⇒

⇒

⇒

Modèle X (Id Réf)

istaṣadda : se préparer

istaḫbara : s'informer

Y istaraaḥa : Y se soulager

2- L'identification par un biais lexical

L'identification référentielle s'obtient par le biais de l'expression « *nafs#(PRO)* » 'soi-même' (79.a) et l'identification réciproque s'obtient par le biais de l'expression « *baṣḍ#(PRO)_{PL}* » *albaṣḍ* » 'l'un l'autre' (ou 'each other' en anglais) (79.b) :

- (79) a. *ḍaraba* *zajd+u+n* *nafs+u#hu*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+NOM#(PRO)
 a frappé Zayd soi#lui
 lit. Zayd a frappé soi-même
 'Zayd s'est frappé.' (ضرب زيد نفسه)
- b. *adraaka {humu}* *baṣḍ+u#humu* *al+baṣḍ+i*
 (V)PASSE (N)+NOM#(PRO) DEF+(N)+GEN
 se sont rattrapés {ils} partie#eux la partie
 lit. ils se sont rattrapés une partie d'eux la partie
 'Ils se sont rattrapés les uns les autres.' (أدرك بعضهم البعض)

Résumons : dans cette section, nous avons présenté trois valeurs de la catégorie 'voix' employés en arabe : la voix active, la voix passive suppressive et la voix passive non suppressive. Présentons maintenant les valeurs des grammèmes de mode et de temps.

¹⁴⁵ La grammaire arabe recense quatorze modèles paradigmatiques du verbe, qui servent de patron pour la dérivation verbale. Nous pouvons parler aussi de patrons morphologiques, mais nous avons opté pour le terme 'modèles paradigmatiques' vu qu'il présente l'usage courant.

2) Mode-temps et aspect

Mode est une catégorie flexionnelle dont les éléments expriment une modalité, la modalité étant la facette de la force illocutionnaire, autrement dit, l'intention du locuteur et le degré de son engagement (croyance, désir, obligation, réalité, etc.). Le mode répond ainsi à des finalités pragmatiques et traduit l'état d'esprit du locuteur. Les modes grammaticaux en arabe sont au nombre de quatre : l'indicatif, le subjonctif, le jussif et l'impératif. L'objectif de cette recherche n'est pas de donner une définition précise des modes grammaticaux. Par conséquent, la description faite du système flexionnel est basée sur des définitions élémentaires des modes.

1. **L'indicatif** est le mode par défaut, celui – entre autres – du repérage temporel. Il dispose de trois formes temporelles simples : le passé, le présent et le futur. Le futur en arabe est problématique car il est obtenu par deux façons : soit par l'ajout du morphème *sa* à la forme présent de l'indicatif du verbe pour exprimer le futur proche, soit par l'ajout de *sawfa* pour exprimer le futur lointain. Le marqueur *sa* est cliticisé tandis que le marqueur *sawfa* se prononce séparément. Il nous semble difficile de déterminer d'une façon catégorique la valeur sémantique des deux particules : s'agit-il de particules distinctes ou de deux variantes d'un même signe ? D. E. Koulougli trouve que *sawfa* exprime le futur d'une manière plus volontaire et plus engagée que *sa*, qui exprime indifféremment le futur lointain et le futur immédiat. Nous nous intéressons uniquement au comportement syntaxique des deux éléments. En fait, les deux unités ne sont pas interchangeables : la substitution n'est pas toujours possible. Mais, la divergence principale vient du fait qu'il soit agrammatical que le marqueur de négation *laa* survienne entre *sa* et le verbe bien que l'option soit possible avec *sawfa* :

(80)	<i>sawfa laa janaamu {huwa}</i>	vs	<i>*salaajanaamu {huwa}</i>
	(ADV) (V)		(V)
	futur nég dorme {il}		futur nég dorme {il}
	'Il ne va pas dormir.' (سوف لا ينام)		(*سلاينام)

La négation du futur se fait par le biais de la marque de négation *lan* suivi du verbe au subjonctif, {*lan*+(V)SUBJ} : *lan janaama* 'il ne dormira pas'. Selon notre point de vue, cette divergence dans le comportement syntaxique signifie que *sa* est un préfixe alors que *sawfa* est un mot-forme. Cette décision influencera le modèle topologique puisqu'il y aura un champ pour *sawfa* tandis que *sa* fera partie du champ lexical du verbe¹⁴⁶.

Nous n'allons pas nous pencher sur les différentes valeurs des temps verbaux, juste soulignons que les temps verbaux ne sont distingués qu'à l'indicatif et que chaque temps possède des emplois différentes. Par exemple, le présent de l'indicatif indique d'autres modalités en dehors de sa modalité habituelle. Comme le subjonctif, il peut exprimer le souhait :

(81)	<i>jarhamu#ka allah+u</i>
	(V)PRESENT#(PRO) (N)+NOM
	est miséricordieux#toi Dieu
	lit. Dieu t'est miséricordieux
	'Que Dieu te soit miséricordieux.' (يرحمك الله)

¹⁴⁶ cf. partie IV, section 3.2.2.1.

2. **Le subjonctif** se classe comme le mode d'expression de la modalité irréaliste (non actuelle et non factuelle) tel le potentiel, l'incertain, la prédiction, l'obligation et le désir :

- (82) \emptyset_{kaana} $laa\#budda$ λn $ja\eta uuda$ {*huwa*}
 (V)PRESENT [(ADV)#(N)] (CONJ) (V)SUBJ
 est inévitable que revienne {il}
 'Il est inévitable qu'il revienne.' (لا بد أن يعود)

La négation du futur se fait aussi par un verbe au subjonctif précédé de l'adverbe *lan* :

- (83) a. $sataqra\lambda$ $\lambda amal+u+n$ $al+kitaab+a$
 (V)FUTUR (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+ACC
 lira Amal le livre
 'Amal lira le livre.' (ستقرأ أمل الكتاب)
- b. ***lan*** $taqra\lambda$ $\lambda amal+u+n$ $al+kitaab+a$
 (ADV) (V)SUBJ (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+ACC
négation lise Amal le livre
 'Amal ne lira pas le livre.' (لن تقرأ أمل الكتاب)

3. **Le jussif** est le mode de l'expression directe – dans un discours direct – du point de vue ou de la position du locuteur, en anglais *directive illocutionary point*. Classe de la modalité déontique qui exprime le degré du besoin, d'engagement ou encore du désir du locuteur, le jussif souligne un ordre, une permission ou un accord émis par le locuteur dans le but d'influencer le destinataire. Parmi les adverbes introduisant un verbe au jussif, citons : *lam* et *lammaa*. La négation du passé est, par exemple, exprimée par l'adverbe de négation *lam* suivi du verbe au jussif :

- (84) $zurta\#ka$ {*\lambda naaa*} ***wa***#[*lam* $takun$ {*\lambda anta*} *fii* $al+bajt+i$]PROP
 (V)PASSE#(PRO) (COORD)#(ADV) (V)JUSSFIF (PREP) DEF+(N)+GEN
 ai rendu visite {je} et#pas étais {tu} dans la maison
 'Je t'ai rendu visite et tu n'étais pas à la maison.' (زرتك ولم تكن في البيت)

4. **L'impératif** est le mode signalant la modalité directive, il est réalisé par une forme synthétique, exemple *\lambda addib* 'corrige'.

Le mode énergétique de l'arabe classique n'existe plus en ASM. Il s'agit d'un mode exprimant un fort degré de certitude ou de mise en relief.

La figure suivante présente un récapitulatif des significations flexionnelles du verbe et leurs valeurs :

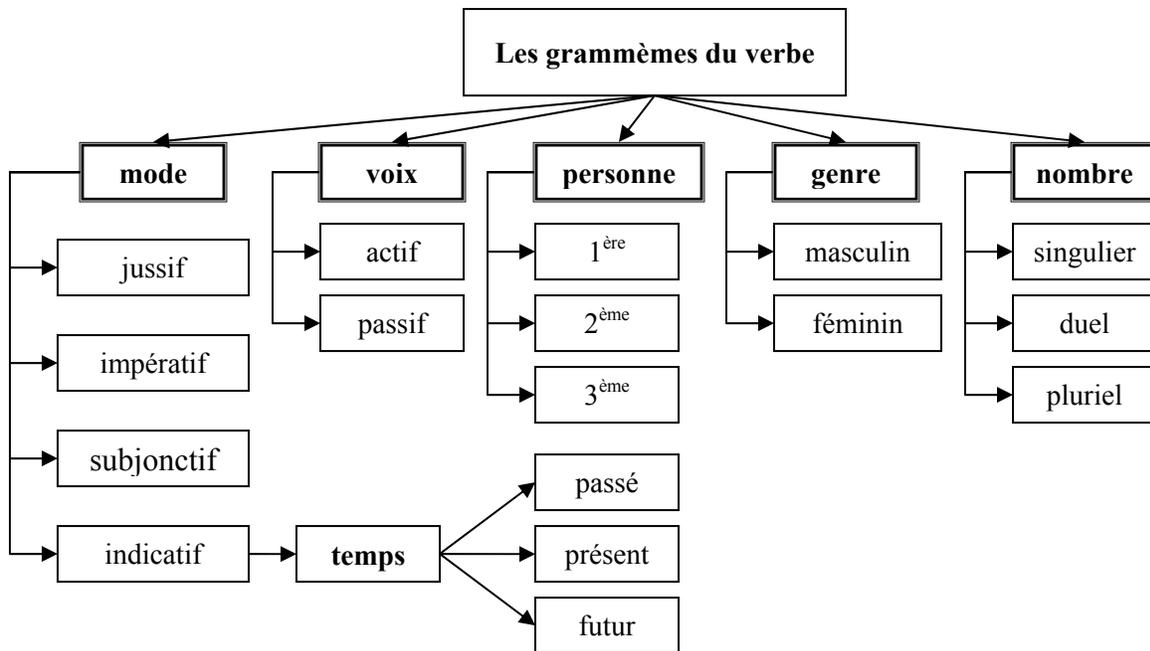


Figure 23 : Significations flexionnelles ou grammèmes du verbe

La sous-sous-section suivante donne les relations syntaxiques de surface dont le gouverneur prototypique est un verbe. Mais d'abord, faisons une remarque sur le nombre des RelSyntS. D'une façon générale, une langue naturelle pourrait compter une cinquantaine de RelSyntS. L'objectif d'avoir un nombre aussi conséquent est d'éviter les contrastes sémantiques et de rendre les règles de la syntaxe de surface moins complexes. Une discussion sur les critères de distinction et de réunion des RelSyntS est nécessaire, mais ne fait pas partie de nos objectifs. Dans la présente étude, nous nous contentons d'identifier et de décrire des RelSyntS, susceptibles de couvrir une large partie de la langue arabe.

5.1.2. Les relations syntaxiques de surface contrôlées par la valence du verbe

Selon leur structure rectionnelle, nous repérons deux types de verbes : les verbes dont tous les actants sont des noms et les verbes gouvernant obligatoirement un actant prédicatif. Les différents types de complément prédicatif sont présentés en détails dans la prochaine partie.

Selon la valence active, les verbes se répartissent en : verbe monovalent, verbe bivalent et verbe trivalent. Parmi les verbes monovalents, citons les verbes transformatifs, dont l'équivalent en français est soit un verbe transformatif, soit la construction « devenir (N) » ou un verbe pronominal :

<i>ḥasuna</i> (حسن) être/devenir bon	<i>zaruqa</i> (زرق) bleuir, devenir bleu
<i>taala</i> (طال) devenir long, allonger	<i>faruġa</i> (فرغ) se vider
<i>marīḍa</i> (مرض) tomber malade	<i>ānḥadama</i> (انهدم) se démolir

Cette répartition contredit la répartition classique, qui reconnaît en plus de ces trois types un quatrième, à savoir les verbes quadrivalents régissant un sujet et trois compléments d'objet. On verra plus loin que le quatrième complément est plutôt un coprédicat.

Dans un premier temps, nous allons présenter les RelSyntS actanciennes régies par le verbe, ensuite les relations circonstancielles. Nous nous sommes basée essentiellement sur le test de pronominalisation pour délimiter les relations actanciennes. La dépendance sémantique a joué aussi un rôle dans l'identification des actants syntaxiques : une seule relation syntaxique ne doit pas correspondre à deux actants sémantiques du prédicat¹⁴⁷.

Les relations actanciennes

Les relations actanciennes regroupent les relations contrôlées par le régime verbal. Nous allons présenter le sujet, ensuite plusieurs types de compléments d'objet et enfin les compléments que nous avons appelés prédicatifs.

I) La relation 'sujet' {(V) -sujet→(N)}

Le sujet correspond généralement au 1^{er} actant sémantique du verbe. Le dépendant prototypique est un nom fléchi au nominatif. Dans les langues casuelles, le nominatif présente le cas par défaut. La description s'organise comme suit : d'abord, nous allons parler de l'accord sujet-verbe et la caractéristique pro-drop de l'arabe, ensuite nous allons donner des propriétés syntaxiques du sujet et des types formelles, et finalement nous allons préciser son placement dans une phrase communicativement neutre.

A) L'accord sujet-verbe et la propriété pro-drop de l'arabe

Dans la section I de la présente partie, nous avons souligné que l'arabe est une langue pro-drop, autrement dit, le pronom sujet est systématiquement omis dans la phrase. Cette propriété est probablement la raison de l'assymétrie dans l'accord sujet-verbe. Le sujet contrôle les catégories de PNG du verbe, mais il s'accorde en genre et en nombre avec un sujet pronominal et en genre seulement avec un sujetⁱⁱ lexical. L'accord en genre et en nombre joue ainsi un rôle déterminant dans l'identification du pronom :

- | | |
|--|---|
| (85) a. <i>ḍahaba</i> —sujet→ <i>{huwa}</i>
(V)PASSE.MASC.SG (PRO)MASC.SG
est parti {il}
'Il est parti.' (ذهب) | b. <i>ḍahabuu</i> —sujet→ <i>{humu}</i>
(V)PASSE.MASC.PL (PRO)MASC.PL
sont parti {ils}
'Ils sont partis.' (ذهبوا) |
| vs | |
| c. <i>ḍahaba</i> —sujet→ <i>alwaladu</i>
(V)PASSE.MASC.SG (N,masc)SG
est parti le garçon
'Le garçon est parti.' (ذهب الولد) | d. <i>ḍahaba</i> —sujet→ <i>alṭawlaadu</i>
(V)PASSE.MASC.SG (N,masc)PL
sont parti les garçons
'Les garçons sont partis.' (ذهب الأولاد) |

Dans la suite, on n'indiquera l'accord verbe-sujet, sauf si c'est nécessaire. La dislocation gauche (86.a) ou droite (86.b) d'un pronom sujet demeure possible. Un pronom emphatique coréférent avec le pronom sujet omis occupe ainsi la position proleptique :

- | |
|--|
| (86) a. <i>humu</i> ←prolepse— <i>ḍahabuu</i> —sujet→ <i>{humu}</i>
(PRO _{emphatique}).MASC.PL (V)PASSE.MASC.PL (PRO _{sujet})MASC.PL
eux sont partis {ils} |
|--|

¹⁴⁷ Pour le dispositif logique de ces règles, lire Mel'čuk (2003).

- ‘Eux, ils sont partis.’ (هم ذهبوا)
- prolepse
- b. *ḏahabuu*—sujet→ {*humu*} *humu*
 (V)PASSE.MASC.PL (PRO_{sujet})MASC.PL (PRO_{emphatique}).MASC.PL
 sont partis {ils} eux
 ‘Eux, ils sont partis.’ (هم ذهبوا)

Deux raisons justifient cette description :

Premièrement, l’omission du pronom emphatique n’affecte pas la grammaticalité de la phrase : *ḏahabuu* représente une proposition autonome.

Deuxièmement, le pronom ne forme pas une unité prosodique avec le verbe : il existe une pause assez marquée entre le verbe et le pronom emphatique, qui porte un accent d’emphase. Or, le sujet ne porte pas d’accent dans une phrase communicativement neutre et il forme une unité prosodique avec le verbe.

B) Propriétés syntaxiques du sujet

Le sujet possède les propriétés syntaxiques suivantes :

- Il peut être la cible du clivage (87.a) ou de la dislocation gauche (87.b) :

- (87) a. *Ø_{kaana}* *al+ṭawlaad+u* || *humu allaḏiina* *ṭakaluu {humu}* *al+tuffaah+a*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (PRO) (DEII) (V)PASSE DEF+(N)+ACC
 est les enfants eux ceux ont mangé {ils} les pommes
 ‘Les enfants, ce sont eux qui ont mangé les pommes.’ (الأولاد هم الذين أكلوا التفاح)

- b. *al+ṭawlaad+u* *ṭakaluu {humu}* *al+tuffaah+a*
 DEF+(N,masc)PL+NOM (V)PASSE.MASC.PL DEF+N+ACC
 les enfants ont mangé {ils} les pommes
 ‘Les enfants, ils ont mangé les pommes.’ (الأولاد يأكلون التفاح)

- Dans une structure de coordination, chaque verbe doit posséder son sujet. Par conséquent, le recours à un pronom coréférent est obligatoire :

- (88) a. **ṭakala* *al+ṭawlaad+u* *wa#naama*
 (V)PASSE.MASC.SG DEF+(N,masc).PL+NOM (COORD)#(V)PASSE.MASC.SG
 a mangé les enfants et#a dormi
- b. *ṭakala* *al+ṭawlaad+u* *wa#naamuu {humu}*
 (V)PASSE.MASC.SG DEF+(N,masc).PL+NOM (COORD)#(V)PASSE.MASC.PL
 a mangé les enfants et#ont dormi {ils}
 ‘Les enfants ont mangé et ont dormi.’ (أكل الأولاد وناموا)

(88.a) est agrammatical car le verbe *naama* est à la forme masculin singulier comme le premier verbe *ṭakala*. Mais, la coordination a lieu non pas entre les deux verbes *ṭakala* et *naama* mais plutôt entre les deux propositions *akala al ṭawlaadu* et *naamuu {humu}* :

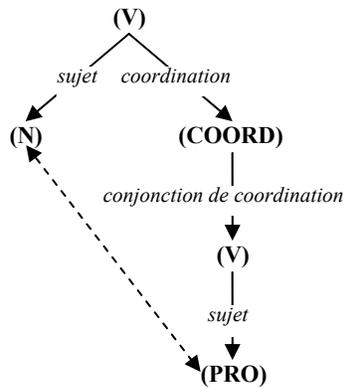


Figure 24 : SSyntS avec deux propositions coordonnées

Quand le sujet est une série de noms coordonnés, le verbe s'accorde uniquement avec le premier conjoint. On peut parler d'un cas d'ellipse verbal puisque le verbe n'est pas répété :

- (89) a. **ʔakalnaa* *ʔanaa wa#zajd+u+n*
 (V)PASSE.1.PL (PRO) (COORD)#(N)+NOM+INDEF
 avons mangé moi et#Zayd
 'Zayd et moi, nous avons mangé.' (أكلنا أنا وزيد)
- b. *ʔakaltu* *ʔanaa wa#ʔakala zajd+u+n*
 (V)PASSE.1.SG (PRO) (COORD)#(V) (N)+NOM+INDEF
 ai mangé moi et#a-mangé Zayd
 'Zajd et moi avons mangé.' (أكلت أنا وزيد)

C) Différents types du sujet

Comme nous l'avons souligné dans la partie précédente, section 3.2.3, il fait partie de la description d'une fonction syntaxique de donner les constructions, qui sont susceptibles d'exercer la fonction. C'est ce que nous voulons faire en donnant les différents types de dépendant. Nous allons d'abord donner la famille de constructions standard, ensuite nous allons présenter des verbes n'acceptant qu'un sujet propositionnel ou un mašdar, et enfin un cas exceptionnel de verbes acceptant la suppression de la fonction sujet.

La famille de construction

La fonction sujet est exercée par un nom fléchi au nominatif, que ce soit un nom propre (90.a), un nom commun (90.b), un partitif (90.c) ou un pronom emphatique (90.d) dans une construction de dislocation droite particulière. Elle est aussi exercée par un démonstratif (90.e) ou un interrogatif occupant obligatoirement la position initiale de la phrase (90.f) :

- (90) a. *jal sabu -sujet* → *zajd+u+n*
 (V)PRESENT (NP)+NOM+INDEF
 joue Zayd
 'Zayd joue.' (يلعب زيد)
- b. *jal sabu -sujet* → *al+ʔawlaad+u*

- (V)PRESENT DEF+(NC)+NOM
joue les enfants
'Les enfants jouent.' (يلعب الأولادُ)
- c. **fuqidat-sujet** → **baʕd+u**¹⁴⁸ *al+kutub+i*
(V)PASSIF.PASSE (N)+NOM DEF+(N)+GEN
ont été perdu quelques les livres
'Quelques livres ont été perdu.' (فقدت بعض الكتب)
- d. *al+muhim+u* **Ø_{kaana}-sujet** → **huwa** *al+qunuuʕ+u*¹⁴⁹
DEF+(N)+NOM (V)PRESENT (PRO) DEF+(N)+NOM
l'important est lui le contentement
lit. L'important, il est le contentement
'L'important est lui le contentement.' (المهم هو القنوع)
- e. **kaana-sujet** → **haðaa ɖʒajid+a+n**
(V)PRESENT (DEI) (ADJ)+ACC+INDEF
est cela bien
'Cela est bien.' (كان هذا جيداً)
- f. **man ←sujet- jalʕab+u**
(INTER) (V)PRESENT
qui joue
'Qui joue ?' (من يلعب؟)

La construction composée d'un cardinal suivi d'un nom exerce aussi la fonction sujet mais présente un cas d'accord particulier ; le verbe s'accorde avec le nom mais c'est le cardinal qui porte la marque du nominatif :

- (91) a. **taqadama-sujet** → [*sitat+u* *riɖʒaal+i+n*]
(V)PASSE.MASC (CARD)+NOM (N,masc)+GEN+INDEF
s'est présenté six hommes
'Six hommes se sont présentés.' (تقدم ستة رجال)
- b. **taqadamat-sujet** → [*sitat+u* *fatajaat+i+n*]
(V)PASSE.FEM (CARD)+NOM (N,fém)+GEN+INDEF
s'est présentée six filles
'Six filles se sont présentées.' (تقدم ستة فتيات)

Un démonstratif II (un relativiseur) (92.a), ou un adjectif défini (92.b) peuvent aussi être sujet :

¹⁴⁸ Le sujet partitif porte la marque casuelle du nominatif. Mais le verbe s'accorde en genre avec le complément du sujet. Voici un exemple :

fuqidat	baʕd+u	al+fatajaat+i	vs	fuqida	baʕd+u	al+ʔawlaad+i
(V)FEM	(N)+NOM	DEF+(N,fém)+GEN		(V)MASC	(N)+NOM	DEF+(N,masc)+GEN
'Quelques filles ont été perdues.'				Quelques garçons ont été perdus.'		

¹⁴⁹ Cette construction sera étudiée en présentant la RelSyntS attributive.

- (92) a. **jawaddu-sujet** → *allaḏiina* *ṭaṭṭahadu* {*humu*} *ṭan* *janṭaḥuu* {*humu*}
 (V)PRESENT (DEII) (V)PASSE.MASC.PL (CONJ) (V)SUBJ
 veut ceux qui ont travaillé {ils} que réussissent {ils}
 ‘Ceux qui ont travaillé veulent réussir.’ (يود الذين اجتهدوا ان ينجحوا)
- b. **juhību -sujet** → *al+ṭajīb+u* *al+naas+a*
 (V)PRESENT DEF+(ADJ)+NOM DEF+(N)+ACC
 aime le gentil les gens
 ‘Le gentil aime les gens.’ (يحب الطيب الناس)

Un maṣdar gouvernant un complément nominal (93.a) ou prépositionnel (93.b) peut aussi exercer la fonction sujet. Notons la distorsion entre la structure arabe et celle de la traduction française :

- (93) a. **tamma-sujet** → *ṭarḥ+u* *al+dars+i*
 (V)PASSE (N)+NOM DEF+(N)+GEN
 est achevé explication la leçon
 lit. l’explication de la leçon est faite
 ‘La leçon a été expliqué.’ (تم شرح الدرس)
- b. **tamma -sujet** → *al+ṭawqiiṣ+u* *ṭalaa* *itifaaq+i+n*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (PREP) (N)+GEN+INDEF
 est achevé le fait de signer sur accord
 lit. le fait de signer un accord est achevé
 ‘Un accord a été signé.’ (تم التوقيع على اتفاقية)

Une proposition introduite par le complémenteur *ṭan* remplit aussi la fonction sujet. Le verbe de la principale peut être réalisé (94.a) ou une forme zéro (94.c). La proposition complétive est commutable avec un maṣdar dérivé du verbe (94.b et 94.d) :

- (94) a. $\overbrace{\text{sujeet}}^{\text{sujeet}}$
 $\swarrow \searrow$
ṭaṣṭaba *zajd+a+n* *ṭan* *ṭaṭṭaḥa* {*ṭanta*}
 (V)PASSE (N)+ACC+INDEF (CONJ) (V)SUBJ (PRO)
 a plu Zayd que ais réussi {tu}
 lit. que tu ais réussi a plu Zayd
 ‘Cela a plu à Zayd que tu ais réussi.’ | ‘Zayd a apprécié que tu ais réussi.’
 (أعجب زيد أن تنجح)

- b. $\overbrace{\text{sujeet}}^{\text{sujeet}}$
 $\swarrow \searrow$
ṭaṣṭaba *zajd+a+n* *naṭṭaḥ+u#ka*
 (V)PASSE (N)+ACC+INDEF (N_{maṣdar})+NOM#(PRO)
 a plu Zayd réussite#toi
 ‘Ta réussite a plu à Zayd.’ (أعجب زيد نجاحك)

- c. $\overbrace{\text{attribut}}^{\text{attribut}}$
 $\swarrow \searrow$
 $\overbrace{\text{sujeet}}^{\text{sujeet}}$
 $\swarrow \searrow$
 \emptyset_{kaana} *ṭan* *jarḥala* *zajd+u+n* *ḥajr+u+n* *la#naa*¹⁵⁰

¹⁵⁰ Cette proposition est classée comme une proposition nominale dans la grammaire arabe.

(V)PRESENT (COMP) (V)SUBJ (N)+NOM+INDEF (N)+NOM+INDEF (PREP)#(PRO)
 est que parte Zayd mieux pour#nous
 lit. que Zayd parte est mieux pour nous
 ‘Il est mieux pour nous que Zayd parte.’ (أَنْ يرحل زيدٌ خيرٌ لنا)

d. $\begin{array}{c} \text{sujet} \\ \swarrow \quad \searrow \\ \text{Ø}kaana \quad \text{rahiil}+u \quad \text{zajd}+i+n \quad \text{ħajr}+u+n \quad \text{la}\#naa \\ \text{(V)PRESENT} \quad \text{(N}_{\text{mašdar}}\text{)+NOM} \quad \text{(N)+GEN+INDEF} \quad \text{(N)+NOM+INDEF} \quad \text{(PREP)\#(PRO)} \\ \text{est} \quad \text{départ} \quad \text{Zayd} \quad \text{mieux} \quad \text{pour\#nous} \\ \text{‘Le départ de Zayd est mieux pour nous.’ (رحيلُ زيدٍ خيرٌ لنا)} \end{array}$

Le sujet propositionnel

Certains verbes cognitifs exprimant l’obligation ou la probabilité n’admettent pas que leur sujet soit un nom commun. Ils ont pour sujet prototypique une proposition introduite par le complémenteur *ħan* ou un *mašdar*. Le sujet correspond toujours au 1^{er} actant sémantique :

- (95) a. $\text{jaħibu} \mid \text{janbaħii} \mid \text{jataħatam} \text{ –sujet} \rightarrow \text{ħan} \quad \text{jarħala} \quad \text{zajd}+u+n$
 (V)PRESENT (CONJ) (V)SUBJ (N)+NOM+INDEF
 faut | doit que parte Zayd
 lit. Il faut que Zayd parte
 ‘Zayd doit partir.’ (يجب أن يرحل زيدٌ) | (ينبغي أن يرحل زيدٌ) | (يتحتم أن يرحل زيدٌ)
 b. $\text{jaħibu} \text{ –sujet} \rightarrow \text{rahiil}+u \quad \text{zajd}+i+n$
 (V)PRESENT (N_{mašdar})+NOM (N)+GEN+INDEF
 faut | doit départ Zayd
 ‘Le départ de Zayd est obligatoire.’ (يجب رحيلُ زيدٍ)

Si nous avons classé le *mašdar* comme un verbe non fini, nous aurions pu distinguer deux fonctions : un sujet et un sujet propositionnel. La RelSyntS sujet propositionnel aurait eu ainsi pour dépendant soit une proposition introduite par le complémenteur *ħan* soit un verbe à la forme *mašdar*, ce qui correspondrait successivement à la translation syntaxique et morphologique du verbe en nom. La description aurait été plus homogène. Mais, dans la présente étude, nous avons décidé de suivre la classification traditionnelle arabe et ranger le *mašdar* comme un nom. Par conséquent, nous n’arrivons pas à défendre la nécessité de distinguer deux RelSyntS sujet.

L’équivalent en français est fréquemment une tournure impersonnelle :

- (96) a. $\text{jaħuuzu} \mid \text{jumkinu} \text{ –sujet} \rightarrow \text{ħan} \quad \text{jarħala} \quad \text{zajd}+u+n$
 (V)ACTIF.PRESENT (CONJ) (V) SUBJ (N)+NOM+INDEF
 est possible que parte Zayd
 lit. Que Zayd parte est possible
 ‘Il est possible que Zayd part.’ (يجوز | يمكن أن يرحل زيدٌ)
 b. $\text{juraħaħu} \mid \text{jutawaka} \text{ ħu} \text{ –sujet} \rightarrow \text{ħan} \quad \text{jarħala} \quad \text{zajd}+u+n$
 (V) PASSIF.PRESENT (CONJ) (V)SUBJ (N)+NOM+INDEF
 est probable | on s’attend à que parte Zayd
 lit. Que Zayd parte est probable | est attendu
 ‘Il est probable que Zajd parte.’ | ‘On s’attend à ce que Zayd parte.’
 (يُتوقع | يُرجح أن يرحل زيدٌ)

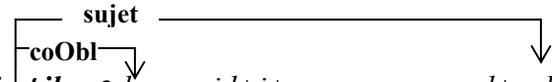
Le sujet de ces verbes ne peut pas être cliticisé, mais il commute avec un démonstratif :

- (97) *janbagii* -sujet → *haḏaa*
 (V)PRESENT (DEI)
 faut cela
 lit. cela faut
 ‘Il faut cela.’ (ينبغي هذا)

Le sujet de la proposition subordonnée peut être promu complément d’objet oblique du verbe de la principale :

- (98) a. *janbagii* –coObl → *salaa* *zajd+i+n* *ʔan jarhala {huwa}*
 (V)PRESENT (PREP) (N)+GEN+INDEF (CONJ) (V)SUBJ
 faut sur Zayd que parte {il}
 ‘Zayd doit partir.’ (ينبغي على زيد أن يرحل)
- b. *jaḏguuzu* – coObl → *li#zajd+i+n* *ʔan jarhala {huwa}*
 (V)PRESENT (PREP)#(N)+GEN+INDEF (CONJ) (V)SUBJ
 est possible pour#Zayd que parte {il}
 ‘Il est possible que Zayd parte.’ (يجوز لزيد أن يرحل)

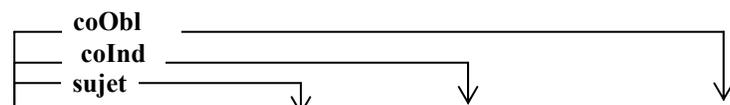
Pareillement, le complément du maṣdar peut être promu complément du verbe principal, le maṣdar exerce ainsi tout seul la fonction sujet. La structure présente un cas de linéarisation rigide, seul l’ordre VOS est admis :

- (99) 
jaḏgibu *salaa* *zajd+i+n* *al+raḥiil+u*
 (V) (PREP) (N)+GEN+INDEF DEF+(N_{maṣdar})+NOM
 faut sur Zayd le départ
 lit. le départ est obligatoire sur Zayd
 ‘Zayd doit partir.’ ou ‘Il se doit à Zayd de partir.’ (يجب على زيد الرحيل)

Composante lourde, le sujet propositionnel est rejeté à la périphérie de la phrase ; l’ordre VSO est donc exclu.

La suppression de la fonction sujet

La fonction sujet est par principe obligatoire, néanmoins, certains verbes intransitifs admettent que le sujet ne soit pas réalisé syntaxiquement s’ils sont employés au passif. Nous appelons ces verbes des *suppressifs subjectals*. Prenons comme exemple les verbes *ḏʔaa ʔa* et *ḥakama* : employés à la voix active, ces verbes n’ont pas un complément d’objet direct (95.a et 95.c), la transformation à la voix passive sera accompagné par la suppression du sujet (95.b et 95.d). Il aurait été possible de stipuler que le sujet du verbe passif est un pronom impersonnel omis. Bien que cette solution assure l’homogénéité du traitement, elle ne nous semble pas approprié, dans la construction passif d’un verbe intransitif, tout simplement, aucun élément n’est promu sujet :

- (100) a. 
ḏʔaa ʔa *kariim+u+n* *ʔilaa zajd+i+n* *bi#kitaab+i+n*
 (V)ACTIF.PASSE (N)+NOM+INDEF (PREP) (N)+GEN+INDEF (PREP)#(N)+GEN+INDEF

est arrivé Karim à Zayd avec#un livre
 lit. Karim est arrivé à Zayd avec un livre
 ‘Karim a apporté un livre à Zayd.’ (جاء كريم إلى زيد بكتاب)

- b. *ʕzi i ʔa* *ʔlaa* *zajd+i+n* *bi#kitaab+i+n*
 (V)PASSIF.PASSE (PREP) (N)+GEN+INDEF (PREP)#(N)+GEN+INDEF
 a été arrivé à Zayd avec un livre
 lit. il a été arrivé à Zayd avec un livre
 ‘Un livre est parvenu à Zayd.’ ou ‘Il est arrivé à Zayd avec un livre.’ ou
 ‘Il a apporté un livre à Zayd.’ (جئ إلى زيد بكتاب)

- c. *ħakama* *kariim+u+n* *ʕalaa* *al+saariq+i*
 (V)ACTIF.PASSE (N)+NOM+INDEF (PREP) DEF+(N)+GEN
 a condamné Karim sur le voleur
 lit. Karim a condamné (sentencié) sur le voleur
 ‘Karim a condamné le voleur.’ (حكّم كريم على السارق)

- d. *ħukima* *ʕalaa* *al+saariq+i*
 (V)PASSIF.PASSE (PREP) DEF+(N)+GEN
 a été condamné sur le voleur
 lit. il a été condamné (sentencié) sur le voleur
 ‘Le voleur a été condamné.’ ou ‘On a condamné le voleur.’ (حكّم على السارق)

A l’opposé, la grammaire traditionnelle dit que la fonction sujet est remplie, dans les exemples précités, par le constituant prépositionnel identifié ici comme complément d’objet indirect (*coInd*). Nous n’avons pas suivi cette analyse pour deux raisons. D’une part, le changement de voix n’a eu aucun impact sur le comportement syntaxique du constituant prépositionnel, qui n’a pas subi de modification. D’autre part, il n’existe pas de lien d’accord entre le verbe et ce constituant, par exemple, le changement de genre n’entraîne pas de changement de la forme verbale, qui aurait dû avoir lieu : « *ħukima ʕalaa alsaariqati* ». Ce constituant prépositionnel remplit donc la fonction d’un *coInd* que le verbe soit au passif ou à l’actif.

D) Linéarisation

le sujet se place après le verbe dans une phrase communicativement neutre :

⇒ dans un ordre VSO si le complément d’objet est nominal :

ʔakala *zajd+u+n* *tuffaahat+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF
 ‘Zayd a mangé une pomme.’

⇒ dans un ordre VOS si le complément d’objet est cliticisé :

ʔakala#haa *zajd+u+n*
 (V)PASSE#(PRO_{objet}) (N)+NOM+INDEF
 ‘Zayd l’a mangée.’

II) Les relations compléments d'objet

Nous identifions huit compléments d'objet du verbe arabe : le complément d'objet direct, le complément d'objet propositionnel, le complément d'objet indirect, le pseudo objet, deux compléments d'objet oblique, l'agent prépositionnel (= le complément d'agent) et finalement le complément d'objet quotatif. Nous justifierons nos choix en présentant chaque relation.

1) Le complément d'objet direct {(V)-coDir→(N)}

Le complément d'objet direct correspond principalement au 2^{ème} actant sémantique de son gouverneur verbal. Le dépendant est par défaut un nom sans préposition fléchi à l'accusatif :

- (101) a. $\overbrace{\text{akala}}^{\text{coDir}} \quad \text{al}+\text{awlaad}+u \quad \text{al}+\text{tuffaah}+a$
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM DEF+(N)+ACC
 a mangé les enfants les pommes
 'Les enfants ont mangé les pommes.' (أكل الأولاد التفاح)
- b. $\overbrace{\text{manaha} \quad \text{zajd}+u+n \quad \text{naniis}+a+n^{151} \quad \text{wardat}+a+n}^{\text{coDir}}$
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF (N)+ACC+INDEF
 a offert Zayd Nanis fleur
 'Zayd a offert une fleur à Nanis.' (منح زيد نانيساً وردة)

A) Propriétés du complément d'objet direct

Nous parlerons de trois propriétés du *coDir* : la première concerne son gouverneur, la seconde concerne la pronominalisation et la troisième concerne un cas de contrôle.

Premièrement, le gouverneur prototypique de la fonction *coDir* est un verbe. Mais les déverbaux comme le *maṣdar* (102.a) ou l'adjectif participial (102.b) régissent aussi un *coDir*¹⁵² :

- (102) a. $\overbrace{\text{kaana} \quad \text{manh}+u \quad \text{zajd}+u+n \quad \text{naniis}+a+n \quad \text{wardat}+a+n \quad \text{mufrihan}}^{\text{coDir}}$
 (V)PASSE (N)+NOM (N)+ACC+INDEF (N) (N)+ACC+INDEF (ADJ)

¹⁵¹ Bien qu'il soit aussi à l'accusatif, le nom *naniisan* est un complément d'objet indirect, nous parlerons plus loin de cette relation.

¹⁵² Voici des exemples attestés :

1. $\emptyset_{kaana} \quad \text{darb}+u\text{-coDir} \rightarrow \text{zajd}+i+n \quad [\text{kariim}+a+n]_{\text{coDir}} \quad \text{muḥzin}+u+n$
 (V)PRESENT (N_{maṣdar})+NOM (N)+GEN+INDEF (N)+ACC+INDEF (ADJ)+NOM+INDEF
 est fait de frapper Zayd Karim triste
 lit. Le fait de frapper Karim par Zayd est triste.
 'Que Zayd ait frappé Karim est triste.' (ضرب زيد كريماً محزوناً)
2. $\emptyset_{kaana} \quad \text{duxuul}+u\text{-coDir} \rightarrow \text{zajd}+i+n \quad [\text{al}+\text{madrasat}+a]_{\text{coDir}} \quad \text{fi} \quad \text{haḍaa} \quad \text{al}+\text{saam}+i$
 (V)PRESENT (N_{maṣdar})+NOM (N)+GEN+INDEF DEF+(N)+ACC (PREP) (N_{dém}) DEF+(N)+GEN
 est fait d'entrer Zayd l'école dans cette l'année
 lit. le fait d'entrer à l'école par Zayd est cette année
 'Zayd entrera l'école cette année.' (دخول زيد المدرسة في هذا العام)

était le fait d'offrir Zayd Nanis une fleur joyeux
 lit. le fait d'offrir une fleur à Nanis par Zayd était joyeux
 'Le fait que Zayd a offert une fleur à Nanis était joyeux' (كان منحُ زيدُ نانيساً وردةً مفرحاً)

coDir

b. *kaana* *zajd+u+n* *maanih+a+n* *naniis+a+n* *wardat+a+n*¹⁵³
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (ADJ)+ACC+INDEF (N)+ACC+INDEF (N)+ACC+INDEF
 était Zayd offrant Nanis une fleur
 lit. Zayd était offrant une fleur à Nanis
 'Zayd avait offert une fleur à Nanis.' (كان زيدُ مانحاً نانيساً وردةً)

Selon la tradition grammaticale, une interjection peut aussi gouverner un complément d'objet direct : il s'agit d'interjections impératives, comme l'on rencontre aussi en français (ex. : « à bas X »). Mais, la construction n'est pas courante en ASM. Une interjection impérative exprime un ordre ou un conseil, comme l'interjection *ruwajda* en 103.a, qui signifie « sois patient avec X », ou l'interjection *balaha* en 103.b, qui signifie « abandonne X » ou « laisse tomber X » :

(103) a. *ruwajda-coDir* → *ʔaxa+a#ka* b. *balha-coDir* → *haɖaa al+ʔamr+a*
 (INTER) (N)+ACC+PRO (INTER) (DEI) DEF+(N)+ACC
 lentement ton frère laisse ce affaire
 'Lentement sur ton frère.' 'Abandonne cette affaire.'

Ceci dit, nous ne sommes pas sûre de la pertinence du fait de stipuler que les déverbaux gouvernent un complément d'objet direct, vu que le dépendant régi par le verbe affiche une plus grande liberté de mouvement. Dans le cas des déverbaux, l'ordre est plus rigide. Cela signifie que le coDir et le dépendant d'un déverbal ne partagent pas toutes les propriétés distributionnelles.

Une autre solution serait de proposer plusieurs relations complément de nom et complément d'adjectif selon le rôle sémantique de chaque dépendant. On aura ainsi des relations agentive et patientive, en plus de la relation complément de nom standard. C'est d'ailleurs la solution proposée par Mel'čuk (2003) pour l'anglais. Nous nous contentons de présenter les deux possibilités sans prendre partie.

¹⁵³ Une autre traduction possible est « Zayd aurait donné une fleur à Nanis » ou bien « Zayd était sur le point d'offrir une fleur à Nanis ». Nous n'allons pas nous étendre sur la portée temporelle de la construction *kaana*+adjectif participe actif. Nous voulons juste montrer qu'un participe actif peut gouverner un complément d'objet direct. Voici des exemples attestés :

1. *maa fatiʔa* *al+ʔab+u* *ɖaakir+a+n- coDir* → *[ʔufuulat+a+Ø]_{coDir}* *abnaaʔ+i#hi*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (ADJ)+ACC+INDEF (N)+ACC+NEUTRE (N)+GEN#(PRO)
 a continué le père se rappelant l'enfance enfants à lui
 'Le père continue à se rappeler l'enfance de ses petits.' (ما فتى الاب ذاكراً طفولة أبنائه)
2. *tanabaha* {ʔanta} *maa dumta* {ʔanta} *qaaʔid+a+n- coDir* → *[sajaarat+a#ka]_{coDir}*
 (V)IMPERATIF (V)PASSE (ADJ)+ACC+INDEF (N)+ACC#(PRO)
 fais attention {tu} continues {tu} conduisant voiture#toi
 'Fais attention tant que tu conduis ta voiture.' | 'Fais attention tant que tu es au volant.' (تنبيه مادمت قائداً سيارتك)

Deuxièmement, le complément d'objet direct commute avec un pronom objet réalisé sous forme d'un clitique (104.a) ou d'un élément détaché (104.b), la forme clitique étant plus fréquente en ASM :

- (104) a. *akala -coDir* → # *hu* *al+awlaad+u*
 (V)PASSE (PRO) DEF+(N)+NOM
 a mangé lui les enfants
 'Les enfants l'ont mangé.' (أكله الأولاد)
- b. *naʕbudu {naħnu} -coDir* → *ħja#hu*
 (N) (PRO)
 adorons {nous} lui
 'Nous l'adorons.' (نعبد إياه)

Troisièmement, le complément d'objet direct contrôle l'accord en genre et en nombre d'un coprédicat objet :

- (105) *ħaraa* *allah+u* *al+naas+a* *ħjub+a*¹⁵⁴ *ħaabir+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM DEF+(N)+ACC (N,masc)SG+ACC (ADJ)MASC.SG+ACC+INDEF
 a fait voir Dieu les gens Job patient
 'Dieu a fait voir aux gens Job patient.' (أرى الله الناس أيوب صابراً)

Il est intéressant pour cet exemple de donner aussi l'équivalent anglais, qui est plus proche de la structure arabe : 'God has made men think Job patient'.

B) Types du complément d'objet direct

En plus du nom et du pronom, la fonction *coDir* peut aussi être exercée par un démonstratif I (106.a), un démonstratif II (106.b), un intégratif (106.c), un maṣdar (106.d) ou une proposition introduite par le complémenteur *ħan*, que le sujet coréfére (106.e) ou pas (106.f) avec celui de la principale :

- (106) a. *man* *faħala-coDir* → *ħaħaa*
 (PRO) (V)PASSE (DEI)
 qui a fait cela
 'Qui a fait cela ?' (من فعل هذا؟)
- b. *raħjtu {ħanaa} -coDir* → *allaħii* *ħadaħa {ħuwa}*
 (V)PASSE (DEII) (V)PASSE
 ai vu {je} celui est arrivé {il}
 'J'ai vu ce qui est arrivé.' (رأيت الذي حدث)
- c. *raħjtu -coDir* → *maa* *ħadaħa {ħuwa}*
 (V)PASSE (INTE) (V)PASSE
 ai vu {je} ce est arrivé {il}
 'J'ai vu ce qui est arrivé.' (رأيت ما حدث)

¹⁵⁴ *ħajuba* est un complément d'objet indirect. La relation complément d'objet indirect sera introduite plus loin après la relation complément d'objet direct propositionnel.

- d. *ʔuridu* {ʔanaa}-coDir → *ʔakl+a* *al+tuffaah+i*
(V)PRESENT (N_{maṣdar})+ACC DEF+(N)+GEN
veux {je} le fait de manger les pommes
‘Je veux manger les pommes.’ (أريد أكل التفاح)
- e. *ʔuridu* {ʔanaa}-coDir → *ʔan ʔakula* {ʔanaa} *al+tuffaah+a*
(V)PRESENT (CONJ) (V)SUBJ DEF+(N)+ACC
veux {je} que mange {je} les pommes
‘Je veux manger les pommes.’ (أريد أن أكل التفاح)
- f. *ʔuridu* {ʔanaa}-coDir → *ʔan ja ʔakula ʔajd+u+n* *al+tuffaah+a*
(V)PRESENT (CONJ) (V)SUBJ (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+ACC
veux {je} que mange Zayd les pommes
‘Je veux que Zayd mange les pommes.’ (أريد أن يأكل زيد التفاح)

C) **Linéarisation** : le complément d’objet direct suit son gouverneur dans une phrase communicativement neutre dans un ordre V_S_coDir. Les ordres V_CoDir_S et coDir_V_S sont aussi possibles.

2) Le complément d’objet propositionnel {(V) –coDir-prop→(V)}

A côté de la RelSyntS coDir, nous proposons une relation complément d’objet propositionnel. Le dépendant prototypique de cette relation est un verbe fini gouvernant un pronom sujet coréférant avec le sujet de la principale. La fonction coDir-prop ne peut pas être remplie par un nom commun, qui représente le dépendant prototypique de la fonction coDir. En plus, contrairement au coDir standard, le coDir-prop ne peut pas être cliticisé. Le gouverneur d’un coDir-prop peut être un verbe phasique, comme les verbes *badaʔa* (107.a) et *aʔaḏa* (107.b) exprimant le début d’une action :

- (107) a. *badaʔa* *al+ʔawlaad+u* *[janaamuun* *{humu}{sujet}* PROP
(V)PASSE DEF+(N)PL+NOM (V)PRESENT (PRO)
a commencé les enfants dorment {ils}
lit. les enfants ont commencé ils dorment
‘Les enfants ont commencé à dormir.’ (بدأ الأولاد ينامون)
vs
**badaʔa#hu* *al+ʔawlaad+u*
(V)PASSE#(PRO) DEF+(N)PL+NOM

- b. *aʔaḏa* *al+ʔawlaad+u* *[jalʔabuuna* *{humu}{sujet}* PROP
(V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT (PRO)
s’est mis les enfants jouent {ils}
‘Les enfants ont commencé se sont mis à jouer.’ (أخذ الأولاد يلعبون)

vs
 **axaḏa#hu* *al+ṭawlaad+u*
 (V)PASSE#(PRO) DEF+(N)PL+NOM

Le coDir-prop commute avec un maṣdar (*badaṭa alṭawlaadu al+nawm+a*) ou une construction « préposition + maṣdar » (*axaḏa alṭawlaadu fi#alnawm+i*). Cette dernière est interchangeable avec une construction « préposition + démonstratif I » (108.a), mais la substitution avec une construction « préposition+ pronom » n'est pas courante (108.b) :

- (108) a. *badaṭa al+ṭawlaad+u bi#haḏaa* vs *?badaṭa al+ṭawlaad+u ?bi#hi*
 b. *axaḏa al+ṭawlaad+u fi#haḏaa* vs *axaḏa al+ṭawlaad+u fi#hi*

Quant à son positionnement dans la phrase, la proposition complément d'objet direct est une composante lourde, qui se place à la périphérie de la phrase, dans un ordre V_S_CoDir-prop. Elle ne peut pas intervenir entre le verbe et son sujet, et ne peut pas être antéposé.

3) Le complément d'objet indirect {(V)-coInd→(PREP)|(N)ACC}

A côté de la relation complément d'objet direct, nous distinguons une relation complément d'objet indirect. Nous allons d'abord justifier notre choix, ensuite nous allons préciser ce qui distingue le complément d'objet indirect des autres compléments d'objet et enfin, nous allons indiquer sa place standard dans la phrase.

A) Pourquoi un complément d'objet indirect

La tradition grammaticale ne fait pas de distinction entre complément d'objet direct et complément d'objet indirect. Se basant sur la dépendance morphologique, les deux compléments sont analysés comme des *mafʿūlun bihi* (مفعول به) car ils sont, les deux, fléchis à l'accusatif. Ainsi dans la phrase « *manaḥa zajd+u+n naaniis+a+n wardat+a+n* » 'Zayd a offert une fleur à Nanis', le nom propre *Nanis* et le nom commun *warda* 'fleur' sont deux compléments d'objet *mafʿūlun bihi* à l'accusatif.

Nous proposons de raffiner cette analyse et de distinguer une fonction complément d'objet direct remplie par *warda* et une autre fonction complément d'objet indirect remplie par *naanis*. Cette distinction est nécessaire pour respecter le contraste sémantique : le coInd correspond au destinataire ou au troisième actant sémantique du prédicat verbal, alors que le coDir correspond au second actant sémantique. En plus, le dépendant peut être un nom à l'accusatif introduit sans préposition, mais il peut aussi être la préposition *li* (لِ) (109 a et b) ou la préposition (بِ) (109.c) suivi d'un nom au génitif :

- (109) a. *manaḥa zajd+u+n li#naaniis+i+n wardat+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (PREP)#(N)+GEN+INDEF (N)+ACC+INDEF
 a offert Zayd à#Nanis une fleur
 'Zayd a offert une fleur à Nanis.' (منح زيدٌ لنانيس وردةً)
- b. *manaḥa zajd+u+n wardat+a+n li#naaniis+i+n* (منح زيدٌ وردةً لنانيس)
- c. *zawaḏtu#hu {ṭanaa} [hind+a+n] bi#hind+i+n*
 (V)PASSE#(PRO) (N)+ACC+INDEF | (PREP)#(N)+GEN+INDEF

ai marié#lui {je} Hind | de#Hind
 'Je l'ai marié à Hind.' | 'Je lui ai fait épouser Hind.' (زوجته هنداً | بهند)

On ne rencontre pas ce type de construction en français (*Zayd a offert **Nanis** une fleur), par contre, on le rencontre en anglais : « Zayd gave **Nanis** a flower » et « Zayd gave a flower **to Nanis** » sont deux phrases grammaticales.

Le *coInd* respecte la règle de gouvernement suivante : il est à l'accusatif s'il est réalisé sans préposition et au génitif s'il est réalisé avec une préposition. Quant à l'accord, il n'existe pas de dépendance morphologique entre le complément d'objet indirect et son gouverneur syntaxique.

B) Distinction entre le *coInd* et le complément d'objet oblique

Le complément d'objet indirect se distingue du complément d'objet oblique par les traits suivants :

1. Le complément d'objet indirect est un nom employé avec ou sans préposition. Par contre, le complément d'objet oblique est uniquement un constituant prépositionnel.
2. Le complément d'objet indirect peut se pronominaliser comme un complément d'objet direct, avec l'omission de la préposition. Par contre, le complément d'objet oblique n'admet pas l'omission de la préposition :

(110) *manaḥa-coInd* → #*haa* *zajd+u+n* *wardat+a+n*
 (V)PASSE (PRO) (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF
 a offert elle Zayd une fleur
 'Zayd lui a offert une fleur.' (منحها زيداً وردةً)

3. Contrairement au complément d'objet oblique, le complément d'objet indirect peut devenir sujet par passivation :

(111) *muniḥatu-sujet* → *naaniis+u+n* *wardat+a+n*
 (V)PASSIF.PASSE (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+ACC+INDEF
 a été offerte Nanis une fleur
 'Nanis a été offerte une fleur.'
 'On a offert une fleur à Nanis.' (مُنِحَت نانيسُ وردةً)

C) **Linéarisation** : Le complément d'objet indirect suit son gouverneur dans une phrase communicativement neutre, dans un deux ordre suivant :

- ⇒ V+S+CoDir+CoInd s'il s'agit d'un constituant prépositionnel,
- ⇒ V+S+CoInd+CoDir s'il s'agit d'un accusatif.

4) Le pseudo-objet {(V)-pseudo-obj} → (N)INDEF.ACC|(PREP)}

D'une manière générale, le pseudo-objet correspond au 3^{ème} actant sémantique du prédicat verbal. Le dépendant est soit un nom indéfini à l'accusatif, soit la préposition *bi* ou *li* suivi d'un nom au génitif. Il s'agit d'un autre complément interprété par la grammaire

traditionnelle arabe comme un *mafʿsulun bihi* -comme nous l'avons déjà vu avec le complément d'objet direct et le complément d'objet indirect.

En effet, les grammaires soulignent que certains verbes régissent deux compléments *mafʿsulun bihi*, qui ne peuvent pas devenir les deux termes d'une phrase nominale, autrement dit, le second complément ne peut pas exercer une fonction attributive. Si ce complément est un constituant prépositionnel, celui-ci n'a pas une valeur locative. Le régime de ces verbes comprend donc un sujet, un complément d'objet et un pseudo-objet. Parmi ces verbes citons : *askana* (loger), *razaqa* (offrir des biens), *aʿsama* (donner à manger), *saqaa* (donner à boire).

A) Propriétés du pseudo-objet

Le pseudo-objet se distingue du complément d'objet direct, du complément d'objet indirect et du complément d'objet oblique par les propriétés suivantes :

1. Il n'est pas obligatoire, son omission n'affecte pas la grammaticalité de la phrase :

- (112) a. *kasaa* *zajd+u+n* *al+faqiir+a* *bi#θawb+i+n* *θawb+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+ACC (PREP)#(N)+GEN+INDEF
 a habillé Zayd le pauvre d'un vêtement
 'Zayd a offert un vêtement au pauvre.' (كسا زيدَ الفقيرَ ثوباً)

- b. *kasaa* *zajd+u+n* *al+faqiir+a*

- (113) a. *imtalaʾat* *al+buhajrat+u* *samak+a+n* *?bi#al+asmaak+i*
 (V)PASSE DEF+(N,fém)+NOM (N)PL+ACC+INDEF
 s'est remplie le lac poissons
 'Le lac s'est rempli de poissons.' (امتألت البحيرة سمكاً)

- b. *imtalaʾat* *al+buhajrat+u*

2. Contrairement au complément d'objet oblique, le pseudo-objet peut être un nom à l'accusatif, mais uniquement indéfini, ce qui le distingue aussi du coInd. La construction même avec le nom à l'accusatif est plus acceptable. L'ordre linéaire est aussi différent : V+S+CoDir+Pseudo-objet.

- (114) a. [*kasaa*]_V [*zajd+u+n*]_S [*al+faqiir+a*]_{CoDir} [*θawb+a+n*]_{pseudo-objet}
 b. [*saqaa*]_V [*zajd+u+n*]_S [*al+faqiir+a*]_{CoDir} [*maaʔ+a+n*]_{pseudo-objet}

3. Le pseudo-objet n'admet pas la même pronominalisation que le complément d'objet direct et le complément d'objet indirect :

- (115) a. *ʾakala* -coDir→#*hu* *al+ʾawlaad+u*
 b. *manaḥa* -coInd→#*haa* *zajd+u+n* *wardat+a+n*
 c. **kasaa* -pseudo-objet→#*hu* *zajd+u+n* *al+faqiir+a*

Une pronominalisation comme un complément d'objet oblique est correcte, bien qu'elle ne soit pas courante :

- (116) a. *sallama* *al+tilmiiḍ+u* [*ʾalaa#hi*]_{coObl}
 b. *?kasaa* *zajd+u+n* *al+faqiir+a* *?[bi#hi]*_{pseudo-objet}

B) Autre solution

Il serait possible de distinguer entre un pseudo-objet, dans le cas d'un nom fléchi à l'accusatif, et un complément d'objet oblique, s'il s'agit d'un constituant prépositionnel. Nous n'avons pas suivi cette solution car le pseudo-objet, comme on vient de le dire, n'a pas le caractère obligatoire du complément d'objet oblique.

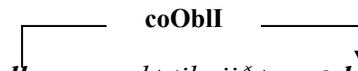
C) **Linéarisation** : Le pseudo-objet suit son gouverneur dans un ordre V+S+CoDir+Pseudo-objet.

5) Le complément d'objet oblique I {(V)-coObII}→(PREP)}

Nous identifions deux compléments d'objet oblique. Cette délimitation, déjà faite dans Mel'čuk (2003)¹⁵⁵, est faite par souci de réserver le contraste sémantique : la distinction de deux compléments d'objet oblique vise à réaliser par deux relations distinctes les actants sémantiques du prédicat. Ainsi le complément d'objet oblique I correspond au 3^{ème} actant sémantique, tandis que le complément d'objet oblique II correspond au 4^{ème} actant sémantique.

A) Propriétés du complément d'objet oblique I

Le dépendant de la relation coObII est uniquement une préposition. Contrairement au complément d'objet indirect et au pseudo-objet, la préposition ne peut pas être omise : un nom fléchi à l'accusatif n'exerce jamais une fonction de complément d'objet oblique. Dans l'exemple suivant le constituant prépositionnel « *salaa al ʔustaaði* » est coObII du verbe *sallama*, son omission affecte la grammaticalité de la phrase :

(117) a.  *sallama* *al+tilmiið+u* *salaa* *al+ʔustaaði+i*
(V)PASSE DEF+(N)+NOM (PREP) DEF+(N)+GEN
salua l'élève sur le professeur
'L'élève salua le professeur.' (سلم التلميذ على الأستاذ)

b. * *sallama* *al+tilmiið+u*

Mais l'omission de la préposition donne parfois l'impression de ne pas affecter la grammaticalité de la phrase. Il s'agit au fait d'une autre valeur sémantique du verbe, admettant une structure valencielle différente. Le verbe *ʔinfaʔala*, par exemple, possède une structure monovalente (118.a) et une autre bivalente (118.b) :

(118) a. *ʔinfaʔala* *zajd+u+n*
(V)PASSE DEF+(N)+NOM
s'est énervé Zayd
'Zayd s'est énervé.' (انفعل زيد)

b. *ʔinfaʔala* *zajd+u+n* [*bi#al+aħdaaθ+i*]_{coObII}
(V)PASSE (N)+NOM+INDEF (PREP)#DEF+(N)+GEN
est ému Zayd par les événements
'Zayd était ému par les événements.' (انفعل زيد بالاحداث)

¹⁵⁵ Mel'čuk, Igor (2003). *Dependency in Linguistic Description*, Observatory of Meaning-Text Linguistics, Université de Montreal, Canada, <http://www.fas.umontreal.ca/ling/olst/FrEng/Dependency.pdf>, p. 54.

A l'intérieur du constituant prépositionnel complément d'objet oblique, le dépendant nominal est interchangeable avec un pronom personnel objet (119.a) ou un démonstratif (119.b) ou encore un intégratif introduisant une proposition subordonnée (119.c) :

- (119) a. *ħinfa sala zaid+u+n* [*bi#ħaa*]_{coObII}
 b. *ħinfa sala zaid+u+n* [*bi#ħaðaa*]_{coObII}
 c. *nadama zaid+u+n* [*ħalaa* *maa qaala#ħu*]_{coObII}
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (PREP) (INTE) (V)PASSE#(PRO)
 a regretté Zayd sur ce a dit#lui_{les propos}
 'Zayd a regretté ce qu'il a dit (ses propos).' (ندم زيد على ما قاله)

Il existe en arabe plusieurs prépositions admettant de remplir la fonction complément d'objet oblique. D'une manière générale, la préposition coObII exprime une valeur assez éloignée de son sens original. On a déjà rencontré la préposition *ħalaa* 'sur' avec les verbes *sallama* (saluer) et *nadama* (regretter). Citons aussi la préposition *min* dans *danaa min* 's'approcher de' ou la préposition *fii* dans *raġiba fii* 'avoir envie de' et dont le sens original est 'dans'.

Le complément d'objet oblique ne dépend pas uniquement d'un verbe. Il peut aussi dépendre d'un maṣdar (120.a et b), d'une interjection impérative (120.c) ou d'un substantif (120.d) :

- (120) a. *kaana salaam+u* *al+tilmiiḏ+i* *ħalaa* *al+ħustaaḏ+i* *ḏġamiil+a+n*
 (V)PASSE (N_{maṣdar}) DEF+(N)+GEN (PREP) DEF+(N)+GEN (ADJ)+ACC+INDEF
 est le fait de saluer l'étudiant sur le professeur beau
 'L'élève salua chaleureusement le professeur.' |
 'La salutation de l'élève au professeur était chaleureuse.' (كان سلامُ التلميذ على الأستاذ جميلاً)
- b. *tarḏamat+u+n* -coObII → *mina* *al+firinsijat+i*
 (N_{maṣdar})+NOM+INDEF (PREP) DEF+(N,fém)+GEN
 traduction du français
 'La traduction du français' (ترجمة من الفرنسية)
- c. *ħajjahal* -coObII → *ħalaa* *al+madiinat+i*
 (INTER) (PREP) DEF+(N,fém)+GEN
 venez sur la ville
 'Venez à la ville.' (حيهل على المدينة)
- d. *kaana al+ḥariiq+u* -coObII → *ħilaa* *al+manzil+i* *ṭawiil+a+n*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (PREP) DEF+(N)+GEN (ADJ)+ACC+INDEF
 était le chemin vers la maison long
 'Le chemin vers la maison était long.' (كان الطريقُ إلى المنزل طويلاً)

B) Types du complément d'objet oblique I

Le complément d'objet oblique I est un constituant prépositionnel. La préposition admet comme dépendant un substantif, mais aussi un maṣdar (121.a) ou un démonstratif II (121.b) :



- (121) a. *manaṣa zajd+u+n kariim+a+n min qawl+i al+ḥaḳiqat+i*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF (PREP) (N_{maṣḍar})+GEN DEF+(N)+GEN
 a empêché Zayd Karim de le fait de dire la vérité
 ‘Zayd a empêché Karim de dire la vérité.’ (منع زيداً كريماً من قول الحقيقة)

- coObII
- b. *sallamnaa {naḥnu} ṣalaa allaḍiina daḫaluu {humu}*
 (V)PASSE.1.PL (PREP) (DEII) (V)PASSE
 avons salué {nous} sur ceux sont entrés {ils}
 ‘Nous avons salué ceux qui sont entrés.’ (سلمنا على الذين دخلوا)

C) Linéarisation

Le complément d’objet oblique I suit son gouverneur dans un ordre V+S+(CoDir)¹⁵⁶+coObII, sauf dans le cas d’un sujet propositionnel, l’ordre est inversé :

- (122) [*jaḍzibu | janbaḡii | jataḥatam*]_v [*ṣalaa zajd+i+n*]_{coObII} [*ʔan jarḥala {huwa}*]_{sujet-prop}
 (V)PRESENT (PREP) (N)+GEN+INDEF (CONJ) (V)SUBJ
 faut | doit sur Zayd que parte {il}
 ‘Zayd doit partir.’ | ‘Il incombe à Zayd de partir.’ (يجب على زيد أن يرحل)

Mais le complément d’objet oblique ne peut pas être antéposé :

- (123) a. **mina al+firinsijat+i tarḍamat+u+n*
 b. **bi#al+aḥḍaaθ+i infa ṣala zajd+u+n*
 c. ***ṣalaa maa qaala#hu nadama zajd+u+n*

6) Le complément d’objet oblique II {(V)–coObIII→(PREP)}

Comme on vient de le dire, le complément d’objet oblique II (coObIII) correspond au 4^{ème} actant sémantique du prédicat. Le dépendant prototypique est un constituant prépositionnel, « (PREP)-prép→(N)GEN ». Dans l’exemple suivant, le constituant prépositionnel « *ṣalaa al+ṣarabijat+i* » est un complément d’objet oblique II :

- coObIII
- (124) *tarḍamat+u+n mina al+firinsijat+i ṣalaa al+ṣarabijat+i*
 (N_{maṣḍar})+NOM+INDEF (PREP) DEF+(N)+GEN (PREP) DEF+(N)+GEN
 une traduction du français vers l’arabe
 ‘Une traduction du français vers l’arabe’ (ترجمة من الفرنسية إلى العربية)

La pronominalisation du dépendant nominal de la préposition est possible, bien qu’elle ne soit pas courante, probablement faute de contexte : « *tarḍamat+u+n mina al+firinsijat+i ṣalaj#ḥaa* ».

Les types du complément d’objet oblique II sont les mêmes que le complément d’objet oblique I. Quant à son positionnement standard, le coObIII suit le verbe dans un ordre V+S+coObII+coObIII.

7) L’agent prépositionnel {(V)PASSIF–agent-prép→(PREP)}

¹⁵⁶ Les parenthèses signifient que l’élément est optionnel.

L'agent prépositionnel correspond au 1^{er} actant sémantique du verbe¹⁵⁷. Le dépendant prototypique est une des locutions prépositionnelles suivantes : *min ʔaraf+i*, *ʕalaa jad+i*, *min qibal+i* (من طرف، على يد، من قبل 'de la part de'). La locution est composée d'une préposition suivie d'un nom au génitif. Au niveau de surface, le nom correspondant au 1^{er} actant sémantique est réalisé comme complément du nom régi par la préposition : en (125.a) *kariim* est le complément du nom *ʔaraf*, alors qu'en (125.b) *ʔariiq* est le complément du nom *jad* :

- (125) a.

	agent-prép		
	↓	↓	
<i>ustuqbila</i>	<i>zajd+u+n</i>	<i>[min ʔaraf+i]</i>	<i>kariim+i+n</i>
(V)PASSIF.PASSE	(N)+NOM+INDEF	[(PREP) (N)+GEN] _{Loc_PREP}	(N)+GEN+INDEF
a été accueilli	Zayd	de la part de	Karim
‘Zayd a été accueilli par Karim.’ (استقبل زيد من طرف كريم)			
- b.

	agent-prép		
	↓	↓	
<i>futihatu</i>	<i>al+andalous+u</i>	<i>[ʕalaa jad+i]</i>	<i>ʔariiq+i bin zijaad</i>
(V)PASSIF.PASSE	DEF+(N)+NOM	[(PREP) (N)+GEN] _{PREP}	(N)+GEN
a été conquise	l'Andalousie	sur main	Tariq bin Ziyad
‘L'Andalousie a été conquise par Tariq bin Ziyad.’ (فتحت الاندلس على يد طارق بن زياد)			

Contrairement à l'arabe classique, plus enclin au passif suppressif, on note en ASM un usage de plus en plus fréquent de la construction à agent prépositionnelle. La construction de jonction passive¹⁵⁸ est d'emploi rare, voire inusité. Ceci est probablement dû à son côté redondant.

A) Propriétés syntaxiques du complément d'agent prépositionnel

Le complément d'agent prépositionnel est promu sujet du verbe à la voix active (126.a), commute avec un pronom objet (126.b) et peut être cible de clivage (126.c) :

- (126) a.

	<i>istaqbala -sujet</i> → <i>kariim+u+n</i>	<i>zajd+a+n</i>
	(V)ACTIF (N)+NOM+INDEF	(N)+ACC+INDEF
a reçu	Karim	Zayd
‘Karim a reçu Zayd.’ (استقبل كريم زيدا)		
- b.

	agent-prép		
	↓	↓	
<i>ustuqbila</i>	<i>zajd+u+n</i>	<i>[min ʔaraf+i]#hi</i>	
(V)PASSIF	(N)+NOM+INDEF	(N)+ACC+INDEF#(PRO)MASC.SG	
a été reçu	Zayd	de part#lui	
‘Zayd a été reçu de sa part.’ (استقبل زيد من طرفه)			
- c.

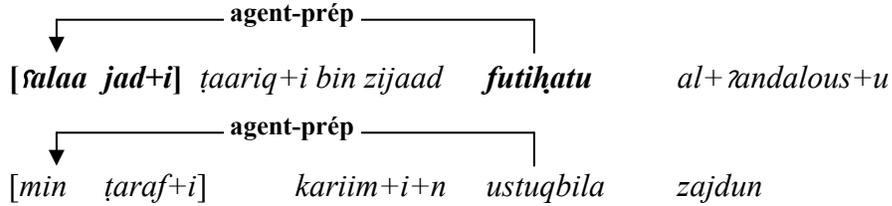
<i>karim+u+n</i>	<i>huwa</i>	<i>allaðii</i>	<i>ustuqbila</i>	<i>zajd+u+n</i>	<i>min ʔaraf+i#hi</i>
(N)+NOM+INDEF	(PRO)MASC.SG	(DEII)MASC.SG	(V)PASSIF	(N)NOM	(PREP) (N)#(PRO)
Karim	lui	celui	a été reçu	Zayd	de part#lui
‘C'est Karim qui a reçu Zayd.’ (كريم هو الذي استقبل زيد من طرفه)					

¹⁵⁷ Nous sommes consciente du manque de pertinence du terme agent qui renvoie à un rôle sémantique et non pas à une fonction syntaxique. Nous y avons opté faute de mieux.

¹⁵⁸ Cette construction a été déjà introduite dans la sous-sous-section 5.1.1 de la présente partie. Nous reparlerons de la jonction passive, en abordant la relation de coordination.

B) Linéarisation

l'agent-prépositionnel suit son gouverneur dans une phrase communicativement neutre, dans un ordre V_S_AgentPrep. Mais, il peut aussi occuper la position initiale de la phrase¹⁵⁹ :



8) Le complément d'objet quotatif {(V)-coQuotatif→TEXTE}

Le complément d'objet quotatif est un discours direct, qui remplit la fonction d'un actant syntaxique du verbe, dans l'exemple suivant, “*ʔaʔaazat+u+n saʔiidat+u+n*” est le complément d'objet quotatif du verbe *qaala* :

- (127) *qaala* *zajd+u+n* : “*ʔaʔaazat+u+n saʔiidat+u+n*”
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N,fém)+NOM+INDEF (ADJ)FEM+NOM+INDEF
 a dit Zayd : « vacance bonne »
 ‘Zayd a dit : « Bonnes vacances. ».’ (قال زيد: "أجازة سعيدة")

Il correspond au 2^{ème} actant sémantique du gouverneur et se distingue du complément d'objet direct par le fait qu'il s'agit d'exprimer, non pas le contenu du propos, mais le propos tel qu'il a été prononcé. Le coQuotatif possède aussi une ponctuation et une prosodie distinctives. Pour montrer le côté littéral du dépendant, Iordanskaja et Mel'čuk (2000) proposent l'emploi d'un lexème fictif, VERBATIM*, dans la SSyntP :

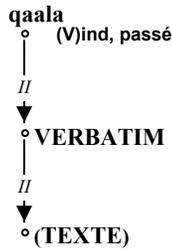


Figure 25 : Représentation syntaxique profonde d'un discours direct

Le complément d'objet quotatif se reconnaît par sa ponctuation spécifique, néanmoins, une proposition peut exercer cette fonction sans marque de ponctuation particulière. Dans l'exemple suivant, la proposition « *Ø_{kaana} [ifaaʔ+u al+nafs+i qahara {huwa} ʔaduw+u#haa* » ne figure pas entre des quotations bien qu'elle remplit la fonction coQuotatif :

- (128) *taʔallama {ʔanta}* [Ø_{kaana} [ifaaʔ+u *al+nafs+i* *qahara {huwa}*
 (V)IMPERATIF (V)PRESENT (N)+NOM DEF+(N)+GEN (V)PASSE
 apprends est remède l'esprit vainc {il}

ʔaduw+u#haa]_{coQUOTATIF}
 (N)+NOM#(PRO)

¹⁵⁹ L'acceptabilité de telles phrases est parfois douteuses mais cela n'empêche pas qu'elles soient grammaticales.

ennemi#lui

‘Apprend : « Le remède de l’esprit vainct son ennemi. ».’ (تعلم شفاء النفس قهر عدوها)

A) Propriétés syntaxiques du complément d’objet quotatif

L’objet quotatif dépend d’un verbe de parole, que celui-ci soit réalisé ou éliidé (129.a). Il peut être promu sujet par passivation (129.b) et il commute avec un pronom objet, bien que la pronominalisation ne soit pas toujours acceptable (129.c) :

- (129) a. “*ʔaɖʒaazat+u+n* *saʕiɪdat+u+n*”
 (N,fém)+NOM+INDEF (ADJ)FEM+NOM+INDEF
 vacance bonne
 « Bonnes vacances. » (“أجازة سعيدة”)
- b. *qiila* [“*ʔaɖʒaazat+u+n* *saʕiɪdat+u+n*”]_{sujet}
 (V)PASSIF.PRESENT (N,fém)+NOM+INDEF (ADJ)FEM+NOM+INDEF
 a été dit vacance bonne
 ‘il a été dit : « Bonnes vacances. »’ (قيل “أجازة سعيدة”)
- c. *qaala#haa* *Zajd+u+n*
 (V)PASSE#(PRO) (N)+NOM+INDEF
 a dit#la Zayd
 ‘Zayd l’a dit.’ (قالها زيد)

B) Linéarisation : l’objet quotatif se place après ou avant son gouverneur.

III) Les compléments prédicatifs du verbe

Par complément prédicatif, nous référons à un actant syntaxique non nominal : un adjectif, un verbe fini, ou encore certains constituants prépositionnels à valeur locative ou attributive. Nous introduisons trois compléments prédicatifs du verbe : l’attribut, le coprédicat sujet et le coprédicat objet. Les deux relations de coprédication sont sommairement décrites vu qu’elles seront reprises dans la prochaine partie.

1) L’attribut {(V)–attr→(ADJ)}

L’attribut correspond à un prédicat représentant le 2^{ème} actant sémantique du verbe et gouvernant son 1^{er} actant :

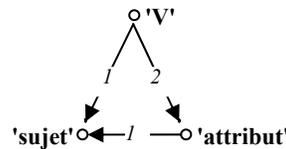


Figure 26 : Représentation sémantique de l’attribut du sujet

A) Règles de gouvernement et d’accord

L’attribut du sujet est par défaut un adjectif indéfini fléchi à l’accusatif et s’accordant en genre et nombre avec le sujet :

- (130) a. *jabduu* *zajd+u+n* *saʕiɪd+a+n*
 attribut

(V)PRESENT (N,masc)SG+NOM+INDEF (ADJ)MASC.SG+ACC+INDEF
 semble Zayd heureux
 ‘Zayd semble heureux.’ (يبدو زيد سعيداً)

b. *kaana* *al+ʔawlaad+u* *suʔadaaʔ+a+n*
 (V)PASSE DEF+(N,masc)PL+NOM (ADJ)MASC.PL+ACC+INDEF
 était les enfants heureux
 ‘Les enfants étaient heureux.’ (كان الأولاد سعداءً)

La règle de gouvernement est plus complexe. En fait, l’adjectif est à l’accusatif uniquement si le gouverneur verbal est réalisé phonologiquement. Dans le cas de copule réalisée par un zéro, comme on le verra dans la deuxième partie, l’adjectif attributif est au nominatif : « *Økaana zajd+u+n [saʔiid+u+n]_{attr}* » vs « *kaana zajd+u+n [saʔiid+a+n]_{attr}* ».

La règle de gouvernement est donc la suivante :

⇒ si la copule n’est pas zéro, l’attribut est à l’accusatif.

⇒ si la copule est zéro, l’attribut est au nominatif.

La réalisation de la copule par un zéro est fréquente dans certaines constructions idiomatiques :

(131) *laa* *Øjuuʔad-attrib* → *ʔajr+u+n* | *faaʔdat+u+n* *fii* *ðalika*
 (ADV_{neg}) (V)PASSIF.PRESENT (N)+NOM+INDEF (N)+NOM+INDEF (PREP) (DEI)
 négation se trouve bien utilité dans cela
 ‘Il n’y a rien de bien en cela.’ | ‘Il n’y a rien d’utile en cela.’ (لا خير | لا فائدة في ذلك)

L’attribut est obligatoire ; son omission affecte la grammaticalité de la proposition : « **jabduu zajd+u+n saʔiid+a+n* », « **kaana al+ʔawlaad+u+n suʔadaaʔ+a+n* ».

B) Linéarisation

l’attribut suit son gouverneur dans un ordre V+S+Attr. Selon la visée communicative, il peut aussi être antéposé : « *[saʔiid+a+n]_{attr} [kaana]_v [zajd+u+n]_s* ».

C) Différents types de l’attribut

Comme on vient de le dire, l’attribut est par défaut un adjectif, mais la fonction attribut peut aussi être remplie par :

1. Une préposition :

a. Une préposition à valeur locative :

(132) *kaana* *al+ʔawlaad+u* *[fii-prép]* → *al+madrasat+i*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (PREP) DEF+(N)+GEN
 était les enfants dans l’école
 ‘Les enfants étaient à l’école.’ (كان الأولاد في المدرسة)

b. La construction idiomatique « *mina-prép* → (ADJ)MASC.SG.DEF »

(133) *Økaana-attrib* → *[mina al+daruurij+i]* *ʔan* *jarhala* *zajd+u+n*

(V)PRESENT (PREP) DEF+(ADJ)+GEN (CONJ) (V)SUBJ (N)+NOM+INDEF
 est de la nécessité que parte Zayd
 ‘Il est nécessaire que Zayd parte.’ (من الضروري أن يرحل زيد)

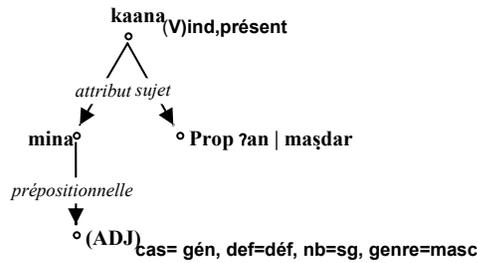


Figure 27 : SSyntS de la construction idiomatique [mina+(ADJ)MASC.SG.GEN.DEF]_{attribut}

Cette construction semi-figée se présente dans un ordre contraint, seulement V+Attr+Sujet. Elle se traduit en français par la tournure impersonnelle ‘il être (ADJ)’.

c. Une préposition à valeur non locative :

- (134) *kaana -attr* → *salaj#ka* *ʔan* *tarhala {ʔanta}*
 (V)PASSE (PREP)#(PRO) (CONJ) (V)SUBJ
 était sur#toi que partes {tu}
 ‘Tu aurais dû partir.’ (كان عليك أن ترحل)

2. Une proposition au présent de l’indicatif comprenant un pronom coréférent avec le sujet de la principale (135.a). A son tour, la subordonnée peut être une proposition attributive (135.b) :

- (135) a. *maa#zaala* *al+ʔawlaad+u* [*jalʔabuun* *{humu}*]_{PROP}
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT (PRO)
 continue à être les enfants jouent {ils}
 lit. les enfants continuent à être ils jouent
 ‘Les enfants continuent à jouer.’ (ما زال الأولاد يلعبون)
- b. *kaanat* *naaniis+u+n* [*Økaana* *afʔaal+u#haa* *ʔzamiilat+u+n*]_{PROP}
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (V)PRESENT (N)+NOM#(PRO) (ADJ)
 était nanis est ses actes belle
 lit. Nanis était ses actes sont beaux
 ‘Nanis agissait d’une belle façon.’ ou ‘Les actes de Nanis étaient beaux.’
 (كانت نانيس أفعالها جميلة)

Selon la description proposée, nous avons en (135.b) la copule *kaana* employé au passé de l’indicatif gouvernant comme attribut une autre construction copulaire avec *kaana* employé

au présent de l'indicatif. La proposition attributive doit comprendre un pronom coréférent avec le sujet de la principale :

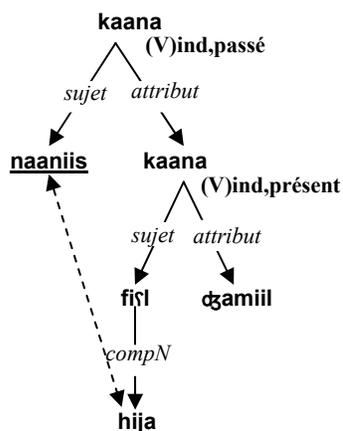
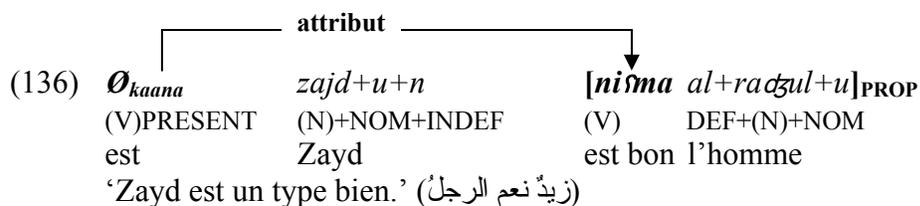


Figure 28 : SSyntS d'un proposition attributive remplissant la fonction d'un attribut

Notons que le verbe de la principale gouverne directement un autre verbe fini. Nous reparlerons de ce type de constructions dans la prochaine partie. Mais maintenant, présentons deux autres types de proposition, assez courants en ASM, pouvant remplir la fonction sujet.

Conformément à l'analyse traditionnelle arabe, la relation attributive peut être exercée par un des verbes d'évaluation, *niʃma* pour la louange et *biʃsa* pour la désapprobation. Dans l'exemple suivant, le nom *al+ra ɔʒul+u* remplit la fonction sujet du verbe *niʃma*, et la proposition verbale « *niʃma al+ra ɔʒul+u* » est attribut de la copule *kaana* :



Traditionnellement identifiés comme verbes monovalents, *niʃma* et *biʃsa* sont dits invariables car ils ne possèdent qu'une seule forme et ne respectent pas les règles d'accord avec le sujet. Selon notre point de vue, ces deux unités lexicales acceptent deux interprétations :

- 1) Ils peuvent être classés comme des verbes particuliers, possédant les caractéristiques suivantes :
 - a) Ils n'ont qu'une seule forme.
 - b) Ils ne peuvent pas être la tête syntaxique de la phrase.
 - c) Ils remplissent uniquement la fonction attribut du verbe *kaana*.
 - d) Le sujet de *kaana* et le sujet du verbe d'évaluation ne coréfèrent pas.

Mais, *niṣma* et *biʔsa* ne peuvent pas commuter avec un verbe monovalent à sujet nominal et dans le cas de sujet pronominal, qu'il s'agit d'un verbe mono- ou bi-valent, la commutation est accompagné de changements structurales, comme dans l'exemple (137.b) où le nom *alraḍḡul* n'est plus sujet mais complément d'objet direct du verbe *juḡibu* :

- (137) a. *kaana* *zajd+u+n* *niṣma* [*al+raḍḡul+u*]_{sujet}
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (V) DEF+(N)+NOM
 était Zayd est bon l'homme
 lit. Zayd était l'homme est bon (كان زيدٌ نعم الرجلُ)
- b. *kaana* *zajd+u+n* *juḡibu* {*huwa*} [*al+raḍḡul+a*]_{coDir}
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (V)PRESENT DEF+(N)+ACC
 était Zayd aime {il} l'homme
 lit. Zayd était il aime l'homme (كان زيدٌ يحب الرجلُ)

2) La seconde solution, celle que nous favorisons, consiste à les classer comme des adjectifs obéissant aux contraintes suivantes :

- a) Ils ne possèdent qu'une seule forme.
- b) Ils remplissent uniquement la fonction attribut du verbe *kaana*.
- c) Ils gouvernent obligatoirement un complément au nominatif et non pas au génitif.

Cette classification est contredit par le fait que *niṣma* et *biʔsa* ne sont pas interchangeables avec un adjectif standard, vu que leur complément est au nominatif et non pas au génitif :

- (138) a. *kaana* *zajd+u+n* *niṣma* *al+raḍḡul+u*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (ADJ) DEF+(N)+NOM
 était Zayd bon l'homme
 lit. Zayd était bon de l'homme (كان زيدٌ نعم الرجلُ)
- b. *kaana* *zajd+u+n* *kabiiru* *al+ḡaḍḡm+i*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (ADJ) DEF+(N)+GEN
 était Zayd gros le volume
 lit. Zayd était grand de volume
 'Zayd était gros.' (كان زيدٌ كبيرُ الحجم)

Ceci dit, rappelons que les adjectifs participiaux peuvent, eux, gouverner un complément au nominatif, par conséquent, cette classification est acceptée par analogie. Conformément à l'interprétation en tant qu'adjectif, la construction avec *niṣma* se présente comme suit :

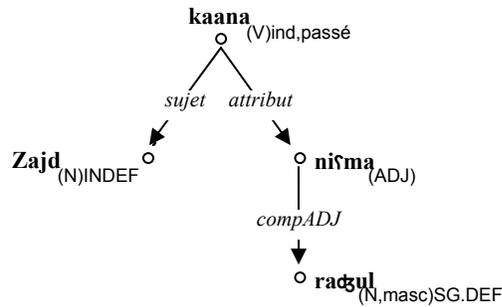


Figure 29 : SSyntS du verbe *niṣma* catégorisé en tant qu'adjectif

La deuxième structure attributive, que nous voulons introduire, est accompagnée de la dislocation du sujet de la copule. Le patron syntaxique de surface se présente comme suit :

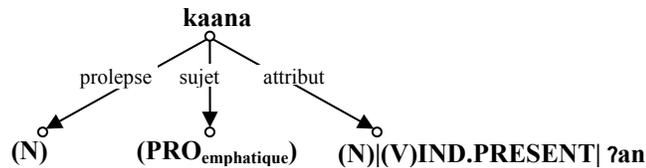


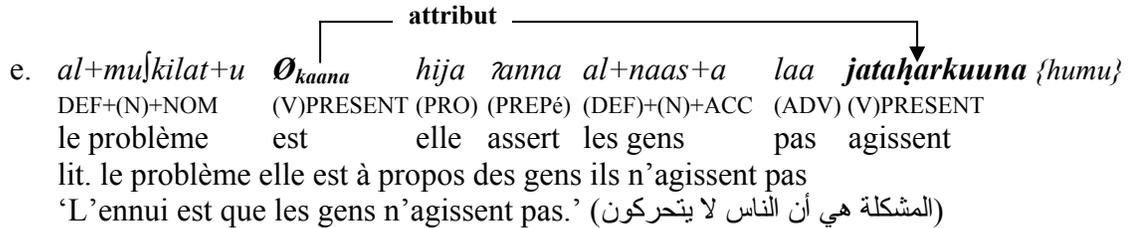
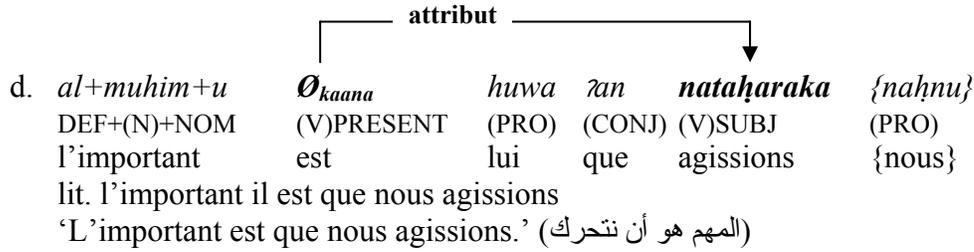
Figure 30 : SSyntS de *kaana* gouvernant comme attribut un nom, un verbe fini ou le complémenteur *ṭan*

Le dépendant nominal de la relation attributive peut être un substantif, concret (139.a) ou abstrait (139.b), ou bien un maṣḍar (139.c). En (139.d), l'attribut est une proposition introduite par le complémenteur *ṭan*, tandis qu'en (139.e), il est un verbe au présent de l'indicatif. Notons que dans ce dernier cas, la proposition subordonnée doit être précédée par la construction d'évidentialité *ṭanna+(N)ACC*¹⁶⁰ :

- (139) a. *al+ḡinaa* DEF+(N)NOM la richesse
Ø_{kaana} (V)PRESENT est
huwa (PRO) lui
al+ḡūnuu ṣ+u DEF+(N)+NOM le contentement
 lit. la richesse elle est le contentement
 'La richesse est elle le contentement.' (الغنى هو القنوع)
- b. *zajd+u+n* (N)+NOM+INDEF Zayd
Ø_{kaana} (V)PRESENT est
huwa (PRO) lui
al+mariid+u DEF+(N)+NOM le malade
 lit. Zayd il est le malade
 'Zajd est lui le malade.' (زيد هو المريض)
- c. *al+muhim+u* DEF+(N)+NOM
Ø_{kaana} (V)PRESENT
huwa (PRO)
al+taḥaruk+u DEF+(N_{maṣḍar})+NOM

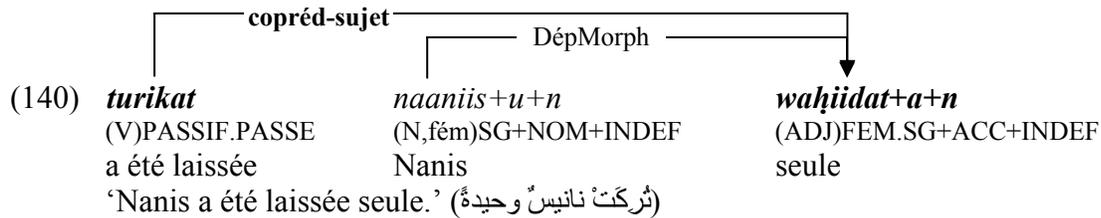
¹⁶⁰ La constructoin d'évidentialité est introduite dans la partie III.

l'important est lui le fait d'agir
 lit. l'important il est le fait d'agir
 'L'important est d'agir.' (المهم هو التحرك)



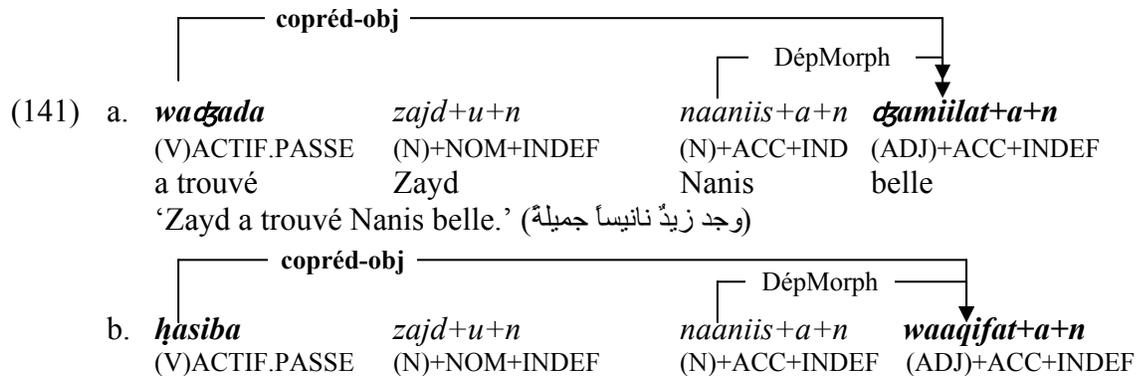
2) Le coprédicat sujet¹⁶¹ {(V)–copréd-sujet→(ADJ)}

Le coprédicat sujet prototypique est un adjectif indéfini fléchi à l'accusatif, dépendant du verbe et s'accordant en genre et nombre avec son sujet :



3) Le coprédicat objet {(V)–copréd-obj→(ADJ)}

Le coprédicat objet prototypique est un adjectif indéfini à l'accusatif, dépendant du verbe et s'accordant en genre et nombre avec son complément d'objet direct :



¹⁶¹ Le coprédicat sujet, le coprédicat objet et le complément d'objet propositionnel seront étudiés en détail dans la seconde partie. Nous nous contentons ici d'identifier les différents types de complément prédicatifs.

a cru Zayd Nanis debout
 ‘Zayd a cru que Nanis est debout.’ (حسب زيدٌ نانيساً واقفةً)

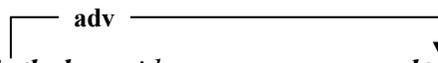
IV) Les circonstants

Un circonstant ne correspond pas à un dépendant sémantique du verbe. La dépendance sémantique va plutôt dans le sens inverse du circonstant au verbe : ‘Circonstant’-Sém→ ‘V’ vs (V)-Synt→Circonstant.

Nous allons présenter deux relations circonstancielle : la relation adverbiale et la relation circonstancielle d’aspect.

1) Le complément circonstanciel « pure » ou adverbial {(V)-adv→(ADV)}

Un complément circonstanciel est principalement un adverbe, quelque soit sa valeur. En (142.a), il s’agit d’un adverbe circonstanciel de temps alors qu’en (142.b), il s’agit d’un adverbe interrogatif. Rappelons que la classe d’adverbe n’est pas identifiée par la tradition grammaticale arabe :

- (142) a.  *saja kulu* *zajd+u+n* *alhan*
 (V)FUTUR (N)+NOM+INDEF (ADV)
 mangera Zayd maintenant
 ‘Zajd mangera maintenant.’ (سيأكل زيدٌ الآن)
- b. *hajna* ←adv- *kaana* *zajd+u+n*
 (ADV_{inter}) (V)PASSE (N)+NOM+INDEF
 où était Zayd
 ‘Où était Zayd?’ (أين كان زيدٌ؟)

L’adverbe n’est pas un complément obligatoire, son omission n’affecte pas la grammaticalité de la phrase : « *saja kulu zajdun.* »

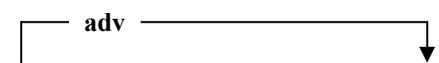
A) Linéarisation

L’adverbe n’a pas de place fixe dans la phrase. Il est par principe rejeté à la périphérie de la phrase, en position finale.

B) Types de complément circonstanciel

En plus de l’adverbe, la fonction adverbiale ou circonstancielle peut être exercée par :

- un noms ou un adjectif ayant subi une translation morphologique, c’est-à-dire un nom ou un adjectif singulier, mis à l’accusatif, indéfini ou neutre :

- (143)  *hadara* *zajd+u+n* *masaa ?+a+Ø* *al+sabt+i* | *masaa ?+a+n*
 (V) (N)+NOM+INDEF (N)SG+ACC+NEUTRE DEF+(N)+GEN | (N)SG+ACC+INDEF
 est arrivé Zayd soir le samedi | le soir
 ‘Zayd est arrivé le soir du samedi.’ ou ‘Zayd est arrivé le soir.’ (حضر زيدٌ مساءً السبت | مساءً)

- Une préposition généralement à valeur locative :



- (144) a. *ḥaḍara* *zajd+u+n* *fī* *al+masaaʔ+i*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (PREP) DEF+(N)+GEN
 est arrivé Zayd dans la soirée
 ‘Zayd est arrivé dans la soirée.’ (حضر زيد في المساء)
- b. *ʕalasa* *al+ʔawalad+u* *taḥta* *al+[aʕʕarat+i*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (PREP) DEF+(N)+GEN
 se sont assis les enfants sous l’arbre
 ‘Les enfants se sont assis sous l’arbre.’ (جلس الأولاد تحت الشجرة)

3. Une conjonction de subordination :

- (145) a. *ḫuḍ* *al+dawaaʔ+a* *li#tabraʔa {ʔanta}*
 (V)IMPERATIF DEF+(N)+ACC (Conj_Sub)#(V)SUBJ
 Prends le traitement pour que#te rétablisses {tu}
 lit. prends le traitement pour que tu te rétablisses
 ‘Prends le traitement pour se rétablir.’ (خذ الدواء لتبرأ)
- b. *ʔudrus -adv* → *kaj* *tanʕaḥa {ʔanta}*
 (V)IMPERATIF (Conj_Sub) (V)SUBJ
 étudies afin réussisses {tu}
 lit. étudies afin que tu réussisses
 ‘Etudies afin de réussir.’ (أدرس كي تنجح)

2) Le circonstanciel d’aspect (l’accusatif de relation)

{(V)-circ-asp→(N)SG.INDEF.ACC}

Un circonstanciel d’aspect ne peut être qu’un nom singulier, mis à l’accusatif, indéfini. Il correspond au 1^{er} actant sémantique du verbe. La figure suivante présente la correspondance entre la représentation sémantique et la représentation syntaxique de surface :

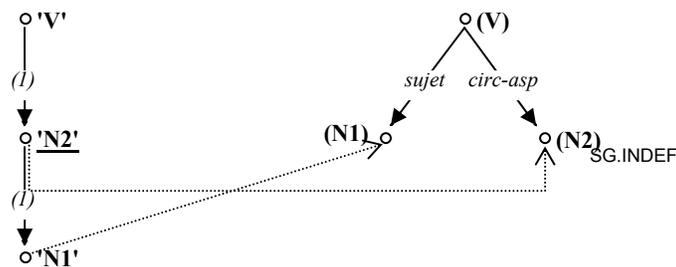


Figure 31 : Correspondance entre la SSém et la SSyntS d’un circonstanciel d’aspect

Le circonstanciel d’aspect (l’accusatif de relation) est généralement classé par la tradition arabe comme *altamjiizu almufassiri ʔibhaami nisbatin* (التمييز المفسر ابهام نسبة), littéralement *la spécification explicitant une ambiguïté relationnelle*. Dans les exemples suivants *nafsān* (146.a) et *maaʔan* (146.b) sont des circonstanciels d’aspect :

- (146) a. *ʔaaba* *zajd+u+n* *nafs+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)SG+ACC+INDEF

a joui Zayd esprit
 lit. Zayd a joui quant à son esprit
 ‘Zayd s’est senti heureux.’ ou ‘Zayd est heureux d’esprit.’ (طاب زيدٌ نفساً)

- b. *faada al+kuub+u maaʔ+a+n*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (N)+ACC+INDEF
 a débordé le verre eau
 lit. le verre a débordé quant à l’eau
 ‘Le verre a débordé de l’eau.’ ou ‘L’eau dans le verre a débordé.’ (فاض الكوب ماءً)

Le gouverneur d’une RelSyntS circonstancielle d’aspect est par défaut un verbe, néanmoins, un adjectif remplissant la fonction d’un attribut peut aussi régir un circonstanciel d’aspect, comme les adjectifs ? *akθara* en (147.a), *qabiiḥun* en (147.b) et *dʒamiilatun* en (147.c). Dans le dernier exemple, la copule est réalisée par une forme "vide" :

- (147) a. *kaana zajd+u+n akθar+a maal+a+n | ḥitiraam+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (ADJ)+ACC (N)SG+ACC+INDEF
 était Zayd plus argent | respect
 lit. Zayd était plus quant à l’argent | quant au respect
 ‘Zayd avait plus d’argent.’ (كان زيدٌ أكثرَ مالاً)
 ‘Zayd était plus respectueux.’ (كان زيدٌ أكثرَ احتراماً)

- b. *kaana zajd+u+n qabiiḥ+a+n waḍḥ+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (ADJ)+ACC+INDEF (N)SG+ACC+INDEF
 était Zayd laid visage
 lit. Zayd était laid quant au visage
 ‘Zayd était laid de visage.’ ou ‘Zayd avait un visage laid.’ (كان زيدٌ قبيحاً وجهاً)

- c. *Økaana naniis+u+n dʒamiilat+u+n fiḥ+a+n*
 (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (ADJ)+NOM+INDEF (N)SG+ACC+INDEF
 est Nanis belle comportement
 lit. Nanis est belle quant au comportement
 ‘Nanis se comporte correctement.’ | ‘Nanis adopte un bon comportement.’
 (نانيسٌ جميلةٌ فعلاً)

Le circonstanciel d’aspect n’est pas obligatoire, son omission n’affecte pas la grammaticalité de la proposition :

- (148) a. *ṭaaba zajd+u+n*
 b. *kaana zajd+u+n qabiiḥ+u+n*
 c. *Økaana naniis+u+n dʒamiilat+u+n*
 d. *faada al+kuub+u*

Néanmoins, son omission donne parfois des propositions sémantiquement mauvaises :
 « ?*kaana zajd+u+n akθar+a* ».

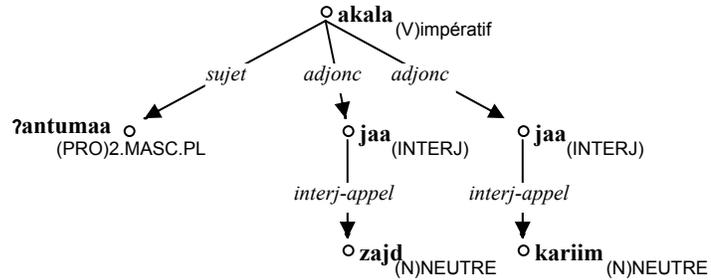


Figure 32 : Illustration de la RelSyntS adjonctive

Comme propriétés syntaxiques, la relation d'adjonction n'est pas obligatoire : son omission n'affecte pas la grammaticalité de la phrase. Elle est itérable et il n'existe pas de dépendance morphologique entre l'adjonction et son gouverneur. Quant à son placement, l'adjonction peut précéder ou suivre son gouverneur, cependant, certaines adjonctions ne peuvent occuper qu'une position initiale de la phrase.

2) La relation parenthétique {(V)-parenth→(ADV)}

Le dépendant d'une relation parenthétique est généralement un adverbe, qui occupe la position initiale de la phrase :

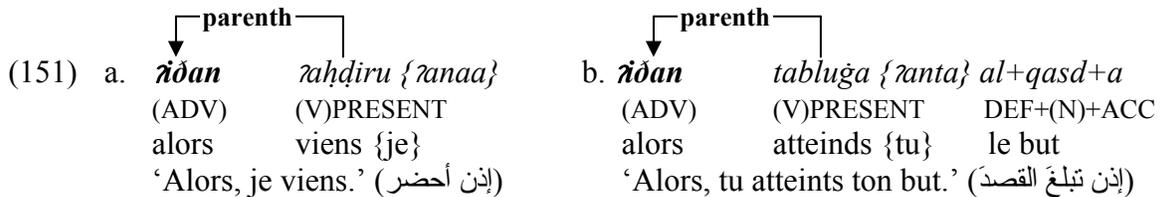


Figure 33 : SSyntS d'une dislocation

4) La relation de réduplication {(PDD)-rédupl→(PDD)}

La relation de reduplication réfère à un phénomène dit *altawqiid* (التوكيد ‘la confirmation’). Le phénomène est peu fréquent dans la production écrite contemporaine¹⁶³ mais nous allons quand même le représenter puisqu’il figure dans les grammaires normatives.

Le verbe n’est pas le seul élément capable de régir une relation de reduplication. Il s’agit d’une mise en relief ou d’une intensification par un procédé d’itération lexicale : le gouverneur et le dépendant sont la même unité lexicale répétée, que ce soit un nom (152.a), un pronom (152.b et 152.c), un adjectif (152.d), un verbe (152.e et 152.f) ou encore une proposition (152.g) :

- (152) a. *al+[ams+u -rédupl]→al+[ams+u* *ɣimm+u* *al+ɣard+i*
 DEF+(N)+NOM DEF+(N)+NOM (N)+NOM DEF+(N)+GEN
 le soleil le soleil mère la terre
 lit : le soleil le soleil la mère de la terre
 ‘C’est bien le soleil la mère de la terre.’ (الشمس الشمس أم الأرض)
- b. *ɕaa ɣa {huwa}-rédupl→huwa* *ɣakarmatu#hu -rédupl→huwa*
 (V)PASSE (PRO) (PRO) (V)PASSE (PRO) (PRO)
 est venu {il} lui ai honoré#il lui
 ‘Il est venu, lui.’ ‘Je l’ai honoré, lui.’
 (جاء هو) (أكرمته هو)
- c. *huwa -rédupl→huwa* *fa#ɣamsiku#hu {ɣanta}*
 (PRO) (PRO) (COORD)#(V)PRESENT#(PRO)
 lui lui alors#attrapes#lui {tu}
 ‘C’est lui, c’est lui, attrape-le.’ (هو هو فأمسكه)
- d. *Økaana* *samaa ɣ+u+n* *zarqaa ɣ+u -rédupl→zarqaa ɣ+u*
 (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (ADJ)+NOM (ADJ)+NOM
 est ciel bleu bleu
 ‘Le ciel est vraiment bleu.’ | ‘Le ciel est d’un bleu intense.’ (سماء زرقاء زرقاء)
- e. *haraba-rédupl→haraba* *al+ðiɣb+u*
 (V)PASSE (V)PASSE DEF+(N)+NOM
 s’est enfui s’est enfui le loup
 ‘Le loup s’est bien (bel et bien) enfui.’ (هرب هرب الذئب)
- f. *ɕaa ɣa -rédupl→ɕaa ɣa* *al+raɕgul+u*
 (V)PASSE (V)PASSE DEF+(N)+NOM
 est arrivé est arrivé l’homme
 ‘L’homme est bien arrivé.’ (جاء جاء الرجل)
- g. (*ɣahar* *al+ɣaq+u*) -rédupl→(*ɣahar* *al+ɣaq+u*)
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PASSE DEF+(N)+NOM
 a prévalu le droit a prévalu le droit
 ‘Le droit a bel et bien prévalu.’ (ظهر الحق ظهر الحق)

¹⁶³ Parler d’une production orale en ASM ne nous semble pas évident. Il faut quand même signaler que dans certains dialectes, il existe des traces de la reduplication lexicale ci-décrite.

La grammaire normative arabe note aussi un procédé d'itération synonymique, le dépend n'est pas l'unité lexicale elle-même mais un synonyme :

- (153) *faaza -rédupl* → *intaşara* *al+fariiq+u*
 (V)PASSE (V)PASSE DEF+(N)+NOM
 a gagné a vaincu l'équipe
 'L'équipe a bel et bien gagné.' (فاز انتصر الفريق)

Récapitulons : dans cette sous-section, nous avons identifié des RelSyntS contrôlées par le verbe. En 5.1.1, nous avons donné les catégories flexionnelles du verbe, ensuite en 5.1.2, nous avons décrits les relations syntaxiques. Nous avons introduit le sujet, ensuite huit compléments d'objet et deux compléments circonstanciels. Enfin, nous avons donné quatre RelSyntS régies par le verbe, en tant que tête syntaxique de la phrase. La sous-section suivante examine la valence du nom.

5.2. Les relations syntaxiques de surface dont le gouverneur prototypique est un nom

L'objectif de cette sous-section est d'identifier et de délimiter les RelSyntS régies par le nom. Tout d'abord sont présentées les catégories flexionnelles du nom ainsi que leurs valeurs (5.2.1), ensuite les RelSyntS (5.2.2).

5.2.1. Les catégories flexionnelles du nom

Rappelons que la flexion désigne l'ensemble des modifications subies par le signifiant des mots d'une langue pour dénoter les traits flexionnels voulus. Selon cette définition, on compte trois catégories flexionnelles du nom : le nombre, le cas et la définitude :

➤ **Le nombre** est une catégorie à trois grammèmes : singulier (SG), duel (DUEL) et pluriel (PL) ; exemples : *kitaab*.SG 'livre', *kitaaban*.DUEL 'deux livres' et *kutub*.PL 'livres'. Nous nous contentons de désigner une seule valeur PLURIEL, mais il existe plusieurs types de pluriel, tel le nom collectif, le nom pluriel, le pluriel ultime, le pluriel des pluriels, le pluriel des noms propres. etc. Il est probable que cette classification nécessitera un raffinement.

➤ **Le cas** possède aussi trois valeurs. Les marques casuelles sont exprimées essentiellement par des voyelles brèves. Le nominatif et le vocatif (NOM) sont exprimé par le suffixe /u/, l'accusatif (ACC) par le suffixe /a/ et le génitif (GEN) par le suffixe /i/¹⁶⁴, exemples :

Nominatif :	[<i>al+kitaab+u</i>] _{SG} (الكتاب)	[<i>al+kutub+u</i>] _{PL} (الكتب)
Accusatif :	[<i>al+kitaab+a</i>] _{SG} (الكتاب)	[<i>al+kutub+a</i>] _{PL} (الكتب)
Génitif :	[<i>al+kitaab+i</i>] _{SG} (الكتاب)	[<i>al+kutub+i</i>] _{PL} (الكتب)

➤ **La définitude** est une catégorie à trois grammèmes : défini (DEF), indéfini (INDEF) et neutre (NEUTRE). La marque du défini est le préfixe /al/, appelé par la tradition /al/ de définition ; la marque de l'indéfini est le suffixe /n/, appelée *tanwiin* et réalisée par un signe diacritique fusionné à celui marquant le cas, comparons, par exemple, (ق) /q+u/ et (ق) /q+u+n/.

¹⁶⁴ A l'écrit, les voyelles brèves sont indiquées par des signes diacritiques au-dessus ou au-dessous la lettre ; exemples : (ق) /qu/, (ق) /qi/, (ق) /qa/.

Enfin, la marque du NEUTRE est le suffixe \emptyset comme dans la construction vocative tel : *jaa walad+u+ \emptyset* ('toi ! le garçon' lit. Particule d'appel+(N)NOM) ou bien la construction à complément du nom tel : *walad+u+ \emptyset samii* 'l'enfant de mon oncle'. Résumons :

DEF : *al+kitaab+u* *al+kitaab+a* *al+kitaab+i*
 INDEF : *kitaab+u+n* *kitaab+a+n* *kitaab+i+n*
 NEUTRE : *kibaab+u+ \emptyset* *kibaab+a+ \emptyset* *kibaab+i+ \emptyset*

Passons maintenant aux RelSyntS contrôlées par un nom.

5.2.2. Les relations syntaxiques de surface contrôlées par la valence du nom

Cette sous-sous-section présente quelques relations syntaxiques dont le G est un nom. Nous procédons comme suit : correspondance avec la dépendance sémantique, présentation des propriétés syntaxiques caractéristiques et identification des différentes classes du dépendant. L'objectif n'est pas de faire une comparaison avec la grammaire traditionnelle arabe, cependant, une référence à la tradition grammaticale s'avère parfois nécessaire. Nous recensons six relations syntaxiques de surface à G nominal : la quantification numérale, la modification, l'apposition, l'apposition-partitive, la relation complément de nom et l'élective. Dans la suite de cette sous-sous-section, ces RelSyntS sont présentées sommairement.

1) La quantification numérale

{{(CARD)-quant-num}→(N)SG.INDEF.ACC}

Le gouverneur prototypique est un cardinal employé dans la forme neutre. Le dépendant de la RelSyntS de quantification numérale (le quantifieur nominal) est un nom singulier mis à l'accusatif indéfini, apportant une précision qualitative sur son gouverneur cardinal¹⁶⁵ :

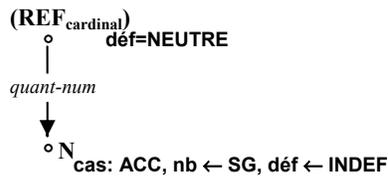


Figure 34 : Patron de la RelSyntS de quantification numérale

Le cardinal est la tête du constituant car c'est lui qui porte la marque du cas. En (154.a), le cardinal est un complément d'objet direct mis à l'accusatif, alors qu'en (154.b) il est un sujet au nominatif. Par contre, le quantifieur numérale est toujours un nom indéfini à l'accusatif :

¹⁶⁵ Sans entrer dans les détails des règles de contrôle, signalons que le déterminant est un nom pluriel si le gouverneur est un nombre de 1 à 3 :

<i>i taraa</i>	<i>zajd+u+n</i>	<i>θalaaθat+a</i>	<i>-quant-num</i>	<i>→kutub+i+n</i>
(V)Passé	(N)+NOM+INDEF	(CARD)+ACC		(N)PL+GEN+INDEF
a acheté	Zayd	trois		livres

'Zayd a acheté trois livres.' (اشترى زيد ثلاثة كتب)

kutubin ne peut pas être un complément de nom puisqu'il est indéfini. Notons que le duel (le nombre deux) est exprimé par une forme flexionnelle ainsi que le nombre 1 :

<i>i taraa</i>	<i>zajd+u+n</i>	<i>kataabajn</i> <i>kataaban</i>
a acheté	Zayd	deux livres un livre

- (154) a. *iṣṭarāa* *zajd+u+n* *sitiina+Ø-quant-num* → *kitaab+a+n*
(V)ACTIF.PASSE (N)+NOM+INDEF (CARD)ACC+NEUTRE (N)SG+ACC+INDEF
a acheté Zayd soixante livre
‘Zayd a acheté soixante livres.’ (اشترى زيد ستين كتاباً)
- b. *uṣṭuriġa* *sitiuna+Ø-quant-numt* → *kitaab+a+n*
(V)PASSIF.PASSE (CARD)NOM+NEUTRE (N)SG+ACC+INDEF
a été acheté soixante livre
‘Soixante livres ont été achetés.’ (اشترى ستون كتاباً)

La correspondance avec le niveau sémantique est comme suit :

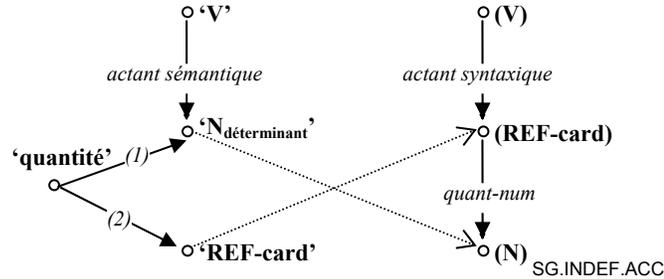


Figure 35 : SSyntS de quantification numérique et SSém correspondante

Il faut noter que la relation de quantification numérique n'est pas la seule réalisation possible pour la relation 'quantité'. Il s'agit d'une des représentations syntaxiques du phénomène langagier dit *tamjiizu alṣadadi* (تمييز العدد 'la spécification du cardinal').

Le gouverneur n'est pas toujours un nombre précis, l'unité lexicale indique parfois une quantité indéterminée :

- (155) *iṣṭarāa* *zajd+u+n* *kaḏaa+Ø-quant-num* → *kitaab+a+n*
(V)PASSE (N)+NOM+INDEF (CARD)ACC+NEUTRE (N)SG+ACC+INDEF
a acheté Zayd **plusieurs** livre
‘Zayd a acheté plusieurs livres.’ (اشترى زيد كذا كتاباً)

Dans l'exemple suivant, la structure en gras est aussi une relation de quantification numérique, bien que le dépendant soit une construction élective *mina+N* :

- (156) *iṣṭarajtu {ʔanaa}* *biḏṣat+a+n – quant-num* → *mina al+kutub+ i*
(V)PASSE (N)+ACC+INDEF (PREP) DEF+(N)+GEN
ai acheté {je} un peu de les livres
‘J'ai acheté un peu de livres.’ (اشتريت بضعة من الكتب)

Le quantifieur numéral suit directement son gouverneur et ne peut pas changer de place.

2) La modification {(N)-modif}→{(ADJ)}

Le terme modifieur désigne d'une manière générale une adjonction au nom. Il se distingue du quantifieur numéral par son caractère suppressible, si la situation communicative le permet. Le modifieur est par défaut un adjectif s'accordant en genre, nombre, définitude et cas avec le nom qu'il qualifie, conformément à la règle suivante :

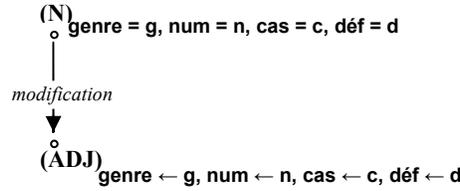


Figure 36 : Règle d'accord du modifieur avec son gouverneur nominal

Les exemples suivants illustrent l'accord entre le nom et son modifieur :

- (157) a. *takalama raḡgul+u+n -modif→ kabiir+u+n*
 (V)PASSE (N,masc)SG+NOM+INDEF (ADJ)MASC.SG+NOM+INDEF
 a parlé un homme un grand
 lit. un homme un grand a parlé
- b. *takalama al+raḡgul+u -modif→ al+kabiir+u*
 (V) PASSE DEF+(N,masc)PL+NOM DEF+(ADJ)MASC.PL+NOM
 a parlé l'homme le grand
 lit. l'homme le grand a parlé
- c. *takalama riḡaal+u+n -modif→ kibaar+u+n*
 (V)PASSE (N,masc)PL+NOM+INDEF (ADJ)MASC.PL+NOM+INDEF
 a parlé des hommes des grands
 lit. des hommes des grands ont parlé
- d. *qaabaltu {ʔanaa} raḡgul+q+n -modif→ kabiir+q+n*
 (V)PASSE (PRO) (N, masc)SG+ACC+INDEF (ADJ)MASC.SG+ACC+INDEF
 ai parlé {je} un homme un grand
 lit. j'ai rencontré un homme un grand

La modification correspond à la fonction dite *naʕt* (نعت) dans la tradition arabe. Elle peut être exercée par un adjectif à valeur participiale active (158.a), participiale passive (158.b), comparative (158.c) ou encore superlative (158.d et 158.e) :

- (158) a. *kaana zajd+u+n raḡgul+a+n -modif→ faaḡil+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF (ADJ_{participle active})+ACC+INDEF
 était Zayd homme vertueux
 'Zayd était un homme vertueux.' (كان زيدٌ رجلاً فاضلاً)
- b. *kaana zajd+u+n raḡgul+a+n -modif→ mahzuum+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF (ADJ_{participle passive})+ACC+INDEF
 était Zayd homme abattu
 'Zayd était un homme abattu.' (كان زيدٌ رجلاً مهزوماً)
- c. *kaana zajd+u+n raḡgul+a+n -modif→ ʔafḡal+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF (ADJ_{comparatif})+ACC+INDEF
 était Zayd homme plus vertueux
 'Zayd était un homme plus vertueux.' (كان زيدٌ رجلاً أفضلًا)
- d. *kaana zajd+u+n al+raḡgul+a -modif→ al+ʔafḡal+a*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+ACC DEF+(ADJ_{superlatif})+ACC

était Zayd homme le plus vertueux
 'Zayd était l'homme le plus vertueux.' (كان زيدٌ رجلاً أفضلًا)

- e. *tabiṣtu {ʔanaa}* **al+ʔariiq+a-modif** → **al+ʔaqwam+a**
 (V)PASSE (N)+ACC+INDEF DEF+(ADJ_{superlatif})+ACC
 ai suivi {je} la voie la plus correcte
 'J'ai suivi la voie la plus correcte.' (تبعته الطريقَ الأقوم)

A) Types de modifieur

Un modifieur est principalement un adjectif, mais d'autres PDD peuvent aussi remplir la fonction modificatrice :

1. Un démonstratif II modifie un nom défini :

- (159) *qaabala zayd+u+n al+tilmiid+a allaðii juhibu {huwa} al+madrasat+a*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+ACC (DEII) (V)PRESENT DEF+(N)+ACC
 a rencontré Zayd l'étudiant celui aime il l'école
 'Zayd a rencontré l'étudiant qui aime l'école.' (قابل زيدٌ التلميذَ الذي يحبُ المدرسة)

2. Un verbe fini modifie optionnellement un nom (160.a et 160.b) et obligatoirement un démonstratif II (160.c), respectant ainsi la propriété parataxique de la langue arabe. Notons que la proposition de relativisation en 160.b ne contient pas un pronom coréférent avec le gouverneur, le pronom dit résomptif :

- (160) a. *kaana zayd+u+n tilmiid+a+n [juhibu {huwa} al+madrasat+a]_p*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF (V)PRESENT DEF+(N)+ACC
 était Zayd un étudiant aime {il} l'école
 lit. Zayd était un étudiant il aime l'école
 'Zayd était un étudiant qui aimait l'école.' (كان زيدٌ تلميذاً يحبُ المدرسة)

- b. *taṣaalahnaa {nahnu} jawm+a+Ø [talaajaanaa {nahnu}]_p*
 (V)PASSE (N)+ACC+NEUTRE (V)PASSE
 sommes conciliés {nous} jour sommes rencontrés {nous}
 lit : nous nous sommes réconciliés le jour nous nous sommes rencontrés
 'Nous nous sommes réconciliés le jour où nous nous sommes rencontrés.'¹⁶⁶

¹⁶⁶ L'équivalent en français de la proposition de modification n'est pas nécessairement une proposition relative introduite par les pronom relatifs « qui » ou « que ». Si le modifieur est une proposition équative, l'équivalent est une subordonnée introduite par le pronom « dont » :

- *qaabaltu {ʔanaa} al+raḡgul+a-modif → allaðii kaana abu+u#hu ṭabiib+a+n*
 (V)PASSE DEF+(N)+ACC (DEII) (V) (N)+NOM#(PRO) (N)+ACC+INDEF
 ai rencontré {je} l'homme celui était son père médecin
 'J'ai rencontré l'homme dont le père était médecin.' (قابلت الرجلَ الذي كان أبوه طبيباً)
- *qaabaltu {ʔanaa} raḡgul+a+n-modif → kaana abu+u#hu ṭabiib+a+n*
 (V)PASSE (N)+ACC+INDEF (V) (N)+NOM#(PRO) (ADJ)+NOM+INDEF
 ai rencontré {je} un homme était son père médecin
 'J'ai rencontré un homme dont le père était médecin.' (قابلت رجلاً كان أبوه طبيباً)

(تصالحنا يوم نلاقينا)

- c. *qaabala zajd+u+n al+tilmiiḏ+a alladii juhibu {huwa} al+madrasat+a*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+ACC (DEII) (V)PRESENT DEF+(N)+ACC
 était Zayd l'étudiant celui aime {il} l'école
 lit. Zayd a rencontré l'étudiant celui il aime l'école
 'Zayd a rencontré l'étudiant qui aime l'école.' (قابل زيد التلميذ الذي يحب المدرسة.)

B) Réalisation particulière de la proposition de modification (= relativisation)

Il existe une réalisation particulière de la proposition de modification. Dans le cas d'une proposition équative au présent de l'indicatif, la copule n'est pas réalisée morphologiquement. Si l'antécédent est un nom défini, le verbe de la subordonnée dépendra d'un relativiseur, qui lui modifie le nom défini (161.a), par contre, si l'antécédent est indéfini, le verbe dépendra directement du nom (161.b et 161.c). Sur le plan sémantique, le sujet de la subordonnée et le nom modifié sont liés par un rapport métonymique (ou de synecdoque) ; la proposition adjectivale porte sur un aspect ou une partie de l'antécédent :

- (161) a. *qaabaltu {ḡanaa} al+raḡzul+a alladii Økaana qaamat+u#hu tawiilat+u+n*
 (V)PASSE DEF+(N)+ACC (DEII) (V) (N)+NOM#(PRO) (ADJ)+NOM+INDEF
 ai rencontré {je} l'homme celui est taille#lui haute
 lit. j'ai rencontré l'homme celui sa taille est haute
 'J'ai rencontré l'homme dont la taille est grande.' **ou**
 'J'ai rencontré l'homme de haute taille.'¹⁶⁷ (قابلت الرجل الذي قامته طويلة)

- b. *qaabaltu {ḡanaa} raḡzul+a+n Økaana qaamat+u#hu tawiilat+u+n*
 (V)PASSE (N,masc)+ACC+INDEF (V) (N,fém)+NOM#(PRO) (ADJ)FEM+NOM+INDEF
 ai rencontré {je} un homme est taille#lui haute
 lit. j'ai rencontré un homme sa taille est haute
 'J'ai rencontré un homme de haute taille.' (قابلت رجلاً قامته طويلة)

- c. *qaabaltu {ḡanaa} fataat+a+n Økaana qaamat+u#haa tawiilat+u+n*
 (V)PASSE (N,fém)+ACC+INDEF (V) (N,fém)+NOM#(PRO) (ADJ)FEM+NOM+INDEF
 ai rencontré {je} une fille est taille#lui haute
 lit. j'ai rencontré une fille sa taille est haute
 'J'ai rencontré une fille de haute taille.' (قابلت فتاة قامتها طويلة)

Dans ces exemples, l'adjectif *tawiilatun* est un attribut du verbe *kaana* comme le témoigne l'accord systématique avec le sujet *qaamat*, que l'antécédent de la proposition de modification soit un nom féminin ou masculin.

Pour plus de détails sur la construction de relativisation, nous renvoyons à la sous-section 3.2 de la présente partie.
¹⁶⁷ En français, la structure à complément de nom est plus acceptée que la structure relative.

L'ordre dans la proposition de modification peut être inversé :

- (162) a. *qaabaltu {ʔanaa} raɖʒul+a+n* ^{modif} *Ø_{kaana} tawiilat+u+n* *qaamat+u#hu*
 (V)PASSE (N,masc)+ACC+INDEF (V) (ADJ)FEM+NOM+INDEF (N,fém)+NOM#(PRO)
 lit. J'ai rencontré un homme haute sa taille
 'J'ai rencontré un homme de haute taille.' (قابلت رجلاً طويلة قامته)
- b. *qaabaltu {ʔanaa} fataat+a+n* ^{modif} *Ø_{kaana} tawiilat+u+n* *qaamatu#haa*
 (V)PASSE (N,masc)+ACC+INDEF (V) (ADJ)FEM+NOM+INDEF (N,fém)+NOM#(PRO)
 lit. j'ai rencontré une fille haute sa taille
 'J'ai rencontré une fille de haute taille.' (قابلت فتاةً طويلة قامتها)

Dans ces deux exemples, l'adjectif *tawiilat* fléchi au nominatif dépend toujours du verbe *kaana*. L'exemple (162.b) ne présente aucune ambiguïté puisque l'adjectif, fléchi au nominatif, ne peut pas être pris pour un modifieur de *fataat* 'fille'. Il en est de même dans l'exemple suivant, où l'attribut *muhandamat* ne peut pas être pris pour le modifieur de *raɖʒul*, puisqu'il ne s'accorde pas en genre avec lui. Le fait que les deux éléments soient au nominatif est une coïncidence qui ne doit pas être interprétée comme une dépendance morphologique :

- (163) *Ø_{kaana} zajd+u+n* ^{modif} *raɖʒul+u+n* *Ø_{kaana} muhandamat+u+n* *malaabis+u#hu*
 (V)PASSE (N) (N,masc)+NOM+INDEF (V) (ADJ)FEM+NOM+INDEF (N,fém)+NOM#(PRO)
 est Zayd un homme est élégante ses vêtements
 lit. Zayd est un homme élégants ses vêtements
 'Zayd est un homme dont les vêtements sont élégants.' |
 'Zayd est un homme élégant.' (زيدٌ رجلٌ مهنمةً ملابسُهُ)

Dans ces exemples, le modifieur est une proposition équative, l'adjectif est un attribut s'accordant en genre et nombre avec le sujet de la copule et non pas avec l'antécédent. Cette construction est à distinguer de la structure de modification dont le dépendant est un adjectif s'accordant en personne, genre, nombre, définitude et cas avec le nom modifié :

- (164) a. *qaabaltu {ʔanaa} raɖʒul+a+n -modif* → *tawiil+a+n*
 (V)PASSE (N,masc)SG+ACC+INDEF (ADJ)MASC.SG+ACC+INDEF
 ai rencontré {je} un homme un haut
 lit. j'ai rencontré un homme un haut
 'J'ai rencontré un homme de haute taille.' (قابلت رجلاً طويلاً)
- b. *qaabaltu {ʔanaa} fataat+a+n -modif* → *tawiilat+a+n*
 (V)PASSE (N,fém)SG+ACC+INDEF (ADJ)FEM.SG+ACC+INDEF
 ai rencontré {je} une fille une haute
 lit. j'ai rencontré une fille une haute
 'J'ai rencontré une fille de haute taille.' (قابلت فتاةً طويلةً)
- c. *Ø_{kaana} zajd+u+n* ^{modif} *raɖʒul+u+n -modif* → *muhandam+u+n*
 (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (N,masc)SG+NOM+INDEF (ADJ)MASC.SG+NOM+INDEF
 est Zayd un homme un élégant
 lit. Zayd est un homme un élégant

‘Zayd est un homme élégant.’ (زيدٌ رجلٌ مهذبٌ)

Le modifieur phrastique est parfois une phrase complexe, comme dans l'exemple suivant où la phrase complexe « [[*ʔin tukrim#hu {ʔanta}*]_{P1} *jukrimu#ka {huwa}*]_{P2} » est un modifieur du nom *ra ʔgulan*. La tête de la phrase est le verbe *jukrim*, la proposition subordonnée « *ʔin tukrim#hu* » est un complément circonstanciel de condition. Le modifieur phrastique commute avec un adjectif (165.b) :

- (165) a. *qaabaltu {ʔanaa} ra ʔgul+a+n* [[*ʔin* *tukrim#hu {ʔanta}*]_{P1}
(V)PASSE (N)+ACC+INDEF (CONJ-SUB) (V)JUSSF#(PRO)
ai rencontré {je} un homme si honores#lui {tu}

jukrimu#ka {huwa}]_{P2}

(V)JUSSF#(PRO)

honore#toi {il}

lit. j'ai rencontré un homme si tu l'honores il t'honore

‘J’ai rencontré un homme tel que si tu l’honores, il t’honorera.’

(قابلت رجلاً إن تكرمه يكرمه)

- b. *qaabaltu {ʔanaa} ra ʔgul+a+n -modif* → *kaariim+a+n* [*ʔin tukrima#hu {ʔanta}*]_P
(V)PASSE (N)+ACC+INDEF (ADJ)+ACC+INDEF
ai rencontré {je} un homme généreux si honores#lui {tu}
‘J’ai rencontré un homme généreux si tu l’honores.’ (قابلت رجلاً كريماً إن تكرمه)

C) Linéarisation

Le modifieur se place directement après son gouverneur.

3) L'apposition {(N)-appos→(N)DEF|NEUTRE}

L'apposition présente l'adjonction d'un nom à un autre, les deux désignant la même entité. Le dépendant d'une relation d'apposition est l'appositif. Cette relation correspond généralement au phénomène dit *albadal*, (البدال ‘la substitution’). Le dépendant prototypique est un nom défini (166.a) ou neutre (166.b) suivant le cas de son gouverneur :

- (166) a. *ʔkaana* *zajd+u+n -appos* → *al+tilmiid+u* *fii* *al+madrasiat+i*
(V)PRESENT (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+NOM (PREP) DEF+(N)+GEN
est Zayd l'étudiant dans l'école
‘Zayd, l'étudiant, est à l'école.’ (زيدٌ التلميذ في المدرسة)
- b. *ʔhibu {ʔanaa}* *zajd+a+n -appos* → *aʔa+a#ka*
(V)PRESENT (N)+ACC+INDEF (N)+ACC#(PRO)
aime {je} Zayd ton frère
‘J’aim Zayd, ton frère.’ (أحب زيداً أخاك)

L'appositif s'accorde en nombre avec son gouverneur. En plus, les genres des deux noms ne doivent pas se contredire :

- (167) *qaabaltu {ʔanaa} zajd+a+n* *wa#kariim+a+n* *al+kaatibajn*
(V)PASSE (N,masc)+ACC+INDEF (COORD)#(N,masc)+ACC+INDEF DEF+(N,masc)DUEL.ACC
ai rencontré {je} Zayd et#Karim les deux écrivains
‘J’ai rencontré Zayd et Karim, les deux écrivains.’ (قابلت زيداً وكريماً الكاتبين)

Le processus d'apposition est parfois complexe ; dans l'exemple suivant, il s'agit de deux noms coordonnés dont chacun apporte une identification distincte :

- (168) *qaabaltu {ʔanaa}* *raʕgulajn -appos* → [*kaatiban* *wa#ʔaaʕiran*]
 (V)PASSE (N,masc)DUEL.ACC (N,masc)SG.ACC (COORD)#(N,masc)SG.ACC
 ai rencontré {je} deux hommes un écrivain et#un poète
 'J'ai rencontré deux hommes, un écrivain et un poète.' (قابلت رجلين كاتباً وشاعراً)

L'appositif, qui dépend d'un nom dont il hérite du cas, se distingue du complément circonstanciel d'aspect, dépendant du verbe et toujours fléchi à l'accusatif :

- (169) a. *ʔaaba* *zajd+u+n* *aʕu+u#ka*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+NOM#PRO
 plaît Zayd frère#ton
 'Zayd, ton frère, se plaît.' (طاب زيدٌ أخوك)
- appos
- b. *ʔaaba* *zajd+u+n* *nafs+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF
 plaît Zayd esprit
 'Zayd s'est senti heureux.' (طاب زيدٌ نفساً)
- circ-aps

La suppression du gouverneur d'une relation d'apposition n'affecte pas la grammaticalité de la phrase puisque la promotion de l'appositif à la fonction de son gouverneur n'entraîne pas de changements. Par contre, le complément circonstanciel d'aspect ne peut pas être promu à la fonction de son gouverneur :

- (170) a. *ʔaaba* ~~*zajd+u+n*~~ -sujet → *aʕu+u#ka*
 b. **ʔaaba* ~~*zajd+u+n*~~ -sujet → *nafs+a+n*

A) Propriétés syntaxiques de l'appositif

L'élément en apposition possède les propriétés suivantes :

1. Il ne peut dépendre que d'un nom.
2. Il est supprimable : *ʔaaba zajd+u+n*
3. Il peut être promu à la fonction de son gouverneur : *ʔaaba -sujet* → *aʕu+u#ka*
4. Il commute avec son gouverneur : *ʔaaba aʕu+u#ka -appos* → *zajd+u+n*
5. La dislocation gauche de la construction entière est possible : « *zajd+u+n aʕu+u#ka ʔaaba {huwa}* ». Elle se présente schématiquement comme suit :

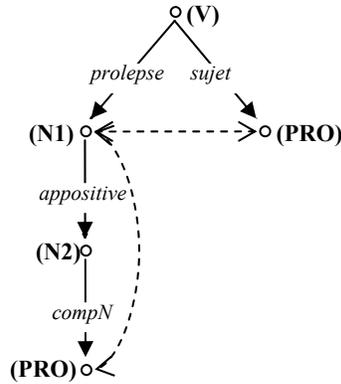


Figure 37 : Dislocation d'un sujet gouvernant un appositif

6. L'appositif ne peut pas être séparé de son gouverneur : « *zajd+u+n taaba aχ+u#ka ».

B) Autres valeurs de l'appositif

Des exemples précités, il est clair que l'appositif apporte une valeur d'identification à son gouverneur. Mais, la grammaire arabe souligne que l'appositif peut aussi exprimer une valeur de confirmation ou d'insistance : l'appositif est dans ce cas une unité lexicale comme *nafs* (نفس 'en personne') (171.a) ou *rajn* ('même' عين) et leurs variantes morphologiques (171.b), ou bien *kullu* (كل 'tout') et ses variantes (171.c et 171.d), *raχmaŋu* (أجمع 'tout entier') – employé après *kullu* –, *χamiiŋu* (جميع 'tous') et *raamatu* (عامة 'entier') (171.e). L'appositif gouverne toujours un pronom coréférent avec son propre gouverneur :

- (171) a. $\alpha\zeta aa \ \eta a$ *al+raχzul+u* -appos → *nafs+u#hu*
 (V)PASSE DEF+(N)SG+NOM (N)SG+NOM#(PRO)
 est arrivé l'homme personne#lui
 'L'homme est venu en personne.' | 'L'homme est venu lui-même.' (جاء الرجلُ نفسهُ)
- b. $\alpha\zeta aa \ \eta a$ *al+riχaal+u* -appos → *rafnfus+u#humu*
 (V)PASSE DEF+(N)PL+NOM (N)PL+NOM#(PRO)
 est arrivé les hommes personne#eux
 'Les hommes sont venus en personne.' 'les hommes sont venus eux-mêmes.'
 (جاء الرجالُ أنفسهم)
- c. $\alpha\zeta aa \ \eta a$ *al+raχgulaan* -appos → *kilaa#humaa*
 (V)PASSE DEF+(N)DUEL.NOM (N)DUEL.NOM#(PRO)
 est arrivé les deux hommes tout#eux_{deux}
 'Les deux hommes sont venus tous les deux.' (جاء الرجلان كلاهما)
- d. $\alpha\zeta aa \ \eta a$ *al+riχaal+u* -appos → *kull+u#humu*
 (V)PASSE DEF+(N)PL+NOM (N)PL+NOM#(PRO)
 est arrivé les hommes tout#eux
 'Les hommes sont tous venus.' (جاء الرجالُ كلهم)

- e. *ʔaaʔa* *al+fariiq+u-appos* → *ʔaamat+u#hu*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (N)+NOM#(PRO)
 est arrivé l'équipe entier#lui
 'L'équipe entier est venu.' (جاء الفريقُ عامتهُ)

C) Types de l'appositif

Comme nous venons de le dire, l'appositif est par défaut un nom défini ou neutre. Mais, il peut être aussi être un cardinal (172.a et 172.b), un démonstratif I (172.c), ou encore un nom indéfini (172.d et 172.e) :

- (172) a. *al+ʔaxs+u -appos* → *al+ʔuʔruuna*
 DEF+(N)+NOM DEF+(CARD)NOM
 la personne la vingt
 'La vingtième personne' | 'La personne numéro vingt' (الشخص العشرون)
- b. *ʔaraba* *zajd+u+n* *al+riʔʔaal+a-appos* → *al+ʔalaaʔat+a*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+ACC DEF+(CARD)+ACC
 a frappé Zayd les hommes les trois
 'Zayd a frappé les trois hommes.' (ضرب زيدُ الرجالَ الثلاثةُ)
- c. *al+raʔʔul+u -appos* → *haʔaa*¹⁶⁸
 DEF+(N)+NOM (DEI)
 l'homme celui-là
 'Cette personne là' (الرجلُ هذا)
- d. *kaana* *zajd+u+n* *raʔʔul+a+n -appos* → *ʔiqat+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF (N_{abstrait})+ACC+INDEF
 était Zayd un homme une confiance
 lit. Zayd était un homme une confiance
 'Zayd est un homme (digne) de confiance.' (زيد رجل ثقة)
- e. *kaana* *al+raʔʔul+u-appos* → *al+ʔaʔlab+u* *makruuh+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF DEF+(N_{concret})+NOM (ADJ)+ACC+INDEF
 était l'homme le renard détesté
 lit. l'homme le renard était détesté
 'L'homme renard était détesté.' |
 'L'homme agissant comme un renard était détesté.' (كان الرجل الثعلب مكروه)

La grammaire arabe analyse ces éléments comme des modifieurs et non pas comme des appositifs (*badal*). Selon notre point de vue, il est question d'éléments en apposition, interchangeables avec leur gouverneur.

D) Linéarisation

L'appositif se place directement après son gouverneur.

¹⁶⁸ Un démonstratif peut aussi être le gouverneur d'une relation d'apposition et régir un nom défini :

kaana *haʔaa-appos* → *al+raʔʔul+u* *kabiir+a+n*
 (V)PASSE (DEI) DEF+(N)+NOM (ADJ)+ACC+INDEF
 était cela l'homme grand
 'Cet homme était grand.' (كان هذا الرجلُ كبيراً)

4) L'apposition-partitive {(N)-appos-part→(N)}

L'appositif-partitif réfère non pas à l'entité désigné par son gouverneur mais uniquement à une partie ou une caractéristique de l'entité en question, entretenant ainsi avec son gouverneur un rapport sémantique métonymique¹⁶⁹. Le dépendant prototypique est un constituant nominal composé d'un nom gouvernant comme complément un pronom coréférent avec son propre gouverneur. La structure syntaxique se présente donc comme suit :

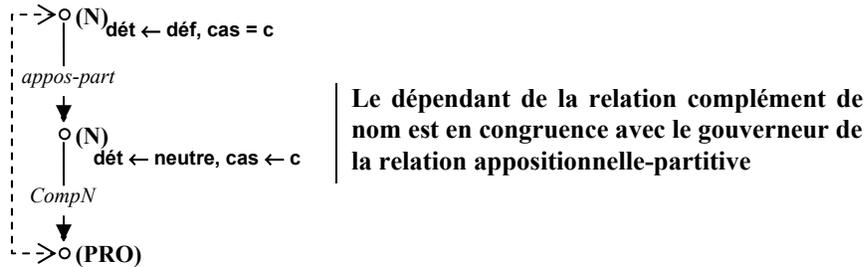


Figure 38 : Patron syntaxique d'une construction d'apposition-partitive

Voici des exemples, qui montrent que l'appositif-partitif hérite du cas de son gouverneur et entretient différents types de liens métonymiques avec lui :

- (173) a. *taaba* *al+awlaad+u* -appos-part→*quluub+u#humu*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (N)+NOM#(PRO)
 a joui les enfants cœurs#eux
 lit. les enfants leurs cœurs ont joui
 'les enfants, leurs cœurs se sentent heureux.' |
 'Les cœurs des enfants sentent le bonheur.' (طاب الاولاد قلوبهم)
- b. *asaba#nii* *zajd+u+n* -appos-part→*ilm+u#hu*
 (V)PASSE#(PRO) (N)+NOM+INDEF (N)+NOM#(PRO)
 a plu#moi Zayd science#lui
 lit. Zayd sa science m'a plu
 'Zayd, sa science m'a plu.' | 'La science de Zayd m'a plu.' (أعجبني زيد علمه)
- c. *akaltu* {*anaa*} *al+ragiif+a* -appos-part→*thuluθ+a#hu*
 (V)PASSE DEF+(N)+ACC (N)+ACC#(PRO)
 ai mangé {je} le pain tiers#lui
 lit. j'ai mangé le pain son tiers
 'J'ai mangé le tiers du pain.' (أكلت الرغيف ثلثه)

A) L'appositif-partitif et l'appositif

L'appositif-partitif se distingue de l'appositif par les propriétés suivantes :

1. Il n'est pas interchangeable avec son gouverneur. Par exemple, pour que l'appositif-partitif *quluub* en 173.a devienne sujet, le verbe doit changer de forme :

¹⁶⁹ Ce phénomène rappelle celui du « nominatif double » connu dans des langues asiatiques comme le chinois, le japonais et le coréen.

(174) a. **taaba-sujet* → *quluub+u#humu al+awlaad+u*
(V)PASSE.MASC (N)+NOM#(PRO) DEF+(N)+NOM

b. *taabat-sujet* → *quluub+u#humu al+awlaad+u*
(V)PASSE.FEM (N)+NOM#(PRO) DEF+(N)+NOM

‘Leurs coeurs sentent le bonheur, les enfants.’ (طابت قلوبهم الأولادُ)

2. La dislocation de l’appositif-partitif est moins acceptable : « *?*quluub+u#humu taabat al+awlaad+u* ».

3. La dislocation de la construction appositive-partitive entière est interdite :

(175) a. **al+awlaad+u quluub+u#humu taabu{humu}*¹⁷⁰

vs
b. *al+awlaad+u quluub+u#humu taabat {humu}*

Néanmoins, l’appositif-partitif partage avec l’appositif les propriétés suivantes :

1. Comme lui, il est supprimable :

(176) a. *taaba-sujet* → *al#awlaad+u ~~quluub+u#humu~~*

b. *asaba#nii-sujet* → *zajd+u+n ~~siln+u#hu~~*

c. *akaltu {anaa}-coDir* → *al+ragiif+a ~~θuluθ+a#hu~~*

2. En cas de suppression de son gouverneur, il est promu à sa fonction :

(177) a. *taabat -sujet* → *qulub+u#hum*

b. *asaba#nii-sujet* → *siln+u#hu*

c. *akaltu {anaa}-coDir* → *θuluθ+a#hu*

B) L’appositif-partitif et le complément circonstanciel d’aspect

L’appositif-partitif se distingue aussi du complément circonstanciel d’aspect, qui est systématiquement un nom singulier fléchi à l’accusatif indéfini :

(178)

	circ-asp	
<i>taaba</i>	<i>al+awlaad+u</i>	<i>qalb+a+n</i>
(V)PASSE	DEF+(N)PL+NOM	(N)SG+ACC+INDEF
a joui	les enfants	un cœur
lit. les enfants ont joui quant à cœur		
‘Le cœur des enfants a joui.’ (طاب الأولادُ قلباً)		

Le caractère supprimable de l’appositif-partitif et du complément circonstanciel d’aspect nous pousse à distinguer les RelSyntS correspondantes.

¹⁷⁰ Notons cet ordre assez particulier : « *quluub+u#humu taabat {humu} al+awlaad+u* ». Le sujet du verbe *taabat* est le pronom *{humu}* coréférant avec *quluub*, qui est disloqué à gauche et gouverne un complément pronominal coréférant avec le nom *al+awlaad+u* postposé.

C) Linéarisation

L'appositif-partitif se place directement après son gouverneur.

5) La relation complément de nom {(N)-compN→(N)GEN}

Le complément de nom est un nom défini mis au génitif :

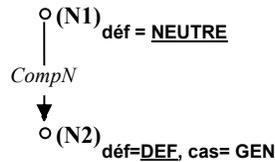


Figure 39 : Patron syntaxique de la relation complément de nom

A) Propriétés syntaxiques du complément de nom

- La structure est itérative, autrement dit, plusieurs compléments de nom peuvent s'enchaîner dans une série $(N1)_{\text{neutre-compN}} \rightarrow (N2)_{\text{neutre-compN}} \rightarrow (NP)_{\text{indéf}} | (Nn)_{\text{déf}} | (\text{PRO})$; exemple :

- (179) *kitaab+u+Ø* *ibnati+Ø* *sadiiqati+Ø* *umm+Ø#ii*
 (N)+NOM+NEUTRE (N)+GEN+NEUTRE (N)+GEN++NEUTRE (N)GEN+NEUTRE # (PRO)
 livre fille amie mère#moi
 'Le livre de la fille de l'amie de ma mère' (كتابُ ابنةِ صديقةِ أمي)

La proposition suivante exemplifie le caractère asyndétique d'un constituant nominal, comprenant deux maṣdar enchaînés :

- (180) *kaanat* *ḥatmijat+u* -compN→*raḥiil+i*-compN→*zajd+i+n* *muḥakadat+a+n*
 (V)PASSE (N_{maṣdar})+NOM (N_{maṣdar})+GEN (N)+GEN+INDEF (ADJ)+ACC+INDEF
 était nécessité départ Zayd certaine
 'La nécessité du départ de Zayd était certaine.' (كانت حتمية رحيل زيد مؤكدة)

Le complément du nom assure plusieurs rôles sémantiques, comme par exemple, le rôle d'agent (181.a), de patient (181.b) ou encore de possesseur (181.c) :

- (181) a. *sarrata#nii* *tarḡamat+u-compN→zajd+i+n*¹⁷¹
 (V)PASSE#(PRO) (N_{maṣdar})+NOM (N)+GEN+INDEF
 a plu#moi traduction Zayd
 'La traduction de Zayd m'a plu.' (سررتي ترجمه زيد)

¹⁷¹ La construction « maṣdar+complément de nom » peut se transformer en une construction complétive. Le verbe à la voix active est employé à la place du maṣdar, et le complément de nom devient son sujet :

sarra#nii *ʔan* *tarḡama -sujet→zajd+u+n* *al+kitaab+a*
 (V)PASSE#(PRO) (CONJ) (V)SUBJ (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+ACC
 m'a plu que a traduit Zayd le livre
 'Cela m'a plu que Zayd traduise le livre.' (سرني أن ترجم زيد الكتاب)

- b. *sarrata#nii tarǧamat+u -compN* → *al+kitaab+i*¹⁷²
 (V)PASSE#(PRO) (N_{maṣḍar})+NOM (N)+GEN+INDEF
 a plu#moi traduction le livre
 ‘La traduction du livre m’a plu.’ (سرتتي ترجمة الكتاب)
- c. *kitaab+u -compN* → *zajd+i+n*
 (N)+NOM (N)+GEN+INDEF
 livre Zayd
 ‘Le livre de Zayd’ (كتاب زيد)

2. Le complément de nom se pronominalise¹⁷³ de la même façon, quelque soit son rôle sémantique, agent, patient ou possesseur. Le pronom *hu* en 182.a peut coréférer avec *Zajd* (181.a) ou avec *kitaab* (181.b), tandis qu’en 182.b, il reprend le maṣḍar *raḥiil* (180) :

- (182) a. *sarrata#nii tarǧamat+u -compN* → *#hu*
 (V)PASSE#(PRO) (N_{maṣḍar})+NOM #(PRO)
 a plu#moi traduction #lui
 ‘Sa traduction m’a plu.’ (سرتتي ترجمته)
- b. *kaanat ḥatmijat+u -compN* → *#hu muḥakadat+a+n*
 (V)PASSE (N_{maṣḍar})+NOM #(PRO) (ADJ)+ACC+INDEF
 était nécessité #lui certaine
 ‘Sa nécessité était certaine.’ (كانت حتميته مؤكدة)

3. Le complément de nom est dislocable à gauche, qu’il soit un nom simple (183.a) ou un nom gouvernant à son tour un complément de nom (183.b) :

¹⁷² Le complément de nom devient le sujet du verbe passif de la même famille du G *maṣḍar*, et le complément d’objet direct du verbe actif :

<i>turǧima -sujet</i> → <i>al+kitaab+u</i>	<i>tarǧama -coDir</i> → <i>al+ ḥawlaad+u al+kitaab+a</i>
(V)PASSIF.PASSE DEF+(N)+GEN	(V)ACTIF.PASSE DEF+(N)+NOM DEF+(N)+ACC
a été traduit le livre	a traduit les enfants le livre
‘Le livre a été traduit.’ (ترجم الكتاب)	‘Les enfants ont traduit le livre.’ (ترجم الأولاد الكتاب)

¹⁷³ Nous faisons la distinction entre le pronom complément d’objet dépendant du verbe et le pronom complément du nom : les deux types de pronom complément ont des formes identiques sauf dans le cas de la première personne du singulier :

<i>ʔa ʔǧaba#nii</i>	<i>ʔi ʔǧaab#ii</i>	<i>ʔa ʔǧaba#ka</i>	<i>ʔi ʔǧaabu#ka</i>
(V)#(PRO)1.SG	(N)#(PRO)1.SG	(V)#(PRO)2.SG	(N)#(PRO)2.SG
a plu#moi	le fait de plaire#moi	a plu#toi	le fait de plaire#toi
<i>ʔa ʔǧaba#hu</i>	<i>ʔi ʔǧaabu#hu</i>	<i>ʔa ʔǧaba#haa</i>	<i>ʔi ʔǧaabu#haa</i>
(V)#(PRO)3.MASC.SG	(N)#(PRO)3.MASC.SG	(V)#(PRO)3.FEM.SG	(N)#(PRO)3.FEM.SG
a plu#lui	le fait de plaire#lui	a plu#elle	le fait de plaire#elle
<i>ʔa ʔǧaba#naa</i>	<i>ʔi ʔǧaabu#naa</i>	<i>ʔa ʔǧaba#kum</i>	<i>ʔi ʔǧaabu#kum</i>
(V)#(PRO)1.PL	(N)#(PRO)1.PL	(V)#(PRO)2.PL	(N)#(PRO)2.PL
a plu#nous	le fait de plaire#nous	a plu#vous	le fait de plaire#vous
<i>ʔa ʔǧaba#hum</i>	<i>ʔi ʔǧaabu#hum</i>	<i>ʔa ʔǧaba#hun</i>	<i>ʔi ʔǧaabu#hun</i>
(V)#(PRO)3.MASC.PL	(N)#(PRO)3.MASC.SG	(V)#(PRO)3.FEM.PL	(N)#(PRO)3.MASC.SG
a plu#eux	le fait de plaire#eux	a plu#elles	le fait de plaire#elles

- (183) a. *zajd+u+n* *sarrata#nii* *tarǧamat+u-compN*→#*hu*
 (N)+NOM+INDEF (V)PASSE#(PRO) (N_{mašdar})+NOM #(PRO)
 Zayd a plu#moi traduction #lui
 ‘Zayd, sa traduction m’a plu.’ (زيدُ سرتي ترجمتهُ)
- b. *rahiil+u* *zajd+i+n* || *kaanat ḥatmijat+u -compN*→#*hu* *muḥakadat+a+n*
 (N)+NOM (N)+GEN+INDEF (V)PASSE (N_{mašdar})+NOM #(PRO) (ADJ)+ACC+INDEF
 départ Zayd était nécessité lui certaine
 ‘Le départ de Zayd, sa nécessité était certaine’ (رحيلُ زيدٍ كانت حتميتهُ مؤكدةً)

Avant de passer à la propriété suivante, notons que dans le cas d’un complément de nom pronominal, l’équivalent en français est un déterminant possessif.

4. Le complément de nom peut être un constituant coordonné :

- (184) *sarrata#nii* *tarǧamat+u-compN*→*zajd+i+n* *wa#kariim+i+n*
 (V)PASSE#(PRO) (N)+NOM (N)+GEN+INDEF (COORD)#(N)+GEN+INDEF
 a plu#moi traduction Zayd et#Karim
 ‘La traduction de Zayd et Karim m’a plu.’ (سرتي ترجمتهُ زيدٍ وكريم)

B) Types du complément de nom

1. Un nom mis au génitif défini : *tarǧamatu al+ḥawlaad+i* ‘La traduction des enfants’
2. un nom propre fléchi au génitif indéfini : *tarǧamatu zajd+i+n* ‘La traduction de Zayd’
3. Un pronom clitique : *tarǧamatu#hu* ‘Sa traduction’

Les déverbaux présentent un cas assez problématique. Un mašdar, par exemple, peut avoir une structure actancielle importante. Dans l’exemple suivant, le mašdar *tarǧamat* gouverne deux constituants nominaux (*zajd* et *kitaab*) et deux constituants prépositionnels (*mina alfirinsijati* et *ilaa alṣarabijati*) :

- (185) *tarǧamat+u* *zajd+i+n* *al+kitaab+a* *mina al+firinsijat+i* *ilaa al+ṣarabijat+i*
 (N_{mašdar})+NOM (N)+GEN+INDEF DEF+(N)+ACC (PREP) DEF+(N)+GEN (PREP) DEF+(N)+INDEF
 traduction Zayd le livre de le français vers l’arabe
 ‘La traduction du livre par Zayd du français vers l’arabe’
 (ترجمةُ زيدٍ الكتاب من الفرنسية إلى العربية)

Pour éviter une perte du contraste sémantique entre les différents compléments, on peut envisager plusieurs relations complément de nom et distinguer une relation agentive et une relation patientive, c’est d’ailleurs la solution proposée pour l’anglais par Mel’čuk (2003), où la construction *translation-agentive*→*by Alan* est distinguée de la construction *translation-patientive*→*of this text*. Conformément à cette solution : *zajd*, dans l’exemple précité, est un complément agentif du mašdar *tarǧamat*, et *kitaab* son complément patientif.

Une autre solution serait de dire qu’un déverbal peut gouverner un complément d’objet direct et un complément d’objet indirect, en plus du complément de nom. Ainsi, *zajd* sera un complément du nom *tarǧamat* et *kitaab* son complément d’objet direct. C’est cette solution que nous adoptons, elle nous semble plus adéquate et permet d’éviter une redondance dans les relations syntaxiques de surface. La figure suivante présente la SSyntS de l’exemple (185) :

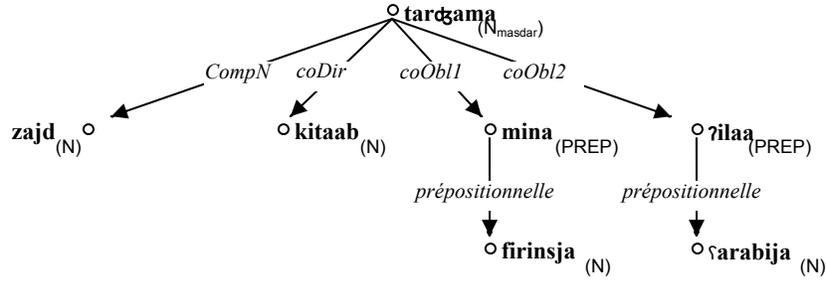
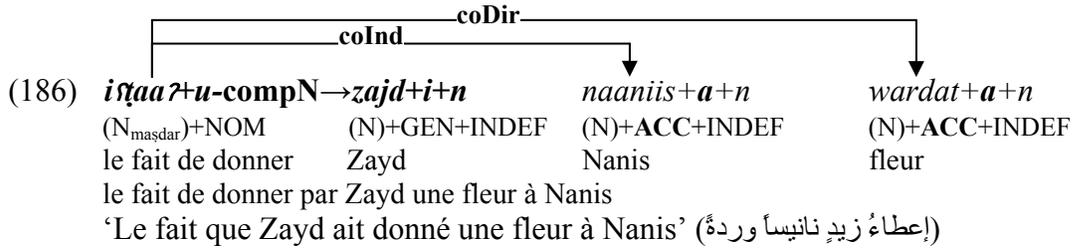


Figure 40 : SSyntS d'un maṣḍar à quatre dépendants

Certains déverbaux régissent un complément d'objet direct et un complément d'objet indirect :



Le maṣḍar à structure argumentale perd certaines propriétés du nom. Par exemple :

1- Il ne peut pas être modifié par un adjectif :

- (187) a. *iṣṭaaʔ+u-modif* → *al+kaθiir+u* *zajd+i+n* *naaniis+a+n* *wardat+a+n*
 (N_{maṣḍar})+NOM DEF+(ADJ)+NOM (N)+GEN+INDEF (N)+ACC+INDEF (N)+ACC+INDEF
 le fait de donner le beaucoup Zayd Nanis fleur
 (إعطاء الكثير زيد نانيساً وردة)
- b. **sarra#nii* *ikraam+u#ka* *-modif* → *al+kaθiir+u* *ṣadiiq#i*
 (V)PASSE#(PRO) (N_{maṣḍar})+NOM#(PRO) DEF+(ADJ)+NOM (N)GEN#(PRO)
 a plu#moi générosité#toi le beaucoup ami#moi
 (*سرني اكرامك الكثير صديقي)

2- Il ne peut pas être au pluriel :

- (188) a. **iṣṭaaʔat+u* *zajd+i+n* *naaniis+a+n* *wardat+a+n*
 (N_{maṣḍar})PL+NOM (N)+GEN+INDEF (N)+ACC+INDEF (N)+ACC+INDEF
 les faits de donner Zayd Nanis fleur
- b. **zaadata#ka* *taḡaarib+u#ka* *al+dahr+a* *ḥinkat+a+n*
 (V)PASSE#(PRO) (N_{maṣḍar})PL+NOM#(PRO) DEF+(N)+ACC (N)+ACC+INDEF
 a enrichi#toi les expériences#toi la vie maturité
 lit. les faits de passer par des expériences dans la vie t'ont enrichi en maturité
 'Les expériences de la vie t'ont fait gagner en maturité.' (*زادتك تجاربك الدهر حنكة)

C) Linéarisation

Le complément de nom suit directement son gouverneur dans un ordre N1+N2.

6) La relation élective {(CARD)-élective→mina+(N)DEF.GEN | (N)SG.INDEF.ACC}

Le dépendant d'une relation élective est par défaut la construction partitive « *mina* - prépositionnelle→(N_{non comptable}) » ou un nom singulier fléchi à l'accusatif indéfini. L'électif apporte une spécification à un cardinal :

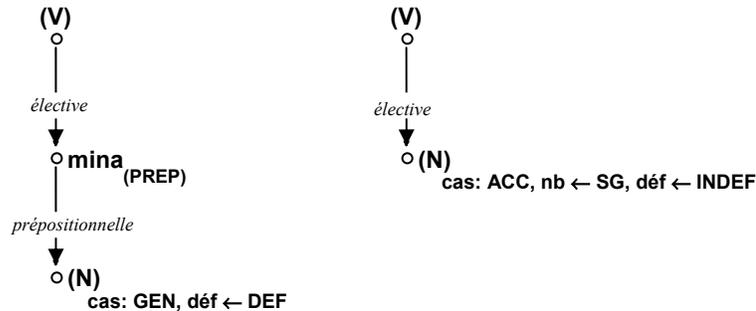


Figure 41: Patron de la RelSyntS élective

Dans les exemples suivants, *mina alzajti* (189.a) et *zajtan* (189.b) sont des électifs dépendant de l'unité de mesure *litran* :

- (189) a. *iʃtaraa zajd+u+n sitiina litr+a+n-élective* → *mina al+zajt+i*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (CARD) (N_{mesure}) (PREP) DEF+(N)+GEN
 a acheté Zayd soixante litre de huile
 'Zayd a acheté soixante litres d'huile.' (اشترى زيد ستين لتراً من الزيت)
- b. *iʃtaraa zajd+u+n sitiina litr+a+n-élective* → *zajt+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (CARD) (N_{mesure}) (N)+ACC+INDEF
 a acheté Zayd soixante litre une huile
 'Zayd a acheté soixante litres d'huile.' (اشترى زيد ستين لتراً زيتاً)

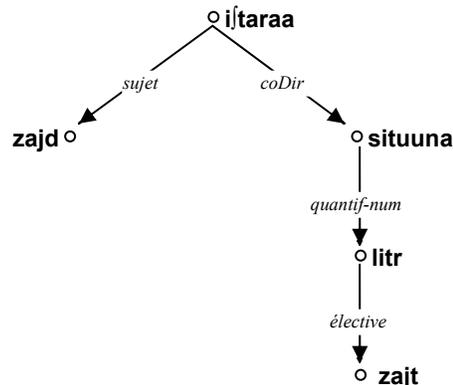


Figure 42 : Illustration de la relation élective

A) Propriétés syntaxiques de l'électif

– L'électif n'est pas obligatoire :

- (190) *iʃtaraa zajd+u+n sitiina litr+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (CARD) (N_{mesure})
 a acheté Zayd soixante litre
 'Zayd (en) a acheté soixante litres.' (اشترى زيد ستين لتراً)

– Il ne suit pas le cas de son gouverneur :

- (191) *kaana* *ʕind#ii* *litr+u+n- élective* → *zajt+q+n*
(V)PASSE (PREP)+(PRO) (N)+NOM+INDEF (N)SG+ACC+INDEF
il y avait chez moi un litre huile
'Il y avait chez moi un litre d'huile.' | 'J'avais un litre d'huile.' (كان عندي لتر زيتاً)

B) linéarisation

L'électif suit directement son gouverneur.

5.3. Les relations syntaxiques de surface dont le gouverneur prototypique est un adjectif

Dans cette sous-section, nous donnons les RelSyntS régies par l'adjectif. Tout d'abord, nous précisons les unités lexicales qui seont classées comme adjectif (5.3.1), ensuite nous donnons les catégories flexionnelles de l'adjectif arabe (5.3.2) et parlons de l'accord de l'adjectif-nom (5.3.2), enfin nous décrivons sommairement les RelSyntS contrôlées par l'adjectif.

5.3.1. L'adjectif comme partie du discours

Comme nous l'avons dit dans la sous-section (2.1) de la présente partie, la tradition grammaticale arabe ne distingue pas entre la classe des substantifs et celle des adjectifs, les deux sont classés comme des noms. La présente étude s'écarte de la classification normative et distingue une partie du discours pour les adjectifs groupant l'adjectif qualificatif, le comparatif, l'intensificatif ainsi que les dits noms d'agent et de patient (اسم الفاعل واسم المفعول).

Nous classons aussi comme adjectif : les adjectifs dérivés dit d'appartenance, ou de référentiabilité, *alnisba* (النسبة), obtenus par l'ajout du suffixe *-ii* à la fin du nom et en effectuant les changements morphologiques nécessaires, exemple : *libnaan* 'liban' → *libnaanii* 'libanais' (لبناني), *madiina* 'ville' → *madanii* 'citadin' (مدني), *sana* 'année' → *sanawii* ('سنة) 'annuelle'.

5.3.2. Les catégories flexionnelles de l'adjectif

L'adjectif arabe possède quatre catégories flexionnelles :

- **Le genre**, catégorie à deux grammèmes : masculin (MASC) et féminin (FEM).
- **Le nombre**, catégorie à trois grammèmes : singulier (SG), duel (DUEL) et pluriel (PL)
- **Le cas**, catégorie à trois grammèmes : nominatif (NOM), accusatif (ACC) et génitif (GEN).
- **La définitude**, catégorie à trois grammèmes : défini (DEF), indéfini (INDEF) et neutre (NEUTRE)

5.3.3. L'accord de l'adjectif

1. L'accord de l'adjectif épithète ou modifieur

L'adjectif peut dépendre d'un nom et remplir la fonction d'un modifieur, ou bien dépendre d'un verbe et remplir la fonction d'un attribut ou d'un coprédicat. Nous n'étudierons pas les détails de l'accord, mais disons sommairement que l'adjectif épithète s'accorde en

genre, nombre, cas et définitude avec son gouverneur. Les règles d'accord sont diversifiées et complexes ; citons à titre d'exemple que si le modifié est un pluriel « brisé », l'adjectif est au féminin singulier même si le nom est masculin :

- (192) *al+riḡaal+u* *al+ṣaaliḡat+u*
 DEF+(N,masc)PL+NOM DEF+(ADJ)FEM.SG+NOM
 les hommes la vertueuse
 'Les hommes vertueux' (الرجال الصالحة)

L'adjectif attribut ou coprédicat sujet s'accorde en genre et en nombre avec le groupe nominal sujet et l'adjectif coprédicat objet s'accorde en genre et en nombre avec le groupe nominal objet. Voici les règles basiques de l'accord :

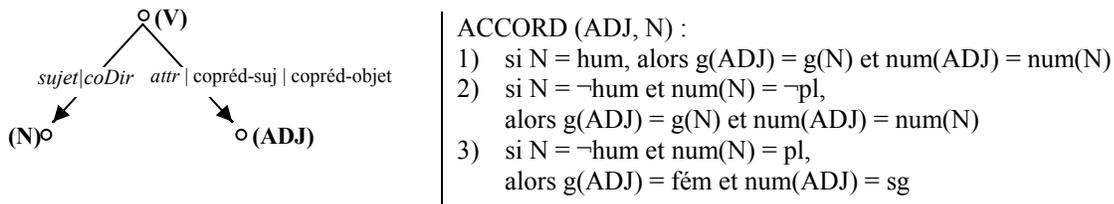


Figure 43 : Règle d'accord de l'adjectif avec un nom sujet ou complément d'objet direct

Exemples :

1^{er} cas :

<i>Ø_{kaana}</i>	<i>zajd+u+n</i>	[<i>ḡamiil+u</i>] _{attribut}	<i>al+fiṣṣ+i</i>
(V _{cop})PRESENT	(NP,masc)SG+NOM+INDEF	(ADJ)MASC.SG+NOM	DEF+(N)+GEN
est	Zajd	beau	l'acte

<i>Ø_{kaana}</i>	<i>naaniis+u+n</i>	[<i>ḡamiilat+u</i>] _{attribut}	<i>al+fiṣṣ+i</i>
(V _{cop})PRESENT	(NP,fém)SG+NOM+INDEF	(ADJ)FEM.SG+NOM	DEF+(N)+GEN
est	Nanis	belle	l'acte

<i>Ø_{kaana}</i>	<i>al+ṛawlaad+u</i>	[<i>ḡumaal+u</i>] _{attribut}	<i>al+fiṣṣ+i</i>
(V _{cop})PRESENT	DEF+(N,masc)PL+NOM	(ADJ)MASC.PL+NOM	DEF+(N)+GEN
est	les garçons	beaux	l'acte

<i>Ø_{kaana}</i>	<i>al+bannat+u</i>	[<i>ḡamiilat+u</i>] _{attribut}	<i>al+fiṣṣ+i</i>
(V _{cop})PRESENT	DEF+(N,fém)PL+NOM	(ADJ)FEM.SG+NOM	DEF+(N)+GEN
est	les filles	belles	l'acte

2^{ème} cas :

<i>Ø_{kaana}</i>	<i>al+kalbu</i>	[<i>kabiir+u</i>] _{attribut}	<i>al+ḡaḡm+i</i>
(V _{cop})PRESENT	DEF+(N,masc)SG+NOM	(ADJ)MASC.SG+NOM	DEF+(N)+GEN
est	le chien	grand	la taille

<i>Ø_{kaana}</i>	<i>al+kabāt+u</i>	[<i>kabiirat+u</i>] _{attribut}	<i>al+ḡaḡm+i</i>
(V _{cop})PRESENT	DEF+(N,fém)SG+NOM	(ADJ)FEM.SG+NOM	DEF+(N)+GEN
est	la chienne	grande	la taille

3^{ème} cas :

\emptyset_{kaana}	<i>al+kilaab+u</i>	[kabiirat+u] _{attribut}	<i>al+ḥaḍm+i</i>
(V _{cop})PRESENT	DEF+(N,masc)PL +NOM	(ADJ)FEM.SG+NOM	DEF+(N)+GEN
est	les chiens	grande	la taille
\emptyset_{kaana}	<i>al+kalbaat+u</i>	[kabiirat+u] _{attribut}	<i>al+ḥaḍm+i</i>
(V _{cop})PRESENT	DEF+(N,fém)PL+NOM	(ADJ)FEM.SG+NOM	DEF+(N)+GEN
est	les chiennes	grande	la taille

5.3.4. Les relations syntaxiques de surface contrôlées par la valence de l'adjectif

L'objet de cette sous-sous-section est de passer en revue les relations syntaxiques de surface gouvernées par l'adjectif. Certaines sont spécifiques au gouverneur adjectival, d'autres admettent d'autres classes de mots comme gouverneur, comme nous l'avons d'ailleurs vu. quatre relations syntaxiques sont représentées : le complément de l'adjectif, le modifieur, le comparatif et l'électif. Pour chaque relation, nous donnons le dépendant prototypique avec des exemples à l'appui sans entrer dans les détails des propriétés syntaxiques.

1) La relation complément de l'adjectif {(ADJ)NEUTRE-compAdj→(N)}

Le complément de l'adjectif (compAdj) est un nom défini fléchi au génitif. Il suit directement son gouverneur dans un ordre ADJ+N :

- (193) a. \emptyset_{kaana} *al+kilaab+u* **kabiirat+u+ \emptyset -compAdj** → **al+ḥaḍm+i**
(V)PRESENT DEF+(N)+NOM (ADJ)+NOM+NEUTRE DEF+(N)+GEN
est les chiens grande le volume
'Les chiens sont grands de tailles.' (الكلابُ كبيرةُ الحجم)
- b. \emptyset_{kaana} *naaniis+u+n* **ḍamiilat+u+ \emptyset -compAdj** → **al+fiṣ+i**
(V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (ADJ)+NOM+NEUTRE DEF+(N)+GEN
est Nanis belle le comportement
'Nanis est belle de comportement.' | 'Nanis se comporte correctement.'
(نانيسٌ جميلةُ الفعل)
- c. \emptyset_{kaana} *zajd+u+n* **kariim+u+ \emptyset -compAdj** → **al+nasab+i**
(V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (ADJ)+NOM+NEUTRE DEF+(N)+GEN
est Zayd noble l'origine
'Zayd est d'origine noble.' (زيدٌ كريمُ النسب)

L'omission du complément de l'adjectif nécessite un changement de définitude et entraîne un changement dans l'information :

- (194) a. \emptyset_{kaana} *al+kilaab+u* **kabiirat+u+n**
(V)PRESENT DEF+(N)+NOM (ADJ)+NOM+INDEF
est les chiens grande
'Les chiens sont grands.' (الكلابُ كبيرةُ)
- b. \emptyset_{kaana} *naaniis+u+n* **ḍamiilat+u+n**
(V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (ADJ)+NOM+INDEF
est Nanis belle
'Nanis est belle.' (نانيسٌ جميلة)

- c. \emptyset_{kaana} $zajd+u+n$ $kariim+u+n$
(V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (ADJ)+NOM+INDEF
est Zayd généreux
‘Zayd est généreux.’ (زيدٌ كريمٌ)

2) La relation modificative {(ADJ)-modif→(ADV)}

Le dépendant prototypique est un adverbe :

- (195) a. \emptyset_{kaana} $al+kilaab+u$ $kabiirat+u+n$ -modif → $ʿadidān$
(V)PRESENT DEF+(N)+NOM (ADJ)+NOM+INDEF (ADV)
est les chiens grand très
‘Les chiens sont très grands.’ (الكلابُ كبيرةٌ جداً)
- b. \emptyset_{kaana} $haḍaa$ $jawm+u+n$ laa ←-modif- $ḥaar+u+n$ $wa#laa$ $baarid+u+n$
(V)PRESENT (DEI) (N) (ADV) (ADJ) (COORD)#(ADV) (ADJ)
est cela jour pas chaud et#pas froid
lit. cela n’est ni un jour chaud ni [un jour] froid
‘Ce jour n’est ni chaud ni froid.’ (هذا يوم لا حار ولا بارد)

3) La relation comparative {(ADJ)NEUTRE-comparative→min+(N)GEN}

Le dépendant prototypique est le constituant prépositionnel *min* (من) suivi d’un nom fléchi au génitif :

- (196) \emptyset_{kaana} $zajd+u+n$ $ʔafdāl+u$ min $kariim+i+n$
(V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (ADJ)+NOM (PREP) (N)+GEN+INDEF
est Zayd mieux de Karim
‘Zayd est mieux que toi.’ (زيدٌ أفضلٌ من كريم)

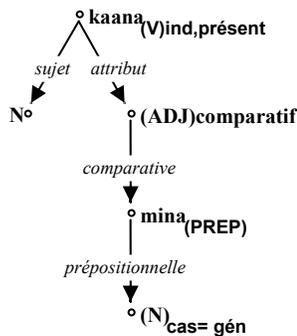


Figure 44 : SSyntS d’une construction comparative

4) La relation élective {(ADJ)NEUTRE-élective→(N)}

Le dépendant d’une relation élective est par défaut un nom mis au génitif indéfini :

- (197) \emptyset_{kaana} $zajd+u+n$ $ʔawḍaḥ+u$ -élective → $raʕgul+i+n$
(V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (ADJ_{comparative})+NOM (N)+GEN+INDEF
est Zayd plus clair homme
‘Zayd est le plus clair des hommes.’ (زيدٌ أوضح رجلٍ)

L’omission de la relation élective entraîne un changement de sens. L’adjectif aura plutôt la valeur d’un comparatif dont l’élément servant de comparaison est omis :

- (198) \emptyset_{kaana} $zajd+u+n$ $\lambda w\dot{q}ah+u$
 (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (ADJ_{comparative})+NOM
 est Zayd plus clair
 ‘Zayd est plus clair.’ (زيدٌ أوضحُ)

La proposition communique un sens différent, c’est pourquoi nous considérons que la relation élective est obligatoire et que son omission entraîne l’agrammaticalité de la construction :

- (199) \emptyset_{kaana} $zajd+u+n$ * $\lambda w\dot{q}ah_u$ vs \emptyset_{kaana} $zajd+u+n$ $al+\lambda w\dot{q}ah_u$
 est Zayd *le plus clair est Zayd le plus clair
 ‘Zayd est plus clair.’ ‘Zayd est le plus clair.’

5.4. Les relations syntaxiques de surface gouvernées par des lexèmes fonctionnels

Dans cette dernière sous-section, nous donnons trois relations syntaxiques régies par des lexèmes fonctionnels : la relation interjectionnelle d’appel (5.4.1), la relation prépositionnelle (5.4.2), la relation conjonctionnelle (5.4.3), en plus des relations jonctionnelles (5.4.4). Rappelons que le terme ‘lexème fonctionnel’ désigne les unités lexicales (ou plutôt les PDD) autre que les quatre classes majeures : verbe, nom, adverbe et adjectif. Nous n’utilisons pas ce terme en opposition avec lexème plein, il réfère plutôt à ce que Tesnière appelle ‘mot subsidiaire’¹⁷⁴.

5.4.1. L’interjection d’appel et la RelSyntS *interjection d’appel*

{(INTERJ)-*interj-appel*→(N)}

La grammaire arabe recense huit interjections d’appel. La construction se compose de l’interjection suivie d’un nom neutre ou défini fléchi au nominatif (le vocatif). D’après la tradition grammaticale, la construction « interjection d’appel + appelé » représente une phrase verbale dont le verbe d’appel, *nunaadii* ‘j’appelle’ est omis et remplacé par l’interjection. La structure est autonome, mais elle peut figurer aussi en tant qu’élément disloqué :

- (200) a. $\lambda juhaa$ -*interj-appel*→ $al+ra\dot{q}ul+u$ $\lambda qbil$
 (INTERJ) DEF+(N)+NOM (V)IMPERATIF
 O l’homme viens
 ‘O l’homme, viens.’ (أيها الرجلُ أَقْبِلْ)
- b. jaa -*interj-appel*→ $ra\dot{q}ul+u+\emptyset$
 (INTERJ) (N)+NOM+NEUTRE
 O homme
 ‘O l’homme.’ (يا رجلُ)

La structure d’appel est donc une construction proleptique, c’est pour cela que l’appelé est au nominatif. Par défaut, il est neutre ou défini, mais un nom mis à l’accusatif indéfini peut aussi remplir la fonction d’un appelé, dans un usage peu fréquent :

¹⁷⁴ cf. partie I, section 3.3.3.

- (201) *jaa* –interj-appel→ *raǧul+a+n*
 (INTERJ) (N)+ACC+INDEF
 O homme ‘O homme.’ (يا رجلا)

5.4.2. La préposition et la RelSyntS prépositionnelle

{(PREP)-prép→(N)GEN}

Une préposition standard régit un nom mis au génitif :

- (202) \emptyset_{kaana} *al+kitaab+u* *fii* –prép→ *al+maktabat+i*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (PREP) DEF+(N)+GEN
 est le livre dans la bibliothèque
 ‘Le livre est dans la bibliothèque.’ (الكتاب في المكتبة)

La PDD préposition correspond, entre autres, au groupe appelé *huruf alǧari* (حروف الجر) dans la grammaire arabe.

5.4.3. La conjonction de subordination et la RelSyntS conjonctionnelle

{(CONJ_SUB)-conj-sub→(V)}

Une conjonction de subordination (Conj_Sub) correspond à une unité lexicale du groupe appelé *huruf naṣbi wa#ǧazmi almuḍaari fi* (حروف نصب وجزم الفعل المضارع). Elle gouverne un verbe fini par une relation *conjonctionnelle*. La conjonction de subordination permet principalement au verbe de remplir les fonctions de l’adverbe ou celles du nom, c’est d’ailleurs pourquoi une conjonction de subordination se classe comme un translatif. D’un point de vue hiérarchique, les propositions sont organisées en une proposition principale autonome et indépendante et une proposition *sub-ordonnée* non autonome et dépendante, comme dans les exemples suivants, où les propositions enchâssées remplissent successivement les fonctions d’un complément circonstanciel de lieu (203.a) et d’un complément circonstanciel de temps (203.b) :

- (203) a. *taaǧir {anta}* *ħajθu*–conj_sub→ \emptyset_{kaana} *aħu+u#ka* *muqiim+u+n*
 (V)IMPERATIF (Conj_Sub) (V)PRESENT (N)+NOM#(PRO) (ADJ)+NOM+INDEF
 négocies {tu} là où est frère#ton demeurant
 ‘Négocies là où demeure ton frère+’ (تاجر حيث أخوك مقيم)
- b. *lammaa* –conj_sub→*talaaqajnaa {naħnu}* *itafaqnaa* *{naħnu}*
 (Conj_Sub) (V)PASSE (PRO) (V)PASSE (PRO)
 quand sommes rencontrés {nous} sommes mis d’accord {nous}
 ‘Quand nous nous sommes rencontrons, nous nous sommes mis d’accord.’
 (لما تلاقينا اتفقنا)

Une proposition enchâssée n’est pas obligatoire, les propositions « *taa ǧir* » et « *itafaqnaa* » sont des propositions autonomes. Ce n’est pas toujours le cas : pour exprimer la condition, les deux propositions employées au mode jussive (الجزم) sont non autonomes. Prenons deux exemples :

- (204) a. *ʔin*-Conj_Sub → *tuḍaaqir* {ʔanta} *tanḍaḥ* {ʔanta}
 (CONJ_SUB) (V)JUSSIVE (V)JUSSIVE
 Si étudies {tu} réussis {tu}
 ‘Si tu étudies tu réussiras.’ (إن تذاكر تنجح)
- b. *ʔajnamaa*-Conj_Sub → *taḍhab* {ʔanta} *tanḍaḥ* {ʔanta}
 (CONJ_SUB) (V)JUSSIVE (V)JUSSIVE
 où vas {tu} réussis {tu}
 ‘Là où tu vas tu réussis.’ (أينما تذهب تنجح)

Dans ces deux exemples, le verbe de la principale est au jussive et ne peut pas figurer comme une phrase simple : « **tanḍaḥ* », mais plutôt « *tanḍaḥa* » au présent de l’indicatif.

L’enchâssement peut aussi avoir lieu d’une manière asyndétique, c’est-à-dire sans recours à une conjonction explicitant le lien discursif. Dans l’exemple suivant, le lien entre la proposition principale P1 et la proposition complément circonstanciel de conséquence P2 n’est pas explicité :

- (205) [*ḍaaqir* {ʔanta}]_{P1} [*tanḍaḥ* {ʔanta}]_{P2}
 (V)IMPERATIF (V)JUSSIVE
 étudies {tu} réussis {tu}
 ‘Si tu étudies tu réussis.’ (ذاكر تنجح)

5.4.4. La jonction et les RelSyntS jonctionnelles

La jonction ou la connexion est le fait d’établir un lien de coordination entre plusieurs propositions. Ce lien peut avoir lieu d’une manière syndétique, c’est-à-dire par le biais d’un connecteur explicitant la relation discursive ; l’on parle ainsi de propositions coordonnées. Le lien est aussi réalisable d’une manière asyndétique, c’est-à-dire implicitement, sans recours à un connecteur (parfois sans même un signe de ponctuation marquant).

L’objet de cette dernière sous-sous-section est de représenter certaines relations de connexion. Dans un premier temps, nous passons en revue les connecteurs les plus employés en arabe et leurs valeurs. Ensuite sont présentés les relations jonctionnelles.

5.4.4.1 Les principaux connecteurs

L’arabe recense neuf connecteurs, traditionnellement nommés *ḥuruuf alṣatfi* (حروف العطف), c’est-à-dire les particules de jonction. Ces connecteurs se répartissent en trois groupes, selon le lien logique qu’ils expriment : les connecteurs de conjonction, les connecteurs de disjonction et les connecteurs d’adversativité.

1. Les connecteurs de conjonction

Ils sont au nombre de quatre, *wa – fa – ḥumma – ḥattaa*. *wa*, *fa* et *ḥumma* réunissent tous les constituants alors que *ḥattaa* réunit seulement les noms. Mais, les différences entre les quatre connecteurs sont plutôt d’ordre sémantique :

- A) le connecteur *wa* exprime plusieurs sens, dont la successivité sans référence à un intervalle temporel (201.a) et la simultanéité (201.b) :

- (206) a. *waqafa* *zajd+u+n* *wa#qaala {huwa}*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (COORD)#(V)PASSE
 s'est mis debout Zayd et#dit {il}
 'Zayd s'est mis debout **et** il a dit.' (وقف زيدٌ وقال)
- b. *zajd+u+n* *ja smalu {huwa}* *wa#kariim+u+n* *jalsabu {huwa}*
 (N)+NOM+INDEF (V)PRESENT (COORD)#(N)+NOM+INDEF (V)PRESENT
 Zayd travaille {il} et#Karim joue {il}
 'Zayd, il travaille et Karim, il joue.' (زيدٌ يعمل وكريمٌ يلعب)

B) le connecteur *fa* indique un ordre séquentiel sans intervalle temporel, autrement dit, il indique un enchaînement entre deux actions, entre lesquels rien ne peut intervenir. Le connecteur *fa* joint principalement des verbes :

- (207) *waqafa* *zajd+u+n* *fa#qaala {huwa}*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (COORD)#(V)PASSE
 s'est mis debout Zayd et#dit {il}
 'Zayd s'est mis debout pour dire | et s'est mis à dire.' (وقف زيدٌ فقال)

Le connecteur *fa* signifie que les deux événements *waqafa* et *qaala* sont enchaînés, aucun autre événement n'a eu lieu entre eux.

C) le connecteur *thumma* indique un ordre séquentiel avec intervalle temporel :

- (208) *waqafa* *zajd+u+n* *thumma* *qaala {huwa}*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (COORD) (V)PASSE
 s'est mis debout Zayd et dit {il}
 'Zayd s'est mis debout **puis** il a dit.' (وقف زيدٌ ثم قال)

D) le connecteur *hattaa* ne peut coordonner que des constituants nominaux et ajoute le sens de 'même' :

- (209) *naḡaḡa* *al+ṭullab+u* *hatta* *al+mubtadi ḡuun*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (COORD) DEF+(N)NOM
 a réussi les enfants et même les débutants
 'Les étudiants ont réussi **même** les débutants.' (نجح الطلاب حتى المبتدئون)

2. Les connecteurs de disjonction.

Ils sont au nombre de deux et expriment l'alternativité :

A) le connecteur de disjonction standard *ṭaw* :

- (210) *ḡaakir* *ṭaw* *naam*
 (V)IMPERATIF (COORD) (V)IMPERATIF
 étudies ou dors
 'Étudies ou dors.' (ذاكر أو نام)

B) le connecteur de disjonction contrastif *ṭam* employé généralement pour lier des propositions interrogatives :

- (211) a. *ṭa#juḡaakir {huwa}* *fii* *al+daar+i* *zajd+u+n* *ṭum* *fii* *almadrasatii ?*
 (ADV)#(V)PRESENT (PREP) DEF+(N)+GEN (N)+NOM+INDEF (COORD) (PREP) DEF(N)GEN
 est-ce#étudies {il} dans la maison Zayd ou dans l'école
 'Est-ce que Zayd étudie à la maison ou à l'école ?' (أيذاكر في الدار زيدٌ أم في المدرسة؟)

- b. $\lambda\#tu\delta aakiru \{ \lambda\anta \}$ λum $tal\lambdaabu \{ \lambda\anta \} ?$
 (V)PRESENT (COORD) (V)PRESENT
 études {tu} ou joues {tu}
 'Est-ce que tu études ou bien tu joues ?' (أتذاكر أم تلعب)

3. Les connecteurs d'adversativité

Ils sont au nombre de trois : *lakin* 'mais', *laa* 'mais non pas' et *bal* 'mais plutôt'.

A) le connecteur *lakin* coordonne des constituants non verbaux :

- (212) $lajsa$ $zajd+u+n$ $kaatib+a+n$ ***lakin*** $\int aa\ \lambda ir+a+n$
 (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF (COORD) (N)+ACC+INDEF
 n'est pas Zayd écrivain mais poète
 'Zayd n'est pas écrivain mais poète.' (ليس زيدٌ شاعراً لكن كاتباً)

B) le connecteur de négation *laa* lie des noms, des adjectifs ou des propositions :

- (213) a. $zajd+u+n$ $ja\ \delta rii \{ huwa \}$ ***laa*** $jasiir \{ huwa \}$
 (N)+NOM+INDEF (V)PRESENT (COORD) (V)PRESENT
 Zayd court {il} pas marche {il}
 'Zayd, il est en train de courir, non pas de marcher.' (زيدٌ يجري لا يسيّر)
- b. $zajd+u+n$ $\emptyset_{kaana} \{ huwa \}$ $kaatib+u+n$ ***laa*** $\int aa\ \lambda ir+u+n$
 (N)+NOM+INDEF (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (COORD) (N)+NOM+INDEF
 Zayd est {il} écrivain pas poète
 'Zayd est écrivain, non pas poète.' (زيدٌ كاتبٌ لا شاعرٌ)

C) le connecteur de rectification *bal* lie une proposition affirmative à une proposition négative :

- (214) maa $\delta\lambda a\ \lambda a$ $zajd+u+n$ ***bal*** $\delta\lambda a\ \lambda a\ \{ huwa \}$
 (ADV) (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (COORD) (V)PASSE
 pas est venu Zayd plutôt est parti {il}
 'Zayd n'est pas venu, il est plutôt parti.' (ما جاء زيد بل ذهب)

Avant de passer aux relations de coordination, faisons une dernière remarque à propos du connecteur *wa*. Il est non seulement fort polysémique mais accepte aussi des classements distinctifs. Ci-dessous sont présentées trois valeurs : la coordination, l'augmentation et la commutativité. Dans les deux premiers cas, *wa* se classe comme une conjonction de coordination, mais dans le troisième cas, il s'agit plutôt d'une préposition.

1. **La conjonction de coordination *wa***. Elle lie des éléments de la même classe syntaxique. Les conjoints forment une unité syntaxique, par exemple dans la structure $[(N_1) \rightarrow (COORD) \rightarrow (N_2)]_{(N)}$, les conjoints partagent le même trait de définitude et portent la même marque de cas :

- (215) $saara$ $al+w\lambda ad+u$ $wa\ \#al+f\lambda a\ \lambda aat+u$
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (COORD)#DEF+(N)+NOM
 a marché le garçon et#la fille
 'Le garçon et la fille ont marché.' (سار زيدٌ وكريمٌ)

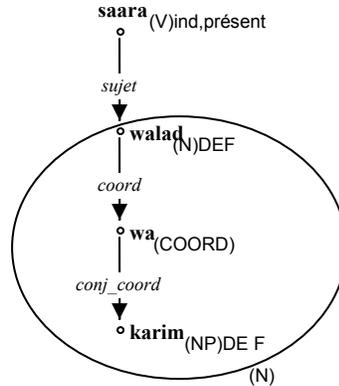


Figure 45 : SSyntS d'un constituant nominal composé de deux conjoints

Le sens de certains verbes nécessite que le sujet soit un nom collectif ou une construction de coordination avec le connecteur *wa*, comme le verbe *taḫaaṣama* 'se disputer' :

- (216) *taḫaaṣama* [zajd+u+n wa#kariim+u+n]_{sujet}
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (COORD#(N)+NOM+INDEF)
 s'est disputé Zayd et#Karim
 'Zayd et Karim se sont disputés.' (تخاصم زيد وكريم)

Rappelons que les verbes finis ne se coordonnent pas, seulement les propositions entières. Chaque verbe doit avoir son propre sujet¹⁷⁵ :

- (217) a. **ḥakala* al+ḥawlaad+u wa#**ariba*
 vs
 b. *ḥakala* al+ḥawlaad+u wa#*aribuu* {*humu*}
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (COORD)#(V)PASSE
 a mangé les enfants et#ont bu {ils}
 lit. les enfants ont mangé et ils ont bu
 'Les enfants ont mangé et bu.' (أكل الأولادُ وشربوا)

Dans ce cas, le sujet de la seconde proposition est un pronom coréférant avec le sujet de la première, comme le montre le changement d'accord. La figure suivante représente la jonction entre les deux propositions :

¹⁷⁵ On parlera néanmoins dans la partie suivante d'un cas particulier de partage de sujet avec le verbe *kaana*.

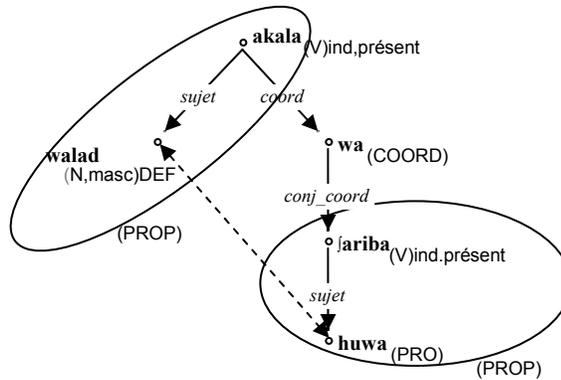


Figure 46 : SSyntS de la jonction de deux propositions

Il est possible de coordonner des conjoints ne possédant pas des traits sémantiques homogènes (218.a) ou bien un verbe affirmatif et un verbe négatif. La seconde proposition a dans de tel cas une valeur de localisation temporelle (218.b et 218.c) :

- (218) a. *Økaana* (V)PRESENT est lit. chaque homme et ses problèmes sont 'A chacun ses problèmes.' (كلُّ رجلٍ ومشاكله)
- kull+u* (N)+NOM chaque
- raɕzul+i+n* (N)+GEN+INDEF homme
- wa#ma[aa]kil+u#hu* (COORD)#(N)+NOM#(PRO) et#problèmes#lui
- b. *zurta#ka {ʔanaa}* (V)PASSE#(PRO) ai rendu visite#toi et#ne pas 'Je t'ai rendu visite et tu n'étais pas à la maison.' (زرتك ولم تكن في البيت)
- wa#lam* (COORD)#(ADV_{neg}) et#ne pas
- takn {ʔanta}* (V)PASSE étais
- fii al+bajt+i* (PREP) DEF+(N)+GEN dans la maison
- c. *quɕifat* (V)PASSE a été cueilli 'Le fruit a été cueilli avant qu'il ne mûrisse.' (قطفت الثمرة ولمّا تنضج)
- al+θamarat+u* DEF+(N)+NOM le fruit
- wa#lammaa* (COORD)#(ADV_{neg}) et#ne pas
- tanduɕ {hija}* (V)JUSSF mûrisse

2. **La conjonction augmentative.** La conjonction *wa* a aussi un emploi de type augmentatif. Une conjonction augmentative se distingue d'une conjonction de coordination standard par les propriétés suivantes :

- Elle ne correspond pas au prédicat sémantique 'et' mais à 'intensifieur'.
- Elle n'est pas itérable (néanmoins, l'itération est parfois possible pour des fins rhétoriques).
- Elle ne peut lier que des constituants nominaux.

La conjonction augmentative permet de générer des expressions idiomatiques de type « (N)→*wa*→(N) » :

- (219) *istamarat* (V)PASSE a continué 'La conversation a continué des heures et des heures.' (استمرت المناقشة ساعات وساعات)
- al+munaaqat+u* DEF+(N)+NOM la conversation
- saʕaat+i+n* (N)+ACC+INDEF heures
- wa#saʕaat+i+n* (COORD)#(N)+ACC+INDEF et#heures

3. **La préposition comitative** : traditionnellement appelé *waw almaṣijati* (واو المعية) ‘le *wa* d’accompagnement’). Il ne s’agit pas d’une conjonction de coordination : les deux dits conjoints ne possèdent pas de traits sémantiques homogènes et ne jouent pas le même rôle syntaxique.

En effet, dans sa répartition typologique, Stassen (2000) fait la distinction entre les AND-languages et les WITH-languages, tout en soulignant que dans certaines langues la conjonction de coordination, ‘AND’, liant deux syntagmes nominaux, et la conjonction comitative, ou plutôt la préposition comitative, ‘WITH’, sont identiques. C’est le cas de l’arabe, qui emploie la conjonction *wa* pour exprimer l’accompagnement. Notons que le dépendant de *wa* est systématiquement un nom fléchi à l’accusatif :

- (220) *saara* *zajd+u+n* *wa#al+niil+a*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (PREP)#DEF+(N)+ACC
 a marché Zayd et#le Nil
 lit. a marché Zayd et le Nil.
 ‘Zayd a marché le long (en jouxtant, à côté de) du Nil.’ (سار زيدٌ والنيل)

Selon la grammaire arabe, *alniila*, dans l’exemple précité, est le conjoint de *zajd*. Nous nous opposons à cette analyse et proposons de distinguer un *wa* conjonction de coordination et un autre *wa* préposition comitative.

La préposition comitative se distingue de la conjonction de coordination par les propriétés suivantes :

1. Contrairement à la conjonction de coordination, elle n’est pas itérable :

- (221) a. *sirtu* *ṭanaa* *wa#zajd+u+n* *wa#kariim+u+n*
 (V)PASSE (PRO) (COORD)#(N)+NOM+INDEF (COORD)#(N)+NOM+INDEF
 ai marché {je} et#Zayd et#Karim
 ‘Zayd, Karim et moi, nous avons marché.’ (سرت أنا وزيدٌ وكريم)

vs

- b. **sirtu {ṭanaa}* *wa#al+niil+a* **wa#al+ḡabal+a*
 (V)PASSE (COORD)#DEF+(N)+ACC (COORD)#DEF+(N)+ACC
 ai marché {je} et#le Nil et#la montagne
 lit. j’ai marché et le Nil et la montagne

2. Les deux constituants, supposés être liés par une *conjonction* comitative ne possèdent pas des traits sémantiques permettant la coordination. Ils ne correspondent pas non plus aux arguments sémantiques d’un prédicat ‘et’.

3. Les deux syntagmes ne peuvent pas former une seule unité syntaxique, vu qu’ils remplissent des fonctions syntaxiques différentes.

4. Le dépendant du *wa* comitatif n’hérite pas du cas du premier syntagme : il est systématiquement à l’accusatif.

En conclusion, il n’existe pas de dépendance syntaxique entre les deux syntagmes nominaux, le *wa* comitatif est une préposition dépendant directement du verbe et introduisant un complément circonstanciel d’accompagnement (circ-accomp), comme le montre la figure suivante :

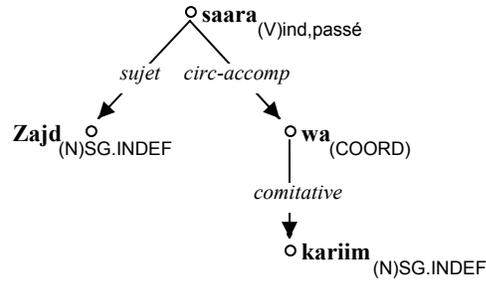


Figure 47 : Représentation syntaxique d'un complément circonstanciel d'accompagnement

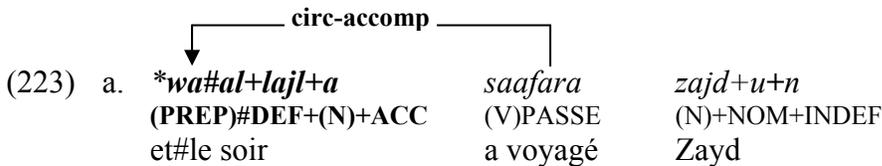
Le complément circonstanciel d'accompagnement se distingue d'un complément circonstanciel standard par les propriétés suivantes :

1. La coordination avec d'autres compléments circonstanciels n'est pas possible :

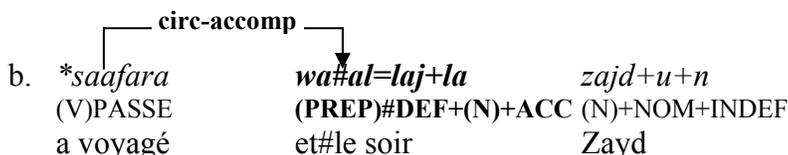
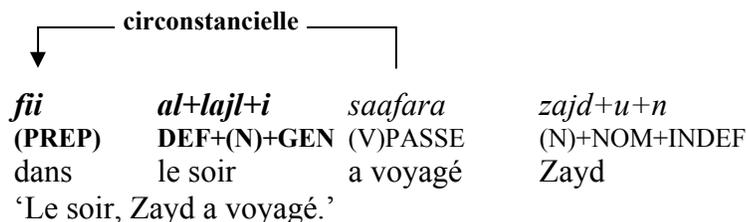
- (222) a. **saara zajd+u+n wa#al+niil+a_{circ} *wa#lajla+a+n_{circ}*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (PREP)#DEF+(N)+ACC (PREP)#(N)+ACC+INDEF
 a marché Zayd et#le Nil et#soir
 'Zayd a marché le long du Nil, le soir.'
- b. **saafara zajd+u+n wa#al+lajl+a *bi#al+qiṭaar+i*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (PREP)#DEF+(N)+ACC (PREP)#DEF+(N)+GEN
 a voyagé Zayd et#le soir par#le train
 'Zayd a voyagé le soir, par le train.'

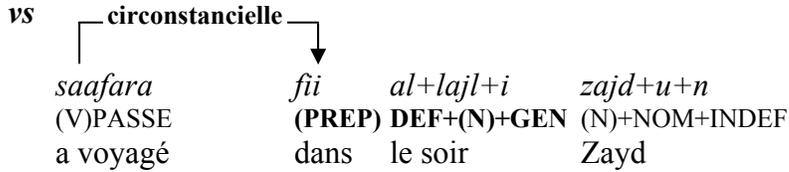
La phrase serait correcte si le complément circonstanciel *bi#al+qiṭaar+i* est omis, on obtient ainsi la phrase : « *saafara zajd+u+n wa#al+lajl+a* » 'Zayd a voyagé le soir', ou bien si l'on emploie un complément circonstanciel de temps standard *lajlan* au lieu du complément d'accompagnement *wa#al+lajl+a* : « *saafara zajd+u+n lajl+a+n bi#al+qiṭaar+i* ».

2. Contrairement au complément circonstanciel standard, le complément circonstanciel d'accompagnement ne peut ni précéder le verbe, ni s'intercaler entre le verbe et son sujet :

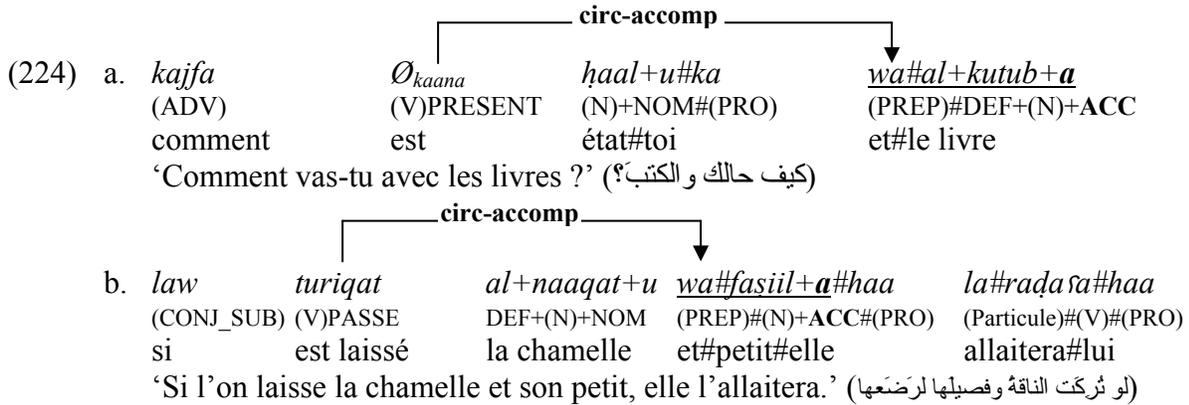


vs

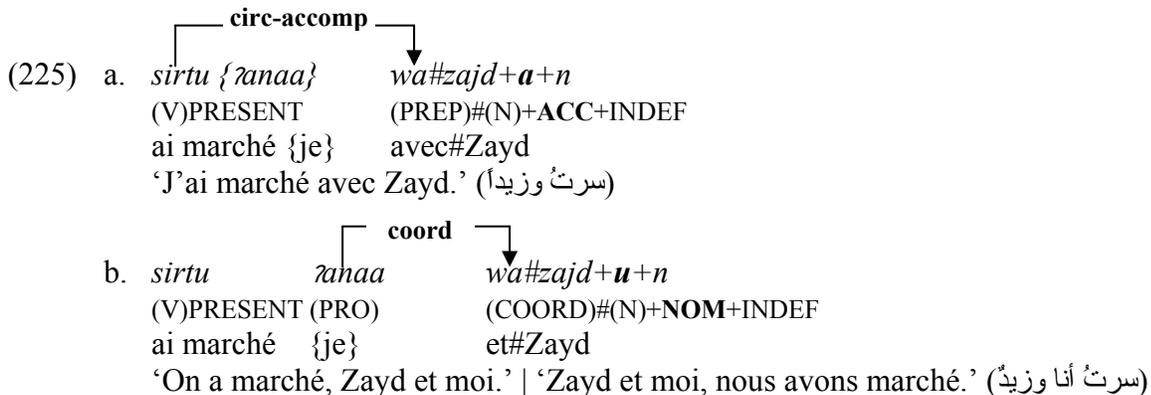




Pour ces raisons, nous différencions La RelSyntS *circunstancielle d'accompagnement* de la RelSyntS *circunstancielle (adverbiale) standard*. Le dépendant de la relation *circunstancielle d'accompagnement* est seulement la préposition comitative *wa* gouvernant un nom défini mis à l'accusatif. La construction peut indiquer une localisation spatiale, « *saara zajdun wa#alniila* » 'Zayd a marché le long du Nil.', ou temporelle, « *saara zajdun wa#allajla* » 'Zayd a marché pendant la nuit'. Elle peut aussi exprimer l'accompagnement :



La préposition comitative *wa* correspond donc à un des trois prédicats suivant : soit le prédicat 'à côté' pour la localisation spatiale, soit le prédicat 'pendant' pour la localisation temporelle, soit le prédicat 'avec'. Le sens de l'accompagnement est très proche de celui de la coordination, par conséquent, il est parfois possible d'exprimer le même contenu par une construction comitative (225.a) ou par une construction coordonnée (225.b) :



La construction comitative est susceptible d'exprimer un sens différent de celui de la structure de coordination :

- (226) a. $\xrightarrow{\text{circ-accomp}}$
sallamtu {*ʔanaa*} *salaj*#*hi* *wa*_{comitative}#*zajd+a+n*
 (V)PASSE (PREP)#(PRO) (PREP)#(N)+ACC+INDEF
 ai salué {je} sur#lui avec#Zayd
 lit. je l'ai salué avec Zayd
 'Je l'ai salué et Zayd aussi.' (سلمت عليه وزيداً)
- b. $\xrightarrow{\text{coord}}$
sallamtu {*ʔanaa*} *salaa*#*hi* *wa*_{coord}#*salaa* *zajd+i+n*
 (V)PASSE (PREP)#(PRO) (COORD)#(PREP) (N)+GEN+INDEF
 ai salué {je} sur#lui et#sur Zayd
 'je l'ai salué ainsi que Zayd'. (سلمت عليه وعلى زيد)

Notons que dans le cas de coordination de constituants prépositionnels, il faut répéter la préposition au moins une fois :

- (227) a. *sallamtu* {*ʔanaa*} *salaa*#*hi* [*wa*#*salaa* *zajdin*] [*wa*#*kariimin*]
 (V)PASSE (PREP)#(PRO) (COORD)#(PREP) (N) (COORD)#(N)
 ai salué {je} sur#lui et#sur Zayd et#Karim
 'Je l'ai salué ainsi que Zayd et Karim.' (سلمت عليه وعلى زيد وكريم)
- b. *sallamtu* {*ʔanaa*} *salaa*#*hi* [*wa*#*salaa* *zajdin*] [*wa*#*kariimin*] [*wa*#*naniisin*]
 (V)PASSE (PREP)#(PRO) (COORD)#(PREP) (COORD)#(N) (COORD)#(N)
 ai salué {je} sur#lui et#sur Zayd et#Karim et Nanis
 'Je l'ai salué ainsi que Zayd, Karim et Nanis.' (سلمت عليه وعلى زيد وكريم ونانيس)

La préposition *wa* introduisant un complément circonstanciel d'accompagnement se distingue de la conjonction *wa* exprimant une valeur temporelle de simultanéité. Dans les exemples suivants, il s'agit de la conjonction *wa* :

- (228) a. *saara* *zajd+u+n* *wa*#*al+naas+u* \emptyset_{kaana} {*humu*} *nijaam+u+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (COORD)#DEF+(N)+NOM (V)PRESENT (ADJ)+NOM+INDEF
 a marché Zayd et#les gens sont {ils} dormants
 lit. Zayd a marché et les gens ils sont dormants
 'Zayd a marché pendant que les gens dormaient.' (سار زيد والناس نياماً)
- b. *suriqa* *al+bajt+u* *wa*#*zajd+u+n* *laa jazaala* {*huwa*} *jadḥaka* {*huwa*}
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (COORD)#(N)+NOM+INDEF (V)PRESENT (V)PRESENT
 a été volé la maison et#Zayd continue {il} rit {il}
 'La maison a été volée et tu continue à rire.' (سُرِقَ البيتُ وزيدٌ لا يزال يضحك)

Le test de substitution avec un constituant prépositionnel introduit par *masa*, signifiant 'avec' permet parfois de distinguer la conjonction de coordination *wa* de la préposition *wa*. Dans l'exemple 229.a, il s'agit de la préposition *wa* puisque la construction *wa*#*zajd+a+n* commute avec le constituant prépositionnel *masa* *zajd+i+n* (229.b) :

- (229) a. *kun* *ʔanta* *wa*#*zajd+a+n* *ka*#*al+ʔax+i*
 (V)IMPERATIF (PRO) (PREP)# (N)+ACC+INDEF (PREP)#DEF+(N)SG+GEN
 sois toi avec#Zayd comme#le frère
 'Soit avec Zayd comme un frère.' (كن أنت وزيداً كالإخوة)

b. <i>kun</i>	<i>ʔanta</i>	<i>maʕa</i>	<i>zajd+i+n</i>	<i>ka#al+ʔax+i</i>
(V)IMPERATIF	(PRO)	(PREP)	(N)+GEN+INDEF	(PREP)#DEF+(N)SG+GEN
sois	toi	avec#Zayd		comme#le frère
'Soit avec Zayd comme un frère.' (كن أنت مع زيد كالإخوة)				

Si *wa*, dans cet exemple, est une conjonction de coordination, l'attribut, *alʔaxi*, aurait été au pluriel et non pas au singulier : « *?kun {ʔanta} ʔanta maʕa zajd in ka#al ʔaxwati* ».

Résumons. Nous avons présenté les principaux valeurs des conjonctions de coordination arabe. Nous nous sommes penchée particulièrement sur la conjonction *wa* et nous avons montré la nécessité de distinguer une conjonction de coordination et une préposition *wa* à valeur comitative¹⁷⁶. Passons maintenant aux relations jonctionnelles.

5.4.4.2 Les relations jonctionnelles

Nous donnons deux relations relatives à la structure de coordination : la relation conjonctionnelle de coordination et la relation de coordination. Nous verrons que la coordination peut avoir lieu d'une façon asyndétique, quelque soit la PDD des conjoints.

1) La relation conjonctionnelle de coordination {(COORD)-conj-coord→(PDD)}

Le gouverneur d'une relation conjonctionnelle est une conjonction de coordination. Le dépendant est un élément de la même PDD du gouverneur de la conjonction. L'exemple suivant présente la jonction de deux noms : « *ʔakala zajdun wa-conj-coord →#kariimun* » 'Zayd et Karim ont mangé'.

Les cardinaux de 21 à 99 sont composés d'une manière analytique par coordination, (CARD)-coord→*wa-conj-coord*→(CARD) :

(230) <i>ʔalaaʔtun-coord</i> →	<i>wa-conj-coord</i> →	<i>ʕiʕruna</i>	<i>ʕaxʕ+a+n</i>
(CARD)	(COORD)	(CARD)	(N)+ACC+INDEF
trois	et	vingt	personne
'Vingt-trois personnes' (ثلاثة وعشرون شخصاً)			

Les cardinaux de 11 à 19 sont aussi des formes analytiques coordonnées, mais la jonction se fait d'une façon asyndétique ; la tête syntaxique est un nombre de 1 à 9 gouvernant le lexème *ʕra* 'dix' fléchi à l'accusatif indéfini :

(231) <i>aʕadaa-coord</i> →	<i>ʕra</i>	<i>ʕaxʕ+a+n</i>
(CARD)	(CARD)	(N)+ACC+INDEF
un	dix	personne
'Onze personnes' (أحد عشر شخصاً)		

2) La relation de coordination

Le dépendant d'une relation de coordination est soit une conjonction de coordination, « *ʔakala zajdun-coord→wa#kariimun* » 'Zayd et Karim ont mangé', soit une unité lexicale de la même partie du discours que le gouverneur. La coordination est ainsi effectuée d'une façon

¹⁷⁶ Eventuellement aussi une conjonction de subordination.

asyndétique. Ce procédé permet d'engendrer une chaîne de constituants coordonnés et permet de produire des expressions idiomatiques :

- (232) a. *kun* *fariḥ+a+n* *saḥīd+a+n* *[mun]ariḥ+a*
 (V)IMPERATIF (ADJ)+ACC+INDEF (ADJ)+ACC+INDEF (ADJ)+ACC+INDEF
 sois joyeux heureux épanoui

al+ṣadr+i *muṭma ḥin+a+n*
 DEF+(N)+GEN (ADJ)+ACC+INDEF
 serein

‘Sois joyeux, heureux, épanoui et serein.’ (كن فرحاً سعيداً منشراح الصدر مطمئناً)

- b. *wa#laa#taraa#hu {ḥanta}* *ḥillaa* *[haa]+a+n* *[baa]+a+n*
 (CONJ)#(ADV)#(V)PRESENT#(PRO) (ADV) (ADJ)+ACC+INDEF (ADJ)+ACC+INDEF
 et#ne#vois#lui {tu} sauf heureux

muntaliq+a *al+wacḡh+i* *mubtasim+a+n*
 (ADJ)+ACC DEF+(N)+GEN (ADJ)+ACC+INDEF
 rayonnant le visage souriant

‘Et tu ne le vois que souriant, de bonne humeur et le visage rayonnant.’
 (ولا تراه إلا هاشماً باشماً، طلق الوجه مبسماً)

- c. *li#jaṣdaḥuu {ḥumu}* *bi#ḥismi#hi* *lajla—coord* → *nahaar*
 (CONJ)#(V)PRESENT (PREP)#(N)#(PRO) (N) (N)
 que#chantent {ils} de#nom#lui nuit jour
 ‘Qu’ils chantent son nom jour et nuit.’ (ليصدقوا باسمه ليل نهار)

Voici d'autres expressions idiomatiques : *ṣabaaha masaa?* ‘jour et nuit’ et *bajta bajt*, littéralement ‘maison maison’ c'est-à-dire ‘voisines’. Il est aussi possible de distinguer entre une RelSyntS de coordination standard et une RelSyntS de *phrasème (PDD)-phrasème* → (PDD) pour décrire les expressions idiomatiques. Ce choix sera justifié par le caractère figé et contraint de ces expressions.

Un autre exemple de coordination asyndétique est la construction (V)PASSIF-coord → (V)PASSIF permettant de réaliser l'agent. Comme on l'a vu dans la sous-section 5.1.1 de la présente partie, la voix passive en arabe est principalement de type suppressif. Cependant, il existe une construction syntaxique qui permet de réaliser l'agent sans recours à un complément d'agent. Deux propositions, P1 et P2, sont ainsi jointes sans connecteur, avec V1 la forme passive et V2 la forme active du même verbe lexical, les deux étant employés au même temps verbal :

- (233) a. *qutila* *zajd+u+n,* *qatala#hu* *kariim+u+n*
(V)PASSIF.PRESENT (N)+NOM+INDEF (V)ACTIF.PRESENT#(PRO) (N)+NOM+INDEF
a été tué Zayd a tué#lui Karim
lit. Zayd a été tué, Karim l'a tué
‘Zayd a été tué par Karim.’ (قَتِلَ زَيْدٌ، قَتَلَهُ كَرِيمٌ)
- b. *futiḥa* *al+baab+u,* *fataḥa#hu* *zajd+u+n*
(V)PASSIF.PRESENT DEF+(N)+NOM (V)ACTIF.PRESENT#(PRO) (N)+NOM+INDEF
a été ouvert la porte a ouvert#lui Zayd
lit. la porte a été ouverte, Zayd l'a ouverte
‘La porte a été ouverte par Zayd.’ (فُتِحَ الْبَابُ، فَتَحَهُ زَيْدٌ)

La figure suivante présente le patron syntaxique d'une construction de coordination passive et son équivalent en français :

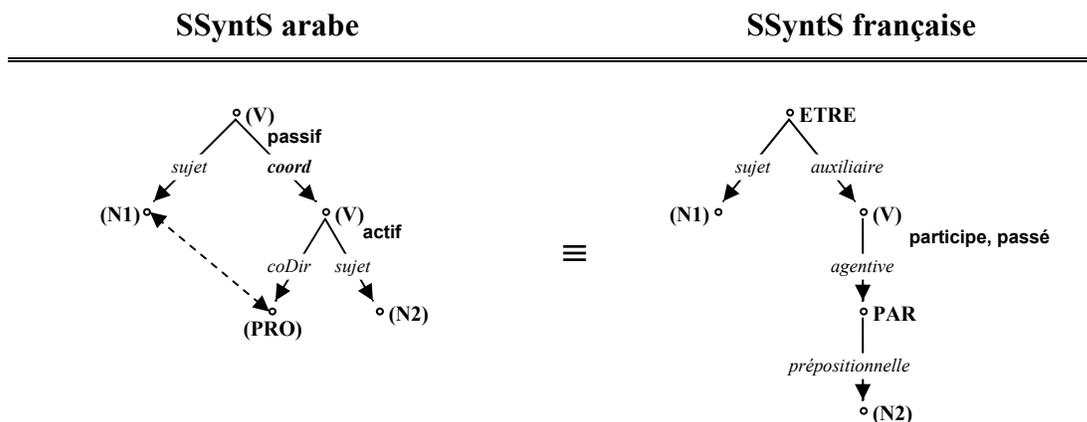


Figure 48 : SSyntS de la construction de coordination passive et son équivalent en français

6. Conclusion

En conclusion, dans cette partie, nous avons proposé une description succincte de la syntaxe de l'arabe.

A l'opposé de la répartition classique tripartite –verbe, nom et particule–, nous avons proposé une classification structurale des mots en arabe, basée sur les propriétés distributionnelles des PDD et leur capacité à assumer d'une façon autonome une fonction syntaxique. Nous avons ainsi distingué quatre classes principales (substantif, verbe, adjectif et adverbe) et quatre classes de PDD fonctionnels (référentiel, translatif, conjonction de coordination et interjection). La classe des référentiels comprend les pronoms, les cardinaux et les déictiques, tandis que la classe des translatifs comprend les prépositions et les conjonctions de subordination.

Nous avons ensuite décrit les procédés de translations les plus utilisés dans la description de l'arabe. Nous avons souligné que les déverbaux, comme le maṣdar, le nom de l'agent ou le nom de patient peuvent être interprétés comme étant le résultat de procédés de translation morphologique ou bien être classés comme des noms ou des adjectifs. Nous avons

aussi proposé une analyse originale de relativisation (la translation syntaxique du verbe en adjectif) basé sur une classification du relativiseur en tant que déictique.

Contrairement à la grammaire traditionnelle qui distingue phrase verbale et phrase nominal, laissant supposer que dans la deuxième le nom est l'élément principal de la phrase, nous avons proposé une analyse unificatrice où le verbe est toujours la tête de la phrase. Ceci ne va pas sans difficulté et nous a obligé à considérer que dans une des constructions les plus répandues (celle avec un constituant nominal devant la première forme verbale visible), le verbe principal est une forme non réalisée en surface de l'"auxiliaire" *kaana* au présent de l'indicatif. Cette hypothèse a l'avantage de permettre une description beaucoup plus élégante de l'ordre des mots en arabe (voir section 4) et des différentes formes aspecto-temporelles du verbe.

Finalement, nous avons présenté les principales RelSyntS contrôlées par le verbe, par le nom, par l'adjectif ainsi que par certains lexèmes fonctionnels. Une attention particulière a été donnée à la valence du verbe et à l'identification de ses dépendants nominaux. La tâche n'était pas facile compte tenu qu'il existe très peu de descriptions syntaxiques basées sur la dépendance, et aucune description de la langue arabe. Nous avons quand même proposé suffisamment de RelSyntS dans le double objectif de couvrir une large partie de la syntaxe de l'arabe et de permettre l'élaboration de règles de la syntaxe de surface assez simples. A travers la description, nous avons voulu essentiellement mettre en relief la caractéristique parataxique de la langue arabe, nous avons ainsi montré la forte productivité de la jonction asyndétique illustrée par le fait, assez fréquent en arabe, qu'un verbe fini remplit directement une fonction quasi-actancielle sans explicitation du lien hiérarchique entre les propositions. L'objectif de la partie suivante est de mettre en évidence cet aspect parataxique, et ce en examinant les différentes jonctions grammaticalisées entre deux verbes finis.

ⁱ Selon Keenan et Comrie (1977), une proposition relative (PR) est un objet syntaxique ayant :

1. un domaine de relativisation. Il est constitué d'un ensemble exprimé par une tête nominale. Dans l'exemple (1) c'est l'ensemble des pommes dont la tête nominale est 'la pomme'.
2. une proposition restrictive. Dans l'exemple (1), la proposition restrictive est '(que) Zayd a acheté'. La phrase restrictive exprimant la structure logique sous-jacente – *the restrictive sentence* pour emprunter les termes de Keenan et Comrie – est 'Zayd l'a achetée', 'l' étant le pronom personnel relativisé :

(1)	<i>ʔakaltu</i> { <i>ʔanaa</i> }	<i>al+tuffaahat+a</i>	<i>allatii+a</i>	<i>ʔʔitaraa#haa</i>	<i>zajd+u+n</i>
	(V)PASSE	DEF+(N)+ACC	(DEII)FEM.SG+ACC	(V)PASSE#(PRO)	(N)
	ai mangé {je}	la pomme	celle	a acheté#elle	Zayd
	'j'ai mangé la pomme -modifieur → que -conj-relative → Zayd a achetée' (أكلت التفاحة الذي اشتراه زيد)				

En français la PR est donc 'la pomme que Zayd a achetée' et en arabe '*allatii ʔʔitaraa#haa zajd+u+n*'. Le verbe de la proposition restrictive française occupe la position d'un modifieur de nom grâce au pronom relatif 'que'. Celui-ci gouverne le verbe subordonné et non pas l'inverse car c'est le pronom relatif qui contrôle la distribution de la construction en permettant au verbe subordonné d'occuper une position réservée au nom et à laquelle il n'aura pas accès sans lui.

Comme le remarque Keenan et Comrie, la proposition restrictive française se démarque de la phrase restrictive par l'omission du pronom personnel relativisé en relation de coréférence avec l'antécédent ce qui mène que le pronom relatif à jouer un double rôle : dans la proposition restrictive il occupe la position du pronom relativisé, et dans la proposition principale il occupe la tête d'un modifieur de nom. Or, en arabe, comme c'est le cas d'ailleurs dans les langues sémitiques, la proposition restrictive retient la partie pronominale coréférent avec l'antécédent et exprime exactement la structure logique (la structure profonde). Par conséquent, *allatii*, à

l'opposition du cas du français, n'occupe pas la position d'un pronom relativisé ; c'est pourquoi nous ne l'avons pas classé comme un pronom.

ⁱⁱ Voici en détail les règles d'accord avec des exemples à l'appui :

- ⇒ Si le sujet est un nom humain, le verbe s'accorde en genre ;
- ⇒ Si le sujet est un nom non humain, animé et singulier, le verbe s'accorde en genre ;
- ⇒ Si le sujet est un nom non humain, animé et pluriel, le verbe est au féminin ;
- ⇒ Si le sujet est un nom non humain, non animé et féminin, le verbe peut être soit au féminin soit au masculin.
- ⇒ Si le sujet est un nom non humain, non animé et masculin, le verbe est au féminin.
- ⇒ Si le sujet est un pronom personnel, le verbe s'accorde en genre et nombre.

Exemples :

1^{er} cas :

jal sabu-subj → *al+walad+u*

(V)PRESENT DEF#(N,masc)SG+NOM

joue le garçon

'Le garçon joue.'

tal sab+u-subj → *al+bint+u*

(V)PRESENT DEF+(N,fém)SG+NOM

joue la fille

'La fille joue.'

jal sabu-subj → *al+waladaan+u*

(V)PRESENT DEF+(N,masc)DUEL+NOM

joue le garçon

'Les deux garçons jouent.'

tal sab+u-subj → *al+bintaan+u*

(V)PRESENT DEF+(N,fém)DUEL+NOM

joue les deux filles

'Les deux filles jouent.'

2^{ème} cas :

jal sabu-subj → *al+kalbu+u*

(V)PRESENT DEF+(N,masc)SG+NOM

joue le chien

'Le chien joue.'

3^{ème} cas :

tal sab+u-subj → *al+kilaab+u*

(V)PRESENT DEF+(N,masc)PL+NOM

joue les chiens

'Les chiens jouent.'

tal sab+u-subj → *al+qittat+u*

(V)PRESENT DEF+(N,fém)SG+NOM

joue la chatte

'La chatte joue.'

tal sab+u-subj → *al+qittat+u*

(V)PRESENT DEF+(N,fém)PL+NOM

joue les chattes

'Les chattes jouent.'

4^{ème} cas :

jaṭla fu-subj → *al+šams+u*

(V)PRESENT DEF+(N,fém, -animé)SG+NOM

se lève le soleil

'Le soleil se lève.'

taṭla fu-subj → *al+šams+u*

(V)PRESENT DEF+(N,fém, -animé)SG+NOM

se lève le soleil

'Le soleil se lève.'

Si le sujet est un nom collectif, le verbe se met soit au masculin, soit au singulier :

jal sab+u | *tal sab+u-subj* → *al+banaat+u*

'Les filles jouent.'

jal sab+u | *tal sab+u-subj* → *al+banuun+u*

'Les garçons jouent.'

Cas du sujet pronominal :

Le verbe s'accorde en personne, genre et nombre avec le sujet pronominal qui est systématiquement non réalisé phonologiquement :

ḍahaba {huwa}

(V)3.MASC.SG

'Il est partie'

ḍahabat {hija}

(V)3.FEM.SG

'Elle est partie'

ḍahabuu {humu}

(V)3.MASC.PL

'Il sont partis'

ḍahaba {hunna}

(V)3.FEM.PL

'Elles sont parties'

Le sujet contrôle également l'accord en genre et en nombre du coprédicat sujet :

-
- 1) *turikat* *naaniis+u+n* *wahiidat+a+n*
(V)PASSIF.PASSE **(NP,fém)SG+NOM+INDEF** **(ADJ)FEM.SG+ACC+INDEF**
a été laissé Nanis seule
'Nanis a été laissée seule.'

L'attribut (d'une copule) s'accorde aussi en genre et en nombre avec le sujet :

- 2) *laa+jazaalu* *al+lawlaad+u* *su fadaa 7+a+n*
(V)PRESENT DEF+(N,masc).PL+NOM **(ADJ)MASC.PL+ACC+INDEF**
est toujours les enfants heureux
'Les enfants sont toujours heureux'

Partie III :

Les RelSyntS entre deux verbes finis

La logique interne de la langue arabe tend à ne pas expliciter le lien hiérarchique et discursif entre les propositions. Cette caractéristique se traduit au niveau de la syntaxe de surface par des jonctions grammaticalisées entre les verbes finis. Dans la présente partie, nous allons faire le point sur des RelSyntS susceptibles de lier des propositions d'une façon asyndétique.

Les sections se répartissent comme suit : la section 1 examine le verbe *kaana* dont l'équivalent le plus proche en français est le verbe *être*. Nous présenterons ses différentes valeurs et formes. La section 2 examine la possibilité d'interpréter *kaana* comme un verbe "auxiliaire" et introduit la relation syntaxique de surface *jonctionnelle-verbale*, dont l'objectif est de décrire les "formes analytiques" du système verbal arabe. La section 3 introduit les verbes d'état, nous verrons que ces verbes peuvent régir un verbe fini. Les sections 4 et 5 traitent des relations *complément d'objet propositionnel* 1 et 2, dont le dépendant est encore un verbe fini. Nous allons ensuite étudier deux constructions particulières. La première présente un cas de réduction de la proposition subordonnée (section 6) et la seconde présente une construction qui pourrait être interprétée comme une structure à verbe impersonnel ou une structure, grossièrement, à tête adverbiale prédicative (section 7).

1. Le verbe *kaana*

Pour décrire la RelSyntS jonctionnelle-verbale, il faut d'abord introduire le verbe *kaana* 'être', qui constitue le gouverneur syntaxique. Dans un premier temps, on parlera de l'aspect polysémique de *kaana* (1.1), ensuite on présentera des constructions propositionnelles dont la tête syntaxique est *kaana* (1.2) et enfin on examinera la grammaticalité des différentes chaînes linéaires de la construction *kaana* V, on verra ainsi que chaque verbe est employé dans une forme fini et doit posséder son propre sujet (1.3).

1.1. Un verbe polysémique

Les différentes tentatives de représentation de la proposition dite nominale, élaborées essentiellement au sein du cadre génératif, classe le verbe *kaana* comme verbe auxiliaire, lui consacrant une description identique à celle fournie au verbe *être* en français, ou au verbe *to be* en anglais. Chacun de ces deux verbes joue le rôle soit d'une copule (dans des propositions comme : « *Jean est heureux* » ou « *John is happy* »), soit d'un verbe auxiliaire (dans des propositions telles : « *Jean est parti* » ou « *John is leaving* »). Dans ce deuxième cas, le verbe, vide de sens, est la tête d'une forme verbale analytique. Une description identique est accordée au verbe *kaana* : « *kaana ʕon saʕidan* » 'John était heureux', « *kaana ʕon qad raḥila* » 'John était parti'. Nous présenterons dans la partie IV ces différentes tentatives, mais d'abord introduisons le verbe *kaana*.

Il existe, en fait, trois verbes *kaana* :

1. *kaana*₁ verbe d'existence monovalent (≡ *exister, avoir lieu*)

- (234) a. *kaanat* *maṣṣakat+u* *ḥiṭiin+i* *sanat+a* 1187
 (V)PASSE.3.FEM (N,fém)SG+NOM (N)+GEN (N)SG+ACC
 a eu lieu la bataille Hétine année 1187
 ‘La bataille de Hétine a eu lieu en 1187.’ (كانت معركة حطين سنة 1187)
- b. *qaamat* *al+hukuumat+u* *bi#taṣdiil+i* *qaanuun+i*
 (V)PASSE.3.FEM DEF+(N,fém)SG+NOM PREP#(N_{maṣṣdar})+GEN (N)+GEN
 a fait le gouvernement de#le fait de modifier la loi
- al+maṣaaṣaat+i*, *fa#kaanat* *al+muzaaharaat+u*
 DEF+(N)PL+GEN (COORD)#(V)PASSE.3.FEM DEF+(N,fém)PL+NOM
 les retraites alors#a eu lieu les manifestations
 ‘Le gouvernement modifia la loi sur les retraites, alors sont survenus les manifestations.’ (قامت الحكومة بتعديل قانون المعاشات فكانت المظاهرات)

Le syntagme « *sanata 1187* » en 234.a est un complément circonstanciel de lieu, il n’est pas un actant syntaxique du verbe ; la proposition « *kaanat maṣṣakatu ḥiṭiini* » est donc une proposition autonome dont la tête syntaxique est le verbe *kaana* monovalent signifiant ‘avoir lieu’. Pareillement en 234.b, la proposition coordonnée « *kaanat almuzaaharaatu* » est une proposition autonome. Le fait que cet emploi de *kaana* soit moins fréquent actuellement ne signifie pas qu’il n’existe pas ou qu’il soit stylistiquement mauvais. *kaana*₁ correspond, dans la grammaire traditionnelle à *kaana*, le verbe ‘complet’, *alfiṣlu altaama* (الفعل التام).

2. *kaana*₂ verbe d’état bivalent, c’est-à-dire une copule (≡ *être*) :

- (235) *kaana* *al+ṣawlaad+u* *suṣadaaʔ+a+n*
 (V)PASSE.3.MASC DEF+(N,masc)PL+NOM (ADJ)MASC.PL+ACC+INDEF
 était les enfants heureux
 ‘Les enfants étaient heureux.’ (كان الأولاد سعداء)

3. *kaana*₃ (≡ *se trouver*) :

- (236) *kaana* *al+ṣawlaad+u* *fii* *al+madrasat+i*
 (V)PASSE.3.MASC DEF+(N,masc)PL+NOM (PREP) DEF+(N,fém)SG+GEN
 était les enfants à l’école
 ‘Les enfants étaient à l’école.’ (كان الأولاد في المدرسة)

Les figures suivantes donne les structures syntaxiques de surface des exemples 235 et 236 :

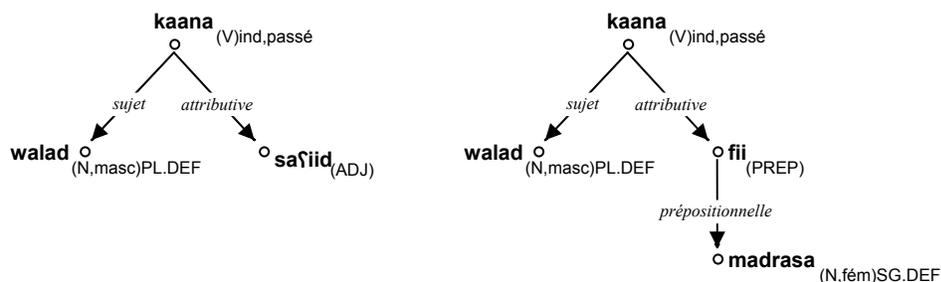


Figure 49 : SSyntS du verbe *kaana* gouvernant une construction équative ou locative

Dans les deux derniers exemples, le verbe *kaana* est traditionnellement appelé verbe *incomplet* car la phrase est considérée comme incomplète avec seulement un nom au

nominatif (?*kaana al+awlaad+u*), le recours à un autre élément est perçu comme obligatoire afin d’assurer la grammaticalité de la proposition. Il s’agit du *ḫabar* de *kaana*, littéralement ‘l’information’. En fait, *kaana*₂ est un verbe d’état bivalent dont la structure argumentale comprend un complément prédicatif : *kaana*₂ (Sujet, Attribut)¹⁷⁷, que cet attribut soit adjectival ou prépositionnel. Dans les exemples précités, la fonction dite *ḫabar*, déjà rencontrée et que l’on rencontrera à plusieurs reprises dans la suite de la thèse, présente donc un complément prédicatif, ce n’est pas toujours le cas comme on le verra plus loin.

La question que nous nous posons ici est de déterminer le statut et la fonction de *kaana* dans la proposition *kaana alawlaadu jalṣabuun*, littéralement ‘était enfants jouent’. Est-il un verbe mono- ou bi-valent ? Pour arriver à trancher, prenons les exemples suivants :

- (237) a. [*kaanat naniis+u+n*]_{P1} [*juṣṭii#haa*
(V)PASSE.3.FEM (N,fém)+NOM+INDEF (V)PRESENT.3.MASC#(PRO)FEM.SG.ACC
était Nanis donne#elle
ḫiḫwat+u#haa wardat+a+n kulla lajlat+i+n]_{P2}
(N,masc)PL+NOM#(PRO)FEM.SG (N,fém)+ACC+INDEF (ADV) N+GEN+INDEF
frères#elle une fleur chaque nuit
lit. Il y avait Nanis, ses frères lui donnent une fleur chaque nuit
‘Les frères de Nanis lui donnaient une fleur chaque nuit.’ ≡
‘Nanis, ses frères lui donnaient une fleur chaque nuit.’ (كانت نانيس يعطيها إخوتها وردة كل ليلة)
- b. [*kaanat al+amiirat+u*]_{P1} [*jazuura#naa {huwa}* [*rasuul+u#haa*]_{P2}
(V)PASSE.3.FEM DEF+(N,fém)+NOM (V)PRESENT.3.MASC#(PRO) (N,masc)+NOM#(PRO)
était la princesse rend visite#nous messenger#elle
lit. il était une princesse, son messenger nous rend visite
‘Le messenger de la princesse nous rendait visite.’ |
‘La princesse, son messenger nous rendait visite.’ (كانت الأميرة يزورنا رسولها)
- c. [*kaana zaid+u+n*]_{P1} [*tudaahimu#hu al+hawaaḡis+u*]_{P2}
(V)PASSE.3.MASC (N)+NOM+INDEF (V)PRESENT.3.MASC#(PRO) DEF+(N)+NOM
était Zayd envahit#lui les obsessions
lit. il était Zayd, les obsessions l’envahissent (كان زيد تداهمه الهواجس كل ليلة)
‘Zayd était envahi par les obsessions’ | ‘Zayd, il était envahi par les obsessions’.

1.2. Représentation des constructions dont la tête syntaxique est *kaana*

Traditionnellement, ces trois exemples (237.a, b et c) sont analysés comme des constructions monoclausales dont la tête syntaxique est le verbe *kaana*₂ bivalent gouvernant un nom fléchi au nominatif – le sujet (traditionnellement appelé le *ḫism* de *kaana*) – et une proposition verbale remplissant la fonction du *ḫabar* de *kaana*. Celle-ci doit comprendre un

¹⁷⁷ Le maṣdar dérivé de *kaana* gouverne aussi un attribut à l’accusatif, bien qu’il ne régie plus un sujet nominatif mais un complément de nom au génitif. Exemple :

ṣadzibtu {ʔanaa} *min kawn zaid+i+n ḥaziin+a+n*
(V)PASSE.1.SG (PREP) (maṣdar) (N)+GEN+INDEF (ADJ)+ACC+INDEF
me suis étonné {je} du fait Zayd triste
‘Cela m’a étonné que Zayd soit triste.’ (عجبت من كون زيد حزينا)

pronom coréférent avec le *ʔism*, ce pronom pouvant remplir des fonctions syntaxiques différentes dans la proposition verbale : dans (237.a) c'est un complément d'objet indirect, dans (237.b) un complément de nom et dans (237.c) un complément d'objet direct, comme le montre les représentations syntaxiques suivantes :

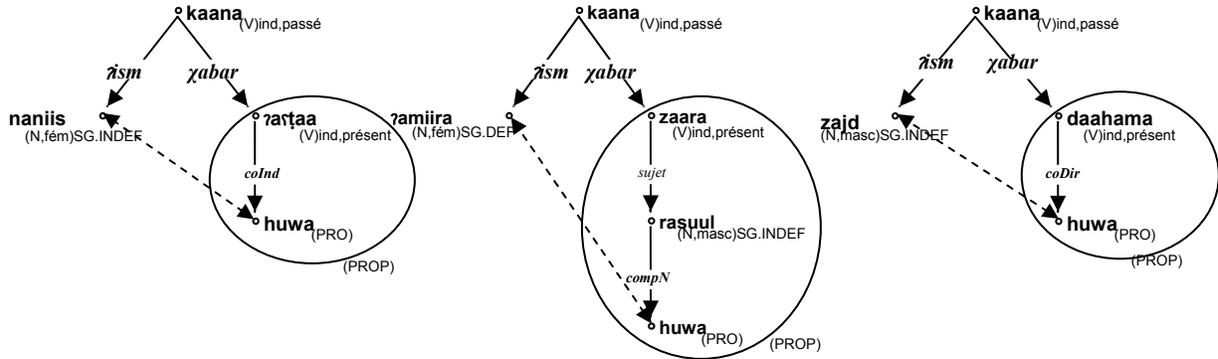


Figure 50 : SSyntS conforme à l'analyse traditionnelle du verbe *kaana* bivalent

Selon notre point de vue, les propositions (237 a-c) constituent plutôt des constructions bi-clausales, P_1P_2 , où $P_1 = \ll kaana_1 N_1 \gg$ et P_2 comprend au moins un pronom coréférent avec N_1 . Nous optons pour cette représentation pour plusieurs raisons :

1. L'existence d'une pause prosodique avec une itération de la mélodie assertive¹⁷⁸ entre « *kaana N₁* » et la proposition verbale *ḫabar* :

« *kaanat naniisun | juṭiḫaa wardatan ʔḫwatuḫaa kulla lajlatin* »

« *kaanat alʔamiiratu | jazuurana rasuuluḫaa* »

« *kaana zajdun | tudaahimuhu alhawaaʔziṣu* »

La reprise pronominale en P_2 du sujet de *kaana* aurait été redondante dans une proposition simple. Cela favorise la description en tant que construction bi-clausale. En effet, l'arabe a fréquemment recours à la stratégie de reprise pronominale dans les propositions successives afin de maintenir l'accessibilité aux éléments dans la phrase, comme le souligne d'ailleurs Comrie et Keenan (1977) dans leur typologie de la construction relative.

2. L'autonomie syntaxique de chacune des deux propositions : chaque proposition obéit à la linéarisation standard en arabe et constitue une proposition syntaxiquement autonome : V_1S_1 et V_2S_2 .

3. V_1 et V_2 sont conjugués à des temps verbaux finis différents. V_2 n'a pas subi un procédé d'adjectivalisation ou de translation morphologique en adjectif, comme c'est le cas en français, où le verbe est dans la forme participiale. V_2 est toujours une forme finie pouvant figurer comme tête syntaxique d'une proposition indépendante. Quelle que soit la valeur aspectuelle du verbe, il ne nous semble pas pertinent de stipuler qu'une forme verbale autonome est aussi une forme participiale. Cela n'empêche pas d'interpréter le lien entre les

¹⁷⁸ Nous n'irons pas plus loin sur la prosodie des constructions bi-clausales, vu que ce n'est pas l'objectif de cette étude. Nous nous contentons juste de souligner que la prosodie comme moyen de repérage des structures syntaxiques montre bien que nous sommes ici face à deux propositions.

deux verbes comme un format analytique, mais pas identique à celui que l'on rencontre dans les langues indo-européennes.

4. Un rapprochement entre ces constructions et les constructions équative ou locative est erroné car *kaana*, dans ces exemples, n'est pas une copule et n'a pas le sens de 'se trouver' :

a. Il n'attribue pas un qualificatif à son sujet.

b. Il ne le positionne pas non plus dans l'espace.

c. Le comportement syntaxique de *kaana* est un peu particulier. Par exemple, la substitution avec un autre verbe d'état n'est possible que si V₂ est au présent de l'indicatif (238 a). Si V₂ est au passé (238.b) ou au futur (238.c) la phrase est agrammaticale :

(238) a.	<i>(kaana ʔamsaa maa zaala) zajdun</i>	<i>tudaahimu#hu</i>	<i>alhawaaʕʕis+u</i>
	(V ₁)PASSE (N)	(V ₂)PRESENT#(PRO)	(N)+NOM
	était passait la soiréé continuait) Zayd	envahit#lui	les obsessions
b.	<i>(kaana *ʔamsaa *maa zaala) zajdun</i>	<i>qad daahamat#hu</i>	<i>alhawaaʕʕis+u</i>
	(V ₁)PASSE (N)	(ADV) (V ₂)PASSE#(PRO)	(N)+NOM
	était passait la soiréé continuait) Zayd	envahit#lui	les obsessions
c.	<i>(kaana *ʔamsaa *maa zaala)</i>	<i>zajdun satudaahimu#hu</i>	<i>alhawaaʕʕis+u</i>
	(V ₁)PASSE (N)	(V ₂)FUTUR#(PRO)	(N)+NOM
	était passait la soiréé continuait) Zayd	envahit#lui	les obsessions

L'agrammaticalité de la permutation avec un verbe d'état dans le cas d'un V₂ non présent ne signifie-t-elle pas que la phrase avec *kaana* comme V₁ accepte deux représentations syntaxiques, selon qu'il s'agit d'une copule ou d'un référent temporel ?

Il existe des contre-exemples, où un verbe d'état peut régir un verbe non présent, mais ils sont archaïques :

(239)	<i>ʔamsaa</i>	<i>al+ʕazm+u</i>	<i>qad ruma {huwa}</i>
	(V)PASSE	DEF+(N)SG+NOM	(ADV) (V)PASSE
	est devenu le soir	les os	s'est cicatrisé {il}
	lit. les os sont devenus le soir, ils se sont cicatrisés		
	'Vers le soir, les os se sont cicatrisés.' (أمسى العظم قد رم)		

d. *kaana* peut gouverner les autres verbes d'état¹⁷⁹, l'inverse n'étant pas possible :

(240) a.	<i>kaana</i>	<i>al+ʔatfaal+u</i>	<i>jamsuun {humu}</i>	<i>jal sabuun {humu}</i>
	(V)PASSE	DEF+(N)PL+NOM	(V)PRESENT	(V)PRESENT
	était	les enfants	passent le soir {ils}	jouent {ils}
	lit. les enfants étaient, ils passaient la soirée, ils jouent			
	'Les enfants passaient la soirée en jouant.' (كان الأطفال يمسون يلعبون)			
	vs			
	<i>*ʔamsaa</i>	<i>al+ʔatfaal+u</i>	<i>jakuunu {humu}</i>	<i>jal sabuun {humu}</i>
	(V)PASSE	DEF+(N)PL+NOM	(V)PRESENT	(V)PRESENT
	était le soir	les enfants	sont {ils}	jouent {ils}

¹⁷⁹ Néanmoins, le verbe *kaana* ne peut pas régir un verbe d'état phasique (les verbes continuatifs comme *maa fati ʔa, maa daama* 'continuer d'être') sauf *maa zaala*, comme le montre l'exemple.

lit. les enfants passaient la soirée, ils sont, ils jouent (*أمسى الأطفال يكونوا يلعبون)

b. <i>kaana</i>	<i>al+ʔatfaal+u</i>	<i>laa jazaaluun</i> ¹⁸⁰ { <i>humu</i> }	<i>jalʕabuun</i> { <i>humu</i> }
(V)PASSE	DEF+(N)PL+NOM	(V)PRESENT	(V)PRESENT
était	les enfants	continuent {ils}	jouent {ils}

lit. les enfants étaient, ils continuent, ils jouent

‘Les enfants continuaient à jouer.’ (كان الأطفال لا يزالون يلعبون)

vs

* <i>laa zaala</i>	<i>al+ʔatfaal+u</i>	<i>jakuunuu</i> { <i>humu</i> }	<i>jalʕabuun</i> { <i>humu</i> }
(V)PASSE	DEF+(N)PL+NOM	(V)PRESENT	(V)PRESENT
continuait	les enfants	sont {ils}	jouent {ils}

lit. les enfants continuent, ils sont, ils jouent (*لازال الأطفال يكونوا يلعبون)

D’autre part, La construction « *kaana V* », comme le souligne Fehri (2003) exprime, des nuances modales que les autres verbes d’état n’expriment pas :

progressif :

<i>kaana</i>	<i>al+ʔatfaal+u</i>	<i>jalʕabuun</i> { <i>humu</i> }
(V)PASSE	DEF+(N)PL+NOM	(V)PRESENT
était	les enfants	jouent {ils}

‘Les enfants étaient en train de jouer.’ (كان الأطفال يلعبون)

perfectif :

<i>kaana</i>	<i>al+ʔatfaal+u</i>	<i>qad laʕibuu</i> { <i>humu</i> }
(V)PASSE	DEF+(N)PL+NOM	(ADV) (V)PASSE
était	les enfants	résult. ont joué {ils}

‘Les enfants ont joué.’ (كان الأطفال قد لعبوا)

imperfectif :

<i>kaana</i>	<i>al+ʔatfaal+u</i>	<i>sajalʕabuun</i> { <i>humu</i> }
(V)PASSE	DEF+(N)PL+NOM	(V)FUTUR
était	les enfants	joueraient {ils}

‘Les enfants auraient joué.’ (ils auraient dû jouer mais ce n’est pas arrivé).
(كان الأطفال سيلعبون)

5. P₂ est itérable, mais sans partage du sujet ni des compléments pronominaux : chaque proposition garde son autonomie. V₂ et V₃ doivent être emploau même temps verbal, sinon V₃ n’est pas régi par *kaana* :

(241) [*kaana zajdun*]_{P1} [[*tudaahimu*#*hu alhawaaʕsisi*]_{P2} [*wa*#*taʕtaahu*#*hu alhumuumu*]_{P3}]_{P4}

(V1)PASSE	(V2)PRESENT	(COORD)#(V3)PRESENT
-----------	-------------	---------------------

lit. Zayd était, les soupçons l’envahissent et les inquiétudes le submergent
‘Zajd était envahi par les soupçons et submergé par les inquiétudes.’
(كان زيدٌ تداهمه الهواجزُ وتجتاحه الهمومُ)

¹⁸⁰ Le verbe *laa jazaalu* présente des propriétés démarcatives des autres verbes d’état, par exemple, une coordination avec *kaana* est possible alors qu’elle est interdite le cas avec les autres verbes d’état :

<i>kaana</i> { <i>huwa</i> }	<i>wa</i> # <i>laa jazaalu</i> { <i>huwa</i> }	<i>jazuuru</i> { <i>huwa</i> }	<i>ʔamrikaa</i>
(V)PASSE	(COORD)#(V)PRESENT	(V)PRESENT	(N)ACC
était {il}	et#continue {il}	visite {il}	l’Amérique

lit. il était et il continue il visite l’Amérique

‘Il visitait et continue à visiter l’Amérique.’ (كان ولا يزال يزور أمريكا بمعدل عشر مرات)

6. Discontinuité : des éléments parenthétiques s'introduisent facilement entre *kaana* et le verbe lexical :

- (242) a. *kaana al+ʔawlaad+u, kamaa sabaqa wa#qulnaa, jalʔabuun {humu}*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT
 était les enfants comme nous l'avons dit jouent {ils}
 'Les enfants, comme nous l'avons dit, jouaient.' (كان الأولاد، كما سبق وقلنا، يلعبون)
- b. *?kaana, kamaa sabaqa wa qulnaa, jalʔabu al+ʔawlaad+u*
 (V)PASSE (V)PRESENT DEF+(N)+NOM
 était comme nous l'avons dit jouent les enfants
 'Les enfants, comme nous l'avons dit, jouaient.' (كان، كما سبق وقلنا، يلعب الأولاد)
- c. *kaanuu {humu} (daaʔimaan | kulla jawmajn | fii ǧurfati#him) jalʔabuun {humu}*
 (V)PASSE (V)PRESENT
 étaient {ils} (toujours | tous les deux jours | dans leur chambre) jouent {ils}
 'Ils jouaient chaque jour | tous les deux jours | dans leur chambre.'
 (كانوا دائماً كل يوم في غرفتهم يلعبون)

7. Une dislocation du sujet de V₂ en position initiale n'est pas possible :

- (243) a. **ʔɣwa+tu#haa kaanat naniis+u+n | juʔtuuna#haa {humu} wardat+a+n*
 (N)+NOM#(PRO) (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (V)PRESENT#(PRO) (N)+ACC+INDEF
 frères#elle était Nanis donnent#elle {ils} une fleur
 (*إخوتها كانت نانيس يعطونها وردة)
- b. **rasuul+u#haa kaanat al+ʔamiirat+u | jazuura#naa {huwa}*
 (N)+NOM#(PRO) (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT#(PRO)
 messenger#elle était la princesse rend visite#nous {il}
 (*رسولها كانت الأميرة يزورنا)
- c. **al+hawaaʕis+u kaana zajd+u+n | tudaahimu#hu {hija}*
 DEF+(N)+NOM (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (V)PRESENT#(PRO)
 les obsessions était Zayd envahit#lui {elle}
 (*الهواجس كان زيد تداهمه)

Par contre, la dislocation est possible devant V₂. Selon notre point de vue, cela montre le caractère indépendant de P₂:

- (244) a. *kaanat naniis+u+n | ʔɣwat+u#haa juʔtuuna#haa {humu} wardat+a+n*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (N)+NOM#(PRO) (V)PRESENT#(PRO) (N)+ACC+INDEF
 était Nanis frères#elle donnent#elle {ils} une fleur
 (كانت نانيس إخوتها يعطونها وردة)
- b. *kaanat al+ʔamiirat+u | rasuul+u#haa jazuura#naa {huwa}*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (N)+NOM#(PRO) (V)PRESENT#(PRO)
 était la princesse messenger#elle rend visite#nous {il}
 (كانت الأميرة رسولها يزورنا)
- c. *kaana zajd+u+n | al+hawaaʕis+u tudaahimu#hu {hija}*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+NOM (V)PRESENT#(PRO)
 était Zayd les obsessions envahit#lui {elle}
 (كان زيد الهواجس تداهمه)

A notre avis, les phrases suivantes présentent des constructions dont la tête syntaxique de P1 est le verbe d'existence *kaana*₁ et non pas la copule. Une entité est positionnée sur l'axe de temps : « *je parle à propos de X avant, maintenant ou après* », ensuite les propos sont donnés dans un enchaînement « *kaana*_{loc-temps} S1, V₁ S1, V₂ S2, etc. ». Pour décrire cette construction, nous introduisons une RelSyntS *jonctionnelle verbale* (jonct-verbale) afin de décrire le lien syntaxique entre le verbe *kaana* et un verbe fini V, chaque verbe sature sa structure valencielle. V doit gouverner directement ou indirectement un pronom coréférent avec le sujet de *kaana* :

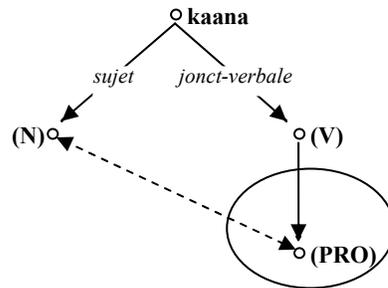


Figure 51 : SSyntS d'une construction *kaana* V

Conformément à cette description, les exemples (237 a-c) se présentent au niveau de syntaxe de surface comme suit (notons que le pronom coréférent n'est pas nécessairement le sujet de V) :

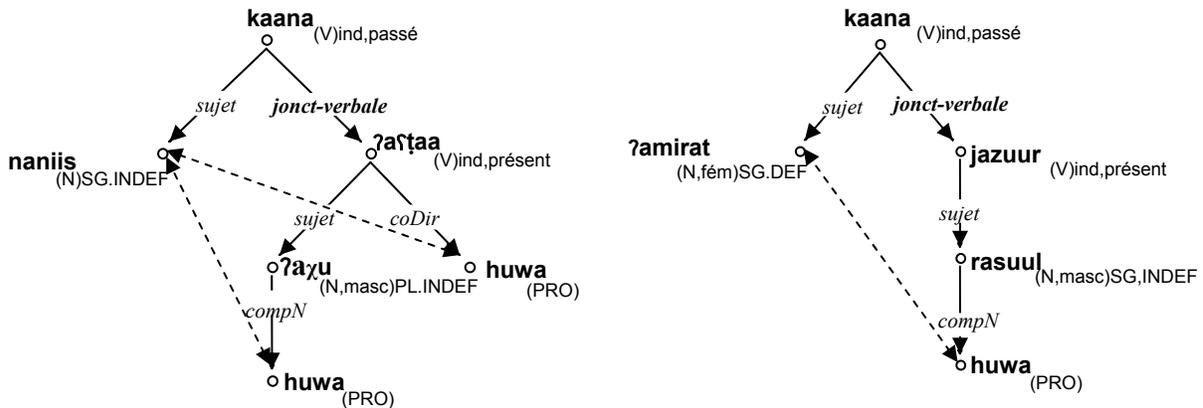


Figure 52 : SSyntS de l'exemple (237.a)

SSyntS de l'exemple (237.b)

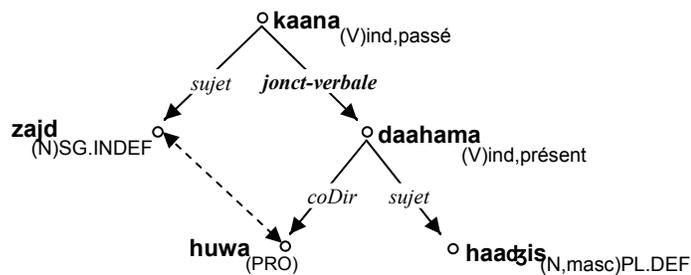


Figure 53 : SSyntS de l'exemple (237.c)

A son tour, V peut gouverner une relation de coordination, comme dans la phrase :
 [kaana zajdun]_{P1} [[tudaahimu#hu alhawaaʕisus]_{P2} [wa#taʕtaahu#hu alhumuumu]_{P3}]_{P4} ‘Zajd
 était envahi par les soupçons et submergé par les inquiétudes’, présenté dans la figure suivante :

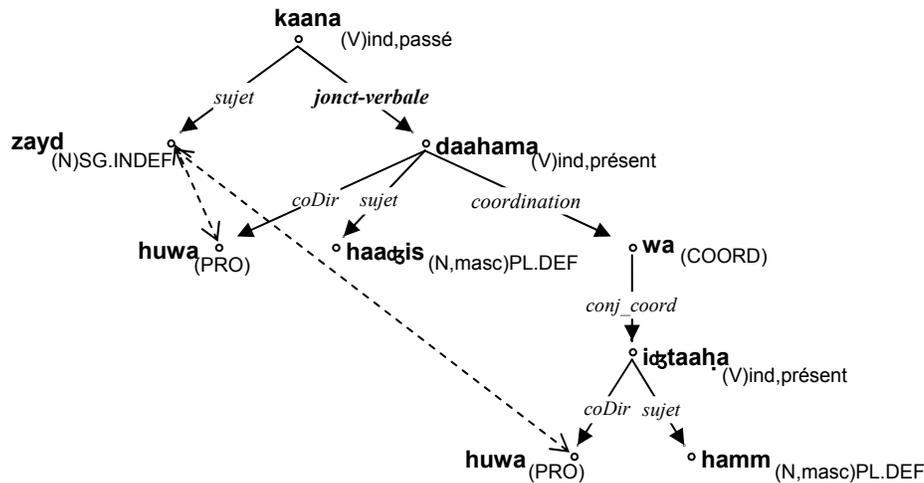


Figure 54 : SSyntS de la construction *kaana* V1 *wa*#V2

La portée temporelle de *kaana* ne se limite pas au verbe qu’il gouverne directement mais à tout l’ensemble des verbes qui lui sont conjoints. Dans l’exemple ci-dessus, *kaana* est au passé de l’indicatif, tandis que les verbes *tudaahimu* et *taʕtaahu* sont au présent. Les deux verbes ont été traduits par un imparfait. Ce procédé d’ancrage temporelle est fréquent en arabe : il est grammaticalement correcte que la première proposition d’un paragraphe soit « *kaana*_{passé} N », indiquant ainsi que les faits racontés se déroulent au passé, et la suite soit au présent de l’indicatif, cependant, l’ensemble est considéré comme une narration au passé et est traduit en français par un imparfait. Voici un autre exemple :

- (245) *kaana* *al+ʔawlaad+u* *jarquʕuun {humu}* *wa#juʕanuun {humu}*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V1)PRESENT (COORD)#(V2)PRESENT
 était les enfants dansent {ils} et#chantent {ils}
 lit. les enfants était ils dansent et ils chantent
 ‘Les enfants **dansaient** et **chantaient**.’ (كان الأولاد يرقصون ويغنون)

En fait, il n’existe pas en arabe un système de concordance comme celui du français : pour situer toute une phrase au passé, il suffit de la commencer avec un verbe *kaana* employé au passé, les autres verbes restent au présent de l’indicatif, même les subordonnées. Dans l’exemple suivant, le verbe de la subordonnée, *sajahmila*, employé au futur simple a pour équivalent en français le verbe *obliger* employé au conditionnel présent¹⁸¹ :

¹⁸¹ Voici d’autres exemples. Dans le premier, le verbe de la principale est toujours *kaana* employé au passé suivi d’un verbe au présent régissant un autre verbe au présent :

– **Le verbe de la subordonnée est au présent :**

kaana {huwa} jaʕlamu {huwa} bi#ʔanna#haa tawadu {hija} law tasharu {hija} ʕalaa raahati#hi bi#nafsi#haa
 (كان يعلم بأنها تود لو تسهر على راحتها بنفسها)

Lit. il a été il sait à propos d’elle elle veut si elle veille sur son repos par elle-même

- (246) *kaana {huwa} janzuru {huwa}* *ilaa fawq+i wa#jazunnu {huwa} anna*
 (V)PASSE (V1)PRESENT (PREP) (N)+GEN (COORD)#(V2)PRESENT (PREPé)
 était {il} regarde {il} vers haut et#pense {il} assert
- al+zawaaǧ+a sajahmila#hu {huwa}* *salaa al+nazar+i ilaa taht+i*
 DEF+(N)+ACC (V3)FUTUR#(PRO) (PREP) DEF+(N)+GEN (PREP) (N)+GEN
 le mariage obligera#lui {il} sur le fait de regarder vers bas
 lit. il était il regarde vers le haut et il pense à propos du mariage il l'obligera sur le fait de regarder vers le bas
 'Il regardait en haut et pensait que le mariage l'obligerait à regarder en bas.'
 (كان ينظر إلى فوق ويظن أن الزواج سيحمله على النظر إلى تحت)¹⁸²

La chaîne verbale se présente comme dans la figure 57.

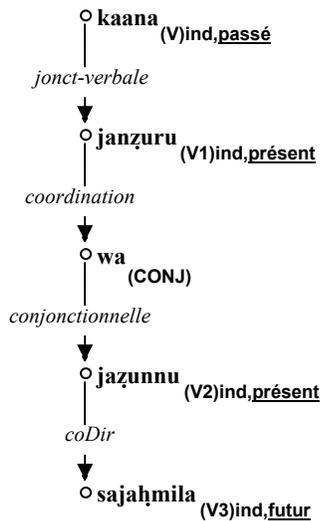


Figure 55 :SSyntS d'une série de verbes dont la tête syntaxique est le verbe *kaana* au passé

et la traduction est au passé antérieur : 'Il savait qu'elle eût aimé veiller elle-même sur lui.' (exemple tiré de Chairet, p.81).

- Le verbe de la subordonnée est une copule dans la forme présent de l'indicatif :

kaana {huwa} ja flamu {huwa} anna#hu Okaana xaati un miθlu ǧzamiu alnaasi salaa al ʔarḏi
 (كان يعلم أنه خاطئ مثل جميع الناس على الأرض)

lit. il était il sait à propos de lui il est fautif comme tous les gens sur la terre

et la traduction est à l'imparfait : 'Il savait qu'il était fautif comme tout le monde.'

- Le verbe de la subordonnée est au futur :

kaana {huwa} ja flamu {huwa} anna#hu saja ʔii aljawmu allaḏii lan jaḏi sa fii#hi ǧzuhdu#hu
 (كان يعلم أنه سيأتي اليوم الذي لن يضيع فيه جهده)

lit. il était il sait à propos de lui viendra le jour celui son effort ne se perd pas dans lui

et la traduction est au conditionnel présent, exprimant le futur dans le passé :

'Il savait que viendrait le jour...' et non pas : *il savait que viendra le jour'

Ces exemples sont assez révélateurs de la nature du système verbal arabe, qui ne présente pas des règles de concordance de temps dans le cadre d'un discours rapporté ou une proposition subordonnée. Cette propriété est probablement la raison pour laquelle les locuteurs natifs arabes éprouvent beaucoup de difficultés à apprendre le système de concordance de temps français.

¹⁸² Exemple tiré de Chairet : 1996, P. 79

Le futur simple de V₃, *sajahmila* ‘obligera’, situe le verbe, non pas par rapport au moment de l’énonciation, mais plutôt par rapport à un point de référence avant lui, dont le positionnement est effectué grâce au verbe *kaana*.

kaana n’est pas, d’ailleurs, le seul élément à portée temporelle étendue. Le marqueur résultatif – ou parfait – *qad*¹⁸³ n’est pas non plus itérable, sa portée peut s’étendre à plus qu’un verbe :

(247) [*kaana alxawlaadu*]_{P1} [[*qad xakaluu*_{V2} {*humu*}]_{P3} [*wa#aribuu*_{V3} {*humu*}]_{P4}]_{P2}
 (V1)PASSE (ADV) (V2)PASSE (COORD)#(V3)PASSE
 lit. les enfants ont été résultat ils ont mangé et ils ont bu
 ‘Les enfants avaient mangé et bu.’ (كان الأولاد قد أكلوا وشربوا)

Nous n’allons pas nous étendre sur la portée temporelle du verbe *kaana*¹⁸⁴. Ce qui nous intéresse est de montrer que le verbe *kaana*, régissant un verbe fini par une RelSyntS *jonctionnelle verbale*, permet de positionner une entité par rapport au moment de l’énonciation T_E : l’énonciateur dit *je parle de X* (l’entité en question) *avant, pendant ou après* T_E, par exemple, *kaana* employé au passé suivi d’un verbe V au présent de l’indicatif signifie qu’**avant** T_E, il existe un point de référence et *pendant* ce moment là, V est en train d’avoir lieu.

Le verbe *kaana* se présente ainsi comme pointeur vers un point de référence temporelle pour une série de verbes finis donnés, d’où l’absence de concordance de temps avec les verbes subordonnés. Ce n’est pas le cas du français, qui a plutôt recours à des formes verbales analytiques avec un verbe lexical au participe passé pour exprimer la relativité temporelle. Nous pouvons voir en cet aspect une raison incitant à ne pas considérer *kaana* comme un verbe auxiliaire et de rejeter une description du système verbal arabe dans une représentation formes synthétiques vs formes analytiques.

En fait, notre objectif est d’examiner la possibilité d’interpréter *kaana* V comme une forme analytique de V, si le sujet de *kaana* coréfère avec celui de V. Pour trancher, il faut d’abord préciser ce que veut dire ‘forme analytique’. Nous suivrons la définition donnée par Mel’čuk (1993) : une expression constituée de plusieurs unités lexicales (= multilexique) est appelée *forme analytique* si elle exprime une signification lexicale profonde plus un grammème ou quasi-grammème. Autrement dit, *kaana*_{passé} {*huwa*} *juridu*_{présent} {*huwa*} ‘il était il veut’ est une forme analytique du verbe si elle correspond au lexème profond *juridu* plus le grammème ‘présent-dans-le passé’. Par contre, si la construction correspond à deux lexèmes profonds, *kaana* et *juridu*, il s’agit d’une forme libre.

Il y aurait deux possibilités pour représenter la relation entre *kaana* et V :

¹⁸³ Pour plus de détail sur le marqueur *qad* voir note de fin (i).

¹⁸⁴ Voici deux autres exemples attestés, où *kaana* positionne deux verbes au passé :

(كان يفخر بها ويذكرها في أشعاره)

lit. ‘il a été, il est fier d’elle et il parle d’elle dans ses poèmes’

‘Il était fier d’elle et il en parlait dans ses poèmes.’

(منهم من كان يعلم الناس و يفتيهم , ومنهم من تولى القضاء فيهم)

lit. parmi eux celui il a été il enseigne les gens et il les conseille, et parmi eux qui a jugé entre eux

‘Il y avait parmi eux des enseignants, des conseillers et des juges.’

1- La première serait à dire que la construction « *kaana V* » est une forme analytique de V, *kaana* et V sont ainsi liés par une relation *auxiliaire*. Mais, le fait que V soit conjugué à une forme finie et autonome obéissant à l'accord PNG, et que *kaana* et V aient son propre sujet rend cette option difficile à accepter.

2- La deuxième serait à dire que *kaana* et V sont deux lexèmes libres liés par une relation de jonction asyndétique et exprimant des variations temporelles. Le cas où le sujet de V est un pronom coréférent avec le sujet de *kaana* constitue un cas particulier de la réalisation de la construction. Nous appelons cette relation *jonction-verbale* afin d'éviter toute confusion avec la relation *auxiliaire*, qui n'est sous-jacente qu'à des formes analytiques.

A notre connaissance, les études récentes, qui ont examiné la construction « *kaana V* », l'interprète comme une forme analytique du verbe par analogie avec les langues indo-européennes. Dans la présente étude, nous examinons les deux solutions. Nous introduisons une RelSyntS *jonctionnelle-verbale* liant *kaana* à un VERBE fini, exprimant ainsi des variations temporelles et nous étudions la possibilité d'interpréter *kaana V* comme une forme analytique de V, si le sujet de V est un pronom coréférent avec le sujet de *kaana*.

Résumons : nous présentons dans cette étude deux moyens que possède l'arabe pour exprimer les valeurs aspecto-temporelles :

1. un moyen morphologique, par le biais de formes simples.
2. un moyen syntaxique, par le biais de la RelSyntS appelée *jonction-verbale*, qui sera présentée dans la section 2 de cette partie.

La prochaine sous-section examine la construction « *kaana V* », dans l'objectif de déterminer les chaînes *kaana V* considérées comme grammaticalement correctes et de proposer une analyse syntaxique. Nous nous intéresserons uniquement au cas de coréférence entre le sujet de *kaana* et le sujet de V, étant donné que c'est la forme qui peut être interprétée comme forme analytique du verbe.

1.3. Les chaînes linéaires grammaticales de la construction « *kaana V* »

Avant d'étudier la construction « *kaana V* » avec sujets coréférents, rappelons qu'en arabe, le pronom sujet n'est pas réalisé en surface, autrement dit, il est omis de la chaîne linéaire. Cela se traduit par une dichotomie accord lexical vs accord pronominal obéissant à la règle syntaxique suivante :

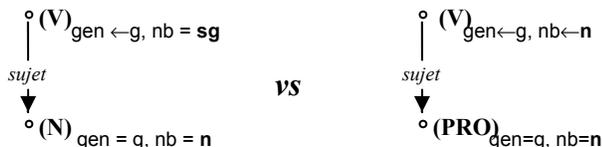


Figure 56 : Dichotomie accord lexical vs accord pronominal

Le trait NOMBRE, étant un trait relationnel et non pas catégoriel, n'est pas explicité s'il est exprimé par un sujet lexical, par contre, dans le cas de l'omission du sujet pronominal, la flexion du verbe témoigne de la variation en nombre, faute de perdre une partie de l'information. La flexion du verbe arabe présente ainsi une nette différence avec celle du verbe français, qui s'accorde systématiquement en nombre, que son sujet soit lexical ou pronominal.

En prenant en considération ces deux caractéristiques de l'arabe : l'omission morpho-phonologique du pronom sujet et la règle d'accord verbe-sujet, seront représentées les différentes chaînes linéaires acceptables ayant pour tête le verbe *kaana* à valeur de repérage temporal.

Pour cela, prenons l'exemple du verbe *jal sabu* 'jouer'. En se basant sur la classe du sujet (nom ou pronom), quatre cas sont considérés : « *kaana* (N) V (PRO) », « *kaana* (N) V (N) », « *kaana* (PRO) V (N) » et « *kaana* (PRO) V (PRO) ».

Etudions le premier cas, « *kaana* (N) V (PRO) ».

La permutation des quatre éléments (*kaana*, N, V et PRO) donne un seul ordre grammatical, à savoir « *kaana* (N) V (PRO) », tous les autres ordres sont jugés agrammaticaux. Le pronom sujet étant systématiquement omis de la chaîne morphologique, nous avons concrètement 6 ordres envisageables au lieu de 24 (3x2 au lieu de 4x3x2) :

- | | | | |
|----|--|--|--|
| 1. | <i>kaana</i>
(V)MASC.SG | <i>al+ ʔatfaal+u</i>
DEF+(N,masc)PL+NOM | <i>jal sabuun {humu}</i>
(V)MASC.PL |
| 2. | * <i>kaana</i>
(V)MASC.SG | <i>jal sabuun {humu}</i>
(V)MASC.PL | <i>al+ ʔatfaal+u</i>
DEF+(N,masc)PL+NOM |
| 3. | * <i>al+ ʔatfaal+u</i>
DEF+(N,masc)PL+NOM | <i>kaana</i>
(V)MASC.SG | <i>jal sabuun {humu}</i>
(V)MASC.PL |
| 4. | * <i>al+ ʔatfaal+u</i>
DEF+(N,masc)PL+NOM | <i>jal sabuun {humu}</i>
(V)MASC.PL | <i>kaana</i>
(V)MASC.SG |
| 5. | * <i>jal sabuun {humu}</i>
(V)MASC.PL | <i>kaana</i>
(V)MASC.SG | <i>al+ ʔatfaal+u</i>
DEF+(N,masc)PL+NOM |
| 6. | * <i>jal sabuun {humu}</i>
(V)MASC.PL | <i>al+ ʔatfaal+u</i>
DEF+(N,masc)PL+NOM | <i>kaana</i>
(V)MASC.SG |

Si V est au masculin singulier, c'est-à-dire à la forme d'accord avec un sujet lexical comme le verbe *kaana*, le deuxième et le cinquième ordre, « *kaana* V (N) » et « V *kaana* (N) » deviennent possibles tandis que le premier ne l'est plus :

- | | | | |
|----|--|---|--|
| 1. | * <i>kaana</i>
(V)MASC.SG | <i>al ʔatfaal+u</i>
DEF+(N,masc)PL+NOM | <i>jal sabu</i>
(V)MASC.SG |
| 2. | <i>kaana</i>
(V)MASC.SG
lit. il était jouent les enfants | <i>jal sabu</i>
(V)MASC.SG | <i>al+ ʔatfaal+u</i>
DEF+(N,masc)PL+NOM |
| 3. | * <i>al+ ʔatfaal+u</i>
DEF+(N,masc)PL+NOM | <i>kaana</i>
(V)MASC.SG | <i>jal sabu</i>
(V)MASC.SG |
| 4. | * <i>al+ ʔatfaal+u</i>
DEF+(N,masc)PL+NOM | <i>jal sabu</i>
(V)MASC.SG | <i>kaana</i>
(V)MASC.SG |
| 5. | ? <i>jal sabu</i>
(V)MASC.SG
lit. ils jouaient, étaient les enfants. | <i>kaana</i>
(V)MASC.SG | <i>al+ ʔatfaal+u</i>
DEF+(N,masc)PL+NOM |

6. **jal sabu* *al+ ʔatfaal+u* *kaana*
 (V)MASC.SG DEF+(N,masc)PL+NOM (V)MASC.SG

L'ordre 5 est signalé comme possible mais bizarre et à éviter selon les grammairiens arabes. Par contre, on a rencontré l'ordre 2, « *kaana V N* » dans des productions écrites récentes. A notre avis, cet exemple présente un cas de partage de sujet. Cela signifie que l'arabe standard moderne tend à la grammaticalisation de la construction « *kaana V* » ce qui peut appuyer un traitement en tant que forme analytique du verbe.

Considérons maintenant *kaana* à la forme fléchie d'accord pronominal, c'est-à-dire un accord PNG. Le troisième ordre, « (N) *kaana* (PRO)_{sujet} V (PRO)_{sujet} » devient acceptable tandis que les autres ordres demeurent agrammaticaux :

1. *al+ ʔatfaal+u* *kaanuu {humu}* *jal sabuun {humu}*
 DEF+(N,masc)PL+NOM (V)MASC.PL (V)MASC.PL
 'Les enfants étaient en train de jouer.' | 'Les enfants, ils étaient en train de jouer.'
2. **al+ ʔatfaal+u* *jal sabuun {humu}* *kaanuu {humu}*
 DEF+(N,masc)PL+NOM (V)MASC.PL (V)MASC.PL
3. ?*kaanuu {humu}* *jal sabuun {humu}* *al+ ʔatfaal+u*¹⁸⁵
 DEF+(N,masc)PL+NOM (V)MASC.PL (V)MASC.PL
4. **kaanuu {humu}* *al+ ʔatfaal+u* *jal sabuun {humu}*
 DEF+(N,masc)PL+NOM (V)MASC.PL (V)MASC.PL
5. **jal sabuun {humu}* *al+ ʔatfaal+u* *kaanuu {humu}*
 (V)MASC.PL DEF+(N,masc)PL+NOM (V)MASC.PL
6. *?*jal sabuun {humu}* *kaanuu {humu}* *al+ ʔatfaal+u*
 (V)MASC.PL (V)MASC.PL DEF+(N,masc)PL+NOM

A notre avis, l'ordre « (N) *kaana* (PRO)_{sujet} V (PRO)_{sujet} » présente la dislocation gauche du sujet. *kaana* et *V* gouverne, dans ce cas, un pronom sujet coréférent avec l'élément disloqué.

Le dernier cas, « *kaana* (PRO) V (N) », avec le verbe à la forme d'accord nominal et *kaana* à la forme d'accord pronominal donne 6 ordres agrammaticaux :

1. **kaanuu {humu}* *al+ ʔatfaal+u* *jal sabu*
 (V)MASC.PL DEF+(N,masc)PL+NOM (V)MASC.SG
 vs
kaana *al+ ʔatfaal+u* *jal sabuun {humu}*
 (V)MASC.SG DEF+(N,masc)PL+NOM (V)MASC.PL

¹⁸⁵ Cet ordre semble aussi possible mais nous le traduirions plutôt par *ils avaient joué, les enfants* ; *al ʔatfaalu* étant le sujet de *kaana* disloqué à droite (= postlepse). Par contre, la phrase suivante est agrammaticale : « **kaanuu jal sabuun al+ ʔatfaal+u* ». Pareil pour cet ordre aussi : « ??*jal sabuun al+ ʔatfaal+u* » 'Ils sont en train de jouer, les enfants.'

2. **kaanuu* {*humu*} *jal sabu* *al+ ʔatfaal+u*
 (V)MASC.PL (V)MASC.SG DEF+(N,masc)PL+NOM
 vs
kaanuu {*humu*} *jal sabuun* {*humu*} *al+ ʔatfaal+u*
 (V)MASC.PL (V)MASC.PL DEF+(N,masc)PL+NOM
3. **al+ ʔatfaal+u* *kaanuu* {*humu*} *jal sabu*
 DEF+(N,masc)PL+NOM (V)MASC.PL (V)MASC.SG
 vs
al+ ʔatfaal+u *kaanuu* {*humu*} *jal sabuun* {*humu*}
 DEF+(N,masc)PL+NOM (V)MASC.PL (V)MASC.PL
4. **al+ ʔatfaal+u* *jal sabu* *kaanuu* {*humu*}
 DEF+(N,masc)PL+NOM (V)MASC.SG (V)MASC.PL
5. **jal sabu* *kaanuu* {*humu*} *al+ ʔatfaal+u*
 (V)MASC.SG (V)MASC.PL DEF+(N,masc)PL+NOM
6. ??*jal sabu* *al+ ʔatfaal+u* *kaanuu* {*humu*}
 (V)MASC.SG DEF+(N,masc)PL+NOM (V)MASC.PL

Récapitulons : il existe quatre ordres possibles : « *kaana* (N)_{sujet} V (PRO)_{sujet} », « V *kaana* (N)_{sujet} », « (N) *kaana* (PRO)_{sujet} V (PRO)_{sujet} » et « *kaana* V (N)_{sujet} ». Dans la suite de la sous-section, nous proposons des représentations syntaxiques de surface de ces quatre chaînes :

A) « *kaana* (N)_{sujet} V (PRO)_{sujet} »

- (248) *kaana* *al+ ʔatfaal+u* *jal sabuun* {*humu*}
 (V)PASSE.MASC.SG DEF+(N,masc)PL+NOM (V)PRESENT.MASC.PL
 lit. les enfants étaient ils jouent
 ‘Les enfants jouaient.’ | ‘Les enfants étaient en train de jouer.’

La chaîne présente l’ordre perçu comme standard en ASM et en arabe classique : *kaana* est suivi d’un sujet lexical puis du verbe dans la forme à sujet pronominal, et ce dans une structure juxtaposée P₁P₂. Si les deux sujets sont pronominaux, comme dans la phrase « *kaanuu jal sabuun* », les deux verbes se succèdent mais la structure syntaxique sous-jacente est « [*kaana* PRO₁]_{p1} [V PRO₂]_{p2} », avec PRO₁ et PRO₂ coréférents et les deux verbes manifestant un accord PNG ; l’équivalent en français est une forme verbale simple, l’imparfait (cf. figure 58).

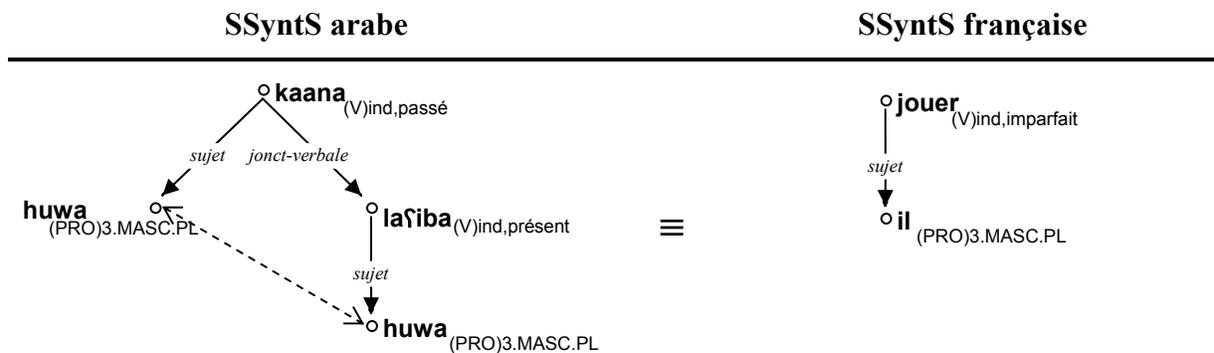


Figure 57 : SSyntS d'une construction *kaana*_{passé} V_{présent} et l'équivalent français

B) ?« V *kaana* (N)_{sujet} »

- (249) *?jalʕabu uun ?{humu}* *kaana* *al+ ʔatfaal+u*
 (V)PRESENT.MASC.PL (V)PASSE.MASC.SG DEF+(N,masc)PL+NOM
 lit. joue les enfants étaient | ils jouent les enfants étaient

La grammaticalité de cet ordre nous semble douteuse, mais il peut être considéré comme un cas d'antéposition du verbe lexical et de son sujet, comme pour la semi-clivée en français : « Ceux qui jouaient, c'étaient les enfants ».

C) « (N) *kaana* (PRO)_{sujet} V (PRO)_{sujet} »

- (250) *al+ ʔatfaal+u* *kaanuu {humu}* *jalʕabuun {humu}*
 DEF+(N,masc)PL+NOM (V)PASSE.MASC.PL (V)PRESENT.MASC.PL
 lit. les enfants ils étaient ils jouent
- ↓ coréférence ↓

 ↓ ↓ ↓

Cette chaîne morphologique est interprétée comme un ordre SVO par les études menées dans le cadre générativiste. Selon notre point de vue, il s'agit d'une structure de dislocation gauche : le nom lexical n'est plus le sujet grammatical de *kaana*, il remplit la fonction d'un prolepse et est repris par un pronom sujet, comme le témoigne le changement de la forme de *kaana* de la forme d'accord lexical *kaan+a* à celle de l'accord pronominal *kaan+uu*, cf. exemple 250.

A notre avis, la dislocation gauche ne représente pas en arabe un ordre marqué, d'où la confusion avec un ordre SVO. C'est pourquoi aussi nous hésitons à traduire l'exemple 250 par la phrase « Les enfants, ils jouaient », qui constitue un ordre marqué en français. La figure 60 représente la structure syntaxique, toujours donnée sans préciser la visée communicative.

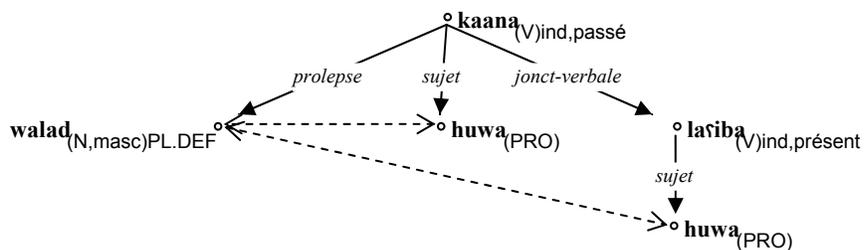


Figure 58 : SSyntS d'une chaîne (N) *kaana* (PRO)_{sujet} V (PRO)_{sujet}

D) « kaana V (N)_{sujet} »

(251)	<i>kaana</i>	<i>jal sabu</i>	<i>al+ ʔatfaal+u</i>
	(V)PASSE.MASC.SG	(V)PRESENT.MASC.SG	DEF+(N,masc)PL+NOM
	était	joue	les enfants
	lit. les enfants étaient jouent		

Parlons de cet ordre, Al-Chartouni (1986) souligne que les grammairiens l'interdisent car il provoque une ambiguïté vu que *alʔatfaalu* peut être pris pour le sujet de V et non pas le sujet de *kaana*. L'analyse syntaxique traditionnelle consiste à dire que le nom est le sujet de *kaana*, alors que V gouverne un pronom sujet dans un ordre « *kaana V (PRO)_{sujet} (N)_{sujet} »*. La construction n'est pas fréquente en arabe classique, probablement inexistante, néanmoins nous l'avons rencontrée dans des productions écrites récentes mais à une fréquence assez restreinte.

Il y aurait trois représentations syntaxiques pour cette proposition :

1) La première serait de dire que le sujet de *kaana* est un pronom impersonnel. La phrase signifie littéralement 'il était : 'les enfants jouent''. Appuie cette solution qu'il existe une pause entre *kaana* et la construction V N (cf. figure 61).

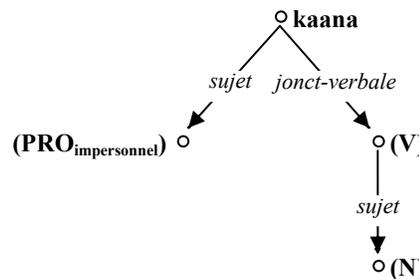


Figure 59 : SSyntS d'une chaîne *kaana* (PRO_{impersonnel})_{sujet} V (N)_{sujet}

2) La deuxième consisterait à analyser la construction « VN » comme une proposition sujet du verbe *kaana* (cf. figure 62). On a déjà vu dans la première partie qu'un verbe fini peut remplir la fonction sujet.

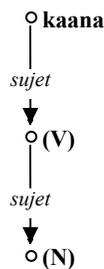


Figure 60 : SSyntS d'une chaîne *kaana* « V (N)_{sujet} »_{sujet de kaana}

3) La troisième serait de dire qu'il s'agit d'un cas de partage de sujet : le verbe lexical et le verbe *kaana* ont le même sujet (cf. figure 63).

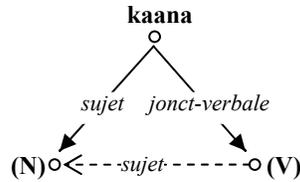


Figure 61 :SSyntS pour une chaîne *kaana* V (N)_{sujet}

C'est cet ordre qui a mené les chercheurs à supposer l'existence d'une forme analytique du verbe en arabe, ayant pour tête le verbe *kaana* comme auxiliaire, bien que le verbe lexical soit lui aussi dans une forme finie autonome.

Considérer « *kaana* V » comme une forme analytique de V nécessiterait de déterminer la tête syntaxique de la construction : est-ce *kaana* ou bien V ? Si l'on stipule que « *kaana* V » est une forme analytique alors la construction pourrait se présenter par une des structures syntaxiques figure 64.

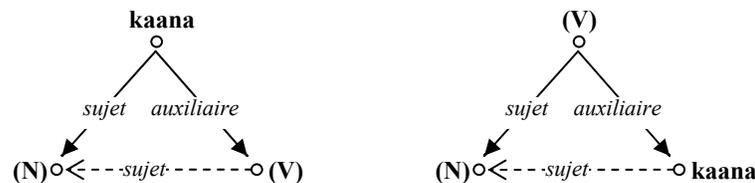


Figure 62 : Autres SSyntS pour une chaîne *kaana* V (N)_{sujet}

Nous allons nous contenter de cette brève description de la construction de partage de sujet, qui est jugé bizarre même si elle est correcte. A notre avis, il n'est pas judicieux de considérer une construction peu courante comme la base du système des temps verbaux et de stipuler un principe de partage du sujet entre un auxiliaire *kaana* et le verbe lexical. Il s'agit plutôt d'une réalisation particulière même si c'est un signe de la grammaticalisation de *kaana*.

Résumons : nous considérons que l'arabe a recours au verbe *kaana* pour exprimer des variations temporelles. La construction standard est « *kaana* (N)_{sujet} V (PRO)_{sujet} », avec N et PRO référant à une même entité. La construction peut être considérée soit comme une forme analytique du verbe, soit comme une construction bi-lexicale libre. La question n'a pas vraiment d'impact sur la description syntaxique de surface de la langue. Pour décider, il faut monter au niveau de syntaxe profonde et voir si la construction correspond à un ou plusieurs lexèmes profonds. Maintenant, nous allons étudier la structure syntaxique sous-jaçant la chaîne « (N) V (PRO)_{sujet} », avec N et PRO coréférents.

Dans la section 4 de la partie précédente, nous avons proposé l'existence d'une forme "vide" du verbe *kaana*, que nous avons symbolisé par \emptyset . Cela signifie que la chaîne « (N) V (PRO)_{sujet} », avec N et PRO coréférents, présente une structure de dislocation gauche du sujet, mais elle peut aussi être prise pour une chaîne « \emptyset_{kaana} (N) V (PRO)_{sujet} », autrement dit, une chaîne « *kaana* (N)_{sujet} V (PRO)_{sujet} » standard avec *kaana* au présent de l'indicatif¹⁸⁶. Selon

¹⁸⁶ Les formes présent de l'indicatif "non vide" de *kaana* figurent dans peu de contextes, comme dans l'exemple suivant tiré d'un magazine de sport, où la réalisation de *kaana* est favorisée par la topicalisation du constituant prépositionnel « *bi#haḏaa al+fawz+i* » :

cette interprétation, la chaîne « *alʔatfaalu jalʔabuun* » (الأطفال يلعبون) possède deux structures syntaxiques sous-jacentes.

La première présente l'ordre standard avec le verbe *kaana* employé au présent de l'indicatif et réalisé par une forme vide :

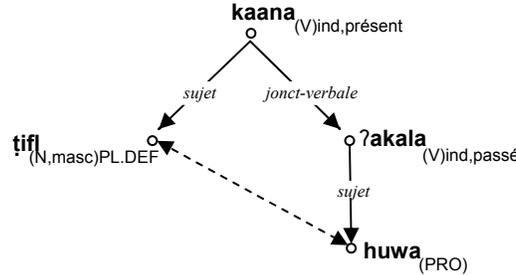


Figure 63 : SSyntS de la proposition « *alʔatfaalu jalʔabuun* », analysé comme une construction standard

La seconde présente une structure de dislocation gauche du sujet :

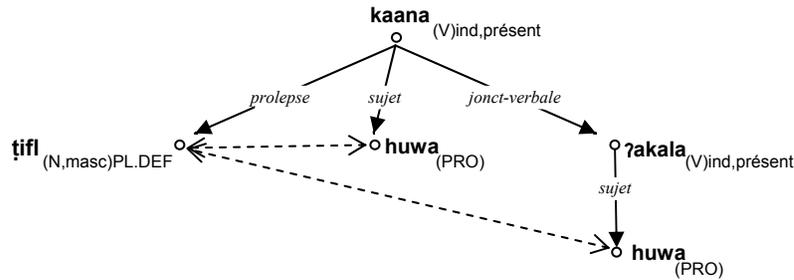


Figure 64 : SSyntS de la proposition « *alʔatfaalu jalʔabuun* », analysé comme une construction de dislocation

La section suivante introduit la RelSyntS *jonctionnelle-verbale* liant *kaana* employé dans une forme finie à un autre verbe fini. Nous examinerons la possibilité d'interpréter la construction « *kaana V* » comme une forme analytique de *V*, en discutant des valeurs aspecto-temporelles des différentes variantes *kaana V*, ce qui, à notre connaissance, n'a jamais fait l'objet d'étude.

2. La relation *jonctionnelle-verbale* et l'ancrage temporelle

Cette section se répartit comme suit : la sous-section 2.1 introduit la relation *jonctionnelle-verbale*, la sous-section 2.2 présente les principales valeurs des formes simples

<i>bi#haḏaa</i>	<i>al+fawz+i</i>	<i>jakuunu</i>	<i>al+fariiq+u</i>	<i>qad</i>
PREP#(DEI)	DEF+(N)+GEN	(V)PRESENT	DEF+(N)+NOM	(PARTICULE)
avec#cela	la victoire	est	l'équipe	déjà

<i>ḥaqaqa {huwa}</i>	<i>ʔinḏʔaaz+a+n</i>	<i>fariid+a+n</i>
(V)PASSE	(N)+ACC+INDEF	(ADJ)+ACC+INDEF
a réalisé	un exploit	un unique

lit. avec cette victoire l'équipe est il a déjà réalisé un exploit un unique
 'Avec cette victoire, l'équipe aura accompli un exploit unique.' (بهذا الفوز يكون الفريق قد حقق إنجازاً فريداً)

du verbe arabe, et la sous-section 2.3 passe en revue les autres formes temporelles et leurs valeurs.

2.1. La relation jonction-verbale

{*kaana-jonct-verbale*→(V)}

La tête d'une RelSyntS *jonctionnelle-verbale* est le verbe *kaana*. Le dépendant est un verbe fini gouvernant directement ou indirectement un pronom coréférent avec le sujet de *kaana*. Si le pronom est le sujet de V, on obtient une construction biclausale «*[kaana N_{S1}]_{P1}[V PRO_{S2}]_{P2}* ». Nous avons décidé que c'est *kaana* la tête syntaxique de la construction car le sujet lexical s'accorde avec lui et non pas avec V. La figure 65 présente la SSyntS de cette construction.

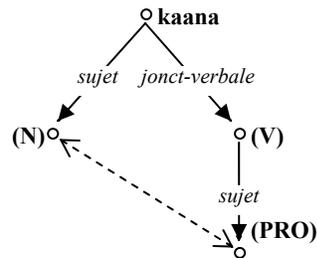


Figure 65 : SSyntS d'une construction biclausale «*[kaana N_{S1}]_{P1}[V PRO_{S2}]_{P2}* »

De cette structure syntaxique sont produites les phrases 252.a et 252.b, notons la différence d'accord avec le sujet selon qu'il est lexical ou pronominal.

- (252) a. *kaana* *al+ʔatfaal+u* *jalʕabuun {humu}*
(V)PASSE.MASC DEF+(N)MASC.PL+NOM (V)PRESENT.MASC.PL
était les enfants jouent {ils}
'Les enfants jouaient.' (كان الأطفال يلعبون)
- b. *kaana* *al+ʔifl+u* *jalʕabu {huwa}*
(V)PASSE.MASC DEF+(N)MASC.SG+NOM (V)PRESENT.MASC.SG
était l'enfant joue {il}
'L'enfants jouait.' (كان الطفل يلعب)

Cette description rejoint l'analyse traditionnelle arabe, qui considère que le sujet de *jalʕabuun* (252.a) ou de *jalʕabu* (252.b) est un pronom *caché* (الفاعل ضمير مستتر).

La relation possède les propriétés syntaxiques suivantes :

- Elle est non-itérable : « **kaana al+ʔatfaal+u jalʕabuun {humu} jadʕakuun {humu}* ».
- Le dépendant verbale ne peut pas être pronominalisé : « **kaana#hu al+ʔatfaal+u* ».

La construction {*kaana-jonct-verbale*→(V)} pourrait être interprétée comme une forme analytique de V : la construction correspond ainsi au lexème profond V plus un grammème de la catégorie de signification flexionnelle *temps*. Une autre solution serait de dire que le dépendant de la relation *jonctionnelle-verbale* correspond au niveau de syntaxe profonde à l'ATTRIBUT de *kaana*, mais dans ce cas la construction ne peut pas être interprétée comme une forme analytique de V.

Nous examinerons la première solution. Pour cela, nous présenterons les valeurs des formes simples du verbe et essaierons d’esquisser un modèle complet du système verbal arabe comprenant des formes synthétiques et des formes analytiques. Une étude approfondie des différentes valeurs des formes du verbe dépasse le cadre de cette étude, nous nous contentons de présenter la solution dans sa globalité.

2.2. Les formes simples du verbe et leurs valeurs

Dans cette sous-section, nous présentons les valeurs des formes synthétiques du verbe. Comme nous l’avons vu dans la partie précédente, la flexion verbale porte des indications de voix et de mode, peut-être aussi de finitude. Nous avons vu aussi que le mode indicatif comprend trois temps grammaticaux : le présent, le passé et le futur. Cependant, les livres de grammaire récents parlent d’une dichotomie « présent vs passé ».

En effet, dans les études sur les langues sémitiques, anciennes et modernes, il était toujours sujet de controverses la signification de la morphologie flexionnelle du verbe, s’agit-il de langues aspectuelles ou temporelles (« passé vs non passé » ou « accompli (perfectif) vs inaccompli (imperfectif) ») ? Ou bien est-il plutôt question d’une combinaison d’expression aspecto-temporelle ?

Dans la tradition occidentale, l’arabe est fréquemment perçu comme une langue aspectuelle (cf., entre autres, Wright (1859), Brockelman (1910), Cohen (1924) et Cohen (1985)). Il a été postulé ainsi que les formes verbales finies se classent dans un système d’opposition « accompli vs inaccompli » afin d’exprimer l’aspect, l’expression du temps par une flexion verbale étant considérée comme secondaire. André Roman (1988)¹⁸⁷ déclare même que la relation de l’aspect au temps correspond, dans les langues à aspect, à la relation à une entité (un *res* pour reprendre les termes de A. Roman), qui apparaît comme un « maître du temps ». Selon lui, le déroulement du procès (le *modus*) peut être uniforme, et donc ne présenter aucune variation. Dans un cas pareil, l’aspect n’a dans son schème aucune signification, et par conséquent, l’opposition aspectuelle disparaît.

A l’opposé, Fehri (2003)¹⁸⁸ refuse à l’arabe le statut d’une langue aspectuelle et tente de prouver que la flexion verbale encode une articulation aspect/temps. Il recense quatre caractéristiques du verbe arabe :

- 1) **la polyfonctionnalité des formes verbales** : une même forme remplit des fonctions distinctes. Par exemple, la forme présent de l’indicatif peut occuper la position d’un verbe principal, exemple (a), ou d’un verbe participe, exemple (b). La forme exprimant le temps est ainsi employé pour exprimer l’aspect.

a. *jaktubu risaalatan* ‘Il écrit une lettre.’

b. *kaana jaktubu risalatan* ‘Il écrivait une lettre.’

- 2) **la réalisation du présent parfait par une forme synthétique** : selon Fehri, la forme passé du verbe peut exprimer une valeur ‘présent parfait’ (*present perfect*, en anglais),

¹⁸⁷ Rémi-Giraud, S. (dir.) ; ROMAN, A. (1988). *L’infinitif : une approche comparative*, Lyon : Presses de l’Université de Lyon.

¹⁸⁸ Fehri, A. F. (2000). “How ‘aspectual’ is Arabic?” *In site du Laboratoire de Linguistique Formelle* www.llf.cnrs.fr/TA/Fassi.html, dernière consultation le 10 février 2005.

comme, par exemple, la forme *ʕaraa* ‘il a couru’, qui se traduit en français par la forme analytique du passé composé. Quand le dit présent parfait est exprimé par un auxiliaire –Fehri considère *kaana* comme un verbe auxiliaire –, il n’a pas de une valeur temporelle *présent*, mais exprime plutôt le futur parfait (*jakunuu*_{présent} *ʕaruu*_{passé} ‘il aura couru’).

- 3) **la réalisation du passé perfectif par une forme simple, celle du passé, et la réalisation du passé imperfectif par une forme composée**, comme dans la phrase suivante :

ʕaraa ‘il a couru.’ vs *kaana*_{passé} *jaʕrii*_{présent} ‘Il était en train de courir | il courait.’

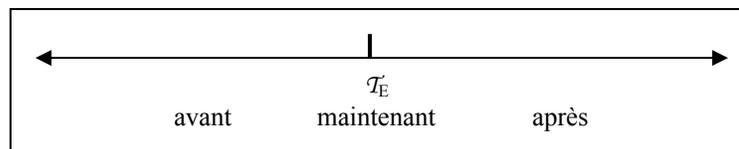
- 4) **la réalisation du passé et du présent parfait par la même forme morphologique** : selon Fehri, c’est cette caractéristique qui provoque l’ambiguïté passé/perfectif.

Contrairement à cette présentation du système verbal arabe se basant sur une articulation temps/aspect, le français est généralement considéré comme une langue temporelle. Pour exprimer l’aspect accomplie, ou la chronologie relative, le français a recours à des formes analytiques du verbe. Le système verbal français est donc basé sur une dichotomie « forme simple vs forme composée ». Les formes participiales sont ainsi employées comme des compléments d’un auxiliaire portant la marque d’aspect.

De cette rapide introduction, nous retenons que les formes verbales simples de l’arabe véhiculent des valeurs aspectuelles et temporelles. Dans la sous-section suivante, nous montrerons à travers la présentation du système verbal arabe comment nous percevons cette articulation. Mais d’abord, nous devons introduire une distinction importante que fait Comrie (1985) à propos de la localisation temporelle qu’expriment les temps verbaux.

D’après Comrie (1985), les temps verbaux servent à localiser temporellement un fait par rapport à un autre moment, généralement le moment de l’énonciation¹⁸⁹. Il distingue deux catégories de localisation temporelle : le temps absolu et le temps relatif.

- a. L’axe T1 représente la référence temporelle par rapport au moment d’énonciation (\mathcal{T}_E), dans une configuration « ‘avant’ vs ‘après’ »¹⁹⁰. Ce temps est dit absolu car son seul repère de relativité est par rapport au moment où le locuteur émis l’énoncé, le moment de l’élocution (ou l’énonciation).

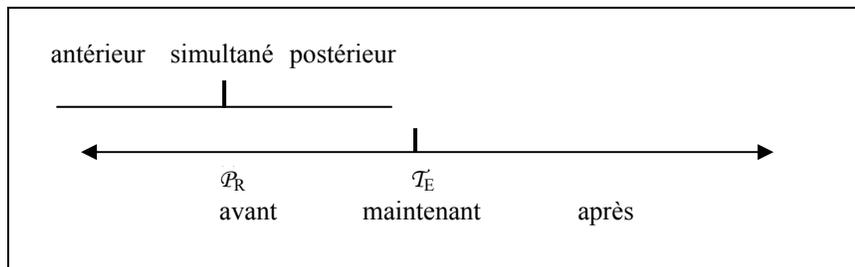


¹⁸⁹ « Tense relates the time of the situation referred to some other time, usually the moment of speaking », Comrie : 1985.

¹⁹⁰ Mel’čuk donne la définition suivante du temps absolu « une catégorie dont les éléments spécifient la localisation temporelle du fait F en question par rapport à l’acte de parole [donc, par rapport à ‘maintenant’], en terme de configuration temporelle [‘avant’~‘après’] *Cours de Morphologie générale* (1994), volume 2, pp. 50-51. La catégorie idéale du temps absolu est perçue comme comprenant trois significations : ‘présent’ (F^n coïncide avec F^t), ‘passé’ (F^n précède F^t), futur (F^n suit F^t). Pour plus de détails, lire note de fin (ii).

Le temps est ainsi présenté comme un système déictique dont le centre est le moment de l'énonciation. Cela va donner en arabe trois formes verbales synthétiques : le présent, le passé et le futur.

- b. L'axe T2 situe le fait par rapport à un autre¹⁹¹. Il s'agit d'une catégorie verbale, qui n'est pas lié aux notions de base : 'moi', 'ici', 'maintenant'.



Les temps verbaux exprimant la relativité temporelle figurent, généralement¹⁹², dans des propositions enchâssées signalant une relation temporelle entre le fait décrit par la subordonnée et le fait présenté dans la principale. En français, le participe et le gérondif servent à exprimer le temps relatif. Par contre, l'arabe ne possède pas de forme participe. Il a recours à la forme finie, d'où la forte polysémie des formes verbales. Un temps relatif comprend trois grammèmes : 'simultanéité', 'antériorité' et 'postériorité'. A notre avis, pour exprimer les variantes de localisation temporelle, l'arabe a neuf formes verbales. Il ne s'agit pas de formes analytiques proprement dites, mais d'une construction de jonction asyndétique fortement contrainte entre *kaana* et V, chacun des deux verbes ayant saturé son sujet.

Dans *Les grilles de Procuste : description comparée de l'infinitif en français, grec ancien, allemand, anglais et arabe*, Rémi-Giraud définit le temps relatif comme étant le signifié grammatical exprimant la position qu'occupe dans le temps une action ou un état relativement à une autre action ou un autre état présent dans l'énoncé. Rémi-Giraud met l'accent sur le lien étroit existant entre le temps relatif et l'aspect en soulignant que ce temps relatif découle comme « *une sorte d'effet de sens contextuel, du signifié grammaticale de l'aspect. (...) Si deux actions caractérisées par le choix de tel ou tel aspect sont mises en parallèle alors ces deux actions se situent l'une par rapport à l'autre sur l'axe de la durée absolue*¹⁹³. Comrie définit ces aspects comme étant les différentes façons d'interpeller la constituante temporelle interne d'un fait : « *Aspects are different ways of viewing the internal temporal constituency of a situation* »¹⁹⁴.

¹⁹¹ Mel'čuk définit le temps relatif comme étant « une catégorie dont les éléments spécifient la localisation temporelle du fait en question F_1^n par rapport à un autre fait F_2^n (mentionné indépendamment) » *Cours de Morphologie générale* (1994), volume 2, p. 56.

¹⁹² Nous verrons plus loin que Comrie cite des cas de temps relatif dans des propositions principales en arabe classique.

¹⁹³ Rémi-Giraud, Sylviane « Les grilles de Procuste : description comparée de l'infinitif en français, grec ancien, allemand, anglais et arabe » In : S. RÉMI-GIRAUD (1988), *L'infinitif : une approche comparative*, Lyon : Presses de l'Université de Lyon, p. 11-68.

¹⁹⁴ Comrie, B. (1976). *Aspect. An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*, Cambridge : Cambridge University Press, p.3.

En effet, l'aspect et le temps verbal se classent sur deux niveaux différents. Ainsi, il n'est pas pertinent de se poser la question si le système verbal d'une telle langue exprime l'aspect ou le temps. Nous proposons une formulation à double temporalité : la première liant le temps de référence au moment de l'énonciation et la deuxième liant le temps de l'événement au temps de référence. C'est ainsi que l'on considère qu'il existe en arabe douze possibilités pour réaliser une construction avec un verbe lexical (V) et un sujet (S)¹⁹⁵ : les trois formes $V_{\alpha}S$, avec V exprimant entre autres une valeur aspectuelle, et neuf formes $kaana_{\alpha}S_1$ | $V_{\beta}S_2$ où α et β sont l'un des trois grammèmes du temps de la conjugaison. Le grammème α exprime la position temporelle par rapport à « maintenant » (le temps absolu¹⁹⁶ : 'passé', 'présent', 'futur'), tandis que β exprime le temps relatif par rapport à α ('accompli', 'en train d'avoir lieu', 'à venir'). Les formes *jonctionnelles* ou bien *analytiques* des temps verbaux en arabe sont donc du type absolu-relatif. Nous pouvons maintenant présenter le système verbal arabe tel que nous percevons ainsi que les principaux emplois ou valeurs de chaque temps verbal. A notre connaissance, c'est la première tentative de décrire le système verbal arabe d'une façon intégrant des formes synthétiques et formes analytiques.

2.3. Présentation des temps verbaux

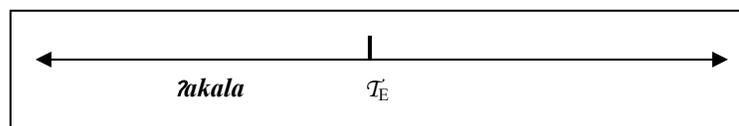
Le système verbal arabe comprend, conformément à la solution proposée, douze formes de temps verbaux : trois synthétiques exprimant l'aspect proprement dit, c'est-à-dire si l'action a eu lieu ou pas encore et neuf analytiques exprimant les variations de la localisation temporelle. Nous commencerons par présenter les formes synthétiques ensuite les formes analytiques.

Rappelons que tester la possibilité que la construction « *kaana V* » est une forme analytique de V nécessite de faire la correspondance avec le niveau de syntaxe profonde et de voir si la construction peut correspondre au lexème profond V plus un grammème du temps de la conjugaison. La correspondance est symbolisée par « \equiv » signifiant que telle forme verbal exprime telle valeur, par exemple « $(V)_{\text{passé}} \equiv \text{passé}$ » signifie que le verbe employé au passé exprime ou correspond à un grammème 'passé' de la catégorie temps. Nous mettrons entre parenthèses l'équivalent français par défaut du temps verbal introduit.

1. $(V)_{\text{passé}} \equiv$ passé (~ passé simple | passé composé)

Un verbe au passé signifie qu'un fait a lieu **avant** \mathcal{T}_E et se situe ainsi par rapport au moment d'énonciation et non pas par rapport à un autre point de référence. L'équivalent en français est généralement le passé simple ou le passé composé :

ʔakala al ʔawlaadu altuffaaḥa (أكل الأولادُ التفاحَ) 'Les enfants mangèrent les pommes.'
'Les enfants ont mangé les pommes.'



¹⁹⁵ cf. El Kassas, D. ; Kahane, S. (2004). 'Modélisation de l'ordre des mots en arabe standard', *JEP-TALN 2004, Arabic Language Processing*, Fez, 19-22 April 2004.

¹⁹⁶ Ces trois significations sont représentées dans le système verbal arabe successivement par les temps verbaux *almuḍaʔariu almarfuu*, *almaaḍi* et *almustaḡbal* (المضارع المرفوع، الماضي والمستقبل).

A propos de la forme passé du verbe arabe, Chairet dit :

« ses capacités de localisation couvrent tout le champ du révolu et s'étendent, dans certains emplois, à l'actuel. (...) La tradition arabisante occidentale, se fondant sur un clivage purement aspectuel, désigne cette forme par le terme d'accompli. Cette appellation est largement abusive, car elle ne rend compte que d'une partie des emplois de ce paradigme. Il nous paraît plus judicieux, pour rendre compte des différentes valeurs de cette forme, de partir de sa valeur modale de base, à savoir l'expression du certain à laquelle aucun de ses emplois ne fait exception »¹⁹⁷.

Cet ancrage dans la catégorie du certain ne signifie-t-il pas simplement qu'au moment de l'énonciation, le fait a bien eu lieu, autrement dit, **avant T_E**? C'est là le trait commun à tous les emplois de la forme passé du verbe qui constitue, à notre avis, la forme employée par défaut en arabe.

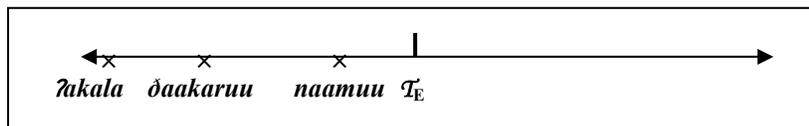
Des emplois de la forme passé :

Les emplois de la forme simple du passé révèlent sa forte polysémie, surtout en comparaison avec le passé simple ou le passé composé français. Elle permet d'exprimer :

a) L'ordonnance chronologique.

La forme du passé sert à exprimer des faits successifs, qui s'enchaînent AVANT le moment d'énonciation, comme dans l'exemple 253. L'équivalent de cette forme en français est par défaut le passé simple dans un récit de narration ou le passé composé dans un discours direct :

- (253) *ʔakala alʔawlaadu ʔumma ʔaakaruu {humu} wa#naamuu {humu}*
 (V)PASSE (N)NOM (COORD) (V)PASSE (COORD)#(V)PASSE
 'Les enfants mangèrent, puis ils étudièrent et s'endormèrent.'
 'Les enfants ont mangé, puis ils ont étudié et se sont endormi.' (أكل الأولاد ثم ذكروا وناموا)



b) La neutralisation de la dichotomie arrière-plan/premier-plan (background/foreground)

Dans un récit en langue arabe, la dichotomie foreground/background est neutralisée : les verbes du premier plan, *le discours narratif*, ainsi que ceux de l'arrière-plan, *le discours descriptive*, sont au passé de l'indicatif. A l'opposé, le français possède un système de concordance de temps : un verbe du premier plan est traduit par le passé simple tandis qu'un verbe du second plan est traduit par l'imparfait¹⁹⁸. Nous illustrons par l'exemple suivant tiré de Chairet (1996 : p. 21) :

¹⁹⁷ Chairet, Mohamed (1996). Fonctionnement du Système Verbal en Arabe et en Français, Numéro Spécial, Paris : édition Ophrys, p. 18.

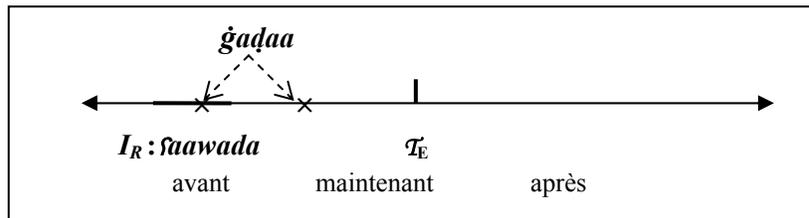
¹⁹⁸ En voici un autre exemple tiré des dépêches de l'AFP :

ʔarafaatu sajudfanu {huwa} fii almuqataasati ʔajʔu ʔamʔaa {huwa} sanawaati#hi alʔaxiirati
 (N)NOM (V)FUTUR (PREP)(N)GEN (Conj_Sub) (V)PASSE (N)GEN#(PRO) (ADJ)GEN
 lit. Arafat sera enterré dans la Mouqataa là où il a passé ses dernières années
 'Arafat sera enterré dans l'enceinte de la Mouqataa où il **était confiné** depuis trois ans.'

(254) *ḡaḏḏaa kamaalun baṣara#hu (...) iḏ ṣaawada#hu niqaaṣun qadiimun*
 (V1)PASSE (N)NOM (N)ACC#(PRO) (CONJ_SUB) (V2)PASSE#(PRO) (N) (ADJ)
 baissa Kamal regard#lui car lui revenait discussion vieille
 ‘Kamal *baissa* son regard. Cela *ravivait* en lui l’écho d’une vieille discussion.’
 (غضَّ كمالٌ بصره إذ عاوده نقاشٌ قديمٌ)

Cette phrase tirée du roman *alsukkariya* est bien représentative de la non-existence d’une distinction entre narration et description en arabe, contrairement au français, où V₁ est traduit par un verbe au passé simple tandis que V₂ est traduit par un imparfait.

L’action de V₁ se situe AVANT T_E sur l’axe du temps. Quant à V₂, son action constitue un point de référence, ou plus précisément un intervalle de référence ‘I_R’, par rapport à qui se positionne l’action de V₁. V₂ ne se situe pas donc au même niveau de repérage que V₁, comme c’est le cas de l’ordonnance chronologique. La proposition supporte ainsi deux interprétations : la première est que le personnage, Kamal, se rappelle une vieille discussion puis il baisse les yeux ; la seconde interprétation consiste à dire qu’il baisse les yeux tout en se rappelant la vieille discussion. Par conséquent, l’action de V₂ se positionne soit **après** soit **pendant** l’action de V₁ sur l’axe temporel :



Pour mettre en relief la divergence entre le système verbal arabe et celui français, Chairet donne même l’exemple d’un verbe au passé de l’indicatif employé avec le même sujet nominal, et qui est traduit une fois par un imparfait, et une fois par un passé simple. Il s’agit de la proposition *saada aṣamtu* tantôt traduite par ‘le silence régna’ tantôt traduite par ‘le silence régnait’. Il commente ainsi les choix du traducteur :

« Dans le cadre de l’opposition classique accompli vs inaccompli, on pourrait s’étonner de la traduction de *saada* (accompli) par *régnait* (inaccompli). Ce qui a rendu possible la traduction du verbe à la forme suffixée¹⁹⁹ par un imparfait est, en fait, **l’état résultant** de l’accomplissement du procès. En effet, (...) la forme suffixée a, dans cet exemple, la valeur d’un imparfait. Autrement dit, on a affaire à un procès que l’on peut, selon la terminologie d’Antoine Culioli, représenter par un intervalle fermé. Mais cette fermeture, contrairement à ce qui se passe dans les emplois aorisitiques, n’est pas accompagnée d’une rupture. »²⁰⁰

c) La valeur d’aoriste du discours : neutralisation de l’antériorité

L’antériorité n’est pas marquée par une forme verbale particulière : dans un discours rapporté, le verbe de la proposition principale ainsi que celui de la subordonnée peuvent être,

(عرفات سيدفن في المقاطعة حيث امضى سنواته الاخيرة)

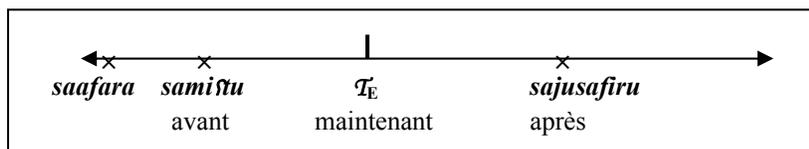
Le verbe de la subordonnée *amḏaa* est au passé de l’indicatif, et il est traduit en français par un imparfait car il s’agit d’un texte descriptif.

¹⁹⁹ La forme du passé de l’indicatif.

²⁰⁰ Chairet, *op-cit*, pp. 24-25.

tous les deux, au passé de l'indicatif. A l'opposé, le français va expliciter ce décalage par une forme analytique, comme le montre l'exemple 255.

- (255) *samiṣtu* {*ṛanaa*} *ṛanna#hu* *saafara* {*huwa*} | *sajusaafiru* {*huwa*}²⁰¹
 (V)PASSE (PREPé)#(PRO) (V)PASSE (V)FUTUR
 ai entendu {je} assert#lui a voyagé {il} voyagera {il}
 lit. j'ai entendu dire à propos de lui il a voyagé | il voyagera
 'J'ai entendu dire qu'il était parti | partirait.' (سمعت أنه سافر | سيسافر)



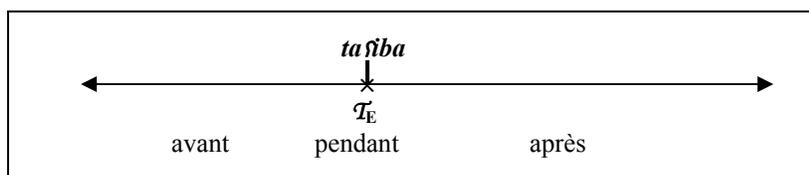
Voici un autre un exemple où il est question cette fois-ci d'une proposition simple ; le verbe n'a pas été traduit par un passé simple ou un passé composé mais par un plus-que-parfait puisque l'événement dénoté a eu lieu AVANT le point de référence, qui est dans le passé :

- (256) *ḥitaḥaḍa* *alḥajtu* *maṣa* *alzamani* *ṣuuratan* *ḍadiidatan*
 (V)PASSE (N)NOM (PREP) (N)GEN (N)ACC (ADJ)ACC
 a pris la maison avec le temps image nouvelle
 'La maison, **au fil des ans**, avait pris un nouveau visage.'
 (اتخذ البيت مع الزمن صورة جديدة)

d) Un fait contemporain au moment de l'énonciation : constat sur l'état du locuteur

Le fait est repéré comme contemporain au moment de l'énonciation. Cet emploi est assez fréquent avec les verbes exprimant des états physiologique ou psychologique résultant d'un processus ou d'une action :

- (257) *taṣiba* {*huwa*} *ṣatiḥa* {*huwa*}
 (V)PASSE (V)PASSE
 lit. il s'est fatigué lit. il est devenu assoiffé
 'Il est fatigué.' (تعب) 'Il a soif.' (عطش)



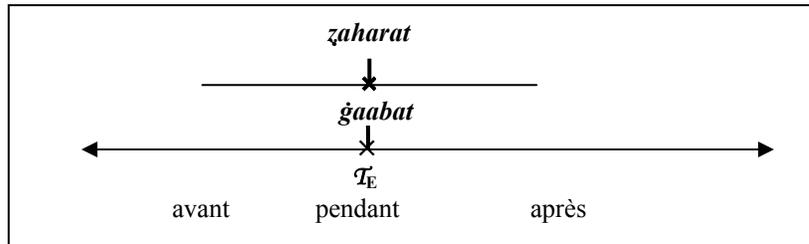
e) Un constat ou une vérité générale :

Le passé sert aussi à attester un fait d'ordre général ou une vérité : puisque le fait a toujours eu lieu, il est donc certain (cf. 258).

²⁰¹ Le verbe de la subordonnée pourrait aussi être au présent de l'indicatif. La phrase aurait pour sens : 'J'ai entendu dire qu'il est en train de voyager.' ou bien 'J'ai entendu dire qu'il a l'habitude de voyager.' Le présent de l'indicatif exprime donc soit une valeur progressive, soit une action répétitive ou une habitude. Nous parlerons des valeurs de la forme simple du présent plus loin.

(258) *ʔin*²⁰² *ḡaabat* *alʕamsu* *zaharat* *alʔanfilwanzaa*
 (CONJ) (V1)PASSE (N)NOM (V2)PASSE (N)NOM
 quand s'est éclipsé le soleil a émergé la grippe
 'Quand le soleil s'éclipse, la grippe émerge.' (إن غابت الشمسُ ظهرت الأنفلونزا)

Le passé exprime ici la simultanéité, précisément le lien de coïncidence entre deux faits : chaque fois que l'un arrive, l'autre survient aussi. Ainsi perçu, V₁ se positionne PENDANT \mathcal{T}_R , tandis que V₂ se positionne comme un temps relatif simultanément à V₁.



Ces deux derniers emplois de la forme du passé – l'expression d'un fait contemporain au moment de l'énonciation ou d'une vérité générale – est assez typique de la langue arabe, en comparaison avec une langue comme le français, où c'est le présent de l'indicatif qui permet d'exprimer ces emplois, comme le montre la traduction des exemples 257 et 258.

f) Le repérage fictif : souhait et énoncé hypothétique

« Une hypothétique, dit Culioli, c'est se placer complètement à l'extérieur de quelque chose, et poser qu'un événement a lieu. Une hypothétique, c'est comme si c'était du vrai, mais en fait, c'est du faux-vrai et c'est quelque chose qui peut être posé comme entièrement imaginaire et qui n'est ni du vrai ni du faux »²⁰³.

De cette définition, nous retenons l'idée de **poser qu'un fait a lieu**. La localisation temporelle a lieu dans l'espace mental, autrement dit, les faits sont repérés sur un axe de temps fictif. Cette distinction entre temps réel et temps fictif se rend en français par des formes verbales différentes. En arabe, elle est exprimée par de marqueur lexical, la forme verbale demeure le passé de l'indicatif. Nous montrerons comment l'hypothétique est exprimé si le fait a lieu avant le moment de l'énonciation, puis comment il est exprimé si le fait a lieu après.

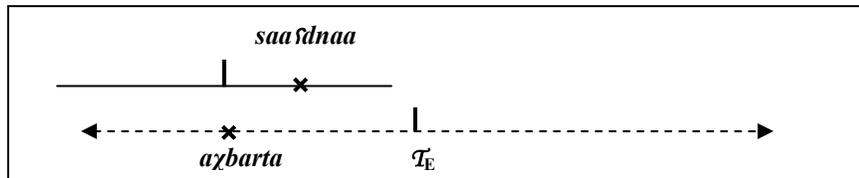
➤ Poser un fait irréal AVANT \mathcal{T}_E

Il s'agit donc d'un fait qui n'a pas eu lieu. Dans ce cas, la proposition principale et la proposition subordonnée sont liées par la conjonction *law*, et les deux verbes sont employés au passé de l'indicatif. L'équivalent en français est un énoncé avec une principale au plus-que-parfait et une subordonnée au conditionnel passé :

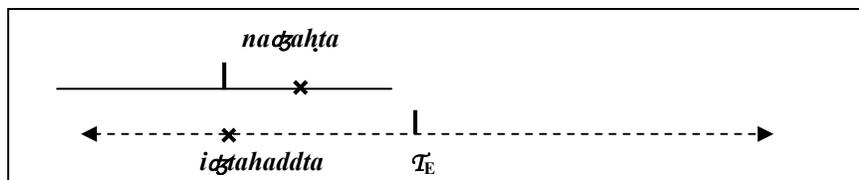
²⁰² *ʔin* est une conjonction de subordination polysémique : suivi d'un verbe au passé, elle signifie *quand* ou *chaque fois* et exprime une localisation temporelle, suivi d'un verbe au jussif, elle introduit un énoncé hypothétique.

²⁰³ Séminaire de Culioli tenu en 1983-1984, p. 91 In Chaire, *op-cit*, p. 43.

- (259) a. *law* *axbartan#naa {ʔanta}* *la²⁰⁴#saaʔdnaa#ka {naḥnu}*
 (CONJ_SUB) (V1)PASSE#(PRO_{coDir}) (PA)#(V2)PASSE#(PRO_{coDir})
 si as dit#nous {tu} alors#avons aidé#toi {nous}
 ‘Si tu nous l’avais dit, nous t’aurions aidé.’ (لو أخبرتنا لساعدناك)



- b. *law* *iʔtahaddta {ʔanta}* *la#naʔaḥta {ʔanta}*
 (CONJ_SUB) (V1)PASSE (PA)#(V2)PASSE
 si as étudié {tu} alors#as réussi {tu}
 ‘Si tu avais étudié, tu aurais sûrement réussi.’ (لو اجتهدت لنجحت)



La protase arabe peut être au passé accompli (la forme *kaana*_{passé} *qad* *V*_{passé}), traduisant ainsi l’antériorité par une forme verbale composée :

- (260) *law* *kunta {ʔanta}* *qad* *axbartan#naa {ʔanta}* *la#saaʔdnaa#ka {naḥnu}*
 (CONJ_SUB) (V)PASSE (ADV) (V1)PASSE#(PRO) (PA)#(V2)PASSE#(PRO)
 si étais {tu} résult as dit#nous {tu} alors#avons aidé#toi {nous}
 ‘Si tu nous l’avais dit, nous t’aurions aidé.’ (لو كنت قد أخبرتنا لساعدناك)

La forme du passé introduite par la conjonction de subordination *law* sert aussi à exprimer le souhait :

- (261) *tamanajtu {ʔanaa}* *law* *axbarata#nii {ʔanta}*
 (V)PASSE (CONJ_SUB) (V)PASSE#(PRO)
 ai souhaité {je} si as dit#moi {tu}
 ‘J’ai souhaité que tu me [le] dises.’ (تمنيت لو أخبرتني)

Nous remarquons que dans la traduction français apparaît le pronom neutre [le], qui n’a pas d’équivalent dans la phrase arabe.

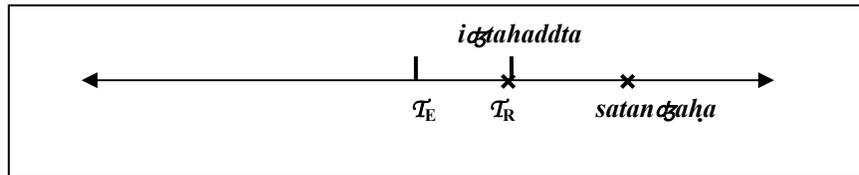
➤ Poser un fait APRES T_E

La forme simple du passé permet aussi d’exprimer une hypothétique postérieure : les deux propositions sont liées par la conjonction de subordination *iḏaa*. Le verbe de la subordonnée est au passé, notons que le verbe de la principale peut être introduit par la conjonction de coordination *fa* :

²⁰⁴ Nous pensons que le verbe de la principale doit être introduit par la particule *la*, comme le témoigne aussi l’exemple b.

- (262) a. *iðaa iðstahaddta {ʔanta} fa#satanəzaħa {ʔanta}*
 (CONJ) (V1)PASSE (COORD)#(V2)FUTUR
 si as travaillé {tu} alors#réussiras
 ‘Si tu travailles, tu réussiras.’ (إذا أجتهدت فستنجح)
- b. *iðaa ġajarta {ʔanta} ra ħ+a#ka fa#sataəzidu#nii {ʔanta} fii ħidmat+i#ka*
 (CONJ) (V1)PASSE (N)+ACC#(PRO) (COORD)#(V2)FUTUR#(PRO) (PREP) (N)+GEN#(PRO)
 si changes {tu} avis#toi alors#trouveras#moi {tu} dans service#toi
 ‘Si tu changes d’avis, tu me trouveras à ton service.’ (إذا غيرت رأيك فستجدني في خدمتك)

La phrase signifie que si, dans un temps de référence \mathcal{T}_R , situé après \mathcal{T}_E , tu constates le fait V_1 , alors V_2 aura eu lieu, d’où l’emploi passé de V_1 et l’emploi futur de V_2 ²⁰⁵.



g) Expression du volitif dans une proposition simple :

La forme simple du passé permet aussi d’exprimer un souhait ou une prière dans un discours direct :

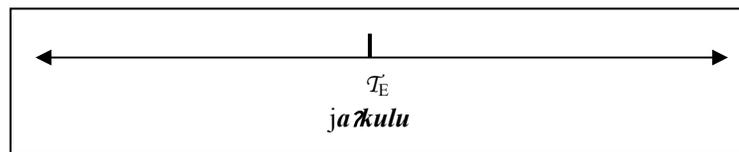
- (263) *saamaħa#ka Allahu*
 (V)PASSE#(PRO) (N)NOM
 a pardonné#toi Dieu
 ‘Que Dieu te pardonne.’ (سامحك الله)

Passons maintenant à la deuxième forme du système verbal : la forme du présent.

2. $V_{\text{présent}} \equiv \text{présent} (\sim \text{présent de l’indicatif})$

La forme présent du verbe traduit un fait qui a lieu **pendant** \mathcal{T}_E , c’est-à-dire coïncidant avec le moment d’énonciation. L’équivalent français est par défaut le présent de l’indicatif :

ja ħulu al ʔawlaadu altuffaaha (يأكل الأولادُ التفاح) ‘Les enfants mangent les pommes.’



Comme le passé, le présent est une forme fortement polysémique. A propos de cette forme, Chairet dit :

²⁰⁵ V_2 peut aussi être à l’impératif :

iðaa baqaa la#ka maal+u+n fa#?i[ʔantii] {ʔanta} bi#ħi kutub+a+n
 (CONJ) (V)PASSE (PREP)#(PRO) (N)+NOM+INDEF (COORD)#(V)IMPERATIF
 (PREP)#(PRO) (N)+ACC+INDEF
 si reste à#toi argent alors#achètes {tu} avec#il livres
 ‘S’il te reste de l’argent, achètes des livres.’ (إذا بقي لك مال فاشتر به كتب)

« la forme préfixée²⁰⁶ est la forme la moins marquée du système verbal de l'arabe. De par son faible degré de détermination intrinsèque, ses valeurs d'emploi sont très étendues. Plus encore que la forme suffixée, ses valeurs d'emploi lui viennent des déterminations énonciatives et contextuelles, du sémantisme du verbe, du degré de détermination des compléments. D'une manière générale, on peut dire qu'elle sert plus à valider une représentation qu'à inscrire un procès dans le temps. Elle est plus apte à référer à une classe de situations ou à un ensemble de situations qu'à une situation unique.(...) Sur le plan modal, elle appartient à la catégorie du **virtuel ou du non-certain**²⁰⁷. De ce fait, elle ne peut exprimer du factuel que moyennant certaines opérations de détermination liées aux données situationnelles ou contextuelles associées à d'autres marqueurs.(...) ce qui est repéré par rapport à la situation d'énonciation, c'est l'acte d'énonciation et non le procès associé au prédicat »²⁰⁸.

Chairet met en doute la capacité d'ancrage temporel de la forme présent du verbe arabe. Nous contestons le fait de dire que le présent de l'indicatif est la forme la moins marquée du système verbal arabe, à notre avis, c'est plutôt la forme du passé. Par contre, nous retenons que le présent de l'indicatif permet de valider un fait et non pas de l'actualiser, autrement dit, le repérage sur l'axe du temps n'est pas la fonction primaire de cette forme verbale.

En fait, dans la *Grammaire du français contemporain*, en présentant les emplois du présent de l'indicatif dans le système verbal français, les auteurs Chevalier et al. parlent d'un présent *actuel* indiquant que les faits portent la date du moment où l'on parle et d'un présent *permanent* accordant une qualité durable à un fait. Si en français la fonction essentielle du présent est la première, en arabe c'est la seconde. Pour mieux saisir la valeur de cette forme, avançons quelques exemples montrant ses différents emplois.

Des emplois du présent :

a) Emplois génériques et habituels.

La forme simple du présent sert à valider ou à affirmer un fait, la phrase est donc entièrement rhématique. Il s'agit de l'emploi primaire de cette forme :

(264) a.	jaʔkulu	<i>alʕasadu</i>	<i>allahma</i>	b.	juhibu	<i>zajdun</i>	<i>altuffaaḥa</i>
	(V)PRESENT	(N)NOM	(N)ACC		(V)PRESENT	(N)NOM	(N)ACC
	mange	le lion	la viande		aime	Zayd	les pommes
	'Le lion mange de la viande.'				'Zayd aime les pommes.'		
	(يأكل الأسد اللحم)				(يحب زيد التفاح)		

La dislocation frontale du sujet, la dislocation gauche²⁰⁹, ne change pas la valeur générique de la forme verbale :

²⁰⁶ C'est la forme du verbe au présent de l'indicatif. Chairet l'appelle ainsi car elle se forme par l'ajout d'un préfixe au radical.

²⁰⁷ C'est nous qui soulignons.

²⁰⁸ Chairet, *op-cit*, pp. 49-50.

²⁰⁹ La distinction dislocation *gauche* vs dislocation *droite* n'est pas pertinente car elle est basée sur le script des langues s'écrivant de gauche à droite. Si l'on veut distinguer la dislocation selon la précédence linéaire, il faudrait mieux parler de dislocation frontale et de dislocation finale.

- (265) *alʿasadu jaʿkulu {huwa} allahma*²¹⁰
 (N)NOM (V)PRESENT (N)ACC
 le lion mange {il} la viande
 ‘Le lion mange la viande.’ (الأسد يأكل اللحم)

b) Le volitif

En ASM, il est de plus en plus fréquent que le volitif soit exprimé par un verbe au présent bien que la structure avec un verbe au passé soit toujours acceptable.

- (266) a. *jamuddu rabu#naa fii ʿumri#ka* b. *saasada#ka allahu*
 (V)PRESENT (N)NOM#(PRO) (PREP) (N)GEN#(PRO) (V)PASSE#(PRO) (N)NOM
 prolonge dieu#notre dans âge#toi a aidé#toi Allah
 ‘Que Dieu prolonge ta vie !’ ‘Que Dieu t’aide !’
 (يمد ربنا في عمرك) (ساعدك الله)

A notre avis, la "dislocation" joue un rôle dans l’actualisation du fait. Dans les exemples précités, si le sujet est disloqué, le présent traduira plutôt une actualisation du fait, mais moins le souhait, alors que le passé exprimera un fait qui a eu lieu avant le moment de l’énonciation :

- (267) a. *rabu#naa jamuddu {huwa} fii ʿumri#ka* *rabu#naa madda {huwa} fii ʿumri#ka*
 (V)PRESENT (V)PASSE
 ‘Dieu prolonge ta vie.’ ‘Dieu a prolongé ta vie.’
 ‘Que Dieu prolonge ta vie.’
 b. *allahu jusaaʿsada#ka {huwa}* *allahu saasada#ka {huwa}*
 (V)PRESENT (V)PASSE
 ‘Dieu t’aidera.’ ‘Dieu t’a aidé.’
 ‘Que Dieu t’aide.’

c) Une valeur descriptive

Comme le système verbal arabe ne connaît pas la concordance des temps, il ne fait pas de distinction entre présent actuel et présent dans le passé, ainsi le discours descriptif se fait au présent. L’équivalent français est généralement l’imparfait :

- (268) *raqaa {huwa} fii alsullamilaa aldawri alaʿlaa hajθu jaʿiʿju {huwa} munfaridan*²¹¹
 (V1)PASSE (V2)PRESENT
 monta {il} dans les escaliers à l’étage dernier là où vit {il} seul
 ‘Il monta jusqu’au dernier étage où il vivait seul.’
 (ورقي في السلم إلى الدور الأعلى حيث يعيش منفرداً)

Voici comment Chairet analyse cet exemple :

« Dans cet exemple, c’est le verbe de la proposition principale à la forme suffixée (*raqija*) qui sert de repère à tout l’énoncé. C’est ce verbe qui pose les événements et les inscrit dans la chronologie du récit. Le verbe de la subordonnée, *jaʿiʿju*, n’ayant aucune autonomie de repérage, s’inscrit dans ce cadre pour fournir un commentaire. Du point

²¹⁰ Nous verrons plus loin, en présentant le présent progressif, que cette phrase peut aussi avoir une valeur spécifique.

²¹¹ Chairet, *op-cit*, p. 82.

de vue aspectuel, le procès du premier verbe est envisagé globalement, on n’y distingue ni commencement, ni déroulement ni fin : on peut le représenter par un intervalle borné fermé compact. Par contre, le procès du deuxième verbe est envisagé comme un procès ouvert »²¹².

Cet exemple révèle la valeur descriptive du présent de l’indicatif que le récit soit au présent ou au passé. Le passé permet ainsi d’actualiser les faits sur un axe de temps dans un ordonnancement chronologique des événements, tandis que le présent est employé dans les commentaires et les passages relatifs à l’arrière-plan.

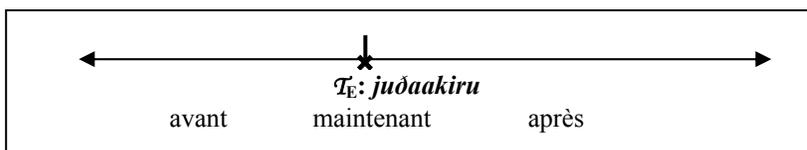
d) La localisation temporelle

Bien qu’elle soit d’un emploi moins fréquent, la forme simple du présent traduit, dans certains contextes, un repérage temporel : elle exprime qu’un fait a lieu au moment ou après le moment de l’énonciation.

⇒ Simultanéité avec le moment de l’énonciation

Dans un discours direct, le présent évoque une coïncidence entre le fait et le moment de l’énonciation :

- (269) *inna#hu juðaakiru {huwa}*
 (PREPé)#(PRO) (V)PRESENT
 à propos#lui étudie {il}
 ‘Il est *en train* d’étudier.’ (إنه يذاكر)



C’est aussi le cas des énoncés performatifs (les actes de parole) :

- (270) a. *uqsimu {zanaa} la#ka* b. *a]kuru#ka {zanaa}*
 (V)PRESENT (PREP)#(PRO) (V)PRESENT#(PRO)
 jure {je} pour#toi remercie#toi {je}
 ‘Je te jure.’ (اقسم لك) ‘Je te remercie.’ (اشكرك)

Il est intéressant de souligner que l’équivalent français du présent arabe peut apporter une valeur additionnelle d’éventuel ou d’irréel, comme dans l’exemple suivant où le présent est traduit par un conditionnel présent :

- (271) *fa#halljahuunu salaj#ka an tansifa#naa qunbulatun alʔaan*²¹³
 (V)PRESENT (V)SUBJ
 est-ce est égal pour toi que écrase#nous une bombe maintenant
 ‘Ça te **serait**_{conditionnel} égal qu’une bombe nous écrase maintenant ?
 (فهل يهون عليك أن تنسفنا قنبلة الآن؟)

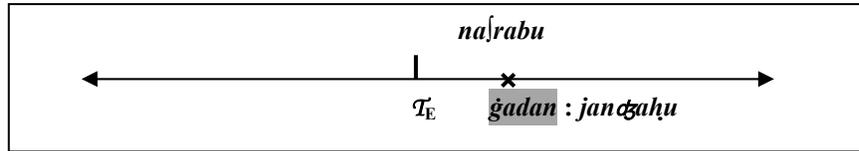
²¹² Chairet, *op-cit*, p. 83.

²¹³ Id, *ibid*, p. 81.

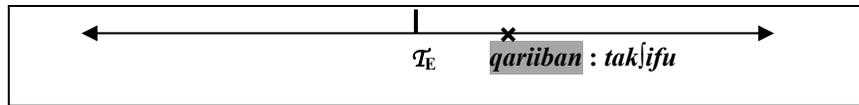
⇒ Postériorité

Le présent simple est apte à exprimer des faits qui auront lieu après \mathcal{T}_E :

- (272) a. **ġadan** *řindamaa* **janġaġu** *zajdun* *nařrabu* {*naġnu*} *naġba#ġu*
 (N)ACC (CONJ) (V)PRESENT (N)NOM (V)PRESENT (N)#(PRO)
 demain quand réussit Zayd buvons {nous} toast#lui
 ‘Demain, quand Zayd **réussira (aura réussi)**, nous **prendrons** un verre à son honneur.’²¹⁴ (غداً عندما ينجح زيدٌ نشرب نخبه)



- b. **qariiban** *takřifu* *altaġribatu řan* *imkaanijaati#ġi* *alġaġiiġijati*
 (N)ACC (V)PRESENT (N)NOM (PREP) (N)GEN#(PRO) (ADJ)GEN
 prochainement révèle l'épreuve à propos possibilités#lui les vraies
 ‘L'épreuve qui s'annonce **va révéler** ses vraies possibilités.’
 (قريباً تكشف التجربة عن امكانياته الحقيقية)



Le présent traduit aussi un fait potentiel dans un contexte interrogatif, que ce soit un discours direct ou indirect. Le locuteur réfère à un fait éventuel dans un futur probablement imminent :

- (273) *ġa#tusaafiru* {*ġanta*} *ġaqaan* *mařa#ġu* ?
 (PA)#(V)PRESENT (N)ACC (PREP)#(PRO)
 est-ce que#pars {tu} vraiment avec#lui
 ‘Tu **vas vraiment partir** avec lui ?’ (أتسافر حقاً معه؟)

La distinction entre fait concomitant au moment de l'énonciation et fait imminent est donc neutralisée en arabe. Par contre, en français, cette distinction se traduit par l'opposition présent simple vs futur proche.

Même au futur, l'arabe ne fait pas généralement de distinction entre futur immédiat et futur lointain : en 274.a, le verbe *tusaafiru* ‘pars’ réfère à un futur probablement non-imminent, alors qu'en 274.b, le verbe *tantahii* ‘finit’ réfère à un futur probablement imminent. Les deux verbes sont employés au présent de l'indicatif.

- (274) a. *mataa* *tusaafiru* {*ġanta*}
 (ADV) (V)PRESENT
 quand pars {tu}
 ‘Quand **partiras-tu** ?’ (متى تسافر؟)

²¹⁴ En français, le présent de l'indicatif peut aussi exprimer un futur imminent : Demain, je pars à la montagne.

- b. *turaa mataa tantahii alġaaratu*²¹⁵
 (V)PASSIF (ADV) (V)PRESENT (N)NOM
 a été vu quand finit le raid
 ‘Je me demande quand **va le raid prendre fin** ? (ترى متى تنتهي الغارة)’

Dans les exemples suivants tirés de la traduction vers le français du roman *alsukkarija*, le présent est aussi traduit par un futur simple :

- (275) a. *mataa junqalu fuṣaadun ṣīlaa alqaahirati* ?²¹⁶
 (ADV) (V)PASSIF.PRESENT (N)NOM (PREP) (N)GEN
 quand est transféré Fouad à le Caire
 ‘Quand Fouad **sera-t-il rappelé** au Caire ?’
- b. *sa ṣatazawdzu {ṣanaa} ṣindmaa*²¹⁷ *arġabu {ṣanaa} fii alzawaaḍzi*
 (V2)FUTUR (ADV) (V1)PRESENT (PREP) (N)GEN
 me marierai {je} quand veux {je} dans le mariage
 ‘Je me **marierai** quand j’en **aurai envie**.’ (سأتزوج عندما أرغب في الزواج)

En 275.a, le présent exprime un fait potentiel dans un contexte interrogatif. L'exemple 275.b est plus intéressant : le verbe au présent figure dans une proposition subordonnée à un verbe employé au futur. Il exprime un présent postérieur : la phrase signifie que s'il survient un moment d'énonciation T'_E, **après** T_E, et que **pendant** ce T'_E, V₁ a lieu, alors V₂ aura lieu **après**. C'est pourquoi V₁ ne peut pas être au futur. En effet, contrairement à la traduction française, la phrase avec le verbe de la subordonnée dans la forme futur serait agrammaticale :

- (276) a. **sa ṣatazawdzu ṣindmaa saarġabu fii alzawaaḍzi*
 (V2)FUTUR (ADV) (V1)FUTUR (PREP) (N)GEN
- b. **sa ṣatazawdzu ṣindmaa sawfa arġabu fii alzawaaḍzi*
 (V2)FUTUR (ADV) (V1)FUTUR (PREP) (N)GEN

A propos de la forme synthétique du présent et du passé de l'indicatif, Comrie (1985) souligne que, à côté de la valeur temporelle absolue, le verbe de la principale peut véhiculer une référence au temps relatif :

« Arabic has morphologically an opposition between two verb tense-aspects, conventionally called imperfect and perfect. In addition to aspectual values, the imperfect has the time reference meaning component of relative non past, while the perfect has the time reference meaning component of relative past. In neutral contexts, i.e. where no reference point is given explicitly by the context, the reference point is taken to be the present moment, thus giving the impression of absolute non-past meaning for the imperfect but past meaning for the perfect. However, if the context indicates some other point as reference point, then the basic relative

²¹⁵ Chairet, *op-cit*, p. 73

²¹⁶ Id, *ibid*, p. 72.

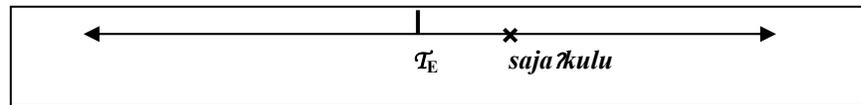
²¹⁷ Voilà ce que dit Chairet (1996) à propos de cet adverbe : « en effet, ce marqueur a une origine locative. Il se compose de *ṣinda*, localisateur spatial, et de *maa* (le *maa almaṣdariija* des grammairiens arabes, c'est-à-dire que *maa* + verbe équivaut à un nom verbal). Il s'agit donc d'une spatialisation du temps (...). *ṣindamaa* veut donc dire : au moment du procès de ce verbe. Cette construction a d'ailleurs un emploi complémentaire qui illustre la phase intermédiaire entre la localisation spatiale et la localisation temporelle, c'est l'emploi de *ṣinda* suivi d'un nom verbal. Par exemple : *ṣinda almaġiibi* : au coucher du soleil ; *ṣinda quduumi zajdin* : à l'arrivée de Zayd. ». (Note 32, p. 77).

time reference meaning of the verb form surfaces, as in “*wa ittabaṣuu* (perfect) *maa tathuu* (imperfect) *al|ajaatiinu salaa mulki sulajmaani*”²¹⁸ ‘and they followed what the demons used to recite in Solomon’s reign’, where the past time reference interpretation of the imperfect verb *tathuu* is established by the time adverbial ‘in Solomon’s reign’; “*ṣaḍi ṛuka* (imperfect) *ṛiḍaa ṛḥmarra albusru*” ‘I will come to you when the unripe date ripens’, where the subordinate verb is perfect because its time reference is past relative to that of the main clause (i.e. first the date will ripen, then I will come to you)»²¹⁹.

3. $V_{\text{futur}} \equiv \text{futur} (\sim \text{futur simple} | \text{futur proche})$

La forme simple du futur est réalisée par l’ajout du morphème *sa*²²⁰ à la forme présent de l’indicatif. Ce temps verbal exprime essentiellement un fait qui a lieu **APRES** le moment de l’énonciation, \mathcal{T}_E , et constitue un temps absolu.

saja ṛkulu al ṛawlaadu altuffaaha (سيأكل الأولاد التفاح) ‘Les enfants mangeront les pommes.’



L’équivalent le plus adéquat de cette forme en français est le futur proche (277.a et 277.b)²²¹, mais elle peut aussi avoir pour équivalent le futur simple (277.c) :

- (277) a. *saṛiqusṣu* {ṛanaa} *salaj#kumu* *qiṣatan*
 (V)FUTUR (PREP)#(PRO) (N)ACC
 raconterai {je} sur#vous une histoire
 ‘Je **vais** vous **raconter** une histoire.’ (سأقص عليكم قصة)
- b. *satalidu* {hija} *fii* *bahri* *haḍaa al ṛusbuuṣi*
 (V)FUTUR (PREP) (N)GEN (DEI) (N)GEN
 accouchera {elle} dans courant cette semaine
 ‘Elle **va accoucher** dans le courant de la semaine.’ (ستلد في بحر هذا الاسبوع)
- c. *saja ṛtii* *alrabiṣu* *jawman*
 (V)FUTUR (N)NOM (N)ACC
 viendra le printemps un jour
 ‘Un jour, le printemps **viendra**.’ (سيأتي الربيع يوماً)

²¹⁸ La translittération diffère de celle de Comrie, par souci d’homogénéité avec la translittération utilisée dans la présente étude.

²¹⁹ Comrie, B. (1985). *Tense*, p. 63.

²²⁰ Comme il a été signalé dans la partie I (p. 100), nous ne trouvons pas de différence sémantique entre le marqueur *sa* et l’adverbe *sawfa* (peut être une différence modale : *sawfa* exprime la certitude plus que *sa*). Cependant, syntaxiquement, *sawfa* a plus d’autonomie que *sa*. C’est pourquoi nous considérons *sawfa* comme un adverbe et non pas comme un morphème du futur. En tout cas selon nous, la différence entre les deux éléments est d’ordre syntaxique et non pas sémantique : la forme avec *sa* est synthétique tandis que la forme avec *sawfa* est analytique. Par conséquent, par “forme simple du futur” nous référons seulement à la forme avec *sa*.

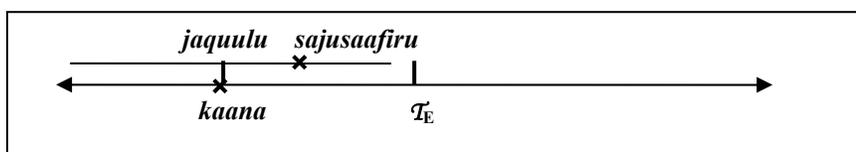
²²¹ Dans ces deux exemples, le futur a plutôt une valeur de présent postérieur. C’est probablement pour cette raison, qu’il est traduit en français par un futur proche

D'autres emplois du futur simple :

Le futur simple est aussi à même d'exprimer le futur dans le passé (un fait postérieur du passé). Selon nous, cet emploi ne peut figurer que dans une proposition subordonnée, l'équivalent en français est un conditionnel présent (le futur-dans-le-passé correspondant) :

(278)	<i>kaana {huwa}</i>	<i>jaquulu {huwa}</i>	<i>anna zajdan</i>	<i>sajusaafiru {huwa}</i>
	(V)PASSE	(V1)PRESENT	(PREPé) (N)ACC	(V2)FUTUR
	était {il}	dit {il}	assert Zayd	partira
	'Il disait que Zayd partirais .' (كان يقول أن زيداً سيسافر)			

Dans l'exemple 278, le point de référence, *kaana jaquulu*, est antérieur au moment de l'énonciation. Cela se traduit en français par un système de corrélation temporelle : dans une proposition complétive gouvernée par un verbe à l'imparfait, la postériorité est exprimée par un conditionnel présent, en revanche, si le verbe de la principale est transposé au présent, le verbe de la subordonnée sera au futur simple. Le système de corrélation temporelle en arabe est différent. Le verbe *kaana* possède une portée temporelle plus large. Le verbe de la principale et celui de la subordonnée – V₁ et V₂ – se positionnent par rapport à lui avant le moment de l'énonciation : le premier est au présent pour exprimer la simultanéité, et le second est employé au futur simple pour exprimer un fait postérieur. La transposition dans le passé se manifeste uniquement par la forme passé du verbe *kaana* :



Récapitulons. L'arabe possède trois formes synthétiques du verbe : présent, passé et futur. Nous avons montré comment présenter les principales valeurs exprimées par ces formes sur un axe temporelle par rapport au moment de l'énonciation.

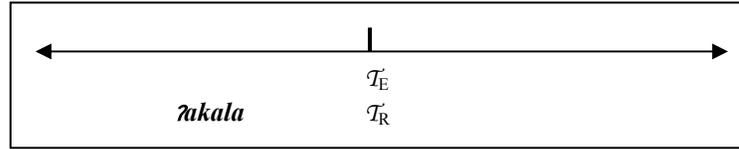
A côté de ces trois formes, nous comptons neuf autres, qui peuvent être considérées comme des formes analytiques, et qui représentent les temps verbaux relatifs. Il s'agit de la construction *kaana* employé dans une forme finie – présent, passé ou futur – gouvernant un verbe fini par le biais de la RelSyntS *jonctionnelle-verbale*, dont le patron syntaxique est présenté figure 65.

Ces neuf temps verbaux relatifs sont obtenus par le changement de la forme temporelle de *kaana* et celle de V. Pour chaque temps verbal, nous allons donner une valeur primaire, qui peut être interprétée comme un grammème de la catégorie flexionnelle "temps". Autrement dit, « *kaana*_{présent} V_{passé} ≡ **présent accompli** » se lit ainsi : *kaana* est employé au présent simple, V est employé au passé simple et la construction « *kaana* V » peut correspondre au niveau de SyntP au grammème "présent accompli" de la catégorie temps, une des catégories flexionnelles du lexème profond V correspondant. Nous souhaitons avoir donner quelques repères pour faciliter la lecture de la suite.

4. *kaana*_{présent} V_{passé} ≡ **présent accompli** (~ passé composé)

Le temps de référence T_R indiqué par *kaana* se situe au moment de l'énonciation T_E, et l'action est antérieure au temps de référence. Il s'agit d'un temps relatif dont l'équivalent français est généralement le passé composé :

\emptyset_{kaana} *alʔawlaadu ʔakaluu {humu} altuffaaha* (الأولادُ أكلوا التفاح)
 ‘Les enfants ont (bien) mangé les pommes.’



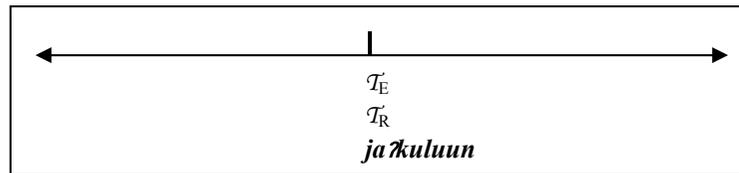
La même chaîne linéaire présente aussi un cas de dislocation gauche du sujet, *kaana* est réalisé par une forme zéro et son pronom sujet est omis : « *alʔawlaadu* \emptyset_{kaana} {*huwa*} *ʔakaluu {humu} altuffaaha* »²²². Toutes les formes avec le verbe *kaana* au présent de l’indicatif se prêtent à cette analyse, présentant ainsi un cas d’ambiguïté syntaxique.

Pareillement, nous reconnaissons dans la proposition « *ʔakaluu altuffaaha* » un cas d’ambiguïté syntaxique. La structure syntaxique sous-jacente pourrait être $V_{\text{présent}} \text{PRO}_{\text{sujet}} \text{N}$, ce qui donnerait la chaîne « *ʔakaluu {humu} altuffaaha* ». Mais, elle pourrait aussi être $kaana_{\text{présent}} \text{PRO}_{\text{sujet}} V_{\text{présent}} \text{PRO}_{\text{sujet}} \text{N}$, ce qui donnerait la chaîne suivante, dont la tête syntaxique est la forme zéro de *kaana* : « \emptyset_{kaana} {*humu*} *ʔakaluu {humu} altuffaaha* ».

5. $kaana_{\text{présent}} V_{\text{présent}} \equiv$ présent progressif (~ présent de l’indicatif)

L’action a lieu au temps de référence T_R , indiqué par *kaana*, et qui coïncide avec le moment de l’énonciation T_E . Ce temps a pour équivalent dans le système verbal français le présent de l’indicatif :

\emptyset_{kaana} *alʔawlaadu ja ʔkuluun {humu} altuffaaha* (الأولادُ يأكلون التفاح)
 ‘Les enfants sont en train de manger les pommes.’



Comme avec le présent accompli, la forme surfacique du présent progressif pourrait être interprété comme une structure de dislocation gauche du sujet : « *alʔawlaadu* \emptyset_{kaana} {*humu*} *ja ʔkuluun {humu} altuffaaha* ». Elle pourrait aussi être pris pour la forme du présent simple : « *alʔawlaadu ja ʔkuluun {humu} altuffaaha* ». Rappelons que la dislocation gauche présente, en tout cas selon nous, un ordre non marqué communicativement ; ainsi la phrase arabe se traduit en français par la structure standard ‘Les enfants mangent les pommes’.

Il est intéressant de reprendre la chaîne « *alʔasadu ja ʔkulu allahma* » et d’essayer de déterminer les différentes structures syntaxiques sous-jacentes. Si l’on prend en considération l’omission du pronom sujet et la réalisation zéro du verbe *kaana*, la phrase admet trois interprétations :

²²² Ce type de proposition est analysé dans le cadre générativiste comme présentant un ordre SVO. Nous donnerons, dans la prochaine partie, les raisons pour lesquelles nous nous opposons à cette analyse.

1. Le verbe est au présent simple et le sujet est disloqué à gauche :

La chaîne pourrait être interprétée comme une structure de dislocation gauche du sujet : « *alʔasadu ja ʔkulu {huwa} allahma* » ; le verbe est ainsi employé au présent simple exprimant un emploi générique. La phrase signifie littéralement ‘Le lion, il mange la viande’.

2. Le verbe est au présent progressif dans un ordre standard :

La chaîne pourrait aussi présenter une forme analytique du verbe : « *Økaana alʔasadu ja ʔkulu {huwa} allahma* ». Le verbe n’exprime plus une valeur générique mais une instance précise. Les déterminants sont spécifiques et la phrase signifie ‘Ce lion est en train de manger cette viande’.

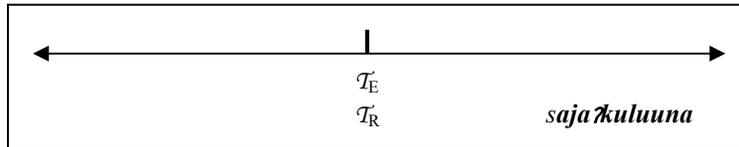
3. Le verbe est au présent progressif et le sujet est disloqué à gauche :

La chaîne serait une structure de dislocation gauche du sujet par rapport à la forme analytique du verbe : « *alʔasadu Økaana {huwa} ja ʔkulu {huwa} allahma* », littéralement, ‘Ce lion, il est en train de manger cette viande’.

6. *kaana*_{présent} V_{futur} ≡ **présent postérieur (~ futur simple)**

L’action a lieu après le temps de référence \mathcal{T}_R , qui coïncide avec le moment de l’énonciation \mathcal{T}_E :

Økaana alʔawlaadu saja ʔkuluuna {humu} altuffaaha (الأولادُ سيأكلون التفاح)
 ?‘Les enfants seront en train de manger les pommes.’



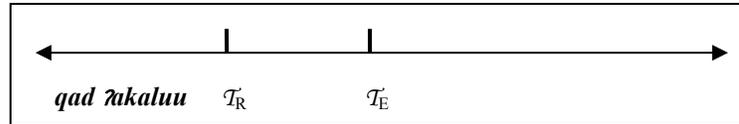
Comme dans les deux cas précédents, la forme surfacique du présent postérieur, ou le futur relatif, présente un cas d’ambiguïté syntaxique. Elle coïncide avec celle du futur simple. En plus la chaîne pourrait être pris pour une structure de dislocation gauche du sujet, ce qui donne concrètement les trois chaînes suivantes :

- « *alʔawlaadu saja ʔkuluun {huwa} altuffaaha* ».
- « *alʔawlaadu Økaana {huwa} saja ʔkuluun {huwa} altuffaaha* ».
- « *Økaana alʔawlaadu saja ʔkuluun {huwa} altuffaaha* ».

7. *kaana*_{passé} V_{passé} ≡ **passé antérieur (~ plus-que-parfait | passé antérieur)**

L’action a lieu avant le temps de référence \mathcal{T}_R , qui se situe avant le moment de l’énonciation \mathcal{T}_E . L’équivalent dans le système verbal français est par défaut le plus-que-parfait ou le passé antérieur :

kaana alʔawlaadu qadⁱⁱⁱ ʔakaluu {huwa} altuffaaha (كان الأولادُ قد أكلوا التفاح)
 ‘Les enfants avaient (déjà) mangé les pommes.’



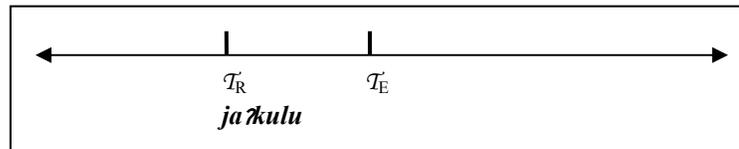
Le verbe *kaana* est réalisé en surface. Par conséquent, la chaîne linéaire ne présente aucune ambiguïté syntaxique. La coïncidence avec une forme simple ainsi que l'analyse en tant que dislocation du sujet sont exclues.

8. *kaana*_{passé} V_{présent} ≡ **passé progressif (~ imparfait)**

L'action est simultanée au temps de référence T_R qui se situe avant le moment de l'énonciation T_E . L'équivalent en français du passé progressif est principalement l'imparfait (plus qu'un ancrage temporel, ce temps présente un point de repère pour d'autres temps) :

kaana ja ʔkulu al ʔawlaadu altuffaaha (كان يأكل الأولاد التفاح)

'Les enfants mangeaient les pommes.' | 'Les enfants étaient en train de manger les pommes.'

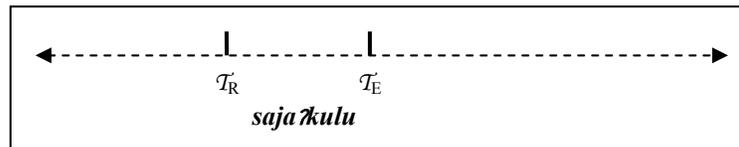


9. *kaana*_{passé} V_{futur} ≡ **passé postérieur (~ conditionnel passé)**

L'action est postérieure au temps de référence T_R qui se situe avant le moment de l'énonciation T_E . Ce temps verbal n'a pas vraiment une fonction de repérage sur un axe de temps réel, il permet plutôt de développer des hypothèses et ancre des faits sur un axe de temps fictif, exprimant ainsi la vision d'un personnage qui imagine la réalisation d'un passé différent. L'équivalent dans le système verbal français est par défaut le conditionnel passé (= le passé-dans-le futur) :

kaana saja ʔkulu al ʔawlaadu altuffaaha (كان سيأكل الأولاد التفاح)

'Les enfants auraient (dû) mangé les pommes.'

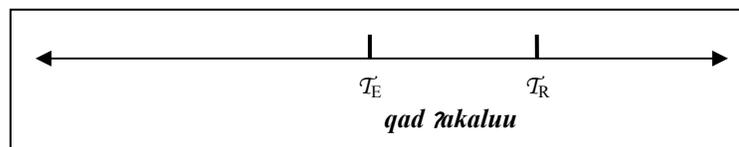


10. *kaana*_{futur} V_{passé} ≡ **futur antérieur (~ futur antérieur)**

L'action est antérieure au temps de référence T_R qui se situe après le moment de l'énonciation T_E . Il a pour équivalent en français le futur antérieur :

sajakuunu al ʔawlaadu (qad) ʔakaluu altuffaaha (سيكون الأولاد قد أكلوا التفاح)

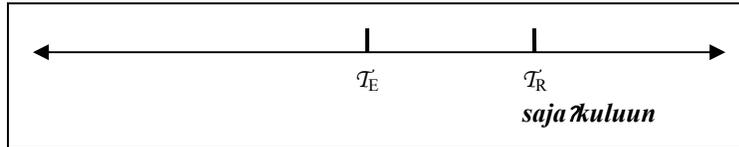
'Les enfants auront mangé les pommes.'



11. *kaana*_{futur} V_{présent} ≡ futur progressif (~ futur simple)

L'action est simultanée au temps de référence \mathcal{T}_R qui se situe après le moment de l'énonciation \mathcal{T}_E . L'équivalent en français est principalement la construction « ETRE_{futur simple} en train de V » :

sajakuunu al ʔawlaadu ja ʔkuluuna {huwa} altuffaaha (سيكون الأولادُ يأكلون التفاح)
 'Les enfants seront en train de manger les pommes.'

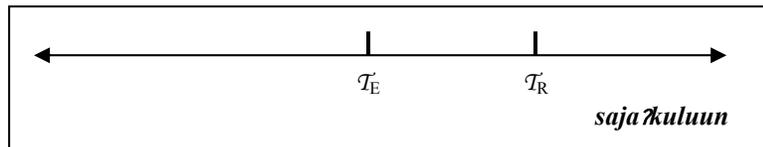


Cette forme verbale exprime une valeur temporelle relative et se distingue ainsi du futur simple, qui peut figurer dans une proposition autonome.

12. *kaana*_{futur} V_{futur} ≡ futur postérieur

L'action est postérieure au temps de référence \mathcal{T}_R qui se situe après le moment de l'énonciation \mathcal{T}_E . Nous n'avons pas trouvé d'équivalent en français, et nous ne pensons pas que cette forme soit d'usage dans le système verbal arabe :

sajakuuna al ʔawlaadu saja ʔkuluuna altuffaaha (سيكون الأولادُ سيأكلون التفاح)



De cette présentation du système verbal arabe, deux aspects sont à retenir.

Premièrement, certains comportements syntaxiques distincts sont masqués par une même apparence morphologique : c'est le cas des formes analytiques 4, 5 et 6 qui coïncident avec des formes synthétiques. En plus, la chaîne peut être prise pour une structure de dislocation gauche du sujet. La confusion est due d'une part à la réalisation zéro de *kaana* dans les formes analytiques en question, et d'autre part à l'omission du pronom personnel sujet. Les trois formes 4, 5, 6 expriment généralement un aspect progressif.

Deuxièmement, la forme analytique du verbe arabe est particulière. Il s'agit d'une construction « P₁P₂ » grammaticalisée : les deux propositions sont autonomes, V₁ et V₂ sont des formes finies, possédant chacun son sujet, le lien entre P₁ et P₂ n'est pas explicité par un connecteur, cependant, les deux propositions forment une commune construction.

Dans la suite de la partie, nous allons rencontrer d'autres constructions « P₁P₂ » grammaticalisées. La section 3 reprend la RelSyntS attributive, déjà présentée dans la partie précédente. Nous introduirons les verbes d'état et montrerons qu'eux aussi peuvent régir un verbe fini. Nous verrons que le verbe *kaana* adopte parfois un comportement syntaxique assez distinct des autres verbes d'état.

3. La relation attributive et les verbes d'état

La section 3 examine la structure valencielle des verbes d'états : la sous-section 3.1 introduit les verbes d'état employés en arabe, et la sous-section 3.2 introduit la RelSyntS attributive qui permet d'identifier l'actant prédicatif de ce type de verbes.

3.1. Présentation des verbes d'état

Par verbes d'état, nous référons à un groupe de verbes bivalents régissant un sujet et un attribut, traditionnellement nommé *كان وأخواتها*, c'est-à-dire *kaana et ses sœurs*. Voici la liste des verbes d'état :

a. La copule *kaana* :

1. *kaana* : comme nous l'avons proposé dans la section 4 de la partie II, la forme présent de l'indicatif de la copule *kaana* est réalisé en surface par un zéro :

Au présent: Ø_{kaana} *al+ʔawlaad+u suʔadaaʔ+u+n* (الأولادُ سعداءُ)

Au passé: *kaana al+ʔawlaad+u suʔadaaʔ+a+n* (كان الأولادُ سعداءُ)

b. Les autres verbes copulaires :

- i. exprimant une variation temporelle ou transformationnelle : chaque verbe a pour sens 'X passer un laps de la journée dans l'état Y' ou bien 'X passe à une certaine période de la journée à l'état Y' :

- | | | | |
|----------------------------------|------|---------------|----------------------------------|
| 2. <i>ašbaḥa</i> = être le matin | Ex : | <i>ašbaḥa</i> | <i>al+ʔawlaad+u suʔadaaʔ+a+n</i> |
| | | (V)PASSE | DEF+(N)+NOM (ADJ)+ACC+INDEF |
| | | est le matin | les enfants heureux |
| 3. <i>aḏḥaa</i> = être au midi | Ex : | <i>aḏḥaa</i> | <i>al+ʔawlaad+u suʔadaaʔ+a+n</i> |
| | | (V)PASSE | DEF+(N)+NOM (ADJ)+ACC+INDEF |
| | | est à midi | les enfants heureux |
| 4. <i>ʔamsaa</i> = être le soir | Ex : | <i>ʔamsaa</i> | <i>al+ʔawlaad+u suʔadaaʔ+a+n</i> |
| | | (V)PASSE | DEF+(N)+NOM (ADJ)+ACC+INDEF |
| | | est le soir | les enfants heureux |
| 5. <i>baata</i> = être la nuit | Ex : | <i>baata</i> | <i>al+ʔawlaad+u suʔadaaʔ+a+n</i> |
| | | (V)PASSE | DEF+(N)+NOM (ADJ)+ACC+INDEF |
| | | est la nuit | les enfants heureux |

ii. exprimant une phase :

1. inchoatif

- | | | | |
|-----------------------------|------|--------------|----------------------------------|
| 6. : <i>šaara</i> = devenir | Ex : | <i>šaara</i> | <i>al+ʔawlaad+u suʔadaaʔ+a+n</i> |
| | | (V)PASSE | DEF+(N)+NOM (ADJ)+ACC+INDEF |
| | | est devenu | les enfants heureux |

2. continuatif

- | | | | |
|--|-------|------------------|----------------------------------|
| 7. <i>zalla</i> : ne pas cesser d'être | Ex : | <i>zalla</i> | <i>al+ʔawlaad+u suʔadaaʔ+a+n</i> |
| 8. <i>maa zaala</i> = ne pas cesser d'être | Ex. : | <i>maa zaala</i> | <i>al+ʔawlaad+u suʔadaaʔ+a+n</i> |

9. *maa bariḥa* = ne pas cesser d'être Ex. : *maa bariḥa al+ṭawlaad+u suṭadaaṭ+a+n*

10. *maa fatiṭa* = ne pas cesser d'être Ex. : *maa fatiṭa al+ṭawlaad+u suṭadaaṭ+a+n*

11. *maa ṭinfaka* = ne pas cesser d'être Ex. : *maa ṭinfaka al+ṭawlaad+u suṭadaaṭ+a+n*

12. *maa daama* : ne pas cesser d'être Ex : *maa daama al+ṭawlaad+u suṭadaaṭ+a*

Les quatre verbes, *maa zaala*, *maa bariḥa*, *maa fatiṭa*, *maa ṭinfaka*, signifient précisément 'ne pas quitter l'état X'. Ils sont composés de la particule de négation « *maa* »+le verbe au passé. Selon le mode et le temps verbal, la particule de négation change. La signification de chacun de ces verbes est pareil avec ou sans la particule de négation. Exemple : « *maa bariḥa* » signifie 'ne pas quitter' et « *bariḥa* » signifie 'quitter', ou encore « *zaala* » signifie littéralement 'disparaître' et « *maa zaala* » signifie 'ne pas disparaître'. Par contre, « *maa daama* » est composé de *maa* intégratif, appelé en arabe (ما المصدرية الظرفية), et non pas la particule de négation, suivi du verbe au passé. L'équivalent en français est plutôt la conjonction de subordination « tant que ». Le verbe « *daama* » signifie 'ne pas cesser d'être' ou 'continuer à être' avec ou sans la conjonction.

iii. exprimant la négation

13. *lajsa* = ne pas être

lajsa est la négation de la copule au présent de l'indicatif. Au futur et au passé, la négation se fait par le biais d'un marqueur de négation ajouté au jussif ou au subjonctif du verbe *kaana* :

(279) a.	<i>lajsa</i>		<i>al+ṭawlaad+u</i>		<i>suṭadaaṭ+a+n</i>
	(V)PRESENT		DEF+(N)+NOM		(ADJ)+ACC+INDEF
	n'est pas		les enfants		heureux
b.	<i>lam</i>	<i>jakun</i>	<i>al+ṭawlaad+u</i>		<i>suṭadaaṭ+a+n</i>
	(ADV)	(V)JUSSF	DEF+(N)+NOM		(ADJ)+ACC+INDEF
	ne pas	est	les enfants		heureux
c.	<i>lan</i>	<i>jakuuna</i>	<i>al+ṭawlaad+u</i>		<i>suṭadaaṭ+a+n</i>
	(ADV)	(V)SUBJ	DEF+(N)+NOM		(ADJ)+ACC+INDEF
	n'est pas	soit	les enfants		heureux

Nous voyons là une preuve appuyant notre raisonnement concernant l'existence d'une forme zéro du verbe *kaana*, sinon la négation aurait été effectuée par une particule ou un adverbe de négation et non par un verbe, comme c'est le cas avec la forme passé et futur du verbe *kaana*.

En se basant sur leurs formes, les verbes d'état se divisent en quatre sous-ensembles :

- 1- Les verbes possédant uniquement une forme du présent : *lajsa*.
- 2- Les verbes possédant des formes du présent, du passé et du futur : *kaana*, *ṭamsaa*, *aṣbaḥa*, *aḍḥaa*, *zalla*, *baata*, *ṣaara*.
- 3- Les verbes possédant seulement des formes du présent et du passé : *maa zaala*, *maa bariḥa*, *maa fatiṭa*, *maa ṭinfaka*.

- 4- Les verbes possédant uniquement une forme du passé : *maa daama*.

3.2. Structure actancielle des verbes d'état

Un verbe d'état régit un sujet et un attribut. La RelSyntS sujet a été présentée dans la partie précédente. Dans cette sous-section nous allons étudier la RelSyntS attribut brièvement introduite aussi dans la partie précédente.

Nous présenterons des propriétés morpho-syntaxiques de l'attribut. Nous parlerons aussi du comportement syntaxique assez distinct du verbe *kaana*, et nous donnerons les différents types d'attributs. Enfin, nous proposerons de considérer une aptitude de repérage temporel des verbes d'état s'ils régissent un verbe fini.

A. Propriétés de l'attribut

L'attribut est par défaut un adjectif. Il est obligatoire, son omission affecte la grammaticalité de la phrase, et possède les propriétés morpho-syntaxiques suivantes :

- L'adjectif attributif s'accorde en genre et nombre avec le sujet.
- Il respecte les règles de marquage casuel suivantes :
 1. Cas général : le dépendant d'une relation attributive est à l'accusatif (*mansuub*).
 2. Cas particulier : si le gouverneur est phonologiquement vide (réalisé par une forme zéro), le dépendant est au nominatif (*marfuu*).

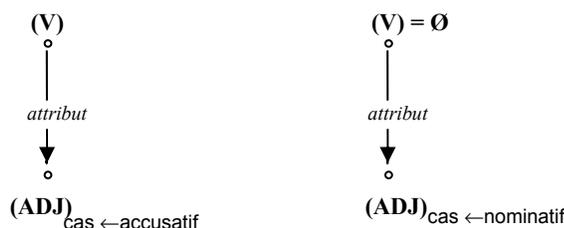


Figure 66 : Règle d'accord avec l'attribut

B. Particularité de *kaana*

kaana peut gouverner les autres verbes d'état, l'inverse n'est pas possible, comme le montre les exemples 280.a et 280.b.

- (280) a. *kaana* *al+Ɂawlaad+u* *jamsuun* {*humu*} *jalɁabuun* {*humu*}
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT (V)PRESENT
 était les enfants passent le soir {ils} jouent {ils}
 'Les enfants passaient la soirée en jouant.' | 'Le soir, les enfants jouaient.'
 (كان الأولادُ يمسون يلعبون)

vs

- b. **Ɂamsaa* *al+Ɂawlaad+u* **jakuunuu* {*humu*} *jalɁabuun* {*humu*}
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT (V)PRESENT
 passe le soir les enfants sont {ils} jouent {ils}
 (*أمسى الأولادُ يكونوا يلعبون)

Pareillement, 281.a est correcte alors que 281.b est agrammaticale :

- (281) a. *kaana* *al+ʔawlaad+u laa jazaaluun {humu}* *jalʔabuun {humu}*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT (V)PRESENT
 était les enfants continuent {ils} jouent {ils}
 ‘les enfants continuaient à jouer’ | ‘les enfants étaient toujours en train de jouer’
 (كان الأولاد لا يزالون يلعبون)

vs

- b. **laa zaala* *al+ʔawlaad+u jakuunuu {humu}* *jalʔabuun {humu}*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT (V)PRESENT
 continuait les enfants sont {ils} jouent {ils}
 (*لازال الأولاد يكونوا يلعبون)

C. Types d’attribut :

L’attribut peut aussi être :

- un complément prépositionnel quelque soit la valeur exprimée par le complément, locative ou autre :

- (282) a. *laa jazaalu* *al+awlaad+u fii* *ḥaalat+i+n* *ʔajibat+i+n*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (PREP) (N)+GEN+INDEF (ADJ)+GEN+INDEF
 continue à être les enfants dans état bon
 ‘Les enfants sont encore dans un bon état.’ (لا يزال الأولاد في حالةٍ طيبةٍ)

- b. *laa jazaalu* *al+awlaad+u fii* *al+madrāsāt+i*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (PREP) DEF+(N)+GEN
 continue à être les enfants dans l’école
 ‘Les enfants sont encore à l’école.’ (لا يزال الأولاد في المدرسة)

- un verbe au présent de l’indicatif (283.a), ou bien, d’une façon peu fréquente en ASM, au passé de l’indicatif (283.b), ce qui donne une construction P₁P₂ grammaticalisée. Comme la construction « *kaana V* », il s’agit d’une jonction asyndétique entre deux verbes finis, chacun ayant saturé sa structure actancielle :

- (283) a. *ʔamsaa* *al+ʔawlaad+u* [*jalʔabuun {humu}* *al+kuraat+a*]
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT DEF+(N)+ACC
 passe le soir les enfants jouent {ils} le ballon
 ‘Les enfants ont passé la soirée à jouer au foot.’ (أمسى الأولاد يلعبون الكرة)

- b. *ʔamsaa* *al+ʔazm+u* [*qad rumma {humu}*]
 (V)PASSE DEF+(N,masc)PL (ADV) (V)PASSE
 passe le soir les os déjà s’est cicatrisé {il}
 ‘Vers le soir, les os se sont cicatrisés.’ (أمسى العظم قد رم)

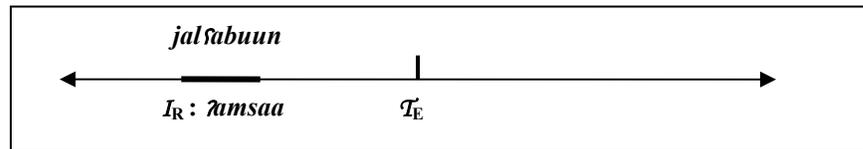


Figure 67 : SSyntS d'un verbe d'état dont l'attribut est un verbe fini

D. Verbe copulaire ou verbe temporel?

La question que nous nous posons est la suivante : si un verbe dit copulaire régit un verbe fini, s'agit-il vraiment d'un attribut, ou bien, comme avec *kaana*, le verbe aurait plutôt une fonctionnalité de repréage temporel ? Autrement dit, un verbe copulaire gouvernent-il une relation attributive ou une relation jonctionnelle-verbale ?

Par exemple, la phrase 283.a, ne pourrait-elle pas signifier que dans un temps de référence situé avant le moment de l'énonciation, V_2 était en train d'avoir lieu ? Mais, à la différence de *kaana*, \mathcal{T}_R est plutôt un intervalle I_R et non pas un point de référence \mathcal{P}_R : dans l'exemple précité, l'intervalle exprimé par le verbe *ʔamsaa* 'passe le soir' couvre toute une partie de la journée. En effet, les verbes copulaires peuvent aussi avoir une fonctionnalité d'ancrage temporelle couvrant un laps de temps déterminé du jour.



La section 4 introduit un autre type de verbes régissant un verbe fini, à savoir les verbes phasiques. La structure argumentale de ces verbes, que l'on peut aussi classer comme des verbes à attitude propositionnelle, comprend un verbe au présent de l'indicatif remplissant la fonction d'un complément d'objet direct.

4. La relation *coDir-prop1* et les verbes phasiques

La section s'organise ainsi : la sous-section 4.1 introduit les verbes phasiques recensés dans la grammaire traditionnelle arabe, ensuite la sous-section 4.2 présente la RelSyntS complément d'objet direct propositionnel 1, *coDir-prop1*, qui servira à d'identifier le complément prédicatif régit par un verbe phasique.

4.1. Présentation des verbes phasiques

Pour exprimer les phases de l'action, qu'elle débute ou s'achève, le système verbal français a recours à des constructions avec des verbes tels *commencer à* et *terminer de*, dont la structure valencielle comprend un complément d'objet infinitif, comme dans la phrase suivante : « Jean a commencé à étudier » ou « Jean a terminé d'étudier ».

Pour exprimer les phases de l'action, l'arabe peut avoir recours à une structure équivalente avec un verbe fini gouvernant un *maʕdar* :

- (284) *badaʔa* *zajd+u+n* *al+muḏaakar+at+a*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF DEF+(N_{maṣdar})+ACC
 a commencé Zayd le fait d'étudier
 lit. Zayd a commencé l'étude
 'Zayd a commencé à étudier.' (بدأ زيدُ المذاكرة)

Selon la structure valencielle du verbe gouverneur, le *maṣdar* est parfois régi par une préposition :

- (285) a. *ʔintahaa*²²³ *zajd+u+n* *mina* *al+muḏaakar+at+i*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (PREP) DEF+(N_{maṣdar})+GEN
 a fini Zayd de le fait d'étudier
 lit. Zayd a fini l'étude
 'Zayd a fini d'étudier.' (انتهى زيدُ من المذاكرة)
- b. *ʔaxaḏa* *zajd+u+n* *fi* *al+muḏaakar+at+i*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (PREP) DEF+(N_{maṣdar})+GEN
 s'est mis Zayd dans le fait d'étudier
 lit. Zayd s'est mis à étudier
 'Zayd s'est mis à étudier' (أخذ زيدُ في المذاكرة)

Un autre procédé de translation du verbe en nom consiste à l'employer non pas à la forme *maṣdar* mais à la forme présent de l'indicatif, forme fortement polysémique : elle est apte à exprimer des valeurs différentes, elle constitue un processus de translation nominale du verbe et probablement de translation adjectivale aussi, compte tenu qu'elle peut permettre au verbe de remplir une fonction attributive.

Nous commencerons par donner un bref aperçu des verbes phasiques les plus employés dans la tradition grammaticale arabe ; ensuite, on présentera la relation complément d'objet direct propositionnel dans la sous-section suivante.

La grammaire arabe regroupe sous le nom *kaada et ses sœurs* (كاد وأخواتها) seize verbes, catégorisés comme *verbes incomplets* (أفعال ناقصة), et aussi appelés les *verbes de rapprochement et de commencement* (أفعال المقاربة والشروع). Cette appellation signifie que ces verbes signalent, non pas la réalisation d'un événement, mais que celui-ci approche de sa fin ou bien va commencer. Conformément à l'analyse grammaticale classique, ce groupe régit un *ʔism* 'nom' au nominatif et un *ḡabar* propositionnel. La tête syntaxique du dit *ḡabar* est un verbe employé au présent de l'indicatif, et régissant un pronom sujet coréférant avec le *ʔism*²²⁴. Ces verbes régissent donc un complément propositionnel. La langue arabe compte environ seize verbes dits *les sœurs de kaada*, nous nous contentons ici de présenter ce groupe, notre objectif n'étant pas de faire une liste exhaustive des verbes phasiques, mais de décrire un comportement syntaxique assez typique de la langue arabe.

²²³ Le verbe *ʔintahaa* ne fait pas partie du groupe dit *les sœurs de kaada*. En effet, ce groupe ne comprend pas les verbes cessatifs qui, contrairement aux verbes inchoatifs, ne peuvent pas gouverner un verbe fini ; comme on le verra plus loin.

²²⁴ Fehri, A. F. (1982) propose d'interpréter ce groupe en tant qu'un groupement de verbes de contrôle car leur complément prédicatif ne peut être qu'un verbe à l'*inaccompli*, et le sujet du verbe *ḡabar* co-réfère avec celui du verbe principal.

D'après leur sens, les verbes phasiques se répartissent en quatre sous groupes :

1. **Les verbes exprimant le début de l'action (les inchoatifs) :** la langue arabe compte environ dix verbes ; citons, à titre d'exemple, *badaʔa* 'commencer à', *ʔaxaʔa* 'se mettre à' et *qaama* 'se mettre à'.
2. **Les verbes évaluatifs (les estimatifs) :** exprimant que l'action 'est sur le point d'arriver' ou bien que l'action est 'proche d'avoir lieu mais ce n'est pas arrivé' : ce sont les verbes *kaada*, *aʔrafa*, *karuba* et *awʔaka* signifiant 'faillir', 'être sur le point de' ou 'presque'.
3. **Les verbes de souhait relatif à la réalisation de l'action :** ils expriment le souhait qu'un événement ait lieu ou pas lorsque le contraire est appréhendé ; citons, par exemple, les verbes *ʔasaa*, *ħarij*, *uxlawlaq* signifiant 'pourvu que'.

Le verbe gouverneur est par défaut employé au passé de l'indicatif²²⁵. Cela ne veut pas dire que le verbe ne possède pas d'autres formes, mais il s'agit plutôt d'un autre verbe. En fait, nous distinguons, dans la plupart, deux verbes, un verbe phasique et un verbe non phasique :

D) A. *axaʔa*₁, verbe phasique signifiant 'se mettre à', 'commencer à' :

(286) a.	<i>ʔaxaʔa</i>	<i>al+ʔawlaad+u</i>	<i>jalʔabuuna {humu}</i>
	(V)PASSE	DEF+(N)+NOM	(V)PRESENT
	s'est mis à	les enfants	jouent {ils}
	'Les enfants ont commencé à jouer.' (أخذ الأولادُ يلعبون)		
b.	?* <i>ja ʔxuðu</i>	<i>al+ʔawlaad+u</i>	<i>jalʔabuuna {humu}</i>
	(V)PRESENT	DEF+(N)+NOM	(V)PRESENT
	se mettre à	les enfants	jouent {ils}
	'Les enfants commencent à jouer.' (?*ياخذ الأولادُ يلعبون)		

B. *axaʔa*₂, verbe non phasique signifiant 'prendre' :

(287) a.	<i>ʔaxaʔa</i>	<i>al+ʔawlaad+u</i>	<i>al+kutub+a</i>
	(V)PASSE	DEF+(N)+NOM	DEF+(N)+ACC
	a pris	les enfants	les livres
	'Les enfants ont pris les livres.' (أخذ الأولادُ الكتب)		
b.	<i>ja ʔxuðu</i>	<i>al+ʔawlaad+u</i>	<i>al+kutub+a</i>
	(V)PRESENT	DEF+(N)+NOM	DEF+(N)+ACC
	prend	les enfants	les livres
	'Les enfants prennent les livres.' (ياخذُ الأولادُ الكتب)		

²²⁵ Sauf les verbes *kaada* et *ʔawʔaka*, (كاد وأوشك) 'presque' ou 'faillir' qui possèdent une forme au présent de l'indicatif, la forme future existe mais elle a un sens absurde. Le verbe *ʔasaa* est invariable : il ne possède pas de formes temporelles, ni de formes différents en personne et nombre. Dans la présente étude, nous nous contentons d'identifier les relations syntaxique de surface sans nous lancer dans une étude lexico-grammaticale des différents verbes.

II) A. $\lambda n[a_1]$, verbe phasique signifiant ‘se mettre à’ :

- (288) a. $\lambda n[a_1]$ $al + \lambda wlaad + u$ $ja\check{c}gruun \{humu\}$
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT
 s’est mis à les enfants courent {ils}
 ‘Les enfants se sont mis à courir.’ (أنتشأ الأولاد يجرون)
- b. $*jan[i_1]$ $al + \lambda wlaad + u$ $ja\check{c}gruun \{humu\}$
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (V)PRESENT
 se met à les enfants courent {ils}
 ‘Les enfants se mettent à courir.’ (*ينشئ الأولاد يجرون)

B. $\lambda n[a_2]$, verbe non phasique signifiant ‘construire’ :

- (289) a. $\lambda n[a_1]$ $al + \lambda wlaad + u$ $madr\check{s}at + a + n$
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (N)+ACC+INDEF
 a construit les enfants une école
 ‘Les enfants ont construit une école.’ (أنتشأ الأولاد مدرسة)
- b. $jan[i_1]$ $al + \lambda wlaad + u$ $madr\check{s}at + a + n$
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (N)+ACC+INDEF
 construit les enfants une école
 ‘Les enfants construisent une école.’ (ينشئ الأولاد مدرسة)

III) A. $\lambda qbala_1$, verbe phasique signifiant ‘se mettre à’ :

- (290) a. $\lambda qbala$ $al + \lambda wlaad + u$ $ja\check{s}maluun \{humu\}$
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT
 se sont mis les enfants travaillent
 ‘Les enfants se sont mis à travailler.’ (أقبل الأولاد يعملون)
- b. $*juqbilu$ $al + \lambda wlaad + u$ $ja\check{s}maluun \{humu\}$
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (V)PRESENT
 se met les enfants travaillent
 ‘Les enfants se mettent à travailler.’ (*يقبل الأولاد يعملون)

B. $\lambda qbala_2$, verbe non phasique monovalent signifiant ‘s’approcher’ :

- (291) a. $\lambda qbala$ $al + \lambda wlaad + u$
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM
 s’est approché les enfants
 ‘Les enfants se sont approchés.’ (أقبل الأولاد)
- b. $juqilu$ $al + \lambda wlaad + u$
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM
 s’approche les enfants
 ‘Les enfants s’approchent.’ (يقبل الأولاد)

IV) A. $qaama_1$ verbe phasique signifiant ‘se mettre à’

- (292) a. $qaama_1$ $al + \lambda wlaad + u$ $ja\check{c}gruuna \{humu\}$
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT
 se sont mis les enfants courent

‘Les enfants se sont mis à courir.’ (قام الأولادُ يَجرون)

- b. *qaama₁* *al+awlaad+u* *jadzruuna {humu}*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (V)PRESENT
 se met les enfants courent
 ‘Les enfants se mettent à courir.’ (يقوم الأولادُ يَجرون*)

B. *qaama₂* verbe non phasique monovalent signifiant ‘se mettre debout’ ou ‘se lever’ :

- (293) a. *qaama₂* *al+awlaad+u*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM
 s’est levé les enfants
 ‘Les enfants se sont levés.’ (قام الأولادُ)
- b. *qaama₂* *al+awlaad+u*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM
 se lève les enfants
 ‘Les enfants se lèvent.’ (يقوم الأولادُ)

On obtient ainsi deux patrons syntaxiques distincts suivant que la tête syntaxique un verbe phasique ou non phasique.

Patron syntaxique du verbe phasique

Patron syntaxique du verbe non phasique

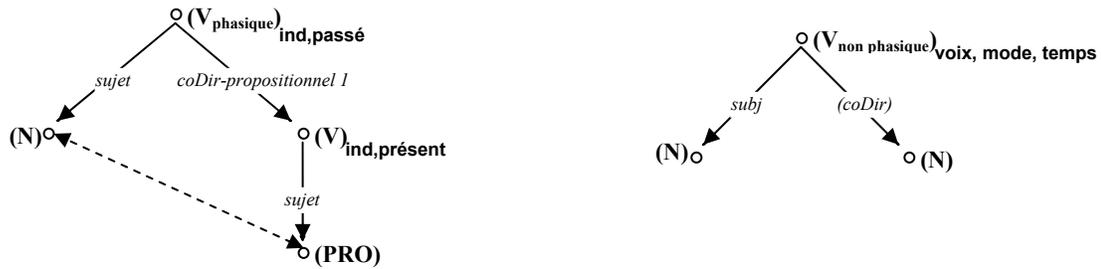


Figure 68 : Patron syntaxique du verbe phasique et celui du verbe non phasique

A ces structures syntaxiques correspondent des structures sémantiques correspondantes sont différentes, l’actant facultatif est mis entre parenthèse :



Dans la prochaine sous-section, nous verrons qu’un verbe phasique témoigne de la fréquence de la jonction asyndétique grammaticalisée entre deux verbes finis.

4.2. Comportement syntaxique des verbes phasiques

Les verbes phasiques adoptent un comportement syntaxique particulier. Un verbe phasique exprimant le début de l’action (= un inchoatif) est un verbe bivalent régissant un sujet et un complément d’objet direct propositionnel (coDir-prop), dont la tête syntaxique est

un verbe au présent de l'indicatif. La figure 68 donne le patron syntaxique d'un verbe phasique. Une relation complément d'objet propositionnel se distingue d'une relation jonctionnelle-verbale par le fait qu'elle ne peut pas être interprétée comme une forme analytique du verbe. Elle est plus contrainte quant au choix des catégories flexionnelles : par exemple, le dépendant verbal ne peut être qu'au présent de l'indicatif. Dans la suite de la sous-section, nous allons discuter du régime des verbes phasiques, ensuite nous allons introduire la RelSyntS coDir-prop1. Nous l'appelons ainsi car nous allons par la suite introduire une RelSyntS coDir-prop2.

A) Le régime des verbes phasiques

Comme nous venons de le dire, un verbe phasique régit un verbe fini possédant sa propre structure actancielle. Cependant, certains verbes phasiques régissent des constructions plus régulières et gouverne comme complément d'objet direct une proposition introduite par le complémenteur *ʔan* ou un *maṣdar*, ce qui donne une des trois SSyntS figure 69.

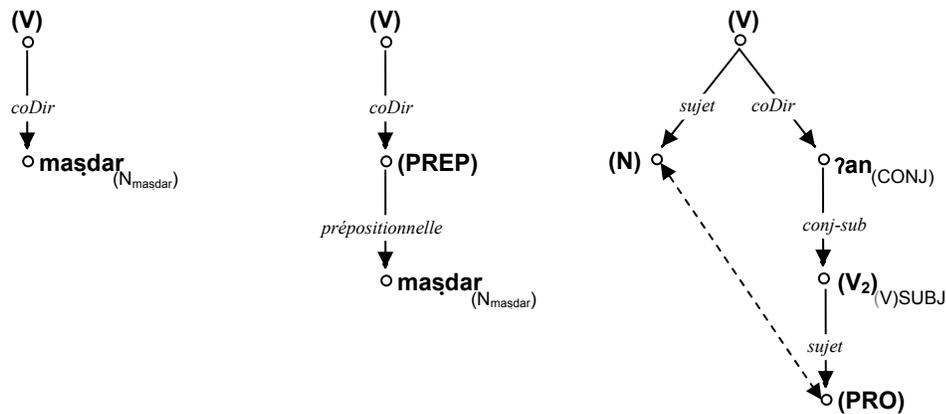


Figure 69 : SSyntS d'un verbe phasique gouvernant un complément d'objet direct

Conformément à l'acception des deux types de compléments, les verbes phasiques se divisent en quatre sous-groupes :

1. Les verbes régissant un coDir-prop1 : ce sont les verbes inchoatifs.
2. Les verbes régissant un coDir : ce sont les verbes *ħarij* et *uħlawlaq* (حرى وأخلق 'pourvu que').
3. Les verbes régissant soit un coDir soit un coDir-prop1 : ce sont les verbes *kaada* et *karuba* (كاد وكرب 'faillir').
4. Les verbes régissant un des deux compléments mais sont plus fréquents avec la complétive *ʔan* : ce sont les verbes *sasaa* et *awʔaka* (عسى وأوشك 'pourvu que').

Le complément d'objet propositionnel (1) représente un cas de jonction asyndétique grammaticalisée. Elle s'organise comme suit :

- 1- soit deux propositions (P₁) et (P₂),
- 2- V₁ est la tête syntaxique de P₁ et exprime une phase de l'action,
- 3- V₂ est la tête syntaxique de P₂ et exprime l'action elle-même,
- 4- le sujet de V₂ est un pronom coréférant avec le sujet de V₁,

5- V₂ est au présent de l'indicatif.

Ce présent ne représente pas un repérage temporel, il est plutôt porteur d'une valeur progressive : un fait est en train d'avoir lieu. Il a ainsi une valeur existentielle, dans le sens où il signifie qu'une action *a lieu* tout court, sans référence temporelle et ne doit pas être considéré dans une perspective dichotomique "présent" vs "passé", ou "accompli" vs "inaccompli" ou encore "perfectif" vs "imperfectif". Syntaxiquement, il s'agit d'un processus de translation nominale du verbe. Notre raisonnement est appuyé par le fait qu'une permutation avec les formes passé ou futur est agrammaticale :

- (294) a. **اخذ** | **بدا** **زيد** *zajd+u+n* *juḍaakiru {huwa}*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (V)PRESENT
 s'est mis | a commencé Zayd étudie {il}
 'Zayd s'est mis | a commencé à étudier.' (أخذ زيد يذاكر)

vs

- b. ***اخذ** | **بدا** **زيد** *zajd+u+n* *ḍaakara {huwa}* | *sajuḍaakiru {huwa}*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (V)PASSE | (V)FUTUR

- (295) a. **كاد** *al+bajt+u* *jasquṭu {huwa}*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT
 a failli la maison tombe {il}
 'La maison a failli tomber.' et non pas 'La maison a presque tomber.' (كاد البيت يسقط)

vs

- b. ***كاد** *al+bajt+u* *saqaṭa {huwa}* | *sajasquṭu {huwa}*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PASSE | (V)FUTUR

La figure 70 donne la représentation syntaxique de l'exemple (295.a) avec la structure équivalente en français. Nous remarquons que l'arabe rejette le partage du sujet : le dépendant est par défaut un verbe fini s'accordant en personne, genre et nombre avec un pronom sujet. En français, par contre, V₂ est réalisé par un verbe à l'infinitif²²⁶ :

²²⁶ Rémi-Giraud distingue deux infinitifs en français :

Un infinitif présent opposable à un infinitif passé et qui doit être en relation avec un référent du sujet. Il a la même fonction *coDir* que la complétive correspondante, comme le montre le test de la commutation : « je veux une pomme | partir ».

Un infinitif qui n'est pas opposable à un passé et ne pouvant être mis en relation avec un référent du sujet. ex : « Je laisse travailler les enfants ».

Nous pensons que nous avons ici un troisième infinitif qui n'est pas opposable à un infinitif passé, mais qui doit être en relation de référence avec le sujet de la principale, ex. « j'ai failli tomber ».

SSyntS arabe

SSyntS française

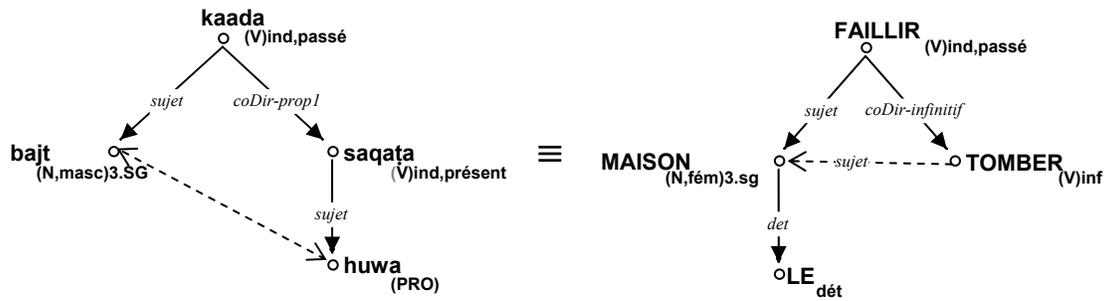


Figure 70 :Structure valencielle du verbe *kaada* et son équivalent français

Structure atypique

Quelle est la structure sous-jaçant *kaada jasqutu al+bajt+u*, littéralement ‘a failli tombe la maison’.

D’après la tradition grammaticale arabe, il est possible de séparer V_1 de son sujet (le dit *ism*) par la proposition verbale *ḫabar*, c’est-à-dire la structure « V_2 S_{PRO} ». La proposition est donc : « *kaada jasqutu {huwa} al+bajt+u* » est ainsi traditionnellement analysée comme une construction « V_1 « V_2 PRO_{sujet2} » N_{sujet1} ». Cette structure syntaxique, bien qu’elle ne soit pas assez fréquente, n’est pas agrammaticale. Nous nous opposons à l’analyse traditionnelle car à notre avis, la logique de la langue arabe ne favorise pas l’usage de pronoms cataphoriques, surtout dans une construction aussi grammaticalisée. En plus, dans le cas de sujet pluriel, l’analyse classique donne une proposition agrammaticale : **kaada jasqutuun {humu} al+awlaad+u* ».

Nous proposons de considérer qu’il s’agit d’une structure à sujet atypique ou sujet impersonnel. La proposition se prête aussi à une analyse en tant que dislocation droite. Nous présenterons les trois solutions.

La première consiste à dire qu’il s’agit d’un autre régime du verbe *kaada*, qui gouverne un sujet propositionnel *jasqutu albajtu* ‘la maison tombe’. La phrase signifie littéralement ‘(Que) la maison tombe a failli’

La deuxième consiste à dire que *kaada* est toujours un verbe bivalent régissant un pronom impersonnel et un complément d’objet la proposition *jasqutu albajtu*.

La figure 71 donne les structures syntaxiques de surface conformes à chacune des solutions proposées.

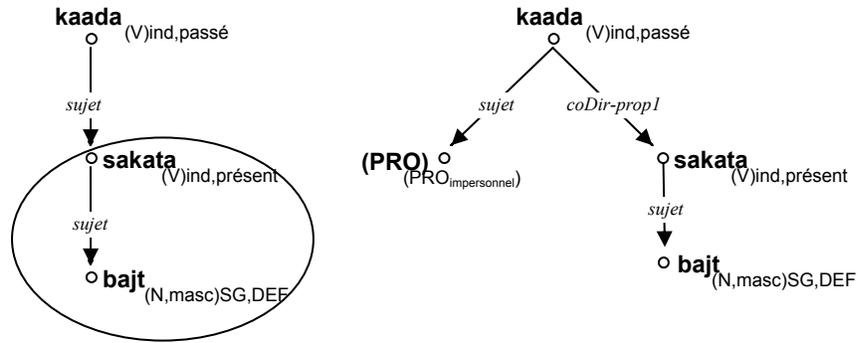


Figure 71 :Présentation des trois possibilités d'analyse d'un cas de partage du sujet

Une analyse stipulant qu'il s'agit d'une dislocation droite du sujet de *kaada* implique une réalisation pronominale des sujets des deux verbes. Or la proposition semble bizarre avec un sujet pluriel (cf. 296.a et 296.b). Nous tenons à souligner que nous n'avons pas réussi à trouver cette structure avec un sujet pluriel.

- (296) a. *kaada jasquṭu al+ṛawlaad+u.*
 (V)PASSE (V)PRESENT DEF+(N)+NOM
 a failli tombe les enfants
 lit. les enfants ont failli tombent
 'Ils ont failli tomber, les enfants.' (كاد يسقط الأولاد)
- b. *?kaaduu {humu} jasquṭuun {humu} al+ṛawlaad+u*
 (V)PASSE (V)PRESENT DEF+(N)+NOM
 ont failli {ils} tombent {ils} les enfants
 'Ils ont failli tomber, les enfants.' (كادوا يسقطون الأولاد؟)

L'analyse par dislocation est aussi bizarre, si le complément d'objet direct est une proposition complétive introduite par *ṛan*, comme le montre l'exemple suivant :

- (297) a. *awṣaka {huwa} ṛan haḏhaba {huwa} zajd+u+n*
 (V)PASSE (CONJ) (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF
 est sur le point {il} que part {il} Zayd
 'Zayd est sur le point de partir.' (أوشك أن يذهب زيد)
- b. *?awṣakuu {humu} ṛan haḏhabuu {humu} al+ṛawlaad+u*
 (V)PASSE (CONJ) (V)PRESENT DEF+(N)+NOM
 sont sur le point {ils} que partent {ils} les enfants
 'Les enfants sont sur le point de partir.' (أوشكوا أن يذهبوا الأولاد)

B) Propriétés du complément d'objet propositionnel 1

La RelSyntS coDir-prop1 possède les propriétés suivantes :

1. le gouverneur est par défaut un verbe phasique, généralement employé au passé de l'indicatif. L'équivalent français du coDir-prop1 est le complément d'objet direct infinitif²²⁷. Le seul dépendant possible est un verbe au présent de l'indicatif régissant un

²²⁷ cf. Iordanskaja L. ; Mel'čuk I. (2000).

pronom sujet coréférent avec le sujet de son gouverneur. Le coDir-prop1 ne peut pas être un adjectif :

- coDir-prop1
- (298) **axaða* *al+awlaad+u* **suɣadaaʔ+a+n* (أخذ الأولادُ سعداءَ)
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (ADJ)+ACC+INDEF
 a commencé les enfants heureux

2. le coDir-prop1 est obligatoire :

- (299) a. **badaʔ* *al+ʔawlaad+u*
 b. **kaada* *al+ʔawlaad+u*
 c. *ʔaxaða* *al+ʔawlaad+u*

Le coDir-prop se distingue du complément d'objet direct par les propriétés suivantes :

1. Contrairement au complément d'objet direct, le coDir-prop1 n'est pas pronominalisable :

- (300) a. **badaʔa#hu* *al+ʔawlaad+u*
 b. **kaada#hu* *al+ʔawlaad+u*
 c. **axaða#hu* *al+ʔawlaad+u*

2. Il ne peut pas devenir sujet par passivation :

- (301) **ʔaxiða* *jalɣabuuna {humu}* vs *ʔaxiðat* *al+kutub+u*
 (V)PASSIF.PASSE (V)PRESENT (V)PASSIF.PASSE DEF+(N)+NOM
 a été mis jouent {il} a été pris les livres
 'A jouer s'est mis.' (أخذ يلعبون) 'Les livres ont été pris.' (أخذت الكتب)

3. Il ne peut pas être antéposé :

- (302) **jalɣabuuna {humu}* *ʔaxaða* *al+ʔawlaad+u* vs *al+kutub+a* *ʔaxaða {huwa}*
 (V)PRESENT (V)PASSE DEF+(N)+NOM DEF+(N)+ACC (V)PASSE
 'A jouer s'est mis.' 'Les livres ont été prise.'
 (يلعبون أخذ الأولاد) (الكتب أخذ الأولاد)

En conclusion, un verbe phasique régit un verbe au présent de l'indicatif comme complément d'objet direct propositionnel. La chaîne « V_{phasique} V_{ind.présent} » présente une construction grammaticalisée, dans laquelle chaque verbe possède son sujet.

La section suivante introduit un autre type de construction P₁P₂ grammaticalisé. En effet, les verbes de perception, de cognition et de parole (PCU, de l'anglais *Perception, Cognition and Utterance*) régissent aussi un complément d'objet propositionnel. Nous le nommerons coDir-prop 2 afin de le distinguer du complément d'objet propositionnel coDir-prop 1 régi par un verbe phasique. Selon nous, il s'agit de deux constructions différentes. La construction à verbe phasique est plus contrainte : d'une manière générale, un verbe phasique est employé au passé de l'indicatif et régit obligatoirement un verbe au présent de l'indicatif, par contre, le verbe régit par un PCU n'est pas nécessairement au présent de l'indicatif

5. La relation coDir-prop 2 et les verbes de perception, cognition et de parole

Les verbes PCU sont traditionnellement répartis en deux ensembles : le groupe appelé *zanna et ses sœurs* (ظن وأخواتها 'estimer et ses soeurs') et le groupe appelé *ʔaraa et ses sœurs*

(أرى وأخواتها) 'voir et ses soeurs'). La section 5.1 est consacrée à la présentation de ces verbes, puis la section 5.2 introduit la relation coDir-prop2.

5.1. Présentation des verbes PCU

En se basant sur le nombre de compléments fléchis à l'accusatif qu'un verbe peut régir, la grammaire arabe en distingue trois groupes :

1. les verbes régissant deux compléments d'objet à l'accusatif, *mafʿuul bihi* ;
2. les verbes régissant deux compléments d'objet à l'accusatif, qui peuvent être le sujet et l'attribut d'une copule²²⁸ ;
3. les verbes régissant trois compléments d'objet à l'accusatif dont deux peuvent remplir successivement les fonctions sujet et attribut dans une proposition équative, s'ils sont fléchis au nominatif.

Dans la présente sous-section, nous allons essayer de délimiter ces compléments fléchis à l'accusatif. Nous proposons de classer le premier groupe comme des verbes trivalents régissant un pseudo-objet ou un complément d'objet indirect, à côté du sujet et du complément d'objet direct, alors que les deuxième et troisième groupes comprennent des verbes régissant un objet quotatif ou une structure particulière de proposition subordonnée réduite.

1- Les verbes régissant un complément d'objet direct et un pseudo-objet ou un complément d'objet indirect

Il s'agit de verbes trivalents gouvernant un sujet, un complément d'objet direct et un complément d'objet indirect ou un pseudo objet²²⁹. Parmi ces verbes, citons les verbes du champ lexical d'*offrir*, *priver*, *interdire*, *demander*, ou des verbes comme *ʔaskana* 'faire habiter', *saqaa* 'donner à boire', etc, comme dans les exemples 303.a et 303.b.

- (303) a. *kasat* *al+ʔamʔaar+u* *al+ʔard+a* *ʔu|b+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF (N)+ACC+INDEF
 a couvert les pluies la terre une verdure
 'La pluie a couvert la terre par de la verdure.' (كست الأمطار الأرضَ عشباً)
- b. *manaḥa* | *wahaba* *zajd+u+n* *naaniis+a+n* *wardat+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF (N)+ACC+INDEF
 a offert Zayd Nanis une fleur
 'Zayd a offert une fleur à Nanis.' (منح زيدٌ نانيساً وردةً)

2- Les verbes bi- ou tri-valents régissant un complément d'objet propositionnel

La grammaire arabe identifie deux ensembles de verbes régissant des compléments à l'accusatif considérés comme étant à l'origine les deux termes d'une proposition nominale²³⁰.

²²⁸ C'est nous qui reformulons de cette façon. La grammaire arabe signale précisément que les deux compléments peuvent constituer les deux termes d'une proposition nominale, s'ils sont fléchis au nominatif. Rappelons que nous considérons la proposition dite nominale comme une proposition à copule zéro.

²²⁹ Ces deux relations ont été introduites dans la partie II, section 5.1.2.

²³⁰ Rappelons qu'une proposition nominale est en fait une proposition copulaire au présent de l'indicatif.

Le premier est l'ensemble des verbes régissant deux compléments. Il se subdivise en deux groupes :

1. Le groupe *zanna et ses sœurs*, aussi appelé les verbes de cœur (*afsaalu alquluub* - أفعال القلوب), car ils portent le sens du doute ou de la certitude relatif au cœur. Il s'agit d'un groupement sémantique sur lequel on ne va pas s'étendre. A leur tour, ces verbes se divisent, toujours conformément à leur sens, en :

(1) Six verbes exprimant la certitude : *zalfaa* 'découvrir', *taɣallama* 'savoir', *daraa* 'apprendre', *raɣaa* 'voir, juger', *salima* 'savoir', *waɣzada* 'trouver, considérer'.

Exemple :

(304) *raɣaa* *zajd+u+n* *al+safara+a* *mufiid+a+n*
(V)PASSE (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+ACC (ADJ)+ACC+INDEF
a jugé Zayd le fait de voyager utile
'Zayd a jugé que voyager est utile.' (رأى زيد السفر مفيداً)

(2) Huit verbes exprimant la probabilité : *ɣaɣala* 'rendre X dans l'état Y', *haɣaa* 'penser que X est dans l'état Y', *hasiba* 'estimer, considérer', *ɣaala* 'croire, imaginer', *zaɣima* 'prétendre', *zanna* 'supposer', *sadda* 'compter' et *hab* 'évaluer, supposer' :

(305) *hasiba* *zajd+u+n* *al+safar+a* *mufiid+a+n*
(V)PASSE (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+ACC (ADJ)+ACC+INDEF
a estimé Zayd le fait de voyager utile
'Zayd a estimé que voyager est utile.' (حسب زيد السفر مفيداً)

Si *safar* et *mufiid* sont fléchis au nominatif, la construction '*alsafaru mufiidun*' représente, selon la grammaire arabe, une proposition nominale, c'est-à-dire une proposition attributive dont la tête syntaxique est le verbe *kaana* au présent de l'indicatif : '*Ø_{kaana} alsafaru mufiidun*'.

2. Les verbes dits de transformation et de perception (*afsaalu altahwiil* أفعال التحويل والتبصير) : *ɳtaɣaɳa* 'se saisir, prendre comme', *taɣaɳa* 'établir', *taraka* 'laisser en tel état', *ɣajjara* 'façonner', *ɣaadara* 'abandonner', *wahaba* 'concéder', *ɣaɣala*²³¹ 'transformer, disposer en' :

²³¹ La différence entre « X *ɣaɣala* Y dans l'état Z », un verbe de transformation, et « X *ɣaɣala* Y dans l'état Z », un verbe de pensée exprimant la probabilité, est essentiellement d'ordre sémantique. Le premier signifie que X a fait passer Y d'un état antécédent à l'état actuel Z, tandis que le second signifie X suppose que Y est dans l'état Z. Il s'agit donc d'une estimation de la part de X (ou bien X a fait que les gens voit Y dans tel état sans le transformer) :

ɣaɣala {huwa} *al+malaaʔikat+a* *Ø_{kaana}* {humu} *ʔunaaθ+a+n*
(V)PASSE DEF+(N)+ACC (V)PRESENT (N)+ACC+INDEF
a fait {il} les anges sont {ils} femelles
'Il a supposé (estimé, peut-être) que les anges sont de sexe féminin.' (جعل الملائكة أنثاء)

vs

ɣaɣala {huwa} *ʔamal#ii* *jaðhabu* {huwa} *habaʔ+a+n*
(V)PASSE (N)ACC #(PRO) (V)PRESENT (N)+ACC+INDEF
a fait {il} travail#moi part {il} inutile
'Il a rendu mon travail inutile.' (جعل عملي يذهب هباءً)

- (306) *taraktu* {*ʔanaa*} *al+faʕl+a* *naziif+a+n*
 (V)PASSE DEF+(N)+ACC (ADJ)+ACC+INDEF
 ai laissé {je} la classe propre
 ‘J’ai laissé la classe propre.’ (تركت الفصل نظيفاً)

A notre avis, le régime de ces verbes se démarque de celui des autres groupes. Nous en parlerons dans la section 6 en présentant la RelSyntS coprédicat objet.

Le deuxième ensemble comprend les verbes régissant trois compléments à l’accusatif dont deux sont à même de constituer une proposition attributive. Ce sont les verbes de communication ou de transmission de propos, traditionnellement connus sous le nom *ʔaraa et ses sœurs*. Les principaux verbes sont : *ʔaxbara* ‘renseigner’, *ʔaʕlama* ‘prévenir’, *ḥaddaḥa* ‘raconter’, *nabbaʔa* ‘annoncer’, *ʔaraa* ‘démontrer’, *ʔanbaʔa* ‘aviser’, *ḫabbara* ‘informer’ :

- (307) *ʔarajtu* {*ʔanaa*} *zajd+a+n* *al+safar+a* *mufiid+a+n*
 (V)PASSE (N)+ACC+INDEF DEF+(N)+ACC (ADJ)+ACC+INDEF
 ai démontré {je} Zayd le fait de voyager utile
 ‘J’ai démontré | ai fait voir à Zayd que voyager est utile.’ (أريت زيداً السفر مفيداً)

Comme nous venons de le dire, les deux unités lexicales *alsafara* et *mufiidan* peuvent être le sujet et l’attribut d’une copule zéro s’ils sont fléchis au nominatif : ‘ \emptyset_{kaana} *alsafaru mufiidun*’.

A côté de ces structures bi- ou trivalente, la grammaire arabe recense des cas où le verbe régit un seul complément propositionnel au lieu de plusieurs éléments à l’accusatif. Ces cas sont présentés comme des exceptions à la structure décrite, considérée comme la structure standard. Voici un exemple d’un verbe PCU gouvernant un complément propositionnel :

- (308) *ḥasiba* *zajd+u+n* *ʔanna alsafara* *kaana {huwa}* *mufiid+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PASSE (ADJ)+ACC+INDEF
 a estimé Zayd constat le voyage était {il} utile
 lit. Zayd a estimé à propos du fait de voyager il était utile
 ‘Zayd a estimé que voyager était utile.’ (حسب زيداً أن السفر كان مفيداً)

Nous parlerons des prépositions d’évidentialité dans la prochaine section. La présente sous-section examine uniquement la structure valencielle des verbes PCU. Mais avant de proposer une description syntaxique, parlons de quelques tentatives de représentation récentes.

Blachère et Gaudefroy-Demombynes (1994) proposent une représentation conforme à la grammaire normative. Ils identifient des verbes à *double régime direct*, dont le premier terme est un complément d’objet direct et le second un attribut, ce dernier pouvant être un nom, un adjectif ou une proposition. L’idée d’un triple régime verbal est rejetée : le troisième élément gouverné par un verbe du groupe *ʔaraa et ses sœurs* est analysé comme un appositif du deuxième complément.

Proche de cette description est celle plus ancienne de Wright, qui classe les verbes de cœur comme des verbes à deux compléments d’objet entretenant une relation sujet-prédicat et signale que le groupe *ʔaraa et ses sœurs* gouverne trois éléments à l’accusatif sans préciser la nature de chacun de ces compléments.

Une description formelle est présentée dans le cadre de la grammaire générative par Fehri (1982). Il propose une sous-catégorisation pour un complément prédicatif XCOMP, X

pouvant être un syntagme adjectival (ACOMP), nominal (NCOMP), prépositionnel (PCCOMP) ou verbale (VCOMP) mais ne pouvant pas prendre la valeur d'un syntagme complétif (CCOMP) car le complémenteur *ʔan* n'a pas de sujet et la position sujet du syntagme verbal enchâssé n'est pas accessible au contrôle, or dans le cas des verbes du cœur, le contrôle est exigé. Mais, Fehri ne donne pas une description des verbes de communication et nous n'avons pas trouvé des études proposant d'autres descriptions.

A notre avis, ces différentes tentatives n'ont pas explicité le lien syntaxique entre le verbe gouverneur et ses compléments. Le fait de parler d'une relation sujet-prédicat ou sujet-attribut décrit la dépendance sémantique ou morphologique entre les deux compléments mais ne dit rien sur la dépendance syntaxique. La représentation de Fehri est inappropriée pour plusieurs raisons. Premièrement, son analyse est basé sur le contrôle qui est un critère morphologique et non pas syntaxique. Deuxièmement, l'analyse ne couvre pas tous les types formels du dit complément prédicatif ; ainsi, elle rejette le CCOMP, alors qu'une proposition avec un syntagme complétif est grammaticalement correct bien qu'elle soit du point de vue d'acceptabilité moins productif²³².

Nous identifions dans les groupes de verbes « *ʔanna et ses sœurs* » et « *ʔaraa et ses sœurs* » le groupement des verbes de perception, de cognition et de parole (PCU). Selon notre point de vue, ces verbes possèdent deux structures actancielles. Ils peuvent régir comme complément d'objet direct une proposition subordonnée introduite par le complémenteur *ʔan*. Mais, ils peuvent aussi régir comme complément d'objet un verbe fini gouvernant la construction d'évidentialité « *ʔanna N* »²³³. Nous distinguerons ce complément du coDir standard et l'appellerons comme complément d'objet direct propositionnel 2.

5.2. La relation complément d'objet direct propositionnel 2

{(V)-coDir-prop2→(V)}

Un verbe PCU peut régir un verbe fini qui n'est pas nécessairement au présent de l'indicatif, ce qui donne une autre construction P₁P₂ grammaticalisée. La figure 72 donne le patron syntaxique d'un verbe gouvernant une relation coDir-prop2.

²³² Exemples :

zaʕama	allaðiina	kafaruu {humu}	ʔan	lan	jubʕaθuu {humu}
(V)PASSE	(DEII)	(V)PASSE	(CONJ)	(ADV)	(V)PRESENT
ont prétendu	ceux	ont mécréu {ils}	que	ne pas	se réssuscitent {ils}

« *رُءِمَ الذِينَ كَفَرُوا أَن لَن يَبْعَثُوا* » (Coran : surat 64 :7)

‘Ceux qui ont mécréu prétendent qu'ils ne seront point ressuscités.’

zaʕama	ʔanna	tanziiim+a#naa	qad	talaqaa {huwa}	daʕm+a+n	min	nizaam+i	ʔisjaas+i
(V)PASSE	(PREPé)	(N)+ACC#(PRO)	(ADV)	(V)PASSE	(N)+ACC+INDEF	(PREP)	(N)+GEN	(N)+GEN
ont prétendu constat	organisation#notre	déjà	a reçu {il}	financement	de	mouvement	Isyas	

« *رُءِمَ أَن تَنْظِيمِنَا قَدْ تَلَقَى دَعْمًا مِّنْ نِّظَامِ إِسْيَاسٍ* » (article de journal)

‘Il a prétendu que notre organisation a reçu des financements du mouvement Isyas.’

²³³ La construction d'évidentialité sera présentée en détail dans la section suivante.

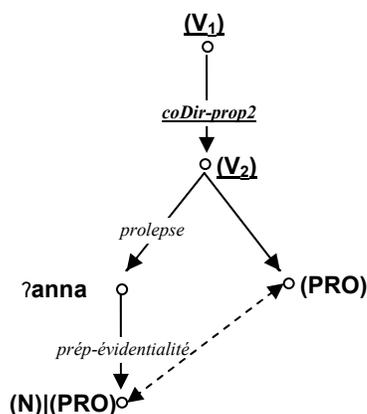


Figure 72 : Patron Syntaxique d'un verbe régissant une RelSyntS coDir-prop2

Le verbe complément d'objet doit à son tour régir obligatoirement une construction d'évidentialité « ʔanna N|PRO »²³⁴. Prenons un exemple. En 309, le verbe *kaana* employé au passé de l'indicatif est le complément d'objet direct propositionnel 2 du verbe *ḥasiba*. La figure 73 donne la SSyntS de l'exemple.

- (309) *ḥasiba* *zajd+u+n* *ʔanna* *al+ʔawlaad+a* *kaanuu {humu}* *hunaa*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PASSE (ADV)
 a cru Zayd constat les enfants étaient {ils} ici
 lit. Zayd a cru constat à propos des enfants ils étaient ici
 'Zayd a pensé que les enfants étaient ici.' (حسب زيد أن الأولاد كانوا هنا)

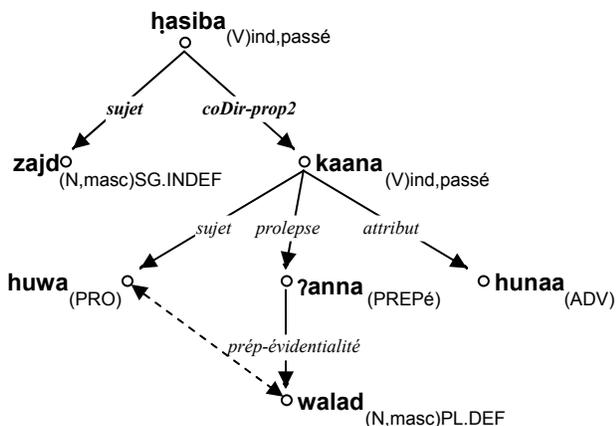


Figure 73 : SSyntS du verbe *ḥasiba* gouvernant un coDir-prop2

Le verbe *ḥasiba* fait partie du groupe appelé *zaana et ses sœurs*. Les verbes de ce groupe régissent donc en principe un sujet et coDir-prop2.

²³⁴ Même si *ʔanna* est classé comme verbe impersonnel et non pas comme une préposition, il serait toujours question d'une RelSyntS entre deux verbes, chacun ayant saturé sa propre structure actancielle. Néanmoins, il ne s'agirait pas vraiment d'une relation entre deux verbes finis, puisque *ʔanna* ne possèdent pas de formes flexionnelles.

Un verbe de communication – un verbe du groupe dit gouvernant trois accusatifs – régit en plus un complément d’objet indirect :

- (310) a. *ʔaʔlama zajdun kariiman ʔanna alʔawlaada kaanuu {humu} hunaa*
 (V)PASSE (N)NOM (N)ACC (PREPé) (N)ACC (V)PASSE (ADV)
 a prévenu Zayd Karim constat les enfants étaient {ils} ici
 ‘Zayd a prévenu Karim que les enfants étaient ici.’ (أعلم زيدٌ كريماً أنّ الأولادَ كانوا هنا)
- b. *ʔaraa zajdun kariiman ʔanna alsafara kaana {humu} mufiidan*
 (V)PASSE (N)NOM (N)ACC (PREPé) (N)ACC (V)PASSE (ADJ)ACC
 a prévenu Zayd Karim constat les enfants étaient {ils} utile
 ‘Zayd a démontré à Karim que voyager était utile.’ (أرى زيدٌ كريماً أنّ السفرَ كان مفيداً)

La figure suivante donne la structure syntaxique de surface de l’exemple 310.a.

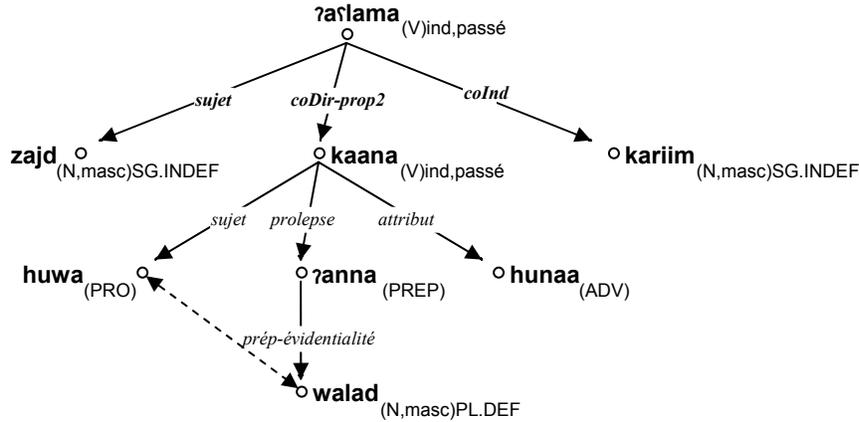


Figure 74 : SSyntS du verbe *ʔaʔlamaa* gouvernant un *coDir-prop2*

Dans les exemples 309 et 310.a et 310.b, la tête de la proposition complément d’objet est la copule *kaana* employé au passé de l’indicatif. Si la copule est au présent de l’indicatif, elle sera réalisée par une forme zéro :

- (311) a. *ʔasiba zajd+u+n ʔanna al+ʔawlaad+a Ø_{kaana} {humu} hunaa*
 b. *ʔaʔlam zajd+u+n kariiman ʔanna al+ʔawlaad+a Ø_{kaana} {humu} hunaa*
 c. *ʔaraa zajd+u+n kariiman ʔanna al+safar+a Ø_{kaana} {huwa} mufiid+u+n*

Cette construction à complément d’objet propositionnel est traditionnellement considérée comme une exception, où un élément intervient dans la proposition et suspend le comportement du verbe en l’empêchant de gouverner deux ou trois accusatifs. Nous pensons que la sémantique de ces verbes implique essentiellement le recours à une proposition complément d’objet direct, qui doit comprendre une construction d’évidentialité précisant la position du locuteur à propos de l’entité en question. Nous appelons ce complément d’objet un *coDir-prop2*. Il se distingue du complément d’objet direct standard, dont le dépendant prototypique est un nom. En français aussi, il existe des relations complément d’objet direct

distinctes, comme la RelSyntS *coDir-infinitif*²³⁵ liant un infinitif sans préposition à des verbes comme ‘faillir’, ‘pouvoir’, ‘devoir’ ; exemple : « *je peux partir* ».

Dans la suite de la section, nous allons donner les différents types de proposition pouvant remplir la fonction *coDir-prop2*. Ensuite, nous allons présenter ses propriétés syntaxiques et en quoi elle se démarque de la fonction complément d’objet direct standard. Et enfin, nous précisons son emplacement dans la phrase.

A. Différents types de la proposition *coDir-prop2*

Le dépendant prototypique du *coDir-prop2* est un verbe fini. Plusieurs types de proposition peuvent remplir cette fonction.

- 1) La relation *coDir-prop2* est principalement remplie par un verbe gouvernant une construction d’évidentialité. La préposition d’évidentialité la plus utilisée est *ʔanna*, mais on rencontre aussi les prépositions²³⁶ *ka ʔanna*, *la ʔalla* et beaucoup moins *lajta* :



La figure suivante présente la SSyntS de l’exemple 312.b. Notons la similitude entre le comportement syntaxique de *la ʔalla* et celui de *ʔanna*.

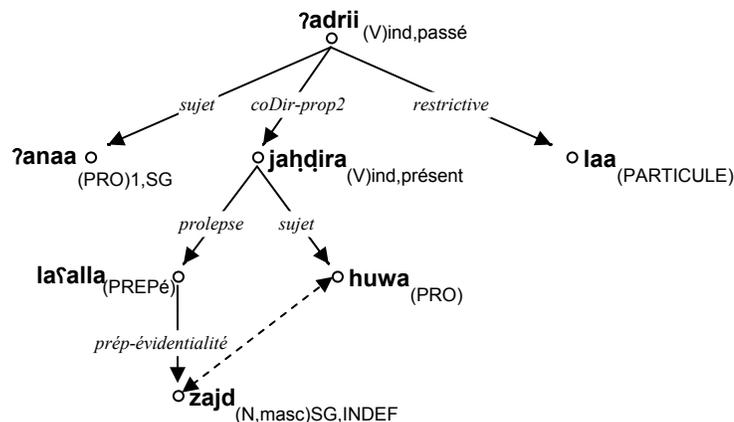


Figure 75 : SSyntS du verbe *ʔadrii* gouvernant un *coDir-prop2* avec la construction évidentielle *la ʔalla* N

²³⁵ cf. Iordanskaja, L. ; Mel'čuk I. (2000), pp. 46-47.

²³⁶ Voir infra, section 7.

Comme nous venons de le voir, si le coDir-prop2 est une proposition locative ou équative au présent de l'indicatif, la copule est réalisée par une forme zéro :

- (313) $\left[\begin{array}{l} \text{[}\chi\text{abbaratu } \{\lambda\text{anaa}\} \text{ al}\text{t}\text{ajaara} \text{]} \text{ [}\textit{la}\text{ } \textit{salla} \text{ } \textit{al}\text{ } \textit{a}\text{ } \textit{zawa} \text{ } \emptyset_{\text{kaana}} \text{ } \{\textit{huwa}\} \text{ } \textit{munaasibun} \text{]} \\ \text{(V)PASSE} \quad \quad \quad \text{(N)ACC} \quad \text{(PREP}\acute{\epsilon}\text{)} \quad \text{(N)ACC} \quad \text{(V)PRESENT} \quad \text{(ADJ)NOM} \\ \text{ai annoncé \{je\}} \quad \text{le pilote} \quad \text{probable} \quad \text{le climat} \quad \text{est \{il\}} \quad \text{favorable} \\ \text{'J'ai annoncé au pilote **que** les météo sont **peut être** favorables.' |} \\ \text{'J'ai annoncé au pilote **qu'il se peut** que les météo soient favorables.'} \\ \text{(خبرت الطيارَ لعلَّ الجوَّ مناسبٌ)}$

2) Une proposition interrogative peut aussi remplir la fonction d'un coDir-prop2. Dans ce cas, V₂ ne peut pas gouverner une construction d'évidentialité :

- (314) a. $\left[\begin{array}{l} \text{[}\textit{laa} \quad \textit{ } \lambda\text{ } \textit{dr}\text{ii} \text{ } \{\lambda\text{anaa}\} \text{]}_{\text{P1}} \quad \text{[}\textit{ } \lambda\text{ } \textit{ju} \text{ } \# \textit{ } \textit{humu} \quad \emptyset_{\text{kaana}} \quad \textit{zajd} + \textit{u} + \textit{n} \text{]}_{\text{P2}} \\ \text{(ADV)} \quad \text{(V1)PRESENT} \quad \quad \quad \text{(DEI)\#(PRO)} \quad \text{(V2)PRESENT} \quad \text{(N)+NOM+INDEF} \\ \text{ne pas} \quad \text{sais \{je\}} \quad \quad \quad \text{quel\#eux} \quad \text{est} \quad \text{Zayd} \\ \text{'Je ne sais pas Zayd est lequel parmi eux.' (لا أدري أيهم زيدٌ)}$

- b. $\left[\begin{array}{l} \text{[}\textit{ } \lambda\text{ } \textit{slamu} \text{ } \{\lambda\text{anaa}\} \text{]}_{\text{P1}} \quad \text{[}\textit{ } \textit{kam} \quad \textit{a}\text{ } \textit{starii} \text{ } \{\lambda\text{anaa}\} \text{]}_{\text{P2}} \\ \text{(V1)PRESENT} \quad \quad \quad \text{(ADV)} \quad \quad \quad \text{(V2)PRESENT} \\ \text{sais \{je\}} \quad \quad \quad \text{combien} \quad \quad \quad \text{achètes \{je\}} \\ \text{'Je sais combien acheter.' (أعلمُ كم اشترى)}$

- c. $\left[\begin{array}{l} \text{[}\textit{ } \lambda\text{ } \chi\text{ } \textit{barta} \text{ } \# \textit{ } \textit{haa} \text{ } \{\lambda\text{anaa}\} \text{]}_{\text{P1}} \text{ [}\textit{ } \textit{mataa} \text{ } \textit{jah}\text{ } \textit{diru} \quad \textit{zajd} + \textit{u} + \textit{n} \text{]}_{\text{P2}} \\ \text{(V1)PASSE\#(PRO)} \quad \quad \quad \text{(ADV)} \quad \text{(V2)PRESENT} \quad \text{(N)+NOM+INDEF} \\ \text{ai renseigné\#elle \{je\}} \quad \text{quand arrive} \quad \text{Zayd} \\ \text{'Je l'ai renseignée de l'heure de l'arrivée de Zayd.' |} \\ \text{'Je l'ai informée quand Zajd arriverais.' (أخبرتها متى يحضر زيدٌ)}$

Dans ces exemples, V₂ gouverne un adverbe interrogatif antéposé. Nous remarquons que contrairement au coDir-prop1, V₂ n'est pas obligatoirement au présent de l'indicatif. Pareillement, V₁ n'est pas employé dans un temps verbal précis. La figure 76 donne les structures syntaxiques de surface des exemples 314.a et 314.b.

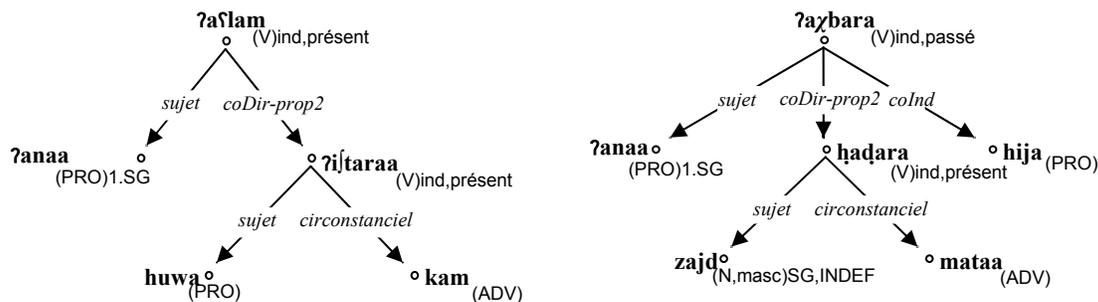
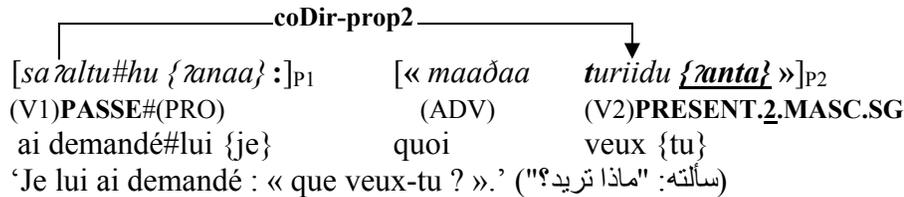


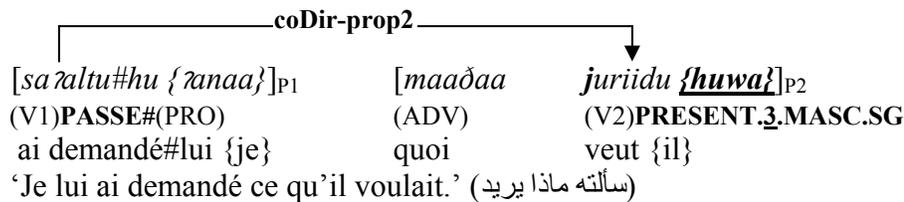
Figure 76 : SSyntS de verbes gouvernant une proposition interrogative coDir-prop2

La relation *coDir-prop2* permet d'introduire un discours indirect libre. V_1 n'est pas nécessairement un verbe du groupe PCU présenté dans la sous-section 5.1²³⁷. En arabe, un discours indirect libre se distingue d'un discours direct par le changement de personne et de ponctuation mais il n'est pas accompagné d'un système de concordance de temps :

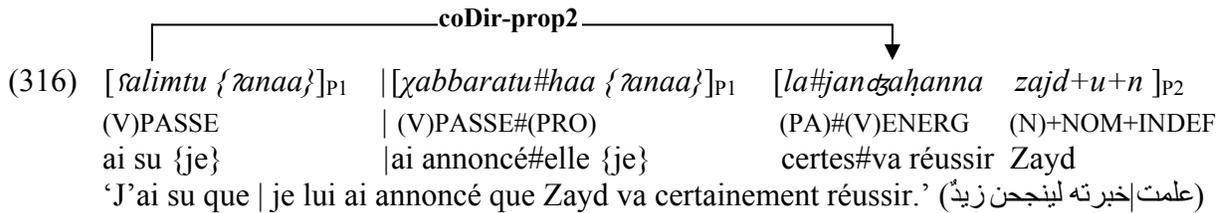
(315) **Discours direct :**



Discours indirect libre :



3) Une proposition au mode énergétique (ENERG) avec le proclitique *la*, exprimant le serment ou la certitude²³⁸ :



La figure 77 donne la SSyntS de l'exemple 316. Nous n'avons pas introduit la RelSyntS *restrictive*, il s'agit d'une relation liant le verbe à des particules. Il ne fait pas partie de notre étude de déterminer le lien entre la particule proclitique *la*, c'est pour cela nous nous excusons si le choix effectué ne s'avère pas pertinent. L'objectif de la représentation est, en fait, de mettre en relief l'aspect parataxique de la langue arabe en montrant la productivité de la jonction asyndétique entre deux verbes finis et le degré fort de grammaticalisation de cette construction :

²³⁷ Ces verbes se distinguent par leur comportement syntaxique particulier : ils admettent une réduction de la proposition complément d'objet direct (cf. section 6 de la présente partie).

²³⁸ Bien que cette construction soit peu fréquente en ASM, nous la donnons puisqu'elle figure dans les livres de grammaire arabe.

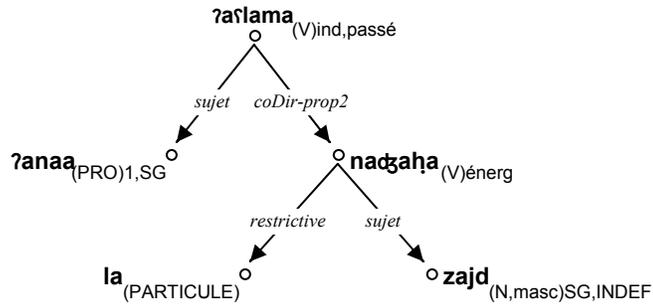


Figure 77 : SSyntS du verbe *ʔaʔlama* gouvernant un coDir-prop2

4) Une proposition négative introduite par un des adverbes de négation *ʔin*, *laa* et *maa*²³⁹, mais la construction n'est pas fréquente en ASM :

- (317) [*ʔalimtu* {*ʔanaa*}]_{P1} [*maa zajd+u+n* *naa ʔim+a+n*]_{P2}
 (V)PASSE (ADV) (N)+NOM+INDEF (ADJ)+ACC+INDEF
 ai su {je} ne pas Zayd dormant
 'J'ai su que Zayd ne dort pas.' (علمت ما زيد نائما)

A son tour, P₂ peut constituer une phrase complexe :

- (318) [*ʔalimtu* {*ʔanaa*}]_{P1} [[*law zurta#ka* {*ʔanaa*}]_{P3} [*la#ʔakramta#nii* {*ʔanta*}]_{P4}]_{P2}
 (V1)PASSE (CONJ_SUB) (V3)PASSE#(PRO) (PA)#(V2)PASSE#(PRO)
 ai su si ai rendu visite#à toi alors#as bien reçu#moi
 'J'ai su que si je t'avais rendu visite tu m'aurais bien reçu.'²⁴⁰ (علمت لو زرتك لأكرمتي)

L'enchaînement peut ainsi continuer :

- (319) [*ʔalimtu* {*ʔanaa*}]_{P1} [[*ʔanna#ka taʔrifu* {*ʔanta*}]_{P3} [*mataa jahdiru zajd+u+n*]_{P4}]_{P2}
 (V1)PASSE (PREPé)#(PRO) (V2)PRESENT (ADV) (V2)PRESENT (N)+NOM+INDEF
 ai su assert#toi sais quand arrive Zayd
 'J'ai su que tu connais quand Zayd arrivera.' (علمت أنك تعرف متى يحضر زيد)

Une étude lexico-grammaticale de chaque verbe permettra de déterminer son acceptabilité de régir les différents types de propositions précités.

Certains de ces verbes peuvent aussi régir un complément d'objet direct standard, dont le dépendant est une proposition introduite par le complémenteur *ʔan* :

²³⁹ L'adverbe de négation *maa* se distingue du démonstratif intégratif *maa* :

<i>ʔalimtu</i> { <i>ʔanaa</i> }	<i>maa</i>	<i>ʔalaba#hu</i>	<i>zajd+u+n</i>
(V)PASSE	(INTE)	(V)PASSE#(PRO)	(N)+NOM+INDEF
ai su {je}	ce	a demande#le	Zayd

lit. j'ai su ce que Zayd l'a demandé

'J'ai su ce que Zayd a demandé.' (علمت ما طلبه زيد)

Dans cet exemple, l'intégratif *maa* remplit la fonction d'un complément d'objet direct.

²⁴⁰ L'hypothétique avec *law* sous-entend que l'hypothèse n'a pas eu lieu, les verbes sont employés au passé de l'indicatif. L'exemple donné signifie que *je n'ais pas rendu de visite*. En effet, *law* exprime une hypothétique fictive. C'est pourquoi, dans la traduction française, les verbes sont à l'imparfait et au conditionnel passé.

- (320) *zaʕama zaid+u+n ʕan lan jaħdira {huwa}*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (CONJ) (ADV) (V)SUBJ (PRO)
 a prétendu Zayd que ne pas vient {il}
 ‘Zayd a prétendu qu’il ne viendrait pas.’²⁴¹ (زعم زيد أن لن يحضر)

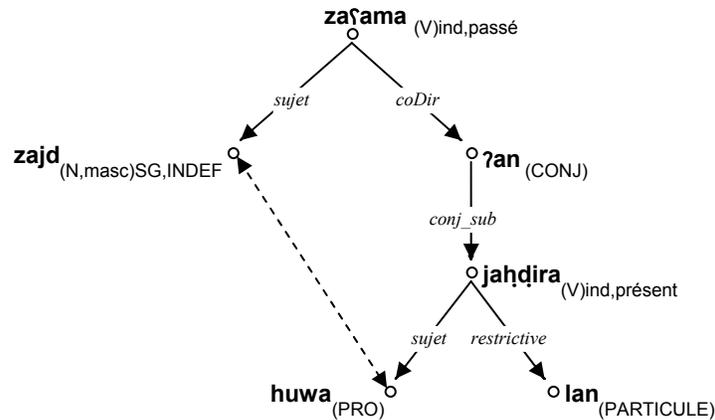


Figure 78 : SSyntS d’un verbe PCU gouvernant une complétive complément d’objet direct

B. Propriétés du complément d’objet propositionnel 2

1. Le gouverneur est un verbe de la famille {V S coDir-prop2} ou la famille {V S (coInd|Pseudo-obj) coDir-prop2}. Ce sont les deux ensembles des verbes *ʕanna* et *ʕaraa*, auxquels s’ajoutent des verbes comme : *ʕabʕara* ‘apercevoir’, *ʕistanbaʕa* ‘pressentir’, *tafakkara* ‘réfléchir’, *saʕala* ‘questionner’ et *naʕara* ‘regarder’. Les adjectifs agentif et patientif ainsi que le masdar dérivés de ces verbes gouvernent aussi un coDir-prop2.
2. Omission : le coDir-prop2 est un valent obligatoire.

- (321) a. **ħasiba zaid+u+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF
 ‘Zayd pensait.’ (حسب زيد*)

- b. **ʕaraa zaid+u+n kariim+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF
 ‘*Zayd a montré à Karim.’ (*أرى زيداً كريماً)

3. Autonomie : le coDir-prop2 peut figurer tout seul comme réponse à *maħaa* ‘quoi’.

- (322) - *maħaa ħasiba zaid+u+n ?* (ماذا حسب زيد) - ‘Zajd a cru quoi ?’
 - *ʕanna alʕawlaada kaanuu {humu} hunaa* - ‘Que les enfants étaient ici.’
 (أنَّ الأولادَ كانوا هنا)

²⁴¹ Notons que le verbe de la subordonnée française est au conditionnel présent respectant ainsi une contrainte du système de concordance des temps.

4. Itérabilité : le *coDir-prop* est itérable.

- (323) *salimatu* {*ʔanaa*} [*ʔanna almasʔalata* \emptyset_{kaana} {*hija*} *ʔaʔbatun*
 (V)PASSE (PREPé) (N)ACC (V)RESENT (ADJ)NOM
wa#ʔanna alhalla \emptyset_{kaana} {*huwa*} *muʔaqadun*]_{coDir-prop2}
 (COORD)#(PREPé) (N)ACC (V)RESENT (ADJ)NOM
 ‘J’ai su que le problème est difficile et que la solution est compliquée.’
 (علمت أن المشكلة صعبة وأن الحل معقد)

C. Le *coDir-prop2* et le *coDir standard*

Le *coDir-prop2* se distingue du *coDir standard* par les propriétés suivantes :

1. Contrairement au *coDir standard*, le *coDir-prop2* n’est pas interchangeable avec le sujet :

- (324) a. **ʔasiba* [*ʔanna alʔawlaada kaanuu* {*humu*} *hunaa*]_{coDir-prop2} *ʔajdun*
 sujet
- b. **ʔaraa* [*ʔanna alsafara* \emptyset_{kaana} {*humu*} *mufiidun*]_{coDir-prop2} *ʔajdun kariiman*
 sujet
 vS
- c. *ʔakala* [*altuffahata*]_{coDir} *ʔajdun*
 sujet
 ‘Zayd a mangé la pomme.’

2. Contrairement au *coDir*, le *coDir-prop2* ne peut pas précéder le complément d’objet indirect :

- (325) a. **ʔaraa ʔajdun* [*ʔanna alsafara* \emptyset_{kaana} {*humu*} *mufiidun*]_{coDir-prop2} **kariiman*
 b. **ʔaraa ʔajdun* [*ʔanna alʔawlaada kaanuu* {*humu*} *hunaa*]_{coDir-prop2} **li#kariimin*
 vS
 c. *ʔaʔaa ʔajdun* [*tuffahatan*]_{coDir} *li#kariim+i+n*

3. Contrairement au *coDir standard*, le *coDir-prop2* n’est pas antéposable :

- (326) a. *[*ʔanna al+ʔawlaad+a kaanuu* {*humu*} *hunaa*]_{coDir-prop2} *ʔasiba ʔajdun*
 b. *[*ʔanna al+safar+a* \emptyset_{kaana} {*humu*} *mufiid+u+n*]_{coDir-prop2} *ʔaraa ʔajdun kariiman*
 vS
 c. [*kitaaban*]_{coDir} *ʔaraa ʔajdun kariiman*
 ‘Un livre a montré Zajd à Karim.’

4. Contrairement au *coDir standard*, le *coDir-prop2* n’est pas extraposable :

- (327) a. *[*ʔanna al+ʔawlaad+a kaanuu* {*ils*} *hunaa*]_{coDir-prop(2)} *ʔasiba#hu ʔajdun*
 b. *[*ʔanna alsafara* \emptyset_{kaana} {*huwa*} *mufiid+u+n*]_{coDir-prop(2)} *ʔaraa#hu ʔajdun kariiman*
 vS
 c. [*kitaabun*]_{coDir} *ʔaraa#hu ʔajd+u+n kariim+a+n*
 ‘Un livre a montré Zajd à Karim.’

d. [altuffahatu]_{coDir} *ʔakala#haa zajdun*
 ‘La pomme, Zayd l’a mangée.’

5. Le coDir-prop2 ne peut pas être cliticisé : « **ḥasiba#hu zajdun* » vs « *ʔakala#haa zajdun* ». Mais, il peut être substitué par un démonstratif : « *ḥasiba zajdun ʔalika | haḏaa* » ‘Zayd a pensé cela’.

5. Le coDir et le coDir-prop2 ne peuvent pas se coordonner :



(328) **ʔalimatu* {*ʔanaa*} *su ʔuubata almas ʔalati wa#ʔanna alḥalla ʔkaana* {*ḥuwa*} *mu ʔaqadun*
 (V)PASSE (N)ACC (COORD) (V)PRESENT
 ‘J’ai su la difficulté du problème et que la solution est compliquée.’
 (*علمت صعوبة المشكلة وأنَّ الحلَّ معقَّدٌ)

D. La linéarisation

Le complément d’objet propositionnel 2 occupe la position finale d’une proposition.

Dans la section suivante, nous discutons d’un cas de réduction de la proposition complément d’objet. Les dépendants du verbe enchâssé sont ainsi promu actants du verbe de la principale.

6. La réduction de la proposition coDir-prop2

D’un point de vue sémantique, on reconnaît dans les groupes *ʔanna* et *ʔaraa* un rassemblement de verbes de cognition et de parole ‘utterance’²⁴²), ou encore de verbes « d’attitudes propositionnelles »²⁴³, c’est-à-dire les verbes régissant un actant propositionnelle. Ce groupement se distingue des autres verbes de parole par un comportement syntaxique particulier : si la proposition complément d’objet est une proposition équative ou locative au présent de l’indicatif et si elle est introduite par la préposition d’évidentialité *ʔanna* exprimant une constatation, elle peut être réduite. Le sujet de la copule est ainsi promu complément d’objet direct du verbe de la principale et l’attribut est promu coprédicat-objet. Ce cas de réduction de la proposition enchâssée figure dans les livres de grammaire arabe comme étant la structure standard des verbes PCU. Selon notre point de vue, il s’agit d’un régime particulier admis uniquement par certains verbes propositionnels ; c’est pour cela que nous avons présenté la relation syntaxique de surface coDir-prop2 d’abord. Toujours selon nous, c’est cette RelSyntS qui présente le régime standard des verbes PCU, bien qu’elle figure dans la grammaire normative arabe comme une construction particulière.

²⁴² Pour Gívon, les verbes de perception, de cognition et de déclaration (de l’anglais PCU : perception, cognition and utterance) constituent une seule classe.

²⁴³ Le premier à les appeler ainsi est Bertrand Russell (*Problèmes de philosophie*, Payot, 1912/1989). Depuis, les philosophes analysent les représentations mentales humaines comme des *attitudes propositionnelles* : la représentation de l’état de choses correspond au contenu représenté et l’individu traite ce contenu en fonction d’une attitude particulière. On ne peut croire, supposer, vouloir, redouter, espérer, déplorer, etc. qu’une PROPOSITION. Nous nous intéressons uniquement aux différentes structures argumentales régies par ces verbes.

Dans cette section, nous proposons d'étudier ce cas de réduction de la proposition enchâssée (sous-section 6.1) et d'introduire la RelSyntS coprédictat-objet (sous-section 6.2), qui permettra de décrire ce régime particulier des verbes PCU.

6.1. Régime d'un verbe régissant une proposition réduite

La réduction de la proposition coDir-prop2 se fait conformément à la règle suivante :

Soit V_1 la tête syntaxique d'une proposition P_1 et gouvernant un coDir-prop2. V_2 est la tête syntaxique d'une proposition P_2 dépendant de la relation coDir-prop2. Si V_2 est le verbe *kaana* au présent de l'indicatif et s'il gouverne la préposition d'évidentialité *ʔanna*. P_2 peut être réduite comme suit :

- la préposition *ʔanna* est omise.
- son argument devient le coDir de V_1 .
- l'attribut de *kaana* devient le coprédictat-objet de V_1 .

La figure suivante présente ce cas de réduction de la proposition :

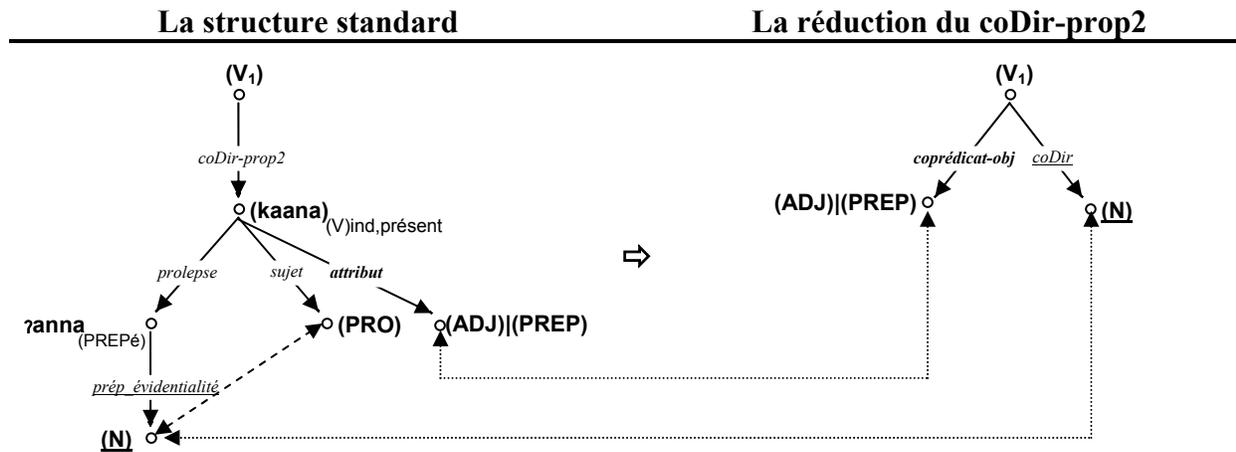


Figure 79 : Présentation de la réduction de la proposition *coDir-prop2*

Si le verbe de la principale V_1 est un verbe bivalent, en cas de réduction du coDir-prop2, il va régir trois actants : un sujet, un complément d'objet direct et un coprédictat-objet, comme le verbe *ʔasiba* en (329). Si V_1 est un verbe trivalent, la réduction du coDir-prop2 donnera un verbe à quatre actants : un sujet, un complément d'objet direct, un complément d'objet indirect et un coprédictat-objet, comme le verbe *ʔaraa* en (330). On reconnaît dans les exemples 329 et 330, les verbes dits gouvernant deux ou trois *mafʔuul bihi* constitutifs d'une proposition nominale, que cite la tradition grammaticale arabe :

(329) a. *ʔasiba ʔajdun [ʔanna alʔawlaada Økaana {ʔumu} naa ʔimuun]*_{coDir-prop2}
 (V1)PASSE (N)NOM (PREPé) (N)ACC (V2)PRESENT (ADV)NOM
 a pensé Zayd constat les enfants sont {ils} dormants
 lit. Zayd a pensé constat à propos les enfants ils sont dormants
 ‘Zayd a pensé que les enfants dorment.’ (حسب زيد أن الأولاد نائمون)

↓ réduction

- b. *ḥasiba zajdun [alṯawlaada]_{coDir} [naa ṯmiin]_{coprédicat-objet}*
 (V)PASSE (N)NOM (N)ACC (ADV)ACC
 a pensé Zayd les enfants dormants
 lit. Zayd a pensé les enfants dormants
 ‘Zayd a pensé que les enfants dorment.’ (حسب زيد الأولاد نائمين)

- (330) a. *ṯaraa zajdun kariiman [ṯanna alsafara Ø_{kaana} {huwa} muḥiidun]_{coDir-prop2}*
 (V1)PASSE (N)NOM (N)ACC (PREPé) (N)ACC (V2)PRESENT (ADV)NOM
 a montré Zayd Karim constat le voyage est {il} utile
 lit. Zayd a montré à Karim constat à propos du fait de voyager il est utile
 ‘Zayd a montré à Karim que voyager est utile.’ (أرى زيداً كريماً أن السفر مفيد)

⇓ *réduction*

- b. *ṯaraa zajdun [kariiman]_{coInd} [alsafara]_{coDir} [muḥiidan]_{coprédicat-objet}*
 (V)PASSE (N)NOM (N)ACC (N)ACC (ADV)ACC
 a montré Zayd Karim le voyage utile
 lit. Zayd a montré à Karim le fait de voyager utile
 ‘Zayd a montré à Karim que voyager est utile.’ (أرى زيداً كريماً السفر مفيداً)

Une proposition *coDir-prop2* locative peut aussi être réduite :

- (331) a. *ḥasiba zajdun [ṯanna alṯawlaada Ø_{kaana} {humu} ḥi almadrasati]_{coDir-prop2}*
 (V1)PASSE (N)NOM (PREPé) (N)ACC (V2)PRESENT (PREP) (N)GEN
 a pensé Zayd constat les enfants sont {ils} dans l’école
 lit. Zayd a pensé constat à propos les enfants ils sont à l’école
 ‘Zayd a pensé que les enfants sont à l’école.’ (حسب زيد أن الأولاد في المدرسة)

⇓ *réduction*

- b. *ḥasiba zajdun [alṯawlaada]_{coDir} [ḥi almadrasati]_{coprédicat-objet}*
 (V)PASSE (N)NOM (N)ACC (PREP) (N)GEN
 a pensé Zayd les enfants dans l’école
 lit. Zayd a pensé les enfants à l’école
 ‘Zayd a estimé que les enfants sont à l’école.’ (حسب زيد الأولاد في المدرسة)

Comme nous l’avons dit dans la section 5.1 de la présente partie, la grammaire arabe rassemble trois groupes de verbes dits régissant des accusatifs qui peuvent constituer les deux termes d’une proposition copulaire s’ils sont fléchis au nominatif : les verbes phasiques, les verbes PCU et les verbes de transformation et de perception. Selon notre point de vue, le comportement syntaxique de ce dernier groupe est assez distinct des deux autres : un verbe de transformation et de perception ne régit pas un complément d’objet propositionnel. Le recours à un prédicat second fait partie de la structure actancielle standard des verbes de transformation et de perception : il ne s’agit pas d’un cas de réduction de la proposition complément d’objet. Ce prédicat second peut être un adjectif ou un constituant prépositionnel, mais il peut aussi être une proposition ayant pour tête syntaxique un verbe au présent de l’indicatif. Parmi les verbes de transformation et de perception, citons : *ṯitaḥaḍa* ‘se saisir, prendre comme’, *ṯaḥaḍa* ‘établir comme’, *ṯaraka* ‘laisser en tel état’, *ṯajjara* ‘façonner’, *ḡaadara* ‘abandonner’, *wahaba* ‘concéder’, *ḡa ṯala* ‘transformer’. La figure 80 donne le patron syntaxique d’un verbe de transformation et de perception :

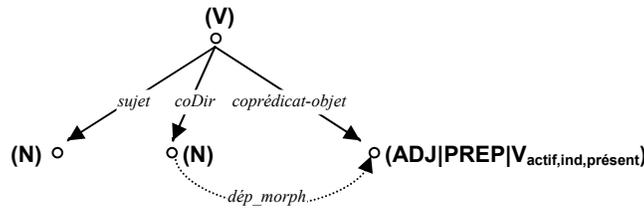


Figure 80 : SSyntS standard d'un verbe de perception ou de transformation

Dans la sous-section 6.2, nous décrivons la RelSyntS coprédicat-objet, qui va permettre de couvrir un certain nombre de constructions arabes. A la relation coprédicat-objet correspond en français la relation coprédicat-objet-infinitif introduite par Iordenskaja et Mel'čuk (2000). Le gouverneur est toujours un verbe de perception comme *faire*, *laisser* ou *envoyer*. Cette relation permet aussi d'identifier des constructions en anglais, comme par exemple le lien syntaxique entre *let* et *play* dans la phrase : « I let the children play » (cf. Mel'čuk : 2003).

6.2. La relation coprédicat-objet

La RelSyntS coprédicat-objet permet d'identifier le lien syntaxique entre un verbe fini et un actant prédicatif. Le dépendant prototypique est un adjectif fléchi à l'accusatif s'accordant avec le complément d'objet direct du verbe.

Nous procéderons comme suit : tout d'abord, nous présenterons les différents types de coprédicat-objet, ensuite nous discutons de la nécessité ou pas d'identifier deux relations coprédicat-objet, selon qu'il s'agit d'une construction standard ou d'un cas de réduction de la proposition objet, ainsi que de la nécessité de distinguer le coprédicat-objet du complément d'objet direct propositionnel.

A. Types de coprédicat-obj

1. Le dépendant d'une relation coprédicat-objet, comme on vient de le dire, est par défaut un adjectif à l'accusatif. En fait, tout élément pouvant remplir la fonction d'un attribut peut, sans exception près, devenir coprédicat-objet :

(332) *taraktu* {*ʔanaa*} *alfašla* *naziifan* | *fii* *ħaalatin* *saji ʔatin*
 (V)PASSE (N)ACC (ADJ)ACC | (PREP) (N)GEN (ADJ)GEN
 ai laissé {je} la classe propre dans état mauvais
 'J'ai laissé la classe propre | dans un mauvais état.' (تركتُ الفصلَ نظيفاً في حالةٍ سيئةٍ)

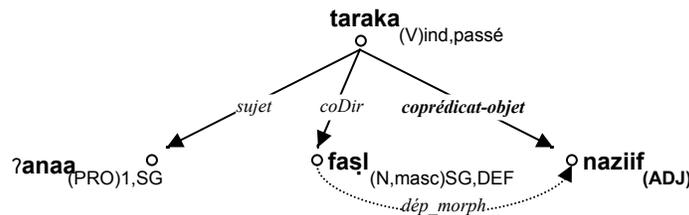


Figure 81 : SSyntS du verbe *taraka* régissant un adjectif coprédicat-objet

2. Un nom fléchi à l'accusatif peut aussi être coprédicat-objet :

(333) a. *ṣajartu* {ʔanaa} *al+ḫa[ab+a* *kursij+a+n*
 (V)PASSE DEF+(N)+ACC (N)+ACC+INDEF
 ai façonné {je} le bois une chaise
 ‘J’ai façonné le bois en une chaise.’ | ‘J’ai fait du bois une chaise.’
 (صيرت الخشب كرسيًا)

b) *wahaba#nii* *allah+u* *fid+a#ka*
 (V)PASSE#(PRO) (N)+NOM (N)+ACC#(PRO)
 a offert#moi Dieu sacrifice#toi
 lit. Dieu m’a offert un sacrifice pour toi
 ‘Que Dieu me sacrifie pour toi.’ (وهبني الله فداك)

3. Un verbe au présent de l’indicatif à valeur attributive :

Un verbe au présent de l’indicatif admet la fonction d’un coprédicat-objet à condition que son sujet soit un pronom référant au nom modifié. L’arabe ne possédant pas une forme participiale du verbe, cette construction peut remplir la fonction d’un attribut ou celle d’un prédicat second. Le présent de l’indicatif a, dans ce cas, une valeur progressive : la phrase 334 signifie ‘j’ai laissé les enfants **en train** de jouer’.

(334) *taraktu* {ʔanaa} *al+ʔawlaad+a* *jalʔabuun* {humu}
 (V1)PASSE DEF+(N)+ACC (V2)PRESENT
 ai laissé {je} les enfants jouent {ils}
 ‘J’ai laissé les enfants jouer.’ (تركت الأولادُ يلعبون)

La figure 82 montre la SSyntS de la phrase ; le verbe *laʔiba* employé au présent de l’indicatif remplit directement la fonction du coprédicat-objet du verbe *taraka* employé lui aussi dans une forme fini :

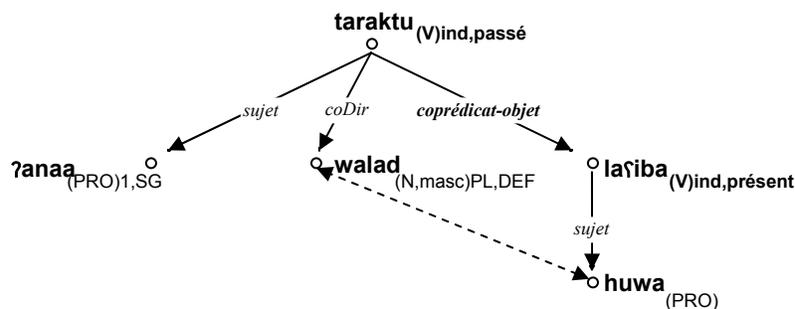


Figure 82 : SSyntS du verbe *taraka* gouvernant un verbe fini coprédicat-objet

B. Deux coprédicats-objet ?

Nous ne pensons pas qu’il soit nécessaire d’avoir deux relations co-prédicat objet pour distinguer la structure standard et le cas de réduction de proposition. Néanmoins, certains arguments peuvent jouer en faveur d’une telle distinction :

D'une part, un verbe employé au passé ou au futur ne peut pas être coprédicat-objet d'un verbe de perception (ex. 335.a) alors qu'il est possible en cas de réduction de la proposition complément (ex. 335.b) :

- (335) a. *taraktu* {*ʔanaa*} *zajdan* (*juḏaakiru* | **ḏaakara* | **sajuḏaakiru*) {*huwa*}
 (V1)PASSE (N)ACC (V2)PRESENT | (V2)PASSE | (V2)futur
 ai laissé {je} Zajd (étudie | *a étudié | *étudiera) {il}
- vs
- b. *ḥasibtu* {*ʔanaa*} *zajdan* (*juḏaakiru* | *ḏaakara* | *sajuḏaakiru*) {*huwa*}
 (V1)PASSE (N)ACC (V2)PRESENT | (V2)PASSE | (V2)futur
 ai cru {je} Zayd (étudie | a étudié | étudiera)

D'autre part, l'extraposition du complément d'objet direct est plus acceptable s'il dépend d'un verbe de perception mais moins dans le cas de proposition réduite :

- (336) a. *alfaṣlu* *tarakta#hu* *naziifan*
 (N)NOM (V)PASSE#(PRO) (ADJ)ACC
 la classe ai laissé#elle {je} propre
 'La classe, je l'ai laissée propre.' (تركت الفصل نظيفاً)
- vs
- b. *?alʔawlaadu* *ḥasiba#humu* *zajdun* [*naa ʔimiin*]_{coprédicat-objet}
 (N)NOM (V1)PASSE#(PRO) (N)NOM (ADJ)ACC
 les enfants a cru#eux Zayd dormants
 'Les enfants, Zayd a cru qu'ils dorment.' (الأولاد حسبهم زيد نائمين)

C. Le coprédicat-objet et le complément d'objet propositionnel

Par contre, il est nécessaire de distinguer le coprédicat-objet du complément d'objet propositionnel, vu que ce dernier ne peut pas être un adjectif, qui est le dépendant prototypique de la relation coprédicat-objet :

- (337) a. *jaḏḡsalu* *al+vajruus+u* *al+aḡḡhizat+a* *tubṭi ʔu {hija}* | *radi ʔat+a+n*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM DEF+(N)+ACC (V)PRESENT | (ADJ)+ACC+INDEF
 fait le virus les machines sont lentes | défectueuse
 'Le virus rend les machines défectueuses | plus lentes.' (يجعل الفيروس الأجهزة تبطئ إرديئة)
- b. **aḡaḏa* *al+awlaad+u* **su ʔadaa ʔu+n*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (ADJ)MASC.SG
 a commencé les enfants heureux (*أخذ الأولاد سعادة)

La dernière section est consacrée au groupe *ʔinna et ses sœurs*, traditionnellement classés comme particules de phrase introducteurs de proposition nominale. Ce groupe pourrait être interprété comme un regroupement de verbes impersonnels régissant un verbe fini. Nous présenterons cette solution ainsi qu'une autre, qui consiste à les classer comme des prépositions régissant un nom fléchi à l'accusatif, la construction exprimant une valeur d'évidentialité. C'est cette classification que nous avons respectée dans la présente étude.

Nous aurions pu présenter ce groupe en introduisant la RelSyntS prolepse dans la partie précédente, mais nous avons préféré reporter la discussion car il s'agit d'un point difficile de la syntaxe arabe, qui ne peut pas être survolé dans une introduction de la grammaire arabe, mais qui ne peut pas être non plus passé sous silence.

7. Le groupe *inna* et ses sœurs : une structure proleptique frontale

Dans cette section, nous proposons plusieurs analyses syntaxiques de groupe dit *inna* et ses sœurs. Dans un premier temps, nous présentons la description traditionnelle arabe et occidentale de ce groupe (sous-section 7.1), ensuite nous examinons les différentes possibilités de catégorisation des éléments de ce groupe (sous-section 7.2) et les différentes structures syntaxiques résultantes et finalement nous introduisons les significations élémentaires de chacune de ces éléments (sous-section 7.3).

7.1. *inna* et ses sœurs dans la tradition arabe et dans la linguistique moderne

Dans un cadre de catégorisation tripartite en NOM, VERBE et PARTICULE, la grammaire normative arabe classe les éléments du groupe « *inna* et ses sœurs » comme *des particules similaires au verbe* (الأحرف المشبهة بالفعل). Ils sont au nombre de six : *inna*, *anna*, *ka anna*, *lakinna*, *lajta* et *la salla*. Conformément à la grammaire arabe, ces particules occupent obligatoirement la position initiale de la proposition dite nominale, à condition que les deux composantes de la proposition changent de marquage casuel : le *mubtadaʔ* est ainsi fléchi à l'accusatif au lieu du nominatif et s'appelle le *ism*, le nom, de la particule, tandis que le *ḫabar* garde son cas mais se nomme le *ḫabar* de la particule.

Le *ḫabar* n'est pas nécessairement le verbe *kaana*, tout verbe fini, quelque soit le temps verbal dans lequel il est employé, peut remplir cette fonction. En fait, la proposition *ḫabar* n'est pas nécessairement une proposition copulaire :

- (338) a. *inna* *al+ḫawlaad+a* *jalṣabuun {humu}*
 DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 les enfants jouent {ils}
 lit. assertion à propos des enfants ils jouent
 ‘A propos des enfants, ils jouent.’ (إنَّ الأولادَ يلعبون)
- b. *inna* *al+ḫawlaad+a* *laṣibuu {humu}*
 DEF+(N)+ACC (V)PASSE
 les enfants ont joué {ils}
 lit. assertion à propos des enfants ils ont joué
 ‘A propos des enfants, ils ont joué.’ (إنَّ الأولادَ لعبوا)
- c. *inna* *al+ḫawlaad+a* *salaṣibuun {humu}*
 DEF+(N)+ACC (V)FUTUR
 les enfants jouerons {ils}
 lit. assertion à propos des enfants ils joueront
 ‘A propos des enfants, ils joueront.’ (إنَّ الأولادَ سيلعبون)

Traditionnellement, la proposition est analysée ainsi : *alḫawlaada* remplit la fonction du *ism* de *inna*, et la proposition verbale « *jalṣabuun {humu}* », « *laṣibuu {humu}* » ou

« *sajal sabuun {humu}* » remplit la fonction de son *ḫabar*. Le *ḫabar* de *inna*, comme le *ḫabar* de toute construction dite nominale, est un prédicat, que ce soit un adjectif, un nom à valeur attributive, un complément prépositionnel ou une proposition verbale. Nous verrons plus loin que ce n'est pas vraiment le cas et que ce dit actant prédicatif est nécessairement une proposition verbale.

L'analyse traditionnelle énumère plusieurs ressemblances entre la catégorie verbale et le groupe *inna*. Premièrement, les particules du groupe *inna* se composent de plus que trois lettres. Deuxièmement, comme la forme du verbe au passé, elles se terminent par une voyelle ouverte, ce qui est interprété comme une marque de la flexion temporelle : *inn+a*, *ann+a*, *kaʔann+a*, *lakinn+a*, *lajt+a* et *laʔall+a*. Troisièmement, elles sont porteuses d'un sens verbal : *inna* et *anna* signifient 'je confirme', *kaʔanna*, 'je compare', 'comme si', *lakinna*, 'je restreins' ou 'mais', *lajta*, 'je souhaite' ou 'si seulement' et *laʔalla*, 'j'espère' ou 'peut-être'. Quatrièmement, ces éléments possèdent une structure argumentale : ils régissent un *ism* à l'accusatif et un *ḫabar* au nominatif.

Dans la tradition occidentale, la question de la PDD à laquelle appartiennent ces éléments n'est pas tranchée. Wright (1859) classe *inna* comme un adverbe signifiant *certainement* et *anna* comme une conjonction de subordination. Mohammed (2000) classe les deux éléments comme des complémenteurs, comme c'est d'ailleurs le cas dans la grammaire génératif. Blachère et Gaudefroy-Démombynes (1994) les classent comme des *particules de cas direct*. Chairet (1996) classe *inna* comme un marqueur d'énonciation, qu'il paraphrase par « *ʔaquulu inna* » (أقول إن, 'je dis que', 'j'énonce que'), tout en soulignant qu'il existe des cas où il n'est pas question d'instance subjective ni d'actualisation du procès.

Ces différentes tentatives, à l'exception de l'analyse traditionnelle, n'ont considéré que quelques éléments de ce groupe, à savoir *inna* et *anna*. Elles n'ont pas tenu compte que l'ensemble des membres de ce groupe partage des propriétés en commun qu'il faudrait bien expliciter. C'est ce que nous essaierons de faire.

7.2. PDD des éléments du groupe *inna*

Les diverses tentatives de classification présentées proposent quatre solutions :

- 1- une classification en tant que complémenteur.
- 2- une classification en tant que particule.
- 3- une classification en tant que verbe.
- 4- une classification en tant qu'adverbe.

A notre avis, la première solution vient, d'une part, d'un souci de respecter la classification proposée par la grammaire arabe, vu que la classe *complémenteur* est assez proche de la classe particule. D'autre part, elle est influencée par la PDD des éléments équivalents en anglais ou en français, qui s'avèrent être un complémenteur. Mais cette classification se heurte à plusieurs objections. Premièrement, les éléments du groupe *inna* ne sont pas vides de sens et constituent des lexèmes pleins. Deuxièmement, à part *anna* qui figure systématiquement dans une proposition subordonnée, les autres éléments figurent essentiellement dans la position initiale des propositions simples et ne jouent pas le rôle d'un

complémenteur. Or, ces éléments sont de la même classe syntaxique. Si *inna* ne peut figurer que dans une proposition subordonnée, ceci est dû à sa signification et non pas à ses propriétés syntaxiques.

En fait, les lexèmes *inna* et *anna* classés comme des complémenteurs par la linguistique moderne n'ont pas vraiment d'équivalent ni en français, ni en anglais. La confusion survient du fait que la syntaxe de ces langues favorise l'explicitation de la hiérarchie entre les propositions en ayant recours à des complémenteurs, dans le cadre d'une énonciation non présentative (ou objective). A l'opposé, l'arabe favorise les constructions asyndétiques où le lien discursif est implicite, dans le cadre d'une énonciation présentative (subjective).

La solution proposée par la grammaire arabe est de classer les éléments en cause comme des particules. Dans la présente étude, on a essayé d'éviter de classer des éléments comme particules car le terme lui-même nous semble confus, le comportement syntaxique d'une particule n'étant pas bien déterminé.

La troisième solution consiste à les classer en tant que verbes. Cette solution tient compte du fait que la tradition arabe note des similitudes entre ces éléments et les verbes. Le fait de signaler que ces éléments sont *similaires au verbe* peut signifier qu'il s'agit d'un groupe de verbes possédant des propriétés particulières. En effet, le groupe *inna et ses sœurs* ne respectent pas la morphologie flexionnelle de la catégorie verbale : ils ne possèdent pas de formes aspecto-temporelles. En plus, il existe un autre groupe d'éléments qui ne respectent pas non plus la morphologie flexionnelle mais qui sont quand même classés par la tradition arabe comme des verbes, à savoir le groupe des *verbes figés* (*alʾafʿaal alʾaʿamida* الأفعال الجامدة), qui comprend entre autre les verbes de louange et de blâme *niʿma* et *biʿsa* (نعم، بئس)²⁴⁴ ou bien les verbes *sasaa* et *harij* (عسى وحرى). Ces derniers ne se conjuguent pas à tous les temps ni à avec tous les pronoms personnels, mais ils acceptent des noms comme sujet. Par analogie, la classe *des particules similaires au verbe* constitue aussi une classe particulière de verbes invariables, qui rejettent toute sorte de flexion.

En effet, le fait que l'arabe soit une langue à morphologie flexionnelle n'interdit pas l'existence d'un groupe de verbes invariables. En français, par exemple, qui est aussi une langue flexionnelle, il existe une classe de verbes n'admettant comme sujet qu'un pronom impersonnel, exemple : « *il faut que Pierre vienne, il pleut* ». Il existe aussi des *quasi-verbes* : « *voici Jean.* » « *et voilà qu'il part sans rien dire* ». En plus, comme le verbe, les éléments de ce groupe occupent systématiquement la position initiale de la proposition bien que l'ordre des mots soit plus rigide.

Le fait que ce groupe gouverne un nom à l'accusatif s'explique ainsi par une classification en tant que verbe gouvernant un complément d'objet direct. Notre raisonnement est appuyé par le fait que la dislocation gauche du dit *ism* ressemble, à celle du complément d'objet direct et non pas à celle du sujet :

²⁴⁴ On ne discutera pas de la pertinence de la classification de ces éléments en tant que verbes invariables, nous tenons juste à souligner que l'analyse traditionnelle admet l'existence d'un groupement de verbes invariables, autrement dit, non fléchis.

A) Dislocation du complément d'objet direct :

- (339) *al+ɾawlaad+u* *ɗaraba#humu* *zajd+u+n*
 DEF+(N)+NOM (V)PASSE#(PRO)_{coDir} (N)+NOM+INDEF
 les enfants a frappé#eux Zayd
 'Les enfants, Zayd les a frappés.' (الأولادُ ضربهم زيدٌ)

B) Dislocation du *ɾism* de *ɾinna* :

- (340) *al+ɾawlaad+u* *ɾinna#humu* *Ø_{kaana} {humu} suɾadaaɾ+u+n*
 DEF+(N)+NOM (V_{invariable})PASSE#(PRO)_{coDir} (V)PRESENT (ADJ)+NOM+INDEF²⁴⁵
 les enfants est asserté#eux sont {ils} heureux
 'Les enfants, il est asserté qu'ils sont heureux.' (الأولادُ إنهم سعداءُ)

C) Dislocation du sujet :

- (341) *al+ɾawlaad+u* *ɗarabuu {humu}* *zajd+a+n*
 DEF+(N)+NOM (V)PASSE (PRO)_{sujet} (N)+ACC+INDEF
 les enfants ont frappé {ils} Zayd
 'Les enfants, ils ont frappé Zayd.' (الأولادُ ضربوا زيدٌ)

En plus, les éléments de ce groupe peuvent être séparés du *ɾism* par un circonstanciel. Cela rapproche leur comportement de celui d'un verbe fini avec son complément d'objet direct, comme le montre l'exemple suivant, où *ɾinna* commute avec un verbe fini et non pas avec une particule :

- (342) a. *ɾinna* *fii* *al+daar+i* *Ø_{kaana} {humu} saahib+u#haa*²⁴⁶
 (V_{invariable})PASSE (PREP) DEF+(N)+GEN (V)PRESENT (N)+NOM#PRO
 est asserté dans la maison est {il} propriétaire#elle
 'Il est asserté que le propriétaire est dans sa maison.' (إنَّ في الدار صاحبها)
- b. *janaamu fii* *al+daar+i* *saahib+u#haa*
 (V)PRESENT (PREP) DEF+(N)+GEN (N)+NOM#PRO
 dort dans la maison propriétaire#elle
 'Le propriétaire dort dans sa maison.' (ينام في الدار صاحبها)

Vu sous cet angle, le *ɾism* est plutôt un complément d'objet direct, d'où la marque de l'accusatif, tandis que le *ɾabar* est soit un sujet propositionnel, soit un coprédicat. Il existe ainsi deux possibilités de représenter ce groupe :

- 1- Dire qu'il s'agit d'un verbe régissant un *sujet*, un *coprédicat propositionnel* et un *complément d'objet direct*, le sujet étant un pronom référant à la proposition coprédicative, autrement dit, il s'agit d'une construction impersonnelle :

²⁴⁵ glosage conforme à l'analyse proposée.

²⁴⁶ C'est le seul ordre possible.

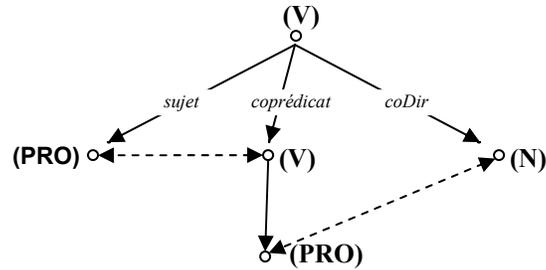


Figure 83 : Représentation syntaxique des éléments du groupe *inna* interprétés comme verbes trivalents

2- Dire qu'il s'agit d'un verbe régissant un *sujet propositionnel* et un *complément d'objet direct* :

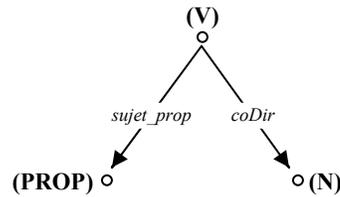


Figure 84 : Représentation syntaxique des éléments du groupe *inna* interprétés comme verbes bivalents

La première solution consiste à classer ces éléments comme des verbes impersonnels dont le sujet pronominal, comme tout pronom sujet en arabe, n'est pas réalisé. Les deux autres compléments sont : un complément d'objet direct fléchi à l'accusatif et un coprédicat fléchi au nominatif. La structure syntaxique sous-jacent la chaîne morphologique est donc « V_O_Coprédicat-propositionnelle », l'ordre des mots étant strict. Le glosage de l'exemple 343 est conforme à cette solution :

(343) *inna* {*huwa*} *al+awlaad+a* *akaluu* {*humu*} *al+tuffaah+a*
 (V)PASSE DEF+(N)+ACC (V)PASSE DEF+(N)PL+ACC
 est asserté {il} les enfants ont mangé {ils} les pommes
 lit. quant aux enfants, ils ont mangé les pommes
 'Il est asserté (confirmé) que les enfants ont mangé les pommes.' (إنَّ الأولادَ أكلوا التفاحَ)

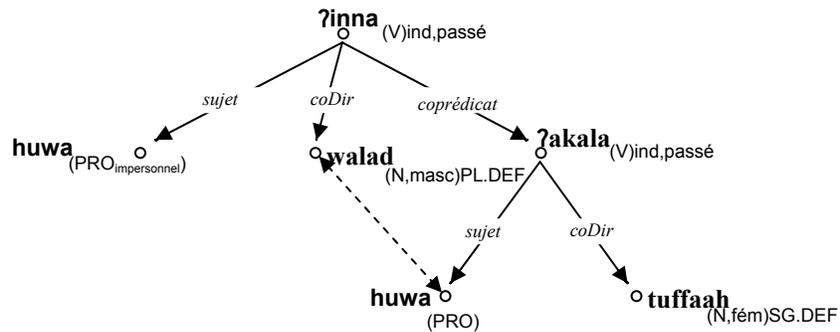


Figure 85 : Représentation syntaxique de *inna* classé comme verbe

L'équivalent en français est une tournure impersonnelle : 'il est asserté (dit) que les enfants sont heureux' ou 'il est confirmé que les enfants sont heureux'.

Au niveau sémantique, chaque verbe correspond à un prédicat à trois arguments (cf. figure 86).

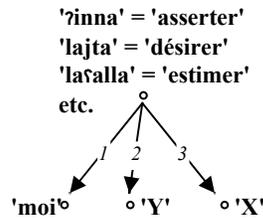


Figure 86 : Représentation Sémantique des éléments du groupe *inna* considérés comme un verbe

L'analyse syntaxique proposée calque ainsi la représentation sémantique, mais ne résiste pas aux tests linguistiques.

Premièrement, les éléments du groupe *inna et ses sœurs* ne commutent pas avec des verbes « normaux » :

- (344) a. *wadžada* {*huwa*} *al+ʔawlaad+a* *jal sabuun* {*humu*}
(V)PASSE DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
a trouvé {il} les enfants jouent {ils}
'Il a trouvé les enfants en train de jouer.' (وجد الأولاد يلعبون)

vs

(*inna* | *ka inna* | *la ʕalla*) *al+ʔawlaad+a* *jal sabuun* {*humu*}

- b. *wadžada* {*huwa*} *naaniis+a+n* *ʕzamiilat+a+n*
(V)PASSE (N)+ACC+INDEF (ADJ)+ACC+INDEF
a trouvé {il} Nanis belle
'Il a trouvé Nanis belle.' (وجد نانيساً جميلة)

vs

*(*inna* | *ka inna* | *la ʕalla*) *naaniis+a+n* *ʕzamiil+at+a+n*

(*inna* | *ka inna* | *la ʕalla*) *naaniis+a+n* *ʕzamiil+at+u+n*

- c. *a}rabu* {*ʔanaa*} *al+qahwat+a* *saaxinat+a+n*
(V)PASSE DEF+(N)+ACC (ADJ)+ACC+INDEF
bois {je} le café chaud
'Je bois le café chaud.' (اشرب القهوة ساخنة)

vs

*(*inna* | *ka inna* | *la ʕalla*) *alqahwat+a* *saaxinat+a+n*

(*inna* | *ka inna* | *la ʕalla*) *alqahwat+a* *saaxinat+u+n*

Si la première phrase est grammaticale, c'est parce qu'un verbe fini ne porte pas de marque de cas et ne change pas de forme conformément à la fonction qu'il remplit.

Par contre, dans les deuxième et troisième exemples, le marquage casuel réalisé sur l'adjectif met en évidence la non-commutativité du groupe *inna* avec un verbe fini : l'adjectif doit être fléchi au nominatif au lieu de l'accusatif afin que la proposition soit grammaticale. En fait, la structure sous-jacente aux derniers exemples comprend la copule *kaana* et son sujet, comme l'atteste la transformation au passé (cf. 345.c et 345.d). Selon notre point de vue, la confusion est due à la réalisation "zéro" du verbe *kaana* employé au présent de l'indicatif ainsi que l'omission systématique du pronom sujet :

- (345) a. *ʔinna* | *ka ʔanna* | *la ʔalla* *naaniis+a+n* \emptyset_{kaana} {*hija*} *ʔamiil+at+u+n*
 b. *ʔinna* | *ka ʔanna* | *la ʔalla* *alqahwat+a* \emptyset_{kaana} {*hija*} *saaxinat+u+n*
 c. *ʔinna* | *ka ʔanna* | *la ʔalla* *naaniis+a+n* *kaanat {hija}* *ʔamiil+at+a+n*
 d. *ʔinna* | *ka ʔanna* | *la ʔalla* *alqahwat+a* *kaanat {hija}* *saaxinat+a+n*

Dans ces chaînes morphologiques, *ʔinna* et ses sœurs se distinguent du verbe.

Premièrement, ils ne sont pas interchangeable avec des verbes « normaux » :

- (346) a. **waʔada {huwa}* *naaniis+a+n* *kaanat {hija}* *ʔamiilat+a+n*
 b. **aʔrabu {ʔanaa}* *alqahwat+a* *kaanat {hija}* *saaxinat+a+n*

Deuxièmement, ils ne commutent pas non plus avec des verbes enchâssés. Ils peuvent précéder un verbe, mais ne sont jamais précédés par un verbe :

- (347) a. (*ʔinna* | *ka ʔanna* | *la ʔalla*) *al ʔawlaada kaanuu {humu}* *jal ʔabuun {humu}*
 vs
 **kaana al ʔawlaadu jal ʔabuun {humu}* (*ʔinna#hum|ka ʔanna#hum|la ʔalla#hum*)
 b. (*ʔinna* | *ka ʔanna* | *la ʔalla*) *al ʔawlaada waʔaduu {humu}* *naaniisan ʔamiilatan*
 vs
 **waʔada al ʔawlaadu naaniisan ʔamiilatan* (*ʔinna#hum|ka ʔanna#hum|la ʔalla#hum*)

Troisièmement, ils ne peuvent pas porter la négation :

- (348) a. **lam* (*ʔinna* | *ka ʔanna* | *la ʔalla*) *al+ ʔawlaad+a jal ʔabuun {humu}*
 b. **maa* (*ʔinna* | *ka ʔanna* | *la ʔalla*) *al+ ʔawlaad+a jal ʔabuun {humu}*
 c. **laa* (*ʔinna* | *ka ʔanna* | *la ʔalla*) *al+ ʔawlaad+a jal ʔabuun {humu}*
 d. **lan* (*ʔinna* | *ka ʔanna* | *la ʔalla*) *al+ ʔawlaad+a jal ʔabuun {humu}*

Ces arguments vont à l'encontre d'un classement de *ʔinna* et ses sœurs en tant que verbes.

La dernière proposition consiste à les classer comme des adverbes. Mais, ces mots n'ont pas un statut autonome : ils possèdent une structure argumentale qui doit être saturée. Il est évident qu'il existe un lien syntaxique direct entre les éléments du groupe *ʔinna* et leur dit *ʔism* : les deux éléments forment une unité prosodique, en plus, « *ʔinna* et ses sœurs » contrôle le marquage casuel du *ʔism* ainsi que son placement dans la phrase. Il semble plus adéquat de parler non pas d'adverbe mais de construction prépositionnelle composée d'une préposition suivie d'un nom. La construction présente ainsi un cas particulier de préposition à valeur évidentielle (PREPé) régissant un nom fléchi à l'accusatif au lieu du génitif. Le dit *ʔabar* n'est pas donc sous la dominance syntaxique du groupe *ʔinna*, la dépendance est plutôt dans le sens inverse.

Comme nous venons de le dire, le *ʔabar* du groupe *ʔinna* et ses sœurs est systématiquement une proposition, que ce soit une proposition copulaire ou autre. A notre

avis, la tête syntaxique du *ḫabar* est la tête syntaxique de la phrase, et c'est elle qui gouverne la construction « (PREPé)(N) » à valeur évidentielle ou adverbiale.

Avant d'aller plus loin, il faut parler de la classe adverbe. A propos de cette partie du discours, Denis Creissels dit :

*« L'adverbe est généralement mentionné, à côté de nom, verbe, adjectif et adposition, comme un des cinq types majeurs de mots pleins. Mais dès lors qu'on cherche à préciser la délimitation traditionnelle de la classe des adverbes, on aboutit rapidement à la conclusion qu'il n'existe aucun moyen de définir positivement l'ensemble des mots ainsi étiquetés. L'étiquette 'adverbe' telle qu'elle est traditionnellement utilisée est tout au plus une façon commode de désigner les mots qui, pour une raison ou pour une autre, ne se rangent de manière évidente dans aucune des autres classes de mots. »*²⁴⁷

L'étiquette 'adverbe' ne figure pas en tant que partie du discours dans la description traditionnelle arabe (qui est, rappelons-le, basée sur une classification tripartite). Quant aux descriptions traditionnelles des langues d'Europe, Creissels recense trois groupes d'unités lexicales appartenant, selon lui, à des classes de mots distinctes mais qui sont quand même rassemblés sous l'étiquette 'adverbe':

- a) Des mots, comme *ici* ou *hier*, dont les propriétés distributionnelles sont nettement de type nominal (même s'ils ne partagent pas toutes les propriétés distributionnelles des noms), et qui gagneraient à être rangés comme membres de la catégorie des noms.
- b) Un ensemble relativement cohérent, à la fois morphologiquement et distributionnellement, constitué globalement des 'adverbes de manière' de la grammaire traditionnelle. Ce sont les mots qui répondent à la question *comment*, comme les adverbes *-ment* (*heureusement, rapidement,...*) en français ou les adverbes *-ly* en anglais.
- c) Un ensemble hétéroclite de mots qui, soit pourraient être rangés dans d'autres classes. Par exemple, certains adverbes des grammaires traditionnelles peuvent être considérés comme des variantes contextuelles de prépositions, d'autres ont un fonctionnement de connecteurs discursifs, etc.). Ils ne pourraient être classés de façon satisfaisante qu'à condition de dégager un certain nombre de types de mots grammaticaux dont l'originalité n'apparaît pas clairement dans les grammaires traditionnelles, comme par exemple les modalisateurs dont la fonction est de préciser l'attitude de l'énonciateur par rapport au contenu propositionnel de la phrase²⁴⁸.

*« En fait, dans la pratique, toutes les grammaires descriptives visant un certain degré de précision sont obligées de tenir compte de cette situation, et de décrire séparément les propriétés syntaxiques des différents types de mots étiquetés adverbes »*²⁴⁹ souligne Creissels. Nous partageons cette opinion et éviterons, par conséquent, de classer un élément comme adverbe tant que notre choix n'est pas syntaxiquement bien fondé. En effet, la classe 'adverbe', ou 'modifieur de verbe' n'est pas universel. Il existe des langues qui possèdent un nombre restreint d'adverbes et qui ont usuellement recours à des constituants à valeur adverbiale. Creissels cite l'exemple du tswana qui exprime la valeur de l'adverbe de manière par un nom

²⁴⁷ Denis Creissels, <http://lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-350.pdf>, p. 1.

²⁴⁸ Au lieu du terme 'modalisateur', nous parlerons plutôt de classe de mots exprimant l'évidentialité.

²⁴⁹ Denis Creissels, <http://lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-350.pdf>, p. 1.

de qualité abstraite avec la préposition instrumentale *ka*. Par exemple, ‘rapidement’ se rend par *ka bonako*, littéralement ‘avec vitesse’, et il n’y a pas lieu d’analyser autrement que comme un constituant prépositionnel. C’est cette solution que nous allons tester dans la dernière partie de la présente sous-section. Mais d’abord il faut souligner un autre aspect concernant la modification du verbe.

Creissels distingue les modalisateurs des adverbes de manière. Il souligne que la différence sémantique entre adverbes de manière et modalisateurs se reflète dans leurs propriétés distributionnelles : « la fonction de l’adverbe de manière, dit-il, fait qu’il n’y a aucun obstacle à ce qu’il accompagne un verbe quelle que soit la façon dont l’unité phrastique dont ce verbe est le noyau prédicatif s’insère à une structure phrastique complexe, ce qui n’est pas le cas pour les modalisateurs (on peut dire par exemple *En partant rapidement, il s’est placé en tête de la course*, alors que **En partant certainement, il s’est placé en tête de la course* n’aurait aucun sens) »²⁵⁰.

Creissels énumère les propriétés syntaxiques distinctives en français : par exemple, les adverbes de manière suivent le marqueur négatif *pas* (*Il n’est pas parti rapidement*) alors que les modalisateurs le précèdent (*Il n’est certainement pas parti*). Certains modalisateurs se prêtent à une construction qui ressemble à une construction phrastique complexe (*Je confirme QUE je l’ai vu/ Il est possible QUE je l’ai vu*). Beaucoup de modalisateurs s’utilisent couramment, au même titre que *oui* ou *non*, en réponse à des questions portant sur la validité d’une relation prédicative (*Est-ce que Jean viendra? –Oui / certainement / peut-être / ...*), alors qu’il serait pour le moins insolite d’utiliser de la même façon des adverbes de manière.

D’autres approches considèrent la modalisation comme un prédicat de second ordre, c’est-à-dire un prédicat qui prend pour argument une proposition. Il nous semble que la description traditionnelle arabe s’apparente à cette approche. Mais les adverbes sont, sémantiquement, des prédicats sur des prédicats. C’est pourquoi nous préférons ne pas utiliser le terme *adverbe prédicatif* ; par contre, nous pouvons parler de constituant ou de construction adverbiale mais il faudra dans ce cas toujours déterminer les classes des composantes minimales.

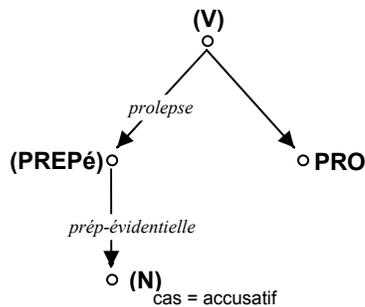
En plus, des unités lexicales appartenant à d’autres parties du discours peuvent aussi former des constituants à valeur modale. Alors, existe-t-il une classe syntaxique de *modalisateur* distincte de celle de l’adverbe ? Il est bien sûr possible de distinguer le modalisateur, qui modifie le verbe en tant que tête syntaxique de la proposition, de l’adverbe, qui modifie le verbe en tant qu’un élément possédant une structure actancielle. Mais l’objectif de la présente étude n’est pas d’introduire de nouvelle classe syntaxique. Nous n’allons pas donc nous aventurer sur ce terrain et essaierons de demeurer dans la tradition terminologique et de trouver une solution dans ce cadre. C’est pourquoi nous avons classé le groupe *inna et ses sœurs* comme des prépositions exprimant l’évidentialité (PREPé).

Résumons. L’évidentialité, ou la modalisation selon Creissels, a lieu au niveau sémantique. Syntaxiquement, elle se manifeste²⁵¹ par des constructions, qui varient d’une langue à l’autre. Si l’on considère que le groupe *inna et ses sœurs* constitue le groupement

²⁵⁰ Denis Creissels, <http://lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-350.pdf>, p. 5.

²⁵¹ En français par exemple, la construction impersonnelle « il ETRE (ADJ) » permet de montrer la position du locuteur par rapport à son énoncé comme dans la phrase : « il est possible de la réaliser ».

des *prédicats qui prennent pour argument une proposition*, alors ils vont être classés comme des verbes. Si l'on considère qu'ils ont pour argument un nom, c'est qu'il s'agit d'un type de préposition particulier, le tout formant un constituant à valeur évidentielle ou évaluative. La structure syntaxique se présente comme suit :



Le verbe gouverne la construction d'évidentialité (ou évaluative) par la RelSyntS prolepse.

La construction d'évidentialité est le constituant prépositionnel « PREPé N_{acc} ».

N est repris par un pronom dépendant directement ou indirectement de V.

Figure 87 : Patron syntaxique de la construction d'évidentialité du groupe *ʔinna*

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'introduire une nouvelle RelSyntS pour identifier la construction d'évidentialité. Le fait que le dépendant de *ʔinna* soit repris par un pronom appuie l'analyse en tant que construction disloquée, régie par la RelSyntS prolepse.

Bien qu'ils régissent un nom fléchi à l'accusatif et non pas au génitif, l'ensemble des éléments *ʔinna et ses sœurs* s'apparentent à la classe préposition par les propriétés suivantes :

- 1- Ce sont des éléments invariables.
- 2- Ils n'acceptent pas la marque de négation.
- 3- Ils admettent le même procédé de pronominalisation que les prépositions standard. En effet, le dit *ʔism* peut être un pronom complément²⁵² :

(349) a.	<i>al+ ʔawlaad+u</i>	(<i>ʔinna#hum</i> <i>la ʔalla#hum</i>)	<i>jal ʔabuun {humu}</i>
	DEF+(N)+NOM	(PREPé)#(PRO) (PREPé)#(PRO)	(V)PRESENT
	les enfants	assert#eux probable#eux	jouent {ils}
	'Les enfants, il est (certain probable) qu'ils jouent.'		
	(الأولادُ إنهم لعلمهم يلعبون)		
b.	<i>al+ ʔawlaad+u</i>	(<i>ʔinda#hum</i> <i>ma ʔa#hum</i>)	<i>nal ʔabu {humu}</i>
	DEF+(N)+NOM	(PREP)#(PRO) (PREP)#(PRO)	(V)PRESENT
	les enfants	chez#eux avec#eux	jouons {nous}
	'Les enfants, (chez eux avec eux), nous jouons.'		
	(الأولادُ عندهم معهم نلعب)		

Par contre, les verbes à actant prédicatif n'admettent pas la même pronominalisation, l'élément disloqué n'est pas un complément d'objet :

²⁵² En voici un trait distinguant ce groupe des groupes de verbes dits introducteurs de proposition nominale : l'ensemble des éléments *ʔinna et ses sœurs* ne peut pas recevoir la marque de flexion d'un sujet pronominal. En plus, leur dépendant nominal – leur *ʔism* – n'est pas mis au nominatif, mais à l'accusatif. Ainsi, le marquage casuel et la pronominalisation montrent bien que ce *ʔism* ne remplit pas la fonction d'un sujet grammatical.

- (350) **al+ʔawlaad+u* (*kaana#hum* | *kaada#hum* | *ʕaara#hum*) *jalʕabuun {humu}*
 DEF+(N)+NOM (V)#(PRO) (V)#(PRO) (V)#(PRO) (V)PRESENT
 les enfants était#eux a failli#eux est devenu#eux jouent {ils}
 ‘Les enfants, (il était eux | il a failli eux | il est devenu eux) ils jouent.’
 (*الأولادُ كانوا | كادهم | صارهم يلعبون)

Dans le cas d’un verbe, l’élément disloqué est repris par un pronom sujet, comme le montre la flexion du verbe :

- (351) *al+ʔawlaad+u* (*kaanuu* | *kaaduu* | *ʕaaruu*) {*humu*} *jalʕabuun {humu}*
 DEF+(N)+NOM (V) (V) (V) (V)PRESENT
 les enfants était#eux a failli#eux est devenu jouent {ils}
 ‘Les enfants, (il était | il a failli | il est devenu) ils jouent.’
 (*الأولادُ كانوا | كادهم | صارهم يلعبون)

Même *ʔanna* et *lakinna*^{iv} dont certains grammairiens tendent à leur octroyer un statut conjonctionnel admettent le même procédé de pronominalisation :

- (352) *ʕariftu {ʔanaa}* *ʔanna#humu jalʕabuun {humu}*
 (V)PASSE (PREPé)#(PRO) (V)PRESENT
 ai su {je} constat#eux jouent {ils}
 ‘J’ai su qu’ils jouent.’ (عرفت أنهم يلعبون)

En conclusion, nous considérons le groupe *ʔinna* comme étant le groupement de prépositions régissant un nom à l’accusatif. La particularité de ce régime se justifie par le fait que la construction « PREPé_N » exprime une valeur évidentielle, ou adverbiale de phrase. Pour appuyer notre description, nous allons présenter les significations des différents membres de ce groupe avec des exemples illustrant leur comportement syntaxique.

7.3. Significations des PREPé

Comme nous venons de le dire, la construction « PREPé_N » constitue un repérage évidentiel de l’entité exprimée par (N), sorte de modalité de jugement. Une modalité de jugement réfère aux différents moyens dont le contenu propositionnel est mesuré : fiabilité (observation, certitude, inférence, connaissance générale), ouï-dire, conjecture, probabilité, désirabilité, etc. En arabe, La modalité de jugement (ou l’évidentialité) est exprimée par un constituant prépositionnel dont la tête est un élément de l’ensemble « *ʔinna* et ses sœurs ».

Plusieurs langues du Proche-Orient et des Balkans (persan, turc, géorgien, arménien occidental, bulgare, albanais) exprime cette modalité par le biais d’une catégorie flexionnelle dite évidentiel et aussi médiatif. Cette catégorie a pour signifiant une série de formes verbales dérivées du parfait et pour signifié une référence (non spécifiée) à la source de l’information communiquée. Cette source est principalement l’inférence, l’ouï-dire ou la constatation²⁵³.

La suite de la sous-section présente l’ensemble *ʔinna* et ses sœurs ainsi que les différentes nuances de médiativité qu’ils expriment. Il ne fait pas partie de nos objectifs de

²⁵³ Les formes médiatives s’opposent aux formes non marquées par le fait que le locuteur n’énonce pas simplement son message, mais médiatement à travers la connaissance qu’il en a prise et par rapport à laquelle il prend de la distance.

faire une étude détaillée de la sémantique des prépositions d'évidentialité. Nous donnerons seulement le sens élémentaire de chaque préposition. Les exemples avancés sont attestés par les grammaires de référence traditionnelles.

1. *inna*

Nous procéderons comme suit : tout d'abord, nous discuterons du sens élémentaire de *inna*, ensuite nous donnerons des contextes dans lesquels elle peut figurer.

A) Sens élémentaire de *inna*

A propos de *inna*, Chairet dit c'est « *la trace de l'intervention de l'instance subjective qui asserte : inna = raqulu inna... (je dis que... j'énonce que)* ». Pour lui, le concept d'assertion suit la définition de Culioli, selon laquelle « *Un sujet asserte, quand il produit un énoncé par lequel il tient à se porter garant* »²⁵⁴.

inna exprime une assertion de première main, elle signifie que le contenu propositionnel est obtenu par perception. Les contextes recensés par les grammairiens arabes comme contexte de '*inna*' représentent des variantes d'un discours direct. '*inna*' accentue, ainsi, le degré de fiabilité de l'information, dire « *inna al rawlaada jal sabuun* » 'Les enfants sont en train de jouer' signifie que moi, l'énonciateur, je les ai vu en train de jouer ou j'entend leur chahut. Mais *inna* n'a pas une sémantique de confirmation ou de certitude comme l'indique l'analyse traditionnelle. La valeur de certitude vient du fait que la source de l'information est la perception (et non pas l'inférence ou la supposition, c'est pourquoi nous ne pensons pas que l'adverbe *certainement* soit la traduction la plus fidèle, nous optons plutôt pour l'adverbe de phrase *visiblement*).

En fait, le système d'évidentialité dont dispose le français diffère de celui de l'arabe. Le français a plutôt recours à des expressions lexicales ou des adverbes de phrase, pour exprimer l'évidentialité. En outre, il tend à ne pas marquer la constatation. Dans la phrase 'Jean joue', l'énoncé est non marqué, d'un point de vue évidentiel : le locuteur ne nous dit pas que c'est bien lui la source de l'information. Par contre, l'arabe possède ce procédé de marquage de la constatation de première main.

Récapitulons. *inna* a le sens élémentaire de la constatation : le locuteur se déclare comme le teneur du propos et exprime cette prise de position sans avoir recours à une structure syntaxique de l'observation marquée. Littéralement la proposition « *inna al rawlaada jal sabuun {humu}* » signifie 'je perçois les enfants, ils jouent'. Sans aller plus loin dans la sémantique de '*inna*', illustrons cette ébauche d'analyse en montrant les différents contextes dans lesquels elle peut figurer. Les exemples sont tirés des grammaires de référence traditionnelles.

La préposition évidentielle *inna* sert donc à exprimer une constatation par le biais de la perception, qu'il s'agit de :

²⁵⁴ C'est nous qui soulignons. L'assertion telle qu'elle est définie présente une instance du comportement du locuteur vis-à-vis de la source de l'information, autrement dit, une instance du degré de fiabilité de l'énoncé.

1- Une observation d'ordre général :

- (353) a. *ʔinna al+ʔasad+a jaʔkulu {huwa} al+lahm+a*
 (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT DEF+(N)+ACC
 perception le lion mange {il} la viande
 'Le lion mange la viande.' (إنَّ الأسدَ يأكل اللحم)
- b. *ʔinna al+qitt+a Ø_{kaana} {huwa} ʔajawaanu+u+n ʔaliif+u+n*
 (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (ADJ)+NOM+INDEF
 perception le chat est {il} animal domestique
 'Le chat est un animal domestique.' (إنَّ القَطَّ حيوانٌ أليفٌ)

La figure 88 donne les SSyntS des exemples 353.a et 353.b : le constituant prépositionnel « *ʔinna N* » dépend du verbe par une RelSyntS prolepse. L'analyse proposée va ainsi à l'encontre de l'analyse traditionnelle qui voit dans le verbe un dépendant de *ʔinna*, son dit *ʔabar*

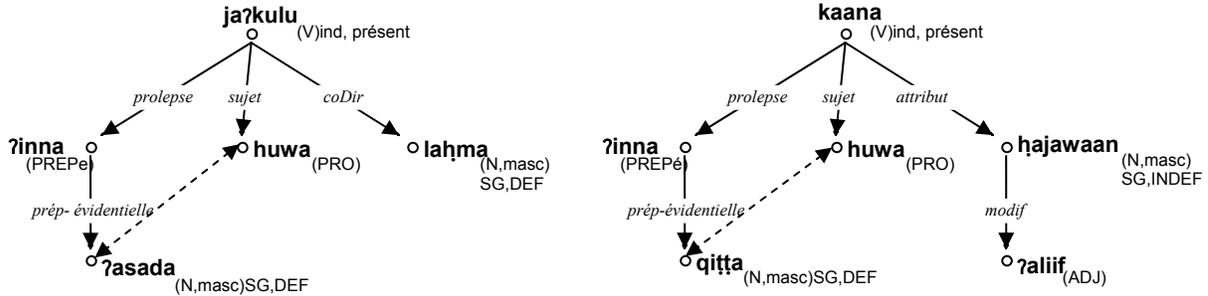


Figure 88 : SSyntS d'un verbe régissant une construction d'évidentialité « *ʔinna N* »

Ce sont des exemples comme (353.b) qui sont avancés comme le cas prototypique de la construction avec *ʔinna*. Or, ce sont des exemples qui prêtent à la confusion, vu que le verbe est zéro. Si la phrase est employée au passé, la copule apparaît : « *ʔinna alqittā kaana ʔajawaanuun ʔaliifan* ». L'attribut *ʔaliifan* est fléchi à l'accusatif au lieu du nominatif. Ce changement de cas est dû à l'application de la règle de *kaana* et par conséquent, n'a rien à voir avec *ʔinna*. C'est pour cela que nous éviterons les exemples avec des propositions équatives ou locatives, en représentant le groupe *ʔinna* afin d'éviter l'embrouillement qu'ils provoquent.

2- Une observation personnelle :

Proposition verbale : *ʔinna alʔawlaada jalʔabuun {humu}*
 'Les enfants jouent.' (إنَّ الأولادَ يلعبون)

Proposition équative : *ʔinna alʔawlaada Ø_{kaana} {humu} suʔadaa ʔun*
 'Les enfants sont heureux.' (إنَّ الأولادَ سعداءُ)
ʔinna alʔawlaada kaanuu {humu} suʔadaa ʔan
 'Les enfants étaient heureux.' (إنَّ الأولادَ سعداءُ)

Proposition locative : *ʔinna alʔawlaada Ø_{kaana} {humu} fi aldaari*
 'Les enfants étaient à la maison.' (إنَّ الأولادَ في الدار)

ʔinna al ʔawlaada kaanuu {humu} fii aldaari
 ‘Les enfants étaient à la maison.’ (إنَّ الأولادَ في الدارِ)

Ce procédé de constatation annule toute autre possibilité : dire « *ʔinna al ʔawlaada Ø_{kaana} {humu} fii aldaari* » signifie que ‘Les enfants sont à la maison et nul part ailleurs’. La constatation par perception qu’exprime *ʔinna* se distingue donc de l’assertion non marquée, par le fait qu’elle communique un comportement déductionnel. C’est pour cette raison que la grammaire arabe paraphrase *ʔinna* par ‘je **confirme**’, nous préférons la paraphraser par ‘je constate par le biais de la perception’.

B) Contextes de *ʔinna*

La construction d’évidentialité « *ʔinna N* » s’emploie dans un discours direct, qui est parfois introduit par le verbe de parole *qaala* ‘dire’ :

- (354) a. *qultu {ʔanaa}* *ʔinna* *al+ ʔawlaad+a* *jal ʔabuun {huwa}*
 (V)PASSE (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 ai dit {je} perception les enfants jouent {ils}
 lit. j’ai dit moi percevant les enfants ils jouent
 ‘J’ai dit : les enfants sont en train de jouer.’ (قلت إنَّ الأولادَ يلعبون)
- b. *qiila* *ʔinna#ka* *Ø_{kaana} {ʔanta}* *gaa ʔb+u+n*
 (V)PASSE (PREPé)#(PRO) (V)PRESENT (ADJ)+NOM+INDEF
 a été dit perception#toi es {tu} absent
 lit. a été dit moi percevant toi tu es absent
 ‘Il a été dit : tu es absent.’ (قيل إنَّك غائبٌ)

Les exemples 354.a et 354.b présentent des discours directs et non pas des discours rapportés. Mais la préposition *ʔinna* ne doit pas être prise pour un complémenteur introducteur d’un discours rapporté, comme le complémenteur *que* en français. En arabe, la jonction entre les propositions s’est faite directement, *ʔinna* a plutôt servi à véhiculer le sens de la constatation par perception. En fait, elle commute avec les autres prépositions d’évidentialité :

- (355) a. *qultu {ʔanaa}* *la ʔalla* *al+ ʔawlaad+a* *jal ʔabuun {huwa}*
 (V)PASSE (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 ai dit {je} probabilité les enfants jouent {ils}
 lit. j’ai dit probablement les enfants ils jouent
 ‘J’ai dit : les enfants sont probablement en train de jouer.’ (قلت لعلَّ الأولادَ يلعبون)
- b. *qultu {ʔanaa}* *la ʔta* *al+ ʔawlaad+a* *jal ʔabuun {huwa}*
 (V)PASSE (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 ai dit {je} désirabilité les enfants jouent {ils}
 lit. j’ai dit moi désirant les enfants ils jouent
 ‘J’ai dit : je désire que les enfants jouent.’ |
 ‘J’ai dit : il est souhaité que les enfants jouent.’ (قلت ليتَّ الأولادَ يلعبون)

Dans la construction française, le locuteur énonce purement et simplement son message. En arabe, le message est énoncé médiatement. La construction avec *inna* a permis d'exprimer l'évidentialité de perception²⁵⁵.

inna figure ainsi dans des contextes exprimant des actes parole, comme par exemple une infirmation (356.a), un serment (356.b et 356.c) ou encore une déclaration (356.d).

- (356) a. *kallaa inna zayd+a+n jakðibu {huwa}*
 (INTERJ) (PREPé) (N)+ACC+INDEF (V)PRESENT
 Non perception Zayd ment {il}
 'Non, Zayd ment.' (كلا إن زيد يكذب)
- b. *wa#Allahi inna al+awlaad+a jal sabuun {humu}*
 (PA)#(N) (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 Par Dieu perception les enfants jouent {ils}
 'Je jure que les enfants jouent.' (والله إن الأولاد يلعبون)
- c. *wa#Allahi inna#ka la#Økaana {anta} saadiq+u+n*
 (PA)#(N) (PREPé)#(PRO) (PA)#(V)PRESENT (ADJ)+NOM+INDEF
 Par Dieu perception es {tu} sincère
 'Par Dieu, tu es sincère' (والله إنك لصادق)
- d. *qaşadtu#hu {anaa} wa#inna#ii Økaana {anaa} waathiqun bi#hi*
 (V)PASSE#(PRO) (COORD)#(PREPé)#(PRO) (V)PRESENT (ADJ)NOM (PREP)#(PRO)
 me suis adressé#lui et#perception#moi suis {je} confiant en#lui
 lit. je me suis adressé à lui et moi percevant lui je suis confiant en lui
 'Je me suis adressé à lui tout en confiance'. (قصده و إني و اتق به)

2. *anna*

Bien qu'elle se rapproche phonologiquement de *inna*, la préposition *anna* s'en distingue par le fait qu'elle porte le sens d'une constatation faite par supposition ou inférence. C'est pour cette raison qu'elle doit figurer dans une proposition enchâssée. *anna* figure systématiquement à la tête d'une proposition subordonnée dépendant d'un verbe exprimant une affectation relative aux diverses activités de l'espace mental. Cette affectation pourrait être :

1. **Une certitude** avec des verbes comme : *şarraha* (صرح 'déclarer'), *akada* (أكد 'confirmer'), *nabbaa* (نبا 'annoncer à'), *ḡabbara* (خبر 'informer'), etc.

- (357) [*şarraha kariimun*]_{P1} [*anna al+awlaad+a jal sabuun {humu}*]_{P2}
 (V)PASSE (N)NOM (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 a déclaré Karim constatation les enfants jouent {ils}

²⁵⁵ *inna* figure dans d'autres contextes de subordination mais toujours dans le cadre d'un discours direct. Voici des exemples cités par les grammairiens arabes :

(أن تقع في خبرها لام الابتداء مثل : "والله يعلم إنك لرسوله والله يشهد إن المنافقين لكاذبون")
 (أن تقع بعد (حتى) مثل : صام الرجل عن الكلام ، حتى إنه لم يكلم أحدا)
 (بعد حتى الابتدائية مرض زيد حتى إنهم لا يرجونه)
 (أن تقع بعد (حيث) مثل : اذهب حيث إن الرزق وفير)
 (أن تقع بعد (إذ) مثل : وقفت إذ إن الإشارة حمراء)

lit. Karim a déclaré lui constatant à propos les enfants ils jouent
 ‘Karim a déclaré que les enfants jouent.’ (صرح كريم أن الأولاد يلعبون)

2. **Une précision du moyen de l’information** avec des verbes comme : *balaga* (بلغ ‘arriver’), *samaʕa* (سمع ‘entendre’), *raʕaa* (رأى ‘voir’), etc.

(358) [*samiʕa kariimun*]_{P1} [*ʕanna al+ʕawlaad+a jalʕabuun {humu}*]_{P2}
 (V)PASSE (N)NOM (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 a entendu dire Karim constatation les enfants jouent {ils}
 lit. Karim a entendu dire constatation à propos les enfants ils jouent
 ‘Karim a entendu dire que les enfants jouent.’ (سمع كريم أن الأولاد يلعبون)

3. **Une intuition** avec un verbe comme : *ʕaʕara* (شعر ‘sentir’).

(359) [*ʕaʕara kariimun*]_{P1} [*ʕanna al+ʕawlaad+a jalʕabuun {humu}*]_{P2}
 (V)PASSE (N)NOM (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 a senti Karim constatation les enfants jouent {ils}
 lit. Karim a senti constatation à propos les enfants ils jouent
 ‘Karim a senti que les enfants jouent.’ (شعر كريم أن الأولاد يلعبون)

4. **Une supposition** avec des verbes comme : *farada* (فرض ‘supposer’), *jabduu* (يبدو ‘apparaître’).

(360) a. [*farada kariimun*]_{P1} [*ʕanna al+ʕawlaad+a jalʕabuun {humu}*]_{P2}
 (V)PASSE (N)NOM (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 a supposé Karim constatation les enfants jouent {ils}
 lit. Karim a supposé constatation à propos les enfants ils jouent
 ‘Karim a supposé que les enfants jouent.’ (فرض كريم أن الأولاد يلعبون)

b. [*jabduu ʕanna al+ʕawlaad+a jalʕabuun {humu}*]_{P2}_{P1}
 (V)PRESENT (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 semble constatation les enfants jouent {ils}
 lit. semble constatation à propos les enfants ils jouent
 ‘Il semble que les enfants jouent.’ (يبدو أن الأولاد يلعبون)

5. **L’expression d’un sentiment** avec un verbe comme . *sarra* (سر ‘rendre heureux’).

(361) [*sarra kariimun*]_{P1} [*ʕanna alʕawlaada jalʕabuun {humu}*]_{P2}
 (V)PASSE (N)NOM (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 a rendu heureux Karim constatation les enfants jouent {ils}
 lit. Karim est heureux par la constatation à propos les enfants ils jouent
 ‘Karim était heureux par le fait que les enfants jouent.’ (سرّ كريم أن الأولاد يلعبون)

Une classification unique des six éléments du groupe *ʕinna* permettra d’effectuer les analyses syntaxiques d’une manière homogène et unificatrice. Par exemple, les phrases 362.a et 362.b pourront être analysées d’après le même patron syntaxique (cf. figure 89).

(362) a. [*ʕarraha kariimun*]_{P1} [*ʕanna al+ʕawlaad+a jalʕabuun {humu}*]_{P2}
 (V)PASSE (N)NOM (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 a déclaré Karim constatation les enfants jouent {ils}
 lit. Karim a déclaré lui constatant à propos les enfants ils jouent
 ‘Karim a déclaré que les enfants jouent.’

- b. [qaala kariimun]_{P1} [ʔinna | laʔalla alʔawlaada jalʔabuun {humu}]_{P2}
 (V)PASSE (N)NOM (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 a déclaré Karim les enfants jouent {ils}
 ‘Karim a dit : les enfants jouent.’ | ‘Karim a dit : les enfants probablement jouent.’

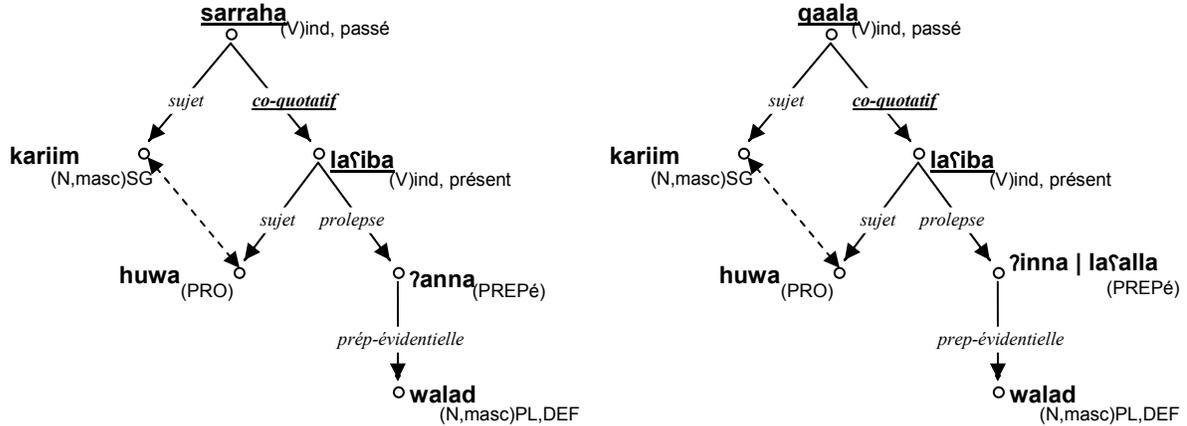


Figure 89 : SSyntS de verbes régissant une construction d'évidentialité

P₁ et P₂ sont liées d'une façon asyndétique : le verbe de la proposition principale P₁ régit directement celui de la subordonnée P₂. Contrairement au complémenteur français *que*, *ʔanna* n'est pas un translatif de verbe en nom. La structure syntaxique obtenue est ainsi identique à celle avec *ʔinna* ou *laʔalla*. A notre avis, il ne sera pas pertinent d'affecter à *ʔanna* un rôle de translatif que l'on n'affecte pas aux deux autres éléments.

Néanmoins, *ʔanna* possède des propriétés distributionnelles distinctes. Par exemple, contrairement à *ʔinna* et *laʔalla*, elle n'admet pas la dislocation :

- (363) a. *[ʔarraḥa kariimun]_{P1} [alʔawlaada ʔanna#hum alʔawlaada jalʔabuun {humu}]_{P2}
 b. [qaala kariimun]_{P1} [alʔawlaada ʔinna#hum | laʔalla#hum jalʔabuun {humu}]_{P2}

En fait, la distribution de la proposition introduite par *ʔanna* s'apparente à celle du nom. Elle remplit plusieurs fonctions nominales et commute avec un *maʔdar*, comme par exemple :

- a. la fonction sujet d'un verbe actif (364.a) ou passif (364.b) :

- (364) a. *balaga#nii* [ʔanna#ka Ø_{kaana} {ʔanta} musaafir+u+n] | *safar+u#ka*
 (V)PASSE#(PRO) (PREPé)#(PRO) (V)PRESENT (ADJ)+ACC+INDEF (N)+NOM#(PRO)
 est parvenu#moi constat#toi es {tu} voyageant départ#ton
 lit. il m'est parvenu quant à toi tu es partant | ton départ
 'J'ai appris que tu pars | tu partiras en voyage | ton départ.' (بلغني أنك مسافر | سفرك)
- b. *sumiʔa* [ʔanna alʔaskara Ø_{kaana} {humu} manʔuur+u+n] | [bi#naʔri alʔaskari]
 (V)PASSE (PREPé) (N)ACC (V)PRESENT (ADJ)+ACC+INDEF (PREP)#(N)GEN (N)GEN
 a été entendu les soldats sont {ils} victorieux de#victoire les soldats
 lit. il a été entendu quant aux soldats ils sont victorieux | de la victoire des soldats
 'Il fut divulgué que les soldats sont victorieux.' |
 'La victoire des soldats fut divulguée.' (سُمِعَ أن العسكر منصور | بنصر العسكر)

La proposition avec *ʔanna* peut être le sujet d'une copule :

- (365) \emptyset_{kaana} *ʔind#ii* [*ʔanna#ka* \emptyset_{kaana} {*ʔanta*} *faadil+u+n*] | *fadlu#ka*
 (V)PASSE (PREP)(PRO) (PREPé)#(PRO) (V)PRESENT (ADJ)+NOM+INDEF (N)NOM#(PRO)
 est chez moi constat#toi es {tu} vertueux vertu#toi
 'Pour moi, tu es vertueux.' (عندي أنك فاضلٌ | فضلك)

b. la fonction attribut d'une copule :

- (366) \emptyset_{kaana} *alḥaqui* [*ʔanna alʔahla* \emptyset_{kaana} {*huwa*} *ʔaarun*]²⁵⁶
 (V)PASSE (N)NOM (PREPé) (N)NIM (V)PRESENT (N)NOM
 est la vérité constat l'ignorance est {il} honte
 lit. la vérité est quant à l'ignorance elle est une honte
 'La vérité est que l'ignorance est une honte.' (الحق أن الجهل عارٌ)

c. la fonction complément d'objet direct :

- (367) *ʔariftu* {*ʔanaa*} *ʔanna#ka* \emptyset_{kaana} {*ʔanta*} *qaadimun* | (*bi*)*guduumi#ka*
 (V)PASSE (PREPé)#(PRO) (V)PRESENT (ADJ)NOM | (PREP)#(N)GEN#(PRO)
 ai appris {je} constat#toi es {tu} arrivant | de#arrivée#ton
 lit. j'ai appris quant à toi tu arrives
 'J'ai appris ton arrivée.' (عرفت أنك قادم إيفدومك)

d. la fonction complément d'une préposition standard :

- (368) a. *ʔurirtu* {*ʔanaa*} *min* *ʔanna#ka* \emptyset_{kaana} {*ʔanta*} *muʔtahiun*
 (V)PASSE (PREP) (PREPé)#(PRO) (V)PRESENT (ADJ)NOM
 ai été heureux {je} du que#toi es {tu} studieux
 lit. j'ai été heureux de quant à toi tu es studieux
 'J'ai été heureux par tes efforts | de savoir que tu es studieux.'
 (سررت من أنك مجتهد)
- b. *ʔuhibu#ka* {*ʔanaa*} *maʔa* *ʔanna#ka* \emptyset_{kaana} {*huwa*} *ʔaalim+u+n*
 (V)PASSE#(PRO) (PREP) (PREPé)#(PRO) (V)PRESENT (ADJ)+NOM+INDEF
 aimes#toi avec constat#toi es {tu} tyran
 lit. je t'aime avec quant à toi tu es tyran
 'Je t'aime **bien que** tu sois tyrannique.' (أحبك مع أنك ظالمٌ)

L'enchâssement d'une proposition d'une manière asyndétique est bien fréquent en arabe. C'est pour cette raison que nous pensons qu'il n'est pas pertinent de classer *ʔanna* comme un complémenteur. Voici d'autres exemples de discours rapportés, où les propositions s'enchaînent sans translatif. Nous remarquons que le complémenteur *que* apparaît dans la traduction français bien qu'*ʔanna* ne figure pas dans les exemples arabes :

- (369) a. [*ʔanantu* {*ʔanaa*}]P1 [*maa* \emptyset_{kaana} *kalaam+u#ka* *ʔidq+u+n*]P2
 (V)PASSE (ADV_{neg}) (V)PRESENT (N)+NOM#(PRO) (ADJ)+NOM+INDEF
 ai pensé {je} pas est paroles#toi vrai
 lit. j'ai pensé tes paroles ne sont pas vrai
 'J'ai pensé que tu ne disais pas la vérité.' (ظننت ما كلامك صدقٌ)

²⁵⁶ La proposition enchâssée peut aussi être analysée comme sujet, présentant ainsi un cas d'inversion. La phrase sera traduite par 'Que l'ignorance soit une honte est vrai' ou 'Il est vrai que l'ignorance est une honte'.

- b. *ʔin ʔadrii {ʔanaa} laʔalla#hu Ø_{kaana} {huwa} fitnat+u+n la#kum*
 (ADV_{neg}) (V)PRESENT (PREPé)#(PRO) (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (PREP)#(PRO)
 pas sais {je} probable#lui est {il} tentation pour#vous
 lit. je ne sais pas probablement lui il est tentation pour vous
 ‘Je ne sais pas il est peut-être une tentation pour vous.’ (إن ادري لعله فتنة لكم)
- c. *ʔalimtu {ʔanaa} la#jakumanna ʔajd+u+n*
 (V)PASSE (PA)#(ENERGETIQUE) (N)+NOM+INDEF
 ai su {je} se lève Zayd
 ‘J’ai su Zayd va certainement se lever.’ (علمت ليقومن زيد)
- d. *lam ʔar {ʔanaa} kam kitaab+a+n Ø_{kaana} {huwa} ladaj#ka*
 (ADV_{neg}) (V)JUSSF (ADV) (N)+ACC+INDEF (V)PRESENT (PREP)+(PRO)
 pas ai vu {je} combien livre est {il} chez#toi
 ‘Le n’ai pas vu combien de livres as-tu?’ (لم ار كم كتابا لديك)

3. *lajta*

lajta exprime principalement une désirabilité :

- (370) a. *lajta al+ʔawlaad+a ʔalʔabuun {humu}*
 (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 désirabilité les enfants jouent {ils}
 lit. moi désirant à propos des enfants ils jouent
 ‘Je souhaite que les enfants jouent.’ |
 ‘Il est souhaité que les enfants jouent.’ (ليت الأولاد يلعبون)
- b. *lajta al+ʔstibdaad+a ʔantahii {huwa}*
 (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 désirabilité le despotisme finit {il}
 lit. moi désirant à propos du despotisme il finit
 ‘Que le despotisme prenne fin.’ |
 ‘Il est espéré que le despotisme prenne fin.’ (ليت الاستبداد ينتهي)

4. *laʔalla*

laʔalla exprime une probabilité, une supposition ou une inférence :

- (371) *laʔalla alʔawlaada ʔalʔabuun {humu}*
 (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 probabilité les enfants jouent {ils}
 lit. probablement à propos des enfants ils jouent
 ‘Il est probable que les enfants jouent.’ |
 ‘Peut-être que les enfants jouent.’ (لعل الأولاد يلعبون)

5. *kaʔanna*

kaʔanna exprime l’évaluation ou le comparatif :

- (372) *saaha kariimun wa#kaʔanna#hu Ø_{kaana} {huwa} maʔznuunun*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (COORD)#(PREPé)#(PRO) (V)PRESENT (ADJ)+NOM+INDEF
 a crié Karim et#comme#lui est {il} fou
 lit. Karim a crié et comparant à propos de lui il est fou

‘Karim a crié comme s’il était fou.’ |
‘Karim a crié comme un fou.’ (صاح كريم وكأنه مجنون)

6. *lakinna*

lakinna exprime une reprise concessive ou rectificative de la parole. La grammaire arabe distingue la conjonction de coordination *lakin* de la préposition *lakinna*. Contrairement à la préposition, la conjonction n’a aucune influence sur le marquage casuel, comme dans cet exemple : « *naḏḏaa almusaafiruun wa#lakinna sadiq+u#ka ḡaraq {huwa}* » ‘Les voyageurs ont été sauvés mais ton ami s’est noyé’ (نجا المسافرون ولكن صديقك غرق).

A notre connaissance, il n’existe pas en français de prépositions assurant l’évidentialité ou la modalité de jugement. Les prépositions *selon*, *d’après* ou *pour* n’exprime pas vraiment les mêmes valeurs. L’évidentialité est généralement exprimée au moyen de processus lexicaux, que ce soit par le biais des adverbes de phrase tel *apparemment*, *certainement*, *sûrement*, ou par des constructions impersonnelles tel *il semble que*. La préposition *laḡalla* a, en fait, pour équivalent la construction *il se peut que*, *il est probable* mais aussi elle peut se traduire par *peut-être*. *laḡta* se traduit par *si seulement*. *kaḡanna* et *lakinna* se traduisent par les conjonctions *comme si* et *mais* (mais le contexte peut imposer d’autres traductions). La meilleure traduction de *ḡanna* est, à notre avis, l’assertion non marquée. Il ne sera pas judicieux de traduire *ḡanna* par *visiblement* ou *apparemment*, l’assertion par *ḡanna* ne représentant pas un degré d’assertion marquée comme celui exprimé par les adverbes de phrase. Nous ne pensons pas aussi qu’il soit judicieux de traduire *ḡanna* par ‘à propos de’ – par exemple, traduire « *ḡanna alḡawlaada jalḡabuun* » par « à propos des enfants, ils jouent », construction moins habituelle en français. Pareillement avec *ḡanna*, l’affectation de l’observation est plutôt exprimée par le verbe de la principale. Le complémenteur *que* réalisé dans l’équivalent français n’est pas la traduction de *ḡanna* ; il apparaît car le français tend à expliciter la hiérarchisation entre les propositions, contrairement à l’arabe qui tend à enchaîner les propositions sans expliciter les liens entre elles.

Récapitulons. Il est possible de classer l’ensemble des éléments dits *ḡanna et ses sœurs* comme des verbes impersonnels régissant un prédicat second, ou bien comme le rassemblement de prépositions introductrices de constructions à valeur évidentielle. Chaque préposition exprime un type de jugement. C’est la seconde solution que nous avons exploré dans la présente étude. La préposition gouverne un nom fléchi à l’accusatif et repris par un pronom anaphorique. La construction d’évidentialité « PREPé_N » dépend du verbe par une relation proleptique. Elle occupe la position initiale de la proposition²⁵⁷ et ne peut être précédée que par un nom disloqué coréférant avec le dépendant de la préposition d’évidentialité dans une chaîne « N PREPé PRO ».

8. Conclusion

Au bout du compte, la langue arabe atteste d’un certain nombre de constructions de jonction asyndétique entre deux verbes finis, chacun ayant saturé sa structure actancielle,

²⁵⁷ Respectons ainsi le processus cognitif de la réflexion langagière « à propos de X, PROPOSITION ». Il ne faut pas oublier que la dislocation obéit plus au processus cognitif que l’ordre VSO dit standard, c’est probablement pour cela qu’elle a supplanté l’ordre VSO à l’oral et a donné naissance à l’ordre SVO dans les dialectes arabes.

avec généralement un lien de coréférence entre leurs sujets. La réalisation des temps verbaux relatifs est ainsi effectuée par le biais de la relation jonctionnelle verbale liant *kaana* à un verbe fini (section 2). Pareillement, d'autres verbes copulaires sont à même de régir un verbe fini (section 3). La structure actancielle d'un verbe phasique ou encore un verbe PCU nécessite le recours à un verbe complément d'objet (section 4 et 5). Ce complément pourrait même être un discours direct ou indirect libre introduit sans marque de ponctuation distincte ni complémentateur. Nous avons même signalé un cas de réduction de la proposition enchâssée et la promotion de ses actants en actants du verbe principal (section 6).

La grammaticalisation de la construction P₁P₂ témoigne de la confusion figurant en arabe entre parataxe et hypotaxe : non seulement la barrière entre coordination et subordination n'est pas toujours claire, mais en plus l'enchaînement des propositions pourrait s'effectuer sans explicitation de leur hiérarchie par un indice textuel. Nous avons voulu jeter la lumière sur cette caractéristique typique de l'organisation des mots dans la phrase arabe.

La prochaine partie se situe dans l'interface Syntaxe de Surface-Morphologie. Elle propose un modèle de linéarisation des structures syntaxique de surface déjà étudiées dans la chaîne morphologique de la phrase.

ⁱⁱⁱ La forme verbale est plutôt « *kaana*_{passé} *qad* V_{passé} ». Pour mieux comprendre l'emploi de cette forme, il est nécessaire d'introduire l'adverbe *qad*. En se basant sur les classes des mots, on distingue *qad* verbe et *qad* adverbe (c'est en fait la distinction effectuée par la grammaire arabe, mais au lieu d'adverbe, on parle de particule) :

1. qad₁, verbe (nom de verbe اسم فعل)

D'un point de vue phonétique, il est erroné de parler de *qad* verbe, il s'agit plutôt du verbe *qadda* signifiant *suffire*, voilà un exemple :

qadda *zajd+i+n* | *zajd+a+n* *dirham+u+n*
suffit Zayd un dirham

'ça suffit à Zayd un dirham'

zajd est un complément au génitif ou à l'accusatif tandis que *dirham* remplit la fonction de sujet de *qadda*. Ce verbe est d'un usage assez rare en ASM.

2. qad₂, adverbe

Selon sa valeur sémantique et son fonctionnement grammaticale, on distingue *qad* marqueur de résultativité et *qad* marqueur de modalité :

a. Le marqueur de résultativité

qad₂, adjectif à un verbe passé, exprime la résultativité. Il spécifie la présence ou l'absence, à un moment donné, du résultat d'un certain fait nécessairement antérieur à ce moment. Mel'čuk propose la définition suivante de la catégorie de résultativité : « *La résultativité, une catégorie non shifter, contient deux grammèmes : 'résultatif' : le résultat d'un fait antérieur est toujours présent ; 'non-résultatif' : le résultat d'un fait antérieur n'est pas nécessairement présent.* », Mel'čuk I., *Cours de morphologie générale*, volume 2, p. 63. Le terme *résultatif* correspond au terme *parfait*.

Parmi les emplois de *qad* citons :

1. l'achèvement, l'accomplissement :

waʕḏnaa#hu {naḥnu} *qad* *{afija {huwa}*
avons trouvé {nous} résult s'est rétabli {il}
'Nous avons trouvé qu'il s'est rétabli.'

(وجدناه قد شفي)

qad *{afija* *al saliiu*
result s'est rétabli le malade
'Le malade s'est bien rétabli.'

(قد شفي العليل)

2. l'ordonnancement temporel (l'antériorité). L'équivalent français est généralement le plus-que-parfait :

qad *ḏakarnaa {naḥnu}* *wizaarat+a* *ʕḏadi#him* *wa#naḏkuru {naḥnu}*

antériorité avons cité {nous} ministère grand-père#leur et#citons {nous}

haa#hunaa wizaarat+a al#baaqiin

ici ministère les restes

‘Nous avons **déjà** cité le ministère de leur grand-père et nous voilà citons celui des autres.’

(قد ذكرنا وزارة جدهم ونذكر هاهنا وزارة الباقيين)

b. Le marqueur d'évidentialité

A propos de *qad*₂ marqueur d'évidentialité, Wright dit : “(qad) with the *Perfect, now; already; really*. It expresses that something uncertain has really taken place, that something expected has been realised; that something has happened in agreement with, or in opposition to, certain symptoms or circumstances. (...) With the *Imperfect* it means *sometimes, perhaps*.” (vol 1, p. 286). Voici deux exemples, le premier illustre l'emploi de *qad* avec un verbe au passé, et le second illustre son emploi avec le présent :

1. *qad*₂ + (V)PASSE marque la confirmation :

kuntu {ʔanaa} ʔarʔuu {ʔanaa} maʔii ʔa#hu wa#haa qad ʔʔaa ʔa {huwa}

ai été {je} ai souhaité {je} venue#son et#voilà bien est venu {il}

‘Je souhaitais sa venue et le voilà bien là.’ (كنت أرو مجيئه وها قد جاء)

2. *qad*₂ + (V)PRESENT marque la probabilité :

qad janʔahu al+kaslaan+u

probable réussit le paresseux

‘Il est possible (probable) que le paresseux réussit.’ | ‘Peut-être que le paresseux réussira.’ (قد ينجح الكسلان)

qad jabra ʔu al+mariid+u

(ADV) (V)PRESENT DEF+(N)+NOM

peut-être guérira le malade

‘Il se peut que le malade guérisse.’ (قد يبرأ المريض)

L'adverbe *qad* est un mot-forme quasi-autonome. Il n'est séparable du verbe que par une expression de serment comme (والله) et (لعمري). Suivi d'un verbe présent, il peut aussi être séparé par la particule de négation *laa* : *qad laa jaquumu* (قد لا يقوم)

condition d'emploi de l'adverbe *qad* :

- Il ne peut dépendre que d'un verbe au passé ou au présent de l'indicatif.
- Il ne peut dépendre ni de la forme futur du verbe, ni d'un jussif ou d'un subjonctif (لا جازم ولا ناصب ولا مستقبل فقط الفعل الخيري)

^{iv} Nous pensons que *lakinna* (لكن²) et *lakin* (لكن) sont deux éléments distingués, le premier est une préposition, le second est une conjonction, voire un phrasème conjonctionnel vu qu'il doit être précédé par la conjonction de coordination *wa*. Exemple :

- *ʔawaddu Ø_{je} muʔaaʔadata#ka lakinna#nii mariid+u+n*

‘je veux t'aider mais je suis malade’

- *ʔawaddu Ø_{je} muʔaaʔadata#ka wa#lakinna#nii mariid+u+n*

- *ʔawaddu Ø_{je} muʔaaʔadata#ka wa#lakin lajsa ʔind#ii waqt+u+n*

‘je veux t'aider mais je n'ai pas de temps’

S'agit-il d'un même élément ou de deux ? A notre avis, *wa#lakinna* constitue deux éléments distincts, la conjonction de coordination *wa* suivi de *lakinna* tandis que *wa#lakin* constitue une construction conjonctionnelle.

Voici d'autres exemples :

- (ما كنت ملككم ولكن خادمك)

- (وما كفر سليمان ولكن الشياطين كفروا)

Partie IV :

Le module du calcul de l'ordre des mots

Dans la partie I, nous avons souligné que la modélisation de l'ordre des mots fait partie des tâches du module de réalisation linguistique d'un système de GAT. Un sous-module de linéarisation basé sur la TST prend en entrée la structure syntaxique de surface produite à partir d'une représentation abstraite et fournit en sortie une chaîne des mots constitutifs du texte. Le sous-module de linéarisation détermine donc le positionnement des mots les uns par rapport aux autres dans la phrase.

L'objectif de cette partie est de traiter le calcul de l'ordre des mots en arabe dans une approche topologique. Il s'agit d'un formalisme qui a été proposé récemment dans le cadre de la TST. La partie se présente de la façon suivante : la section 1 donne un bref aperçu de la notion de gestion de l'ordre des mots. La section 2 résume les formalismes basés sur une approche topologique et introduit celui adopté. La section 3 est consacrée à la précédence linéaire dans la tradition grammaticale arabe ainsi que dans le cadre de théories linguistiques récentes. Et enfin, la section 4 présente la grammaire topologique de l'arabe dans une approche Sens-Texte et la modélisation de quelques phénomènes linguistiques.

1. La gestion de l'ordre des mots au sein de la phrase

Les langues syntaxiquement contraintes comme l'anglais et le français, présentent peu de variations d'ordre des mots. Ainsi, l'usage des grammaires hors contexte (CFG) utilisées dans l'interprétation des langues artificielles en permet une large couverture. Mais la plupart des langues naturelles – surtout les langues morphologiquement riches comme les langues slaves, germaniques et sémitiques – présentent un degré plus ou moins élevé de variations d'ordre des mots. Steele (1978) distingue trois catégories de langues : les langues à ordre rigide ou syntaxiquement contraintes comme l'anglais, les langues à ordre libre ou communicativement contraintes comme le finlandais, et les langues à ordre mixte. Cette dernière catégorie mérite une classification plus raffinée selon la richesse morphologique de la langue étudiée et son impact sur l'existence de contraintes de type communicatif ou syntaxique. Une langue à ordre mixte subit, en ce qui concerne l'ordre des mots, à la fois des contraintes communicatives et syntaxiques. Si l'on emploie la terminologie de Steele, l'arabe se classe comme une langue à ordre mixte. La distinction entre langues à ordre mixte et langues à ordre libre n'est pas fréquemment prise en considération. Les deux groupes sont généralement appelés langues à ordre libre.

La modélisation de ces langues était et demeure au cœur des développements des cadres formels. Par exemple, dans le cadre des grammaires catégorielles, Ades et Steedman (1982) et Steedman (1988) introduisent l'opération de changement de type (*type-shifting*) qui permet à un syntagme donné de changer de catégorie sémantique en fonction du contexte où il se trouve. Dans les grammaires syntagmatiques, des extensions de TAG (MC-TAG, FO-TAG, D-Tree grammar entre autres) ont été développées pour traiter les phénomènes de brouillage (*scrambling*), de dépendance longue distance, et autres (Becker et Rambow 1994). En HPSG, plusieurs variantes ont été développées pour traiter les langues à ordre libre (Reape 1994), (Kathol 1995), (Fouvry et Meurers 2000).

Les théories linguistiques attribuent la complexité du traitement de surface à l'interaction de deux systèmes de contraintes, d'où l'idée de séparer les contraintes sur la dominance immédiate et celle sur l'ordre linéaire. Cette séparation des tâches en des niveaux distincts est au cœur des grammaires de dépendance et précisément de la TST, qui adopte une représentation multistratale²⁵⁸.

Par ailleurs, dans une approche topologique, le calcul de l'ordre des mots est basé sur le principe de dissociation d'une structure syntaxique destinée à gérer la dominance ou le lien de dépendance syntaxique entre les éléments, d'une structure topologique ayant pour tâche la gestion des contraintes d'ordre linéaire²⁵⁹. La suite de cette section est consacrée à la notion de *topologie* et sa place en linguistique. Tout d'abord, la sous-section 1.1 donne la définition de la notion de topologie linguistique et parle de ses origines ; ensuite, la sous-section 1.2 montre comment l'approche topologique est présente dans les grammaires de dépendance ; finalement, la sous-section 1.3 introduit le modèle topologique développé dans le cadre de la TST pour substituer la chaîne linéaire du niveau de morphologie de surface.

1.1. La notion de "topologie" en linguistique

Étymologiquement, la topologie²⁶⁰ est la *science de la position* (du grec *lógos* = *discours*, au sens discursif : étude, raisonnement, et *tópos* = *lieu, site*). En linguistique, la topologie consiste à étudier les propriétés combinatoires des objets ou des entités linguistiques indépendamment de leur aspect phonologique, c'est-à-dire à étudier leurs positions relatives. Il s'agit donc de l'étude du *placement* des éléments dans la phrase.

L'approche *topologique* a été proposée pour le traitement de l'ordre des mots pour plusieurs langues. Elle est à la base du modèle traditionnel pour la description de l'allemand. L'idée de place fixe dans la phrase remonte au moins jusqu'aux travaux des Allemands Herling (1821) et Edermann (1886), qui proposent une liste de places fixes, *les champs*, que comprend

²⁵⁸ Voir partie I, section 2.

²⁵⁹ Le calcul de l'ordre des mots s'avère toutefois difficile pour les langues à ordre partiellement ou totalement libre à cause de la non-projectivité de l'arbre de dépendance : les éléments ne se linéarisent pas nécessairement par rapport à leur gouverneur syntaxique mais plutôt par rapport à un autre élément. La projectivité comme une propriété des arbres de dépendance linéairement ordonnés a été découverte par Lecerf (1960) et a inspiré les travaux de Iordanskaja (1963) et Gladkij (1966). Elle s'énonce de la façon suivante : un arc liant le nœud dépendant *D* à son gouverneur *G* est projectif si les nœuds séparant *D* et *G* sont, tous, les descendants de *G*. Un arbre est projectif si et seulement si tous les arcs entrant dans sa composition sont projectifs, c'est-à-dire :

- aucun arc ne coupe l'autre,
- et aucun arc ne couvre ses ancêtres.

La projection de tout nœud *x* dans l'arbre doit donc former un *segment continu*.

²⁶⁰ La branche des mathématiques appelée topologie traite des notions de voisinage et de proximité, d'une façon qui se veut générale, c'est-à-dire qui ne dépend pas de notions métriques telles que la distance. Il y a, en fait, trois domaines assez différents qui relèvent de la topologie mathématique :

- Étude des objets dans l'espace : on parle, en général, de topologie algébrique.
- Étude formelle ensembliste des fonctions et de la continuité. Une partie des notions utilisées fait référence à une structure topologique particulière, qui est la topologie usuelle des nombres réels.
- Étude formelle ensembliste des topologies dans leur plus grande généralité.

Il fut ainsi défini le concept de *voisinage* dans des ensembles mathématiques abstraits (nombres, points du plan ou de l'espace, vecteurs, fonctions) conduisant à la notion d'*espace topologique*. Bref, la topologie étudie la façon dont sont répartis des êtres mathématiques dans l'espace. Le terme est dû au mathématicien Johann Listing (1808-1882).

une phrase et énumèrent les types d'éléments que peut contenir chaque champ. Plus proches de nous, Drach (1937) et Beck (1955) poursuivent ces travaux et développent une représentation de la phrase et des champs topologiques. Skårup (1975) propose un modèle topologique pour la description de l'ancien français dans une étude basée sur l'analyse en zones proposée pour le danois.

Dans le cadre des grammaires syntagmatiques, précisément en HPSG, Reape (1994) introduit la théorie des domaines d'ordre des mots afin de traiter la discontinuité en gérant l'ordre des mots, non pas au niveau de l'arbre local – comme c'est le cas d'ailleurs dans la tradition ID/LP (*Immediat Dominance*, ID/*Linear Precedence*, LP) – mais dans un domaine d'ordre pouvant comprendre des éléments de plusieurs arbres locaux. L'idée de base est de distinguer un arbre syntagmatique non ordonné pour l'analyse de la dominance immédiate et un arbre syntagmatique ordonné pour l'analyse de la précédence linéaire. Les règles de linéarisation sont basées uniquement sur la catégorie grammaticale des mots (sa classe). La théorie des domaines d'ordre des mots, *word order domains*, a ouvert le chemin pour d'autres travaux comme ceux de Kathol (1995, 2000), où est repris le modèle de Reape pour un traitement topologique de l'ordre des mots en allemand. Il ajoute à la structure de constituants le trait TOPO et remplace les règles de précédence linéaire basées sur la catégorisation par le TLPS, *topological linear precedence statement*, représentant l'ensemble ordonné des champs dans la phrase allemande. Il utilise aussi des conditions pour le rassemblement en constituants. Toutefois, le résultat demeure une structure de constituants binaire (la dominance immédiate et la précédence linéaire). L'idée de *place* a aussi inspiré les analyses de Donohue et Sag (1999) ainsi que l'hypothèse des *sites* développée par Cori et Marandin (1993) à la suite de Milner (1991), où sont distinguées position et place.

L'idée est donc de trouver, dans le cadre d'une grammaire de dépendance (DG), un modèle permettant de garder la structure arborescente pour le traitement de dépendance syntaxique et d'utiliser une autre approche pour le calcul de l'ordre des mots.

1.2. L'approche topologique dans les DG

Dans le cadre des grammaires de dépendance, nous présenterons trois formalismes dont deux sont basés sur la notion de *topos*.

Le premier est le système DACHS '*Dependency Approach to Coupling Heterogeneous knowledge Source*' développé par Bröker (1998, 1999) pour une description de l'allemand. DACHS est basé sur la dissociation de deux structures : une structure non-projective de dépendance syntaxique et une structure de domaine d'ordre des mots. Bröker utilise fréquemment dans sa grammaire des opérateurs modaux pour décrire, par exemple, les dépendances, la correspondance entre l'arbre syntaxique et le domaine d'ordre ainsi que les catégories (les parties du discours).

Dans la théorie de Bröker, un *domaine d'ordre des mots* est un ensemble de mots. Chaque domaine d'ordre accueille au moins un élément, au plus un élément ou exactement un élément. S'il n'existe pas de restriction cardinale, cela signifie que le domaine peut accueillir zéro ou plus éléments. A chaque mot est associé une série de domaines d'ordre, dont un contient le mot lui-même.

DACHS utilise la notion de prédicats de précédence (*precedence predicates*) de la théorie *Word Grammar* (Hudson 1990) pour élaborer des contraintes sur l'ordre des mots dans

les domaines. En effet, les éléments des domaines d'ordre possèdent les mêmes traits que les prédicats de précédence. Bröker postule deux types de précédence : le premier détermine la place d'un mot par rapport aux autres éléments dans un domaine donné, et le second fixe des contraintes sur l'ordre des autres éléments dans le domaine.

Le lien entre l'arbre de dépendance et le domaine d'ordre est établi comme suit : un nœud peut se placer soit dans le domaine ouvert par son gouverneur syntaxique direct, soit dans un domaine ouvert par un gouverneur transitif nommé la tête positionnelle du dépendant, *the positional head of the dependent*. La distance entre la tête positionnelle et ses dépendants est limitée. Pour chaque nœud est déterminé l'ensemble de relations de dépendance qui peuvent le lier à des gouverneurs directs ou positionnels.

Une autre grammaire de dépendance topologique est développée par Debusmann et Duchier (2001) et intitulée TDG, *Topological Dependency Grammar*. Un étiqueteur a été implémenté en utilisant une technologie de résolution de contraintes développée dans le langage de programmation Mozart-Oz (Mozart 1998). C'est le formalisme le plus proche de celui développé par Gerdes et Kahane (2001) et qui sera adopté pour la description de l'ordre des mots en arabe, à la différence que l'implémentation proposée est développée dans une perspective de compréhension de texte (d'analyse) et que la grammaire est entièrement lexicalisée. La grammaire est basée sur le couplage de deux structures : une structure pour la dominance immédiate et une autre pour la précédence linéaire.

La structure de ID développée par Debusmann et Duchier est élaborée conformément à la théorie *Word Grammar* (Hudson 1990). Il s'agit d'un arbre de dépendance non ordonné (non-projectif) dont les nœuds sont lexicalisés. Les têtes et les dépendants sont liés par des rôles grammaticaux comme dans la tradition de *Systemic-Functional Linguistics* (Halliday 1961, 1994).

La structure LP est aussi un arbre de dépendance mais ordonné et projectif. L'arbre LP développé par Duchier et Debusmann est basé sur le modèle topologique allemand. La phrase, ou la chaîne linéaire, est divisée en sous-chaînes. A chaque sous-chaîne est assigné un champ topologique. Un arbre topologique, comme tout arbre de dépendance, distingue le gouverneur du dépendant. L'arc liant les deux nœuds porte le nom du champ topologique. A chaque nœud est assigné une étiquette. La règle de linéarisation est donc un quintuplet $(V, E_{LP}, \varepsilon, <, Label_N)$ où V est l'ensemble des noeuds, E_{LP} l'ensemble fini d'arcs, ε est l'assignation du lexique, $<$ l'ordonnancement sur l'ensemble des noeuds et $Label_N$ est l'étiquette du nœud. Nous illustrons par un exemple représenté dans la figure 90 :

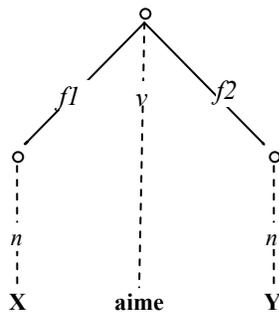


Figure 90: Arbre de dépendance topologique de 'X aime Y'

Pour l'arbre de dépendance topologique de la figure 90, V est l'ensemble $\{\text{aime}, X, Y\}$. X et Y dépendent topologiquement de la tête 'aime'. X est dans le champ topologique $f1$ et Y dans le champ topologique $f2$; c'est-à-dire, en gros, que X se place avant 'aime' et Y après. Au nœud 'aime' est assignée l'étiquette v et aux nœuds X et Y est assignée l'étiquette n .

La correspondance ID/LP se fait selon trois principes. Premièrement, un nœud de l'arbre ID peut monter d'une position inférieure à une position supérieure dans l'arbre LP. Ce principe correspond au principe d'émancipation dans le TDG de Gerdes et Kahane (2001) ainsi qu'au mouvement dans la théorie de liage (GB). Deuxièmement, si un nœud monte, il porte avec lui tout le sous-arbre qu'il gouverne. Troisièmement, un nœud ne peut pas franchir une barrière (une frontière).

Le dernier formalisme que nous présenterons et qui est adopté dans la présente étude, a été développé par Gerdes et Kahane (2001), où il est proposé de remplacer le niveau morphologique profond de la théorie Sens-Texte par un niveau topologique. Un modèle a été développé pour l'allemand (Gerdes 2002), pour le grec (Yoo, 2003), pour l'arabe (El Kassas et Kahane, 2004) ainsi que pour le français (Gerdes et Kahane, 2004). Nous avons choisi ce modèle pour trois raisons. Premièrement, il est développé dans une approche TST, le cadre théorique choisi pour cette étude. Deuxièmement, le modèle a été élaboré d'un point de vue onomasiologique, ce qui est intéressant pour la génération. Troisièmement, une implémentation DepLin a déjà été proposée dans (Gerdes, 2002). Nous nous sommes basée sur les mêmes principes de cette grammaire topologique de dépendance pour élaborer un fragment de grammaire de l'arabe. Dans la sous-section suivante, nous présentons les principes de la grammaire de dépendance topologique, la TDG, et nous précisons sa place dans l'architecture TST.

1.3. La grammaire de dépendance topologique en TST

La TDG telle qu'elle est proposée par Gerdes et Kahane permet d'élaborer une interface pour assurer la correspondance entre un arbre de dépendance syntaxique de surface à la TST et une structure topologique. Ainsi, la détermination des relations syntaxiques (la sous-catégorisation ou la ID) se fait à un niveau et la linéarisation (le calcul de l'ordre des mots ou LP) a lieu au suivant. L'intérêt d'une telle approche pour la génération est qu'elle favorise l'autonomie de chaque module ce qui présente un atout important pour le développement des applications.

La correspondance se fait entre, d'une part, une structure de dépendance syntaxique non ordonnée et non projective composée de nœuds lexicalisés auxquels est assignée, entre autres, l'information grammaticale et, d'autre part, une structure de constituants hiérarchique et ordonnée qui forme ainsi une structure syntagmatique remplaçant la structure morphologique profonde dans l'architecture standard de la théorie Sens-Texte. Le formalisme de base de l'interface syntaxe-topologique est donc une grammaire transductive définissant la correspondance entre l'ensemble d'*arbres* syntaxiques et l'ensemble de *topos* dans lesquels sont ordonnés les éléments de la même manière que sont ordonnés les morphèmes à l'intérieur des mots.

La structure dite *topologique* décrit donc l'ordre des mots et leur groupement en constituants, mais elle ne représente pas un arbre de dépendance, contrairement à la TDG développée par Duchier et Debusmann. Les constituants topologiques sont vus comme des

boîtes comportant une liste de champs dans lesquels vont venir se placer d'autres boîtes. La TDG manipule cinq éléments (V, C, R, B, F) :

- V = l'ensemble des mots (le vocabulaire)
- C = l'ensemble fini des classes syntaxiques (= parties du discours)
- R = l'ensemble des relations syntaxiques de surface
- B = l'ensemble des boîtes ou constituants topologiques (ex : domaine verbal, noyau verbal,...)
- F = l'ensemble des champs (anglais *field*, allemand *Feld*)

La grammaire topologique comprend six types de règles qui se divisent en deux groupes :

A) Les règles de formation de la structure topologique

- Une *règle d'initialisation* : il y a un élément de F qui constitue le champ initial (il correspond à la phrase : c'est pour cela qu'il est appelé SF (de l'anglais *Sentence Field*)).
- Une *règle de construction de boîte* ayant la forme d'un quadruplet (c, f, b, f') . Elle indique quelle boîte b est créée lorsqu'un mot de classe c est placé dans un champ f et dans quel champ f' de b le mot va être placé. En effet, certaines classes syntaxiques, comme le verbe par exemple, possède la capacité de créer des boîtes et de se placer dans un de ses champs. La *boîte* représente le constituant topologique et correspond au *syntagme* dans une grammaire syntagmatique. Par exemple : soit la règle de construction $(V_{\text{fini}}, \text{chR}, \text{domaine verbal}, \text{chV})$. Cette règle dit qu'un verbe fini²⁶¹ va dans le champ de rection chR , ouvre un domaine verbal et se place dans le champ verbal chV de ce domaine.
- Une *règle de description de boîte* donne la liste ordonnée des champs (f_1, f_2, \dots, f_n) d'une boîte b et s'apparente à une règle de réécriture d'une grammaire hors-contexte. Elle peut donc s'écrire de la manière suivante : $b \rightarrow f_1 f_2 \dots f_n$, ce qui signifie que la boîte b est constitué des champs f_1, f_2, f_n .
- Une *règle de description de champ* indique combien de boîtes peuvent occuper un champ f et spécifie ainsi pour chaque champ quels éléments et combien d'éléments peuvent y aller.
- Une *règle d'arrêt* indique qu'un champ est lexical et contient un mot plutôt que des boîtes.

B) Les règles de l'interface syntaxe-topologie

Il existe un seul type de règle dans l'interface syntaxe-topologie.

²⁶¹ La structure de traits de l'élément joue fréquemment un rôle dans le placement des éléments : dans la règle citée, le trait de finitude détermine si un verbe peut être la tête d'une phrase ou pas.

- Une *règle de correspondance* manipule quatre éléments (c_1 , c_2 , r , f). Elle décrit dans quel champ f peut être placé un mot de catégorie syntaxique c_2 dépendant d'un mot de catégorie syntaxique c_1 par une relation syntaxique r ; la règle précise également quelles frontières de boîte le mot dépendant peut franchir pour atteindre le champ f à partir de la place de son gouverneur. L'ensemble de ces règles constitue la grammaire d'interface syntaxe-topologie qui traite la mise en correspondance entre d'une part la structure syntaxique et d'autre part la structure topologique d'une phrase et éventuellement la structure communicative (Yoo 2003, Gerdes et Yoo 2003).

La prochaine section examine les différents ordres de la phrase arabe. On présentera plusieurs analyses commentées.

2. L'ordre des mots en arabe

Les travaux sur l'ordre des mots en arabe considèrent que l'arabe est une langue à ordre libre. Mohammed (1989) signale que dans une phrase comprenant un verbe, un sujet et un complément d'objet direct, les six ordres linéaires sont possibles, tout en indiquant qu'aucun livre de grammaire ne signale ce fait²⁶². Pour appuyer son raisonnement, il avance l'exemple 373, où *qaabala* 'a rencontré' est un verbe, *zajd* 'Zayd' son sujet et *samr* 'Amr' son complément d'objet direct et constate que les trois unités sont interchangeables :

- (373) a. *qaabala zajd+u+n samr+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF
 a rencontré Zayd Amr
 'Zayd a rencontré Amr.' (قابل زيدُ عمراً)
- b. *qaabala samr+a+n zajd+u+n*
- c. *zajd+u+n qaabala samr+a+n*
- d. *zajd+u+n samr+a+n qaabala*
- e. *samr+a+n qaabala zajd+u+n*
- f. *samr+a+n zajd+u+n qaabala*

Mohammed traduit les six phrases en anglais par *Zayd met Amr* 'Zayd a rencontré Amr', et signale qu'avec un verbe à trois compléments comme *donner*, les vingt-quatre ordres sont admis sauf si le marquage casuel ne permet pas de distinguer le sujet du complément d'objet. Dans l'exemple 374, le verbe *qaabala* régit un sujet *musaa* 'Moussa' et un complément d'objet direct *isaa* 'Issa'. Des six ordres possibles, cinq sont interdits à cause de l'ambiguïté. Nous rappelons que la tradition grammaticale arabe classe comme agrammaticales des constructions ambiguës.

- (374) a. *qaabala musaa isaa*
 (V)PASSE (N) (N)
 a rencontré Moussa Issa
 'Moussa a rencontré Issa.' (قابل موسى عيسى)

²⁶² Voici ce qu'il dit: "With definite NP's as subjects, tradition tells us that as long as no ambiguity arises, word order is free in simple declarative sentences. Although I have not come across one single grammar book that actually lists all six logically possible word orders in a sentence that contains a verb, a subject, and an object, there is nothing in traditional grammars to indicate that (is) unacceptable", Mohammed (1989). *The Sentence Structure of Arabic*, thèse de doctorat, Los Angeles: USC, CA, p. 2.

- b. **qaabala* *ʕisaa* *musaa*
 c. *musaa* *qaabala* *ʕisaa*
 d. **musaa* *ʕisaa* *qaabala*
 e. *?*ʕisaa* *qaabala* *musaa*
 f. **ʕisaa* *musaa* *qaabala*

La restriction d'ordre des mots en (374) est due au fait que le sujet et le complément d'objet se terminent par une voyelle longue, ce qui empêche l'apparition phonologique de la marque du cas, que l'unité lexicale soit au nominatif, à l'accusatif ou au génitif. Dans ce genre d'exemple, l'ordre est syntaxiquement contraint, le premier élément lexical est le sujet tandis que le second remplit la fonction de complément d'objet. Ainsi dans l'exemple (374.e), la proposition n'est pas agrammaticale, mais signifie plutôt « *ʕisaa a rencontré musaa* » et non pas « *musaa a rencontré ʕisaa* ».

Contrairement à ce que signale Mohammed, nous ne pensons pas qu'une permutation de V, S, O soit toujours grammaticale. Un changement en genre ou nombre du sujet rend certaines permutations agrammaticales et non pas simplement ambiguës. Cela signifie que la permutation dans l'exemple (373) est le résultat de la coïncidence de deux formes distinctes. Dans les exemples suivants, au lieu du nom propre *zajd*, le sujet est le nom commun *walad* employé successivement au singulier, au duel et au pluriel. On remarque que les six ordres logiques, qui étaient tous possibles avec un sujet au singulier, ne le sont plus avec un sujet au duel ou au pluriel. Si le sujet, fléchi au duel ou au pluriel, précède le verbe, celui-ci doit changer de forme pour que la phrase soit correcte, cf. exemples 375-376.

- (375) a. *qaabala* *al+walad+u* *ʕamr+a+n*
 (V)PASSE.MASC DEF+(N,masc)SG+NOM (NP)+ACC+INDEF
 b. *qaabala* *al+waladaan* *ʕamr+a+n*
 (V)PASSE.MASC DEF+(N,masc)DUEL.NOM (NP)+ACC+INDEF
 c. *qaabala* *al+ʔawalaad+u* *ʕamr+a+n*
 (V)PASSE.MASC DEF+(N,masc)PL+NOM (NP)+ACC+INDEF
- (376) a. *al+walad+u* *qaabala* *ʕamr+a+n*
 DEF+(N,masc)SG+NOM (V)PASSE.MASC.SG (NP)+ACC+INDEF
 b. **al+waladaan* *qaabala* *ʕamr+a+n*
 DEF+(N,masc)DUEL+NOM (V)PASSE.MASC.SG (NP)+ACC+INDEF
- vs**
- al+waladaan* *qaabalaa* *ʕamr+a+n*
 DEF+(N,masc)DUEL+NOM (V)PASSE.MASC.DUEL (NP)+ACC+INDEF
- c. **al+awalaad+u* *qaabala* *ʕamr+a+n*
 DEF+(N,masc)DUEL+NOM (V)PASSE.MASC.SG (NP)+ACC+INDEF
- vs**
- al+ʔawalaad+u* *qaabaluu* *ʕamr+a+n*
 DEF+(N,masc)PL+NOM (V)PASSE.MASC.PL (NP)+ACC+INDEF

Par conséquent, il n'est pas pertinent de se baser sur des exemples avec un sujet à la 3^{ème} personne du masculin singulier car la forme verbale est dans ce cas la même que le sujet

soit nominal ou pronominal, sauf si l'on postule que le changement en nombre du sujet provoque un changement de structure syntaxique. En fait, en se basant sur la précédence linéaire et sans prendre en considération la prosodie, trois ordres seulement sont possibles : les ordres VSO, VOS et OVS, un sujet ne pouvant pas précéder son verbe, cf. exemple 377.

- (377) a. *qaabala* *al+ʔawlaad+u samr+a+n*
 b. *qaabala* *samr+a+n al+ʔawlaad+u*
 c. **al+ʔawlaad+u qaabala samr+a+n*
 d. **al+ʔawlaad+u samr+a+n qaabala*
 e. *samr+a+n qaabala al+ʔawlaad+u*
 f. **samr+a+n al+ʔawlaad+u qaabala*

Un accord en genre et nombre rendra les phrases (377.c), (377.d) et (377.f) grammaticales, bien que l'acceptabilité soit douteuse, comme le montrent les phrases respectives 378.c, 378.d et 378.f.

- (378) c. *al+ʔawlaad+u qaabaluu samr+a+n*
 d. ?*al+ʔawlaad+u samr+a+n qaabaluu*
 f. ?*samr+a+n al+ʔawlaad+u qaabaluu*

Pour analyser syntaxiquement ce type de constructions, les travaux sur l'arabe standard moderne dans le cadre générativiste se basent sur la position du sujet lexical par rapport au verbe. Ils proposent l'existence de deux ordres différents en ASM : l'ordre VSO et l'ordre SVO. Le changement de position du sujet d'une position préverbale à une position postverbale est accompagné d'un changement de la flexion verbale. Maintes études soulignent ainsi la forte assymétrie qu'affichent les deux constructions (cf. Ayoub 1981, Mohammad 1989, Bahloul et Harbert 1993, Fassi Fehri 1993, Ouhalla 1994, Aoun et al. 1994, Benmamoun 1996, Benmamoun 1998, entre autres). Si le verbe précède le sujet, il s'accorde en personne et genre seulement. S'il le suit, il s'accorde en personne, nombre et genre (l'accord PNG). Quatre représentations sont ainsi proposées.

La première est basée sur une analyse par incorporation stipulant que l'accord en personne et genre, est la seule manifestation d'accord du verbe avec le sujet. L'accord PNG implique qu'un pronom soit généré dans la position sujet et soit incorporé dans le verbe. Cette représentation rejoint celle de la grammaire arabe qui voit en « *uu* », la terminaison de *qaabal#uu* en 378, un pronom sujet cliticisé.

L'analyse par incorporation a été réfutée au sein du cadre générativiste lui-même. Se basant sur une approche empirique, Benmamoun (1998) rejette cette analyse pour plusieurs raisons. Premièrement, dans les formes analytiques avec un auxiliaire²⁶³ et un sujet intercalé entre celui-ci et le verbe lexical, l'auxiliaire porte la marque de l'accord faible, c'est-à-dire en personne et genre, tandis que le verbe lexical porte la marque de l'accord fort, c'est-à-dire PNG (379.a). Mais si le sujet occupe une position préverbale par rapport à l'auxiliaire et le verbe lexical, les deux s'accordent en PNG (379.b), le glosage ici est conforme à l'analyse décrite :

²⁶³ Conformément à ce cadre théorique, il existe des formes analytiques dont la tête est le verbe *kaana*, classé comme verbe auxiliaire.

- (379) a. *kaana al+ʔawlaad+u jalʕab#uun*
 (V)PASSE DEF+(N,masc)PL+NOM (V)PRESENT#(PRO,3)MASC.PL.NOM
 était les enfants jouent#ils
 ‘Les enfants jouaient.’ (كان الأولاد يلعبون)
- b. *al+ʔawlaad+u kaan#uu jalʕab#uun*
 DEF+(N,masc)PL+NOM (V)PASSE#(Pro,3)MASC.3.PL.NOM (V)PRESENT#(PRO,3)MASC.PL.NOM
 les enfants était#ils joue#ils
 ‘Les enfants jouaient.’ (الأولاد كانوا يلعبون)

vs

- (380) a. **kaan#uu al+ʔawlaad+u jalʕab#uun* (*كانوا الأولاد يلعبون)
 b. **al+ʔawlaad+u kaana jalʕab#uun* (*الأولاد كان يلعبون)

Selon l’analyse par incorporation, le syntagme nominal suivant l’auxiliaire en (379.a) est le vrai sujet. Il occupe ainsi une position préverbale par rapport au verbe lexical qui porte la marque de l’accord fort correspondant à l’incorporation pronominale. Cependant, le pronom dit incorporé agit comme un pronom à part entière : il remplit un rôle thématique, celui de l’agent en (379.a), et entre dans des relations de liage. Par conséquent, cette représentation provoque une violation du critère thématique et du principe B de la théorie du liage, stipulant que tout pronom doit être libre (*non lié*) dans sa catégorie gouvernante (*son domaine de liage*).

Deuxièmement, si l’on suppose que le sujet ne doit pas figurer dans la composante spécifieur de l’IP, *the inflection phrase*, mais plutôt en tant que spécifieur du VP, gouverné par le verbe lexical lui-même, il n’est pas clair comment une configuration de gouvernement peut avoir lieu pour générer 379.a.

Troisièmement, dans le cas de sujet pronominal, l’auxiliaire et le verbe lexical portent la marque de l’accord fort :

- (381) a. *kaan#uu jalʕab#uun*²⁶⁴
 (V)PASSE#(PRO,3)MASC.PL.NOM (V)PASSE#(PRO,3)MASC.PL.NOM
 était#ils jouent#ils
 ‘Ils jouaient.’ (كانوا يلعبون)
- b. **kaan#a jalʕab#uun*
 (V)PASSE#(PRO,3)MASC.PL.NOM (V)PASSE#(PRO,3)MASC.PL.NOM
 était#ils jouent#ils (*كان يلعبون)

D’après l’analyse par incorporation, la phrase (381.a) comprend deux sujets pronominaux, ce qui présente une autre violation du principe B de la théorie du liage. Quant à (381.b), il n’existe pas une explication justifiant les raisons pour lesquelles l’incorporation du sujet pronominal est incapable de déclencher un accord faible pour l’auxiliaire.

Quatrièmement, l’analyse par incorporation ignore le fait que la plupart des dialectes arabes portent la marque de l’accord fort, que le sujet occupe une position pré ou postverbale²⁶⁵.

²⁶⁴ Cette proposition est autonome. Elle peut figurer comme réponse à la question *qu’est ce que les enfants étaient en train de faire ?* (ماذا كان يفعل الأولاد؟)

La seconde analyse est basée sur la dichotomie « accord fort vs accord faible ». Elle stipule l'existence de deux types d'accord reflétant la dépendance morphologique entre le sujet et le verbe. Un accord faible uniquement en personne et genre a lieu si le sujet est nominal et un accord fort en PNG si le sujet est un pronom omis. Le sujet nominal occupe une position préverbale tandis que le sujet pronominal ne peut pas figurer dans une position de spécifieur du VP. Cette analyse contredit l'hypothèse minimaliste selon laquelle les relations de cas et d'accord (AGR) doivent figurer dans une configuration de gouvernement et non pas dans une configuration de spécifieur. Pareillement, dans l'ordre VSO, le verbe et le sujet sont aussi dans une configuration de spécifieur de tête, *spec-head*. En plus, dans cet ordre l'absence de marque de nombre demeure toujours problématique.

La troisième tentative de représentation s'inscrit dans le cadre minimaliste. Elle se base aussi sur la dépendance morphologique entre le sujet et le verbe et propose une dichotomie « paradigme fort vs paradigme faible ». L'accord faible a lieu dans la forme logique (LF), qui correspond à une représentation sémantique, tandis que l'accord fort est assuré explicitement, ce qui veut dire que le sujet est dans une relation *spec-head* – [Spec, IP] – quand le verbe porte les marques d'un accord fort, ce qui donne l'ordre SVO. Si le verbe porte les marques d'un accord faible, il n'y a plus de montée de sujet en LF et l'on obtient l'ordre VSO. Le sujet demeure donc dans le *Spec* du VP. Comme l'analyse par incorporation, l'analyse minimaliste ne peut pas traiter le cas du sujet pronominal quand l'auxiliaire et le verbe lexical portent, tous les deux, les marques de l'accord fort.

La quatrième tentative de représentation est proposée par Benmamoun (1998), ainsi que Aoun et Benmamoun (1999), qui reprochent aux analyses précédentes de ne pas être basées sur des données lexicales et morphologiques. Ils montrent qu'une analyse *purement syntaxique* basée sur le positionnement du sujet soit en VP (VSO) soit en IP (SVO) est incorrecte car le contrôle d'un accord fort est possible dans les deux cas. Ils déclarent que la morphologie des deux accords, fort et faible, montre qu'il s'agit du même paradigme. L'ordre des mots est concerné par le choix de la cellule du paradigme : si le sujet est préverbal, la cellule *accord en nombre* est cochée, si le sujet est postverbal la cellule *sans accord en nombre* est cochée. Ils proposent une analyse basée sur un fusionnement post-syntaxique (PF) du verbe et du sujet dans l'ordre VSO : le verbe et le sujet lexical se fusionnent post-syntaxiquement dans la composante morphologique. Le sujet lexical explicite la marque du nombre, et par conséquent, ajouter un suffixe de nombre au verbe devient redondant. Cela est dû au fait que la marque du nombre représente un trait relationnel, interprétable et intrinsèque ; un fusionnement VS dotera donc le verbe d'une marque de nombre. Par contre, la marque de personne constitue un trait catégoriel propre au verbe.

Commentaires

Comme nous l'avons souligné, Benmamoun reproche aux analyses par incorporation, par accord ainsi qu'à l'analyse minimaliste, d'être *purement syntaxiques*, cela ne nous semble

²⁶⁵ Nous avons des réserves sur ce dernier point. A notre avis, chaque dialecte arabe possède ses propres caractéristiques. Un système de description pour l'arabe standard ne peut pas supporter toutes les divergences des dialectes arabes, qui ont subi des évolutions différentes. Par ailleurs, Benmamoun lui-même, bien qu'il reproche à l'analyse par incorporation de ne pas prendre en considération les dialectes, signale que l'arabe marocain adopte une procédure d'accord en contradiction avec celle de l'ASM dans l'analyse qu'il propose. C'est cette divergence grammaticale qui nous empêche de proposer une même analyse pour l'ASM et pour tous les dialectes arabes.

pas pertinent. En fait, ces analyses se sont basées sur la précédence linéaire – positionnement du sujet avant ou après le verbe – et le rassemblement en constituants. Or la linéarisation n’est pas un critère fiable pour déterminer le lien syntaxique entre les éléments de la phrase. En outre, le rassemblement en constituants est une tâche à distinguer de l’identification des relations syntaxiques. Essayer d’accomplir les deux tâches en même temps provoque dans les langues à ordre libre ou mixte un problème de croisement d’arcs de dépendance (*scrambling*) qui pourrait être évité si les deux tâches étaient séparées. C’est pour cela que nous avons opté pour un cadre proposant un modèle basé sur des niveaux superposés. Chaque niveau n’est concerné que par une tâche précise. Au niveau syntaxique sont définis les liens syntaxiques qu’entretiennent les éléments de la phrase entre eux. Le rassemblement en constituants est déterminé au niveau suivant.

D’autre part, l’analyse par accord supposant que la base est l’accord fort ignore le fait que l’ordre communicativement neutre en ASM est l’ordre VSO²⁶⁶ et non pas SVO même si ce n’est pas le cas des arabes dialectaux. En outre, les analyses générativistes ne rendent pas compte de la différence de prosodie entre les ordres SVO (382.a) et OVS (382.b). Dans (382.a), la frontière prosodique est facultative : la forme sans frontière prosodique est extrêmement productive, notamment dans les arabes dialectaux où elle tend à supplanter l’ordre standard VSO, et cesse d’exprimer un marquage communicatif particulier. Dans le cas (OVS), il s’agit clairement d’une topicalisation du complément d’objet soit par dislocation²⁶⁷ (382.c), soit par antéposition (*fronting* en anglais) (382.b), avec une frontière prosodique obligatoire entre O et VS, le glosage respecte l’analyse proposée.

- (382) a. *al+ʔawlaad+u* (I) *ʔakal+uu* *al+tuffaah+a*
 DEF+(N,masc)PL+NOM (V)PASSE+3.MASC.PL DEF+(N,masc)SG+ACC
 les enfants ont mangé les pommes
 ‘Les enfants ont mangé les pommes.’ | ‘Les enfants, ils ont mangé les pommes.’
 (الأولادُ أكلوا التفاح)
- b. *al+tuffaah+a* || *ʔakala* *al+ʔawlaad+u*²⁶⁸
 DEF+(N,masc)SG+ACC (V)PASSE.3.MASC DEF+(N,masc)PL+NOM
 ‘Les pommes, les enfants les ont mangées.’ (التفاحُ أكلَ الأولادُ)
- c. *al+tuffaah+u* || *ʔakala#hu* *al+ʔawlaad+u*
 DEF+(N,masc)SG+NOM (V)PASSE.3.MASC#(PRO,3)MASC.SG.ACC DEF+(N,masc)PL+NOM
 ‘Les pommes, les enfants les ont mangées.’ (التفاحُ أكله الأولادُ)

Le troisième argument qui nous amène à rejeter les analyses *syntaxiques* du cadre générativiste est l’ensemble des formes 1^{ère} personne, présent/passé, singulier/pluriel :

²⁶⁶ Du moins, c’est ce que stipule la grammaire normative.

²⁶⁷ Nous rappelons que la dislocation en arabe consiste en ce qu’un élément est placé au début de la proposition et fléchi au cas nominatif, sa fonction syntaxique initiale dans la proposition étant remplie par un pronom coréférent. La dislocation s’oppose ainsi à l’antéposition, qui consiste en ce que l’élément se place au début de la proposition tout en continuant à remplir la même fonction, il garde son marquage casuel et il n’est pas repris par un pronom.

²⁶⁸ Bien que moins utilisé par le locuteur contemporain, l’antéposition pour la topicalisation d’un objet direct est possible comme le signale Sibawayh dans *alkitaab*, pp. 80-81 (زيداً ضربت) ‘Zajd j’ai frappé’, et comme il est employé dans certains passages coraniques : «فريقاً هدى وفريقاً حق عليه الضلالة».
 Nous trouvons ces exemples tout à fait acceptables et non archaïques.

(383) <i>ʔa+naamu</i> (أنا)	<i>na+naamu</i> (ننا)
(V)PRESENT.1.SG	(V)PRESENT.1.PL
‘Je dors.’	‘Nous dormons.’
<i>nim+tu</i> (نمت)	<i>nim+naa</i> (نمنا)
(V)PASSE.1.SG	(V)PASSE.1.PL
‘J’ai dormi.’	‘Nous avons dormi.’

Les marques de personne et de nombre du sujet sont préfixées au présent mais suffixées au passé. Cela empêche de les considérer comme des pronoms clitiques, sauf si l’on stipule qu’il existe en arabe des pronoms sujets qui changent de forme et de position selon le temps verbal, cela semble assez compliqué. Nous sommes consciente que cette remarque va aussi à l’encontre de l’analyse traditionnelle arabe qui considère ces marques comme des pronoms cliticisés.

Quant à la quatrième tentative de représentation, elle nous paraît confuse. Comment le verbe et le sujet, qui sont deux unités lexicales distinctes, peuvent-ils se fusionner morphologiquement ? Des exemples précités, il est clair qu’ils ne se sont pas fusionnés et que chaque unité garde son autonomie morphologique.

Résumons. Dans la phrase déclarative arabe, une permutation avec un sujet lexical fléchi au duel ou au pluriel met en évidence que le sujet ne peut pas précéder le verbe. La permutation ne donne que trois ordres linéaires, à savoir les ordres VSO, VOS et OVS :

VSO :	<i>ʔakala</i>	<i>al+ʔawlaad+u</i>	<i>al+tuffaah+a</i>
VOS :	<i>ʔakala</i>	<i>al+tuffaah+a</i>	<i>al+ʔawlaad+u</i>
OVS :	<i>al+tuffaah+a</i>	<i>ʔakala</i>	<i>al+ʔawlaad+u</i>

Les trois autres chaînes morphologiques correspondent à une dislocation du sujet, un pronom anaphorique reprend l’élément détaché et remplit la fonction sujet. Le verbe respecte dans ce cas un accord PNG puisque le pronom sujet est omis. On peut ainsi parler d’une asymétrie entre un accord nominal *faible* et un accord pronominal *fort*, le pronom sujet omis est mis entre accolades :

(N) _{Prolepse} V (PRO) _{Sujet} O :	<i>al+ʔawlaad+u ʔakaluu {humu} al+tuffaah+a</i>
(N) _{Prolepse} O V (PRO) _{Sujet} :	<i>al+ʔawlaad+u al+tuffaah+a ʔakaluu {humu}</i>
??O (N) _{Prolepse} V (PRO) _{Sujet} :	<i>??al+tuffaah+a al+ʔawlaad+u ʔakaluu {humu}</i>

A notre avis, la dernière chaîne est d’usage peu fréquent. Il n’est pas courant de trouver un contexte communicatif admettant l’antéposition d’un actant du verbe devant un élément disloqué. Par contre, la double dislocation est tout à fait acceptable, comme en français :

(N) _{prolepse} (N) _{Prolepse} V (PRO) _{objet} (PRO) _{sujet} :	<i>al+tuffaah+u al+ʔawlaad+u ʔakaluu#hu {humu}</i>
	‘les pommes, les enfants, ils les ont mangées.’

Rappelons que, selon notre point de vue, cette chaîne présente un cas d’ambiguïté syntaxique. Outre l’analyse en tant que structure de dislocation frontale, la chaîne peut être interprétée comme présentant un ordre VSO, avec la forme zéro du verbe *kaana* employé au présent de l’indicatif. *kaana* pourrait se positionner soit avant les deux noms disloqués, « *Økaana*

al+tuffaaḥ+u al+ʔawlaad+u ʔakaluu#hu {humu} », soit entre eux dans une structure de dislocation simple, « \emptyset_{kaana} *al+tuffaaḥ+u al+ʔawlaad+u ʔakaluu#hu {humu}* ».

La dernière section est consacrée à la gestion de l'ordre des mots en arabe. Un fragment de grammaire topologique décrivant l'ordonnancement des actants syntaxiques du verbe est proposé. La grammaire est développée dans une perspective de génération. Une approche dans une perspective d'analyse soulèvera des problèmes qui ne sont pas nécessairement résolus par la présente grammaire.

3. Un modèle topologique de l'arabe

L'objectif de cette section est de proposer un modèle du calcul de l'ordre des mots et leur regroupement en constituants pour la langue arabe. L'intérêt du formalisme choisi est son aptitude à l'extensibilité. Des possibilités de suppression et d'ajout de boîtes ainsi que de raffinement des règles par des critères sont envisageables. La sous-section 3.1 donne la grammaire de formation de la structure topologique et la sous-section 3.2 donne la grammaire d'interface syntaxe-topologie, qui gère le passage de l'arbre syntaxique à la structure topologique.

3.1. La grammaire de formation de la structure topologique

Tout d'abord est présentée la règle d'initialisation (3.1.1), ensuite les règles de création de boîtes (3.1.2), suivies des règles de description des champs (3.1.3) et des règles de description des boîtes (3.1.4). Nous nous intéresserons au placement des dépendants du verbe. Ainsi ne seront pas présentées des règles concernant une autre partie de discours, à part le verbe.

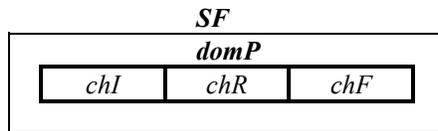
3.1.1. La règle d'initialisation

RI: la création du domaine principal (V_{fini} , SF, domP, chR)

La règle d'initialisation est une règle de création de boîte qui déclenche l'ordonnancement des mots et donne comme résultat une phrase sous forme de chaîne morphologique. D'après nos résultats des parties précédentes, la phrase déclarative arabe a pour tête syntaxique un verbe fini. C'est lui qui crée la première boîte (le premier domaine ou le premier constituant topologique) appelée domaine principal *domP* conformément à la règle : (V_{fini} , SF, domP, chR). Cette règle dit qu'un verbe fini va dans le champ de la phrase *SF* (*Sentence Field*²⁶⁹), crée un *domP* et se place dans le champ de réaction *chR* de ce domaine.

Le domaine principal (ou la phrase) est composé de trois champs (chI, chR, chF) :

²⁶⁹ On peut aussi l'appeler le champ initial, mais nous avons réservé ce nom pour le champ de dislocation. En effet, la terminologie n'est pas encore standardisée dans la TDG élaborée dans l'approche TST. Chacun des travaux précités emploie une terminologie différente. Pour la description de l'allemand, Gerdes et Kahane (2001) et Gerdes (2002) utilisent les noms de champs proposés par la tradition grammaticale allemande. Gerdes (2001) et Yoo (2003) donnent aux champs les noms de la structure communicative proposée par Vallduví, à savoir : *topic*, *focus* et *tail*. Gerdes et Kahane (2004) respectent la distinction proposée par Blanche-Beneveniste (1990) et Berrendoner (1991) et proposent une répartition *micro* et *macro-syntaxique*.



Constituant 1: Domaine principal créé par le verbe dans le *SF* et composé de trois champs.

- ⇒ Le champ initial *chI* accueille les éléments disloqués à gauche. Il reçoit un nombre quelconque de constituants.
- ⇒ Le champ final *chF* accueille les éléments disloqués à droite.
- ⇒ Le champ de rection *chR* accueille uniquement un **VERBE fini**. Le maşdar, les dits noms d'agent ou de patient ne peut pas créer de domaine principal puisqu'il ne peut pas être la tête syntaxique d'une proposition.

La phrase est ainsi perçue comme un topos, le *SF*, où vient se placer le constituant phrastique, le *domP*. Nous n'allons pas étudier la dislocation droite, sujet qui n'a pas été traité dans la thèse. Par contre, nous montrerons comment proposer un *chI* permet de gérer le placement en position initiale de plusieurs dépendants de la RelSyntS proleptique.

3.1.2. Les règles de création de boîte

Les règles de création de boîte permettent de définir deux types de constituants topologiques :

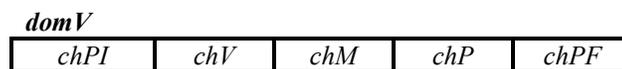
1. Les domaines correspondant globalement au syntagme dans une grammaire syntagmatique.
2. Les noyaux représentant les mots avec les éléments cliticisés.

Nous allons présenter uniquement deux constituants topologiques : le domaine et le noyau verbal. Cela nous permettra de décrire les règles de correspondance avec des RelSyntS contrôlées par la valence active du verbe, déjà introduites dans les deuxième et troisième parties. L'annexe sur le modèle topologique introduit d'autres constituants topologiques : le domaine et le noyau nominal, le domaine et le noyau prépositionnel, le domaine et le noyau de la préposition évidentielle.

L'intérêt de ce formalisme est que le modèle créé est facilement modifiable : soit en ajoutant ou supprimant des champs dans les boîtes, soit en créant de nouvelles boîtes.

$\mathcal{R}2$: la création du domaine verbal (V_{fini} , chR , $domV$, chV)

Le verbe ouvre, dans le champ de rection *chR* du *domP*, le domaine verbal proprement dit, *domV*, dans lequel se placent les actants syntaxiques et les modifieurs du verbe. Il comporte cinq champs (*chPI*, *chV*, *chM*, *chP*, *chPF*) :



Constituant 2: Domaine verbal composé de cinq champs

- ⇒ Le champ du milieu *chM* accueille les actants nominaux du verbe (sujet compris).
- ⇒ Le champ prédicatif *chP* accueille optionnellement un actant prédicatif, qui ouvre à son tour un domaine verbal s'il est un verbe fini et accueille ainsi ses propres

dépendants. L'objectif d'avoir un *chP* est d'empêcher le complément propositionnel de commuter avec les dépendants nominaux du verbe principal.

- ⇒ Le champ périphérique initial *chPI* accueille optionnellement un élément antéposé, comme par exemple le complément d'objet direct dans un ordre OVS. L'intérêt d'avoir un *chPI*, en plus du *chI*, qui accueille les éléments disloqués, est d'interdire la permutation entre un élément disloqué et un autre antéposé.
- ⇒ Le champ périphérique final *chPF* accueille optionnellement un élément postposé.
- ⇒ Le champ verbal *chV* accueille le **VERBE fini** qui y crée un noyau verbal.

℞3: la création du noyau verbal (V_{fini} , *chV*, *NoyV*, *chL*)

Dans le *chV*, le verbe fini ouvre un noyau verbal *noyV* comprenant les éléments clitiques. L'ordre des clitiques est syntaxiquement contraint, c'est pour cela qu'il est nécessaire d'avoir autant de champs que d'éléments clitiques afin d'interdire leur permutation. Le noyau verbal comporte neuf champs (*chINT*, *chCoord*, *chSub*, *chNI*, *chPA*, *chT*, *chN2*, *chL*, *chC*) :

NoyV

<i>chINT</i>	<i>chCoord</i>	<i>chSub</i>	<i>chNI</i>	<i>chPA</i>	<i>chT</i>	<i>chN2</i>	<i>chL</i>	<i>chC</i>
--------------	----------------	--------------	-------------	-------------	------------	-------------	------------	------------

Constituant 3: Noyau verbal composé de neuf champs

- ⇒ le champ interrogatif *chINT* accueille la particule d'interrogation clitique *ʔa* (ء) ou *hal* (هل) signifiant 'est-ce que'.
- ⇒ le champ de coordination *chCoord* accueille une conjonction de coordination.
- ⇒ le champ de subordination *chSub* accueille une conjonction de subordination y compris le complémenteur *ʔan* (أن).
- ⇒ le premier champ de négation *chNI* accueille l'adverbe de négation *maa* (ما).
- ⇒ le champ des particules, *chPa* accueille les particules comme *li* (ل).
- ⇒ le champ de temporalité *chT* accueille le marqueur de résultativité *qad* (قد) ou le marqueur de futur *sawfa* (سوف).
- ⇒ le second champ de négation *chN2* accueille les marqueurs de négation : *laa*, *lan*, *lam* ou *lamma* (لا ولم ولن ولما).
- ⇒ le champ lexical *chL* accueille le verbe.
- ⇒ le champ clitique *chC* accueille le clitique objet.

Seul le *chL* contient obligatoirement un élément, les autres champs peuvent être remplis ou rester vides. Ci-dessous dans la figure 91, un exemple illustrant la richesse morphologique du noyau verbal.

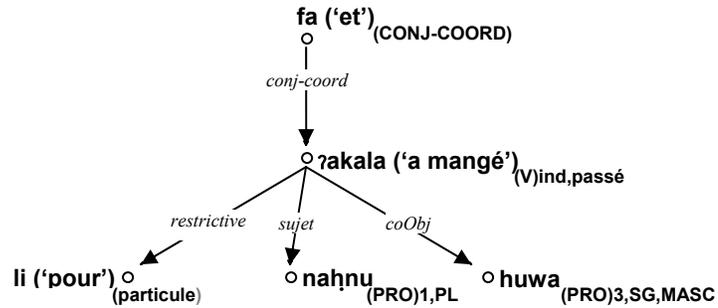


Figure 91 : SSyntS d'un verbe avec des éléments clitiques

Le verbe *akala* ouvre un noyau verbal autour duquel les quatre autres éléments sont cliticisés. La conjonction de coordination *fa* se place avant le verbe suivi de la particule *li*. Le sujet pronominal est omis tandis que le pronom objet est encliticisé, ce qui donne comme proposition une chaîne linéaire composée d'un seul mot :

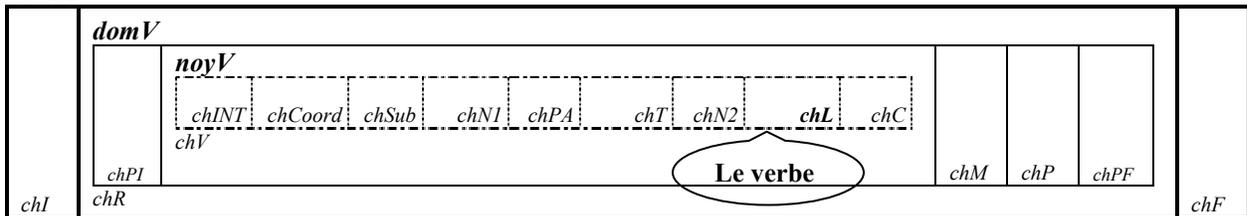
NoyV

<i>chINT</i>	<i>fa</i> <i>chCoord</i>	<i>chSub</i>	<i>chN1</i>	<i>li</i> <i>chPA</i>	<i>chT</i>	<i>chN2</i>	<i>naakala</i> <i>chL</i>	<i>hu</i> <i>chC</i>
--------------	-----------------------------	--------------	-------------	--------------------------	------------	-------------	------------------------------	-------------------------

Constituant 4: Linéarisation de la proposition *fa#li#naakala#hu {naħnu}* (فلناكله)

Ces trois règles (\mathcal{R}_1 , \mathcal{R}_2 et \mathcal{R}_3) donnent la topologie du verbe qui crée successivement trois constituants topologiques enchâssés : un domaine principal, un domaine verbal et un noyau verbal, comme le montre la figure suivante :

domP



Constituant 5: Placement du verbe fini

Cette hiérarchie de constituants topologiques peut aussi se représenter sous une forme arborescente comme dans la figure 92.

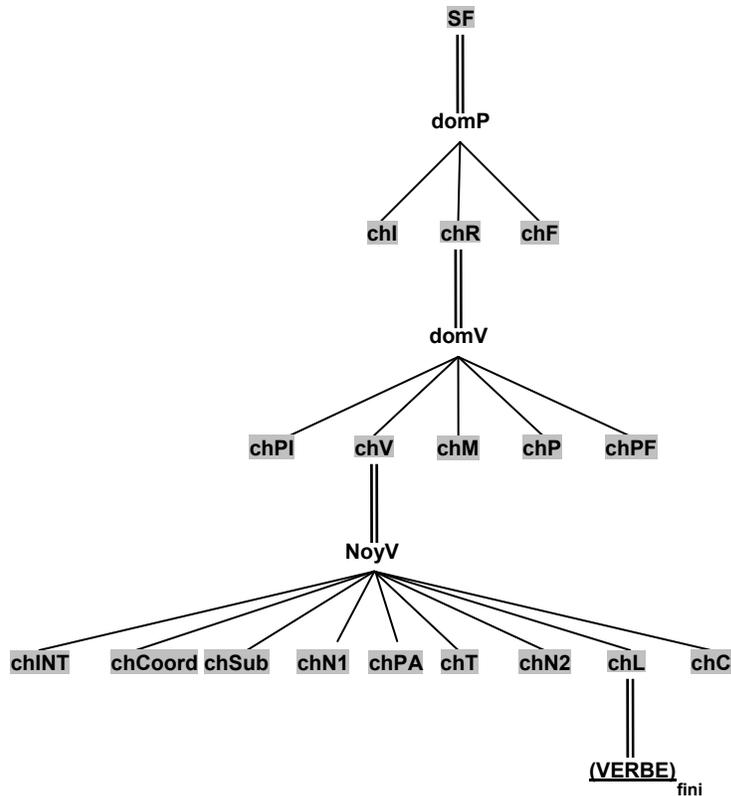


Figure 92: Hiérarchie des constituants topologiques verbaux, présentée sous une forme arborescente

La forme arborescente se lit de haut en bas : dans le champs de la phrase SF un verbe fini déclenche la création d'un $domP$ et se place dans le chR ($\mathcal{R}1$). Dans le chR , un verbe fini crée un $domV$ et se place dans le chV ($\mathcal{R}2$). Dans le chV , un verbe fini crée un $NoyV$ et se place dans le chL ($\mathcal{R}3$). L'emboîtement est marqué par les deux traits parallèles (||).

Passons maintenant aux règles de description des champs.

3.1.3. Les règles de description de champs

Une règle de description de champs se présente sous la forme d'une paire (F, ϵ) . Elle indique combien d'éléments un champ F doit contenir. Quatre cardinalités (ϵ) sont possibles :

- (!) signifie que le champ doit contenir un élément.
- (?) signifie que le champ doit contenir au plus un élément.
- (+) signifie que le champ doit contenir au moins un élément.
- (*) signifie que le champ peut contenir autant d'éléments voulus.

Par élément, nous voulons dire un constituant topologique et non pas nécessairement un seul nœud de l'arbre syntaxique. Ainsi, un sous-arbre correspondant à un domaine ou à un noyau topologique constitue un élément. Voici les règles de description de quelques champs. La règle $(chR, !)$ signifie que le champ de rection doit contenir un seul élément. Il en est de même pour le champ verbal et le champ lexical du noyau verbal $(chV, !)$ et $(chL, !)$, puisqu'une phrase déclarative comprend obligatoirement un verbe fini. Nous ne pensons pas

qu'il existe d'autres champs du domaine principal qui doivent accueillir nécessairement un seul élément.

Dans le domaine verbal, le champ du milieu accueille autant d'éléments voulus, autrement dit, il peut rester vide puisque le sujet propositionnel se place dans le $chPF^{270}$, la règle de description de ce champ est : $(chM,*)$. Par contre, le champ prédicatif du domaine verbal chP accueille au plus un élément, sa cardinalité est donc $(chP, ?)$. Pareillement, les champs du noyau verbal recevant des clitiques accueillent au plus un élément ($(chC, ?)$, $(chCoord, ?)$, $(chSub, ?)$, $(chN1, ?)$, etc.).

Les éléments dans un champ sont par définition interchangeables. Cependant, ce n'est pas toujours le cas. L'ordonnement des éléments à l'intérieur d'un champ est parfois sujet à des contraintes communicatives et syntaxiques²⁷¹. Par exemple, le champ du milieu chM du domaine verbal, peut accueillir un nombre quelconque d'éléments que ça soit des constituants nominaux (domaine nominal $domN$), prépositionnels ($domN'$), adverbiaux (domaine adverbial $domAdverbe$) ou complétifs ($domV'$), exemple :

$chM : domN$

(pour accueillir par exemple le sujet)

$chM : domN \ domN$

(pour accueillir par exemple le sujet et le complément d'objet direct)

$chM : domN \ domN'$

(pour accueillir le sujet et le complément d'objet indirect ou le complément d'objet oblique)

Quelque soit le nombre d'éléments que peut accueillir le chM , ceux-ci seront commutables puisqu'ils sont placés dans le même champ. Or on verra, plus loin, que la permutation entre les actants du verbe n'est pas toujours admise. La question est la suivante : doit-on faire éclater ce champ en plusieurs, un pour chaque actant du verbe, ou bien doit-on élaborer des règles de correspondance contraignant l'ordre des éléments à l'intérieur du champ et comment le faire ? Dans la présente étude, les contraintes syntaxiques seront gérées par l'ajout de champs et à travers les règles de correspondance, comme on le verra. Mais d'abord présentons les règles de description de boîtes.

3.1.4. Les règles de description de boîtes

Dans 3.1.2, nous avons introduit deux types de boîtes : le domaine et le noyau. Ensuite, les règles de description des champs ont permis de déterminer si un champ accueille optionnellement ou obligatoirement des éléments et combien il doit en contenir. Maintenant, les règles de description de boîtes donnent la liste ordonnée des champs (f_1, f_2, \dots, f_n) de ces boîtes. C'est pour cela qu'elles s'apparentent aux règles de réécriture. Il s'agit, en fait, pour une boîte ou un constituant donné, de présenter les différentes options de réalisations topologiques, conformément au nombre d'éléments potentiellement accueillis par les champs composant la boîte. Présentons les règles de description du domaine principal $domP$, du domaine verbal $domV$ et du noyau verbal $noyV$.

²⁷⁰ Nous verrons plus loin avec les règles de correspondance comment le sujet se place dans la structure topologique, (cf. section 3.2.1.2).

²⁷¹ Nous verrons comment certaines règles de correspondance illustrent des contraintes syntaxiques.

Dans le *domP*, seul le champ de rection doit recevoir un élément, le *chI* et le *chF* sont optionnels. Cela donne quatre possibilités : *chI chR chF*²⁷², *chI chR*, *chR chF* et *chR*. La règle de description du *domP* est donc : $\text{domP} \rightarrow \text{chI}^* \text{chR} ! \text{chF}^*$.

Dans le *domV*, le champ Verbal, le *chV*, et le champ du milieu, le *chM*, accueillent obligatoirement des éléments, successivement le verbe et le sujet (nominal ou pronominal). Les autres champs reçoivent optionnellement des éléments. Nous avons donc la règle suivante : $\text{domV} \rightarrow \text{chPI} ? \text{chV} ! \text{chM}^*, \text{chP} ? \text{chPF} ?$

Quant au *noyV*, il est composé de neuf champs, seul le champ lexical *chL* est obligatoire, tous les autres champs sont optionnels. En plus, nous ne pensons pas qu'il existe un cas où tous les champs sont remplis. On verra dans la grammaire d'interface que le déclenchement d'une règle de correspondance peut entraver celui d'une autre. La règle de description du noyau verbal est donc :

$\text{noyV} \rightarrow \text{chINT} ? \text{chCoord} ? \text{chSub} ? \text{chN1} ? \text{chPA} ? \text{chT} ? \text{chN2} ? \text{chL} ! \text{chC} ?$

Résumons. Dans cette section, nous avons présenté la grammaire de formation de la structure topologique. Des règles de création de boîtes ainsi que des règles de description des champs et des boîtes pour la langue arabe ont été définies. Un des objectifs de notre description est de mettre en évidence le lien étroit entre les règles définies et la langue étudiée, ce qui entrave une approche universaliste de la précédence linéaire. Dans la section suivante, nous présentons la grammaire de l'interface syntaxe-topologie. Nous allons d'abord parler de la nécessité d'ajouter aux règles de correspondance telles qu'elles ont été définies par Gerdes et Kahane (2001) des traits communicatifs pour modéliser la langue arabe. Ensuite, nous allons présenter les règles de correspondance proprement dites. L'objectif n'est pas de définir des règles couvrant l'intégralité de la grammaire arabe mais de modéliser certains phénomènes linguistiques en liaison à la description syntaxique présentée dans les parties précédentes.

3.2. La grammaire de l'interface syntaxe-topologie arabe

La présente sous-section est consacrée à la grammaire de l'interface syntaxique-topologie, autrement dit, aux règles de passage entre la structure syntaxique de surface et la structure topologique correspondante. Dans un premier temps, nous montrerons que l'arabe est une langue mi-contrainte communicativement et nous discuterons de la possibilité d'ajouter des traits communicatifs au quadruplet composant une règle de correspondance (3.2.1) ; ensuite nous présenterons des règles de correspondance gérant l'ordonnement des arguments syntaxiques du verbe (3.2.2). L'étude est motivée par deux objectifs. D'une part, montrer que l'arabe n'est pas une langue à ordre libre : l'ordre des mots est sujet à plusieurs types de contraintes, y compris des contraintes syntaxiques, que nous montrerons comment le modèle permet de les gérer. D'autre part, montrer comment le modèle permet de gérer la dislocation gauche, phénomène, selon notre point de vue, assez courant en arabe standard, et qui est étroitement lié à l'énonciation représentative.

²⁷² Nous ne pensons pas qu'il existe des cas où il soit possible de disloquer à la fois des éléments à gauche et à droite. Il s'agit de la liste de tous les ordres théoriquement possibles.

3.2.1. L'ajout de traits communicatifs aux règles de correspondance

Dans la section 2, nous avons montré que l'arabe est une langue mi-contrainte syntaxiquement : pour un verbe fini à deux arguments syntaxiques (un sujet et un complément d'objet), trois ordres sont grammaticaux sur les six possibles ; ce sont les ordres VSO, VOS et OVS. Or, ces ordres ne sont pas purement interchangeables. Chaque ordre est tributaire d'une visée communicative distincte. La prise en compte de la structure communicative (informationnelle) s'avère indispensable pour un calcul pertinent de l'ordre des mots.

Dans la théorie Sens-Texte, nous avons déjà dit que la structure communicative est superposée à la structure essentielle de chaque niveau de représentation. En conséquence, une représentation fidèle de la structure communicative d'une phrase peut se révéler d'une forte complexité. Nous avons aussi signalé que Mel'čuk (2001) recense huit paramètres d'opposition communicatives : la thématisation, la focalisation, la perspective, l'emphatisation, la présupposition, l'unitarité, la locutionnalité ainsi que l'opposition donné/nouveau. A notre connaissance, il n'y a pas de travail de formalisation qui a pris en considération tous ces critères. La plupart des recherches se concentrent sur la focalisation et la thématisation. Dans le cadre du modèle topologique proposé, Gerdes (2002) tente de modéliser la structure communicative de l'allemand. Il suit la tripartition de Vallduví (1992) et pose une division de la phrase en un *focus* renvoyant au rhème, un *topique* renvoyant au thème²⁷³ proéminent (= focalisé au sens de Mel'čuk) et un *tail* renvoyant au thème non proéminent.

Dans sa thèse, Gerdes propose de conditionner les règles de correspondance ainsi que les règles de création de boîtes par un trait communicatif. En fait, la tripartition proposée par Vallduví présente dans une structure combinée la dichotomie prosodique de focalisation et la dichotomie informationnelle de thématisation. Nous préférons séparer ces deux aspects et augmenter la règle de correspondance non pas d'un seul trait mais de deux traits communicatifs : un trait de focalisation et un de thématisation pour chaque nœud de l'arbre syntaxique. Chaque trait peut recevoir soit une valeur positive, soit une valeur négative. Nous ne pensons pas que l'ajout de tel trait à la règle de création de boîte soit nécessaire pour le présent modèle car déjà dans la formation de la structure topologique des places sont prévues pour les différentes visées communicatives comme le *chI* ou le *chF*, qui reçoivent les éléments disloqués.

Une règle de correspondance est ainsi un sextuplet composé de la catégorie grammaticale du gouverneur (c_1), la catégorie grammaticale du dépendant (c_2), la relation syntaxique les liant (r), le champ où le dépendant va se placer (f), le trait thématique (th) et le trait de focalisation (fo), autrement dit, $\mathcal{RC} = (c_1, c_2, r, f, th, fo)$.

La suite de la sous-section illustre la nécessité d'une étude des contraintes communicatives pour une gestion de l'ordre des mots en arabe. nous décrivons tout d'abord la structure à contenu rhématique (communicativement neutre), ensuite nous donnons les diverses linéarisations relatives à la structure d'un verbe bivalent. L'objectif est de montrer comment la précédence linéaire est tributaire des visées communicatives et ce en se basant uniquement sur la dichotomie thème-rhème. Une dernière remarque : dans la représentation de

²⁷³ En gros, le thème correspond à ce dont on parle et le rhème à ce qu'on en dit.

la structure topologique, seules les boîtes utilisées des domaines enchâssés sont représentées faute de place.

3.2.1.1 La structure à contenu rhématique

Selon notre point de vue, la langue arabe tend à structurer l'information dans le cadre d'une énonciation présentative : l'entité est d'abord présentée, puis le propos est énoncé. Une assertion neutre aura donc la structure « objet_[Prédicat_Référent à l'objet] ». C'est pour cette raison que la structure avec la préposition évidentielle *inna* ainsi que la structure de dislocation gauche sont fréquemment employées comme des structures communicativement neutres²⁷⁴. Nous ne pensons pas que ces ordres sont marqués. Prenons l'exemple d'un verbe à deux dépendants nominaux : un sujet et un complément d'objet. Si tout le contenu est rhématique, c'est-à-dire une réponse à la question *qu'est-ce qui est arrivé ?* En français, la réponse est 'Les enfants ont mangé des pommes' : l'entité en question, les enfants, est un actant du verbe, elle est énoncée directement. En arabe, par contre, l'entité doit être énoncée dans une structure détachée, nous obtenons ainsi la structure proleptique suivante où *walad* 'enfant' remplit la fonction prolepse et non pas la fonction sujet²⁷⁵ :

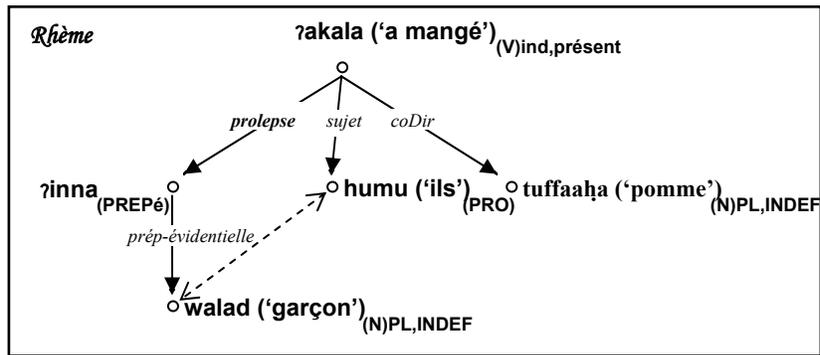


Figure 93: Structure syntaxique d'une phrase à contenu rhématique

La linéarisation se passe de la façon suivante (cf. constituant 9) : le verbe se place dans le champ de rection *chR* du domaine principal, il ouvre ensuite un domaine verbal puis un noyau verbal où il se place dans le champ lexical *chL*. Le pronom sujet et le complément d'objet, ne pouvant pas dépasser les frontières ouvertes par leur gouverneur, vont dans le champ des dépendants nominaux le *chM*. La préposition *inna* et son dépendant nominal se placent dans le champ de dislocation initiale *chI* (nous n'aborderons pas ici la structure du constituant prépositionnel).

²⁷⁴ Nous pensons que l'ordre VSO est un ordre marqué, mais il faudra faire des tests sur un corpus pour aboutir à des conclusions définitives. La tâche est délicate vu que l'ASM n'est pas une langue de communication orale. Il est vrai qu'il s'agit de la langue de l'information audio-visuelle, mais les textes produits ne sont pas représentatifs de la communication orale spontanée car ils sont préparés à l'avance.

²⁷⁵ Comme nous venons de le dire, la dislocation gauche est aussi une structure à contenu rhématique, elle sera présentée plus loin.

<i>domP</i>												
ʔinna walad	<i>domV</i>					<i>chF</i>						
	<i>chPI</i>	<table border="1" style="margin: auto;"> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><i>noyV</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">ʔakala</td> <td style="text-align: center;">{humu} tuffaaḥat</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><i>chL</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><i>chV</i></td> <td></td> </tr> </table>	<i>noyV</i>		ʔakala		{humu} tuffaaḥat	<i>chL</i>		<i>chV</i>		<i>chM</i>
<i>noyV</i>												
ʔakala	{humu} tuffaaḥat											
<i>chL</i>												
<i>chV</i>												
<i>chI</i>	<i>chR</i>											

Constituant 6 : Structure topologique d'une construction rhématique (ʔinna)

La réponse à la question *Qu'est-ce qui est arrivé ?* est en effet :

soit une structure avec *ʔinna* : [ʔinna alawlaadu ʔakaluu {humu} tuffaaḥan]_{rhème}

soit une dislocation gauche : [alawlaadu ʔakaluu {humu} tuffaaḥan]_{rhème}

Voyons maintenant les différents ordres relatifs à un verbe bivalent.

3.2.1.2 Le verbe et deux dépendants nominaux

Un verbe à deux dépendants nominaux (un sujet et un complément d'objet), admet trois ordres seulement : VSO, VOS et OVS. En français ou en anglais, l'ordre SVO constitue généralement un contenu propositionnel entièrement rhématique. L'ordre VSO en arabe est fréquemment considéré comme son équivalent. A notre avis, cet ordre correspond plutôt à une thématization du verbe et du sujet, et non pas à un contenu rhématique. Il peut constituer la réponse à la question *Les enfants ont mangé quoi ?* : [ʔakala alawlaadu]_{thème} [tuffaaḥan]_{rhème}.

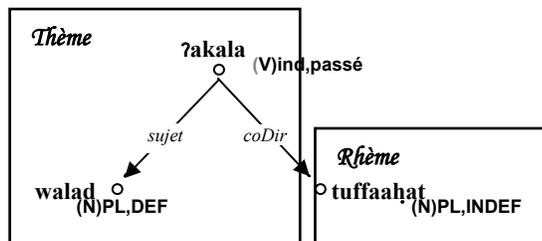
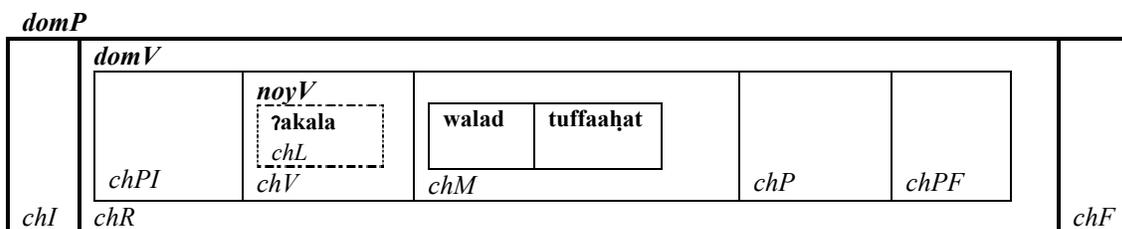


Figure 94 : SSyntS d'un verbe à deux dépendants nominaux dont le coDir uniquement constitue le rhème

La linéarisation se déroule de la manière suivante : le verbe se place dans le champ de réaction du domaine principal ; il ouvre ensuite un domaine verbal puis un noyau verbal où il se place dans le *chL*. On procède ensuite au placement des dépendants nominaux. Les compléments non prédicatifs (sujet et coDir) vont dans le *chM* du *domV* ouvert par leur gouverneur. Si le sujet se place en première position suivi du complément d'objet direct, cela donnera la chaîne suivante présentant un ordre *VSO*, la commutation entre les unités placées dans le *chM* présente forcément un changement de la visée communicative, dont le modèle présenté ne rend pas compte :



Constituant 7: Structure topologique pour une construction *VSO*



[ʔakala alawlaadu]_{thème} [tuffaahan]_{rhème}

Le troisième ordre présente, selon notre point de vue, une structure de focalisation du complément d'objet rhématique : toujours une réponse à la question *Les enfants ont mangé quoi ?* Le complément d'objet direct focalisé se place dans le champ de topicalisation *chPI* du *domV*, le verbe en *chV*, tandis que le sujet garde sa position dans le *chM* dans un ordre *OVS* :

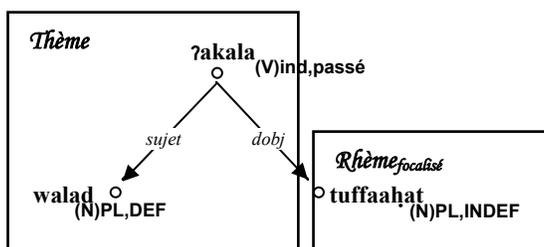
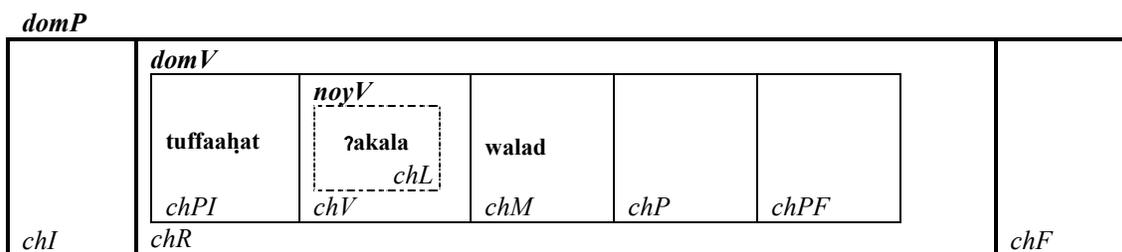


Figure 95 : SSyntS d'un coDir rhématique focalisé



Constituant 8 : Structure topologique pour une construction *OVS*



[[tuffaahan]_{focus}]_{rhème} [ʔakala alawlaadu]_{thème}

Considérons la même structure de dépendance mais avec une troisième répartition communicative. Le sujet seul constitue le rhème, la phrase étant une réponse à une question *Qui a mangé des pommes ?*²⁷⁶ :

²⁷⁶ La structure de dislocation gauche peut aussi constituer une réponse à cette question. Dans ce cas, nous pensons que l'élément disloqué porte un accent prosodique : [[alawlaadu]_{focus}]_{rhème} [ʔakahu tuffaahan]_{thème}.

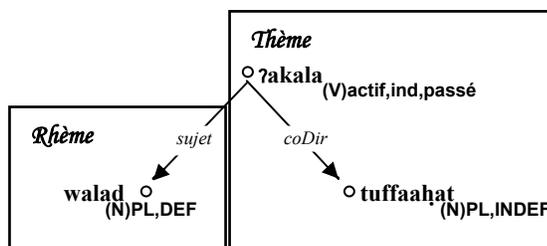


Figure 96: SSyntS d'un verbe et deux dépendants nominaux, le sujet uniquement représente un contenu rhématique

Le verbe reste dans le *chL*, le *coDir* et le sujet²⁷⁷ se place successivement dans le *chM*. L'interchangeabilité entre les dépendants nominaux du verbe est, en fait, tributaire de la visée communicative, c'est pour cela que nous considérons que l'arabe est une langue mi-contrainte communicativité ; chacun des trois ordres possibles – VSO, OVS et VOS – répond à une fin communicative différente. La figure suivante donne la structure topologique d'un sujet rhématique :

<i>domP</i>						
<i>chI</i>	<i>domV</i>					<i>chF</i>
	<i>chPI</i>	<i>noyV</i> ʔakala <i>chL</i>	<i>chM</i> tuffaahat walad	<i>chP</i>	<i>chPF</i>	
<i>chR</i>						

Constituant 9: Structure topologique pour une construction VOS



[ʔakala tuffaahan]_{thème} [alawlaadu]_{rhème}

On obtient ainsi les trois linéarisations possibles pour un verbe à deux dépendants nominaux, chaque ordre correspondant à la même structure syntaxique avec une structure communicative différente.

En plus des visées communicatives, des restrictions morpho-phonologiques contraignent aussi l'ordonnancement des éléments. Par exemple, si le sujet et le complément d'objet direct sont des unités lexicales qui ne laissent pas apparaître la marque du cas sur au moins une unité, la position est déterminée par la fonction syntaxique : le sujet se place suivi du complément d'objet direct. Par conséquent, l'ordre VOS est systématiquement interdit tandis que la topicalisation de l'objet, OVS est parfois exclue. Prenons l'exemple de la structure syntaxique figure 97.

²⁷⁷ Il est aussi possible de placer le sujet dans le *chPF* afin d'éviter la commutation avec le complément d'objet direct compte tenu que les éléments placés dans le même champ, par définition, se déplacent librement.

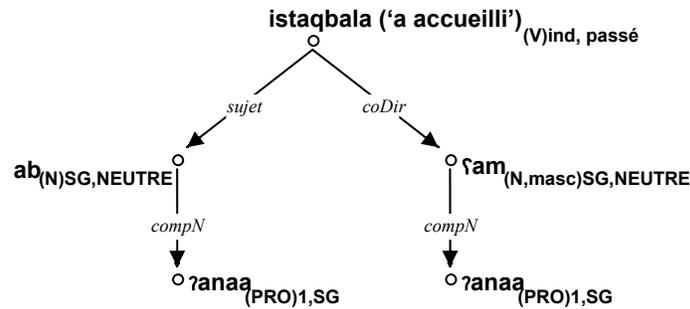


Figure 97 : SSyntS d'un verbe et deux dependants nominaux se terminant par des voyelles longues

Dans la réalisation morphologique, le sujet nominal porte la marque du nominatif /u/ tandis que le complément d'objet nominal porte la marque de l'accusatif /a/. Le pronom complément de nom /ii/ est encliticisé au nom. Nous obtenons ainsi les deux éléments nominaux : /ab⊕u⊕ii/ et /ʔam⊕a⊕ii/. Notons que, pour les deux mots, la voyelle casuelle est suivie d'une voyelle pronominale. Cette juxtaposition provoque l'omission phonologique de la marque casuelle et donc on obtient les deux constituants, /abii/ et /ʔamii/, entre lesquels il n'est plus possible de se fier au cas pour déterminer la fonction syntaxique. Celle-ci est ainsi déterminée par la position de l'élément en question. En conséquence, la structure syntaxique de la figure (97) ne donne que l'ordre VSO : *istaqbala ab#ii ʔam#ii* 'Mon père a reçu mon oncle'.

L'ordre OVS est interdit car les deux noms sont au masculin (même genre) singulier (même nombre), ce qui neutralise le recours à l'accord verbe-sujet pour déterminer le rôle syntaxique des éléments. Si le sujet est un nom féminin, l'ordre OVS ne sera plus exclu bien qu'il soit peu employé : *ʔam#ii istaqbalat um#ii* 'Ma mère a reçu mon oncle'.

La dislocation gauche permet de distinguer le sujet du complément d'objet direct grâce à la reprise pronominale :

- (384) a. *ab#ii istaqbala {huwa} ʔam#ii* 'Mon père, il a reçu mon oncle'.
 b. *ʔam#ii istaqbala#hu ab#ii* 'Mon oncle, mon père l'a reçu'.

Il existe d'autres restrictions morpho-phonologiques. La question est de savoir si ces restrictions doivent intervenir à ce niveau, ou bien au niveau de l'interface topologie-morphologique. Nous optons pour la seconde solution.

La prochaine sous-sous section est consacrée aux règles de correspondance. La structure communicative ne sera pas prise en considération. Une règle de correspondance se présentera donc sous la forme d'un quadruplet (c₁,c₂,r,f). Ces règles permettent d'élaborer une grammaire équative mettant en correspondance une structure syntaxique de surface et une structure topologique comme l'illustre la figure 98.

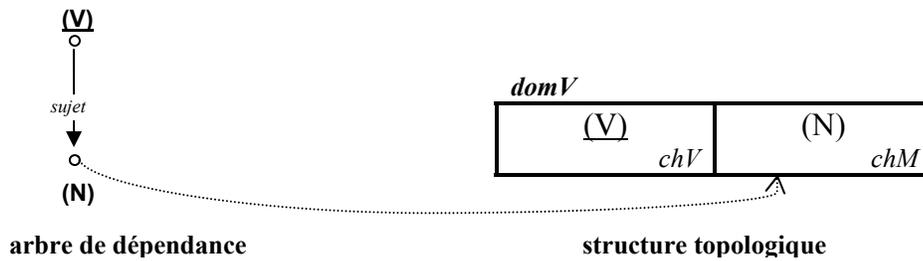


Figure 98 : Linéarisation de la SSyntS d'un verbe régissant un nom sujet en une structure topologique

La même règle de correspondance peut aussi se présenter graphiquement de la façon suivante :

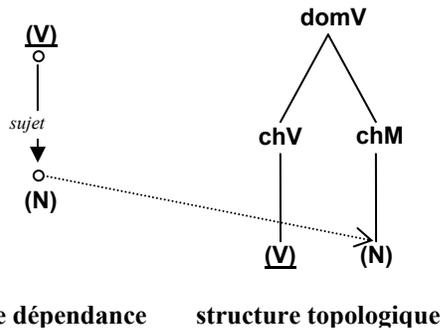


Figure 99 : Règle de correspondance (V, N, sujet, chM) sous une forme arborescente

C'est cette représentation graphique qui sera adoptée. Nous allons introduire la règle de correspondance suivie d'un exemple. Nous allons montrer comment assurer, à travers les règles de correspondance, le bon placement des éléments de la phrase ; nous découvrirons ainsi comment la description proposée permet de gérer des contraintes syntaxiques que subit l'ordre des mots en arabe, nous verrons aussi comment proposer un champ initial *chI* dans le domaine verbal permet de gérer facilement les différentes constructions de dislocation gauche.

3.2.2. Les règles de correspondance de l'interface syntaxe-topologie

L'objectif de notre grammaire d'interface est de modéliser l'ordonnement des éléments de la phrase déclarative arabe en gérant le passage de l'arbre syntaxique à la chaîne topologique. Nous examinerons trois phénomènes. Tout d'abord, nous allons procéder au placement des clitiques verbaux (3.2.2.1). Nous allons voir que leur ordonnancement est rigide, aucune interchangeabilité entre eux n'est possible. Ensuite, nous allons donner les règles de gestion des contraintes syntaxiques dans le domaine verbal (3.2.2.2). Finalement, nous allons montrer comment le modèle permet de gérer la dislocation gauche, phénomène fort productif en arabe et étroitement lié à l'énonciation présentative (3.2.2.3). En plus, la dislocation gauche témoigne, selon notre point de vue, de la relative rigidité de l'ordre des mots en arabe, sinon la libre antéposition aurait été admise.

3.2.2.1 Le noyau verbal et la cliticisation

Dans le modèle topologique proposé, un noyau est un constituant dont un et un seul champ accueille une unité lexicale **autonome**, tous les autres champs reçoivent des éléments clitiques. Un domaine, par contre, reçoit les éléments non clitiques. Il est bien sûr possible de

ne pas faire de distinction entre éléments clitiques et éléments non clitiques et fusionner le noyau et le domaine en une seule boîte (un seul constituant topologique). A notre avis, la question relève plutôt d'un ordre applicatif : pour élaborer un programme informatique, quelle est la solution qui permet de gérer efficacement l'ordre des mots ? La présente étude est consacrée à l'aspect théorique et descriptif de la modélisation, c'est pourquoi nous n'allons pas nous lancer dans une comparaison des avantages et des inconvénients d'une structure hiérarchique et ceux d'une structure plate. Si nous avons opté pour la structure hiérarchique c'est uniquement dans le but de mettre en relief le phénomène de cliticisation en arabe. Nous allons montrer comment les règles de correspondance permettent de gérer l'ordonnement des éléments clitiques dans le noyau verbal. Mais d'abord donnons la définition de la cliticisation, qui sera adoptée dans ce travail.

Sans entrer dans les détails de la pertinence d'une distinction entre clitique et affixe, un élément clitique correspond, en gros, à une unité lexicale remplissant une fonction syntaxique propre, c'est-à-dire un élément syntaxiquement indépendant, mais qui s'appuie phonologiquement sur un lexème qui le précède ou le suit (son hôte).

En arabe, le noyau verbal, tel que nous le définissons, comprend neuf champs, (chINT, chCoord, chSub, chN1, chPA, chT, chN2, chL, chC). Le *chL* reçoit le VERBE, chacun des autres champs accueille optionnellement un élément cliticisé. En script, si l'élément clitique est composé d'une seule consonne, comme par exemple (ء), (و) et (ف), il s'écrit avec son hôte comme un seul mot, sans espace. S'il est composé de plus qu'une consonne, il s'écrit séparé de son hôte, comme (ثم) ou (كيف). Au niveau morphologique, cet aspect doit être pris en considération. La cliticisation est un processus fort productif en arabe : des pronoms, des adverbes et des conjonctions peuvent s'adjoindre à une unité lexicale donnée, comme nous l'avons vu plus haut avec l'exemple *fa#li#naʕkula#hu* (فلنأكله) où au verbe *naʕkula* sont adjoints la conjonction *fa*, la particule *li* et le pronom objet *hu*. Les clitiques ne sont pas interchangeables, toute permutation est donc exclue :

- | | | |
|----------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| (385) a. <i>fa#li#naʕkula#hu</i> | i. <i>*li#naʕkula#fa#hu</i> | q. <i>*naʕkula#hu#li#fa</i> |
| b. <i>*fa#li#hu#naʕkula</i> | j. <i>*li#naʕkula#hu#fa</i> | r. <i>*naʕkula#hu#fa#li</i> |
| c. <i>*fa#naʕkula#li#hu</i> | k. <i>*li#hu#fa#naʕkula</i> | s. <i>*hu#li#fa#naʕkula</i> |
| d. <i>*fa#naʕkula#hu#li</i> | l. <i>*li#hu#naʕkula#fa</i> | t. <i>*hu#li#naʕkula#fa</i> |
| e. <i>*fa#hu#li#naʕkula</i> | m. <i>*naʕkula#li#fa#hu</i> | u. <i>*hu#fa#naʕkula#li</i> |
| f. <i>*fa#hu#naʕkula#li</i> | n. <i>*naʕkula#li#hu#fa</i> | v. <i>*hu#fa#li#naʕkula</i> |
| g. <i>*li#fa#naʕkula#hu</i> | o. <i>*naʕkula#fa#li#hu</i> | w. <i>*hu#naʕkula#li#fa</i> |
| h. <i>*li#fa#hu#naʕkula</i> | p. <i>*naʕkula#fa#hu#li</i> | Z. <i>*hu#naʕkula#fa#li</i> |

Prenons un autre exemple :

- | | | | | | |
|-------|--|-------------------------|-----------------------|---------------------------------|------------|
| (386) | <i>θumma</i> | <i>sawfa</i> | <i>laa</i> | <i>naʕkula</i> { <i>nahnu</i> } | <i>#hu</i> |
| | (COORD) | (ADV _{futur}) | (ADV _{neg}) | (V)PASSE | (PRO) |
| | 'Et ensuite nous ne le mangerons pas.' (ثم سوف لا نأكله) | | | | |

Au verbe *naʕkula* est cliticisé quatre éléments : une conjonction de coordination, un adverbe futur, un adverbe de négation et pronom objet. L'ordre présenté est le seul ordre possible.

Les neuf premières règles de correspondance, dans l'annexe sur le modèle topologique, indiquent le placement des clitiques dans le noyau verbal. Les trois premières règles $\mathcal{RC}1$, $\mathcal{RC}2$

et $\mathcal{RC}3$ indiquent le placement des adverbes interrogatifs, $\mathcal{RC}4$ le placement des adverbes de résultativité et du futur, $\mathcal{RC}5$ et $\mathcal{RC}6$ le placement des adverbes de négations. Les règles $\mathcal{RC}7$ et $\mathcal{RC}8$ gèrent le placement dans le champ de subordination et le champ de particule. Enfin la règle $\mathcal{RC}9$ place le complément d'objet clitique. Plusieurs remarques sont à faire à propos du placement de ces éléments.

Il s'agit de règles catégorielles motivées par la PDD du dépendant et non par la fonction syntaxique. Par exemple, la règle $(V, ADV_{\text{interrogatif, sujet, chINT}})$ gère le placement de l'adverbe interrogatif *man* 'qui', qui se met dans le chINT du noyau verbal. Le placement du pronom complément d'objet direct se fait aussi par le biais de la règle catégorielle $(V, PRO, coDir, chC)$, signifiant que le pronom dépendant du verbe par une RelSyntS *coDir* se place dans le champ *chC*, un champ du noyau verbal. En effet, pour déterminer le lien entre le pronom complément d'objet et le verbe, il existe deux possibilités.

La première est de stipuler l'existence d'une relation syntaxique de surface complément d'objet clitique se distinguant de la relation complément d'objet standard et dire que le dépendant de la relation complément d'objet clitique se place dans le *chC* du noyau verbal (c'est la solution adoptée par Yoo : 2003). Cette solution tient compte des problèmes de linéarisation au niveau de syntaxe de surface, or le rôle des relations syntaxiques en TST est de déterminer les liens fonctionnels entre les éléments de la phrase sans aborder la gestion de l'ordre des mots. Nous ne pensons pas qu'il soit pertinent de distinguer deux relations syntaxiques en se basant uniquement sur le changement de la classe syntaxique. Néanmoins, le pronom *coDir* ne possède pas toutes les propriétés syntaxiques du *coDir* nominal. Par exemple, le pronom *coDir* ne peut pas être topicalisé ou disloqué. Mais il s'agit là d'une propriété générale des clitiques qui n'admettent en général qu'un ordre rigide.

La seconde solution est de garder la relation complément d'objet standard et de stipuler que si la classe syntaxique du complément d'objet est un pronom, celui-ci se place dans le *chC* du noyau verbal, c'est la règle $(V, PRO, coDir, chC)$. Selon notre point de vue, cette solution est plus acceptable vu que la classe syntaxique du dépendant est un élément du quadruplet de la règle de correspondance. En tout cas, c'est cette solution qui est adoptée dans la présente étude.

Le placement d'autres clitiques est motivée non pas par le classement syntaxique, mais par un sous-classement. Par exemple, la règle $(V, ADV_{\text{interrogatif, adverbiale, chINT}})$ permet de placer certaines adverbes interrogatifs dans le chINT, tandis que la règle $(V, ADV_{\text{résultatiffutur, adverbiale, chT}})$ place les adverbes *qad* et *sawfa* dans le chT.

Le placement d'autres clitique nécessite un raffinement des sous-classes. C'est le cas des adverbes de négation. Nous distinguons deux sous-classes d'adverbes de négation : l'adverbe *maa*, qui se place dans le chN1 par la règle $(V, ADV_{\text{négl, adverbiale, chN1}})$ et les adverbes de négation *laa*, *lan*, *lam* et *lammaa* qui se place dans le chN2 par le biais de la règle $(V, ADV_{\text{nég2, adverbiale, chN2}})$.

Il est bien sûr envisageable d'introduire d'autres RelSyntS pour gérer le placement de ces adverbes, qui ne sont pas vraiment des adverbes normaux. Les règles de correspondance ne seront plus ainsi catégorielle, et le calcul de l'ordre des mots se fera par le biais des fonctions syntaxiques. Mais, rappelons que dans la présente étude, l'identification des RelSyntS ne tient pas compte des contraintes de linéarisation.

Certains clitiques ne peuvent pas co-exister. Cela signifie que le déclenchement de certaines règles de correspondance doit entraver le déclenchement d'autres. Par exemple, Le déclenchement de la règle de placement de l'adverbe de négation *maa* entrave la règle de linéarisation des autres adverbes de négation :

(387) *maa qad ḥaḍara {huwa}* vs **maa qad laa ḥaḍara {huwa}*
 (ADV_{nég}) (ADV_{résult}) (V)PASSE (ADV_{nég}) (ADV_{résult}) (ADV_{nég}) (V)PASSE

De plus, la cardinalité (?) a permis d'exclure des ordres, jugés agrammaticaux. A titre d'exemple, le champ de temporalité *chT* doit contenir au plus un élément, (*chT*, ?), ainsi une proposition ne peut pas contenir les adverbes *qad* et *sawfa* à la fois :

(388) a. *qad naama {huwa}* 'Il a bien dormi'
 b. **sawfa qad janaam {huwa} | naama {huwa}*
 c. **qad sawfa janaam {huwa} | naama {huwa}*

Les neuf premières règles de correspondance ont permis de gérer l'ordonnancement des clitiques dans le noyau verbal. Nous avons vu que plusieurs parties de discours sont phonologiquement dépendant du verbe et présentent ainsi des clitiques. Le placement des dépendants clitiques du verbe témoigne d'un ordre des mots rigide.

Procédons maintenant au placement des dépendants du verbe dans le domaine verbal. Nous allons montrer comment les règles de correspondance et le modèle proposé permettent de gérer des contraintes syntaxiques sur l'ordre des mots dans la phrase déclarative arabe. Nous examinons particulièrement les contraintes sur les composantes lourdes, notre objectif étant de montrer que l'arabe est une langue à ordre mixte.

3.2.2.2 Le domaine verbal et les contraintes syntaxiques

Rappelons que nous avons considéré que le domaine verbal est composé de cinq champs : le champ périphérique initial *chPI*, le champ verbal *chV*, le champ du milieu *chM*, le champ prédicatif *chP* et le champ périphérique final *chPF*. Le champ verbal accueille le verbe et les autres champs accueillent un type de ses dépendants syntaxiques. Nous allons procéder d'abord au placement des actants nominaux, et ensuite à celui des actants prédicatifs.

3.2.2.2.1 La nécessité du champ périphérique final *chPF*

Les dépendants nominaux du verbe se placent dans le *chM*. Celui-ci a une cardinalité zéro ou plus éléments (*chM*,*). L'ordre des éléments dans un champ est par définition libre. Aussi placer plusieurs éléments dans un même champ signifie qu'ils sont interchangeables. Si l'ordre des éléments n'est pas libre, il faut trouver une solution pour le contraindre. C'est pour cette raison que nous proposons un champ périphérique final *chPF*, pour accueillir certains éléments, dont le placement dans le *chM* donnerait des ordres agrammaticaux.

Nous nous intéressons d'abord au placement de la proposition sujet et complément d'objet direct. Composante lourde, celle-ci doit être rejetée à la périphérie. Nous allons montrer que même le bon positionnement de certains dépendants nominaux du verbe nécessite le recours à un champ périphérique final. Ensuite, nous proposons de placer certains dépendants nominaux.

3.2.2.2.1.1 Placement de la composante propositionnelle

Nous allons gérer le placement de la proposition sujet, puis celui de la proposition complément d'objet direct.

Placement du sujet

Le dépendant prototypique de la RelSyntS sujet est un nom. Celui-ci se place dans le *chM* du *domV* conformément à la règle : (V, N|PRO, sujet, chM). La règle indique aussi le placement du pronom sujet (cf. figure 100).

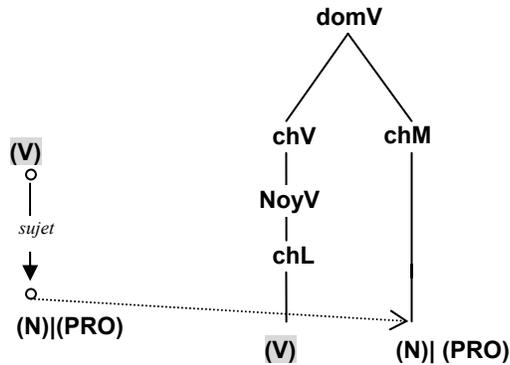


Figure 100 : Règle de placement du sujet nominal et pronominal

Rappelons que le pronom sujet est systématiquement omis en morphologie. Dans la structure topologique, nous mettrons le pronom sujet entre accolades pour expliciter son omission. Dans la structure syntaxique suivante le verbe régit le pronom sujet *naḥnu* 'nous', ce qui donne la phrase *ḥakalnaa* 'nous avons mangé' :

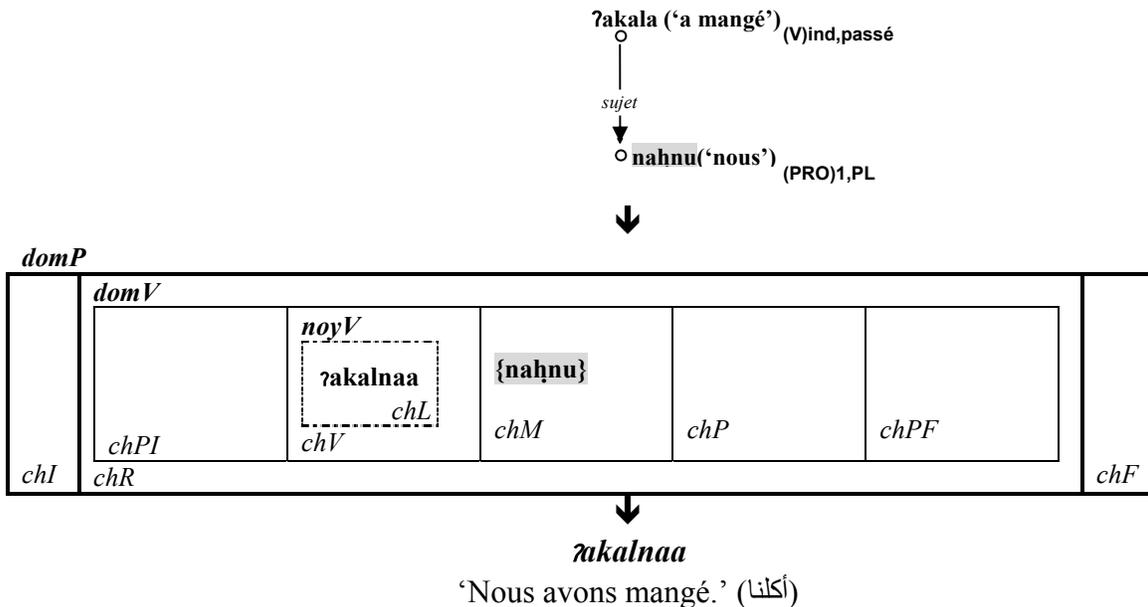


Figure 101 : Correspondance pour une construction $VS_{pronominal}$

Si le verbe régit, en plus du pronom sujet, un complément d'objet direct, celui-ci se place aussi dans le *chM*. Les trois ordres sont possibles (VS_{PRO} , VOS_{PRO} , OVS_{PRO}), mais on obtient au niveau morpho-phonologique deux ordres : VO et OV.

Les éléments placés dans un champ étant par définition permutable, pour modéliser une contrainte syntaxique, une solution serait d'ajouter d'autres champs, sauf s'il est possible de stipuler qu'un élément donné doit obligatoirement occuper la dernière position d'un champ. Dans la présente étude, nous n'allons pas envisager des contraintes sur l'ordre des éléments dans le champs, par contre, nous proposons d'ajouter un champ final *chPF* pour gérer le placement de certains éléments qui doivent être rejetés à la périphérie. C'est le cas de la proposition. Composante lourde, la proposition n'est pas interchangeable avec les actants nominaux du verbe. Dans le cas d'une proposition sujet, l'ordre VSO est ainsi exclu. L'objectif de la description est de présenter les constructions verbales qui ont motivées notre choix. Nous voulons aussi appuyer notre classement de l'arabe comme une langue mixte, sujette à des contraintes syntaxiques, et non pas comme une langue libre. Il faut souligner que la règle de correspondance proposée n'est pas la seule solution possible. Il existe d'autres possibilités de gérer le placement du sujet propositionnel. Nous en parlerons.

Placement de la proposition sujet

Le placement de la proposition sujet se fait conformément à la règle (V, CONJ, sujet, *chPF*). Il s'agit d'une règle catégorielle stipulant que si le sujet est le complémenteur *ʔan*, il ne se place pas dans le *chPF* au lieu du *chM* afin de ne pas commuter avec les autres compléments du verbe, évitant ainsi la réalisation de l'ordre VSO considéré comme agrammatical :

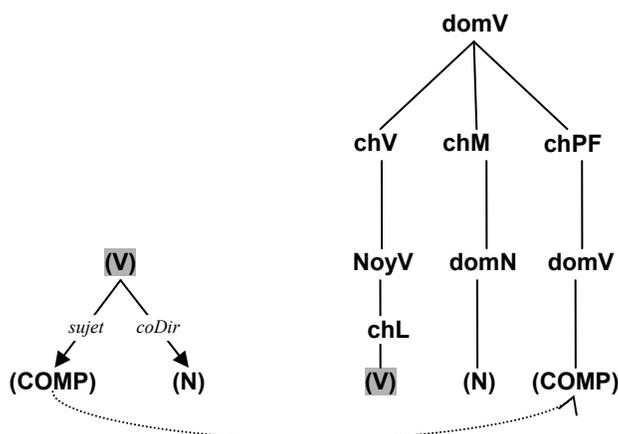


Figure 102 : Règle de linéarisation d'une proposition sujet

Voyons comment la correspondance est effectuée. Soit la structure syntaxique :

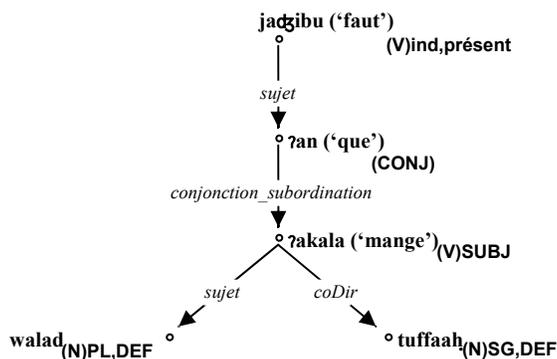
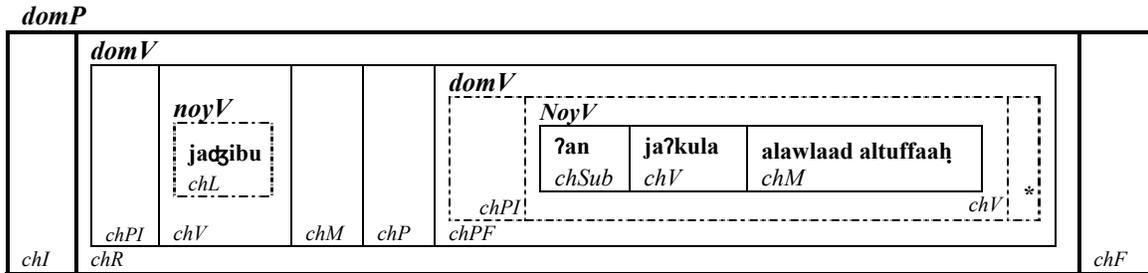


Figure 103 : SSyntS d'un verbe gouvernant une proposition sujet

Le verbe de la principale ouvre successivement les *domP*, *domV*, *noyV* et se place dans le *chL*. La tête syntaxique de la proposition complétive, le verbe *jaʔkula*, se place dans le *chPF* et crée, à son tour, un *domV* et un *noyV* où il se place dans le *chL*. Ses dépendants nominaux se placent dans le *chM* d'où ils ne peuvent pas s'émanciper. Le complémenteur *ʔan* va dans le *chSub* du *noyV* du verbe subordonné, comme le montre la figure suivante (tous les champs ne sont pas donnés faute de place) :



Constituant 10 : Structure topologique pour une proposition sujet

La structure topologique donne la chaîne (389.a), qui est le seul ordre possible, l'antéposition de la proposition sujet étant agrammaticale (389.b) :

- (389) a. [*jaɕzibu* [*ʔan* *jaʔkula* *al+ʔawlaad+u* *al+tuffaah+a*]_{P1sujet}]_{P2}
(V)PRESENT (CONJ) (V)SUBJ DEF+(N)+NOM DEF+(N)+ACC
faut | doit que mange les enfants les pommes
‘Il faut que les enfants mangent les pommes.’ |
‘Les enfants doivent manger les pommes.’ (يجب أن يأكلَ الأولادُ التفاحَ)

- b. *[[*ʔan* *jaʔkula* *al+ʔawlaad+u* *al+tuffaah+a*]_{P1sujet} *jaɕzibu*]_{P2}

La même structure de dépendance syntaxique peut engendrer la chaîne « *jaɕzibu ʔan jaʔkula al+tuffaah+a al+ʔawlaad+u* ». Il s'agit de la permutation du sujet et du complément d'objet du verbe de la proposition complétive. Cela ne nous intéresse pas ici. Signalons juste que l'ordre dans une proposition introduite par le complémenteur clitique *ʔan* est plus strict. *ʔan* écrase les champs à gauche du verbe subordonné, l'antéposition d'un élément à l'intérieur de la complétive est ainsi interdite, autrement dit, le *chPI* du verbe subordonné demeure obligatoirement vide. La dislocation par rapport au verbe subordonné est aussi interdite. Aucun dépendant nominal ne peut intervenir entre le complémenteur *ʔan* et le verbe fini, par contre le détachement d'un dépendant nominal du verbe de la subordonnée en *chI* du domaine principal est possible²⁷⁸ :

- (390) a. **jaɕzibu ʔan *al+ʔawlaad+u jaʔkula al+tuffaah+a*
b. **jaɕzibu ʔan *al+tuffaah+a jaʔkula al+ʔawlaad+u*
c. *al+ʔawlaad+u jaɕzibu ʔan jaʔkuluu {humu} al+tuffaah+a*
d. *al+tuffaah+a jaɕzibu ʔan jaʔkula#hu al+ʔawlaad+u*

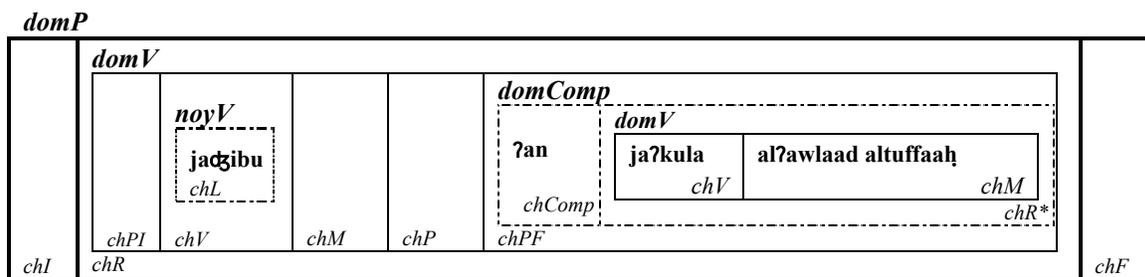
²⁷⁸ Voir infra, section 3.2.2.3 de la présente partie.

Si le verbe principale régit un autre actant, celui-ci se place dans le *chM*, la permutation avec la proposition sujet est ainsi évitée. Par exemple, le complément d'objet oblique se place dans le *chM* selon la règle (V,PREP,co-obli,chM). Par conséquent, l'ordre VOS est généré (391.a) tandis que l'ordre VSO ne sera pas réalisé (391.b).

(391)a. *jaɗzibu* [salaa al+ɾawlaad+iʔ]_{co-obli} *ʔan* *jaʔkuluu {humu}* *al+tuffaah+a*
 (V)PASSE (PREP) DEF+(N)+GEN (CONJ) (V)SUBJ DEF+(N)+ACC
 faut sur les enfants que mangent {ils} les pommes
 'Il faut que les enfants mangent les pommes.' (يجب على الأولاد أن يأكلوا التفاح)

b. **jaɗzibu* *ʔan* *jaʔkuluu {humu}* *al+tuffaah+a* [salaa al+ɾawlaad+i]_{co-obli}
 (V)PASSE (CONJ) (V)SUBJ DEF+(N)+ACC (PREP) DEF+(N)+NOM
 faut que mangent les pommes sur les enfants
 'Les enfants doivent manger les pommes.' |
 'Il faut que les enfants mangent les pommes.' (*يجب أن يأكلوا التفاح على الأولاد)

La règle de correspondance proposée pose un problème : le verbe de la subordonnée s'est positionné par rapport au verbe principal alors qu'il ne s'agit pas de son gouverneur direct. En fait, la règle veut dire que le complémenteur *ʔan* remplissant la fonction sujet se place dans le *chPF*. Mais c'est le verbe de la subordonnée qui va déclencher la création du domaine et du noyau verbaux. Or celui-ci dépend du complémenteur et non pas l'inverse. Ce problème soulève la question de la direction de dépendance entre le complémenteur et le verbe de la subordonnée : qui est le gouverneur ? Dans la présente étude, nous considérons que c'est le complémenteur sans toutefois trancher. Si la direction de la dépendance syntaxique est inversée, le problème ne se posera plus. Il demeure possible d'effectuer des modifications sur le modèle topologique : le complémenteur *ʔan* peut créer un domaine complétif, *domComp* comprenant deux champs un *chComp* accueillant le complémenteur et un *chR** accueillant le verbe subordonnée qui ouvre un domaine verbal et un noyau verbal. Dans ce cas, le champ subordonnée *chSub* du noyau verbal n'accueillerait plus le complémenteur. Le champ du milieu demeure vide afin d'éviter la permutation avec la proposition sujet, qui se place dans le *chPF*. Par conséquent, la structure syntaxique (figure 103) se linéarise de la façon suivante :



Constituant 11 : Structure topologique avec un domaine complétif

Mais la règle a aussi ses avantages. Le placement du dépendant propositionnel dans le *chPF* et non pas dans un autre champ entre le *chM* et le champ des actants prédicatifs *chP* permet de gérer l'ordonnancement de constructions verbaux syntaxiquement contraintes, comme par exemple la construction attributive « *mina_* (ADJ)DEF » modifiant obligatoirement

une proposition sujet ou un maşdar²⁷⁹. La seule linéarisation possible est « V_attribut_Sujet ». L'attribut se place dans le chP du domaine verbal, conformément à la règle (V, PREP, attribut, chP) tandis que le sujet se place dans le chPF. Chaque dépendant est ainsi placé dans un champ à part, ce qui permet d'éviter la permutation et traduit correctement une restriction d'ordre des mots attestée par la langue. Illustrons avec un exemple. Soit la structure syntaxique suivante :

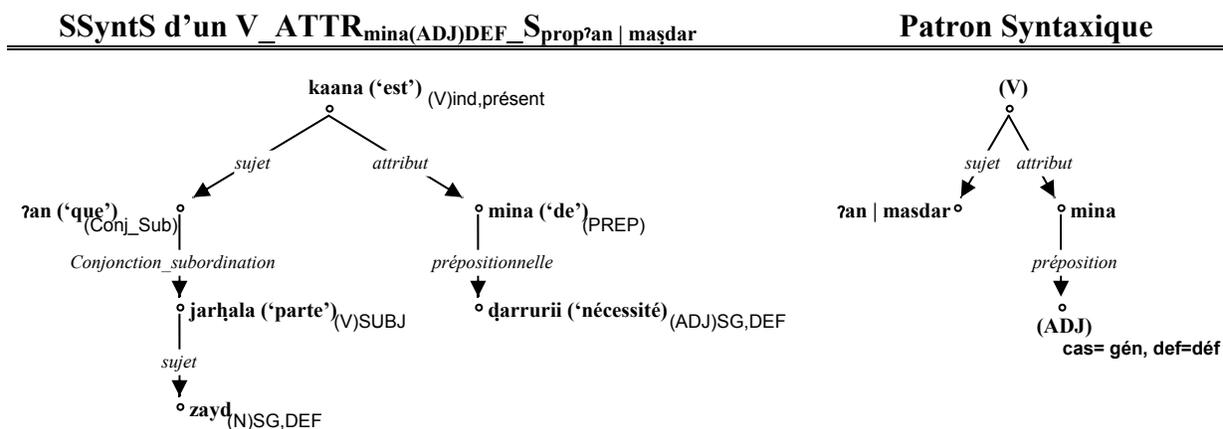
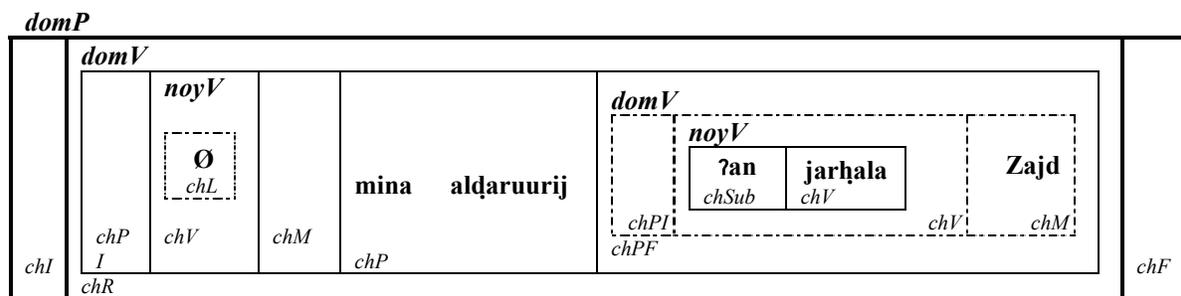


Figure 104 : SSyntS d'un V_ATTR_{mina(ADJ)DEF_S_{prop?an} | maşdar} et son patron syntaxique

A cette structure syntaxique correspond une seule chaîne linéaire. Le constituant prépositionnel remplissant la fonction d'un attribut précède obligatoirement la proposition sujet introduite par *ʔan* et se place dans le *chP* :



Constituant 12 : Structure topologique pour une chaîne V_ATTR_{mina(ADJ)DEF_S_{prop?an} | maşdar}

La structure topologique donne la chaîne morphologique 392.a. Il n'y a pas de règle de correspondance pouvant donner l'ordre agrammatical V_S_{prop?an} | maşdar _ATTR_{mina(ADJ)DEF}²⁸⁰ :

²⁷⁹ Nous évitons dans la présente étude d'aborder le maşdar. Mais, à notre avis, pour un grand nombre d'unités lexicales classées comme maşdar, il faut identifier un statut verbal, c'est-à-dire un verbe remplissant des fonctions nominales, et un statut nominal, c'est-à-dire un nom mais qui peut gouverner d'autres actants. Pour plus de détails, nous renvoyons à la partie II, sous-section 3.1.

²⁸⁰ Notons que la dislocation du sujet ou l'antéposition de l'attribut sont possibles bien qu'elles soient peu employées :

- a. ?[ʔan jarhala zajd+u+n]_{prolepse} kaana {huwa} [mina al+ɖaruurij]_{attribut}
- b. ?[mina al+ɖaruurij]_{attribut} kaana [ʔan jarhala zajd+u+n]_{sujet}

- (392) a. \emptyset_{kaana} [mina al+daruurij+i]_{attribut} [lan jarhala zajd+u+n]_{sujet}
 (V)PRESENT (PREP) DEF+(N)+GEN (CONJ) (V)SUBJ (N)+NOM+INDEF
 est de la nécessaire que part Zayd
 ‘Il est nécessaire que Zayd parte.’ (من الضروري أن يرحل زيد)

- b. * ? \emptyset_{kaana} [lan jarhala zajd+u+n]_{sujet} [mina al+daruurij]_{attribut}

La solution proposée n'est pas l'unique option. Deux autres solutions sont envisageables :

Il est possible de placer la proposition sujet dans le chP du domaine verbal, le champ suivant le chM. Cette solution permet aussi d'éviter la permutation avec les dépendants nominaux du verbe. Mais, nous préférons ajouter un champ périphérique, en plus du champ des dépendants prédicaux le chP, afin d'éviter le risque d'interchangeabilité avec un élément qui pourrait se placer dans ce dernier.

Nous pouvons également modifier le modèle et créer un champ entre le *chM* et le chP pour accueillir la proposition sujet.

Montrons maintenant comment gérer le placement de la proposition complément d'objet direct.

Placement du complément d'objet direct

Un nom complément d'objet direct se place dans le chM par le biais de la règle (V, N, coDir, chM) :

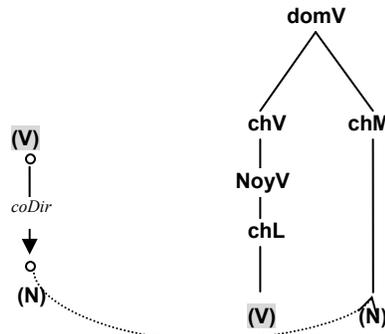


Figure 105: Placement du complément d'objet direct nominal

Le complément d'objet direct placé ainsi dans le chM est interchangeable avec les autres dépendants placés dans le chM. Cette permutation étant inacceptable dans le cas de la proposition coDir, ce dernier doit être rejeté à la périphérie. Nous proposons de placer le complément d'objet direct propositionnel dans le chPF du domaine verbal conformément aux deux règles suivantes : (V, CONJ, coDir, chPF) et (V, V, coDir, chPF). Comme nous venons de le voir avec le sujet, il s'agit de règles catégorielles stipulant que si le coDir est un complémentateur ou un verbe fini, il se place dans le chPF du domaine verbal ouvert par son gouverneur :

RC = (V, Conj, Sub, coDir, chPF)

RC = (V, V, coDir, chPF)

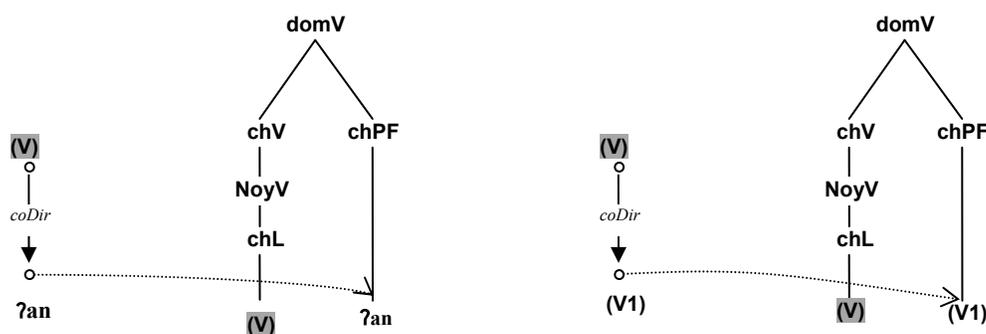


Figure 106 : Règle de placement de la proposition complément d'objet direct

Ces règles permettent de gérer l'ordre des mots d'une proposition coDir introduite par le complémenteur *ʔan*, ou un verbe fini gouvernant une construction d'évidentialité²⁸¹. Le fait de placer le coDir propositionnel dans le chPF a permis d'éviter la réalisation de l'ordre VOS. De plus, il n'y a pas de règle plaçant le coDir propositionnel en chPI, ainsi l'ordre OVS est aussi exclu. Le seul ordre que le modèle permet dans ce cas est l'ordre VSO. Pour appuyer notre point de vue, quant à la nécessité d'exclure les ordres VOS et OVS, prenons l'exemple d'un verbe à coDir propositionnel. Les ordres VOS et OVS sont à rejeter, que le sujet de la principale et celui de la subordonnée réfèrent à une même entité ou pas :

1. *Le sujet de la principale coréférent avec celui de la subordonnée :*

(393) a. Ordre VOS : *juridu al+sawlaad+u[ʔan jaʃkuluu {humu}]*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (CONJ) (V)SUBJ (PRO)
 veut les enfants que mangent {ils}
 lit. les enfants veulent qu'ils mangent
 'Les enfants veulent manger.' (يريد الأولاد أن يأكلوا)

b. *Ordre VOS : *juridu *[ʔan jaʃkuluu {humu}] al+sawlaad+u*

c. *?Ordre OVS : **?[ʔan jaʃkuluu {humu}] juridu al+sawlaad+u*

2. *Le sujet de la principale et celui de la subordonnée sont différents :*

a. *Le sujet de la subordonnée est un nom*

(394) a. VSO : *juridu kariim+u+n [ʔan jaʃqula al+sawlaad+u]*
 (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (CONJ) (V)SUBJ DEF+(N)+NOM
 veut Karim que mange les enfants
 'Karim veut que les enfants mangent.' (يريد كريم أن يأكل الأولاد)

b. *VOS : **juridu [ʔan jaʃqulu al+sawlaad+u] kariim+u+n*

²⁸¹ Exemples : *qaala lajta alsawlaada jahḍuruuna {humu}* (قال ليت الأولاد يحضروا), *sarraḥa sanna alsawlaada ḥaḍaruu {humu}* (صرح أن الأولاد حضروا). Pour plus de détails sur la construction d'évidentialité, nous renvoyons à la partie III, section 7.

c. *OVS : *?[*ʃan ja ʃqulu al+ ʃawlaad+u*] *juridu kariim+u+n*

b. Le sujet de la subordonnée est un pronom

(395) a. VSO : *juridu kariimun* [*ʃan ja ʃquluu {humu}*]²⁸²
 (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (CONJ) (V)SUBJ (PRO)
 veut Karim que mangent {ils}
 ‘Karim veut qu’ils mangent.’ (يريد كريم أن يأكلوا)

b. *VOS : **juridu[ʃan ja ʃquluu {humu}] kariimun*

c. *OVS : * ?[*ʃan ja ʃquluu {humu}*] *juridu kariimun*

La proposition enchâssée n’est pas la seule composante dont la linéarisation atteste d’un ordonnancement assez rigide. La linéarisation de certains dépendants nominaux du verbe est aussi sujette à des contraintes syntaxiques. Nous montrerons comment le modèle topologique proposé permet de gérer le placement de ces dépendants.

3.2.2.2.1.2 Le placement de certains dépendants nominaux

Certains actants nominaux du verbe doivent occuper une position périphérique. C’est le cas du complément d’objet indirect, du pseudo-objet et du complément circonstanciel d’aspect.

Placement du complément d’objet indirect

Dans la partie II, nous avons vu que le complément d’objet indirect peut être réalisé avec ou sans préposition. Le constituant prépositionnel coInd se place dans le chM du domaine verbal, conformément à la règle (V, PREP, coInd, chM). Prenons l’exemple du verbe trivalent *ʔa ʃʔaa* ‘donner’. Si le coInd est un constituant prépositionnel, la permutation des dépendants dans le chM est acceptable puisque tous les ordres qu’elle donne sont admis :

(396) a. *ʔa ʃʔaa al+ ʔawlaad+u wardat+a+n li#naaniis+i+n*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (N)+ACC+INDEF (PREP)#(N)+GEN+INDEF
 ont donné les enfants une fleur à#Nanis
 ‘Les enfants ont donné une fleur à Nanis.’ (أعطى الأولاد وردةً لنانيس)
 b. *ʔa ʃʔaa li#naaniisin al ʔawlaadu wardatan*
 c. *ʔa ʃʔaa li#naaniisin wardatan al ʔawlaadu*
 d. *ʔa ʃʔaa wardatan al ʔawlaadu li#naaniisin*
 e. *ʔa ʃʔaa wardatan li#naaniisin al ʔawlaadu*

²⁸² La jonction de plusieurs complétives se fait sans la répétition du complémenteur, quel que soit le lien de coréférence entre la complétive et la principale :

- a. *juriduuna {humu} ʃan ja ʃquluu {humu} wa#jaʃrabuu {humu}*
 ‘Ils veulent manger et boire.’ (يريد الأولاد أن يأكلوا ويشربوا)
 b. *juridu kariimun ʃan ja ʃqula al ʃawlaadu wa#jaʃrabuu {humu}*
 ‘Karim veut que les enfants mangent et boivent.’ (يريد كريم أن يأكل الأولاد ويشربوا)
 c. *juridu kariimun ʃan ja ʃquluu {humu} wa#jaʃrabuu {humu}*
 ‘Karim veut qu’ils mangent et boivent.’ (يريد كريم أن يأكلوا ويشربوا)

Par contre, si le complément d'objet indirect est réalisé sans préposition. La permutation, bien qu'elle ne soit pas grammaticale, donne des ordres qui ne sont pas d'usage, seule l'ordre V<Sujet<coInd<coDir est admis :

- (397)a. *ʔaʃtaa al ʔawlaadu naaniisan wardatan*
 b. *?ʔaʃtaa naaniisan wardatan al ʔawlaada*
 c. *?*ʔaʃtaa al ʔawlaadu wardatan naaniisan*
 d. *?*ʔaʃtaa naaniisan al ʔawlaadu wardatan*
 e. *?*ʔaʃtaa wardatan al ʔawlaadu naaniisan*
 f. *?*ʔaʃtaa wardatan naaniisan al ʔawlaadu*

Le complément à l'accusatif résultant d'un *dative shift* n'occupe pas une place absolue, il se positionne par rapport aux autres actants du verbe : il se place après le sujet et avant le complément d'objet direct, dans un ordre Sujet<complément shifté et complément<coDir. Par transitivité, le sujet doit se placer avant le complément d'objet direct (Sujet<coDir). Or, le sujet ne doit pas obligatoirement se positionner avant les autres compléments, dans le cas de complément non shifté. Pour gérer le placement relatif des éléments dans le cadre du modèle topologique proposée, il est nécessaire de contraindre l'ordre au sein du chM par des règles de précedence. Formuler une règle de correspondance (V, N, coInd, chM) ne permet pas de placer correctement le complément accusatif résultant d'un *dative shift* puisqu'elle ne va pas contraindre la permutation avec les autres dépendants nominaux.

Nous pouvons également proposer un modèle topologique, dans laquelle le domaine verbal comprend plusieurs champs pour les actants : un champ chM, qui accueille un nombre quelconque d'éléments pour les actants nomiaux permutable et des champs n'accueillant que zéro ou un élément. Les trois actants du verbe vont se placer chacun dans un champ, à savoir chM1, chM2, chM3. Ces trois champs occuperaient des places entre le chM et le chP. Pour la structure à *dative shift*, la linéarisation serait gérée par le biais des trois règles : (V, N, Sujet, chM1), (V, N, coDir, chM3) et (V, N, coInd, chM2). C'est la troisième règle qui conditionne le déclenchement des deux autres, autrement dit, le sujet et le complément d'objet se placent successivement dans le chM1 et le chM3 seulement si la troisième règle (V, N, coInd, chM2) est appliquée, sinon ils se placent dans le chM, où ils sont interchangeables. Cela signifie que les règles de linéarisation ne s'appliquent pas d'une manière indépendante et que pour gérer correctement le placement relatif de certains actants, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de contradiction entre les règles exécutées. A notre connaissance, la transitivité n'a pas été prise en compte, dans la conception d'une grammaire topologique.

Comme le *dative shift*, le pseudo-objet et le complément circonstanciel d'aspect n'admettent pas non plus la permutation avec les autres actants nomiaux et doivent occuper une position périphérique.

Placement du pseudo-objet et du complément circonstanciel d'aspect

Certains verbes bivalents régissent un pseudo-objet²⁸³. Celui-ci se distingue des compléments d'objet par son caractère omissible et par le fait qu'il n'est pas substituable par un pronom. Le pseudo-objet ne commute pas avec les autres actants, c'est pour cela que nous

²⁸³ cf. partie II, section 5.1.2.

proposons de le placer dans le *chPF* du domaine verbal, conformément à la règle de correspondance (V, N, Pseudo-objet, *chPF*). Prenons l'exemple de la structure syntaxique suivante :

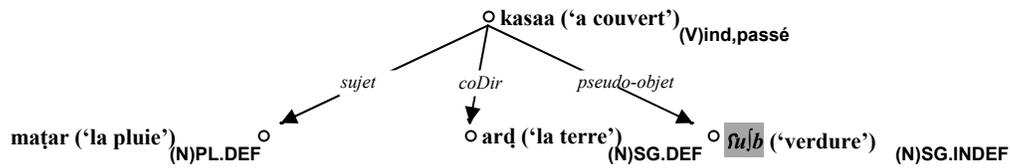


Figure 107 : SSyntS d'un verbe gouvernant un pseudo-objet

Le sujet et le complément d'objet direct vont dans le *chM* où ils sont interchangeables, tandis que le pseudo-objet se place dans le *chPF* :

domP

<i>chI</i>	<i>domV</i>					<i>chF</i>
	<i>chPI</i>	<i>noyV</i> kasaa <i>chL</i>	<i>chM</i> maṭar arḍ		<i>chP</i>	
	<i>chR</i>					

Constituant 13 : Structure topologique pour une construction *V S CoDir Pseudo-obj*

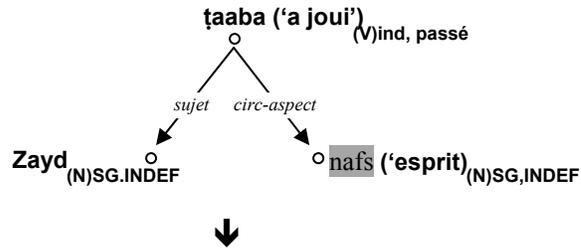
La structure topologique donne la chaîne morphologique 398, dans laquelle les actants du verbes se succèdent dans un ordre Sujet<coDir<Pseudo-objet.

- (398) *kasat* *al+amṭaar+u* *al+arḍ+a* *ruḥb+a+n*
(V)PASSE DEF+(N)+NOM DEF+(N)+ACC (N)+ACC+INDEF
a couvert la pluie la terre verdure
'La pluie a couvert la terre de verdure.' (كست الأمطارُ الأرضَ عشباً)

Le placement du pseudo-objet dans le *chPF* interdit ainsi la réalisation des autres ordres, qui ne sont pas d'usage fréquent, voire agrammaticales. Mais, il faut aussi contraindre l'ordre des éléments dans le *chM* par une règle de précedence, puisque le complément d'objet direct doit se placer après le sujet :

- (399) a. ?**kasat* *al+amṭaar+u* *ruḥb+a+n* *al+arḍ+a*
b. ?**kasat* *al+arḍ+a* *al+amṭaar+u* *ruḥb+a+n*
c. ?**kasat* *al+arḍ+a* *ruḥb+a+n* *al+amṭaar+u*
d. ?**kasat* *ruḥb+a+n* *al+amṭaar+u* *al+arḍ+a*
e. ?**kasat* *ruḥb+a+n* *al+arḍ+a* *al+amṭaar+u*

Pareillement, le circonstanciel d'aspect se place dans le champ *chPF*, selon la règle (V, N, circonstanciel_ aspect, *chPF*).



domP

<i>chl</i>	<i>domV</i>				<i>chF</i>
	<i>chPI</i>	<i>chV</i>	<i>chM</i>	<i>chP</i>	
		<i>noyV</i> taaba <i>chL</i>	zajd		nafs

Figure 108 : Linéarisation de la SSyntS d'un verbe régissant un complément circonstanciel d'aspect

La linéarisation donne la chaîne morphologique suivante :

- (400) *taaba* *zajd+u+n* *nafs+a+n*
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF
 a joui Zayd esprit
 'Zayd s'est senti heureux.' | 'Zayd est heureux d'esprit.' (طاب زيد نفساً)

La postposition du sujet par application de la règle (V, N, sujet, *chPF*) donne la chaîne « *taaba nafs+a+n zajd+u+n* ». La chaîne n'est pas d'usage courant mais elle n'est pas agrammaticale. L'application de cette règle pose problème : le placement du sujet et du complément circonstanciel d'aspect dans le *chPF* les rendent interchangeable. Il est ainsi nécessaire de formuler une règle de précedence contraignant le placement du sujet en *chPF* par rapport au complément circonstanciel d'aspect.

L'antéposition du circonstant d'aspect sera réalisé par la règle (V, N, circonstanciel d'aspect, *chPI*) qui le place à la périphérie gauche, cela donne la chaîne « *nafs+a+n taaba zajd+u+n* », qui n'est pas fréquente non plus.

Pour appuyer notre raisonnement à propos de la nécessité d'avoir un champ périphérique finale. Prenons l'exemple d'un autre circonstanciel d'aspect, relationnel à un attribut. Soit la structure syntaxique suivante :

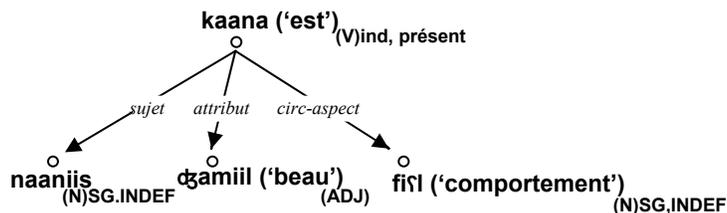


Figure 109 : Structure syntaxique d'un circonstanciel d'aspect relationnel à un attribut

Cette structure ne doit donner qu'un seul ordre. Aussi, le sujet va dans le *chM* (V, N, sujet, *chM*), l'attribut dans le *chP* (V, ADJ, attribut, *chP*) et le circonstanciel d'aspect dans le

chPF (V, N, circ-aspect, chPF). Toute permutation entre les dépendants du verbe est ainsi évitée :

- (401) a. \emptyset_{kaana} $naaniis+u+n$ $\text{d}zamiilat+u+n$ $fi\text{t}+a+n$
(V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (ADJ)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF
est Nanis belle comportement'
lit. Nanis est belle de comportement
'Nanis se comporte correctement.' (نانيسٌ جميلةٌ فعلا)
- b. $*\emptyset_{kaana}$ $naniis+u+n$ $fi\text{t}+a+n$ $\text{d}zamiilat+u+n$
- c. $*\emptyset_{kaana}$ $fi\text{t}+a+n$ $naniis+u+n$ $\text{d}zamiilat+u+n$
- d. ? $fi\text{t}+a+n$ \emptyset_{kaana} $naniis+u+n$ $\text{d}zamiilat+u+n$

Résumons. Dans le modèle topologique élaborée pour gérer l'ordre des mots en arabe, nous proposons un champ périphérique final chPF, afin de placer certains dépendants du verbe qui doivent occuper la position finale de la phrase. Ce champ nous a ainsi permis de gérer correctement le placement de la proposition sujet ou complément d'objet direct ainsi que le placement des dépendants nominaux comme le *dative shift*, le pseudo objet et le complément circonstanciel d'aspect. Nous avons vu que le placement de ces derniers contraint la linéarisation du sujet et du complément d'objet direct.

Présentons maintenant un autre type de contraintes syntaxiques, qui nous a poussé à proposer un champ pour les actants prédicatifs du verbe.

3.2.2.2.2 La nécessité d'un chP

Dans la présente étude, nous proposons de placer les dépendants nominaux du verbe et les dépendants prédicatifs dans des champs distincts, respectivement le chM et le chP. Ce choix est motivé par le fait que les deux types de dépendants ne sont pas interchangeables. Pour appuyer notre proposition, nous donnons les règles de placement de trois actants prédicatifs du verbe et étudions les différentes chaînes morphologiques potentiellement générées de la structure syntaxique. On verra que le modèle tel qu'il est proposé ne donne que des ordres admis. Nous allons d'abord procéder au placement du dépendant de la RelSyntS jonctionnelle-verbale, ensuite celui de la relation complément d'objet propositionnel et finalement celui de la relation coprédicat. Dans les trois cas, il s'agit de règles catégorielles, c'est-à-dire que le placement du dépendant est motivé par la classe syntaxique (la PDD) du dépendant.

Placement du dépendant de la relation jonction-verbale

Le verbe *kaana* régit un verbe fini par une RelSyntS jonctionnelle-verbale (cf. Partie III, section 2). La construction peut être interprétée comme une forme analytique du verbe, assez particulière : *kaana* et le verbe lexical sont dans des formes finis et chacun possède son sujet. Nous proposons de placer le verbe lexical dans le chP du domaine verbal créé par son gouverneur *kaana* afin d'éviter une permutation entre le sujet de *kaana* et le verbe lexical. La linéarisation est effectuée conformément à la règle de correspondance (*kaana*, V, jonction-temporelle, chP) :

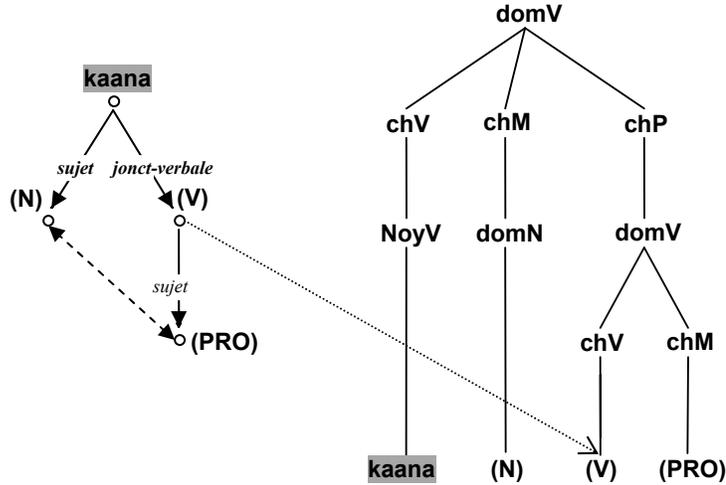


Figure 110 : Règle de correspondance (kaana, V, jonction-verbale, chP)

Considérons un premier exemple. Soit la structure $kaana_{passé} S_1 V PRO_{S1}$, avec S_1 le sujet de $kaana$ et PRO_{S1} le pronom sujet de V , coréférent avec S_1 :

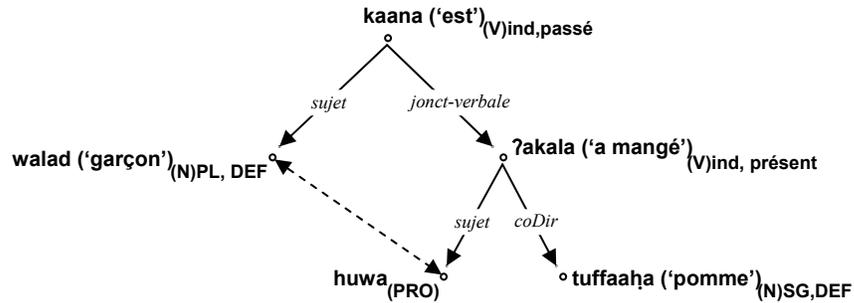
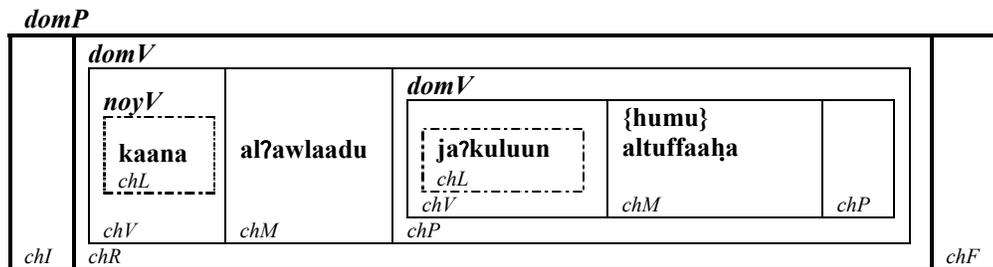


Figure 111 : SSyntS de *kaana* gouvernant une relation de jonction-temporelle

kaana crée successivement un *domP*, un *domV* et un *noyV* où il se place dans le *chL*, son sujet se place dans *chM*, tandis que le verbe *akala* se place dans son *chP*, où il crée un domaine verbal. Le sujet de *akala* et son complément d'objet se place dans son propre *chM*. La permutation entre le sujet de *kaana* et *akala* est ainsi évitée :



Constituant 14 : Structure topologique $kaana_{passé}+S+(V+S)$



kaana al+?awlaad+u ja?kuluun {humu} al+tuffaah+a

‘Les enfants étaient en train de manger les pommes.’ (كان الأولاد يأكلون التفاح)

Dans le modèle topologique proposé, il n’y a pas de règle de correspondance permettant de placer le verbe lexical dans le chM ou le chPI du domaine de *kaana*, ce qui répond adéquatement aux restrictions d’ordre de la langue arabe :

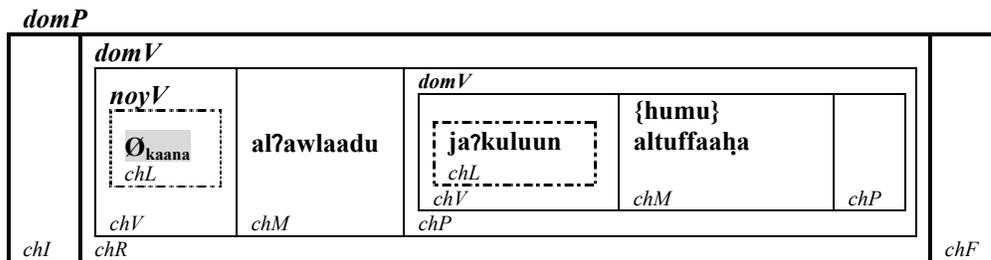
- (402) a. **kaana* [jaʔkuluuna {humu} al+tuffaah+a] al+ʔawlaad+u
 b. *[jaʔkuluuna {humu} al+tuffaah+a] *kaana* al+ʔawlaad+u
 c. *[jaʔkuluuna {humu} al+tuffaah+a] al+ʔawlaad+ukaana

Les dépendants du verbe lexical ne franchissent pas les barrières du domaine ouvert par leur gouverneur. En plus, le fait de placer un verbe fini dans le chP écrase son champ périphérique gauche, le chPI. Par conséquent, l’antéposition du complément d’objet direct du verbe lexical ne sera pas réalisé, autrement dit, la règle de l’antéposition du complément d’objet direct (V, N, coDir, chPI) ne s’applique pas dans le cas d’un verbe subordonné, ce qui répond justement à une autre restriction de l’ordre des mots en arabe :

- (403) a. *al+tuffaah+a *kaana* al+ʔawlaad+u [jaʔkuluuna {humu}]
 b. **kaana* al+tuffaah+a al+ʔawlaad+u [jaʔkuluuna {humu}]
 c. **kaana* al+ʔawlaad+u [al+tuffaah+a jaʔkuluuna {humu}]

Cela ne veut pas dire que le dépendant nominal d’un verbe placé dans le chP ne peut pas se placer en position proleptique initiale par rapport au verbe de la principale, c’est-à-dire dans le chI du domaine principal (cf. section 3.2.2.3 de la présente partie).

Si le verbe *kaana* est employé au présent de l’indicatif, l’application de la règle de correspondance donne une chaîne dont la tête syntaxique est une forme zéro :



Constituant 15 : Structure topologique *kaana*_{présent}<S<(V<S)



\emptyset_{kaana} al+ʔawlaad+u jaʔkuluuna {humu} al+tuffaah+a
 ‘Les enfants mangent les pommes.’ (الأطفال يأكلون التفاح)

La chaîne morphologique obtenue présente un cas d’ambiguïté structurale puisqu’elle coïncide avec celle de la dislocation gauche du sujet : « al+ʔawlaad+u jaʔkuluun al+tuffaah+a » (cf. partie II, section 4). Nous montrerons plus loin comment gérer la dislocation gauche. Mais d’abord présentons un autre actant prédicatif du verbe qui ne doit pas commuter avec un actant nominal et dont le placement nécessite le recours à un champ autre que le chM.

Placement du complément d’objet propositionnel

Nous avons vu dans la partie précédente que le dépendant de la RelSyntS complément d'objet-propositionnel est par défaut un verbe au présent de l'indicatif dont le sujet est un pronom coréférent avec le sujet du verbe principal. Le verbe régi, comme tout verbe enchâssé, ne crée pas de domaine principal. Il se place dans le *chP* selon la règle de correspondance (V, V, objet_propositionnel, *chP*), stipulant que si un verbe (V₂) remplit la fonction d'un complément d'objet propositionnel d'un verbe (V₁), (V₂) se place dans le *chP* du domaine verbal ouvert par le gouverneur :

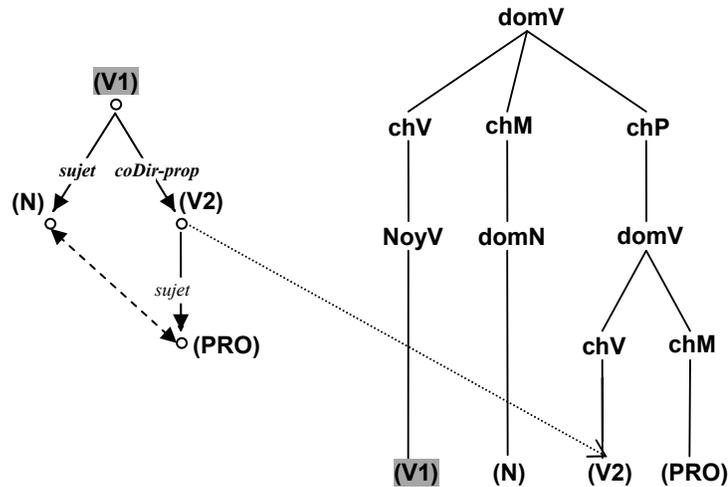


Figure 112 : Règle de correspondance (V,V,complément d'objet propositionnel,*chP*)

Soit la structure syntaxique figure 113.

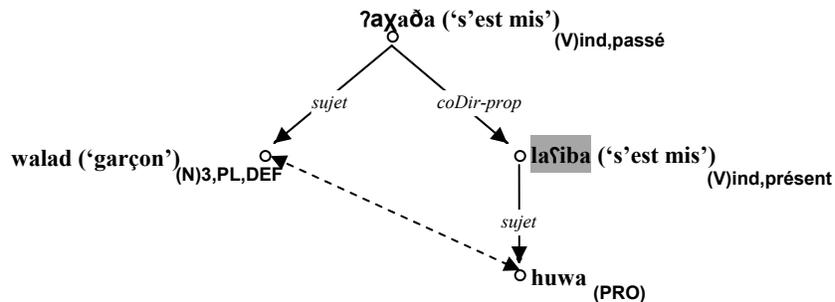
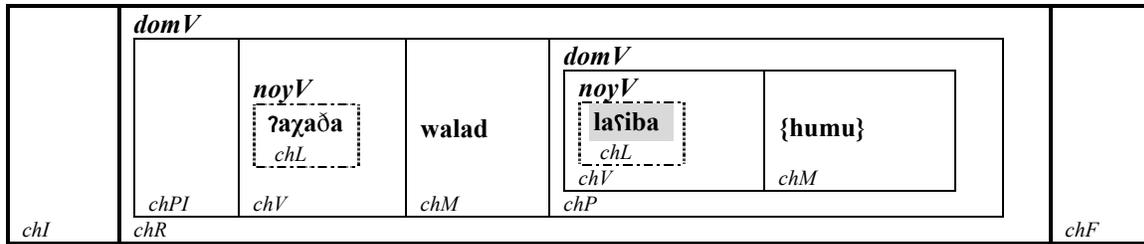


Figure 113 : SSyntS d'un verbe gouvernant un complément d'objet propositionnel

Le complément d'objet propositionnel va dans le *chP* du *domV* créé par son gouverneur. A son tour, le verbe enchâssé crée successivement un *domV* et un *NoyV* et se place dans le *chL*, le sujet du verbe est obligatoirement un pronom et par conséquent, ne sera pas réalisé en surface :

domP



Constituant 16 : Structure topologique d'un verbe gouvernant un complément d'objet propositionnel



ⲕⲁⲭⲁⲃⲁ *al+ⲕⲁⲱⲗⲁⲁⲃ+ⲱⲗⲁⲤⲁⲃⲱⲛⲁ* {*humu*}

‘Les enfants ont commencé à jouer.’ (أخذ الأولاد يلعبون)

La permutation entre le coDir-prop et les dépendants nominaux du verbe est ainsi évité ; les ordres agrammaticaux ne sont pas réalisés (cf. 404).

- (404) a. *ⲕⲁⲭⲁⲃⲁ [ⲗⲁⲤⲁⲃⲱⲛⲁ {*humu*}] *al+ⲕⲁⲱⲗⲁⲁⲃ+ⲱ*
 b. **al+ⲕⲁⲱⲗⲁⲁⲃ+ⲱ* ⲕⲁⲭⲁⲃⲁ [ⲗⲁⲤⲁⲃⲱⲛⲁ {*humu*}]
 c. **al+ⲕⲁⲱⲗⲁⲁⲃ+ⲱ* [ⲗⲁⲤⲁⲃⲱⲛⲁ {*humu*}] ⲕⲁⲭⲁⲃⲁ
 d. *[ⲗⲁⲤⲁⲃⲱⲛⲁ {*humu*}] ⲕⲁⲭⲁⲃⲁ *al+ⲕⲁⲱⲗⲁⲁⲃ+ⲱ*
 e. *[ⲗⲁⲤⲁⲃⲱⲛⲁ {*humu*}] *al+ⲕⲁⲱⲗⲁⲁⲃ+ⲱ* ⲕⲁⲭⲁⲃⲁ

Placement des coprédicats sujet et objet

Le placement du coprédicat sujet ou objet est lui aussi syntaxiquement contraint : un seul ordre est possible, les autres sont soit agrammaticaux soit inacceptables.

Nous rappelons que le dépendant prototypique d'une relation de coprédication est un adjectif entretenant une relation de dépendance morpho-sémantique avec le sujet ou le complément d'objet direct. Il se place dans le *chP* ouvert par son gouverneur verbal et n'admet aucune commutation avec les dépendants nominaux du verbe, conformément à une des deux règles suivantes : (V, ADJ, coprédicat sujet, *chP*) ou (V, ADJ, coprédicat objet, *chP*).

Prenons l'exemple du verbe *taraka* 'laisser', qui gouverne un coprédicat-sujet s'il est à la voix passive ou un coprédicat-objet s'il est à la voix active :

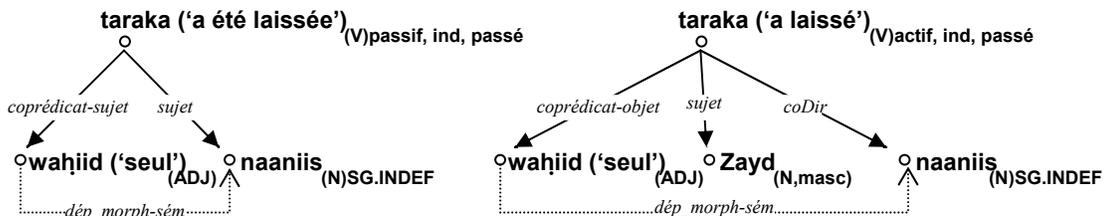


Figure 114 : SSyntS du verbe *taraka* gouvernant des coprédicats sujet et objet

Le coprédicat se place dans le *chP* du domaine verbal ouvert par son gouverneur. La structure donne la chaîne (405.a) pour le verbe actif et (405.b) pour le verbe passive :

- (405) a. *taraka* *zajd+u+n* *naaniis+a+n* *wahiidat+a+n*
 (V)ACTIF.PASSE (N)+NOM+INDEF (N)+ACC+INDEF (ADJ)+ACC+INDEF
 a laissé Zayd Nanis seule
 ‘Zayd a laissé Nanis seule.’ (ترك زيداً نانيساً وحيدة)

- b. *turikat* *naaniis+u+n* *wahiidat+a+n*
(V)PASSIF.PASSE (N)+NOM+INDEF (ADJ)+ACC+INDEF
a laissé Nanis seule
‘Nanis a été laissée seule.’ (ثُرِكَتْ نَانِيْسٌ وَحِيْدَةً)

L’ordre donné, le seul acceptable, est le seul que produit le modèle. Les autres ordres sont à la limite de l’acceptabilité :

- (406) a. *?taraka zajd+u+n* *wahiidat+a+n* *naaniis+a+n*
b. *?*taraka wahiidat+a+n* *naaniis+a+n* *zajd+u+n*
c. *?*taraka wahiidat+a+n* *zajd+u+n* *naaniis+a+n*
d. *?*taraka naaniis+a+n* *zajd+u+n* *wahiidat+a+n*
e. *?taraka naaniis+a+n* *wahiidat+a+n* *zajd+u+n*

L’ordre (406.e) présente une postposition du sujet. Pour le réaliser, il faut ajouter une règle plaçant le sujet nominal dans le chPF (V, N, sujet, chPF). Pareillement, l’ordre (406.a) présente un cas de postposition du complément d’objet direct, qui pourrait être réalisée par l’ajout de la règle (V, N, coDir, chPF).

On a déjà montré que les ordres avec le sujet précédant le verbe sont systématiquement agrammaticaux. L’antéposition du coprédicat n’est pas courante, ainsi que celle du complément d’objet direct dans ce co-texte :

- (407) a. *?*naaniis+a+n taraka* *zajd+u+n* *wahiidat+a+n*²⁸⁴
b. *?*naaniis+a+n taraka* *wahiidat+a+n* *zajd+u+n*
c. *?*naaniis+a+n wahiidat+a+n taraka* *zajd+u+n*
d. *?*wahiidat+a+n taraka* *zajd+u+n* *naaniis+a+n*
e. *?*wahiidat+a+n taraka* *naaniis+a+n* *zajd+u+n*
f. *?*wahiidat+a+n naaniis+a+n taraka* *zajd+u+n*

Résumons. La création d’un champ accueillant les actants prédicatifs, à côté du chM accueillant les actants nominaux du verbe, permet de gérer adéquatement le placement du verbe dépendant de la relation jonctionnelle-verbale, du complément d’objet propositionnel ainsi que du coprédicat.

Notre objectif était de montrer que l’arabe est une langue à ordre mixte obéissant à des contraintes syntaxiques. Par conséquent, un modèle de calcul de l’ordre des mots dans la phrase arabe doit être à même de gérer ce type de contraintes, c’est pour cela que dans le modèle topologique proposé nous avons créé un champ prédicatif et un champ périphérique final.

En 3.2.2.3, nous allons montrer comment effectuer le placement des éléments disloqués dans le champ initial du domaine principal, le chI. Il s’agit d’une place fixe en position initiale à laquelle les actants du verbe n’ont pas accès. C’est pour cette raison que nous avons jugé nécessaire d’avoir un chI, en plus du champ périphérique initial chPI, qui fait quant à lui partie du domaine verbal et accueille des actants antéposés. Nous allons voir que

²⁸⁴ La dislocation est admise :

naniis+u+n waʕʕada#hau *al+ʔawlaad+u* *ʕʕamiilat+a+n*

même au sein du chI, il existe, en cas de double dislocation, des placements relatifs nécessitant le recours à des règles de précedence.

3.2.2.3 Le domaine principal et la dislocation gauche

Dans la deuxième partie, nous avons souligné que l'arabe est enclin à l'énonciation présentative, c'est-à-dire à énoncer d'abord une entité et ensuite les faits. Cela se traduit en syntaxe par le procédé de dislocation gauche. Il est nécessaire qu'un modèle de calcul de l'ordre des mots de la phrase arabe réussisse à gérer facilement ce procédé compte tenu de sa forte productivité. Nous allons d'abord donner la règle de correspondance gérant le détachement d'un nom ensuite celle gérant le placement de la construction d'évidentialité (cf. Partie III, section 7). A notre avis, l'usage fréquent de la dislocation gauche témoigne de la rigidité relatif de l'ordre des mots dans la phrase déclarative arabe, sinon l'antéposition des dépendants directs ou indirects du verbe aurait été admise.

La dislocation droite ne sera pas abordée dans la présente étude mais en général un élément détaché à droite se place dans le champ final *chF* du domaine principal.

3.2.2.3.1 La dislocation gauche du nom

La règle de correspondance (V, N, prolepse, chI) permet de gérer le placement d'un nom détaché. Elle dit que si un nom dépend d'un verbe par une relation proleptique, il se place dans le champ initial *chI*²⁸⁵ ouvert par son gouverneur :

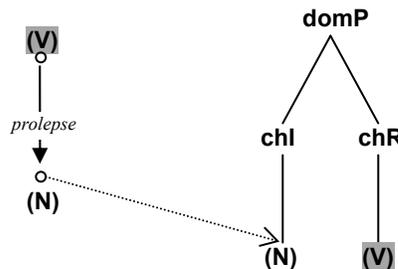


Figure 115 : Linéarisation d'un nom dépendant d'une relation proleptique

Nous avons montré que la proposition classée comme nominale par la grammaire traditionnelle constitue une structure de dislocation gauche du nom : le *mubtadaʿ*, le nom occupant la position initiale, correspond à l'élément disloqué, le *ḫabar*, quant à lui, présente la proposition. La dislocation gauche consiste à ce qu'un argument syntaxique ou un dépendant indirect du verbe cesse de remplir sa fonction originale pour remplir une fonction proleptique et occuper la position initiale de la phrase, un pronom coréférent dépendant directement ou indirectement du verbe remplit la fonction originale de l'élément détaché. Celui-ci n'est pas interchangeable avec le pronom anaphorique puisqu'il est obligatoirement au nominatif.

²⁸⁵ La dislocation droite est aussi possible (ما قائم أبواه زيد). La règle de correspondance (V, N, prolepse, chF) permet à un nom de se disloquer à droite. Comme on l'a dit, la présente étude examine seulement la dislocation gauche, néanmoins, il sera intéressant d'étudier la dislocation droite et d'établir un comparatif entre le placement des éléments en *chI* et en *chF* et de voir s'il existe des contraintes ou des choix sur le positionnement des éléments dans les deux champs.

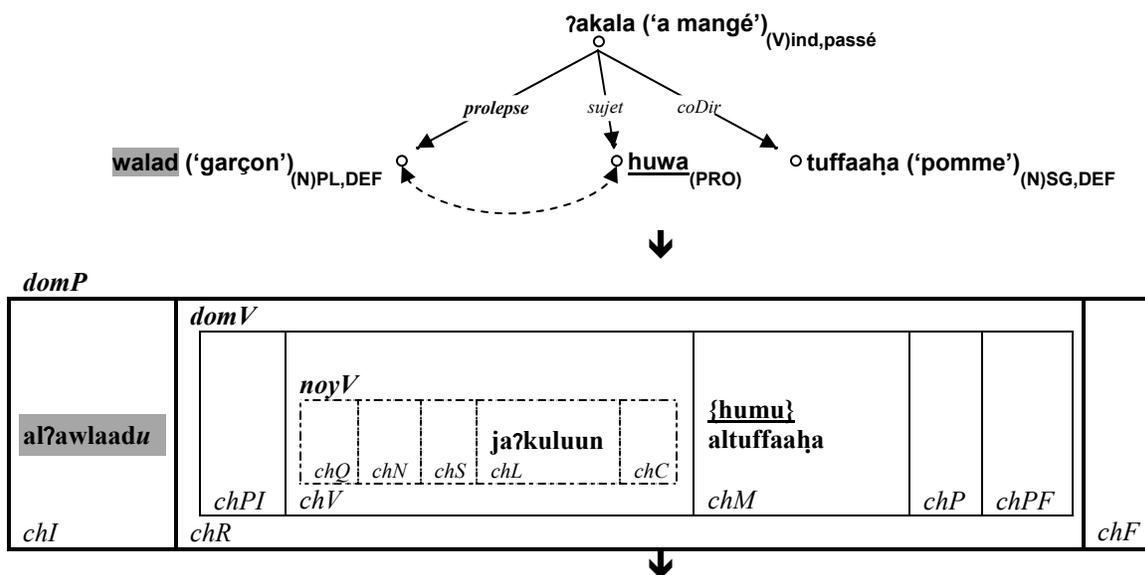
Cette règle de correspondance permet de modéliser la dislocation gauche d'un nom quelle que soit la fonction syntaxique originale qu'il occupait dans la proposition. L'élément détaché peut être un actant du verbe principal ou un dépendant indirect, le détachement ne subissant pas de contraintes. Notre objectif n'est pas de présenter une étude détaillée de la dislocation gauche, mais de montrer d'une part sa forte fréquence et d'autre part la systématisme de la règle de correspondance, qui couvre un nombre important de structures de dislocation.

3.2.2.3.1.1 Le détachement d'un actant du verbe

Un actant du verbe arabe peut se détacher et remplir une fonction proleptique, occupant ainsi la position initiale de la phrase. L'élément détaché peut être un sujet (a), un complément d'objet direct (b) ou encore un complément d'objet oblique (c). La présentation en tant que structure de dislocation a l'avantage d'offrir une analyse homogène et unifiée du détachement des différents types d'actants du verbe, ce qui n'est pas le cas de l'analyse interprétant le détachement du sujet comme un ordre SVO, ignorant ainsi que d'autres actants admettent la même transformation.

a. Le détachement d'un nom remplissant la fonction sujet

Dans la figure 116, le nom *walad*, correspondant au premier actant sémantique du verbe, est lié au verbe par une relation proleptique. Un pronom anaphorique remplit la fonction sujet.



al+ ʔawlaad+u ja ʔkuluuna {humu} al+tuffaaḥ+a
 ‘Les enfants, ils mangent les pommes.’ (الأولاد يأكلون التفاح)

Figure 116 : Linéarisation d'une SSyntS de dislocation du sujet

Le nom disloqué se place dans le *chI* et porte la marque du nominatif /u/ tandis que le pronom sujet se place dans le *chM* du domaine verbal. Si le verbe de la proposition principale est la copule *kaana* employé au présent de l'indicatif, le verbe n'est pas réalisé phonologiquement, on obtient ainsi une chaîne morphologique « (N)NOM+(ADJ)NOM » comme dans l'exemple (408) :

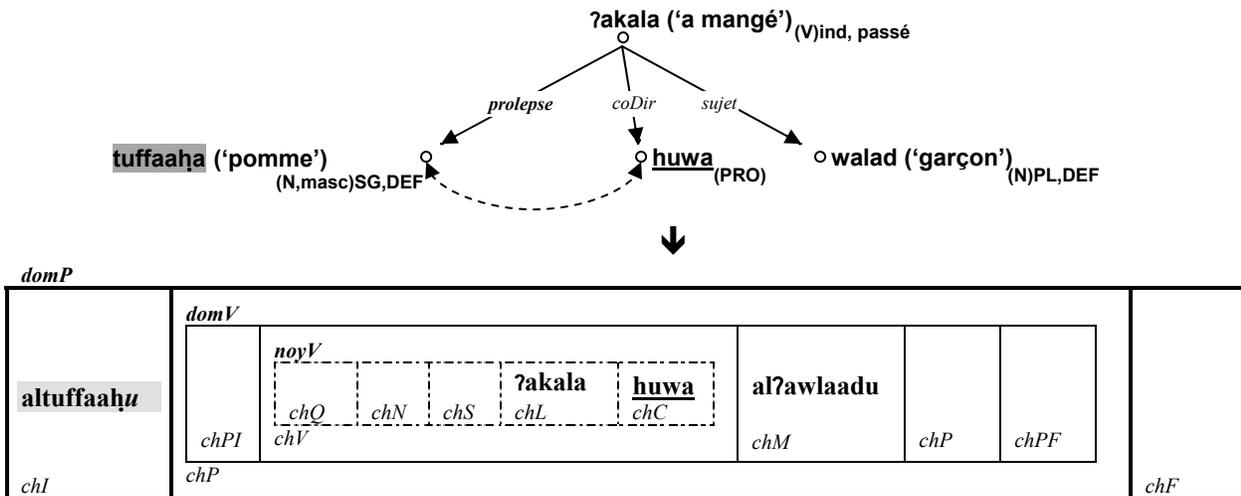
- (408) a. (*Q*kaana) *al+ʕilm+u* (*Q*kaana {*huwa*}) *naafiʕ+u+n*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (V)PRESENT (ADJ)+NOM+INDEF
 (est) la science (est il) utile
 ‘La science est utile.’ (العِلْمُ نافعٌ)

La chaîne « *al+ʕilm+u naafiʕu+u+n* » présente un cas d’ambiguïté structurale (cf. Partie III, section 2.3). Elle peut être interprétée comme un ordre VS, autrement dit, le verbe *kaana* occupe une position initiale de la phrase « (*Q*kaana) *al+ʕilm+u naafiʕ+u+n* », comme le montre la chaîne avec le verbe *kaana* au passé de l’indicatif (409.a). Mais elle peut aussi être interprétée comme une structure de dislocation équivalente à la chaîne (409.b), c’est-à-dire la chaîne « *al+ʕilm+u Q*kaana {*huwa*} *naafiʕu+u+n* ». Le nom qu’il soit sujet ou prolepse est fléchi au nominatif. La permutation hasardeuse entre le sujet nominal et la prolepse ne signifie pas qu’il s’agit de la même fonction syntaxique. Elle est possible seulement parce que les deux éléments ont un marquage casuel identique. Si l’élément détaché coréfère avec un élément qui n’est pas mis au nominatif, comme le complément d’objet direct par exemple, la permutation n’est plus admise.

- (409) a. *kaana* *al+ʕilm+u* *naafiʕ+a+n*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (ADJ)+ACC+INDEF
 était la science utile
 ‘La science était utile.’ (كان العلمُ نافعاً)
- b. *al+ʕilm+u* *kaana* {*huwa*} *naafiʕ+a+n*
 DEF+(N)+NOM (V)PASSE (ADJ)+ACC+INDEF
 la science était utile
 ‘La science, elle est/était utile.’ (العلمُ كان نافعاً)

b. Le détachement d’un nom complément d’objet direct

La structure syntaxique suivante illustre la dislocation du complément d’objet direct. La linéarisation de l’élément disloqué respecte systématiquement la règle (V, N, prolepse, chI) :





*al+tuffaah+u ja ʔkulu#hu al+ ʔawlaad+u*²⁸⁶
 ‘Les pommes, les enfants les mangent.’ (التفاحُ يأكله الأولادُ)

Figure 117 : Linéarisation de la structure de dislocation du complément d’objet direct

Le dépendant nominal d’une relation *coDir* porte la marque de l’accusatif /a/. En remplissant une fonction proleptique, celui-ci change de cas et porte la marque du nominatif /u/. Par conséquent, l’élément détaché ne commute pas avec le pronom complément d’objet direct sans effectuer un changement de cas :

- (410) a. **ja ʔkulu al+ ʔawlaad+u *al+tuffaah+u* (يأكل الأولاد التفاح*)
 b. *ja ʔkulu al+ ʔawlaad+u al+tuffaah+a* (يأكل الأولاد التفاح)

La suite de la partie jusqu’à la fin est consacrée à la présentation des exemples qui montrent la fréquence de la dislocation gauche, quelle que soit la fonction initiale de l’élément détaché. A notre avis, il n’est pas pertinent de parler d’une dislocation si l’élément était un complément d’objet et parler d’un ordre SVO si l’élément détaché remplissait la fonction sujet, comme le fait les analyses générativistes.

Présentons la dislocation du complément d’objet oblique.

c. La dislocation du complément d’objet oblique :

Le dépendant d’une relation complément d’objet oblique est par défaut la construction « (PREP)+(N) ». Nous ne pensons pas qu’il soit admis de détacher le constituant prépositionnel, par contre, il est possible de détacher le dépendant nominal de la préposition complément d’objet oblique. Prenons un exemple.

Soit la phrase 411, où *sallama* est un verbe, *altalaamiiðu* son sujet et *ʔalaa alustaaði* son complément d’objet oblique :

- (411) *sallama* *al+talaamiiðu* *ʔalaa al+ustaaði*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (PREP) DEF+(N)+GEN
 a salué les étudiants sur le professeur
 ‘Les étudiants ont salué le professeur.’ (سلم التلاميذُ على الأستاذِ)

La dislocation du complément d’objet oblique donne la structure syntaxique suivante :

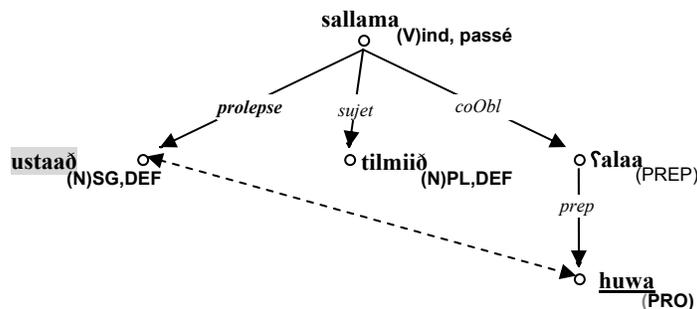


Figure 118 : SSyntS de la dislocation du complément d’objet oblique d’un verbe principal

²⁸⁶ Voici un autre exemple : ‘Le mal, ne l’approches pas.’ (الشرُّ لا تقربه)

Le nom détaché change de cas du génitif au nominatif et se place dans le chI du domaine principal conformément à la règle de correspondance (V, N, prolepse, chI). Il est repris par un pronom dépendant de la préposition complément d'objet oblique. Le constituant prépositionnel se place dans le chM du domaine verbal ouvert par son gouverneur (cf. constituant 17).

domP

alustaaðu	<i>domV</i>					altalamiðu salaa#huwa		
	<i>chPI</i>	<i>noyV</i>	<i>chQ</i>	<i>chN</i>	<i>chS</i>			
<i>chI</i>	<i>chP</i>					<i>chM</i>	<i>chP</i>	<i>chPF</i>

Constituant 17 : Structure topologique pour une dislocation gauche du coOlb d'un verbe principal



al+ustaað+u sallama al+talaamiið+u salaa#hi
 'Le professeur, les étudiants l'ont salué.' (الأستاذ سلم التلاميذ عليه)

Dans le cas d'une forme verbale analytique, le complément d'objet oblique est sous la portée du verbe lexical et non pas du verbe *kaana*, comme le montre l'exemple 412.

(412) *kaana* *al+talaamiið+u* *jusalimuuna {humu}* *salaa* *al+ustaað+i*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT (PREP) DEF+(N)+GEN
 était les étudiants saluent {ils} sur le professeur
 'Les étudiants saluaient le professeur.' (كان التلاميذ يسلمون على الأستاذ)

La dislocation du complément de la préposition complément d'objet-oblique est toujours possible, mais il s'agit dans ce cas du détachement du dépendant d'un verbe enchâssé, ce qui donne la structure syntaxique figure 119.

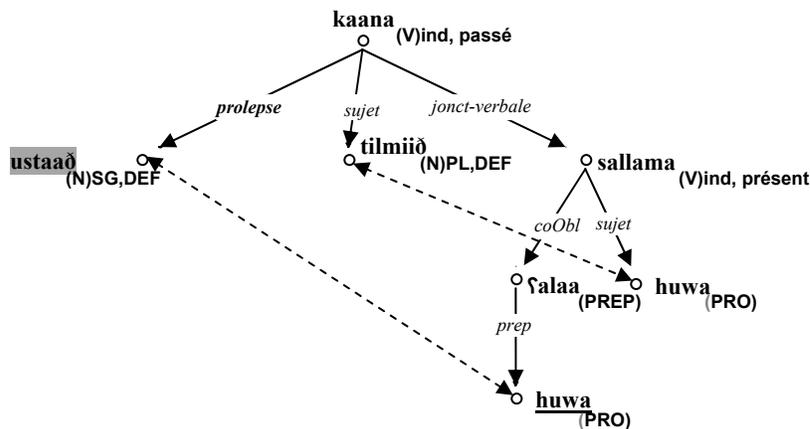


Figure 119 : SSyntS de la dislocation du complément d'objet oblique d'un verbe enchâssé

La structure donne, entre autres, la chaîne morphologique 413, où le complément de la préposition se détache et occupe la position initiale de la phrase.

-
- (413) *al+ustaað+u kaana al+talaamiið+u jusalimuuna {humu} salaaj#hi*
 DEF+(N)SG+NOM (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT (PRO) (PREP)#(PRO)
 le professeur était les étudiants saluent {ils} sur#lui
 ‘Le professeur, les étudiants le saluaient.’ (الأستاذ كان التلاميذ يسلمون عليه)

Le nom disloqué est régi par le verbe *kaana*. Cette structure appuie notre raisonnement quant à l’existence d’une construction de dislocation gauche en arabe. Dire qu’il existe une forme zéro de *kaana* en tête de la phrase signifie que le verbe arabe possède une forme surcomposée « *kaana+kaana+V* », dont nous ne trouvons pas de justification. Selon notre point de vue, l’analyse en tant que structure de dislocation gauche de la phrase 413 est la seule plausible.

L’antéposition du complément d’objet oblique, (PREP)+(N)GEN, n’est pas courante (414.a), tandis que sa dislocation est agrammaticale (414.b) :

- (414) a. ?[*salaaj al+ustaað+i kaana al+talaamiið+u jusalimuuna {humu}*
 b. *[*salaaj al+ustaað+i kaana al+talaamiið+u jusalimuuna#hu {humu}*

Pareillement l’extraposition du nom complément d’objet oblique sans la préposition est agrammaticale. En arabe, contrairement à des langues comme le français ou l’anglais, la préposition ne peut pas figurer toute seule : « **al+ustaað+i kaana al+talaamiið+u jusalimuuna {humu} salaaj* ».

Il est possible de détacher, à la fois, le complément d’objet oblique (N1) et le sujet (N2) : les deux éléments se placent dans le *chI*, néanmoins, l’ordre (N2)<(N1) n’est pas fréquent (415.b).

- (415) a. *al+ustaað+u al+talaamiið+u kaanuu {humu} jusalimuuna {humu} salaaj#hi*
 ‘Le professeur, les étudiants, ils le saluaient.’ (الأستاذ كانوا يسلمون عليه)
 b. ??*al+talaamiið+u al+ustaað+u kaanuu {humu} jusalimuuna {humu} salaaj#hi*
 ‘Les étudiants, le professeur, ils le saluaient.’ (التلاميذ كانوا يسلمون عليه)

Une règle de correspondance (V, PREP, coObl, chI) permettra au modèle de placer le complément d’objet oblique dans le *chI*, ce qui permettra au modèle de gérer une dislocation du sujet accompagné d’une antéposition du complément d’objet oblique. Les chaînes produites sont grammaticalement correcte bien qu’elles ne soient pas courantes (cf. 416). Nous n’allons pas nous attarder sur ce type de constructions.

- (416) a. ?*salaaj al+ustaað+i al+talaamiið+u kaanuu {humu} jusalimuuna {humu}*
 b. ?*al+talaamiið+u salaaj al+ustaað+i kaanuu {humu} jusalimuuna {humu}*

La même règle de correspondance (V, N, prolepse, chI) permet de gérer le détachement d’éléments ne dépendant pas directement du verbe principal, qu’il s’agisse de dépendant d’un verbe enchâssé directement (d) ou par le biais d’un complémenteur (e), ou encore du complément d’un nom (f).

d. La dislocation des actants d'un verbe enchâssé

Les dépendants nominaux d'un verbe enchâssé – quelle que soit la fonction syntaxique liant celui-ci au verbe principal – se placent dans le *chI* du domaine principal :

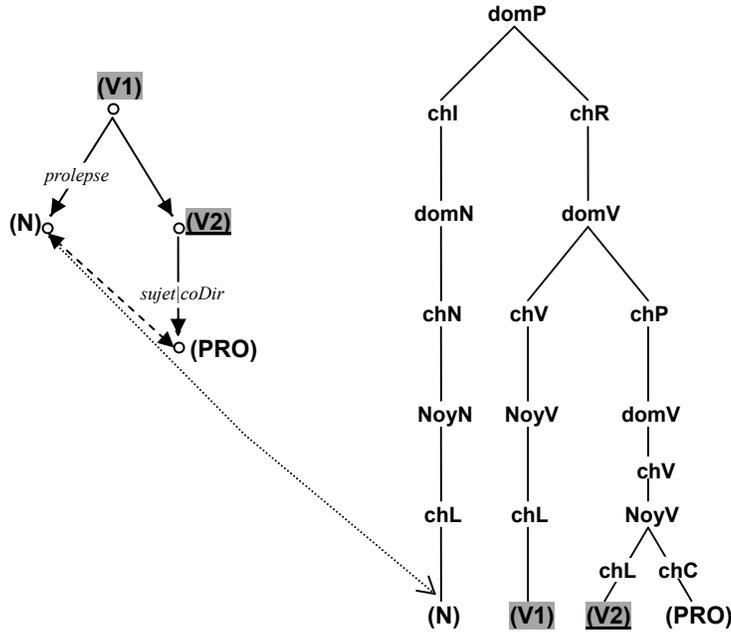
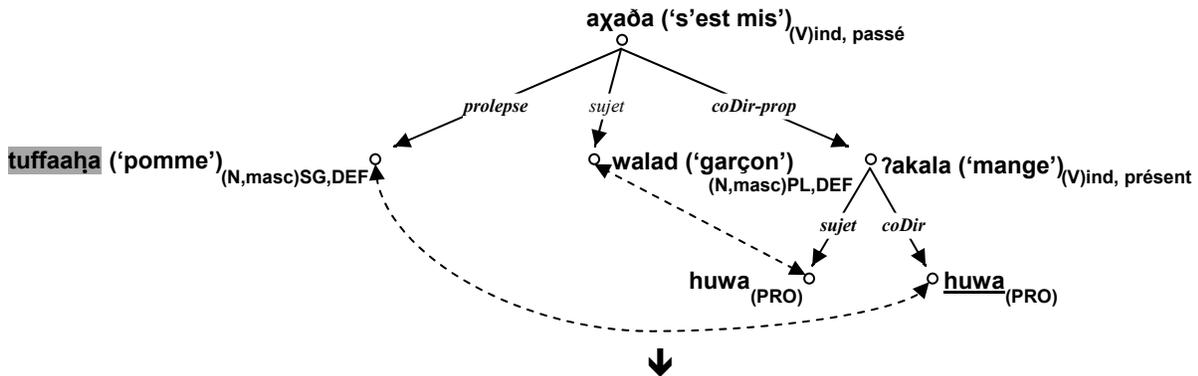


Figure 120 : Détachement des actants d'un verbe enchâssé géré par la règle de correspondance (V, N, prolepsis, chI)

La règle telle qu'elle est présentée n'indique pas quels sont les constituants topologiques dont l'élément peut s'émanciper. Mais nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de le signaler compte tenu que l'élément détaché dépend du verbe principal et se place dans le domaine créé par lui. La figure 121 donne l'exemple de la dislocation du complément d'objet direct d'un verbe complément d'objet d'un verbe phasique. L'élément détaché n'est plus régi par le verbe enchâssé, sa fonction initiale est remplie par un pronom anaphorique :



<i>domP</i>		<i>domV</i>			
altuffaaḥu		<i>noyV</i>	alʔawlaadu	<i>domV</i>	{ humu }
		axaḏa		<i>noyV</i>	
<i>chI</i>	<i>chPI</i>	<i>chL</i> <i>chV</i> <i>chC</i>	<i>chM</i>	<i>chL</i> <i>chP</i> <i>chC</i>	<i>chPF</i>
	<i>chP</i>				<i>chF</i>

al+tuffaaḥ+u axaḏa al+ʔawlaad+u ja ʔakaluuna#hu {humu}

‘Les pommes, les enfants se sont mis à les manger.’ (التفاح أخذ الأولاد يأكلونه)

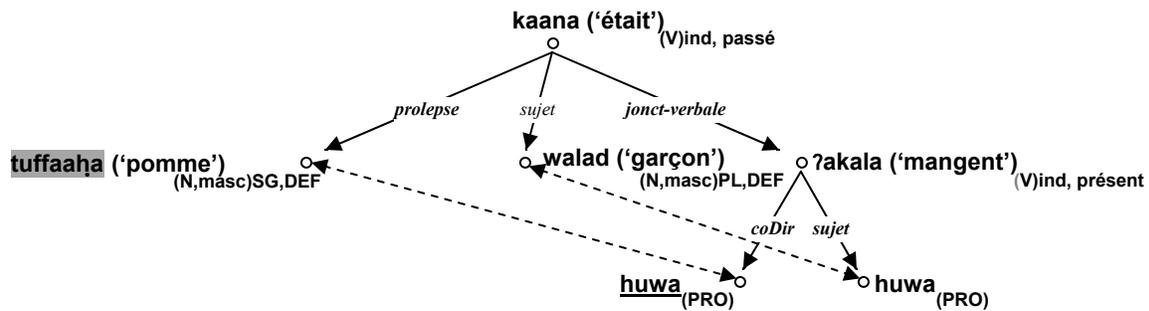
Figure 121 : Linéarisation de la structure de dislocation du complément d’objet d’un verbe enchâssé

La chaîne « *al+tuffaaḥ+u axaḏa al+ʔawlaad+u ja ʔakaluuna#hu {humu}* » ne peut être interprétée que comme une structure de dislocation gauche. Elle ne peut pas renvoyer à une structure à initiale *kaana*_{présent}, la proposition « *kaana|Ø_{kaana} al+tuffaaḥ+u axaḏa al+ʔawlaad+u ja ʔakaluuna#hu {humu}* » étant agrammaticale. Cela montre bien que la jonction *V_{phasique} V_{fini}*, comme la jonction *kaana V_{fini}*, est davantage plus grammaticalisé que la juxtaposition normale de propositions.

La dislocation du sujet de la principale est aussi possible, toujours selon la règle (V, N, prolepse, *chI*). Cela donne des chaînes morphologiques à double dislocation. Nous ne pensons pas qu’il soit nécessaire de stipuler des règles de précedence pour contraindre le placement des éléments en *chI* puisque la permutation donne des chaînes grammaticales (cf. 417).

- (417) a. *al+tuffaaḥ+u al+ʔawlaad+u axaḏuu {humu} ja ʔakaluuna#hu {humu}*
 ‘Les pommes, les enfants, ils se sont mis à les manger.’ (التفاح الأولاد أخذوا يأكلونه)
- b. *al+ʔawlaad+u al+tuffaaḥ+u axaḏuu {humu} ja ʔakaluuna#hu {humu}*
 ‘Les enfants, les pommes, ils se sont mis à les manger.’ (الأولاد التفاح أخذوا يأكلونه)

L’exemple suivant montre la dislocation du complément d’objet d’un verbe enchâssé dépendant d’une relation jonctionnelle-verbale :



<i>domP</i>		<i>domV</i>			
altuffaaḥu		<i>noyV</i>	alʔawlaadu	<i>domV</i>	{ humu }
		kaana		<i>noyV</i>	
<i>chI</i>	<i>chPI</i>	<i>chL</i> <i>chV</i> <i>chC</i>	<i>chM</i>	<i>chL</i> <i>chP</i> <i>chC</i>	<i>chPF</i>
	<i>chP</i>				<i>chF</i>

↓

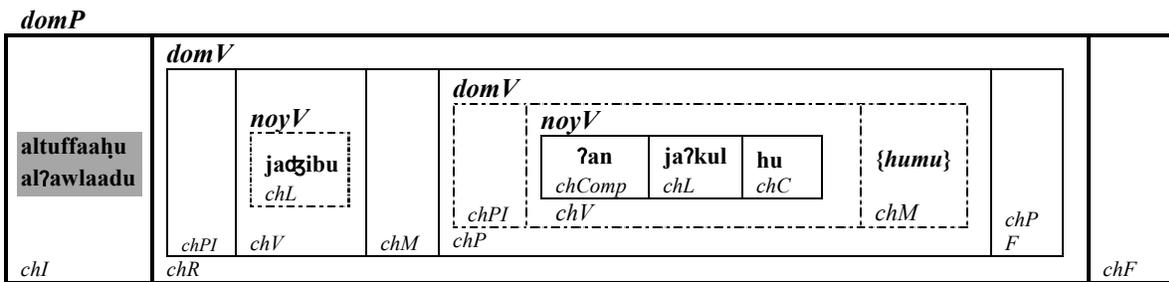
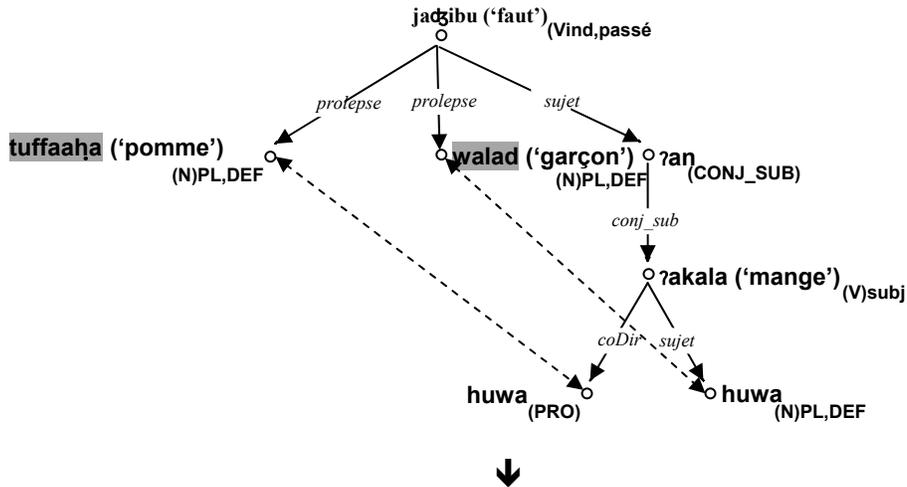
al+tuffaah+u kaana al+ʔawlaad+u ja ʔkuluuna#hu {humu}
 ‘Les pommes, les enfants étaient entrain de les manger.’ (التفاح كان الأولاد يأكلونه)

Figure 122 : Linéarisation de la structure de dislocation du complément d’objet direct d’un verbe dépendant d’une relation jonctionnelle-verbale

Par contre, l’antéposition du complément d’objet direct du verbe enchâssé n’est pas admise : « **al+tuffaah+a kaana al+ʔawlaad+u ja ʔkuluuna {humu}* ».

e. La dislocation des dépendants nominaux d’une complétive

Il est aussi possible de détacher en position initiale de la phrase les dépendants nominaux d’un verbe complétif, c’est-à-dire introduit par le complémenteur *ʔan*. Le nom détaché est régi par le verbe de la principale. Il se place dans le chI du domP, conformément à la règle (V, N, prolepse, chI). Nous ne pensons pas qu’il existe de contraintes sur le placement des éléments dans le chI, même en cas de double dislocation. Les éléments disloqués sont interchangeables, cf. figure 123.



↓

al+tuffaah+u al+ʔawlaad+u jaʔzibu ʔan jaʔkuluu#hu
 ‘Les pommes, les enfants, il faut qu’ils les mangent.’ (التفاح الأولاد يجب أن يأكلوه)

Figure 123 : Linéarisation de la dislocation du sujet et du complément d’objet d’une proposition complétive

La structure syntaxique peut aussi donner la chaîne 418, dans laquelle les éléments détachés ont échangés leur place.

(418) *al+ʔawlaad+u al+tuffaah+u jaʕzibu ʔan jaʔkuluu#hu*
 ‘Les enfants, les pommes, il faut qu’ils les mangent.’ (الأولادُ التفاحُ يجب أن يأكلوه)

Les actants du verbe de la complétive ne peuvent pas se détacher par rapport à lui, que ce soit avant (419.a) ou après le complémenteur (419.b). Par conséquent, le verbe de la complétive ne peut pas créer un domaine principal.

- (419) a. **jaʕzibu al+ʔawlaad+u ʔan jaʔkuluu {humu} al+tuffaah+a*
 b. **jaʕzibu ʔan al+ʔawlaad+u jaʔkuluu {humu} al+tuffaah+a*

Nous montrerons aussi qu’il n’existe pas de contraintes non plus sur la dislocation du complément d’un nom, même si celui-ci est déjà en position proleptique.

f. La dislocation du complément du nom

Un élément détaché peut coréférencer avec le complément d’un actant du verbe :

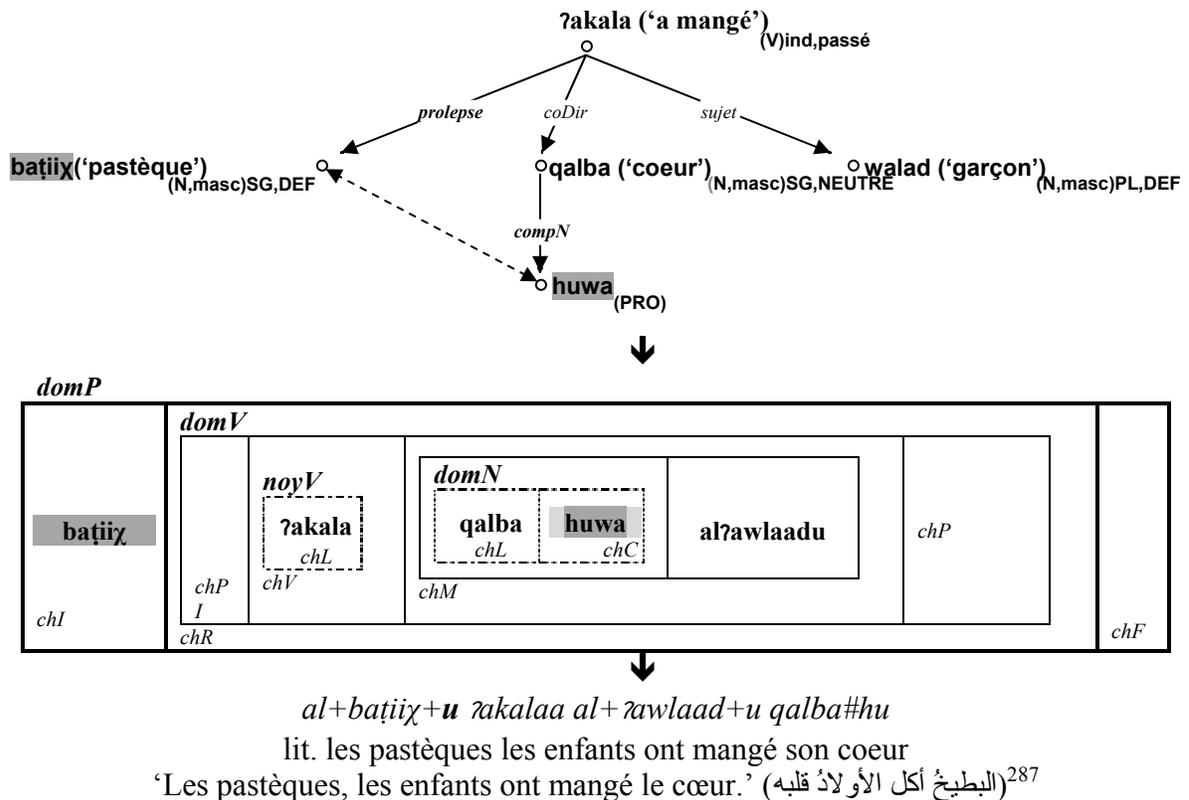


Figure 124 : Linéarisation de la structure de dislocation d’un complément de nom

Il est même possible de détacher le complément d’un nom déjà lié au verbe par une relation proleptique : les deux éléments détachés se placent dans le chI, mais ils ne sont pas

²⁸⁷ La dislocation du sujet est aussi admise, ce qui donne une chaîne à double dislocation, dans laquelle les éléments détachés sont interchangeable :

al+baʔiiɣ+u al+ʔawlaad+u ʔakaluu {humu} qalba#hu
?al+ʔawlaad+u al+baʔiiɣ+u ʔakaluu {humu} qalba#hu

interchangeables. Le lien coréférentielle entre les deux constituants nominaux ne doit pas être de type cataphorique, aussi le seul ordre possible des éléments placés dans le chI est N₁ N₂PRO_{N1}, cf. figure 125.

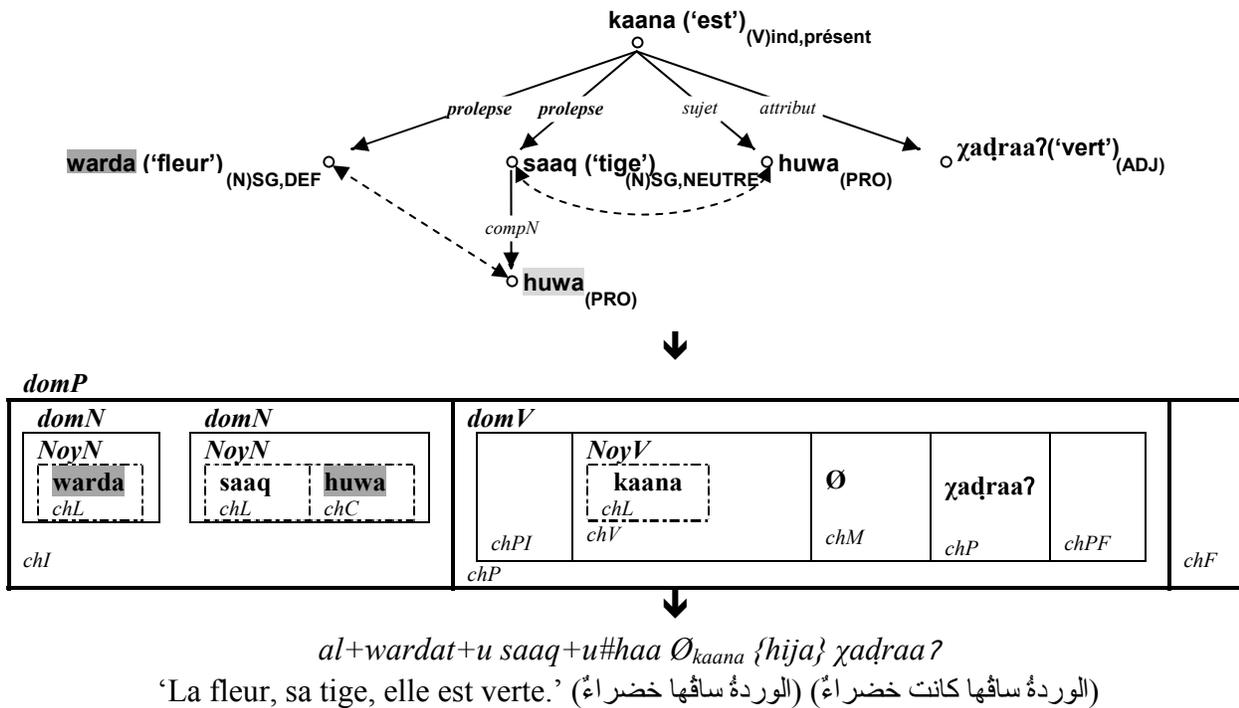


Figure 125 : Linéarisation de la structure de dislocation d'un complément d'un nom disloqué

La précedence linéaire au sein du chI est contrainte par la structure référentielle. La chaîne « ?*saaq+u#haa alwardat+u Ø_{kaana} {hija} χadraa?* » est inacceptable à cause de la cataphore : un N au clitique pronominal ne peut pas précéder le nom auquel réfère le pronom. La nécessité d'interdire ce type de séquences pourrait se traduire par une règle de précedence qui prend en considération le lien de coréférence entre les constituants.

Selon notre point de vue, la chaîne « *alwardat+u saaq+u#haa χadraa?* » présente un cas d'ambiguïté structurale. Elle admet deux autres analyses syntaxiques :

- 1) Une analyse à *kaana_{présent}* initiale : « *Ø_{kaana} al+wardat+u saaq+u#haa χadraa?* » ‘la fleur, sa tige, est verte’, avec *saaqu#haa* en position parenthétique et *alwardatu* remplissant la fonction sujet.
- 2) Une analyse à une seule dislocation : « *al+wardat+u Ø_{kaana} saaq+u#haa χadraa?* » ‘la fleur, sa tige est verte’. *alwardatu* est un complément de nom disloqué tandis que *saaqu#haa* est le sujet de *kaana*.

Une dislocation par rapport au nom détaché ?

saaqu#haa peut aussi être interprété comme nom disloqué dépendant du nom *alwardatu* et non pas du verbe *kaana*, qui ne régit par une relation proleptique qu'*alwardatu* :

L'avantage de cette analyse est qu'elle ne nécessite pas le recours à de règles de précédence au sein du chI : *alwardatu* se place dans le chI du verbe principal, tandis que *saaquha* se place par rapport à *alwardatu*. Il faudrait ainsi en créant le domaine nominal envisagé un champ périphérique gauche.

Récapitulons. La règle de correspondance (V, N, prolepse, chI) permet de placer les noms détachés en position initiale de la phrase. L'élément détaché peut coréférer avec un dépendant direct du verbe, ou avec un dépendant d'un verbe enchâssé. En cas de double dislocation, en général les éléments placés en chI sont interchangeables.

Maintenant nous allons montrer comment gérer le placement de la construction évidentielle, qui doit aussi occuper la position initiale de la phrase. Nous allons voir aussi si la construction d'évidentialité peut être accompagnée d'une structure de dislocation et s'il existe, dans ce cas, de contraintes sur l'ordre des éléments en chI.

3.2.2.3.1.2 La construction d'évidentialité introduite par un élément du groupe *inna*

Dans la section 7 de la partie précédente, nous avons classé le groupe *inna* et ses sœurs, comme des prépositions régissant un nom à l'accusatif. Le constituant prépositionnel exprime une valeur d'évidentialité : une constatation, un oui-dire, une probabilité, une désirabilité, etc. Il doit occuper la position initiale de la phrase. Le dépendant de la préposition coréfère avec un dépendant direct ou indirect du verbe. La règle (V, N, prolepse, chI) ne permet pas de placer la construction d'évidentialité. Il faut ajouter la règle de correspondance (V, PREPé, prolepse, chI), disant que la préposition d'évidentialité PREPé liée au verbe par une relation proleptique se place dans le champ initial chI du domaine principal. Prenons l'exemple de la structure syntaxique figure 126.

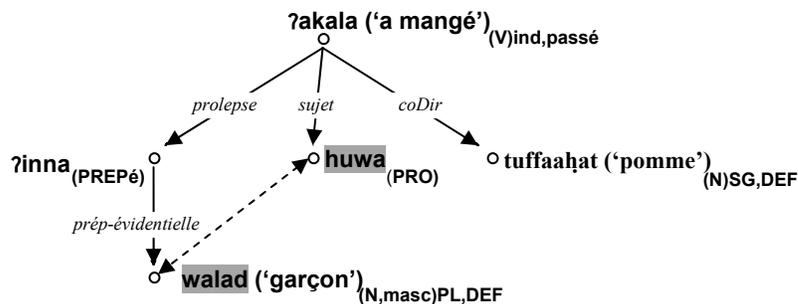


Figure 126 : SSyntS d'une construction d'évidentialité

Le constituant prépositionnel « *inna* N » se place dans le chI. Sans entrer dans les détails de la linéarisation de celui-ci, les deux éléments vont se placer dans un ordre (PREPé)+(N). Le nom est repris par un pronom dépendant directement ou indirectement du verbe de la principale. Dans la structure ci-dessous, il s'agit du sujet :

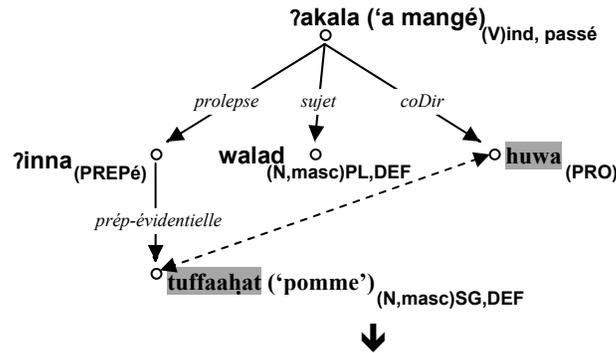
<i>domP</i>												
<i>domN</i>		<i>domV</i>										
ʔinna walad		<table border="1"> <tr> <td colspan="2"><i>noyV</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">ʔakala</td> <td>{humu} tuffaaḩat</td> </tr> <tr> <td><i>chL</i></td> <td><i>chV</i></td> <td><i>chM</i></td> </tr> </table>	<i>noyV</i>			ʔakala		{humu} tuffaaḩat	<i>chL</i>	<i>chV</i>	<i>chM</i>	
<i>noyV</i>												
ʔakala		{humu} tuffaaḩat										
<i>chL</i>	<i>chV</i>	<i>chM</i>										
<i>chI</i>	<i>chR</i>		<i>chF</i>									

Constituant 18 : Structure topologique pour une construction d'évidentialité « PREP_{évidentielle} N »

La structure donne la chaîne [ʔinna al+ʔawlaad+a] ʔakaluu {humu} al+tuffaaḩ+a »
 'Les enfants ont mangé les pommes' (إنَّ الأولادَ أكلوا التفاحَ). Tout autre ordre est agrammatical :

- (420) a. *ʔakaluu [ʔinna al+ʔawlaad+a] {humu} al+tuffaaḩ+a
 b. *ʔakaluu {humu} al+tuffaaḩ+a [ʔinna al+ʔawlaad+a]

La règle (V, PREP_é, prolepse, chI) s'applique quelle que soit la fonction syntaxique originale du dépendant de la préposition : il pourrait, par exemple, coréférencer avec le complément d'objet direct, cf. figure 127.



<i>domP</i>												
<i>domN</i>		<i>domV</i>										
ʔinna tuffaaḩat		<table border="1"> <tr> <td colspan="2"><i>noyV</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">ʔakala huwa</td> <td>walad</td> </tr> <tr> <td><i>chL</i></td> <td><i>chV</i></td> <td><i>chC</i></td> </tr> </table>	<i>noyV</i>			ʔakala huwa		walad	<i>chL</i>	<i>chV</i>	<i>chC</i>	
<i>noyV</i>												
ʔakala huwa		walad										
<i>chL</i>	<i>chV</i>	<i>chC</i>										
<i>chI</i>	<i>chR</i>		<i>chF</i>									

[ʔinna al+tuffaaḩ+a] ʔakala#hu al+ʔawlaad+a
 'Les enfants ont mangé les pommes.' (إنَّ التفاحَ أكله الأولادَ)

Figure 127 : Linéarisation d'un complément d'objet direct mis en évidentialité

Tout changement d'ordre est rejeté et ne sera pas d'ailleurs réalisé par une règle de correspondance :

- (421) a. *ʔakala#hu [ʔinna al+tuffaaḩ+a] al+ʔawlaad+a
 b. *ʔakala#hu al+ʔawlaad+a [ʔinna al+tuffaaḩ+a]

La construction d'évidentialité « (PREP_é)+(N) » n'intervient pas entre kaana et le verbe lexical quelle que soit la forme de kaana :

- (422) a. [*ʔinna al+ʔawlaad+a*] [kaanuu {humu}] *jal sabuun {humu}*
 *kaana | kaanuu [ʔinna al+ʔawlaad+a] [jal sabuun {humu}]
 *[kaana | kaanuu al+ʔawlaad+u] [ʔinna#humu] [jal sabuun {humu}]
- b. [*la salla al+ʔawlaad+a*] [kaanuu {humu}] *jal sabuun {humu}*
 *kaana| kaanuu [*la salla al+ʔawlaad+a*] [jal sabuun {humu}]
 *[kaana | kaanuu al+ʔawlaad+u] [*la salla#humu*] [jal sabuun {humu}]
- c. [*lajta al#ʔawlaad+a*] [kaanuu {humu}] *jal sabuun {humu}*
 *kaana | kaanuu [*lajta al+ʔawlaad+a*] [jal sabuun {humu}]
 *[kaana | kaanuu al+ʔawlaad+u] [*lajta#humu*] [jal sabuun {humu}]

Prenons un exemple avec la préposition *la salla* cette fois-ci. La seule linéarisation possible est celle avec la construction évidentielle en position initiale, tout autre ordre étant exclu :

- (423) a. *la salla al+ʔawlaad+a* [kaanuu {humu}] *jal sabuun {humu}*
 probable les enfants étaient jouent
- b. ****la salla*** [kaanuu {humu}] *jal sabuun {humu}*] *al+ʔawlaad+a*
- c. **al+ʔawlaad+a la salla* [kaanuu {humu}] *jal sabuun {humu}*]
- d. **al+ʔawlaad+a* [kaanuu *jal sabuun*] *la salla*
 al+ʔawlaad+u* [kaanuu \emptyset_{huwa} *jal sabuun {humu}*] *la salla#humu***
- e. *[*kaanuu {humu} jal sabuun {humu}*] *la salla al+ʔawlaad+a*
- f. *[*kaanuu {humu} jal sabuun {humu}*] *al+ʔawlaad+a la salla*
- g. *[*kaanuu {humu} jal sabuun {humu}*] *al+ʔawlaad+u la salla#humu*

Le constituant prépositionnel exprimant l'évidentialité occupe ainsi systématiquement la position initiale de la proposition qu'il s'agit d'une proposition principale (424.a), d'une proposition subordonnée (424.b) ou d'un discours rapporté (424.c) :

- (424) a. [*ʔinna al ʔawlaada*] *ʔakaluu {humu} altufaah+a*
 b. *qaala zajdun* [*ʔinna al ʔawlaada*] *ʔakaluu {humu} altufaah+a*
 c. *ʔarraha zajdun* [*ʔinna al ʔawlaada*] *ʔakaluu {humu} al+tufaah+a*

La construction d'évidentialité ne peut pas être accompagné de l'antéposition d'un autre élément. Par exemple, l'antéposition du complément d'objet n'est pas admise quel que soit l'ordre des éléments :

- (425) a. * [*ʔinna al+ʔawlaad+a*] ***al+tufaah+a*** *ʔakaluu {humu}*
 b. ****al+tufaah+a*** [*ʔinna al+ʔawlaad+a*] *ʔakaluu {humu}*
 c. ****al+tufaah+a*** *ʔakaluu {humu}* [*ʔinna al+ʔawlaad+a*]

Cela signifie que la réalisation de la règle (V, PREPé, Prolepse, chI) ne doit pas être accompagnée par la règle (V, N, coDir, chPI).

En effet, la construction évidentielle occupe la position initiale de la phrase et ne peut être précédée que par un nom disloqué. Celui-ci peut coréférer avec le dépendant de la préposition d'évidentialité :

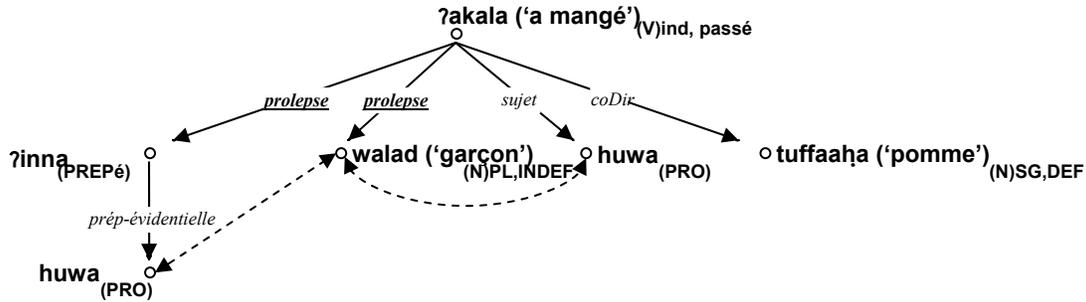


Figure 128 : SSyntS de la dislocation d'une préposition d'évidentialité

Les deux dépendants de la relation proleptique se placent dans le chI, dans lequel ils ne sont pas interchangeables :

- (426) a. al+ʔawlaad+u [**ʔinna#humu**] ʔakaluu {humu} al+tuffaaḥ+a
 b. ***[ʔinna#humu]** al+ʔawlaad+u ʔakaluu {humu} al+tuffaaḥ+a

Le nom disloqué ne doit pas nécessairement coréférer avec le dépendant de la préposition d'évidentialité ; il peut aussi coréférer avec un dépendant du verbe. Dans l'exemple suivant il s'agit du complément d'objet direct : « **al+tuffaaḥ+u** [**ʔinna** al+ʔawlaad+a] ʔakaluu#**hu** {humu} ».

Cela signifie que les éléments placés dans le chI ont subi une contrainte de précédence, qui pourrait être interprétée comme une contrainte catégorielle : si deux éléments sont liés au verbe par une relation proleptique, le nom se place avant le constituant prépositionnel d'évidentialité. Cette linéarisation appuie notre idée que l'arabe favorise l'énonciation présentative.

Voici le même exemple avec la préposition d'évidentialité *laʕalla* :

- (427) a. al+ʔawlaad+u **laʕalla#hum** [kaanuu {humu} jalʕabuun {humu}]
 b. ***laʕalla#hum** al+ʔawlaad+u [kaanuu {humu} jalʕabuun {humu}]
 c. **al+tuffaaḥ+u** [laʕalla al+ʔawlaad+a] ʔakaluu#**hu** {humu} »

Rappelons qu'il est aussi envisageable de classer les marqueurs d'évidentialité *ʔinna* et *ses sœurs* comme verbes impersonnels (cf. partie III, section 7). Cette classification a l'avantage de résoudre le problème de précédence au sein du chI. La structure syntaxique ne comprend qu'un élément disloqué et par conséquent, le problème de précédence dans le chI ne se pose plus. En effet, la tête syntaxique serait le verbe marquant l'évidentialité. Le nom disloqué dépend de lui et se positionne par rapport à lui dans le chI.

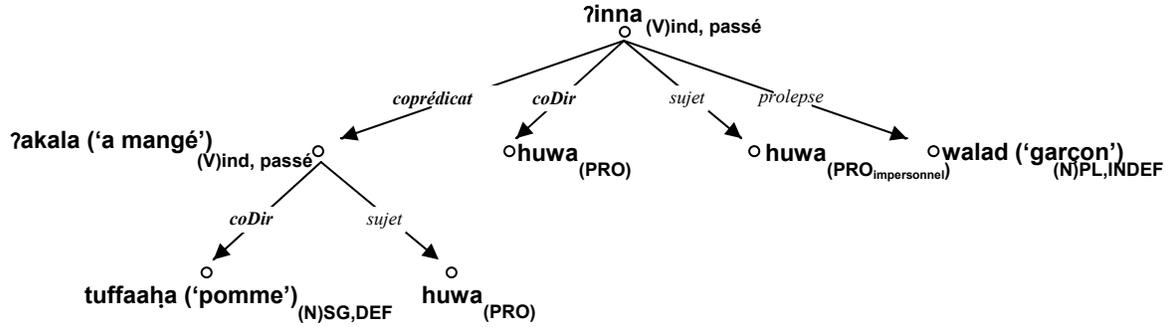


Figure 129 : SSyntS de la dislocation si *ʔinna* est classé comme verbe

Conformément à cette analyse, le verbe *ʔinna* se place dans le chR du domaine principal où il ouvre un domaine verbal. Le verbe *ʔakala* se place dans le chP de ce domaine, où il ouvre, à son tour, un domaine verbal dans lequel se placent ses dépendants. Le nom *alʔawlaadu* en position proleptique par rapport à *ʔinna* se place dans le chI du domP (cf. constituant 19). Classifier *ʔinna* comme verbe impersonnel permet donc d’éviter de problèmes de précédence dans les champs offrant ainsi une analyse plus élégante. Reste à s’assurer si c’est la bonne analyse. Avant de trancher, il est indispensable de mener une étude plus poussée sur les parties du discours d’usage en arabe. Dans la présente étude, nous nous contentons de proposer les différentes possibilités, et les conséquences qu’elles entraînent tout en favorisant le classement en tant que préposition particulière.

domP

alʔawlaadu	<i>domV</i>					<i>chF</i>				
	<i>chPI</i>	<table border="1" style="margin: auto;"> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><i>NoyV</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">ʔinna</td> <td style="text-align: center;">humu</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><i>chL</i></td> <td style="text-align: center;"><i>chC</i></td> </tr> </table>	<i>NoyV</i>		ʔinna		humu	<i>chL</i>	<i>chC</i>	<i>chM</i>
<i>NoyV</i>										
ʔinna	humu									
<i>chL</i>	<i>chC</i>									
<i>chI</i>	<i>chR</i>									

Constituant 19 : Linéarisation d’une proposition dont la tête syntaxique est *ʔinna* classé comme verbe

Nous n’allons pas examiner les cas où la préposition d’évidentialité et son dépendant sont séparés, qu’il s’agit d’une séparation optionnelle (428.a) ou obligatoire (428.b) et (428.c) dans une proposition locative au présent de l’indicatif, ou encore si le dépendant de la préposition gouverne un pronom coréférent avec l’attribut locatif (428.d) :

- (428) a. *ʔinna fii al+daar+i Ø_{kaana} {huwa}* (*zajd+a+n | al+walad+a*)
 (PREPé) (PREP) DEF+(N)+GEN (V)PRESENT (N)+ACC+INDEF | DEF+(N)+ACC
 assert dans la maison est Zayd le garçon
 ‘Dans la maison, il y a Zayd | les enfants.’ (إنّ في الدار زيداً|الولد)
- b. *ʔinna fii al+daar+i Ø_{kaana} {huwa}* *walad+a+n*²⁸⁸
 (PREPé) (PREP) DEF+(N)+GEN (V)PRESENT (N)+ACC+INDEF
 assert dans la maison est un garçon
 ‘Dans la maison, il y a un enfant.’ (إنّ في الدار ولداً)

²⁸⁸ Voici des exemples attestés : (إن عند الله الثواب) (لكن في الصوم صحة البدن)

- c. *inna* *Økaana {humu}* *maʕa al+usr+i* *jur+a+n*
 (PREPé) (V)PRESENT (PREP) DEF+(N)+GEN (N)_{à valeur adjectival}+ACC+INDEF
 assert est avec la difficulté la résolution
 ‘La difficulté est accompagné par la résolution.’ (إنَّ مع العسر يسرا)
- d. *inna* *Økaana {humu}* *fii al+daar+i* *saahib+a#haa*
 (PREPé) (V)PRESENT (PREP) DEF+(N)+GEN (N)_{à valeur adjectival}+ACC+INDEF
 assert est avec la difficulté la résolution
 ‘A propos du propriétaire, il est dans sa maison.’ (إنَّ في الدار صاحبها)

4. Conclusion

Dans cette partie, nous avons élaboré une grammaire d’interface syntaxe de surface – topologie visant à linéariser la structure syntaxique de surface de la phrase déclarative arabe en une chaîne morphologique. Nous avons étudié principalement la linéarisation des dépendants du verbe.

Nous avons montré qu’une permutation avec un sujet lexical met en évidence que le sujet ne peut pas précéder le verbe. Par conséquent, seuls trois ordres sont possibles, à savoir les ordres VSO, VOS et OVS. Chacun de ces ordres répond à une visée communicative particulière. Les trois autres chaînes morphologiques correspondent à une dislocation du sujet, un pronom anaphorique reprend l’élément détaché et remplit la fonction sujet.

Langue mixte, l’arabe subit à la fois des contraintes communicatives et des contraintes syntaxiques qu’un modèle de gestion de l’ordre des mots doit prendre en considération. Nous avons ainsi proposé comme constituant topologique un noyau verbal de neuf champs pour gérer le placement des clitiques, qui occupent des places fixes et attestent d’une forte rigidité d’ordre.

Les actants du verbe témoignent, eux aussi, d’une rigidité d’ordre relative : ils ne sont pas toujours interchangeable. Plusieurs critères contraignent l’ordre des mots, comme par exemple la lourdeur de la composante. Ainsi la proposition sujet ou complément d’objet direct se place dans le champ périphérique final chPF. Certains dépendants nominaux comme le complément d’objet indirect, le pseudo objet et le complément circonstanciel d’aspect doivent être postposés et en conséquence, se placent dans le chPF (3.2.2.2.1).

Nous avons vu aussi que les actants prédicatifs du verbe ne commutent pas avec ses actants nominaux. La construction P₁P₂ forme parfois une unité syntaxique, P₂ ne pouvant pas précéder P₁. En plus, aucun élément disloqué ne peut intervenir entre P₁ et P₂, autrement dit, V₂ ne peut pas ouvrir un domaine principal et accueillir des éléments disloqués. C’est pourquoi nous avons créé un champ prédicatif afin de gérer adéquatement le placement du verbe dépendant de la relation jonctionnelle-verbale, du complément d’objet propositionnel ainsi que du coprédicat.

Langue présentative, l’arabe a fréquemment recours à la dislocation gauche. Nous avons une seule règle de linéarisation du nom détaché (V, N, prolepse, chI). Elle permet de gérer la dislocation du nom quelle que soit la fonction initiale qu’il occupait dans la phrase, même s’il s’agit d’un dépendant indirect du verbe.

Pour gérer convenablement le placement des éléments dans le champ, il est parfois nécessaire de contraindre l’ordre des éléments par des règles de précédence. Par exemple,

certaines éléments n'ont pas de place absolue dans la structure topologique. Ils se placent d'une façon relative à d'autres éléments comme par exemple le complément accusatif résultant d'un dative shift.

La nécessité d'éviter les réalisations cataphoriques rend aussi certains ordres agrammaticaux, c'est le cas de quelques structures de double dislocation, dans lesquelles un nom détaché est repris par un pronom complément d'un autre nom détaché dans une chaîne « $N_1 N_2 \# PRO_{N_1}$ ».

Enfin, nous avons montré que classer *inna* comme préposition entraîne des contraintes syntaxiques additionnelles au sein du chI, la séquence « structure de dislocation gauche + construction d'évidentialité » ne pouvant figurer que dans cet ordre. Classer *inna et ses sœurs* comme verbes impersonnels aurait l'avantage de proposer une analyse plus homogène compte tenu qu'on aurait affaire à un cas de linéarisation d'une structure de dislocation gauche standard.

La dernière partie de la thèse est consacrée à l'étude contrastive arabe-française. Nous rappelons que le présent travail est mené dans une perspective de génération multilingue. Nous allons voir à quel point la structure syntaxique profonde est un niveau suffisamment abstrait pour gommer les dissimilarités syntaxiques de surface existant entre l'arabe et le français dues aux choix lexicaux qu'effectue chaque langue.

Partie V :

Etude contrastive des relations syntaxiques arabes-françaises

La présente étude a été menée dans une perspective de génération automatique multilingue, supposant qu'il existe une structure commune suffisamment abstraite de laquelle sont générés les textes dans les différentes langues, une sorte d'interlingua. Dans cette dernière partie, nous examinons cette supposition et proposons de mener une étude syntaxique contrastive arabe-française. Nous nous intéresserons particulièrement aux divergences structurales dues aux choix lexicaux et essaierons de voir s'il est toujours possible d'aboutir à une structure abstraite commune (en TST c'est le niveau syntaxique profond). Les divergences flexionnelles ne sont prises en considération que si c'est indispensable pour décrire la correspondance entre la structure arabe et son homologue français, on verra que c'est fréquemment le cas. La partie comprend trois sections. La section 1 présente le cadre de l'étude contrastive, la section 2 présente des divergences résolues au niveau syntaxique profond, et enfin la section 3 présente des divergences non résolues au niveau syntaxique profonde.

1. L'étude interlangagière dans l'approche TST

Le premier postulat de la TST définit la langue comme un ensemble de règles établissant la correspondance entre un sens donné et toutes ses réalisations plus ou moins synonymiques possibles (cf. partie I, section 2.1). Un modèle de description des langues naturelles doit donc être élaboré dans le sens de la synthèse. Cette définition épouse parfaitement l'objectif d'une application de génération des langues consistant à produire de discours à partir d'une représentation abstraite du contenu.

la TST a déjà servi comme cadre théorique pour RealPRO, une application GAT. L'entrée de l'application est la SSyntP, considérée comme suffisamment abstraite pour produire des textes équivalents dans la même langue. Dans une perspective de génération multilingue, la SSyntP pourrait être perçue comme une structure commune de laquelle sont générés des textes en plusieurs langues, autrement dit, il s'agit d'une correspondance syntaxe profonde – syntaxe de surface interlangagière (figure 130).

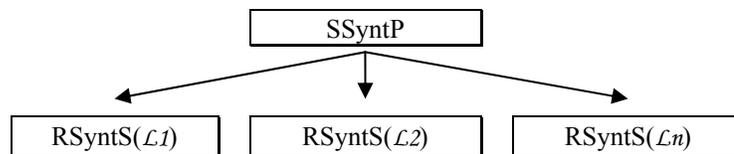


Figure 130 : Représentation de la correspondance syntaxique de surface-syntaxe profonde

Il ne s'agit pas de mener un transfert interlinguistique, c'est-à-dire de présenter des règles de correspondances entre des SSyntP bilingues mais de tenter d'avoir une SSyntP commune. Les textes produits doivent être non seulement équivalents mais aussi compréhensibles et bien formés, respectant les caractéristiques des langues respectives. Or, les propriétés idiosyncrasiques et les comportements des unités lexicales au travers les différentes langues sont loin d'être uniformes. Pour la génération multilingue, il est donc nécessaire pour

résoudre les dissimilitudes interlangagières de faire des compromis afin d'obtenir une structure commune aux différentes langues visées par l'application de génération.

Mais, à notre avis l'approche empirique montre qu'il n'est pas toujours possible de résoudre les divergences en syntaxe profonde tout en respectant les propriétés de chaque langue. Dans cette partie, nous proposons de mener une étude contrastive entre les SSyntS arabe et leurs équivalents français et de montrer les divergences résolues en syntaxe profonde et les divergences qui y persistent.

Mais, d'abord présentons la structure syntaxique profonde (la SSyntP).

Une SSyntP est un arbre de dépendance, dont les arcs représentent des relations syntaxiques profondes (RelSyntP). On en distingue neuf : six actanciennes (I, II, ...VI), une attributive (ATTR), une coordinative (COORD) et une appenditive (APPEND). Les RelSyntP sont universelles, autrement dit, elles permettent de représenter la syntaxe profonde de n'importe quelle langue. Les nœuds de la SSyntP sont étiquetés de *lexies profondes* munies de *grammèmes sémantiques*.

Une lexie profonde peut être un lexème ou un mot plein, un phrasème ou une expression idiomatique, ou bien le nom d'une fonction lexicale (FL). Les pronoms anaphoriques ainsi que les mots structuraux tels les articles et les auxiliaires ne figurent pas dans une SSyntP.

Les FL représentent une innovation lexicographique de la TST. Une fonction lexicale est un outil formel utilisé pour modéliser les dérivations lexico-sémantiques et les relations de co-occurrence lexicale restreintes, c'est-à-dire les collocations. Elle associe à une lexie profonde, l'argument ou le mot clé de la FL en question, un ensemble d'unités lexicales représentant les différentes expressions linguistiques de la FL et constituant ses valeurs.

Nous verrons dans la suite de la partie comment le choix des lexies profondes qu'effectuent chaque langue peut induire des divergences structurales et flexionnelles. Mais avant, nous allons montrer les divergences résolues en syntaxe profonde.

2. Divergences résolues au niveau syntaxique profond

Dans cette section, nous présentons les divergences résolues au niveau syntaxique profond. Il s'agit de divergences relevant du régime verbal (sous-section 2.1), de la cooccurrence lexicale restreinte (sous-section 2.2), du système grammaticale (sous-section 2.3) ou encore de la construction de relativisation (sous-section 2.4). Les différences concernant l'ordre des mots ne sont pas prises par la structure syntaxique puisque l'arbre de dépendance est un arbre non ordonné : la gestion de l'ordre des mots dans la phrase est traitée d'une façon indépendante pour chaque langue, cf. partie IV.

2.1. Divergences relevant du régime verbal

En général un constituant prépositionnel arabe remplissant la fonction d'un complément locatif mais actanciel correspond à un constituant prépositionnel en français, ce qui donne des structures syntaxiques de surface quasi-équivalentes, cf. l'exemple 429.

(429) \emptyset_{kaana} *al+kitaab+u salaa | fawqa al+maktab+i*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (PREP) | (PREP) DEF+(N)+GEN
 est le livre sur | dessus le bureau
 ‘Le livre est **sur le bureau.**’ (الكتابُ على المكتب) (الكتابُ فوق المكتب)

Le constituant prépositionnel arabe et son homologue français correspond à une même structure profonde : (fawqa (فوق) = SUR)-II→(maktab (مكتب) = BUREAU).

A l’opposé, les prépositions de régime introduisant un actant syntaxique ou faisant partie d’un phrasème verbal ne sont réalisées qu’en syntaxe de surface et peuvent créer des cas de divergences : elles n’existent pas nécessairement dans les deux langues, par exemple le constituant verbal *sallama salaa* correspond au verbe *saluer* en français (430.a), *nadama salaa* au verbe *regretter* (430.b) : la préposition *salaa* n’a pas d’équivalent dans la structure française, où l’actant est réalisé sous forme d’un complément direct et non pas oblique.

(430) a. $\begin{array}{c} \text{coOblI} \\ \swarrow \quad \searrow \\ \text{sallama} \quad \text{al+tilmii\ddot{o}+u} \quad \text{salaa} \quad \text{al+\textit{ustaa\ddot{o}+i} \\ \text{(V)PASSE} \quad \text{DEF+(N)+NOM} \quad \text{(PREP)} \quad \text{DEF+(N)+GEN} \\ \text{salua} \quad \text{l’\textit{el\textit{ve}} \quad \text{sur} \quad \text{le professeur} \\ \text{lit. l’\textit{el\textit{ve}} salua sur le professeur} \\ \text{‘L’\textit{el\textit{ve}} salua le professeur.’} \quad \text{(سلم التلميذ على الأستاذ)}$

b. $\begin{array}{c} \text{coOblI} \\ \swarrow \quad \searrow \\ \text{nadama} \quad \text{zajd+u+n} \quad \text{salaa} \quad \text{maa} \quad \text{qaala\#hu \{huwa\}} \\ \text{(V)PASSE} \quad \text{(N)+NOM+INDEF} \quad \text{(PREP)} \quad \text{(DEII)} \quad \text{(V)PASSE\#(PRO)} \\ \text{a regrett\textit{e}} \quad \text{Zayd} \quad \text{sur} \quad \text{ce} \quad \text{a dit\#le}_{\text{les propos}} \{il\} \\ \text{lit. Zayd a regrett\textit{e} sur ce il l’a dit} \\ \text{‘Zayd a regrett\textit{e} ce qu’il a dit.’} \quad | \quad \text{‘Zayd a regrett\textit{e} ses propos.’} \quad \text{(ندم زيد على ما قاله)}$

Les prépositions de régime ne figurent pas en syntaxe profonde : en cas d’oblicité, la préposition, considérée comme un lexème vide, n’y figure pas. Les structures syntaxiques de surface arabe et française partagent donc la même SSyntP : (sallama (سلم) | nadama (ندم) ≡ SALUER | REGRETTER -II→X).

Divergences non résolues

Néanmoins, il n’est pas toujours possible de gommer les divergences. Certains constituants prépositionnels admettent pour équivalent des constructions particulières véhiculant des changements qui persistent au niveau profond, comme par exemple la préposition *li* suivi du nom défini *altaw* ‘l’immédiat’, qui exprime le début d’une action. Cette valeur est exprimée en français par la construction verbale « venir juste de » suivi d’un verbe à l’infinitif, cf. exemple 431.

(431) $i\textit{c\textit{t}ama\textit{a}}$ *al+zu\textit{s}amaa\textit{?}+u* *li\#al+taw+i*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (PREP)#DEF+(N)+GEN
 se sont réunis les dirigeants à#l’immédiat
 lit. les dirigeants se réunissent de justesse
 ‘Les dirigeants **viennent juste de** se rencontrer.’ (اجتمع الزعماء للتو)

Dans la phrase arabe, le verbe *iḏtama ʕa* employé au passé de l'indicatif régit le complément circonstanciel de temps *lialtawi* signifiant littéralement 'à l'immédiat'. En français, la dépendance syntaxique est inversée, c'est le verbe support *venir* qui gouverne le verbe lexical employé à l'infinitif et non pas dans un mode fini. La figure 131 donnent les structures de surface arabe et française.

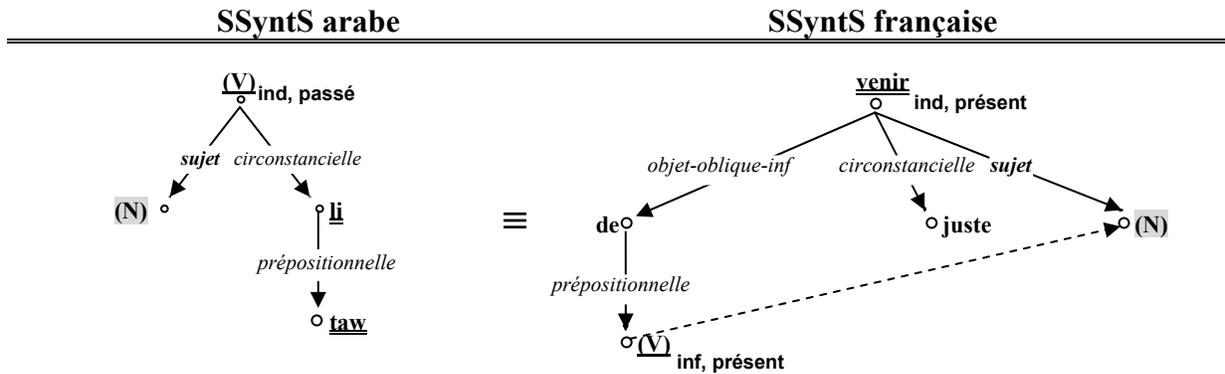


Figure 131 : SSyntS d'un constituant prépositionnel exprimant le début d'une action et son équivalent

Nous ne pensons pas qu'il soit possible d'obtenir une structure commune en syntaxe profonde. Les choix lexicaux effectués par chaque langue imposent des dissimilitudes de structures et de flexions difficiles à résoudre : le verbe arabe est employé au passé de l'indicatif tandis que son équivalent est employé au présent de l'infinitif. La subordination est inversée et accompagnée d'un changement actanciel : $(V \text{ -ATTR} \rightarrow li\#altawi)_{\text{arabe}} \equiv (VENIR_DE \text{ -II} \rightarrow V)_{\text{français}}$. En plus, l'ASyntP I de V correspond à l'ASyntP I du verbe VENIR_DE, cf. figure 132.

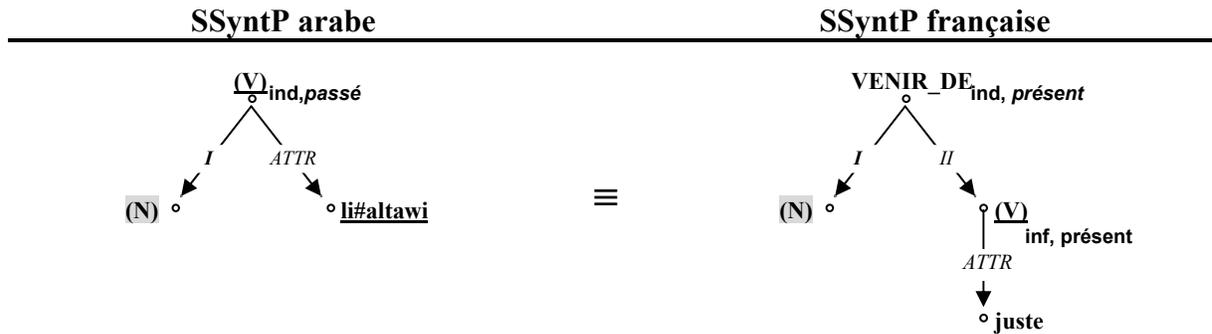


Figure 132 : SSyntP d'un constituant prépositionnel exprimant le début d'une action et son équivalent

2.2. La cooccurrence lexicale restreinte

Les divergences concernant les expressions idiomatiques et les expressions figées ou semi-figées n'apparaissent pas au niveau syntaxique profond. Ainsi, dans l'exemple 432, le constituant prépositionnel *ʕalaa ʔisti ʕdaadin* correspond à l'adjectif *prêt*. Au niveau de syntaxe profonde, les deux constructions correspondent à $PRET_0|ʔistiʕdaa_0$.

- (432) \emptyset_{kaana} *zajd+u+n* *salaa* *ʔistiʔdaad+i+n* *li#haḏaa*
 (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (PREP) (N_{maṣdar})+GEN+INDEF (PREP)#(DEI)
 est Zayd sur le fait d’être prêt pour#cela
 lit. Zayd est sur le fait d’être prêt pour cela
 ‘Zayd est **prêt** pour cela.’ (زيدٌ على استعداد لهذا)

2.3. Divergences relatives au système verbal

Les langues n’ont pas nécessairement recours à des procédés morpho-syntaxiques uniformes pour réaliser leur système verbal. Ces procédés induisent des divergences syntaxique de surface : une langue, par exemple, opte pour une forme synthétique du verbe là où une autre a recours à un procédé analytique. Ce type de divergences peut être résolu par la syntaxe profonde. Dans la suite de la sous-section, nous montrerons comment la forme analytique du verbe arabe (2.3.1), le passif arabe (2.3.2) ainsi que le régime des verbes phasiques et copulaires (2.3.3) et la structure de relativisation (2.3.4) présentent des divergences que la syntaxe profonde réussit à gommer.

2.3.1. La forme analytique du verbe

Dans la partie III, section 2, nous avons montré que la construction « *kaana V* » peut être interprétée comme une forme analytique de V. Cela signifie que cette construction correspond au niveau profond à V auquel est ajouté un grammème de temps. Il aurait été aussi possible d’interpréter « *kaana V* » comme la jonction de deux verbes autonomes. Au niveau syntaxique profond, nous aurions ainsi une structure *kaana-COORD*→V, les deux verbes possédant chacun un grammème de temps soit présent, soit passé, soit futur. Nous avons opté pour la première solution parce que nous pensons que la grammaticalisation de la construction *kaana V* dépasse la simple jonction de deux verbes finis.

La solution a l’avantage de concilier les SSyntP arabe et française et de proposer une représentation en commun pour la forme verbale qu’elle soit réalisée d’une façon synthétique ou analytique. Il faudrait proposer des grammèmes de temps en commun, ainsi les constructions *kaanaV* ou *AvoirV* correspondront à la même SSyntP « V_{grammème de temps} », comme c’est le cas pour les formes synthétiques. Prenons un exemple.

La construction « *kaana*_{présent} V_{passé} » correspond en général à la construction « *Avoir*_{présent} V_{participe, passé} » (le passé composé). Au niveau syntaxique profond, les deux constructions pourraient correspondre au nœud V auquel est adjoit le grammème de temps ‘présent accompli’.

- (433) \emptyset_{kaana} *al+ʔawlaad+u* *ʔakaluu {humu}* *al+tuffaaḥ+a*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (V)PASSE DEF+(N)+ACC
 est les enfants ont mangé {ils} les pommes
 lit. les enfants sont ils ont mangé les pommes
 ‘Les enfants ont mangé les pommes.’ (الأولادُ أكلوا التفاحَ)

Voici d’autres exemples :

$$[kaana_{passé} V_{passé} \equiv AVOIR_{imparfait} V_{participe, passé}]_{SSyntS} \Leftrightarrow [V_{passé \text{ antérieur}}]_{SSyntP}$$

- (434) *kaana* *al+ʔawlaad+u qad ʔakaluu {huwa}* *al+tuffaah+a*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (ADV) (V)PASSE DEF+(N)+ACC
 était les enfants déjà ont mangé {ils} les pommes
 lit. les enfants étaient ils ont mangé les pommes
 ‘Les enfants avaient (déjà) mangé les pommes.’ (كان الأولادُ قد أكلوا التفاح)

[*kaana*_{passé} V_{futur} ≡ Avoir_{conditionnel, présent} V_{participe, passé}]SSyntS ⇔ [V_{passé postérieur}]SSyntP
(le passé dans le futur)

- (435) *kaana* *al+ʔawlaad+u* *saja ʔkuluun {humu}* *al+tuffaah+a*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)FUTUR DEF+(N)+ACC
 était les enfants mangeront {ils} les pommes
 lit. les enfants étaient ils mangeront les pommes
 ‘Les enfants auraient mangé les pommes.’ (كان الأولادُ سيأكلون التفاح)

[*kaana*_{futur} V_{passé} ≡ Avoir_{futur} V_{participe, passé}]SSyntS ⇔ [V_{futur antérieur}]SSyntP

- (436) *sajakuunu* *al+ʔawlaad+u (qad) ʔakaluu {humu}* *al+tuffaah+a*
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (ADV) (V)PASSE DEF+(N)+ACC
 sera les enfants déjà ont mangé {ils} les pommes
 lit. les enfants seront ils ont mangé les pommes
 ‘Les enfants auront mangé les pommes.’ (سيكون الأولادُ قد أكلوا التفاح)

Il s’agit d’une correspondance par défaut : les temps verbaux étant polysémiques, le contexte peut imposer d’autres correspondances avec le niveau syntaxique profond. Ceci dit, le fait est qu’une interprétation de la construction *kaana*V comme une forme analytique de V et une utilisation standardisée des grammèmes de temps permet de gérer les divergences au niveau de syntaxe profonde afin d’obtenir une structure commune.

Considérer qu’il existe en arabe des formes analytiques du verbe, qu’il faut traiter comme les formes synthétiques permettra de gommer des divergences importantes en syntaxe profonde. Par exemple, en 437.a et 437.b, la phrase arabe est composée de la jonction asyndétique de trois propositions. L’équivalent français par contre est une phrase simple. En effet, la valeur temporelle « passé » est exprimée en arabe par la construction « *kaana jamsuun* » et en français par la forme synthétique imparfait. Le verbe *jamsuun* régit le verbe *jalʔabuun* employé au présent de l’indicatif tandis que le verbe *passaient* régit un constituant prépositionnel infinitif.

- (437)a. [*kaana* *al+ʔawlaad+u [jamsuun {humu}]_{p2}* *[jalʔabuun {humu}]_{p3}*]_{p1}
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT (V)PRESENT
 est les enfants sont le soir jouent
 ‘Les enfants passaient la soirée à jouer.’
 (كان الأولادُ يمسون يلعبون)

- b. [*kaana* *al+ʔawlaad+u [laa jazaahuun {humu}]_{p2}* *[jalʔabuun {humu}]_{p3}*]_{p1}
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT (V)PRESENT.3.MASC.PL
 est les enfants continuent jouent
 ‘Les enfants continuaient à jouer.’ | ‘Les enfants étaient toujours en train **de jouer.**’
 (كان الأولادُ لا يزالون يلعبون)

Pour réussir à gérer adéquatement les divergences syntaxiques profondes entre les SSyntS arabe et française, nous allons prendre plusieurs décisions :

- 1- considérer « passer la soirée » comme une unité lexicale profonde (ULP).
- 2- faire correspondre les constructions « *kaana*_{passé} V_{présent} » et V_{imparfait} à V + le grammème « passé progressif », (V_{passé progressif}).

Mais nous n'avons pas trouvé de moyen embrassant les dissimilitudes flexionnelles concernant l'ASyntP II. Le résultat est des SSyntP proches mais pas identiques, cf. figure 133 pour la phrase (437).a.

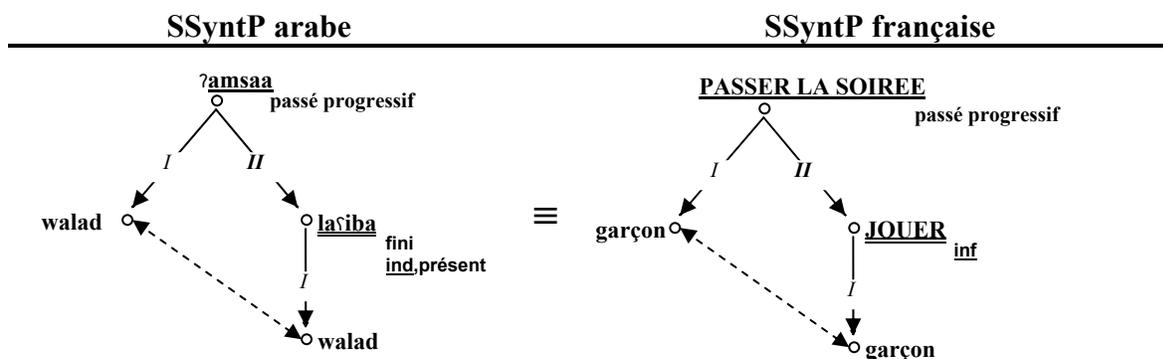


Figure 133 : SSyntP d'un verbe copulaire et l'équivalent français

En résumé, le fait de stipuler que le système verbal arabe comprend des formes analytiques et synthétiques permettra de présenter les SSyntP du français et de l'arabe d'une façon identique si l'on décide de recourir à des valeurs flexionnelles partagées. Par contre, faire correspondre la construction « *kaana* V » à une SSyntP « *kaana*-COORD→V » induira des divergences inconciliables avec la structure française.

2.3.2. Le passif arabe

Contrairement au français où le passif est exprimé par une forme analytique, le passif arabe est exprimé par une forme synthétique. Cela crée une divergence structurale de surface, que la syntaxe profonde arrive à gérer :

- (438) *ʔukilat* *al+tuffaahat+u*
 (V)PASSIF.PASSE.FEM DEF+(N)+NOM
 a été mangée la pomme
 'La pommé a été mangée.' (أكلت التفاحة)

Dans l'exemple précité, à la forme *ʔukilat* correspond la forme analytique *a été mangée* : V_{passif,ind,passé} ≡ « Avoir_{ind,présent} -auxiliaire→ Etre_{participe,passé} -auxiliaire→ (V)_{participe,passé} ». En remontant au niveau syntaxique profond, les deux formes correspondent au verbe auquel est ajouté le grammème de voix passive : V_{passif}.

L'équivalent français peut être une structure impersonnelle comme dans l'exemple 439 : la proposition complétive remplit la fonction d'un sujet dans la structure arabe et quasi-sujet dans la structure française, le sujet étant le pronom impersonnel.

- (439) [*sajuqaal* (V)PASSIF.FUTUR sera dit] [*anna* (PREP) assert] [*zajd+a+n* (N)+ACC+INDEF Zayd] [*saafara {huwa}*]P1 = sujet]P2 a voyagé
 ‘[[II]sujet sera dit [que Zayd est parti]P1 = quasi-sujet]P2’ (سيقال أن زيداً سافر)

La SSyntP arrive à contenir cette divergence : pour la structure arabe et son équivalent français, le verbe est à la voix passive et la proposition complétive est son ASyntP I :

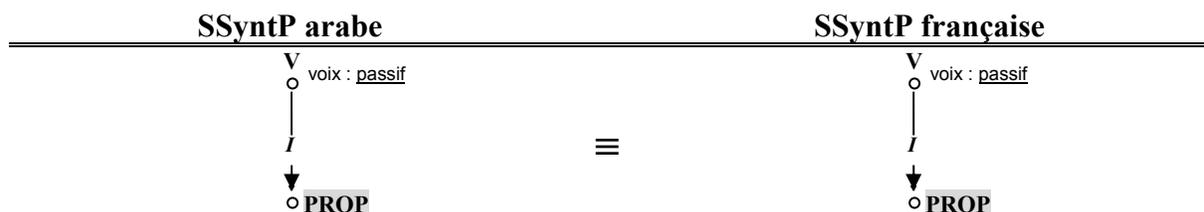


Figure 134 : SSyntP d’un verbe arabe à la voix passive et son équivalent français

Mais, la SSyntP n’est pas toujours capable de contenir le passif morphologique arabe et son équivalent français. La SSyntP peut témoigner d’une divergence structurale ou flexionnelle, ou encore des deux. Le passif arabe est parfois traduit par un verbe pronominal. La catégorie flexionnelle « voix » témoigne de cette divergence au niveau profond : au grammème passif du verbe arabe correspond le grammème réfléchi du verbe français ($V_{\text{voix = passif}} \equiv V_{\text{voix = réfléchi}}$), cf. exemples 440.a et 440.b. Nous n’avons pas réussi à gérer cette divergence qui montre que la SSyntP, bien qu’elle soit une structure assez abstraite, reste porteuse des caractéristiques de la langue naturelle traitée.

- (440) a. *turaa* (V)PASSIF.PASSE est vu lit. la ville est vu d’un lointain
 [*al+madiinat+u* DEF+(N)+NOM la ville] [*min* (PREP) de] [*baʕiid+i+n* (N)+GEN+INDEF un lointain]
 ‘La ville se voit de loin.’ (ترى المدينة من بعيد)
- b. *juʕtaraa* (V)PASSIF.PRESENT est acheté lit. l’or est acheté cher
 [*al+ʕahab+u* DEF+(N)+NOM l’or] [*gaalij+a+n* (ADJ)+ACC+INDEF cher]
 ‘L’or s’achète cher.’ (يشترى الذهب غاليا)

Dans les exemples précités, le verbe à la voix passive de la structure arabe a réalisé son sujet. Mais il arrive que le verbe ne réalise pas syntaxiquement son sujet, c’est le cas des verbes intransitifs régissant une préposition : la transformation passive consiste à omettre le sujet du verbe actif et aucun élément n’est promu sujet. La construction passive est dite alors entièrement suppressive (cf. partie II, section 5.1.1). Un verbe suppressif subjectal régit uniquement un complément d’objet oblique. La construction admet trois équivalents français : une construction à la voix passive, une construction à la voix active ou bien une construction de dislocation droite.

La structure suppressive subjectale

Si la construction arabe accepte pour équivalent une structure passive, le complément d’objet oblique arabe correspond au sujet du verbe français :

SSyntS arabe

SSyntS française



Figure 135 : SSyntS d'une construction passive entièrement suppressive et son équivalent passif

Dans les exemples 441.a et 441.b, les verbes *nuzira* 'a été examiné' et *ḥukima* 'a été condamné' régissent respectivement les compléments d'objet oblique *bi#al+ʔamr+i* 'à l'affaire' et *ʕalaa al+saariq+i* 'sur le voleur'.

(441) a. *nuzira* *bi#al+ʔamr+i*
 (V)PASSIF.PASSE (PREP)#DEF+(N)+GEN
 a été examiné à#l'affaire
 lit. a été examiné sur l'affaire
 'L'affaire a été examinée.' (نظر بالأمر)

b. *ḥukima* *ʕalaa al+saariq+i*
 (V)PASSIF.PASSE (PREP) DEF+(N)+GEN
 a été jugé sur le voleur
 lit. a été jugé sur le voleur
 'Le voleur a été condamné.' (حكّم على السارق)

La SSyntP témoigne d'une divergence structurale ingérable : *ʔamr* et *saariq* correspondent à l'ASyntP II de leurs gouverneurs respectifs tandis que AFFAIRE et VOLEUR correspondent à l'ASyntP I, cf. figure 136. Cette divergence est dû au fait que l'ASyntPII d'un verbe à la voix active français est promu ASyntPI du verbe à la voix passive, alors qu'avec le suppressif subjectal l'ASyntPII garde sa position

SSyntP arabe

SSyntP française

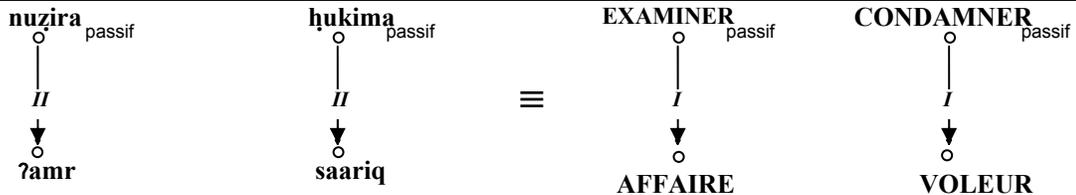


Figure 136 : SSyntP d'une construction passive entièrement suppressive et son équivalent passif

La structure active

Si la construction suppressive subjectale accepte pour équivalent un verbe actif dont le sujet est le pronom *on*, le complément d'objet oblique correspond en français à un complément d'objet, mais pas nécessairement oblique. C'est le cas de la proposition (440.b),

qui peut être traduit par « *on a condamné le voleur* » : le complément d'objet oblique arabe correspond à un complément d'objet direct, cf. figure 137.



Figure 137 : SSyntS d'une construction passive entièrement suppressive et son équivalent impersonnel

Le constituant prépositionnel arabe correspond au complément d'objet direct dans la structure française, tandis que la relation *sujet*, non réalisée dans la structure arabe, apparaît. En syntaxe profonde, à côté de la divergence flexionnelle, (passif)_{arabe} vs (actif)_{français}, la SSyntP témoigne d'une divergence structurale : contrairement au verbe arabe, le verbe français régit un ASyntP I, cf. figure 138. Pour concilier les deux SSyntP, il est possible d'interpréter la construction française d'une façon analogue à la structure impersonnelle et de dire que le verbe français ne régit lui aussi qu'un seul ASyntP. La correspondance avec la SSyntS française sera maintenue par les règles de l'interface syntaxe profonde – syntaxe de surface. Dire que le verbe arabe régit un ASyntP zéro correspondant à un sujet omis permettra aussi de gommer la divergence structurale au niveau syntaxique profond.



Figure 138 : SSyntP d'une construction passive entièrement suppressive et son équivalent impersonnel

Prenons un autre exemple.

(442) *murra* *bi#hind+i+n*
(V)PASSIF.PASSE.MASC (PREP)#(N)+GEN+INDEF
a été passé par Hind
lit. il a été passé par Hind
‘On a passé **par Hind**.’ (مُرُّ بِهِنْدِ)

La structure arabe peut être analysée de la façon suivante : le verbe *murra* régit un sujet zéro, équivalent à ON en français, *bi#hindin* est un complément d'objet oblique. L'intérêt de cette analyse, comme nous venons de le dire, est qu'elle permet de gommer les divergences structurales au niveau syntaxique profond, mais pas la divergence catégorielle (figure 139).

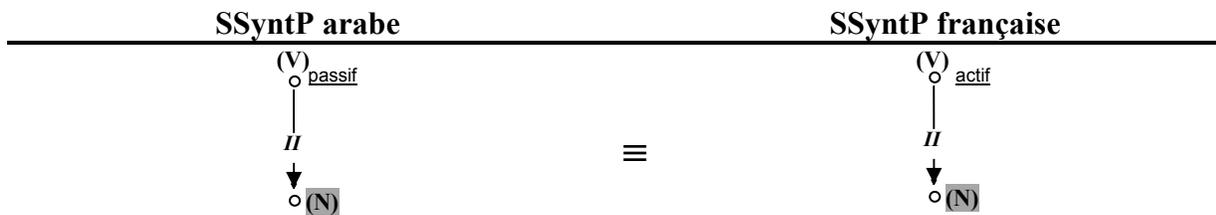


Figure 139 : SSyntP commune à la construction arabe passive entièrement suppressive et l'équivalent français

La structure de dislocation droite

Troisièmement, une construction passive entièrement suppressive admet occasionnellement pour équivalent une structure de dislocation droite. Dans l'exemple 443, le sujet du verbe français est un pronom cataphorique, identifié par le nom disloqué à droite.

<p>(443) <i>juḫaafu</i> (V)PASSIF.PRESENT.MASC est crainte lit. il est craint de ta puissance ‘Elle est crainte, ta puissance.’ (يُخَافُ مِنْ بَأْسِكَ)</p>	<p><i>min</i></p>	<p><i>ba</i></p>	<p><i>ʔ+i#ka</i></p>	<p>(PREP) (N)+GEN#(PRO) de puissance#toi</p>
---	-------------------	------------------	----------------------	---

La syntaxe profonde atteste d'une divergence structurale : la relation APPENDITIVE figurant dans la SSyntP française n'a pas d'homologue dans la SSyntP arabe. Il y a aussi une conversion des actants du verbe : N n'est plus l'ASyntPI du verbe dans la structure française mais son ASyntPII (figure 140).

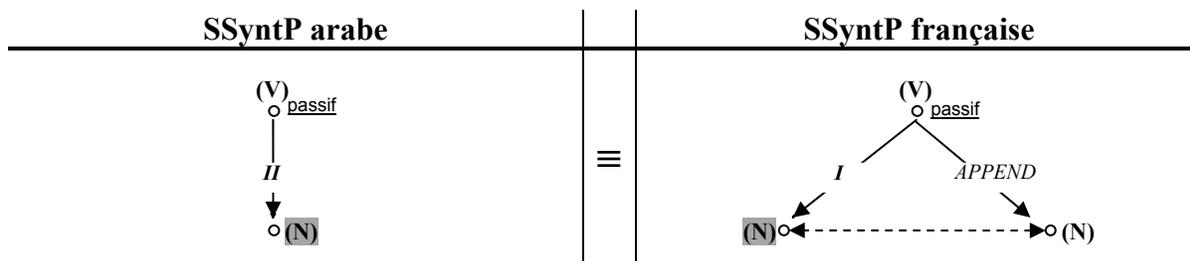


Figure 140 : SSyntP d'une construction passive entièrement suppressive et la structure de dislocation droite équivalente

Traduire la structure arabe par une structure non disloqué – ‘Ta puissance est crainte’ – ne va pas résoudre toutes les divergences syntaxiques profondes. Les SSyntP arabe et française garderont la dissimilitude relative à la conversion actantielle.

Bref, le passif morphologique arabe et syntaxique français correspondent généralement à une même structure profonde. Mais le passif arabe n'a pas nécessairement pour équivalent un passif en français. Il peut avoir d'autres équivalents induisant la SSyntP de divergences structurales et flexionnelles. Ainsi un verbe passif peut se traduire par un verbe réfléchi ou actif. En plus, il est probablement nécessaire de distinguer en arabe une voix passive d'une voix suppressive subjectale, distinction qui ne fera que creuser davantage le fossé entre les SSyntP arabe et français.

2.3.3. Les divergences concernant l'actant prädicatif (coDir-prop et attribut)

Un verbe au présent de l'indicatif peut remplir la fonction d'un complément d'objet propositionnel ou celle d'un attribut. L'équivalent français est principalement un verbe infinitif remplissant la fonction d'un complément d'objet direct ou oblique. La correspondance syntaxique est présentée figure 141.

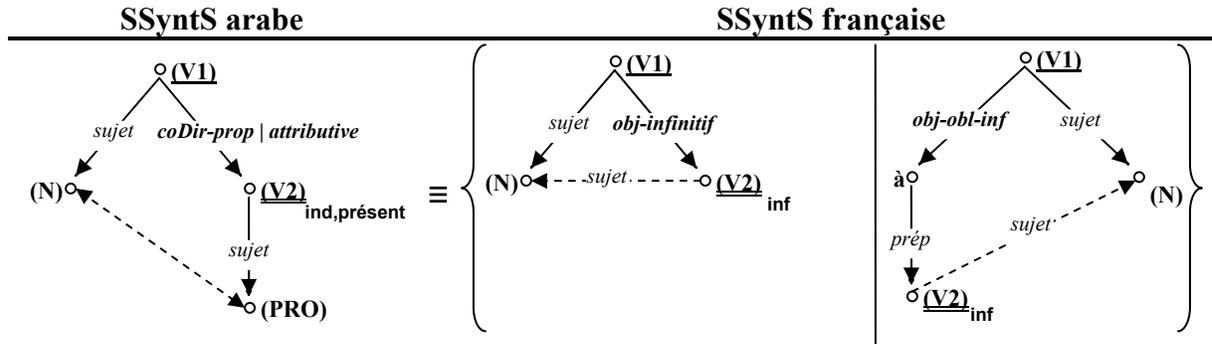


Figure 141 : SSyntS d'une construction verbale à complément ou attribut propositionnel et l'équivalent français

Dans la partie III, section 4, nous avons montré qu'un verbe phasique régit un verbe au présent de l'indicatif par le biais de la RelSyntS coDir-prop. L'équivalent français est par défaut un complément d'objet infinitif. La SSyntP réussit à gérer cette divergence. La seule différence relève de la catégorie flexionnelle de V2 qui est au présent de l'indicatif dans la SSyntP, et à l'infinitif dans la SSyntP française :

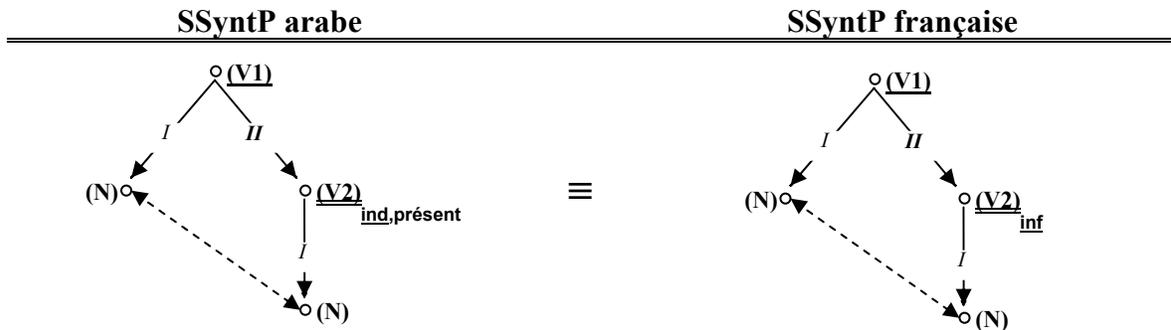


Figure 142 : SSyntP d'une construction verbale à complément ou attribut propositionnel et son équivalent

L'exemple suivant donne l'équivalent français de certains verbes exprimant qu'une action vient de commencer. La tête syntaxique de la phrase arabe, le verbe *bada ʔa* 'a commencé' régit un verbe au présent de l'indicatif. Celui-ci est traduit en français par un infinitif :

- (444)a. [*bada ʔa* al+ʔawlaad+u[*janaamuun* {*humu*}]_{P2}]_{P1}
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT (PRO)
 a commencé les enfants dorment ils
 lit. les enfants ont commencé ils dorment
 'Les enfants **ont commencé à dormir.**' (بدأ الأولاد ينامون)

- b. [اذا | qaama al+awlaad+u [jalsabuun {humu}]₂]_{P1}
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT (PRO)
 s'est mis à les enfants jouent ils
 lit. les enfants se sont mis ils jouent
 'Les enfants **se sont mis à jouer.**' (أخذ | قام الأولاد يلعبون)

Nous rappelons qu'un maṣdar peut aussi remplir la fonction d'un complément d'objet, l'équivalent français est toujours un verbe à l'infinitif présent, l'équivalent prototypique du maṣdar²⁸⁹.

- (445) bada ʔa al+awlaad+ufi al+nawm+i | al+muḍaakar+
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (PREP) DEF+(N_{maṣdar})+GEN | DEF+(N_{maṣdar})+ACC
 a commencé les enfants dans le sommeil le fait d'étudier
 lit. : les enfants ont commencé dans le sommeil | les études
 'Les enfants **ont commencé à dormir | à étudier.**' (بدأ الأولاد في النوم | المذاكرة)

Les verbes exprimant la phase terminative régissent principalement un maṣdar avec une préposition, cf. 446. La syntaxe profonde réussit à concilier les divergences entre l'arabe et le français, sauf celle concernant le maṣdar et l'infinitif.

- (446) ʔintahaa al+awlaad+u mina al+muḍaakar+i
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (PREP) DEF+(N_{maṣdar})+GEN
 a fini les enfants de le fait d'étudier
 lit. les enfants ont fini du fait d'étudier
 'Les enfants **ont fini d'étudier.**' (انتهى الأولاد من المذاكرة)

Les verbes copulaires régissent aussi un verbe au présent de l'indicatif, l'équivalent français est aussi un verbe à l'infinitif (447.a et 447.b). Trouver un consensus permettant d'embrasser la divergence entre le maṣdar et l'infinitif donnera donc une structure syntaxique profonde en commun.

- (447)a. [ʔamsaa al+awlaad+u [jalsabuun {humu}]_{P1}]_{P2}
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT
 est le soir les enfants jouent {ils}
 lit. les enfants ont passé la soirée ils jouent
 'Les enfants ont passé la soirée **à jouer.**' (أمسى الأولاد يلعبون)
- b. [laa jazaalu al+awlaad+u [jalsabuun {humu}]_{P1}]_{P2}
 (V)PASSE DEF+(N)+NOM (V)PRESENT
 continue d'être les enfants jouent {ils}
 lit. les enfants continuent d'être | sont toujours entrain ils jouent
 'Les enfants continuaient **à jouer.**' (لا يزال الأولاد يلعبون)

Les verbes phasiques et copulaires arabe et français régissent les mêmes ASyntP. Mais la particularité de l'arabe de régir un verbe fini comme complément se traduit par des divergences flexionnelles que la SSyntP ne réussit pas à l'embrasser.

²⁸⁹ Nous parlerons plus loin de la correspondance entre le maṣdar et l'infinitif.

2.4. Les divergences relatives à la construction de relativisation

Il existe en arabe deux types de structures de relativisation aptes à remplir la fonction d'un modifieur. Si le gouverneur nominal de la relation de modification est défini, il est modifié par un déictique (DEII) qui, à son tour, est modifié par une proposition ; par contre, si le gouverneur nominal est indéfini, il gouverne directement la proposition de modification, cf. partie II, section 3.2 :

- (448)a. *Ø_{kaana} al+tuffaaḥat+u allatii ḡakala#haa zajd+u+n ḥamraa?+u+n*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (DEII) (V)PASSE#(PRO) (N)+NOM+INDEF (ADJ)+NOM+INDEF
 est la pomme celle a mangé#elle Zayd rouge
 lit. la pomme celle Zayd l'a mangée est rouge
 'La pomme **que Zayd a mangée** est rouge.' (التفاحة التي أكلها زيدٌ حمراء)
- b. *Ø_{kaana} tuffaaḥat+u+n ḡakala#haa zajd+u+n ḥamraa?+u+n*
 (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (V)PASSE#(PRO) (N)+NOM+INDEF (ADJ)+NOM+INDEF
 est une pomme a mangé#elle Zayd rouge
 lit. une pomme Zayd l'a mangée est rouge
 'Une pomme **que Zayd a mangée** est rouge.' (تفاحة أكلها زيدٌ حمراء)

Comme le montrent les exemples précités, la structure de relativisation arabe a en général la proposition relative comme équivalent français, que le gouverneur nominal soit défini ou indéfini. Les SSyntS arabe et française partagent dans ce cas une SSyntP commune.

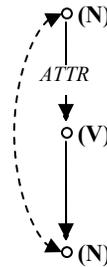


Figure 143 : SSyntP correspondant à une structure de relativisation

Mais le contexte peut favoriser d'autres équivalents afin d'assurer le bien formé des textes produits. Ces équivalents ne partagent pas nécessairement la même SSyntP de la relative arabe. Nous en présenterons trois : une structure participiale, une structure infinitive et une structure prépositionnelle composée de la préposition *en* suivi d'un déverbal. Commençons par l'équivalent participial.

La structure participiale

Une structure de relativisation correspond fréquemment à un verbe au participe (qui représente l'adjectivalisation flexionnelle du verbe) :

- (449)a. *al+fawaḡid+u allatii taḡuudu {hija}mina al+safar+i kabiirat+u+n*
 DEF+(N)+NOM (DEII) (V)PRESENT (PREP) DEF+(N_{masdar})+GEN (ADJ)+NOM+INDEF
 les avantages celle découle de le fait de voyager grande
 lit. les avantages qui découlent du fait de voyager sont grandes
 'Les avantages **découlant du voyage** sont énormes.' (الفوائد التي تعود من السفر كبيرة)

- b. *fawa ĩd+u+n ta ĩuudu {hija} mina al+safar+i*
 (N)+NOM+INDEF (V)PRESENT (PREP) DEF+(N_{mařdar})+GEN
 des avantages découle de le fait de voyager
 lit. les avantages qui découlent du fait de voyager
 ‘Des avantages découlant du voyage.’ (فوائد تعود من السفر)

La figure suivante donne la correspondance entre les SSyntS arabe et française.

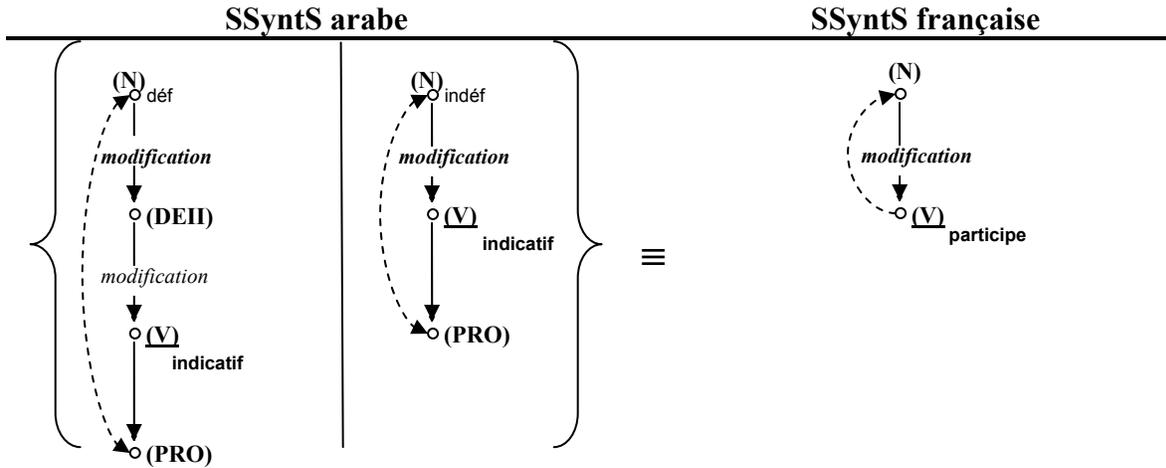


Figure 144 : SSyntS d'une construction de relativisation et l'équivalent participial

La construction arabe et son équivalent partagent la même structure profonde. Les distorsions structurales sont résolues au niveau profond : le verbe dépend du nom par une relation syntaxique profonde ATTRIBUTIVE. Par contre, la divergence flexionnelle persiste.

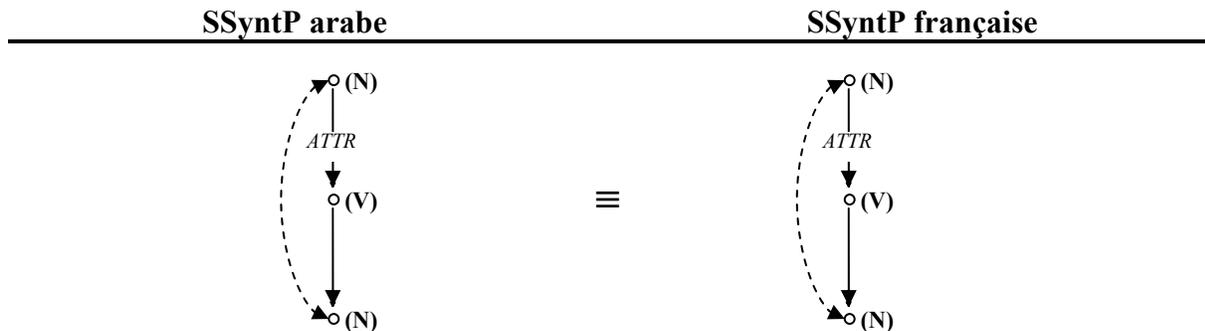


Figure 145 : SSyntP correspondant à une structure de relativisation et l'équivalent participial

Structure infinitive

Certaines propositions de relativisation, dont la tête syntaxique est un verbe (V) à valeur modale ou phasique employé au présent de l'indicatif et dont le sujet est un mařdar, admettent pour équivalent français une structure infinitive remplissant la fonction d'un complément de nom. Nous allons d'abord donner l'exemple d'une proposition de relativisation exprimant l'obligation. La structure acceptée pour équivalent arabe la structure prépositionnelle à_(N_{déverbal}) qui peut, elle aussi, véhiculer une valeur modale d'obligation.

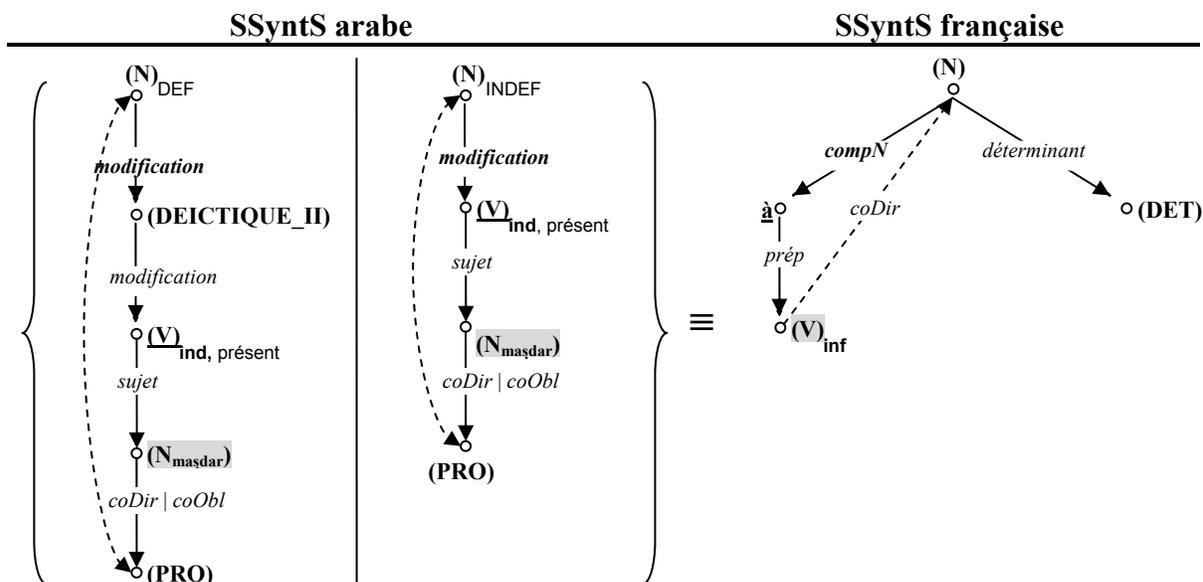


Figure 146 : SSyntS d'une construction relative et son équivalent « à_Vinfinatif »

La valeur d'obligation est exprimée en arabe lexicalement par le verbe de la relative employé au présent de l'indicatif, tandis que dans la structure française, la valeur modale est plutôt portée par la préposition *à* et le grammème de l'infinitif. L'exemple (450) illustre la modification d'un nom défini et l'exemple (450) la modification d'un nom indéfini, les deux constructions admettent la structure « *à_Vinfinatif, présent* » comme équivalent.

- (450)a. *al+ ʔaxʔaa ʔ+u allatii laa ʔaxʔibu ʔqtiraaf+u#haa*
 DEF+(N)+NOM (DEII) (ADV_{neg}) (V)PRESENT (N_{maṣdar})+NOM#(PRO)
 les erreurs celle ne pas faut le fait de commettre#elle
 lit. les erreurs celles qu'il ne faut pas les commettre
 'Les erreurs **à ne pas commettre.**' (الأخطاء التي لا يجب اقتترافها)
- b. *ʔaxʔaa ʔ+u+n laa ʔaxʔibu ʔqtiraaf+u#haa*
 DEF+(N)+NOM (ADV) (V)PRESENT (N)+NOM#(PRO)
 des erreurs ne pas faut le fait de commettre#elle
 lit. des erreurs il ne faut pas les commettre
 'Des erreurs **à ne pas commettre.**' (أخطاء لا يجب اقتترافها)

La correspondance avec une structure relative, « les erreurs qu'il ne faut pas commettre », est acceptée mais ne représente pas une construction d'usage fréquent en français.

Comme avec l'équivalent participial, la SSyntP témoigne d'une divergence de grammème entre l'infinitif français et le présent de l'indicatif de la proposition relative arabe.

Structure prépositionnelle

Si (V) exprime la phase progressive, ou continuative, l'équivalent est la préposition *en* suivie d'un déverbal. La valeur phasique exprimée en arabe par le verbe lexical lui-même se manifeste en français par la préposition *en*, la correspondance est montrée par la figure ci-dessous :

SSyntS arabe

SSyntS française

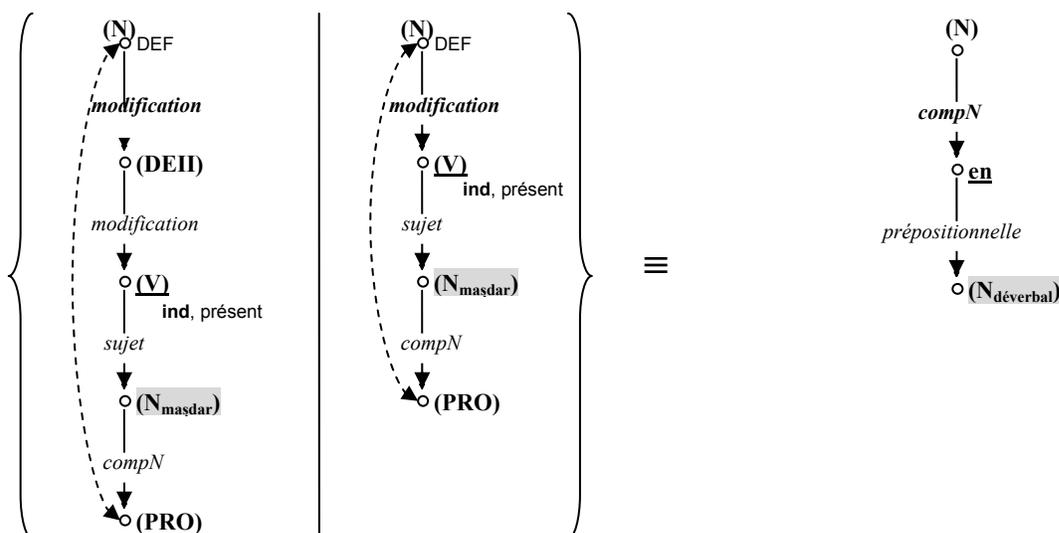


Figure 147 : SSyntS d'une construction de relativisation et son équivalent en_Ndéverbal

D'une manière générale, c'est le verbe *tamma*, signifiant « avoir lieu », qui exprime la valeur phasique :

- (451) a. *al+suur+u* *alladii jatimmu {huwa}* *ta'jjid+u#hu*
 DEF+(N)+NOM (DEII) (V)PRESENT (N_{masdar})+NOM#(PRO)
 la barrière celle a lieu {il} construction#lui
 lit. la barrière celle dont la construction a lieu
 'La barrière **en construction**' (السر الذي يتم تشييده)
- b. *suur+u+n* *jatimmu {huwa}* *ta'jjid+u#hu*
 (N)+NOM+INDEF (V)PRESENT (N_{masdar})+NOM#(PRO)
 une barrière a lieu {il} construction#lui
 lit. une barrière dont la construction a lieu
 'Une barrière **en construction**' (سر يتم تشييده)

Les structures de surface ne peuvent pas correspondre à une même structure profonde : le verbe arabe correspond à la préposition EN dans la construction française (figure 148).

SSyntP arabe

SSyntP française



Figure 148 : SSyntP d'une construction de relativisation et l'équivalent français, en_Ndéverbal

Pour concilier les SSyntP, il serait nécessaire de pousser l'abstraction du niveau. Les structures «*tamma*_{présent} + *N*_{mašdar} » et « en + *N*_{déverbal} » comme des procédés d'adjectivalisation (Adj) du verbe progressif. Nous pourrions ainsi aboutir à une SSyntP identique : *N*-ATTR→Adj(V)_{progressif}

3. Divergences non résolues par la syntaxe profonde

Le passage au niveau syntaxique profond permet de résoudre beaucoup de dissimilitudes entre la syntaxe de l'arabe et celle du français, mais il n'arrive à les embrasser toutes. Dans cette section, nous présentons des divergences flexionnelles (sous-section 3.1) et structurales (sous-section 3.2) que la syntaxe profonde ne réussit pas à résoudre.

3.1. Divergences flexionnelles

Dans cette sous-section, nous donnons successivement les équivalents d'une subordonnée circonstancielle (3.1.1), puis ceux d'une proposition complétive complément d'objet (3.1.2) et ceux du mašdar (3.1.3). Finalement, nous parlerons brièvement du sens réfléchi et réciproque exprimé généralement en arabe d'une façon inhérente au verbe et en français par une forme pronominale.

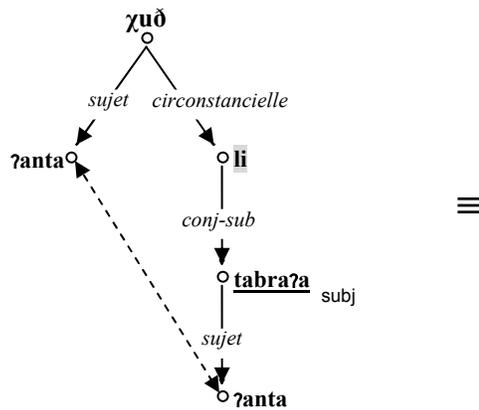
3.1.1. Les équivalents d'une subordonnée circonstancielle

Dans la section 2 de la présente partie, nous avons vu que la SSyntP n'arrive pas toujours à résoudre les divergences de grammèmes. Un verbe arabe employé au présent de l'indicatif et remplissant la fonction d'un actant prédicatif peut correspondre à un verbe au présent de l'infinitif. Une proposition subordonnée complément circonstancielle admet aussi un équivalent infinitif si les ASyntP I sont coréférents (cf. exemple 452).

- (452) [*χuð* {*ʔanta*} *al+dawaaʔ+a*]_{P1} [*li#tabraʔa* {*ʔanta*?}]_{P1}
 (V)IMPERATIF DEF+(N)+ACC (Conj_Sub)#(V)SUBJ
 Prends le traitement pour que#guérrisses {tu}
 lit. prends le médicament pour que tu guérrisses
 'Prends le traitement pour guérir (se rétablir).' (خذ الدواء لتبرأ)

La subordonnée arabe correspond en français à un constituant prépositionnel dont le complément est un verbe au présent de l'infinitif. La préposition véhicule une valeur sémantique synonymique à celle de la conjonction de subordination arabe :

SSyntS arabe



SSyntS française

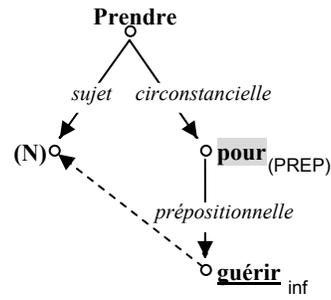
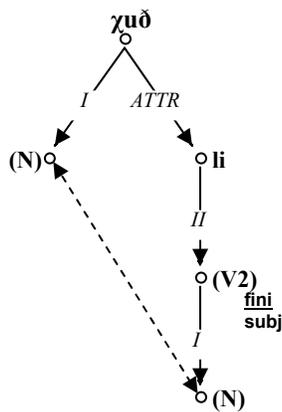


Figure 149 : SSyntS d'une subordonnée circonstancielle et son équivalent infinitif

La structure profonde correspondante n'affiche aucune divergence structurale, la seule divergence est d'ordre flexionnelle : V_2 n'est pas employé au subjonctif mais plutôt à l'infinitif. Notons le lien de coréférentialité entre les ASyntPI des verbes.

SSyntP arabe



SSyntP française

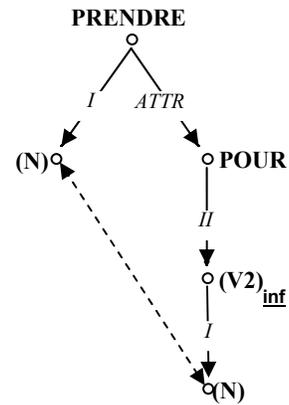


Figure 150 : SSyntP d'une subordonnée circonstancielle et son équivalent infinitif

La coréférentialité dans la structure arabe permet parfois de traduire la subordonnée arabe par une structure participiale. La conjonction de subordination n'a plus d'équivalent dans la construction française, tandis qu'à (V2) employé dans une forme finie correspond la forme participiale du verbe :

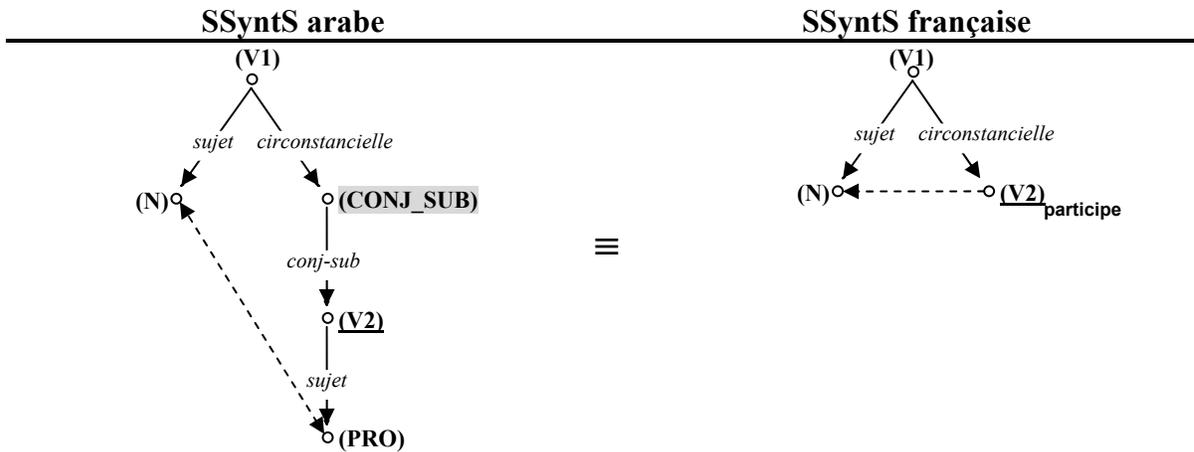


Figure 151 : SSyntS d'une subordonnée circonstancielle et l'équivalent participial français

Dans l'exemple suivant, la conjonction de subordination *baʕda ʔan*, signifiant 'après que', est suivi d'un verbe au passé de l'indicatif. La construction a pour homologue une subordonnée participiale :

- (453) [kaana zajdun zaʕima#humu]_{P1} [baʕda ʔan qaada#humu {huwa} ʔawiila+a+n]_{P2}
 (V)PASSE (N)NOM (N)ACC#(PRO) (PREP) (CONJ) (V)PASSE#(PRO) (ADJ)
 était Zajd chef#eux après que a dirigé#eux {il} longuement
 lit. Zajd était leur chef après qu'il les a dirigés longuement
 'Les ayant dirigés pour longtemps, Zajd était leur chef.' (كان زيدٌ زعيمهم بعد أن قادهم طويلاً)

Contrairement à l'équivalent infinitif, la structure profonde affiche des dissimilitudes structurales : le lien de causalité entre P₁ et P₂ exprimé d'une façon déductible en français par le biais de la structure participiale est explicité en arabe par la conjonction *baʕda ʔan* 'après que', ce qui fait que *kaana* ne régit pas directement le verbe *qaada*.

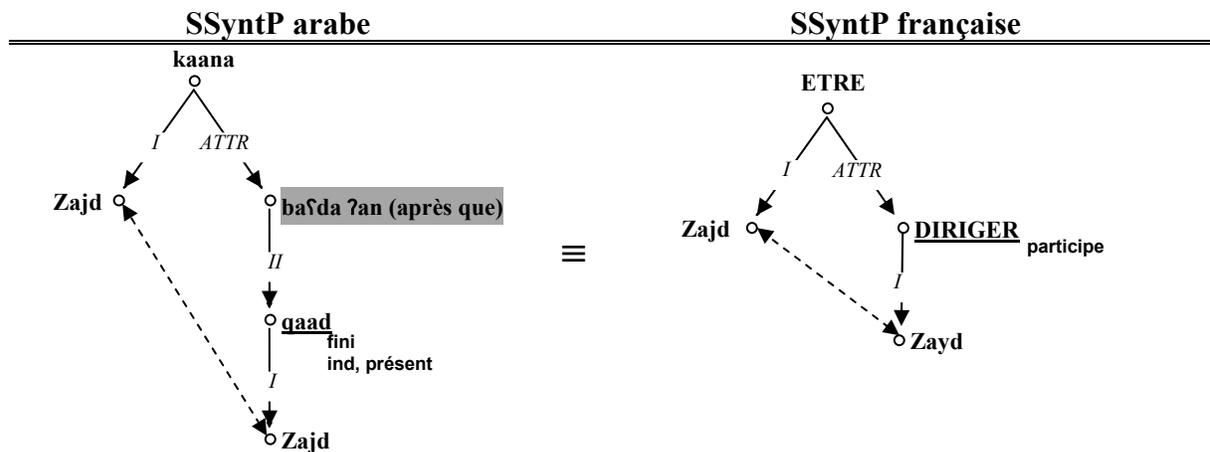


Figure 152 : SSyntP d'une subordonnée circonstancielle et son équivalent participial

Le fait que l'arabe ne fait pas usage d'une structure de causation non-lexicalisé à l'instar de la structure participiale en français se traduit inévitablement par une dissimilitude au niveau syntaxique profond. Voici d'autres exemples :

- (454) a. *baqaa zajdun fii almanzili li ʔanna#hu ʔkaana {huwa} mariidun*
 (V)PASSE (N)NOM (PREP) (N)GEN (CONJ-SUB)#(PRO) (V)PRESENT (ADJ)NOM
 est resté Zayd dans la maison parce que#lui est {il} malade
 lit. Zayd est resté à la maison parce que lui il est malade
 ‘Etant malade, Zayd est resté chez lui’. (بقي زيد في المنزل لأنه مريض)
- b. *waqafa zajdun baʔda ʔan anhaa {huwa} ʔiʔaaba#hu*
 (V)PASSE (N)NOM (CONJ-SUB) (V)PASSE (N)ACC#(PRO)
 s’est levé Zayd après que a terminé {il} discours#lui
 lit. Zayd s’est levé après qu’il a terminé son discours
 ‘Ayant terminé son discours, Zayd s’est levé’. (وقف زيد بعد أن أنهى خطابه)

Au delà de la divergence flexionnelle, ce type de structures soulève le problème de la représentation des liens discursifs en syntaxe profonde : ne serait-il pas possible de présenter les liens discursifs ou rhétoriques comme la causalité d’une façon unifiée et englobante afin d’accroître le degré d’abstraction du niveau syntaxique profond.

3.1.2. Les équivalents de la complétive complément d’objet

Une proposition complétive arabe est composée du complémenteur *ʔan* suivi d’un verbe au subjonctif saturant sa propre structure valencielle. Elle commute parfois avec un *maʔdar*. En général, l’équivalent français est une proposition introduite par le complémenteur *que*, ou un infinitif si les sujets de la subordonnée et de la principale coréférent. Dans les deux cas, les SSyntP affichent des divergences flexionnelles. Commençons par l’équivalent complétif.

L’équivalent complétif.

S’il n’existe pas de lien anaphorique entre la principale et la subordonnée, la complétive arabe a pour équivalent en français une structure complétive :

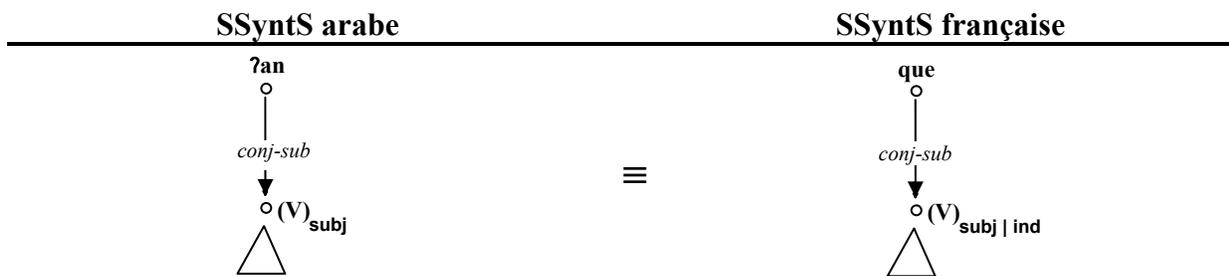


Figure 153 : SSyntS d’une complétive arabe et la complétive française correspondante

Les structures de surface arabe et française n’affichent aucune dissimilitude, à part le fait que le verbe de la subordonnée en français peut être à l’indicatif. Dans ce cas, la SSyntP est marquée par une divergence flexionnelle de mode portant sur le verbe subordonnée : le verbe arabe est au subjonctif alors que son équivalent français est à l’indicatif, sinon, les deux structures ne témoignent d’aucune dissimilitude au niveau profond, comme dans l’exemple (455), dans lequel la complétive arabe complément d’objet direct est traduite par une structure homologue, avec toujours le verbe de la subordonnée au subjonctif :

- (455) [juriidu al+ʔawlaad+u [ʔan jarħala zajd+u+n]_{P2}]_{P1}
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (CONJ) (V)SUBJ (N)+NOM+INDEF
 veut les enfants que parte Zayd
 lit. les enfants veulent que Zayd parte
 ‘Les enfants veulent **que Zayd parte.**’ (يريد الأولاد أن يرحل زيد)

L'équivalent infinitif

En arabe, il est admis que le sujet d'une complétive et celui de la principale réfère à une même entité. Cette coréférencialité étant interdite en français, l'équivalent est une structure infinitive. Mais un verbe infinitif ne régit pas de sujet ; la structure complétive arabe est ainsi fusionnée pour donner un seul nœud dans la structure de surface française, comme le montre la figure suivante :

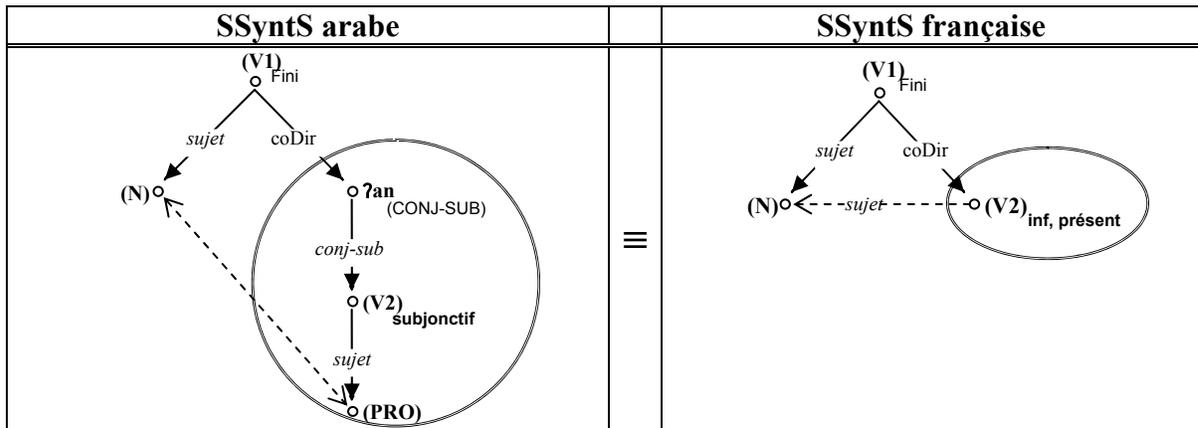


Figure 154 : SSyntS d'une complétive arabe et l'équivalent infinitif français

Passons à un niveau profond, les dissimilitudes structurales disparaissent, la divergence est plutôt d'ordre flexionnelle : le verbe arabe lui est assigné une valeur finie, il est employé au mode subjunctif, tandis que le verbe français lui est assigné une valeur infinitive :

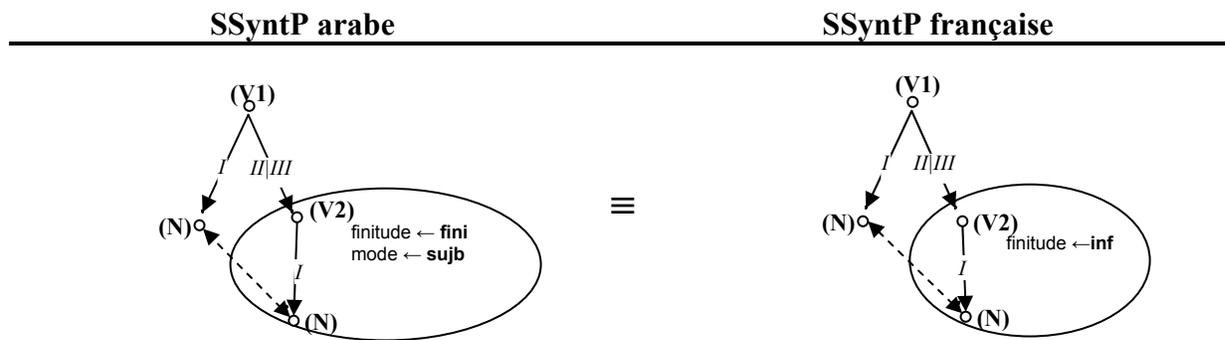


Figure 155 : SSyntP correspondant à la complétive arabe et l'équivalent infinitif français

Dans l'exemple suivant, le sujet *alʔawlaadu* est repris par le pronom *humu* remplissant la fonction sujet du verbe subordonné *jarħaluu* ; l'homologue français est le verbe *partir* employé au présent de l'infinitif et ne réalisant pas ainsi son sujet :

- (456) a. *[juridu al+ʔawalaad+u [ʔan jarħaluu {ħumu}]_{P2}]_{P1}*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (CONJ) (V)SUBJ
 veut les enfants que partent {ils}
 lit. les enfants veulent qu'ils partent
 'Les enfants veulent **partir**.' (يريد الأولاد أن يرحلوا)
- b. *maðaa turidu {ʔanta} ʔan tafala {ʔanta}*
 (ADV) (V)PRESENT (CONJ) (V)SUBJ
 quoi veux {tu} que fasses {tu}
 lit. quoi tu veux que tu fasses
 'Tu comptes faire quoi ?' (ماذا تريد أن تفعل)

La complétive peut aussi remplir la fonction d'un complément d'objet oblique (cf. 457). Mais l'oblicité, rappelons-le, ne figure pas au niveau SyntP et n'altère la structure par aucune dissimilitude.

- (457) *ʔaḏṭurirtu {ʔanaa} ʔlaa ʔan ʔarħala {ʔanaa}*
 (V)PRESENT (PREP) (CONJ) (V)SUBJ
 étais obligé {je} à que parte {je}
 lit. j'étais obligé à ce que je parte
 'J'étais obligé de partir.' (اضطرت إلى أن أرحل)

Si la complétive est employée sans principale, elle admet aussi comme équivalent standard la structure infinitive. On rencontre cette structure fréquemment dans le contexte des instructions administratives, comme par exemple les conditions d'admission et d'inscription. La structure profonde affiche donc la même divergence flexionnelle relative au verbe. Exemple :

- (458) *[ʔan jastawfii {huwa} masuugaat+i²⁹⁰ al+ta ʔjiin+i]_P²⁹¹*
 (CONJ) (V)SUBJ (N)+ACC DEF+(N)+GEN
 que satisfait conditions admissions
 lit. Qu'il satisfait les conditions d'admissions
 'Satisfaire les conditions d'admission.' (أن يستوفي مسوغات التعيين)

Si la subordonnée est une proposition équative dont la tête syntaxique est la copule *kaana*, elle peut correspondre à un verbe réfléchi employé toujours à l'infinitif présent, ce qui présente deux divergences flexionnelles : les catégories voix et finitude du verbe arabe *juridu* leur sont assignés respectivement les grammèmes active et fini alors que les catégories correspondantes du verbe français PRÉPARER leur sont assignés les grammèmes réfléchi et infinitif, cf. exemple (459).

²⁹⁰ le /i/ est la marque de l'accusatif pour ce type de nom féminin employé au pluriel.

²⁹¹ Voici un exemple attesté de conditions d'admission en arabe et un autre en français :

- تعليمات القبول والتسجيل *taʔliimaatu alqubuuli wa#altasʔjiili* (lit. instructions de l'admission et de l'inscription)
- أن يكون المتقدم حسن السيرة *ʔan jakuun almutaqadimu ḥasin alsiiirati* (lit. que le candidat ait une bonne discipline)
- أن يستوفي مسوغات التعيين *ʔan jastawfii masuugaati altaʔjiini* (lit. qu'il remplisse les conditions de recrutement)
- Pour être admissible dans le programme, une personne doit satisfaire aux exigences suivantes :
- a) **être titulaire** du diplôme d'études secondaires,
- b) **avoir réussi** les cours préalables,
- c) **satisfaire** aux conditions particulières d'admission.

- (459) [juridu zajd+u+n [*ʔan jakuuna {huwa}* *musta fid+a+n*]_{P2}]_{P1}
(V)ACTIF.PRESENT (N)+NOM+INDEF (CONJ) (V)SUBJ (ADJ)+ACC+INDEF
veut Zayd que soit prêt
lit. Zayd veut qu'il soit prêt
'Zayd veut **se préparer.**' (يريد زيد أن يكون مستعداً)

Certains verbes admettent simultanément comme équivalents les deux structures, infinitive et complétive, selon le choix lexical effectué. Prenons l'exemple d'une complétive remplissant la fonction sujet. L'équivalent français peut être une structure impersonnelle dont le complément d'objet direct est une subordonnée complétive. Il est aussi possible que le sujet de la subordonnée arabe soit promu sujet du verbe de la principale et que le verbe de la subordonnée (V₂) remplissant toujours la fonction d'un complément d'objet direct soit à l'infinitif. La correspondance se représente schématiquement comme suit :

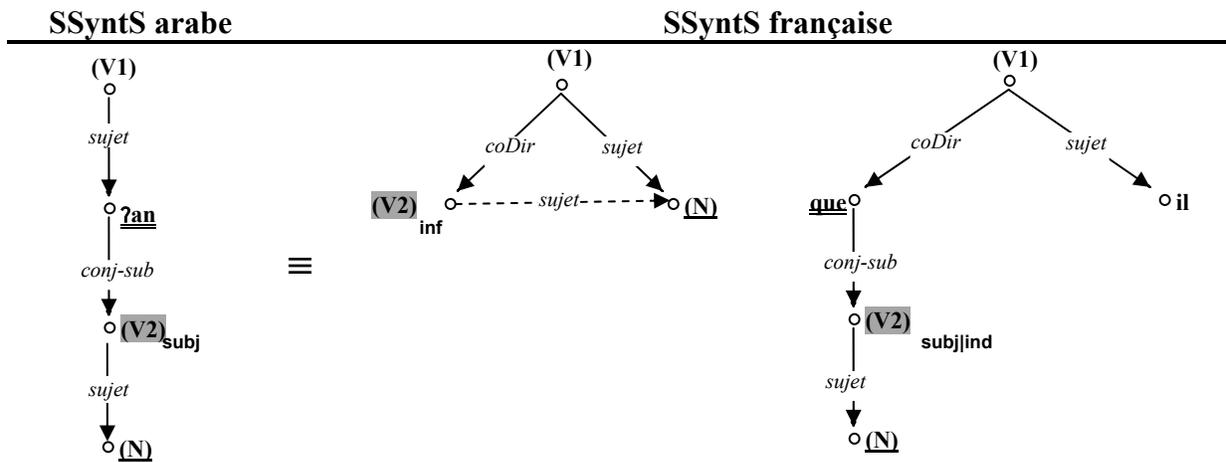


Figure 156 : SSyntS d'une complétive sujet arabe et les équivalents complétif et infinitif français

A côté des divergences flexionnelles de V₂, les SSyntP affichent des divergences structurales : dans la SSyntP française V₂ est l'ASyntP II de V₁ et non pas son ASyntP I, comme dans la SSyntP arabe, cf. Figure 157.

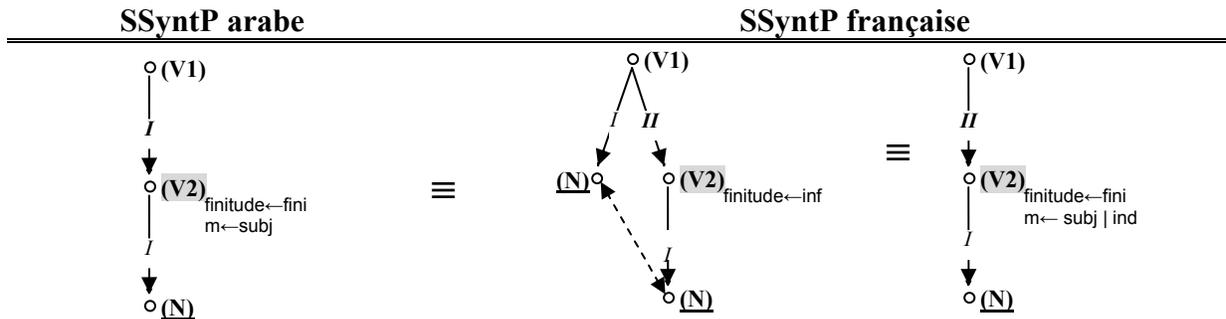


Figure 157 : SSyntP d'une complétive sujet arabe et les équivalents français

Dans les exemples 460.a et 460.b, la proposition « *ʔan jarhala zajdun* » est le *sujet propositionnelle* du verbe *janbagii* ou du verbe *jatahatam* exprimant une obligation (460.a), ou des verbes *jura dzaḥu* ou *jutawaka su* exprimant une probabilité (460.b). Les choix lexicaux

effectués en français impliqueront des structures différentes : si l'équivalent français est le verbe *devoir*, le complément d'objet direct est un infinitif, si c'est le verbe *falloir* ou la construction *être probable*, le complément d'objet direct est une proposition complétive.

- (460) a. *janbağii | jatahatam* *ʔan jarhala* *zajd+u+n*
 (V)ACTIF.IND.PRESENT (CONJ) (V)SUBJ (N)+NOM+INDEF
 faut que part Zayd
 lit. que Zayd parte faut | que Zayd parte est nécessaire
 'Zayd doit partir.' | 'Il faut **que Zayd parte.**' (يَبْغِي | يَتَحْتَمُ أَنْ يَرْحَلَ زَيْدٌ)
- b. *jurađzaħu | jutawakaŝu* *ʔan jarhala* *zajd+u+n*
 (V)PASSIF.PRESENT (CONJ) (V)SUBJ (N)+NOM+INDEF
 est probable | on s'attend à que part Zayd
 'Il est probable **que Zajd part.**' | 'On s'attend à ce que Zayd part.'
 (يُتَوَقَّعُ | يُرْجَى أَنْ يَرْحَلَ زَيْدٌ)

La correspondance entre la construction arabe {V_Sujet_{propositionnel}} et la structure impersonnelle française à complément d'objet direct complétif permet la production de phrases exprimant différents types de modalités, de jugements ou de sentiments. Dans les exemples suivants, la correspondance a permis de donner l'équivalent français d'un verbe exprimant la possibilité (461.a) ou un sentiment de déplaisance (461.b) :

- (461)a. [*jumkinu* [*ʔan jaħdira* *zajd+u+n*]_{P1}]_{P2}
 (V)ACTIF.PRESENT (CONJ) (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF
 se peut que arrive Zayd
 lit. que Zayd arrive se peut
 'Il se peut que Zayd arrive.' (يُمْكِنُ أَنْ يَحْضُرَ زَيْدٌ)
- b. *jasuuʔa#nii* *ʔan jataʔaħara* *zajd+u+n*
 (V)PRESENT#(PRO) (CONJ) (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF
 déplaît#moi que s'attarde Zayd
 lit. que Zayd s'attarde me déplaît
 'Il me déplaît que Zayd soit en retard.' (يَزْعَجُنِي | يَسْؤُنِي أَنْ يَتَأَخَّرَ زَيْدٌ)

3.1.3. Les équivalents du maşdar

D'une manière générale, la complétive arabe commute avec le maşdar : ainsi la proposition subordonnée « *ʔan jarhалу {humu}* » est interchangeable avec le maşdar « *alrahiila* ». Pareillement, la proposition « *ʔan jarhala zajdun* » commute avec « *rahiila zajdin* ». Un maşdar admet plusieurs équivalents français : un déverbal, un infinitif présent tantôt à la voix active tantôt à la voix passive ou une proposition complétive.

L'équivalent déverbal

Un maşdar peut correspondre à un déverbal dans des structures syntaxiques entièrement identiques :

- (462) *juridu* *al+ʔawalaad+u* *rahiil+a* *zajd+i+n*
 (V)PRESENT DEF+(N)+Nom (N_{maşdar})+ACC (N)+GEN+INDEF
 veut les enfants départ Zayd
 lit. les enfants veulent le départ de Zayd

‘Les enfants veulent le **départ de Zayd**.’ (يريد الأولاد رحيلَ زيدٍ)

L'équivalent infinitif

La raison pour laquelle le fait de choisir un déverbal comme équivalent a permis d'aboutir à des structures identiques est que le *maṣḍar* est classé comme un nom. Mais, le déverbal n'est pas le seul équivalent possible, les choix lexicaux menés pour le français peuvent donner des équivalents à structure différente. En effet, le *maṣḍar* peut correspondre, à un infinitif, figure 158.

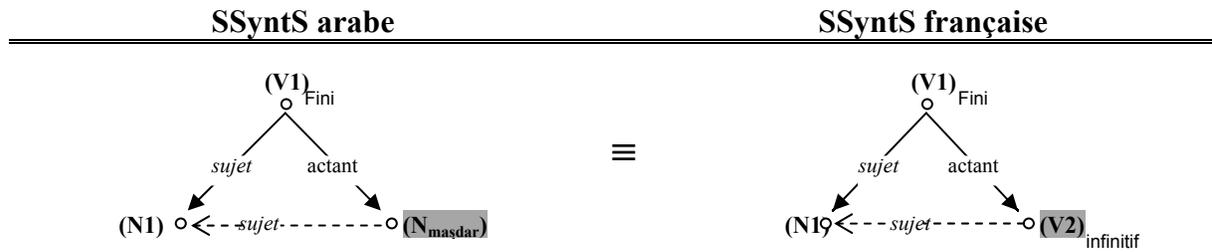


Figure 158 : SSyntS du *maṣḍar* et l'équivalent infinitif français

Au niveau profond, le *maṣḍar* se démarque du verbe infinitif par le fait qu'il appelle la catégorie flexionnelle de définitude (ou détermination). Si le *maṣḍar* régit un complément, l'équivalent français peut afficher des divergences plus nettes, cf. exemple 463.

- (463) *Ø_kaana kaθrat+u al+ṣamal+i wa#al+ṣurb+i²⁹² ḍaarajn bi#alṣiḥati*
 (V)PRESENT (N)+NOM DEF+(N_{maṣḍar})+GEN (COORD)#DEF+(N)+GEN (ADJ) (PREP)#(N)
 est l'abondance le travail et#le fait de boire nuisible à#la santé
 lit. l'abondance de travail et de boissons sont nuisibles à la santé
 ‘**Travailler** trop et **boire** beaucoup sont mauvais pour la santé.’
 ‘L'excès de **travail** et **d'alcool** nuit à la santé.’ (كثرة العمل والشرب ضارين بالصحة)

Comme avec la subordonnée complétive, le *maṣḍar* peut être employé sans proposition principale, dans une construction elliptique. L'équivalent français assurant la production d'un texte bien formé demeure la forme infinitive du verbe. On rencontre ce type de structures dans des contextes d'instructions tel les conseils pour régime :

- (464)a. *al+tanwiiṣ+u fii maṣaadir+i al+ḡiḍaaʔ+i*
 DEF+(N_{maṣḍar})+NOM (PREP) (N)+GEN DEF+(N)+GEN
 le fait de varier dans sources l'alimentation
 lit. le fait de varier dans les sources de l'alimentation
 ‘**équilibrer** son alimentation’ (التنوع في مصادر الغذاء)
- b. *taḍʿanub+u tanaawil+i al+sukarijaat+i*
 (N_{maṣḍar})+NOM (N_{maṣḍar})+GEN DEF+(N)+GEN
 le fait d'éviter le fait de prendre les sucreries

²⁹² Il s'agit de la traduction de la phrase française. A notre avis, cette traduction pose problème : en français, boire signifie ‘boire de l'alcool’, cela aurait dû être explicité en arabe par la traduction *ṣurbi alkuhuulijāt* ‘le fait de boire l'alcool’. Dire que *alṣurbi* ‘boire’ nuit à la santé est bizarre en arabe. Ce problème soulève la question de la traduction des présuppositions culturelles et sociales. Nous n'allons pas en parler, c'est pourquoi nous avons opté pour cette traduction.

lit. le fait d'éviter de prendre les sucreries
'éviter les sucreries' (تجنب تناول السكريات)

Un équivalent déverbal ne donnera pas une phrase bien formée en français dans un contexte d'instruction : ' ?l'équilibration de l'alimentation' ou ' ?l'évituation des sucreries'. Dans l'exemple suivant, l'équivalent infinitif est le seul acceptable. Il s'agit d'une réponse à la question *maḍaa turiidu {ʔanta}* ? 'Que veux-tu ?'.

(465) <i>ʔstihaab#ii</i>	<i>ʔlaa</i>	<i>al+bar+i</i>	<i>tarku#hu</i>	<i>hur+a+n</i>
(N _{maḍdar})#(PRO)	(PREP)	DEF+(N)+GEN	(N _{maḍdar})#(PRO)	(ADJ)+ACC+INDEF
le fait de ramener#moi	vers	le bord	le fait de laisser#lui	libre
lit. le fait de me ramener à bord			lit. le fait de le laisser libre	
'Me ramener à bord.' (اصطحابي الى البر)			'Le laisser en liberté.' (تركه حراً)	

La traduction littérale par un déverbal ne donne pas de phrases bien formées en français. Or, la traduction du maḍdar par un infinitif entraîne inévitablement des divergences flexionnelles au niveau syntaxique profond, à cause de la nature du maḍdar qui appelle la catégorie grammaticale de détermination et affiche un marquage casuel.

La divergence profonde est plus importante si le maḍdar est traduit par un infinitif à la voix passive. L'ASyntPI du maḍdar devient l'ASyntPII de l'infinitif dans la structure française et non pas le premier. Dans l'exemple suivant, le maḍdar *taʔiid* régit le complément *kariim*, la structure est traduite en française par le verbe 'soutenir' employé à l'infinitif à la voix passive et régissant le complément d'agent Karim.

(466) <i>jaḥtaadzu</i>	<i>zajd+u+n</i>	<i>li#al+musaanadat+i</i>		<i>li#taʔiid+i</i>	<i>kariim+i+n</i>
(V)PRESENT	(N)+NOM	(PREP)#DEF+(N _{maḍdar})+GEN		(PREP)#(N _{maḍdar})+GEN	(N)+GEN+INDEF
a besoin	Zayd	de#le fait de soutenir		de#appui	Karim
lit. Zayd a besoin du fait d'être soutenu du fait d'être soutenu par Karim					
'Zayd veut être soutenu.' 'Zayd veut être soutenu par Karim.'					
(يحتاج زيد للمساندة لتأييد كريم)					

Le niveau profond témoigne de divergences structurales et flexionnelles difficiles à résoudre. Dans la structure arabe le maḍdar appelle la catégorie flexionnelle de détermination et régit un ASyntPI Karim, alors que dans la structure française, le verbe appelle des catégories de voix et de finitude et régit un ASyntPII, les structures syntaxiques profondes sont présentées schématiquement ci-dessous.

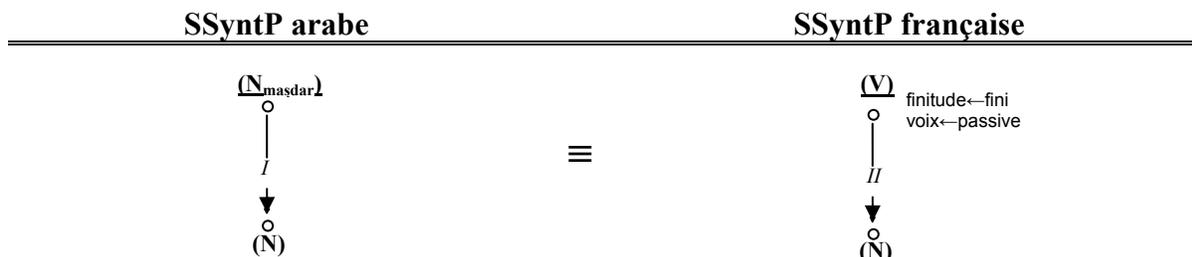


Figure 159 : SSyntP d'un maḍdar et l'équivalent français infinitif à la voix passive

Cette correspondance n'étant pas systématique, d'autres contextes avec le même maḍdar impliqueront d'autres équivalents.

L'équivalent complétif

Dans l'exemple suivant, le maṣḍar *musaanadat* a pour homologue français une construction complétive :

- (467) *kaanat* *musaanadat+u* *zajdun* *kariiman* *ḡamiilatan*
 (V)PASSE (N_{maṣḍar})+NOM (N)NOM (N)ACC (ADJ)ACC
 était fait de soutenir Zayd Karim belle
 lit. le fait de soutenir Zayd par Karim était beau
 'Que Zayd ait soutenu Karim est beau.' |
 'Le fait que Zayd ait soutenu Karim est beau.' (كانت مساندة زيد كريم جميلة)

Le maṣḍar régissant plus qu'un actant accepte une correspondance avec la structure *le fait que V_{fini}*²⁹³ et a ainsi pour équivalent un verbe au présent du subjonctif:

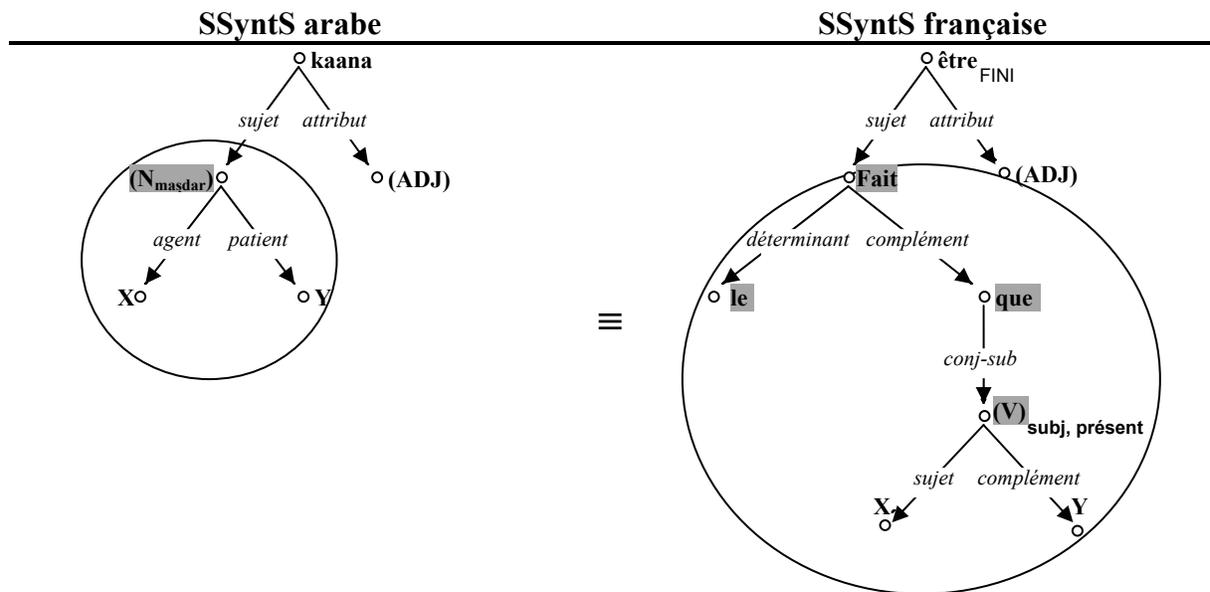


Figure 160 : SSyntS d'un maṣḍar et la construction française correspondante avec le fait que V_{fini}

Les structures profondes correspondantes affichent une nette divergence. Le nœud maṣḍar est fractionné en deux dans la SSyntP française, 'le fait que' + V_{fini}, comme le montre la figure ci-dessous.

²⁹³ L'expression *le fait que* représente une construction atypique se distinguant par son caractère omissible :

'Le fait que Jean ait frappé Marie m'attriste.'

'Que Jean soit parti m'attriste.'

L'expression a aussi une faible acceptabilité de la structure « de (N_{déverbal}) » : '?Je suis attristé du fait que Jean soit parti.'

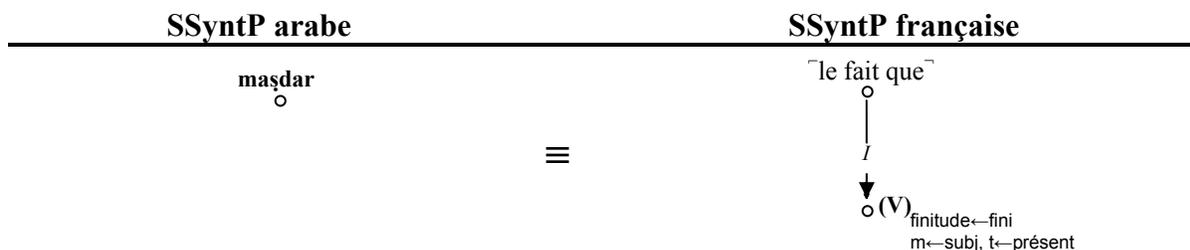


Figure 161 : SSyntP d'un maṣḍar et la construction correspondante avec 'le fait que V_{fini}'

Le maṣḍar sujet d'une copule admet aussi comme équivalent français un verbe à l'indicatif. Le choix du temps verbal en français dépend du temps dans lequel est employé le verbe *kaana* :

- (468)a. Ø_{kaana} **duṣṣuul+u** *zajdin* *al+madrasat+a* *fii* *haḍaa* *al+saam+i*
 (V)PRESENT (N_{maṣḍar})+NOM (N)GEN DEF+(NP)+ACC (PREP) (DEI) DEF+(N)+GEN
 est fait d'entrer Zayd l'école dans cette l'année
 lit. le fait que Zayd entre l'école est cette année
 'Zayd **entre** l'école cette année.' (دخول زيد المدرسة في هذا العام)
- b. *kaana* **duṣṣuul+u** *zajdin* *al+madrasat+a* *fii* *alSaami* *almaaḍii*
 (V)PASSE (N_{maṣḍar})+NOM (N)GEN DEF+(N)+ACC (PREP) (N)GEN (ADJ)
 était fait d'entrer Zayd l'école dans l'an dernier
 lit. le fait que Zayd entre l'école était l'an dernier
 'Zayd **est entré** à l'école l'an dernier.' (كان دخول زيد المدرسة في العام الماضي)

La copule disparaît dans la structure française, le maṣḍar est traduit par un verbe fini promu tête syntaxique de la phrase, tandis que l'attribut correspond à un complément circonstanciel. D'une manière générale, l'attribut dans ce type de construction est une préposition :

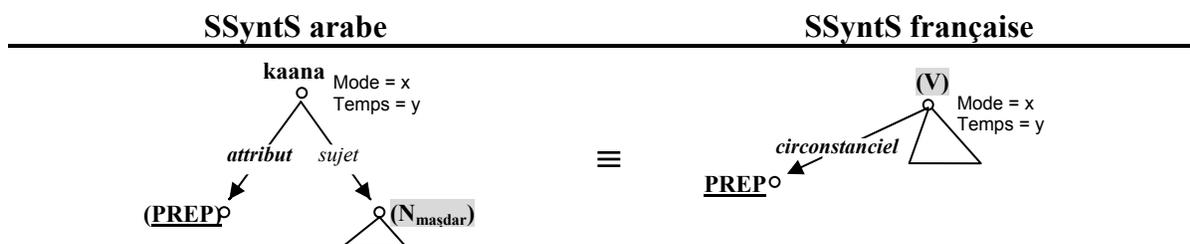


Figure 162 : SSyntS d'un maṣḍar et le verbe fini correspondant

La disparition de la copule et le changement de la PDD de l'unité lexicale correspondant au maṣḍar dans la structure française se traduit aussi par des divergences structurales et flexionnelles en syntaxe profonde (cf. figure 163).

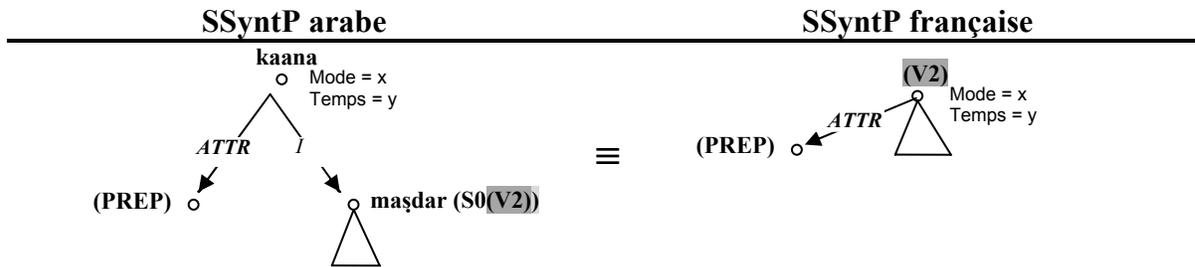


Figure 163 : SSyntP d'un maşdar et le verbe à l'indicatif correspondant

Récapitulons. Le maşdar peut correspondre en français à un déverbal ce qui donne des structures syntaxiques identiques. Mais les choix lexicaux qu'effectue le français pour assurer le bien formé du texte produit peut impliquer d'autres équivalences, entraînant des divergences difficiles à gérer au niveau syntaxique profond. Qu'il s'agit d'un équivalent verbal fini ou non fini, ou encore d'une proposition complétive, nous sommes toujours confrontée à une divergence flexionnelle due au fait que le maşdar appelle des catégories flexionnelles différentes de celles qu'appelle le verbe. Cette divergence flexionnelle peut être accompagnée d'une divergence structurale due à une inversion des ASyntP ou à la scission d'un nœud.

Une solution conciliant les SSyntP française et arabe serait de décaler ces divergences au niveau de l'interface syntaxe de surface – syntaxe profonde. Ces structures présentent en effet des moyens différents pour réaliser la substantivation du verbe, $S_0(V)$. Une autre façon de présenter ces structures serait donc de dire que $S_0(V)$ correspond en syntaxe de surface au maşdar ou une proposition complétive en arabe et à un déverbal, un infinitif ou une proposition complétive en français.

3.1.4. L'équivalent des verbes exprimant le sens de réciprocité ou du réfléchi

Des verbes arabes portant d'une façon inhérente le sens de réciprocité ou du réfléchi répondent à des verbes pronominaux en français. Citons à titre d'exemple *ħalaqa*, signifiant 'se raser' ; *ħnhadama*, signifiant 'se démolir', *faruġa*, signifiant 'se vider' ; *ħġtaka*, signifiant 'se plaindre' ; *ħstaha*, signifiant 'se baigner' ; *iġtamaħa*, signifiant 'se réunir' ; ou encore *istaħadda* signifiant 'se préparer'. Les représentations arabe et française correspondent à une divergence flexionnelle profonde : le verbe arabe est employé à la voix active alors que son équivalent français est employé à la voix réfléchi : $V_{\text{voix=active}} \equiv V_{\text{voix=réfléchi}}$.

Un réfléchi lexical peut aussi porter intrinsèquement un sens d'intensification et avoir pour équivalent une expression idiomatique ou tout un phrasème, comme par exemple, *tafarraqa* signifiant 'se disperser en groupes', *takassara* signifiant 'se casser en morceaux', ou encore *tadaaraka* signifiant 'se succéder rapidement'. La correspondance au niveau de syntaxe profonde affiche en plus une divergence structurale due à l'expression de l'intensification qui se fait en français d'une façon syntaxique moyennant la fonction lexicale Magn (magnifying) :

$tafarraqa_{\text{voix=active}} \equiv \text{DISPERSER}_{\text{voix=réfléchi-ATTR} \rightarrow \text{Magn}}$
 $takassara_{\text{voix=active}} \equiv \text{CASSER}_{\text{voix=réfléchi-ATTR} \rightarrow \text{Magn}}$
 $tadaaraka_{\text{voix=active}} \equiv \text{SUCCEDER}_{\text{voix=réfléchi-ATTR} \rightarrow \text{Magn}}$.

3.2. Divergences structurales

Les choix lexicaux effectués par chaque langue peuvent entraîner en syntaxe profonde des divergences structurales ingérables qu'il s'agit de l'omission d'une RelSyntP (3.2.1), de la scission (3.2.2) ou la fusion d'une RelSyntP (3.2.3), de changement de RelSyntP (3.2.4) ou de la promotion d'un ASyntP (3.2.5).

3.2.1. L'omission d'une RelSyntP et les équivalents de la proposition équative

La divergence structurale en syntaxe profonde peut consister à l'omission d'une RelSyntP. Nous allons illustrer ce type de divergence en donnant les équivalents de la proposition équative arabe. Il s'agit d'une structure dont la tête syntaxique est la copule *kaana* régissant un attribut adjectival ou une construction à valeur adjectivale. L'équivalent est par défaut la proposition équative française avec la copule *être* gouvernant un sujet et un attribut adjectival, dans une correspondance structurellement identique au niveau de syntaxe profonde. Or, le contexte peut occasionnellement impliquer d'autres correspondances. Par exemple, si le sujet de la copule est un *maşdar*, la structure accepte une correspondance avec une construction impersonnelle. La SSyntP affiche seulement une divergence d'ordre flexionnelle, le *maşdar* correspondant à un verbe infinitif²⁹⁴. Les exemples suivants illustrent cette correspondance. En (469.a), l'attribut est un adjectif tandis qu'en (469.b), la fonction attribut est rempli par la construction partitive à valeur évaluative « *mina* (ADJ)SG.DEF », la correspondance avec une structure impersonnelle est systématique :

- (469)a. *Økaana al+qijaam+u bi#al+waađzib+i muhim+u+n*
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (PREP)#DEF+(N)+GEN (ADJ)+NOM+INDEF
 est le fait de faire de#le devoir important
 lit. le fait de faire le devoir est important
 'Il est important de faire le devoir.' (القيام بالواجب مهم)
- b. *Økaana mina al+muhim+i al+kijaam+u bi#al+waađzib+i*
 (V)PRESENT (PREP) DEF+(ADJ)+NOM PREP)#DEF+(N)+GEN (ADJ)+NOM+INDEF
 est de l'important le fait de faire de#le devoir
 lit. le fait de faire le devoir est d'une importance
 'Il est important de faire le devoir.' (من المهم القيام بالواجب)

La figure 164 donne la correspondance des structures syntaxiques de surface :

²⁹⁴ Les autres verbes d'état, qu'ils soient continuatifs ou transformatifs, n'admettent pas nécessairement l'impersonnel comme équivalent. Les SSyntS arabe et française sont quasi-identiques, avec en français le verbe continuatif ou transformatif gouvernant un sujet infinitif :

laa jazaalu al+kijaam+u bi#al+waađzib+i muhim+u+n
 (V)PRESENT DEF+(N)+NOM (PREP)#DEF+(N)+GEN (ADJ)+NOM+INDEF
 continue d'être le fait de faire de#devoir important
 'Il demeure important de faire le devoir.' | 'Faire le devoir demeure important.' (لا يزال القيام بالواجب مهم)

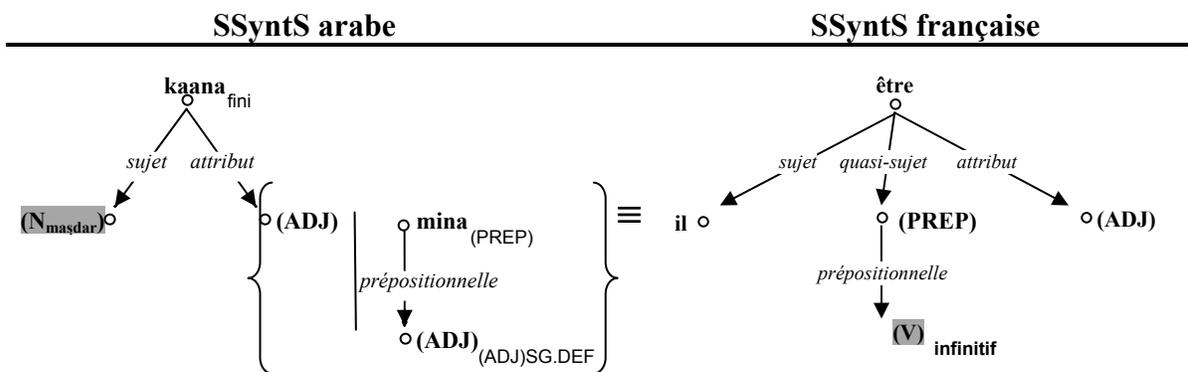


Figure 164 : SSyntS d'une proposition équative arabe et la construction impersonnelle équivalente

La figure 164 dit que le verbe *kaana* régissant un attribut et un sujet maṣdar a pour équivalent la copule *être* dont le sujet est le pronom impersonnel *il*. Elle régit un quasi-sujet infinitif introduit par une préposition correspondant au maṣdar. La structure profonde ne témoigne pas de ces divergences structurales, le seul écart entre les SSyntP concerne le maṣdar et son équivalent infinitif²⁹⁵, cf. figure 165.

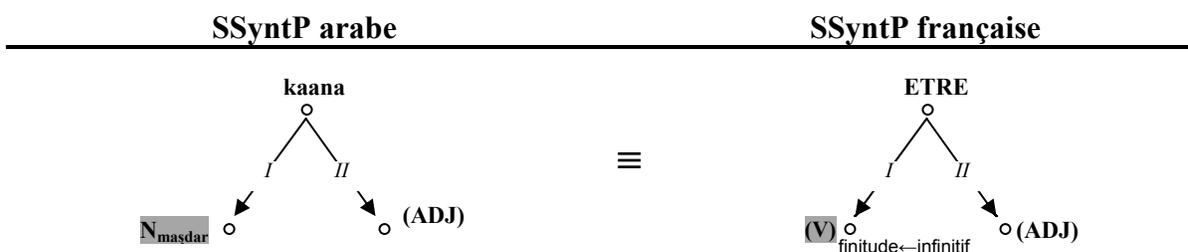


Figure 165 : SSyntP d'une proposition équative et la construction impersonnelle équivalente

L'équivalent non-équatif

Mais, la traduction de la proposition équative arabe par une proposition équivalente bien formée en français peut entraîner des divergences structurales importantes. Par exemple, si le sujet de la copule est une proposition évaluative (évidentielle), précisément un verbe régissant la préposition d'évidentialité *ṣanna*, l'équivalent français est un verbe fini, promu tête syntaxique de la phrase. Il s'agit d'une transformation classique de la construction copulaire en une construction non copulaire : la structure arabe $V \leftarrow \text{I-kaana-II} \rightarrow \text{ADJ}$ se transforme en français en $V \leftarrow \text{ATTR} \rightarrow \text{ADJ}$. Prenons un exemple afin de mieux décrire cette correspondance :

- (470) \emptyset_{kaana} *mina* *al+muṣakkad+i* *ṣanna* *zajd+a+n* *naama* {*huwa*}
- (V)PRESENT (PREP) DEF+(ADJ)+GEN (PREPé)(N)+ACC+INDEF (V)PASSE
- est de le certain assert Zayd a dormi {il}
- lit. 'Zayd, il a dormi' est certain
- 'Zayd a assurément|certainement **dormi**.' (من المؤكد أنّ زيداً نام)

²⁹⁵ Voir supra.

Une traduction plus fidèle à la structure arabe serait *il est certain que Zayd a dormi*, mais la traduction proposée donne une structure plus courante en français.

La correspondance SSyntS témoigne de plusieurs divergences (cf. Figure 166) :

- 1) La structure copulaire disparaît en français.
- 2) La proposition sujet devient proposition principale.
- 3) L'adjectif attributif est remplacé par un adverbe remplissant la fonction d'un complément circonstanciel du verbe promu tête syntaxique de la phrase.
- 4) la structure évidentielle est omise en français. Le dépendant de la préposition *?anna* remplit dans la structure français la fonction occupée par le pronom anaphorique. Rappelons que nous considérons que la construction d'évidentialité est composée d'une préposition d'évidentialité régissant un nom « (PREPé)_ (N) ». Elle remplit la fonction d'une prolepse, (N) étant repris par un pronom dépendant directement ou indirectement du verbe. Nous identifions schématiquement cette dépendance par *(d|i)*, il ne s'agit pas d'une relation syntaxique de surface.

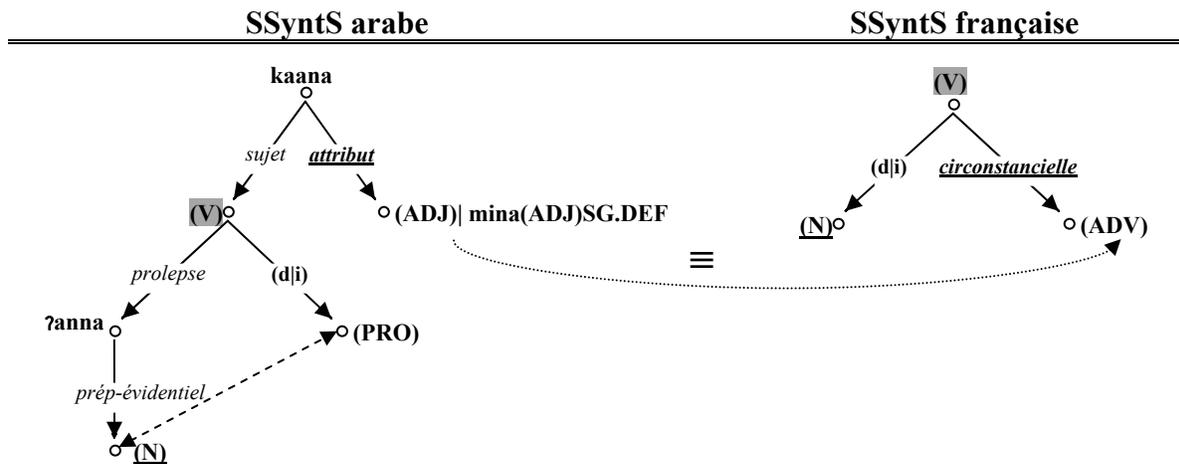


Figure 166 : SSyntS d'une proposition équivalente à sujet propositionnel et l'équivalent français

A l'opposé de la correspondance avec une structure impersonnelle, la SSyntP témoigne de divergences structurales dans le cas d'équivalent non équatif, comme le montre la figure ci-dessous²⁹⁶.

²⁹⁶ Nous parlerons plus loin de la représentation de la construction d'évidentialité au niveau syntaxique profond.

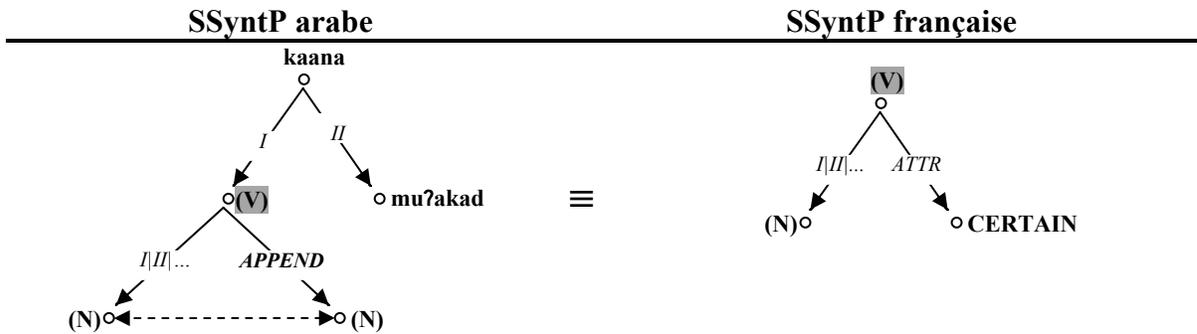


Figure 167 : SSyntP de la copule gouvernant un sujet propositionnel et l'équivalent français

Si le dépendant de *ʔanna* ne coréfère pas avec le sujet de (V), la SSyntS arabe admet le même équivalent français, correspondant toujours à des SSyntP différentes (cf. 471).

- (471) \emptyset_{kaana} *mina* *al+muʔakad+i* *ʔanna* *al+tuffaaḥ+a* *ʔakala#hu* *zajd+u+n*
 (V)PRESENT (PREP) DEF+(ADJ)+GEN (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PASSE#(PRO) (N)+NOM+INDEF
 est de le certain assert les pommes a mangé#elles Zayd
 lit. les pommes, Zayd les a mangées' est certain
 'Zayd a sûrement mangé les pommes.'²⁹⁷ (من المؤكد أن التفاح أكله زيد)

La structure équative à sujet propositionnel correspond parfois à une proposition simple assez particulière. Afin de bien comprendre la correspondance et la décrire d'une façon claire, nous allons donner d'abord un exemple :

- (472) \emptyset_{kaana} *mina* *alwaadiḥi* *ʔanna#hu* *jaqtaribu {huwa}* *min* *nihajati*
 (V)PRESENT (PREP) (N)GEN (PREPé)#(PRO) (V)PRESENT (PREP) (N)GEN
 est de clair assert#lui approche {il} de fin

ḥajaati#hi *al+samalijat+i*
 (N)GEN#(PRO) DEF+(N)+GEN
 vie#lui professionnelle
 lit. il est clair qu'il s'approche de la fin de sa vie professionnelle
 'Il paraît clairement en fin de carrière.'²⁹⁸ (من الواضح أنه يقترب من نهاية حياته العملية)

Pour donner l'équivalent français approprié, la structure arabe a subi plusieurs transformations, cf. figure 168 :

- 1) La proposition sujet dans la SSyntS arabe disparaît : les verbes *kaana* et *jaqtarib* se fusionnent pour donner le verbe français *paraître*, employé au présent de l'indicatif
- 2) Le sujet du verbe *paraître* correspond au sujet du verbe de la proposition sujet arabe. La phrase française a ainsi perdu l'aspect équatif et impersonnel de la construction arabe.

²⁹⁷ Une traduction plus fidèle à la structure arabe serait *La pomme a été sûrement mangée par Zayd*. L'ordre des actants est ainsi inversé avec un verbe employé à la voix passive au lieu de la voix active.

²⁹⁸ Une traduction mot à mot donne la phrase : 'il est clair qu'il s'approche de la fin de sa carrière professionnelle' ; ce qui présente un sens bien différent. A notre avis, l'arabe ne fait pas cette distinction sémantique.

- 3) Le constituant prépositionnel attribut, *mina alwaadihi*, change de PDD : il est réalisé dans la SSyntS française comme adverbe complément circonstanciel du verbe *paraître*, à savoir l'adverbe *clairement*.
- 4) Le constituant prépositionnel complément d'objet oblique, *min nihajati hajaatihi alsamalijati*, correspond au constituant prépositionnel attribut du verbe *paraître*, à savoir la construction *en fin de carrière*.
- 5) La construction d'évidentialité est systématiquement omise.

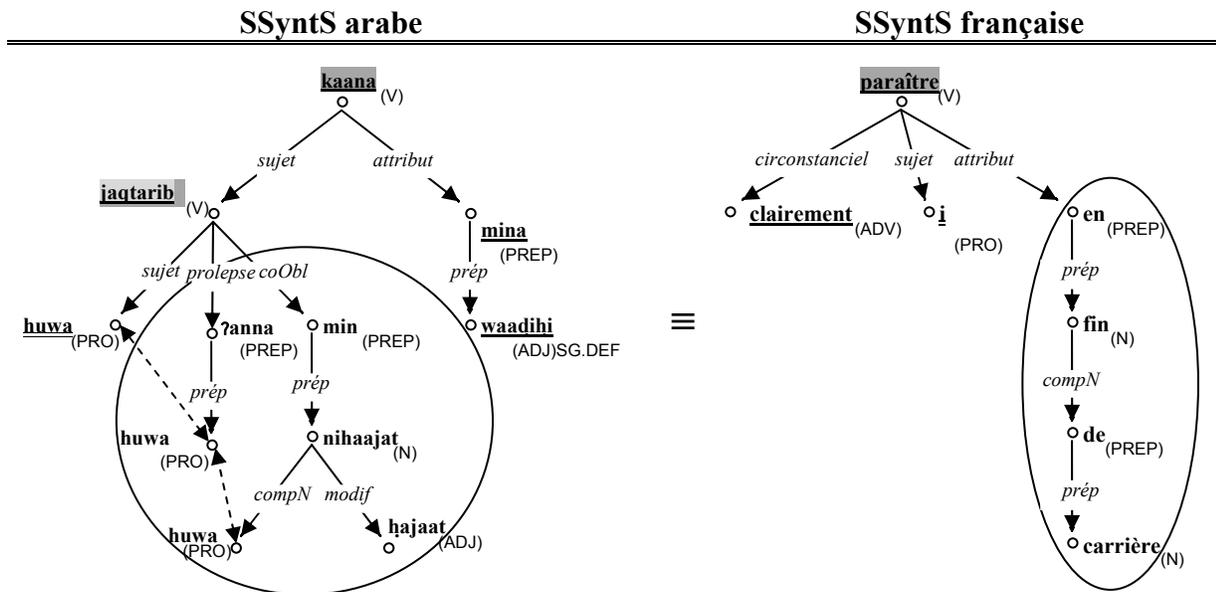


Figure 168 : SSyntS d'une phrase à copule avec sujet propositionnel et son équivalent français

Au niveau profond, les attributs *mina alwaadihi* et *clairement* possèdent la même structure : la lexie profonde correspondante est liée à la tête syntaxique de la phrase par une relation ATTRIBUTIVE. Cependant, d'autres divergences syntaxiques de surface persistent au niveau profond : la fusion de *kaana* et *jaqtarib* en *paraître*, ainsi que la promotion du sujet et de l'attribut de *jaqtarib* comme sujet et attribut de la tête de la phrase :

SSyntP arabe

SSyntP française

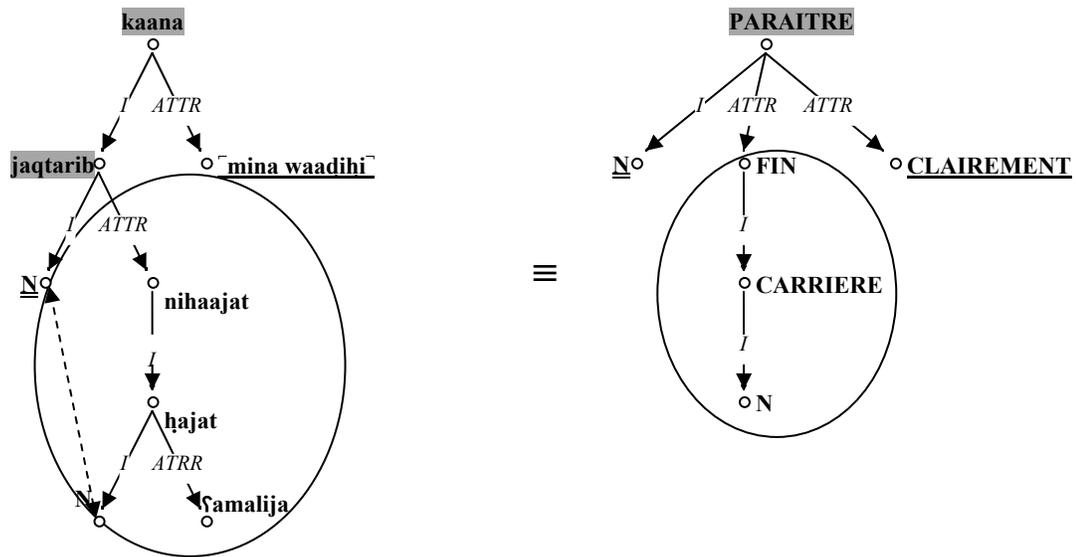


Figure 169 : SSyntP d'une phrase à copule avec sujet propositionnel et son équivalent français

Ces dissimilitudes ne disparaissent qu'au niveau sémantique :

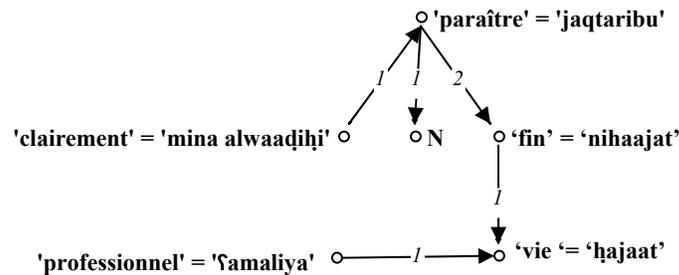


Figure 170 : SSém correspondant à une phrase copulaire à sujet propositionnel et son équivalent français

3.2.2. Les scissions structurales (les équivalents du verbe lexical)

Les SSyntP attestent parfois de scissions structurales : un nœud est scindé en deux voire plus dans la SSyntP équivalente. Ce type de divergences est étroitement lié au problème de la compositionnalité dû aux choix lexicaux de chaque langue et souligne l'aptitude de la syntaxe profonde à les embrasser ou pas, par un traitement homogène.

En effet, les langues peuvent différer quant à la nature des moyens d'expression auxquels elles ont recours. Ainsi une langue emploie un processus morphologique là où une autre emploie un processus syntaxique. Dans cette section, nous nous intéressons aux équivalents d'un certain nombre de verbes arabes. L'arabe a fréquemment recours à des modèles paradigmatiques pour former les verbes, exprimant ainsi d'une façon dérivationnelle plusieurs valeurs sémantiques. Chaque modèle véhicule un ou plusieurs sens : réciprocité, réfléchi, intensification, quête, etc. Le français tend à exprimer ces sens syntaxiquement en ayant recours à des réfléchis pronominaux mais aussi au moyen de constructions à verbe support. Nous exemplifions successivement ces deux possibilités.

Le complexe verbal équivalent

Certains verbes arabes ont pour équivalent français une construction verbale {V1 + V2_{infinitif}}, avec V1 comme verbe support portant un sens spécifique qui est présenté en arabe d'une façon inhérente. Selon sa structure actancielle, V1 peut régir directement ou obliquement V2. Le niveau profond atteste aussi de cette divergence structurale. Nous donnerons successivement trois constructions avec les verbes *faire*, *se laisser* et *demander*. V1 peut aussi gouverner des PDD outre que le verbe, nous donnerons deux constructions de ce type avec les verbes *devenir* et *se diriger*.

1) (V) ≡ faire (V2)_{infinitif}

Certains verbes lexicaux portant un sens factitif causatif ont pour équivalent le verbe *faire* régissant un verbe à l'infinitif, citons à titre d'exemple le verbe *ʔadʔala* 'faire entrer' ou *ʔaraa* 'faire voir'.

Les grammèmes du verbe arabe correspondent aux grammèmes du verbe *faire* tandis que le verbe lexicale, remplissant la fonction complément d'objet direct, est employé au présent de l'infinitif. Au niveau profond, la structure syntaxique témoigne de la même différence structurale avec la lexie profonde correspondant à *faire* régissant le verbe infinitif comme ASyntP II dans une structuration FAIRE-II→(V)_{infinitif}.

Certains verbes ont des équivalents verbaux plus complexes avec le verbe infinitif régissant à son tour une structure actancielle. C'est le cas, par exemple, du verbe *ħammara* signifiant 'faire revenir dans l'huile', la correspondance se présente ainsi :

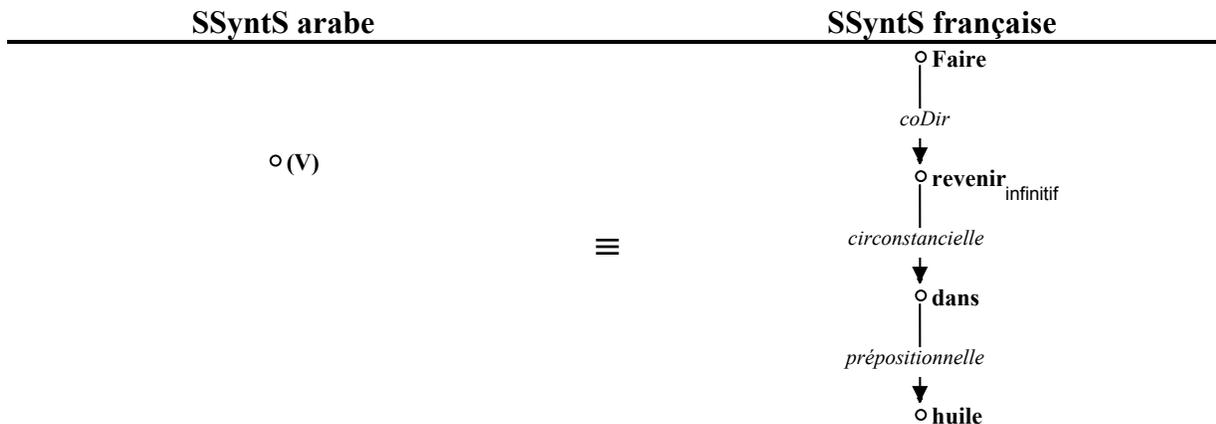


Figure 171 : Un verbe arabe correspondant à la structure française « faire (V)_{infinitif} (PREP) (N) »

La structure syntaxique profonde affiche aussi cette divergence structurale :
 $[(V)]_{\text{arabe}} \equiv [\text{FAIRE-II} \rightarrow (V)_{\text{infinitif}} \text{-ATTR} \rightarrow \text{DANS-II} \rightarrow \text{HUILE}]_{\text{français}}$

2) (V) ≡ se laisser (V)_{infinitif}

Un verbe permissif arabe correspond le verbe *se laisser* régissant un complément d'objet infinitif présent, ce dernier correspond, à son tour, au verbe arabe original dont est dérivé (V). Par exemple, le verbe *ʔnhazama*, signifiant 'se laisser abattre', est dérivé du verbe *ħazama*, qui signifie 'abattre'. Pareillement, le verbe *ʔnʔzarra*, signifiant 'se laisser entraîner',

est dérivé du verbe *ḍarra* signifiant ‘entraîner’. La structure profonde témoigne de ces divergences structurales et flexionnelles : $[(V)]_{\text{arabe}} \equiv [\text{LAISSER}_{\text{réfléchi-II}} \rightarrow (V)_{\text{infinitif}}]_{\text{français}}$

3) (V) ≡ demander (N) | demander à (V)_{infinitif}

D’autres verbes arabes portent d’une façon inhérente l’idée de *demande* ou de *recherche* et acceptent pour équivalent les constructions *demander* (N) ou *demander à* (V)INFINITIF. Citons, à titre d’exemple, le verbe *istaḡafara* ‘demander pardon’ et *istasqaa* ‘demander à boire’. L’idée de requête est portée par le préfixe *ista*. Ces deux verbes sont dérivés des verbes *ḡafara* et *saqaa* signifiant respectivement *pardonner* et *donner à boire*. La syntaxe profonde ne réussit pas à gommer ce type de scissions lexicales, comme le montre la figure ci-dessous.

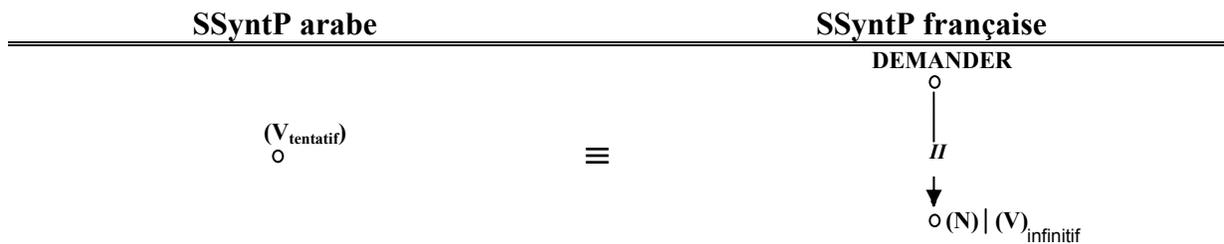


Figure 172 : Un verbe arabe et sa correspondance avec les constructions « demander (N) » ou « demander à (V)_{infinitif} »

D’autres verbes portent le sens de *don* et ont pour équivalent la construction *donner à* (V)_{infinitif} comme le verbe *saqaa* ‘donner à boire’ ou *ṭakkala* ‘donner à manger’.

4) (V) ≡ devenir ADJ ou devenir N

Des verbes lexicaux portant intrinsèquement la notion évolutive ou transformative admettent pour équivalent français les structures *devenir*(ADJ) ou *devenir*(N). En général, ce sont des verbes statifs monovalents, comme le verbe *ṣamiġa* ‘devenir aveugle’, *ṣaġura* ‘devenir petit’, *ṣaḍuṣa* ‘devenir courageux’, ou encore le verbe *taḍḍaawara* ‘devenir voisins’ et le verbe *tabajjana* ‘devenir clair’. La syntaxe profonde affiche cette scission structurale : $[(V)]_{\text{arabe}} \equiv [\text{DEVENIR-II} \rightarrow X]_{\text{français}}$.

5) (V) ≡ se diriger vers (N_{lieu})défini

Ce sont les verbes d’orientation qui requièrent cette traduction, comme le verbe *ṣarraqa* signifiant ‘se diriger vers l’Est’. La divergence entre les structures arabe et française persiste au niveau syntaxique profond : $[(V)]_{\text{arabe}} \equiv [\text{DIRIGER}_{\text{réfléchi-II}} \rightarrow \text{vers}(X)]_{\text{français}}$.

Nous nous contenterons de ces exemples, tout en soulignant que ce phénomène de scission est assez fréquent et qu’il ne doit pas nécessairement formuler une expression de modalité, c’est le cas par exemple du verbe *ṣamiṣtu* signifiant ‘entendre dire’, ou bien des verbes exprimant des états physiologiques ou psychologiques comme *taṣiba* ‘être fatigué’ et *ṣatiṣa* ‘avoir soif’.

3.2.3. La fusion lexicale (les équivalents des constructions verbales)

A l'opposé, un constituant verbal arabe peut correspondre à un verbe lexical. Il peut être question d'une construction V N (3.2.3.1), V N1 N2 (3.2.3.2), V PREP N (3.2.3.3).

3.2.3.1 La construction (V)(N)

La construction verbale, *tamma* + N_{maṣḍar}, dans laquelle le verbe *tamma* sert de verbe support a pour équivalent français en général une tournure passive, l'arabe ayant moins recours à la voix passive. La structure profonde témoigne de divergences structurales et flexionnelles. Prenons un exemple :

- (473) *tamma* *al+tawqiiṣ+u* *ṣalaa itifaaq+i+n*
 (V)PASSE DEF+(N_{maṣḍar})+NOM (PREP) (N)+GEN+INDEF
 est achevé le fait de signer sur accord
 'Un accord a été signé.' (تم التوقيع على اتفاقية)

En (473), la valeur d'accomplissement est exprimée lexicalement en arabe par le verbe support *tamma* employé à la voix active. En français, par contre, elle se manifeste d'une manière flexionnelle par le biais du temps verbal « passé composé ». Le maṣḍar est promu tête syntaxe avec le verbe « signer », employé à la voix passive, et le complément d'objet oblique, *ṣalaa itifaaqin*, est promu sujet de « signer ». La structure profonde n'arrive pas à résoudre ces divergences, comme le montre la figure ci-dessous.

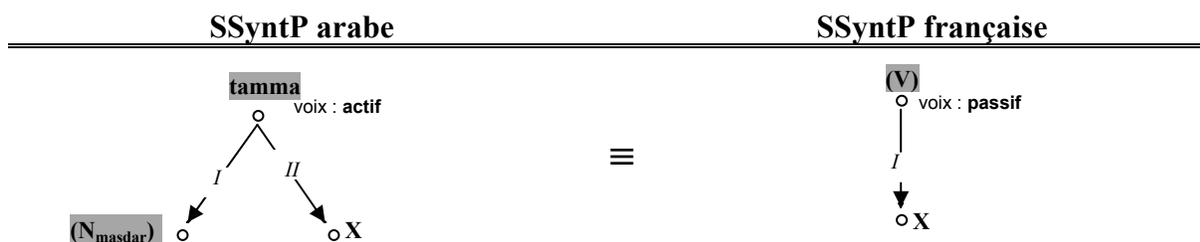


Figure 173 : SSyntP de la construction verbale « *tamma*+(N_{maṣḍar}) » et l'équivalent français

3.2.3.2 La construction (V)(N1)(N2)

L'équivalent d'un verbe arabe peut se fusionner avec un de ses actants nominaux pour donner une seule unité verbale en français. Cette divergence est susceptible de persister au niveau profond. Prenons, à titre d'exemple, le constituant verbal *ṭaḍīf alfulful*, signifiant 'ajouter le poivre'. Il est fréquent, dans les recettes de cuisine, d'employer le verbe 'poivrer', qui n'a pas d'unité verbale équivalente en arabe. L'exemple suivant donne une expression bien fréquente dans les recettes de cuisine et son équivalent :

- (474) *ṭaḍaafii* {ṭanta} *al+malḥ+a* *wa#al+fulful+a*
 (V)IMPERATIF DEF+(N)+ACC (COORD)#DEF+(N)+ACC
 ajoutes {tu} le sel et#le poivre
 lit. 'ajouter le sel et le poivre'
 'Saler et poivrer' (أضيفي الملح والفلفل)

La Figure 174 donne les SSyntS française et arabe ainsi que les SSyntP correspondantes. Les équivalents français du verbe arabe et son ASyntP II se sont fusionnés en

une seule unité lexicale profonde. En plus, en arabe, le verbe est employé dans une forme fini, l'impératif, alors qu'en français il est à l'infinitif.

SSyntS et SSyntP arabes

SSyntS et SSyntP françaises

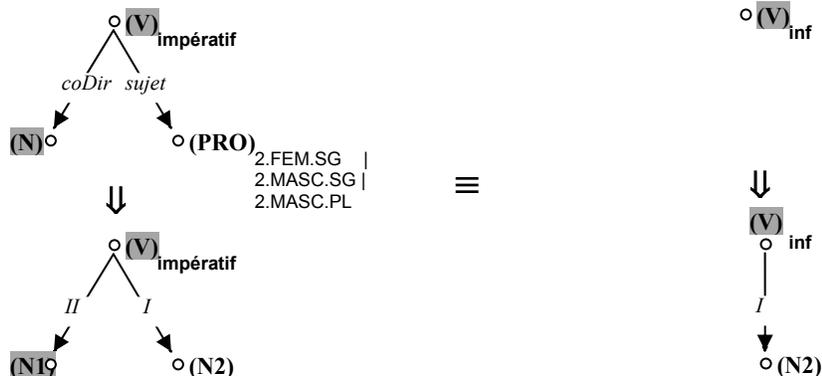


Figure 174 : SSyntS et SSyntP d'un verbe arabe régissant un complément d'objet direct et son équivalent français

3.2.3.3 La construction (V)[(PREP)(N)]

Nous donnerons deux constructions de ce type : une exprimant l'obligation, et l'autre exprimant la réciprocité et la réflexivité.

La construction *kaana* régissant la préposition *salaa* comme attribut

La construction copulaire *kaana* suivi du constituant prépositionnel *salaa* (N) véhicule une valeur d'obligation si le sujet est une proposition complétive ou un *maşdar*. L'équivalent est par défaut la construction verbale « *devoir*+(V)_{infinitif} », la correspondance au niveau syntaxique de surface se présente schématiquement comme suit :

SSyntS arabe

SSyntS française

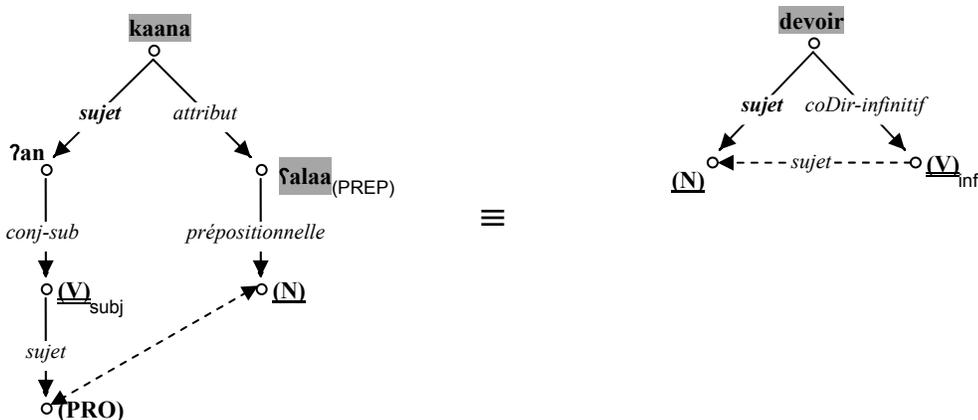


Figure 175 : SSyntS d'une proposition attributive exprimant l'obligation et son équivalent *devoir* (V)_{infinitif}

Les équivalents du verbe *kaana* et la préposition *salaa* se fusionnent pour donner dans la structure française l'unité lexicale *devoir*, tandis que le complément d'objet oblique (le complément de *salaa*) devient son sujet. A la proposition complétive introduite par *7an* correspond un verbe à l'infinitif, remplissant la fonction d'un complément d'objet direct alors

que le dépendant nominal de la préposition est traduit par un élément de la même PDD. Les actants syntaxiques ont inversé leurs rôles. Au niveau profond, les divergences structurales disparaissent, à l'exception de l'inversion : les ASyntP du verbe *kaana* et son équivalent échangent leurs rôles, cf figure 176.

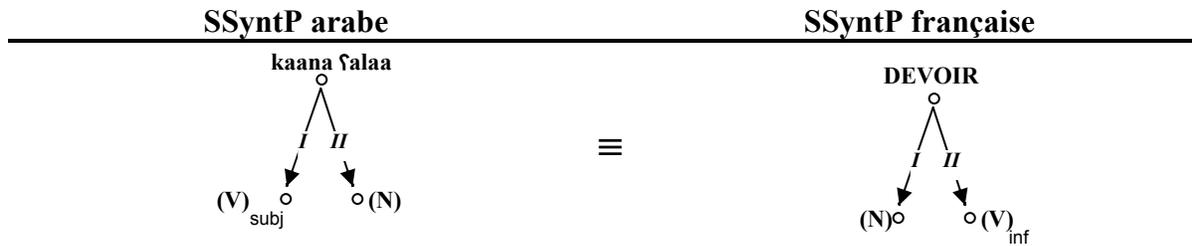


Figure 176 : SSyntP d'une proposition attributive exprimant l'obligation et son équivalent devoir (V)_{infinitif}

Cette correspondance est illustrée par l'exemple 475. Le complément de la préposition *ʕalaa* devient sujet, la direction de la dépendance ne change pas dans les constructions arabe et française (PREP→N ou V→N). Par contre, le sujet complétif du verbe *kaana* devient complément d'objet direct dans la phrase française :

- (475) *kaana* *ʕalaj#ka* *ʕan* *tarhala* {*ʕanta*}
- (V)PASSE (PREP)#(PRO) (CONJ-SUB) (V)SUBJ (PRO_{suj})
- était sur#toi que partes toi
- 'Tu aurais dû partir.' (كان عليك أن ترحل.)

Notons que la valeur *passé* du verbe *kaana* correspond à un conditionnel passé et non pas à un temps passé du mode indicatif. Sans aller plus loin dans les équivalences flexionnelles, nous tenons à souligner cette correspondance et ce qu'elle dit sur la valeur temporelle du mode conditionnel français. Continuons, maintenant, avec les divergences structurales.

Les constructions (V) (PREP) *nafs* (PRO), (V)(PREP) *baʕd* (PRO) et (V)(PREP) *baʕd* (PRO) *albasd*

Il s'agit de procédés syntaxiques permettant d'exprimer la réflexivité ou la réciprocité, l'équivalent français le plus fréquent est un verbe pronominal. Ci-dessous la SSyntP de la construction (V)+(PREP)+*nafs*+(PRO) et son équivalent français.

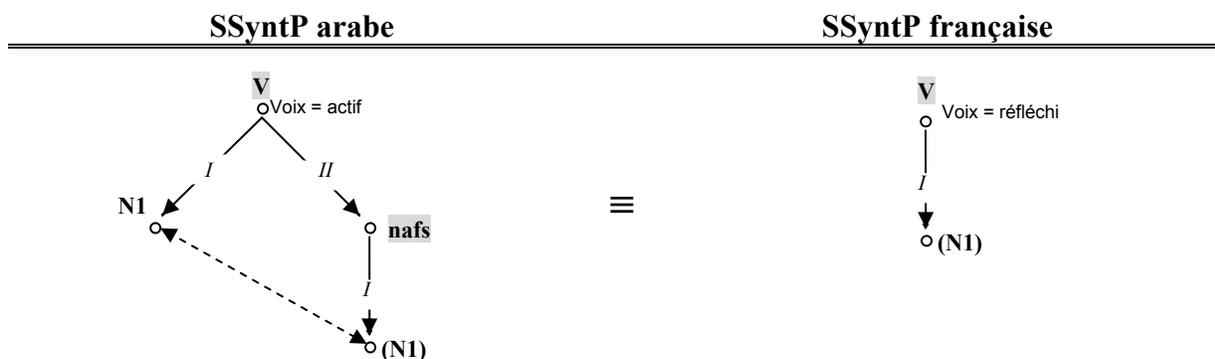


Figure 177 : SSyntS de la construction (V)+(PREP)+*nafs*+(PRO) et son équivalent français

Prenons des exemples :

- (476) a. *janḍuru {huwa} ilaa nafs+i#hi*
 (V)PRESENT (PREP) (N)+GEN#(PRO)
 regarde {il} vers âme#lui
 lit. il regarde vers lui-même
 ‘Il se regarde.’ (ينظر إلى نفسه)
- b. *janḍuruu {humu} ilaa baṣḍ+i#him al+baṣḍ+u*
 (V)PRESENT (PREP) (N)+GEN#(PRO)DEF(N)+NOM
 regardent {ils} vers partie#eux la partie
 lit. ils se regardent l’un l’autre
 ‘Ils se regardent.’ (ينظروا إلى بعضهم البعض)
- c) *tataḥadaḍu {hija} maṣa nafs+i#haa*
 (V)PRESENT (PREP) (N)+GEN#(PRO)
 parle {elle} avec être#elle
 lit. elle parle avec elle-même
 ‘Elle se parle.’ (تتحدث مع نفسها)

Certains verbes régissent les structures *nafs*(PRO), *baṣḍ* (PRO) et *baṣḍ* (PRO) *al+baṣḍ* sans recours à une préposition, l’équivalent est toujours un verbe pronominal :

- (477) *ḥaba baṣḍ+u#humu al+baṣḍ+u*
 (V)PRESENT (N)+NOM#(PRO) DEF(N)+NOM
 aime partie#eux la partie
 lit. les uns aiment les autres
 ‘Ils s’aiment.’ (حب بعضهم البعض)

3.2.4. Changement de RelSyntP

La divergence syntaxique profonde peut consister en un changement de RelSyntP, autrement dit, deux lexies profondes sont traduits par deux lexies entretenant un lien syntaxique profond différent. Nous allons illustrer ce type de divergence en donnant les équivalents d’une structure de jonction asyndétique arabe (3.2.4.1) ensuite les équivalents d’une structure de coordination à valeur adverbiale (3.2.4.2).

3.2.4.1 La jonction asyndétique

Il est fréquent en arabe d’exprimer une valeur circonstancielle en joignant une proposition à une autre sans connecteur. S’agit-il d’une relation de coordination ou de subordination ? Nous proposons de considérer qu’il s’agit d’une coordination (une jonction), puisque les deux propositions peuvent figurer d’une façon autonome. Les exemples suivants illustrent ce type de jonction, exprimant respectivement le but (478.a), la condition (478.b) et (478.c) et la concession (478.d).

- (478)a. [*ḡataa {huwa} ḡilaa ṣajn+i maa ḡ+i+n*]_{P1} [*ja*]*rabu {huwa}*]_{P2}
 (V1)PASSE (PREP) (N)+GEN (N)+GEN+INDEF (V2)PRESENT
 est allé {il} à source eau boit {il}
 lit. il est allé à la source d’eau il boit
 ‘Il est allé à la source **pour boire**.’ (أتى إلى عين ماء يشرب)

- b. [*ḍaaqir {ḥanta}*]_{P1} [*tanḍaḥ {ḥanta}*]_{P2}
 (V1)IMPERATIF (V2)JUSSIVE
 étudie {tu} réussis {tu}
 lit. : étudie réussis | étudie, et tu réussiras
 ‘**Si tu étudies**, tu réussiras’ (ذاكر تتجح)
- c. *ḥudṣuu#nii {ḥantum}*]_{P1} [*ḥastaḍzib {ḥanaa}* *la#kum*]_{P2}
 (V1)IMPERATIF#(PRO) (V2)JUSSIVE (PREP)#(PRO)
 invoquez#moi {vous} réponds {je} à#vous
 lit. invoquez-moi je vous réponds
 ‘**Invoquez-moi** et je vous répondrai.’ | ‘**Si vous m’invoquez**, je vous répondrai.’
 (ادعوني استجب لكم)
- d. [*ḥbtaḥid {ḥanta}* *ḥan al+ḥasad+i*]_{P1} [*jaḥkula#ka {ḥuwa}*]_{P2}
 (V1)IMPERATIF (PREP) DEF+(N)+GEN (V2)JUSSIVE#(PRO)
 éloigne {tu} de le lion mange#toi {il}
 lit. éloigne-toi du lion il te mange
 ‘Eloignes-toi du lion, sinon il te mange.’ (ابتعد عن الاسد يأكلك)

V1 et V2 sont liés en arabe d’une façon asyndétique, sans avoir recours à une conjonction de subordination. Ce type de jonction n’étant pas courant en français, il est plus fréquent d’expliciter la hiérarchie entre les propositions par une conjonction de subordination gouvernant un verbe fini ou une préposition gouvernant un verbe à l’infinitif en cas de coréférence entre les sujets de P1 et de P2. Au niveau profond, V1 régit V2 par une relation coordinative en arabe et par une relation attributive en français, cf. figure 178.

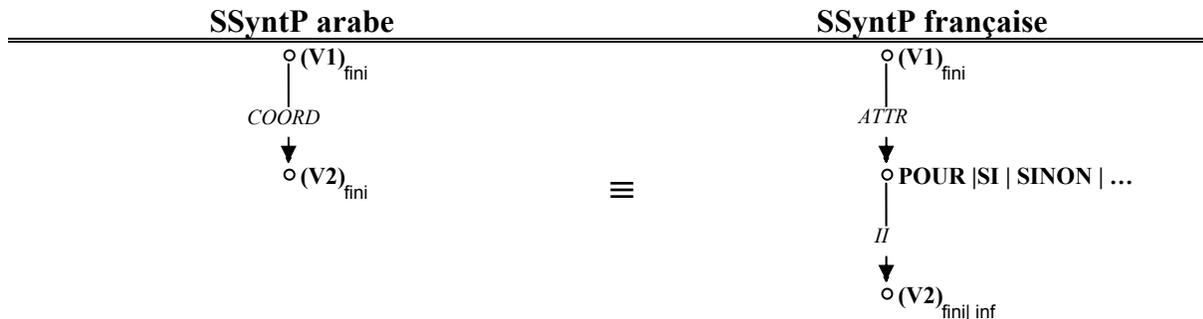


Figure 178 : SSyntP d’une jonction asyndétique arabe et son équivalent français

Pour gérer les divergences entre les deux structures, il faut concéder à dire que V1 dans la SSyntP est lié à V2 par une relation attributive et accepter d’introduire une relation discursive qui ne sera pas réaliser en surface. Pour cela, il est nécessaire d’utiliser des lexies profondes communes pour les relations discursives, comme par exemple BUT, CONDITION, CONCESSION, chaque langue possédant ces propres moyens de réaliser les relations discursives. Il arrive que l’arabe favorise la réalisation implicite, sans recours à des connecteurs. Nous avons déjà vu que le français possède aussi des structures de ce type comme la structure participiale manifestant un lien de causalité non lexicalisé. Nous pouvons ainsi aboutir à une SSyntP sans divergence structurale. Mais, nous ne pensons pas qu’il soit possible de gommer les divergences flexionnelles entre les deux structures : les valeurs assignées aux catégories de finitude, mode et temps du verbe divergent inévitablement.

3.2.4.2 La construction de coordination à valeur adverbiale

L'arabe est en effet une langue parataxique tendant à joindre les propositions sans expliciter le lien logique par un moyen lexical. Cela se traduit par une forte productivité des constructions asyndétiques mais aussi par un usage assez diversifié de certains connecteurs employés par défaut comme des conjonctions de coordination, mais aussi introduisant des constructions de subordination dans certains cas. A l'opposé, le français tend à expliciter le lien logique entre les propositions et leur hiérarchie par une variété de connecteurs discursifs.

Dans cette section, nous nous intéressons à la conjonction de coordination *wa* introduisant un conjoint à valeur adverbiale. Nous présenterons cette structure particulière ainsi que ses équivalents français, nous verrons comment les choix lexicaux effectués en français impliquent-ils des équivalents différents.

Pour distinguer la conjonction *wa* introduisant un conjoint à valeur adverbiale de la conjonction de coordination standard, nous référons à celle-là par *wa*₂. Cette structure conjonctionnelle admet cinq types d'équivalents français : une subordonnée conjonctive, un infinitif, une subordonnée participe, un gérondif ou un constituant prépositionnel. Avec chacun de ces équivalents, il s'avère difficile d'aboutir à une SSyntP commune.

1) Une subordonnée conjonctive

La jonction de deux propositions liées par le connecteur *wa*₂ peut véhiculer une valeur temporelle de simultanéité ou de postériorité. Le conjoint manifeste des contraintes grammaticales : le verbe est obligatoirement au présent de l'indicatif, qu'il soit à la voix active ou passive, il gouverne un nom disloqué coréférent avec son sujet. Si le sujet de V1 n'est pas attaché au sujet de V2 par un lien de coréférentialité, l'équivalent français est généralement une subordonnée circonstancielle de temps introduite par une conjonction exprimant la simultanéité tel *pendant que* ou la postériorité tel *avant que*. Le patron syntaxique de surface et son équivalent se présente schématiquement ainsi :

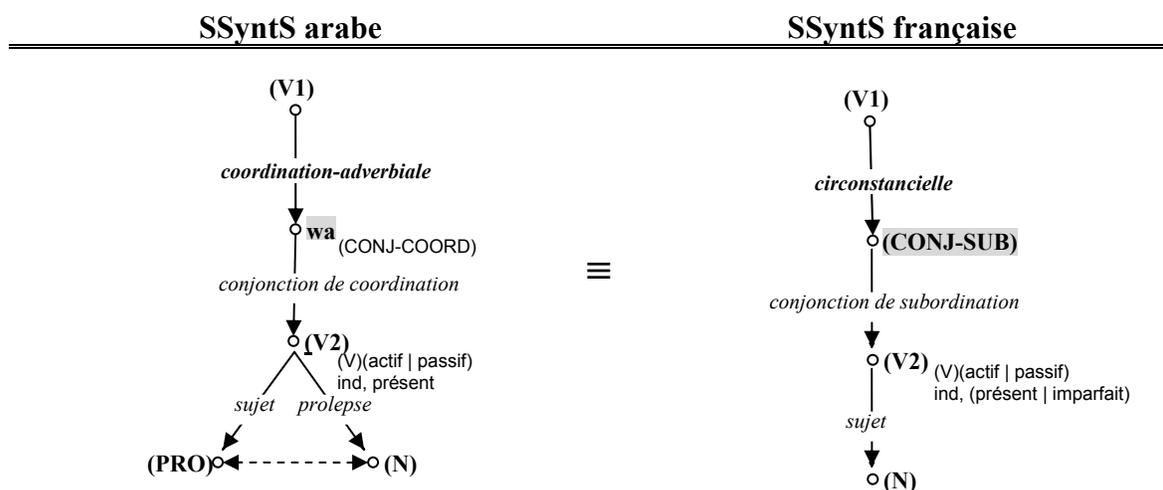


Figure 179 : SSyntS d'un verbe gouvernant une coordination adverbiale arabe et l'équivalent français

Ces deux structures correspondent à des SSyntP différentes. A la RelSyntS *coordination-adverbiale* correspond la RelSyntP COORD tandis que la relation *circonstancielle* de la structure française correspond à la RelSyntP ATTR. Dans la SSyntP arabe, V2 régit une relation appenditive qui n'est pas réalisée en français. Il s'agit d'une

structure de dislocation gauche perçue comme un ordre non marqué en arabe et qui correspond à une structure communicativement neutre en arabe²⁹⁹, cf. section 3.3 de la présente partie.

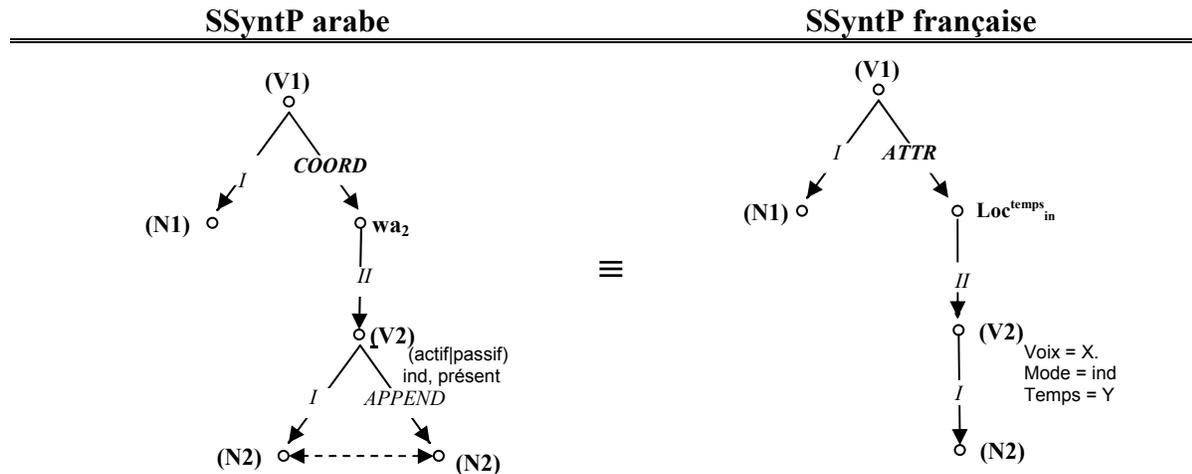


Figure 180 : SSyntP de la structure de coordination adverbiale arabe et l'équivalent français

La correspondance se présente ainsi : à la structure « (V1) -COORD→ wa₂ -II→ (V2) » correspond la structure « (V1)-ATTR→Loc^{temp_s_in}-II→(V2) ». La relation COORD est remplacée par la relation ATTR. Pour aboutir à une SSyntP commune, il est possible de concéder à lier V1 et wa₂ par une RelSyntP attributive. Par contre, la structure de dislocation exprimée par la relation APPEND ne figure pas dans la SSyntP française et nous ne pensons pas qu'il soit possible de gommer cette divergence. Dans l'exemple suivant le conjoint adverbial *wa#al ?awlaadu janaamuun {humu}* correspond à la subordonnée conjonctive *pendant que les enfants dorment*, le lien de simultanéité entre les deux propositions est explicité par la conjonction de subordination *pendant* quemarquant aussi la hiérarchie des propositions.

(479) [*lan jağfala zajd+u+n*]_{P1} [*wa#al+awlaad+u janaamuun {humu}*]_{P2}
 (ADV) (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (COORD)#DEF+(N)+NOM (V)PRESENT
 ne pas distrait Zayd et#les enfants dorment {ils}
 lit. Zayd n'est pas distrait et les enfants, ils dorment
 'Zayd ne sera pas distrait **pendant que les enfants dorment.**' (لن يغفل زيدٌ والأولاد ينامون)

²⁹⁹ La construction de coordination à valeur adverbiale est assez courante en arabe. Voici des exemples attestés de construction de coordination exprimant la simultanéité :

- (أريد صورة لذكري وهي تغني الرسائل)
 'Je veux une photo de Zikraa **pendant qu'elle chante alrasaajel.**'
- (كيف تسهم المرأة في تنمية المجتمع وهي داخل بيتها؟)
 'Comment la femme participera-t-elle dans le développement de la société **alors qu'elle ne sort pas de chez elle ?**'
- (وقد انهار العريس وهو غير مصدق ما يحدث له)
 'Le marié s'est effondré **ne croyant pas ce qui est en train de lui arriver.**'
- (كيف سيواجههم ماذا سيقول لهم وهو اصلا عجز عن مواجهة هذا الموقف مع نفسه)
 'Comment les affrontera-t-il, qu'est-ce qu'il leur dira **s'il n'a même pas réussi à affronter la situation vis-à-vis de lui même.**'

Notons l'absence de lien anaphorique entre P1 et P2. En cas de reprise pronominale, l'équivalent français est une subordonnée infinitive, comme on le verra plus loin.

Dans l'exemple suivant, P2 est une proposition attributive au présent de l'indicatif. Il n'existe toujours aucun lien anaphorique entre P1 et P2. L'équivalent du conjoint, la subordonnée circonstancielle de temps, exprimant une valeur temporelle de simultanéité est géré par la même règle de correspondance :

- (480) [halaka zajdun]_{P1} [wa#kariim+u+n *Q_{kaana}* {shuwa} tiftl+u+n *fii* *almahdi*]_{P2}
(V)PASSE (N)NOM (COORD)#(N)+NOM+INDEF (V)PRÉSENT (N)+NOM+INDEF (PREP) (N)GEN
a périt Zayd et#karim est enfant dans le berceau
lit. Zayd périt et Kariim, il est enfant dans le berceau
‘Zayd mourut |périt pendant que Karim était encore enfant | bébé | dans le berceau’
‘Zajd mourut **alors que Karim était encore enfant.**’ (هلك زيد وكريم طفل في المهد)

nous notons la coorcordance de temps entre P1 et P2 effectuée en français et qui n'a pas de trace en arabe, puisque le conjoint est systématiquement au présent de l'indicatif. La SSyntP est marquée par cette divergence flexionnelle.

Un conjoint adverbial peut exprimer aussi une valeur temporelle de postériorité. La structure syntaxique est particulière : (V1) est au passé tandis que (V2) est au présent de l'indicatif et ne gouverne pas un élément disloqué. L'équivalent est généralement une subordonnée conjonctive introduite par *avant que* (cf. exemple 481) Le verbe de la subordonnée française est au subjonctif.

- (481) [qataftu {ʔanaa} al+θamarat+a]_{P1} [wa#lammaa tanduʕu {hija }]_{P2}
(V)PASSE DEF+(N)+ACC (COORD)#(ADV_{neg}) (V)PRÉSENT
ai cueilli le fruit et#pas encore mûrit {elle}
lit. j'ai cueilli le fruit et il n'est pas encore mûr (قطفت الثمرة ولما تنضج)
‘J’ai cueilli le fruit **avant qu’il ne mûrisse** | alors qu’il n’a pas encore mûri.’

2) Un infinitif

Si le conjoint manifeste une relation temporelle de simultanéité et si le sujet du conjoint est un pronom coréférant avec un actant régi par la tête syntaxique de P1, en général le complément d'objet, alors la structure arabe peut correspondre à une structure française avec un infinitif, comme le montre l'exemple suivant :

- (482) ra ʔaa zajd+u+n al+ʔawlaad+a wa#humu jal sabuuna {humu}
(V)PASSE (N)+NOM+INDEF DEF+(N)+ACC (COORD)#(PRO) (V)PRÉSENT
a vu Zayd les enfants et#eux jouent {ils}
lit. Zayd a vu les enfants et eux, ils jouent
‘Zayd a vu **les enfants jouer.**’ (رأى زيد الأولاد وهم يلعبون)

Dans cet exemple, le conjoint adverbial admet aussi pour équivalent une subordonnée conjonctive et peut donc être traduit par ‘Zayd a vu les enfants **pendant qu’ils jouaient**’ ou ‘Zayd a vu les enfants **alors qu’ils étaient en train de jouer**’, mais la subordonnée infinitive reste l'équivalent le plus adéquat. Le connecteur *wa₂* n'a pas ainsi d'équivalent dans la structure française. Schématiquement la correspondance se présente ainsi :

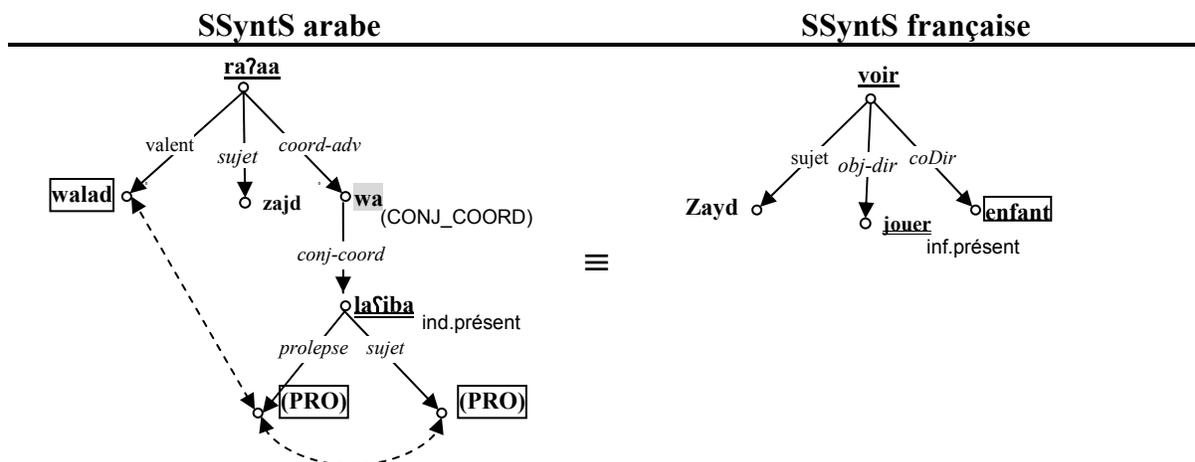


Figure 181 : SSyntS d'un conjoint adverbial arabe et l'équivalent français avec un infinitif

La syntaxe profonde témoigne autant d'une nette divergence structurale avec la disparition dans la structure française des relations COORD et APPEND figurant dans la structure arabe :

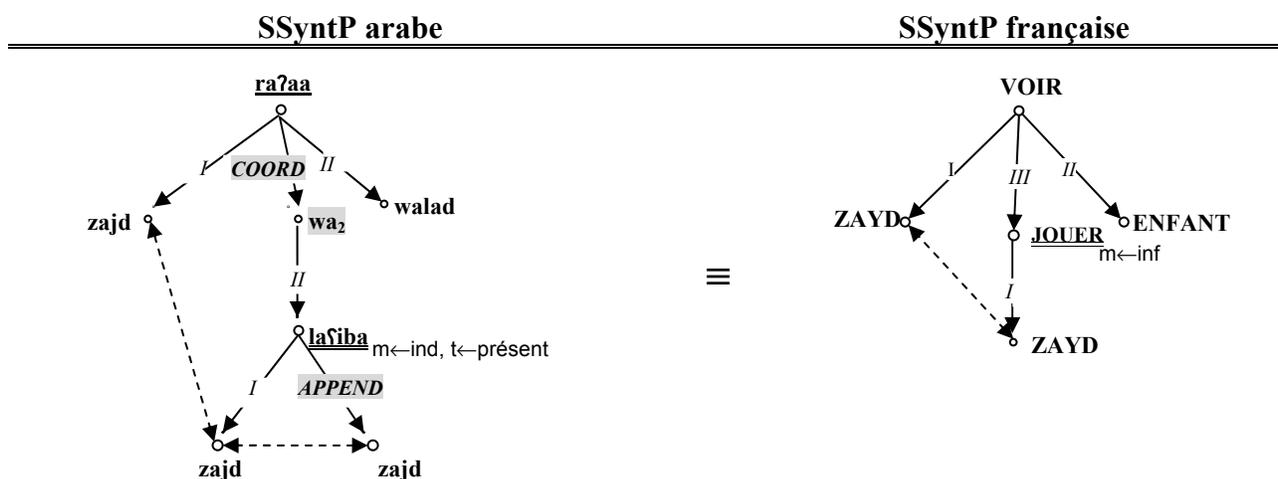


Figure 182 : SSyntP d'un conjoint adverbial arabe et l'équivalent français avec un infinitif

Nous ne pensons pas qu'il soit possible de résoudre la divergence syntaxique entre la SSyntP arabe et son équivalent français. Il serait possible de faire des concessions avec l'équivalent conjonctif, avec des traductions comme « Zayd a vu les enfants alors qu'ils étaient en train de jouer » ou encore « Zayd a vu les enfants pendant qu'ils jouaient ». En français, la simultanéité se manifeste grammaticalement par des règles de concordance des temps verbaux, ainsi le verbe de la subordonnée est employé à l'imparfait. Nous n'allons pas nous étendre plus sur les catégories flexionnelles du verbe et leur implication dans la structure analysée.

Il existe en arabe, une structure proche de celle française : comme le verbe voir, le verbe *raʔaa* régit trois actants, mais à la place de l'accusatif infinitif il régit une proposition au présent de l'indicatif. Les SSyntP correspondantes attestent seulement de la divergence flexionnelle de finitude. Dans l'exemple suivant, la proposition épithète *jalʕabuuna {humu}*

modifiant le nom *al ṭawlaada* a pour équivalent le constituant prépositionnel ‘en train de jouer’ :

(483) <i>ra ṭaa</i>	<i>zajd+u+n</i>	<i>al+ ṭawlaad+a</i>	<i>jal ṣabuuna {humu}</i>
(V)PASSE	(N)+NOM+INDEF	DEF+(N)+ACC	(V)PRESENT
a vu	Zayd	les enfants	jouent {ils}
lit. Zayd a vu les enfants ils jouent			
‘Zayd a vu les enfants en train de jouer. ’ (رأى زيد الأولاد يلعبون)			

Une dernière remarque : le conjoint adverbial peut manifester un lien temporel d’antériorité. Alors, la tête syntaxique du conjoint n’est plus au présent de l’indicatif mais au passé et gouverne obligatoirement l’adverbe de résultativité *qad*. La forme « *qad* suivi d’un verbe au passé de l’indicatif » exprime l’antériorité dans le passé. Cela ne signifie pas qu’il existe une concordance de temps entre P1 et P2, puisque V2 garde la même forme quel que soit le temps de P1. Les sujets de P1 et P2 coréfèrent. La structure exprimant l’antériorité est ainsi bien différente de celle exprimant la simultanéité. L’équivalent français est en général un verbe à l’infinitif passé précédé d’une préposition exprimant l’antériorité, cf. exemple 484.

(484) [<i>ḫaraḏat {hija}</i>] _{P1}	[<i>wa#qad</i>	<i>wadaṣat {hija}</i>	<i>miṣṭaf+a#haa</i>	<i>al+ ṭaswad+a</i>] _{P2}
(V)PASSE	(COORD)#(ADV)	(V)PASSE	(N)+ACC#(PRO)	DEF+(ADJ)+ACC
est sortie {elle}	et#résultat	a mis {elle}	manteau#elle	le noir
lit. elle est sortie et a déjà mis son manteau le noir				
‘Elle est sortie après avoir mis son manteau noir. ’ (خرجت وقد وضعت معطفها الأسود)				

La coréférence entre le complément du nom *miṣṭaf* et le sujet de P1 ne présente pas une contrainte syntaxique : la phrase reste correcte même si le nom est employé sans complément de possesseur : « *ḫaraḏat {hija} wa#qad wadaṣat {hija} miṣṭaf+a+n ṭaswad+a+n* », ‘Elle est sortie après avoir mis **un** manteau noir’. La figure ci-dessous présente la correspondance au niveau de syntaxe de surface.

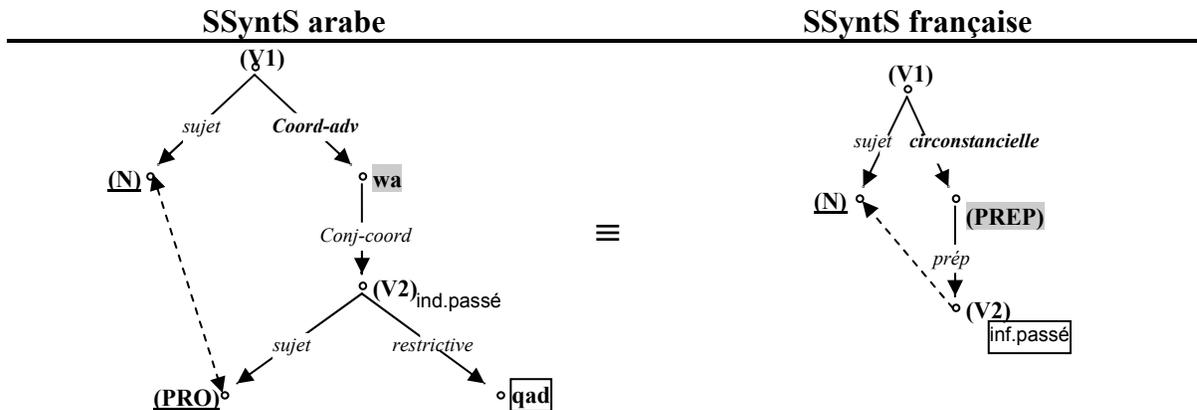


Figure 183 : SSyntS d’une coordination adverbiale exprimant l’antériorité et l’équivalent français

Au niveau profond, l’ASyntPI de (V1) et l’ASyntPI de (V2) sont identiques, à la relation coordinative gouvernant *wa*₂ correspond la relation attributive dont le dépendant est une préposition. L’antériorité est exprimée d’une façon analytique en arabe par le biais de l’adverbe *qad*, alors qu’elle est exprimée d’une façon flexionnelle en français par le temps passé de l’infinitif :

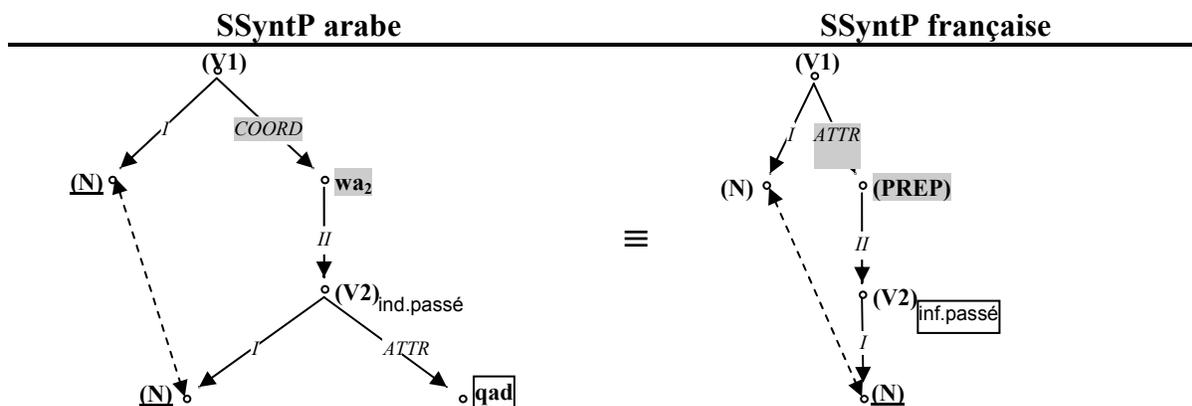


Figure 184 : SSyntP d'une coordination adverbiale exprimant l'antériorité et l'équivalent français

Ce n'est qu'au niveau sémantique que l'on peut obtenir une structure commune :

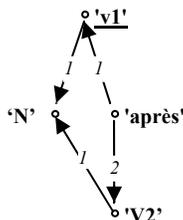


Figure 185 : SSém commune à une coordination arabe exprimant l'antériorité et l'équivalent français

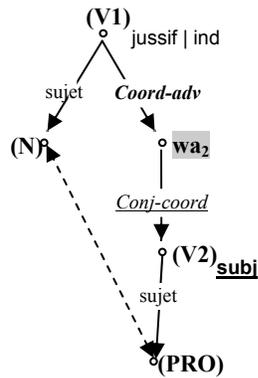
Avant de passer à un autre type d'équivalent, présentons une structure particulière du conjoint à valeur adverbiale manifestant à la fois un rapport de simultanéité et d'opposition : P1 exprime une prohibition, avec (V1) employé au mode jussif ou bien une interrogation avec (V1) à l'indicatif, tandis que (V2) est systématiquement employé au subjonctif ; la construction enfreind ainsi la règle de coordination standard. L'équivalent français est un constituant prépositionnel composé d'une préposition exprimant la postériorité suivie d'un verbe au présent de l'infinitif :

(485) [laa tanha {xanta} san xuluq+i+n]_{P1} [wa#ta xija {xanta} miθl+a#hu]_{P2}
 (ADV_{neg}) (V)JUSSIVE³⁰⁰ (PREP) (N)+GEN+INDEF (COORD)#(V)SUBJONCTIF (N)+ACC#(PRO)
 ne pas interdis {tu} de comportement et#apportes {tu} semblable#lui
 lit. n'interdis pas un comportement et tu apportes un semblable
 'N'interdis pas un comportement **pour l'adopter**.' (لا تنه عن خلق وتأتي بمثله)

La structure admet d'autres équivalents, comme par exemple une construction relative, 'N'interdis pas un comportement **que tu adoptes**', ou bien une subordonnée conjonctive, 'N'interdis pas un comportement **alors que tu adoptes**'. La figure 186 présente la correspondance entre la SSyntS arabe et la SSyntS française dans le cas d'équivalent prépositionnel.

³⁰⁰ L'adverbe de négation *laa*, appelé par la tradition grammaticale *laa alnaahijati*, c'est-à-dire *laa* de prohibition, est automatiquement suivi d'un verbe au mode jussif. La construction verbale manifeste une expression de l'interdiction.

SSyntS arabe



SSyntS française

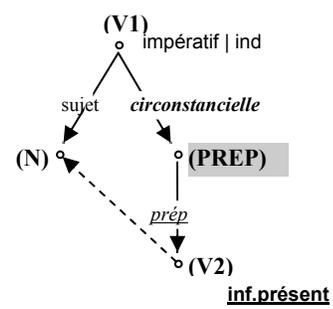
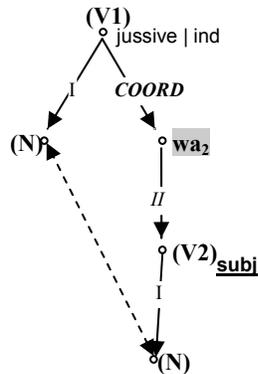


Figure 186 : SSyntS d'un conjoint à valeur oppositionnelle et l'équivalent français

Le niveau profond témoigne de la même divergence structurale. Notons que l'ASyntPI de V1 et l'ASyntPI de V2 coréférent, c'est cela qui a rendu la correspondance avec un infinitif la plus appropriée (cf. figure 187). A notre avis, la structure de coordination adverbiale doit être considérée dans son intégralité : concéder à lier V1 et wa₂ par une RelSyntP attributive ne réussit qu'à résoudre les divergences structurales, les différences flexionnelles entre les catégories de V2 en arabe et son équivalent français persistent. C'est pour cela il est nécessaire de voir à quel point il est utile pour la génération bilingue de gommer des divergences structurales dans le cas où les divergences flexionnelles figurent toujours.

SSyntP arabe



SSyntP française

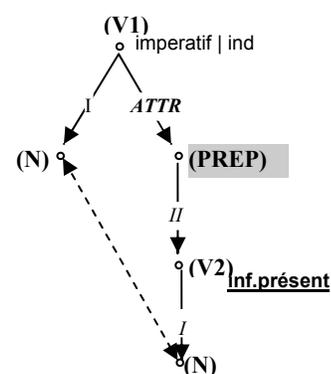


Figure 187 : SSyntP d'un conjoint à valeur oppositionnelle et l'équivalent français

Au niveau sémantique, le lien modal entre P1 et P2, exprimé par le connecteur *wa* en arabe et la préposition *pour* en français, se traduit par le sémantème 'tu ne dois pas' ou 'je ne veux pas que' comme le montre la figure 188.

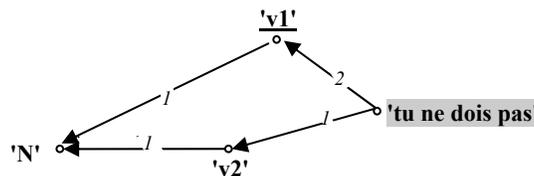


Figure 188 : SSém commune au conjoint à valeur oppositionnelle et l'équivalent français

3) Une construction participiale absolue

Le pronom anaphorique n'est pas nécessairement un dépendant direct de la tête syntaxique du conjoint à valeur adverbiale. Dans l'exemple suivant, il s'agit du complément du nom disloqué :

- (486) *ṭaraqā#naa raḏḏulun haaribun wa#qalbu#hu jaḏfiqū {huwa} ḡawfan*
 (V)PASSE#(PRO) (N)NOM (ADJ)NOM (COORD)#(N)#(PRO) (V)PRESENT (ADJ)ACC
 a frappé à porte#nous un homme fugitif et#coeur#lui bat {il} de peur
 lit. un homme fugitif nous a frappé à la porte et son cœur bat de peur
 'Un fugitif a frappé à notre porte, **le cœur battant de peur**.' (طرقنا رجل هارب وقلبه يخفق خوفاً)

Le pronom *hu*, remplissant la fonction de complément du nom *qalb*, coréfère avec le sujet de P1 *raḏḏul*. La phrase ne peut pas présenter un cas de coordination standard puisque les verbes de P1 et de P2 sont employés dans des temps verbaux différents : V1 est au passé tandis que V2 est au présent. La structure correspond adéquatement à une construction participiale (cf. figure 189). La reprise anaphorique est réalisée en français par le biais de l'article défini *le* dans 'le cœur'.

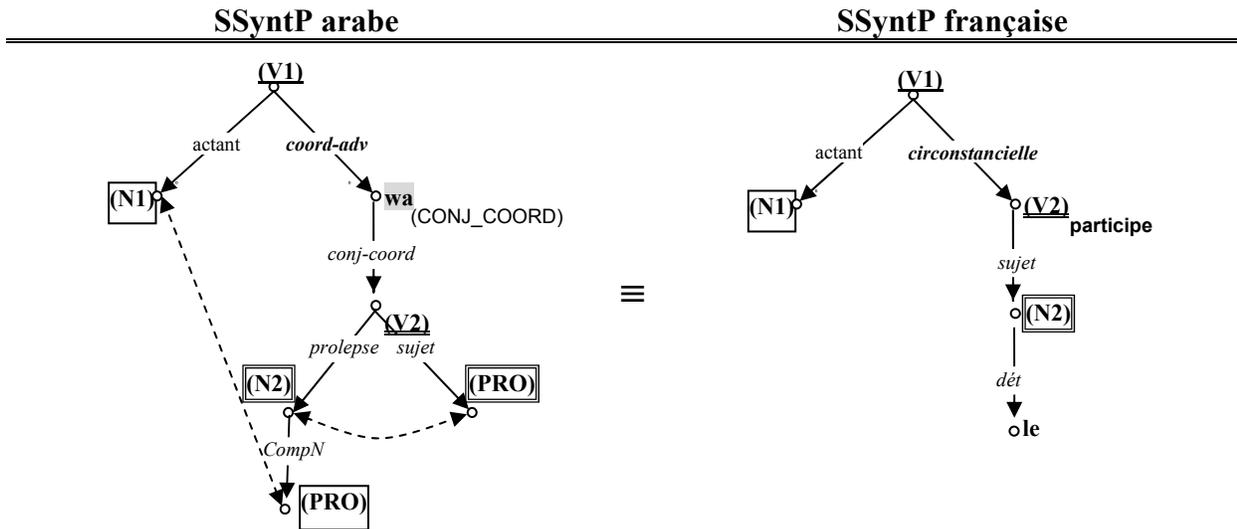


Figure 189 : SSyntS d'un conjoint adverbial et l'équivalent français participial

Dans la SSyntS française, (V2) dépend directement de (V1), la relation de coordination. La structure profonde témoigne de la même divergence structurale :

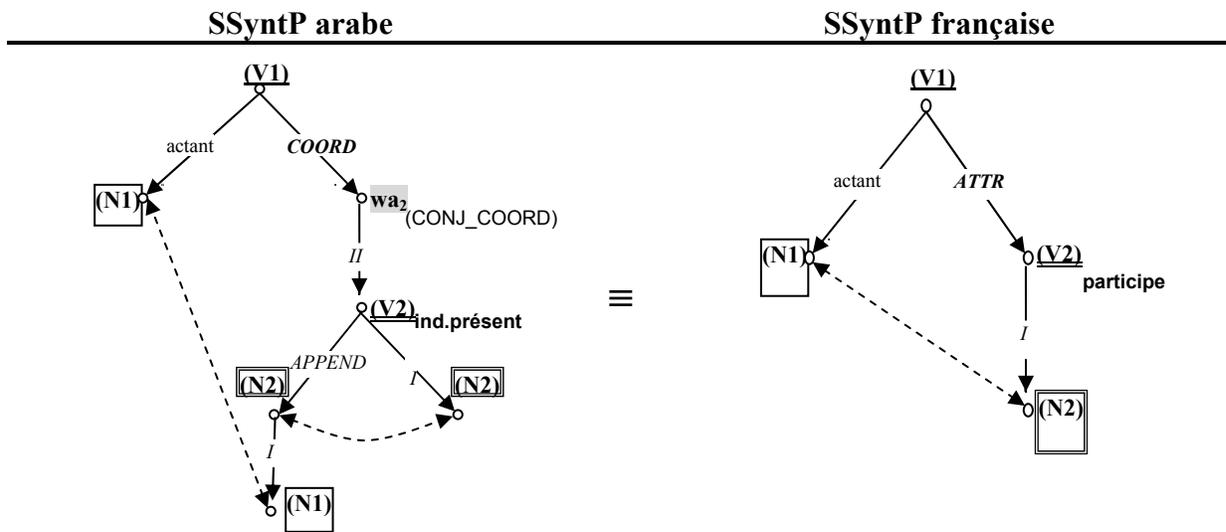


Figure 190 : SSyntP d'un conjoint adverbial et l'équivalent français participial

P2 peut aussi correspondre à une proposition relative introduite par le pronom *dont* : 'Un fugitif dont le cœur battait de peur a frappé à notre porte'.

4) Un gérondif

Le conjoint peut aussi être considéré comme un complément circonstanciel de manière admettant pour équivalent français un gérondif, cf. exemple 487.

(487)	<i>qaala</i>	<i>zajd+u+n</i>	<i>wa#huwa</i>	<i>jadḥaku {huwa}</i>
	(V) <i>PASSE</i> .3.MASC	(N)+NOM+INDEF	(COORD)#(PRO)	(V) <i>PRESENT</i> .3.MASC.SG
	a dit	Zayd	et#lui	il rit
	lit. Zayd dit et lui, il rit			
	'Zay a dit en riant .' (قال زيدٌ وهو يضحك)			

La figure 191 donne la correspondance entre les SSyntS arabe et française.

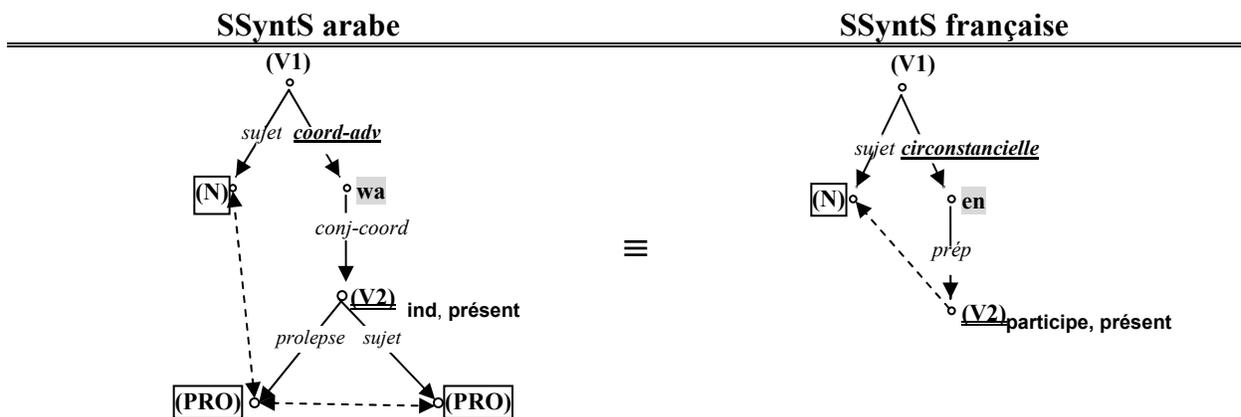


Figure 191 : SSyntS d'un conjoint arabe à valeur adverbial et son équivalent gérondif

A la structure de coordination adverbiale correspond la construction gérondive *en*(V2), les liens anaphoriques réalisés dans la structure arabe sont omis. La correspondance au niveau de syntaxe profonde s'effectue comme suit :

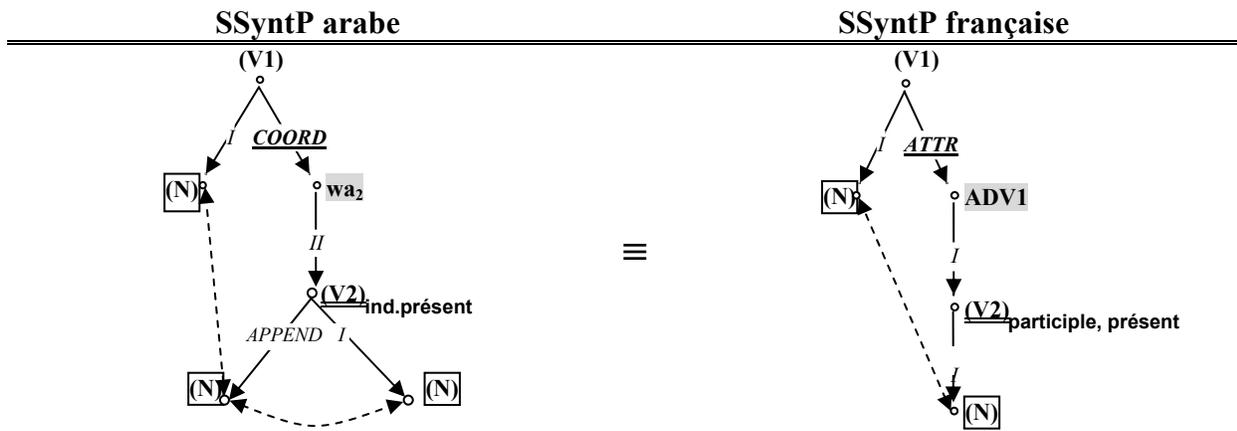


Figure 192 : SSyntP d'un conjoint à valeur adverbiale et son équivalent gérondif

Au niveau sémantique, les deux propositions manifestent un rapport de simultanéité :

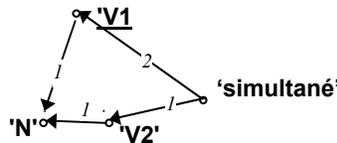


Figure 193 : SSyntS d'un conjoint adverbial et son équivalent

5) Un constituant prépositionnel

Si le conjoint est une proposition locative, il accepte pour équivalent un constituant prépositionnel correspondant à l'attribut dans la structure arabe :

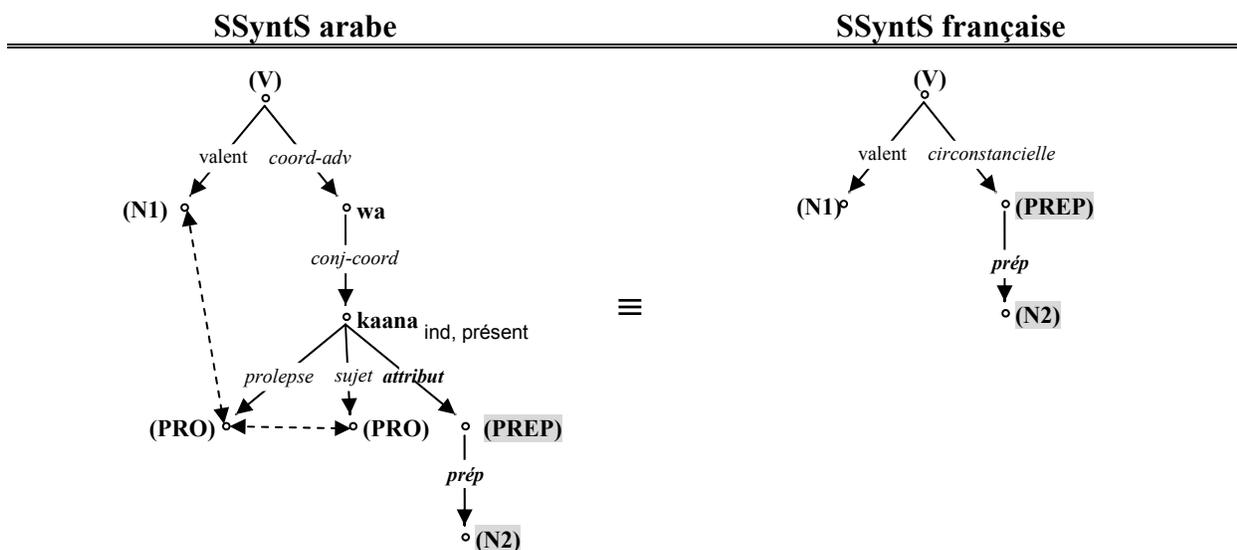


Figure 194 : SSyntS d'un conjoint adverbial et le constituant prépositionnel équivalent

La correspondance montre la disparition, non seulement de la relation de coordination adverbiale, mais aussi de la tête syntaxique de la proposition conjointe : l'équivalent du constituant prépositionnel remplissant la fonction d'un attribut dans la structure arabe dépend directement de (V) par une relation *circonstancielle* dans la structure française. Le niveau de syntaxe profonde garde cette même divergence structurale :

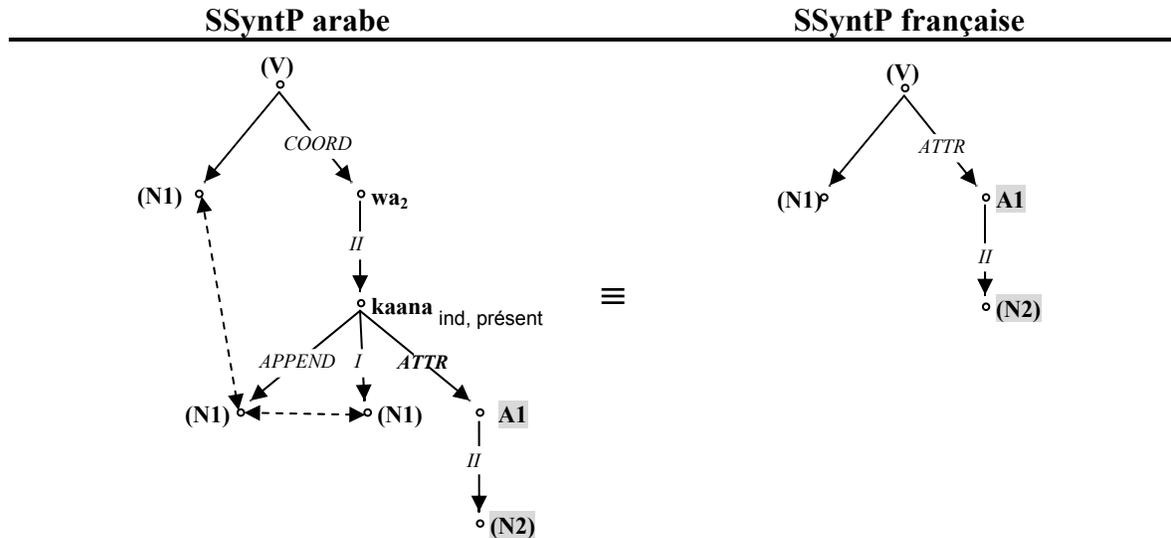


Figure 195 : SSyntP d'un conjoint adverbial et le constituant prépositionnel équivalent

Dans l'exemple suivant, le conjoint attributif, *wa ?anaa Økaana {?anaa } fii haðihi alhaalati*, correspond au constituant prépositionnel, *dans cet état* ; toute la séquence *wa ?anaa Økaana {?anaa }* disparaît de la phrase française :

- (488) *saafartu {?anaa} wa#?anaa Økaana {?anaa } fii haði#hi al+haalati i ?laa paariis*
 (V)PASSE.1.SG (COORD)#(PRO) (V)PRESENT (PREP) (DEI)#(PRO) DEF+(N)+GEN (PREP) (NP)
 suis parti {je} et#moi suis {je} dans cela#lui l'état vers Paris
 lit. je suis parti et moi, dans cette état pour Paris
 'Je suis parti pour Paris, **dans cet état.**' (سافرت وأنا في هذه الحالة إلى باريس)

Les divergences entre les représentations arabe et française ne disparaissent qu'au niveau sémantique :

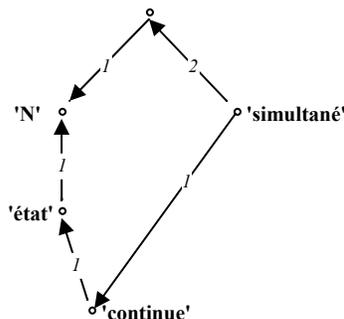


Figure 196 : SSém d'un conjoint et son équivalent prépositionnel

3.2.5. Promotion d'un ASyntP (l'équivalent de la construction de coprédication)

Certains verbes de communication bivalents peuvent régir une proposition complétive réduite s'il s'agit d'une proposition attributive au présent de l'indicatif (cf. partie III, section 6). Le sujet de la complétive est promu complément d'objet direct du verbe de la principale tandis que l'adjectif attribut est promu co-prédicat (prédicat second) ; le verbe devient ainsi trivalent. En français, ce type de réduction est moins fréquent, l'équivalent est généralement une complétive dont la tête syntaxique est le verbe « être » au présent de l'indicatif. La figure suivante donne les SSyntS.

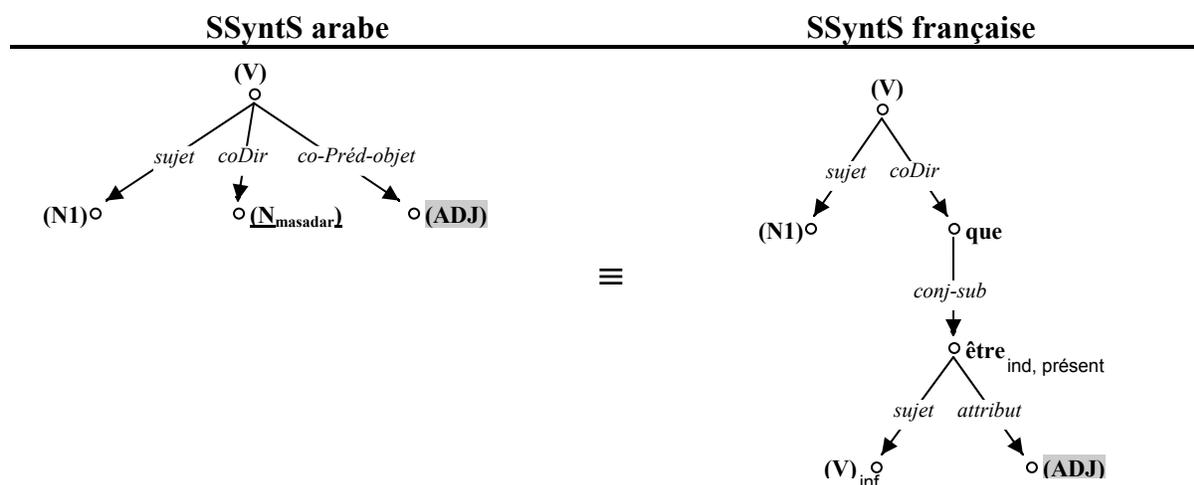


Figure 197 : SSyntS d'une construction de coprédication arabe et l'équivalent français

La structure profonde témoigne aussi de cette divergence structurale : dans la SSyntP arabe, le verbe régir trois ASyntP à l'opposé de la SSyntP française, où il ne régir que deux ASyntP. La complétive copulaire n'est pas réduite en français : les ASyntP II et III du verbe arabe deviennent les ASyntP I et II du verbe ETRE, cf. figure 198.

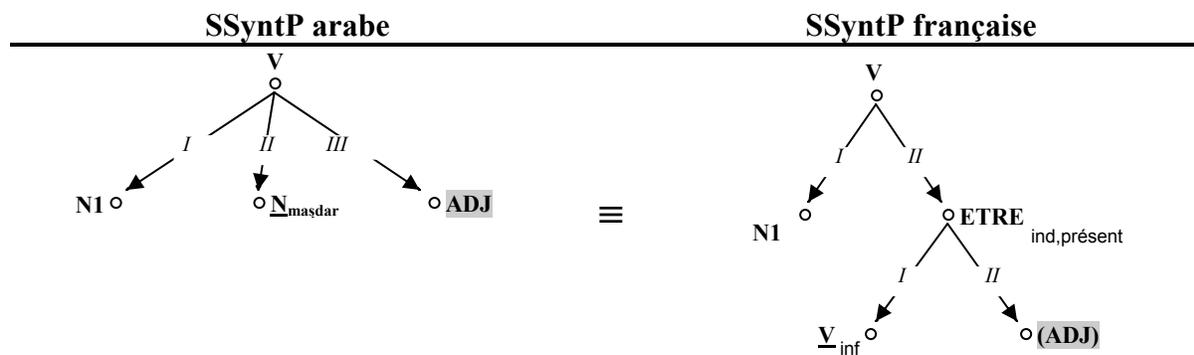


Figure 198 : SSyntP d'une construction de coprédication et son équivalent

Prenons un exemple :

(489) <i>raʔaa</i>	<i>zajd+u+n</i>	<i>al+safara+a</i>	<i>mufiid+a+n</i>
(V)PASSE(N)+NOM+INDEF	DEF+(N)+ACC	(ADJ)+ACC+INDEF	
a vu	Zayd	le fait de voyager	utile
lit. Zayd a vu le voyage utile 'Zayd a jugé que voyager est utile.' (رأى زيدَ السفرَ مفيداً)			

La règle de correspondance s'applique aussi avec des verbes de communication trivalents :

(490)	<i>ʔarajtu {ʔanaa}</i>	<i>zajd+a+n</i>	<i>al+safar+a</i>	<i>mufiid+a+n</i>
	(V)PASSE	(N)+ACC+INDEF	DEF+(N)+ACC	(ADJ)+ACC+INDEF
	ai démontré {je}	Zayd	le fait de voyager	utile
	'J'ai démontré ai fait voir à Zayd que voyager est utile. ' (أريت زيداً السفر مفيداً)			

La construction de coprédication admet occasionnellement la correspondance avec une subordonnée infinitive, si le coprédicat est un verbe fini :

(491)a.	<i>taraktu {ʔanaa}</i>	<i>al+ʔawlaad+a</i>	<i>[jalʔabuun {humu}]</i>	
	(V)PASSE	DEF+(N)+ACC	(V)PRESENT	
	ai laissé	les enfants	jouent {ils}	
	lit. j'ai laissé les enfants ils jouent			
	'J'ai laissé les enfants jouer. ' (تركت الأولاد يلعبون)			
b.	<i>ʔaahadtu {ʔanaa}</i>	<i>al+muzaariʔ+a</i>	<i>[jahʔsudu {huwa}]</i>	<i>al+qamh+a</i>
	(V)PASSE	DEF+(N)+ACC	(V)PRESENT	DEF+(N)+ACC
	ai vu {je}	le paysan	récolte {il}	le blé
	lit. j'ai vu le paysan il récolte le blé			
	'J'ai vu le paysan récolter le blé. ' (شاهدت المزارع يحصد القمح)			

3.3. Divergences sur ce qui est dit

La logique interne de chaque langue et sa richesse lexicale peuvent creuser le fossé entre les structures syntaxiques profondes bilingues, entraînant ainsi des divergences ingérables. Nous donnerons deux exemples. Le premier présente un trou lexical (3.3.1), c'est le cas quand une langue possède un lexique qui n'a pas d'unité lexicale équivalente dans l'autre. Le second concerne la construction d'évidentialité arabe qui n'a pas toujours d'équivalent français (3.3.2).

3.3.1. Les trous lexicaux

Le français possède des dérivations absentes en arabe. Par conséquent, celui-ci exprime leur sens d'une façon analytique. A titre d'exemple, la morphologie de l'adjectif en français est assez riche : un adjectif peut véhiculer d'une manière inhérente plusieurs valeurs, tel l'antonymie ou l'aptitude. A l'opposé, l'arabe exprime ces sens de façon syntaxique. Pour bien comprendre cette différence, prenons un exemple :

(492)	<i>ʔihtizaaz+u+n</i>	<i>laa</i>	<i>jumkinu</i>	<i>al+tanbuʔ+u</i>	<i>bi#ʔawaaqib+i#hi</i>
	(N)+NOM+INDEF	(ADV)	(V)PRESENT	DEF+(N)+NOM	(PREP)#(N)+GEN#(PRO)
	secousse	ne pas possible	le fait de prévoir	de#conséquence#lui	
	lit. une secousse dont il n'est pas possible de prévoir les conséquences				
	'une secousse imprédictible imprévisible ' (اهتزاز لا يمكن التنبؤ بعواقبه)				

La proposition « *laa jumkinu altanbuʔu biʔawaaqibihi* » modifie le nom *ʔihtizaaz*, il s'agit donc d'une proposition de relativisation. Si le nom modifié est défini, un relativiseur sera employé : « *alʔihtizaazu allaʔii laa jumkinu altanbuʔu biʔawaaqibihi* ». A l'aptitude exprimée par le verbe *jumkinu* correspond en français le suffixe -ible, à l'adverbe de négation

laa le préfixe *im-*, tandis que le constituant nominal *altanbu ʔu bi#ʔawaaqibi#hi* s'est fusionné pour donner la racine prédic. La figure 199 montre cette correspondance au niveau syntaxique de surface.

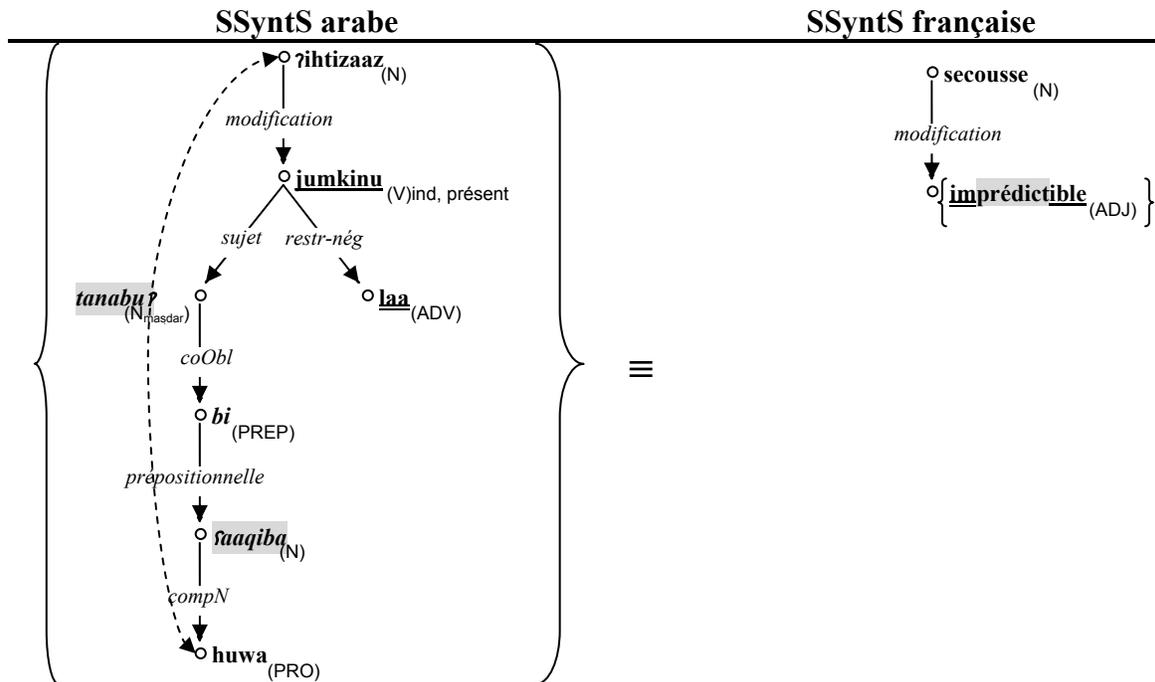


Figure 199 : SSyntS d'une proposition arabe de modification et l'équivalent français adjectival

La SSyntP ne peut pas concilier les divergences structurales et flexionnelles relevant de la réalisation analytique en arabe de l'adjectif *imprédictible*, cf. figure 200.

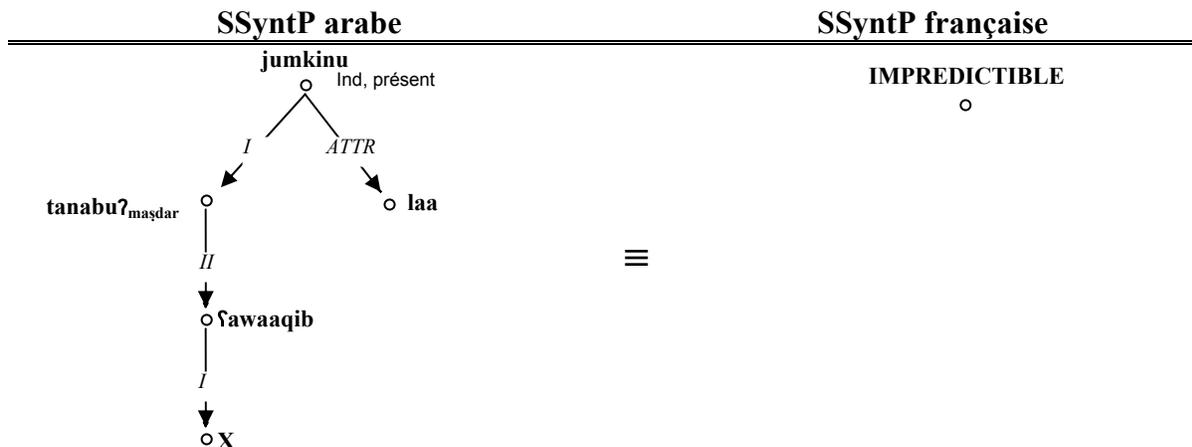


Figure 200 : SSyntP d'une proposition arabe de modification et l'équivalent français adjectival

3.3.2. La dislocation gauche et l'évidentialité (une thématization quasi-obligatoire)

Selon notre point de vue, l'arabe est une langue présentative, cela se traduit par une thématization quasi-obligatoire. Par conséquent, la dislocation gauche est perçue comme étant

moins marquée en arabe qu'en français. Une correspondance fidèle à la structure arabe ne traduira pas adéquatement la visée communicative. Un équivalent français approprié serait une structure communicativement neutre donnant une proposition avec l'ordre standard des mots, cf. figure 201.

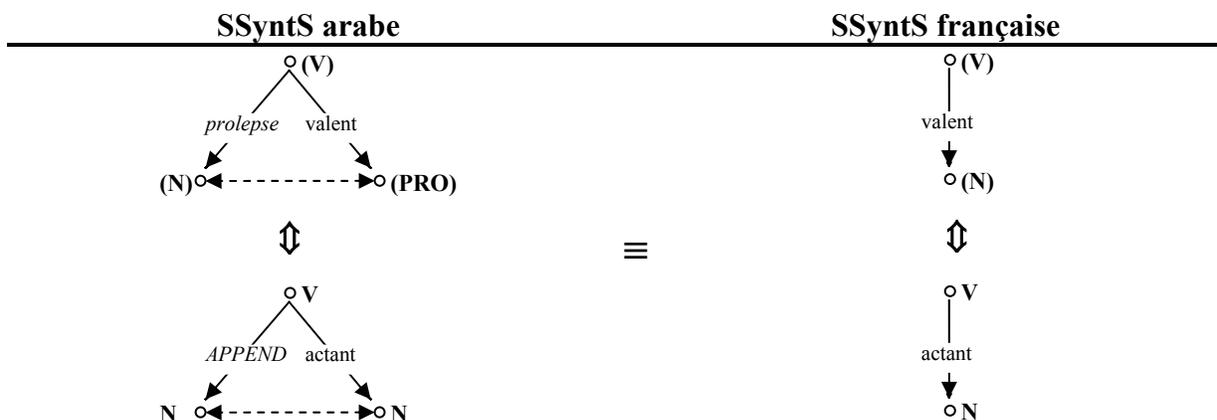


Figure 201 : SSyntS de la dislocation gauche, son équivalent et la correspondance avec la syntaxe profonde

La suite de cette section est consacrée à la présentation des équivalents d'une construction de dislocation gauche typique de l'arabe.

Dans la section 7 de la partie III, nous avons proposé d'interpréter le groupe traditionnellement dit *inna et ses sœurs* comme le groupement de six prépositions, {*inna, inna, lajta, lafalla, lakinna, kasanna*}, exprimant des valeurs différentes d'évidentialité : discours de première main, ouï-dire, probabilité, etc. Ces prépositions se distinguent des prépositions standard par le fait que leur dépendant nominal est à l'accusatif et non pas au génitif et qu'il ne dépend du verbe que par une relation proleptique dans une construction de dislocation gauche. A notre connaissance, la place de l'évidentialité en syntaxe profonde n'a pas fait objet d'étude.

Nous allons présenter successivement les équivalents de quatre prépositions : *inna* (3.3.2.1), *inna* (3.3.2.2), *lajta* (3.3.2.3) et *lafalla* (3.3.2.4). Nous allons voir que certaines valeurs d'évidentialité ne sont pas lexicalisées en français.

3.3.2.1 Les équivalents du constituant prépositionnel introduit par *inna*

La préposition *inna* exprime principalement une observation d'ordre général (493.a) ou personnel (493.b), l'équivalent prototypique en français est la structure propositionnelle standard et non pas la dislocation gauche qui représente en français une structure marquée véhiculant une visée communicative spécifique :

- (493)a. *inna* *al+asad+a* *ja kulu {huwa}* *al+lahm+a*
 (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT DEF+(N)+ACC
 constat le lion mange {il} la viande
 lit. constatation sur le lion, il mange la viande
 'Le lion mange la viande.'

- b. *ʔinna al+ʔawlaad+a jalʔabuun {humu}*
 (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 constat les enfants jouent {ils}
 lit. constatation sur les enfants, ils jouent
 ‘Les enfants jouent.’ | ‘Les enfants sont entrain de jouer.’ (إنَّ الأولادَ يلعبون)

La figure 203 donne la correspondance en syntaxe de surface.

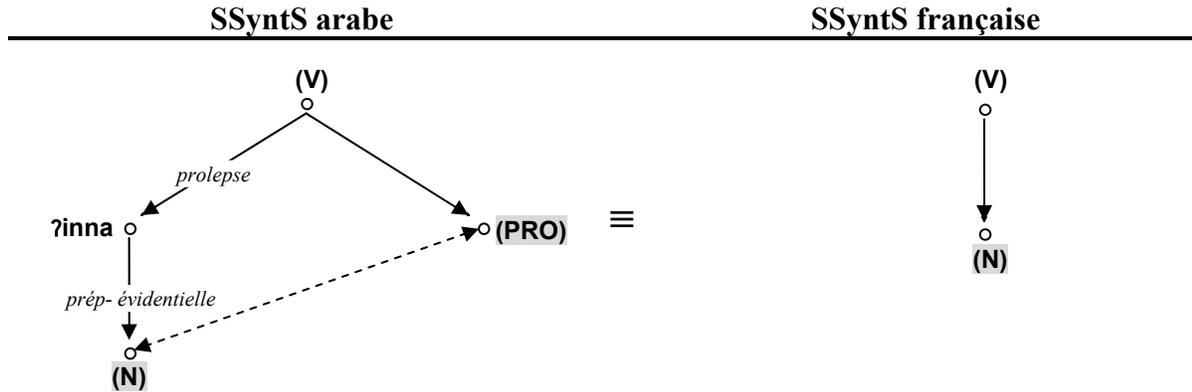


Figure 202 : SSyntS d'une construction arabe avec ʔinna et l'équivalent français

La structure profonde témoigne de la même divergence structurale :

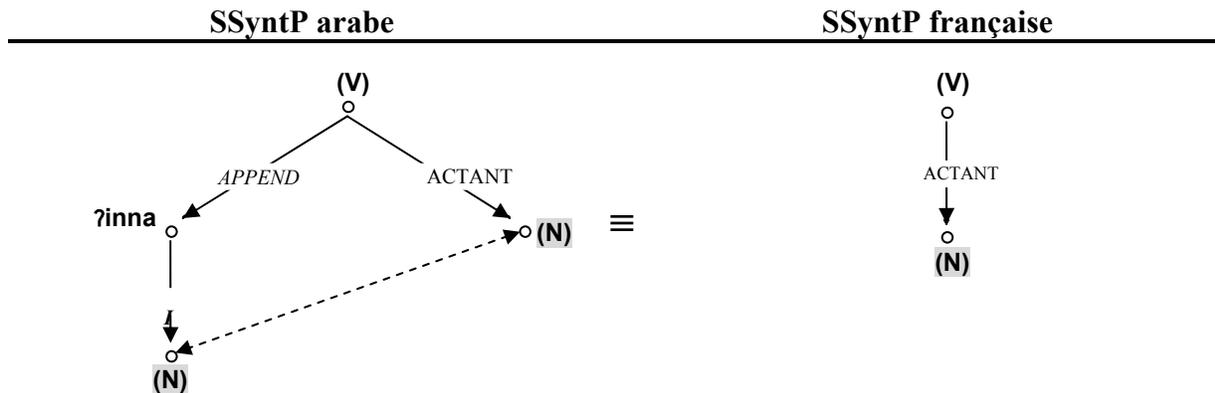


Figure 203 : SSyntP d'une construction avec ʔinna et l'équivalent français

La différence entre l'arabe et le français est plutôt d'ordre sémantico-communicatif. L'énonication médiatisée (ou présentative) constitue en arabe une structure neutre correspondant à la structure standard en français.

Nous donnons seulement l'équivalent prototypique ; des contraintes syntaxiques peuvent en imposer d'autres, par exemple, si la construction introduite par *ʔinna* dépend d'une copule au présent de l'indicatif dans une structure de coordination valeur adverbiale, la construction d'évidentialité ne sera pas réalisée en français comme le témoigne l'exemple suivant, où les éléments mis en gras n'ont pas d'équivalent dans la phrase française :

- (494) *qaʔadtu#hu {ʔanaa}* ***wa#ʔinn#ii*** *ʔkaana {ʔanaa}* *waaʔiq+u+n* *bi#hi*
 (V)PASSE#(PRO) (COORD)#(PREPé)#(PRO) (V)PRESENT (ADJ)+NOM+INDEF (PREP)#(PRO)
 me suis adressé#lui et#constat#moi suis {je} confiant en#lui

lit. : je me suis adressé à lui et constatation sur lui, je suis confiant en lui
 ‘Je me suis adressé à lui tout en confiance.’ (قصدته وإني واثق به)

3.3.2.2 Les équivalents du constituant prépositionnel introduit par *ʔanna*

La préposition *ʔanna* porte le sens d’une observation affectée, d’une supposition ou d’une inférence et ne peut donc pas repérer une entité par rapport à une proposition simple (cf. partie III, section 7). Elle figure systématiquement à la tête d’une subordonnée complément d’objet d’un verbe exprimant une affectation concernant une activité de l’espace mental : un degré de certitude, une intuition, une supposition, etc. L’équivalent est par défaut une subordonnée complétive introduite par la conjonction de subordination *que*. Néanmoins, la conjonction ne représente pas l’équivalent de la préposition évidentielle. En français, la hiérarchie des propositions doit être explicitée par le recours à une conjonction alors qu’en arabe, la préposition évidentielle ne joue aucun rôle conjonctionnel, elle permet uniquement de mettre en avant l’entité faisant objet du propos, schématiquement la correspondance se présente comme suit :

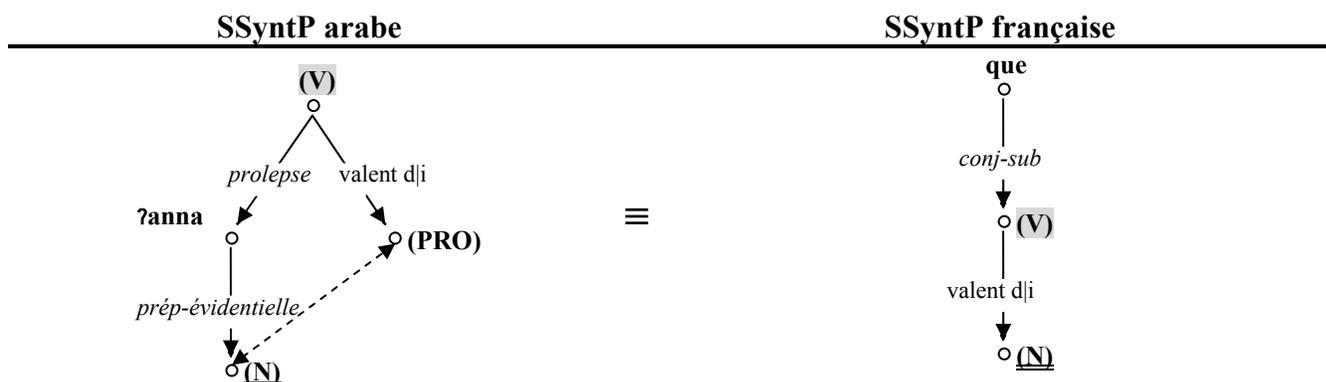


Figure 204 : SSyntS d’une construction avec *ʔanna* et son équivalent

La structure profonde témoigne aussi de la non correspondance entre la préposition *ʔanna*, présentée par la lexie profonde *ʔanna*, et la conjonction *que*, qui n’y figure pas :

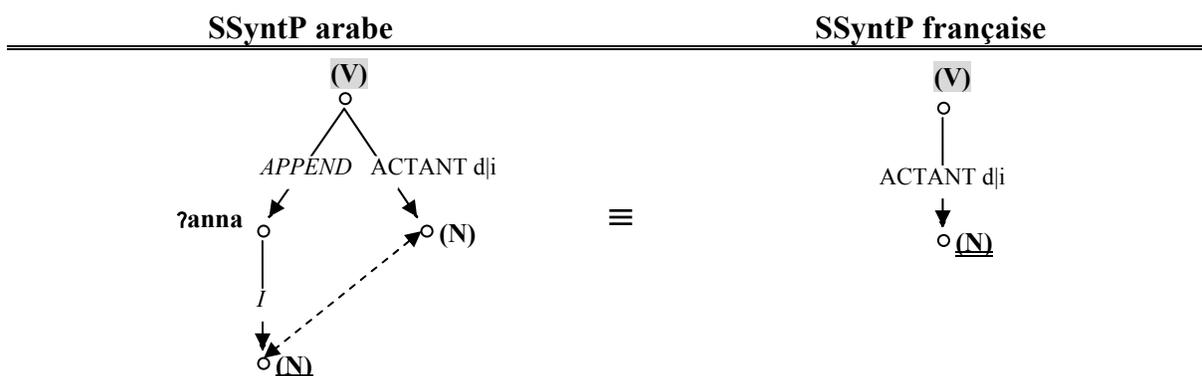


Figure 205 : SSyntP d’une construction avec *ʔanna* et l’équivalent français

Comme nous l’avons montré avec la préposition *ʔanna*, les représentations sémantiques arabe et français divergent quant au point de départ de la proposition.

D'une manière générale, la proposition commençant par la préposition *anna* remplit la fonction d'un complément d'objet ou un attribut et admet pour équivalent une complétive. Illustrons par un exemple :

- (495) [*šarraḥa zajd+u+n*]_{P1} [*anna* *alawlaad+a* *jal sabuun {humu}*]_{P2}
 (V)PASSE (N)+NOM+INDEF (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 a déclaré Zayd quant à les enfants jouent {ils}
 lit. Zayd a déclaré quant aux enfants, ils jouent
 'Zayd a déclaré **que les enfants jouent.**' (صرح زيد أن الأولاد يلعبون)

Mais la construction d'évidentialité introduite par *anaa* admet d'autres équivalents. S'il s'agit d'une proposition attributive avec la copule *kaana* employée au présent de l'indicatif et un attribut participial, l'équivalent français est plutôt un déverbal :

- (496) [*šariftu {anaa}* [*anna#ka* *Økaana {huwa}* *qaadim+u+n*]_{P2}]_{P1}
 (V)PASSE (PREPé)#(PRO) (V)PRESENT (ADJ)+NOM+INDEF
 ai appris {je} quant à#toi es {tu} arrivant
 lit. j'ai appris quant à sur toi tu es arrivant
 'J'ai appris **ton arrivée.**' (عرفت أنك قادم)

Le choix de l'équivalent adéquat dépend du contexte syntaxique. Si P2 remplit la fonction d'un sujet, elle admet d'autres équivalents en français. En 497, la proposition sujet correspond à une complétive quasi-sujet, le sujet étant le pronom impersonnel « il », cf. figure 206.

- (497)a. [*jabduu* [*anna* *alawlaad+a* *jal sabuun {humu}*]_{P2}]_{P1}
 (V)PASSE (PREPé) DEF+(N)+NOM+INDEF (V)PRESENT
 semble quant à les enfants jouent {ils}
 lit. observation sur les enfants ils jouent semble
 'Il semble **que les enfants jouent.**' | 'Les enfants semblent jouer.' (يبدو أن الأولاد يلعبون)
- b. [*balaḡa#nii* [*anna#ka* *Økaana {anta}* *musaafir+u+n*]_{P2}]_{P1}
 (V)PASSE#(PRO) (PREPé)#(PRO) (V)PRESENT (ADJ)+NOM+INDEF
 est parvenu#moi quant à#toi es tu voyageant
 lit. Il m'est parvenu que tu es voyageant
 'J'ai appris **que tu pars | tu partiras en voyage | ton départ**'
 (بلغني أنك مسافر | كنت مسافر)

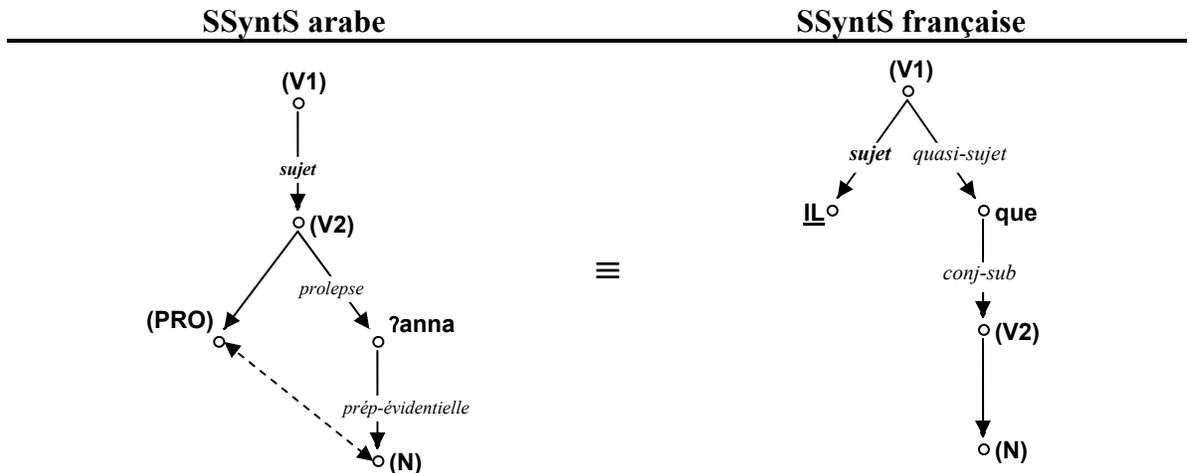


Figure 206 : SSyntP d’une construction avec *?anna* remplissant la fonction sujet et l’équivalent français

Si *?anna* fait partie d’une locution prépositionnelle, P2 admet d’autres équivalents. Dans l’exemple (498.a), l’équivalent est un constituant prépositionnelle, mais dans l’exemple (498.b), il s’agit d’une subordonnée introduite par la conjonction « bien que » exprimant l’opposition :

- (498)a. [surirtu {?anaa} **[min ?anna#ka O_{kaana} {?anta} mu?stahi+u+n]**_{P2}]_{P1}
 (V)PASSE (PREP) (PREPé)#(PRO) (V)PRESENT (ADJ)+NOM+INDEF
 ai été heureux de quant à#toi es {tu} studieux
 lit. j’ai été heureux quant à toi tu es studieux
 ‘J’ai été heureux **de tes efforts.**’ (سررت من أنك مجتهد)
- b. [?uhibu#ka {?anaa} **masa ?anna#ka O_{kaana} {?anta} zaalim+u+n]**_{P2}]_{P1}
 (V)PASSE (PREP) (PREPé)#(PRO) (V)PRESENT (ADJ)+NOM+INDEF
 aimes#toi avec quant à#toi es {tu} tyran
 lit. je t’aime quant à toi tu es tyrannique
 ‘Je t’aime **bien que tu sois tyrannique.**’ (أحبك مع أنك ظالم)

3.3.3. Les équivalents du constituant prépositionnel introduit par *lajta*

Le constituant prépositionnel introduit par *lajta* exprime une désirabilité vis-à-vis d’une action irréalisable. La préposition *lajta* ne peut dépendre que d’un verbe au présent de l’indicatif. La proposition admet, selon le contexte, un des équivalents français suivants : une phrase simple exprimant le désir introduit par la conjonction *que*, une phrase complexe dont la tête syntaxique de la proposition principale est le verbe *souhaiter* dans une tournure impersonnelle ou gouvernant comme sujet le pronom personnel *je*. Schématiquement, la correspondance au niveau de syntaxe de surface se présente comme suit :

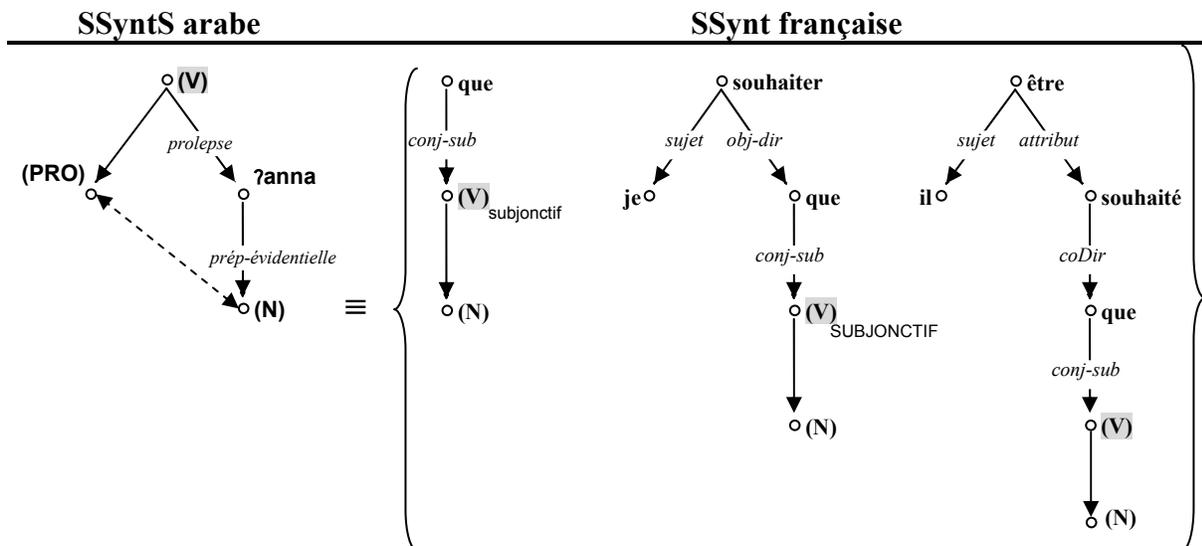


Figure 207 : SSyntS d'une construction avec lajta et les équivalents français

Les structures profondes correspondantes témoignent aussi d'une nette divergence structurale :

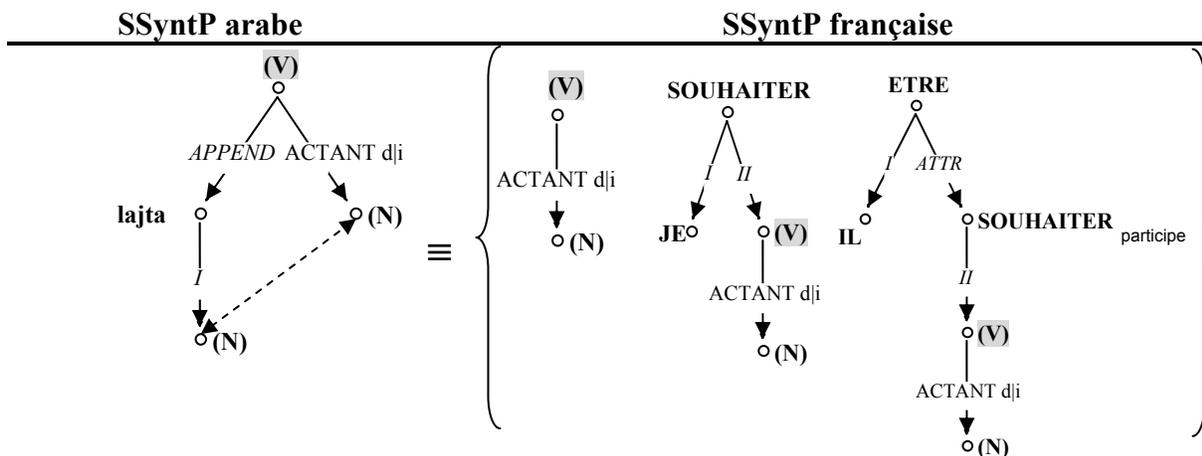


Figure 208 : SSyntP d'une construction avec lajta et les équivalents français

L'exemple suivant donne les différents équivalents possibles d'une proposition débutant par la préposition *lajta* :

- (499) *lajta al+awlaad+a jal sabuun {humu}*
 (PREPé) DEF+(N)+ACC (V)PRESENT
 desire les enfants jouent {ils}
 lit. O si seulement les enfants ils jouent
 'Je souhaite que les enfants jouent.'
 'Il est souhaité que les enfants jouent.'
 'Que les enfants jouent.' (ليت الأولاد يلعبون)

3.3.4. Les équivalents du constituant prépositionnel introduit par *laṣalla*

La préposition *laṣalla* exprime une probabilité, une supposition ou une inférence. Une proposition initiée par *laṣalla* admet pour équivalent français une phrase commençant par « il est probable que » ou « peut-être que », cf. figure 210.

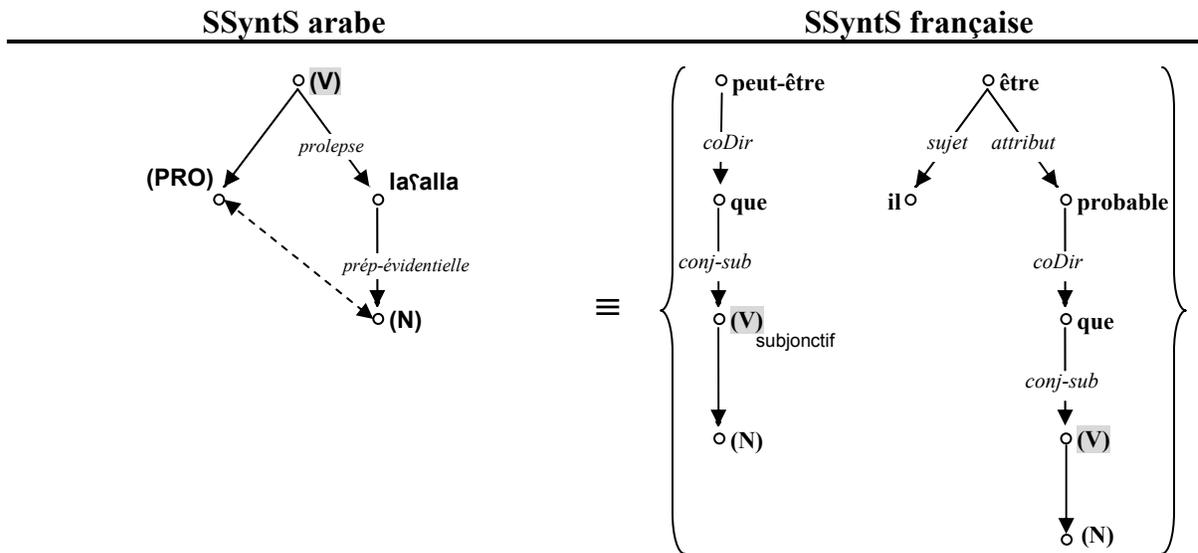


Figure 209 : SSyntS d'une construction avec *laṣalla* et les équivalents français

Illustrons cette correspondance par un exemple :

(500) <i>laṣalla</i>	<i>al+ṭawlaad+a</i>	<i>jalṣabuun {ḥumu}</i>
(PREPé)	DEF+(N)+ACC	(V)PRESENT
probablement	les enfants	jouent {ils}
lit. probablement	les enfants	ils jouent
‘Il est probable que les enfants jouent.’		
‘Peut-être que les enfants jouent.’ (لعل زيدا يشقى)		

La présentation des équivalents français de la constituant d'évidentialité arabe montre l'inaptitude de la syntaxe profonde d'embrasser les divergences concernant ce type de structures dans une représentation commune.

4. Conclusion

En résumé, dans cette partie, nous avons mis en cause la supposition sur laquelle est généralement basée la génération multilingue, à savoir qu'il existe une structure profonde de l'information et de l'organisation du discours suffisamment abstraite pour servir d'entrée commune indépendante des langues naturelles dans lesquelles les textes vont être produits, une sorte d'interlingua.

Nous avons donné les équivalents français de plusieurs structures syntaxiques de surface arabes, déjà étudiées dans les parties précédentes. L'étude interlangagière a été menée dans le cadre de l'interface syntaxe de surface-syntaxe profonde, étant donné que le niveau syntaxique profond, jugé suffisamment abstrait, a déjà servi d'entrée pour une application

GAT. Dans une perspective de génération multilingue, la SSyntP est perçue comme une structure commune de laquelle sont générés des textes en plusieurs langues.

Nous avons montré qu'il est possible de concilier les SSyntP arabe et française afin de résoudre certaines divergences. Ainsi les différences relevant du régime verbal sont résolues en syntaxe profonde puisque les prépositions de régime n'y figurent pas, pareillement pour les expressions idiomatiques figées ou semi-figées.

La syntaxe profonde est aussi apte à proposer une présentation unifiée des formes verbales synthétiques et analytiques dans les deux langues, et ce en ayant recours à des grammèmes de temps communs pour les deux.

L'approche empirique montre que, pour une génération bilingue français-arabe, deux langues appartenant à des familles différentes, la non-uniformité des propriétés idiosyncrasiques et les comportements des unités lexicales induisent la syntaxe profonde de divergences ingérables.

Nous avons ainsi rencontré des divergences flexionnelles difficiles à résoudre dues aux choix de grammèmes différents : un verbe arabe employé dans une forme finie peut ainsi correspondre à un verbe français employé à l'infinitif ou au participe, un verbe arabe employé au subjonctif peut correspondre à un indicatif en français ou bien l'inverse. La proposition complétive arabe correspond à un infinitif si le sujet de la principale et celui de la subordonnée coréfèrent. En arabe, le sens de réciprocité ou du réfléchi s'exprime d'une façon inhérente au verbe alors qu'en français il est exprimé par des voix réfléchi ou réciproque.

Nous avons aussi rencontré des divergences structurales dues à la richesse morphologique et syntaxique de la langue, les choix lexicaux effectués par chaque langue pouvant entraîner l'omission ou le changement d'une RelSyntP, la scission ou la fusion d'une RelSyntP, ou bien la promotion d'un ASyntP.

Mais les divergences qui se prononcent les plus difficiles à concilier sont les sémantico-communicatives. Nous avons ainsi souligné que la thématization est quasi-obligatoire en arabe, par conséquent, la dislocation gauche est perçue comme un ordre moins marqué qu'en français et doit être traduit par une structure neutre. A l'opposé, le marquage de l'évidentialité d'assertion est neutre en français mais marqué en arabe. La syntaxe profonde est inapte de gérer ce type de divergences, montrant ainsi la nécessité de travailler le degré d'abstraction de ce niveau afin de le rendre à même de proposer une structure commune à des langues différentes.

Conclusion

Au départ, notre objectif était de mener une étude contrastive de l'interface syntaxe-sémantique de l'arabe et du français, et ce dans une perspective de génération multilingue. Mais il s'avère que notre contribution principale est probablement d'avoir proposé un noyau de grammaire de l'arabe standard moderne dans un cadre théorique et formel, dans lequel seules des langues indo-européennes avaient jusque là été étudiées, la théorie Sens-Texte.

La partie II offre ainsi une description succincte de la syntaxe de l'arabe. A l'opposé de la répartition traditionnelle tripartite – verbe, nom et particule –, nous proposons une classification structurale des mots en arabe basée sur les propriétés distributionnelles des parties du discours et leur capacité à assumer d'une façon autonome une fonction syntaxique. Travail élémentaire, la classification des mots en arabe mérite une étude plus poussée.

En se basant sur cette classification, nous avons présenté les principales relations syntaxiques de surface contrôlées par le verbe, par le nom, par l'adjectif ainsi que par certains lexèmes fonctionnels. Nous sommes consciente de la nécessité de discerner les propriétés syntaxiques des propriétés morpho-sémantiques et du principe de précédence linéaire sur lesquels s'est largement basée la grammaire arabe. Une attention particulière a été donnée à la valence active du verbe et à l'identification de ses dépendants nominaux. La tâche n'était pas facile compte tenu qu'il existe peu de descriptions syntaxiques basées sur la dépendance, et aucune description de la langue arabe dans ce cadre. A travers la description, nous mettons en relief la caractéristique parataxique de la langue arabe, montrant la forte productivité de la jonction asyndétique illustrée par le fait, assez fréquent en arabe, qu'un verbe fini remplit directement une fonction quasi-actancielle sans marquage lexical du lien de subordination entre les propositions.

En effet, la partie III met en évidence la fréquence de l'aspect parataxique, en examinant plusieurs jonctions grammaticalisées entre deux verbes finis, chacun ayant saturé sa structure actancielle, avec généralement un lien de coréférence entre les sujets. La réalisation de certains temps verbaux est ainsi effectuée par le biais de la relation syntaxique de surface jonctionnelle-verbale liant d'une façon asyndétique *kaana* à un verbe fini. Pareillement, les verbes copulaires sont à même de régir un verbe fini, et la structure actancielle d'un verbe phasique ou encore un verbe de perception, de cognition ou de parole nécessite le recours à un verbe complément d'objet. Nous signalons même que le groupe appelé *inna et ses sœurs* pourrait être interprété comme le groupement de verbes impersonnels exprimant différentes valeurs d'évidentialité.

Cette contribution est néanmoins importante pour la génération multilingue puisque l'aspect multilingue de la génération nécessite la réalisation d'un module linguistique pour chaque langue du générateur, les deux tâches principales de tels modules étant la réalisation linguistique et notamment la gestion de l'ordre des mots. Cette contribution est donc importante pour la génération automatique de l'ASM ; elle nous a obligé à poser plusieurs questions et à jeter un regard nouveau sur des phénomènes centraux de la grammaire arabe comme la répartition phrase verbale vs phrase nominale, terminologie qui pouvait laisser supposer que dans la deuxième le nom est l'élément principal de la phrase. A la place de cette répartition, nous proposons une analyse unificatrice où le verbe est toujours la tête de la

proposition. Cette hypothèse nous a permis une description élégante de l'ordre des mots en arabe.

En effet, se basant sur les résultats des parties II et III, nous avons élaboré dans la partie IV, une grammaire d'interface syntaxe de surface – topologie visant à linéariser la structure syntaxique de surface de la phrase déclarative arabe en une chaîne morphologique. L'étude était centrée sur la linéarisation des dépendants du verbe. Nous avons montré que l'arabe est une langue à ordre mixte. Seuls trois ordres sont possibles : VSO, VOS et OVS, chacun répondant à une visée communicative particulière. Mais l'arabe ne répond pas qu'à des contraintes communicatives, il subit des contraintes syntaxiques qu'un modèle de gestion de l'ordre des mots doit prendre en considération. Nous avons ainsi montré que les actants du verbe témoignent d'une rigidité d'ordre relative : ils ne sont pas toujours interchangeables. Plusieurs critères contraignent l'ordre des mots, comme par exemple la lourdeur de la composante et la coréférentialité. Pour gérer convenablement le calcul de l'ordre des mots, ces critères sont à prendre en considération.

Le côté multilingue du travail se révèle dans la dernière partie, où nous menons une étude contrastive entre des structures syntaxiques arabes, déjà présentées dans les parties précédentes, et leurs équivalents français, l'objectif étant de voir s'il est possible de résoudre les divergences entre les structures et aboutir à une structure commune au niveau de syntaxe profonde. Nous avons mis en cause la supposition sur laquelle est généralement basée la génération multilingue, à savoir qu'il existe une structure profonde de l'information et de l'organisation du discours suffisamment abstraite pour servir d'entrée commune indépendante des langues naturelles dans lesquelles les textes vont être produits, une sorte d'interlingua. L'approche empirique montre que, pour une génération bilingue français-arabe, deux langues appartenant à des familles différentes, les divergences relevant du régime verbal, de la cooccurrence lexicale restreinte, parfois des grammèmes des temps verbaux peuvent être gérées au niveau de la structure syntaxique profonde. Mais respecter les propriétés et les choix de chaque langue peut aboutir à des divergences ingérables au niveau supposé abstrait. Nous avons rencontré des divergences flexionnelles dues aux faits que les lexies profondes des langues respectives font parfois appel à des grammèmes différents. Nous avons aussi rencontré des divergences structurales dues à la richesse morphologique et syntaxique de la langue : une langue peut opter pour un procédé syntaxique d'expression là où l'autre choisit un procédé morphologique. Mais, à notre avis, les divergences qui se prononcent les plus difficiles à concilier sont celles d'ordre sémantico-communicatif. Nous avons ainsi souligné que la thématization est quasi-obligatoire en arabe, et que par conséquent, la dislocation gauche est perçue comme un ordre moins marqué qu'en français et doit être traduit par une structure neutre. A l'opposé, l'évidentialité d'assertion est neutre en français mais marqué en arabe.

La présente thèse ouvre des perspectives variées.

Pour la linguistique descriptive et théorique, plusieurs phénomènes doivent être mieux compris comme par exemple la prosodie de la dislocation gauche en arabe standard, et l'impact des dialectes sur l'évolution de la langue écrite. Seule une telle étude peut nous conforter ou pas dans notre idée que la dislocation gauche n'est pas un ordre marqué en arabe. La classe syntaxique du relativiseur arabe mérite aussi une étude plus poussée : joue-t-il un rôle conjonctionnel ou bien s'agit-il d'un déictique comme nous l'avons proposé dans la thèse.

La présente étude a soulevé la question de la dichotomie subordination vs. coordination : peut-on trancher ? La grammaticalisation de la construction P_1P_2 en arabe témoigne de la confusion y figurant entre parataxe et hypotaxe : non seulement la barrière entre coordination et subordination n'est pas toujours claire, mais en plus l'enchaînement des propositions peut s'effectuer sans marquage lexical du lien. Cette caractéristique typique de l'organisation des mots dans la phrase arabe mérite d'avoir sa place dans la typologie des langues. Une telle étude mérite aussi d'avoir sa place dans le cadre de la théorie Sens-Texte. Il en est de même de l'évidentialité, phénomène qui, à notre connaissance, n'a pas fait l'objet d'étude en TST.

Finalement, nous avons voulu aborder la syntaxe de l'arabe d'une façon rigoureuse et homogène sans être trop formelle. Nous avons évité de nous laisser influencer par les travaux sur la description des langues indo-européennes comme c'est largement le cas des études sur la langue arabe en linguistique moderne, tout en essayant de pointer les défauts de la grammaire traditionnelle arabe. Nous espérons que la présente thèse sera un pas vers l'élaboration d'une grammaire complète et compréhensible de la langue arabe et qu'elle servira à des applications de la génération automatique de l'arabe standard moderne.

Annexe

Autres règles du modèle topologique

1. Des règles de création de boîte

R1: La création du domaine nominal (Nom, chX, domN, chN)

Le nom crée un domaine nominal *domN* incluant six champs³⁰¹ :

- ⇒ le champ nominal, le *chN*, accueille le NOM et crée un noyau nominal *noyN*.
- ⇒ le champ de modification, le *chMOD*, accueille les modifieurs du nom.
- ⇒ le champ de spécification, le *chQuant*, accueille le quantifieur numéral du nom.
- ⇒ le *chCN*, le champ des compléments, accueille le complément du nom, ainsi que les actants syntaxiques des noms prédicatifs tel le *mašdar* et le nom d'agent.
- ⇒ le *chAPPOS*, le champ d'apposition accueille l'appositive.

domN

<i>chN</i>	<i>chMOD</i>	<i>chQuant</i>	<i>chCN</i>	<i>chAPPOS</i>
------------	--------------	----------------	-------------	----------------

Constituant 20: Dans le champ nominal, le nom crée le domaine nominal composé de six champs

Le *domN* peut se placer dans plusieurs champs. Par exemple, s'il est un actant du verbe, il se placera dans le *chM*. S'il s'agit d'un élément disloqué, il se placera soit dans le *chI* soit dans le *chF*. S'il est antéposé, il se placera dans le *chPI*. S'il dépend d'un nom, il pourra se placer dans le *chCN*, ainsi de suite.

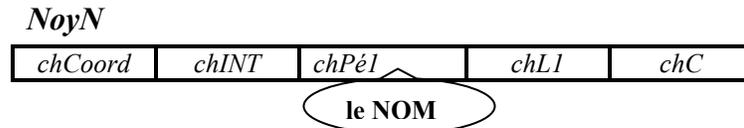
R2: La création du noyau nominal (Nom, chN, noyN, chL1)

Dans le *chN* du domaine nominal, le nom ouvre le noyau nominal *noyN* qui accueille le nom lexical en plus des éléments cliticisés. Il comprend *a priori* cinq champs :

- ⇒ le champ de la coordination *chCoord* accueille la conjonction de coordination clitique.
- ⇒ le champ de la préposition cliticisée *chPél* accueille une préposition ou une particule tel la particule *lam* dite (لام الابتداء)³⁰².
- ⇒ le champ de l'interrogation *chINT* accueille une particule Interrogative clitique *ʔa* (ء) ou une particule de vocatif cliticisé.
- ⇒ le champ lexical *chL1* accueille le **NOM**.
- ⇒ le *chC* accueille le pronom complément de nom.

³⁰¹ Il s'agit d'une description basique du domaine nominal. Notre intérêt s'est penché essentiellement sur la description du domaine verbal et la gestion de ses dépendants syntaxiques.

³⁰² Exemples : (إن في ذلك لعبرة) et (إنهم لفي ضلال مبين)

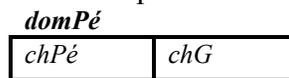


Constituant 21: Dans le *chN*, le nom crée le noyau nominal composé de cinq champs

R3: La création du domaine prépositionnel (PREP, chX, domPé, chPé)

Une PREPOSITION crée un domaine prépositionnel *domPé* composé de deux champs :

- ⇒ le champ de la préposition *chPé* accueille la **PREPOSITION**.
- ⇒ le champ génitif *chG* accueille le complément de la préposition, le nom.



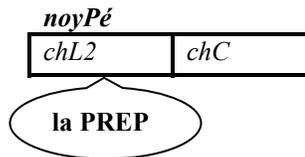
Constituant 22: La préposition crée le domaine prépositionnel composé de deux champs

Comme le nom, la préposition peut se placer dans plusieurs champs. Dans le *chM* s'il s'agit d'un complément d'objet indirect ou d'un complément oblique, ou bien dans le *chI* si le complément prépositionnel est disloqué à gauche ainsi de suite.

R4: La création du noyau prépositionnel (PREP, chPé, NoyPé, chL2)

La PREPOSITION crée dans le *chPé* un noyau prépositionnel composé de deux champs :

- ⇒ Le champ lexical *chL2* accueille la **PREPOSITION**.
- ⇒ le champ clitique *chC* accueille le pronom clitique.

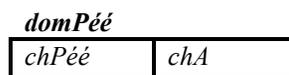


Constituant 23: La préposition crée le noyau prépositionnel composé de deux champs

R5: La création du domaine de la préposition évidentielle (PREP_{évid}, chI, domPée, chPée)

Une PREPOSITION évidentielle se place dans le champ initial du domaine principal (comme c'est le cas des éléments disloqués) et crée un domaine prépositionnel *domPée* composé de deux champs :

- ⇒ le champ de la préposition à valeur évidentielle *chPée* qui accueille la **PREPOSITION**.
- ⇒ le champ accusatif *chA* accueille le nom à l'accusatif.

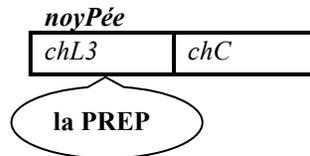


Constituant 24: Le domaine de la préposition évidentielle

R6: La création du noyau de la préposition évidentielle (PREP_{évid}, chPée, noyPée, chL3)

La PREPOSITION évidentielle crée dans le *chPée* un noyau prépositionnel composé de deux champs :

- ⇒ Le champ de lexical *chL3* accueille la **PREPOSITION**.
- ⇒ le champ clitique *chC* accueille le pronom clitique.



Constituant 25 : Le noyau de la préposition évidentielle

Un traitement des pronoms clitiques au niveau des domaines est aussi envisageable, surtout si l'on prend en considération l'existence d'un nombre important d'éléments cliticisés dans la langue arabe. Dans ce cas, la création des noyaux ne sera plus nécessaire. Le résultat sera une structure topologique plate. Cependant, nous avons tenu dans notre modèle de respecter une certaine hiérarchie des constituants afin de mettre en évidence l'étroitesse que peut entretenir les éléments de la phrase entre eux. Signalons juste que d'autres solutions sont possibles.

2. Les règles de correspondance

Placement des clitiques dans le noyau verbal

RC1: La règle de placement des adverbes interrogatifs ?(ة) et hal (هل)

(V, ADV_{interrogatif}, restriction-interrogative, chINT)

Cette règle permet la gestion du positionnement des adverbes interrogatifs (?) et *hal* (هل) 'est-ce que'. Elle signifie que si un verbe (V) gouverne un adverbe (ADV) par une relation sujet, l'adverbe se place dans le champ d'interrogation *chINT*. Nous rappelons que les champs clitiques ont une cardinalité (?), autrement dit, il accueille au plus un seul élément.

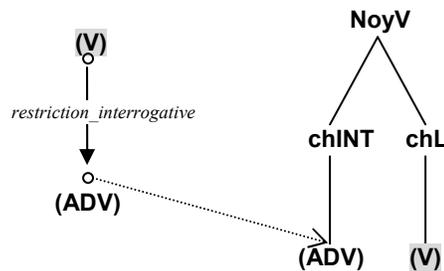


Figure 210 : L'ADVERBE interrogatif dépendant de la relation 'restriction_interrogative' va dans le *chINT*

RC2: La règle de placement des adverbes interrogatifs

(V, ADV_{interrogatif}, adverbiale, chINT)

Cette règle place les adverbes interrogatifs comme *kajfa* (كيف) 'comment'.

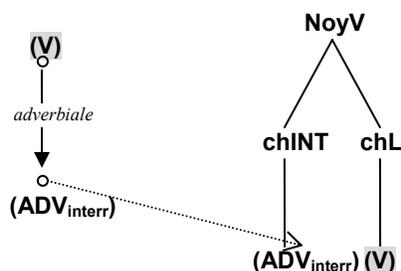


Figure 211 : L'ADVERBE interrogatif dépendant de la relation 'adverbiale' va dans le *chINT*

RC3: La règle de placement des adverbes interrogatifs
(V, ADV_{interrogatif}, sujet, chINT)

Cette règle permet la gestion du positionnement des adverbes interrogatifs comme *man* (من) 'qui'.

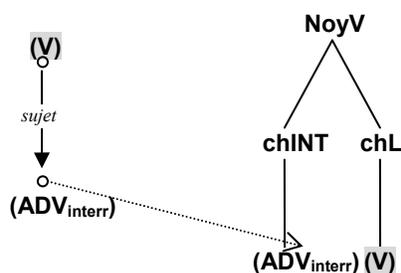


Figure 212 : L'ADVERBE interrogatif dépendant de la relation 'sujet' va dans le *chINT*

Exemple :

- (1) *man* *ḥaḍara*
(ADV_{interr}) (V)PASSE
qui est arrivé
'Qui est arrivé ?' (من حضر؟)

RC4: La règle de placement des adverbes *qad* et *sawfa*
(V, ADV_{résultatiffutur}, adverbiale, chT)

L'adverbe de résultativité *qad*³⁰³ ainsi que l'adverbe exprimant le futur *sawfa*³⁰⁴, dépendant du verbe par une relation adverbiale, se placent dans le *chT* du noyau verbal :

³⁰³ Des remarques sur la linéarisation de *qad* :

- *qad* se combine seulement avec l'adverbe de négation *laa* :

qad laa janaam 'peut être il ne dormira pas' (ce n'est pas un marqueur de résultativité ici mais de possibilité)

* *?qad lan janaam*

**qad lam janaam*

- *qad* peut être précédé par le marqueur de négation *maa* :

maa qad naana (ما قد نام)

³⁰⁴ Nous rappelons que nous distinguons *sawfa* de *sa*. Contrairement à *sawfa* qui se classe comme un adverbe, *sa* est un préfixe, comme le préfixe *re* en français ; on a déjà signalé que la détermination du statut affixal ou clitique n'est pas abordée dans la présente étude.

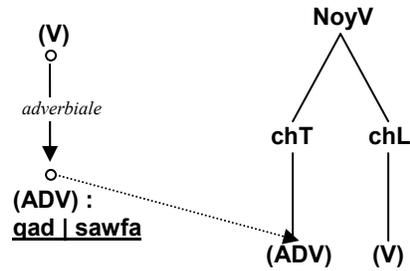


Figure 213: Les adverbes *gad* et *sawfa* se placent dans le chT

RC5: La règle de placement des adverbes de négation : *laa*, *lan*, *lam*, *lammaa*

(V, ADV_{négative2}, adverbiale, chN2)

Cette règle place les marqueurs de négation, *laa*, *lan*, *lam*, *lammaa*, liés au verbe par une relation adverbiale : ils vont dans le chN2 du noyau verbal.

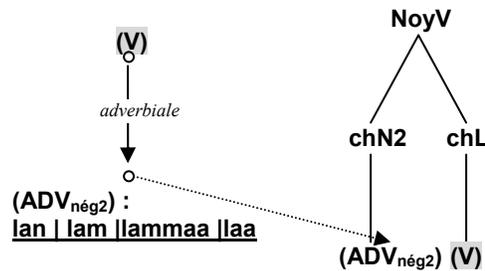


Figure 214: Placement des adverbes de négation *lan*, *lam*, *lammaa* et *laa* dans le chN2

Nous rappelons que l’adverbe *laa* marque la négation dans le présent, *lam* la négation dans le passé et *lan* la négation dans le futur. Dans une forme verbale simple, l’adverbe de négation dépend du verbe lexical et se place par rapport à lui :

- (2) a. *lam* *jal sab* *al+ ʔawlaad+u*
 (ADV_{nég}) (V)JUSSIF DEF+(N)+NOM
 ne pas joue les enfants
 ‘Les enfants n’ont pas joué.’ (لم يلعب الأولادُ)
- b. *laa* *jal sabu* *al+ ʔawlaad+u*
 (ADV_{nég}) (V)INDICATIF DEF+(N)+NOM
 ne pas joue les enfants
 ‘Les enfants ne jouent pas.’ (لا يلعبُ الأولادُ)
- c. *lan* *jal saba* *al+ ʔawlaad+u*
 (ADV_{nég}) (V)SUBJ DEF+(N)+NOM
 ne pas joue les enfants
 ‘Les enfants ne joueront pas.’ (لن يلعب الأولادُ)

Le champ de négation peut recevoir un constituant topologique correspondant à tout un sous-arbre ; c’est le cas de la coordination de plusieurs marqueurs de négation, comme dans l’exemple suivant :

- (3) a. *lam wa#lan janaam {humu}*
 ‘Il n’a pas dormi et il ne dormira pas.’ (لم ولن ينام)

- b. *laa wa#lam wa#lan janaam {humu}*
 ‘Il n’a pas dormi et il ne dort pas et il ne dormira pas.’ (لا ولم ولن ينام)
 ‘Il ne dort pas, il ne l’a pas fait et il ne le fera pas.’

La règle de description de champ (chN2, ?) permet donc de gérer le placement d’une structure de coordination si l’on considère que l’élément et son conjoint forme un seul constituant topologique. Cette relative flexibilité des adverbes de négation montre qu’ils ne sont pas des clitiques "purs".

RC6: La règle de placement de l’adverbe de négation *maa*
 (V, ADV_{négation1}, adverbiale, chN1)

La règle précédente gère le placement des adverbes de négation sauf l’adverbe *maa* qui ne peut pas se placer dans le *chN2*. Cette règle stipule que l’adverbe de négation *maa* dépendant toujours du verbe par une relation adverbiale se place dans le *chN1* du noyau verbal. Il s’agit en effet de la même règle que la précédente, sauf que le dépendant se place dans le *chN1* au lieu du *chN2* et que cette règle ne s’applique que sur l’unité lexicale *maa* :

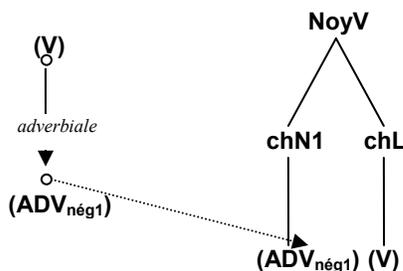


Figure 215 : L’adverbe *maa* dépendant de la relation adverbiale va dans le *chN2*

RC7: La règle de placement dans le champ de subordination
 (V, CONJ-SUB, adverbiale, chSub)

Cette règle dit que si un verbe gouverne une conjonction de subordination par le biais d’une relation adverbiale, le dépendant va dans le *chSub* du noyau verbal :

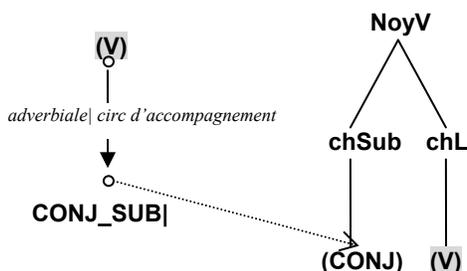


Figure 216 : Règle de placement des conjonctions de subordination *fa*, *wa* et *la*

Cette règle gère aussi le positionnement du complémentateur *ʔan* qui dépend phonologiquement du verbe. La raison pour laquelle nous distinguons un *topos* pour la conjonction de coordination et un autre pour la conjonction de subordination est de gérer correctement le placement des éléments dans les constructions conjointes, comme dans l’exemple suivant, où les deux propositions subordonnées P1 et P2 sont jointes par le connecteur *wa*, qui forme une unité prosodique avec le complémentateur et le verbe de la subordonnée :

- (4) *jaʕzibu* [ʔun jusaafira zajdun]_{P1} [wa#ʔun jaʕuuda kariimun]_{P2}
 (V)PRESENT (CONJ) (V)SUBJ (N)NOM (COORD)#(CONJ) (V)SUBJ (N)NOM
 faut que parte Zayd et#que revienne Karim
 ‘Il faut que Zayd parte et que Karim revienne.’ (يجب أن يسافر زيد وأن يعود كريم)

**RC8: La règle de placement dans le chPA
 (V, PARTICULE, restrictive, chPA)**

Dans le présent travail, nous n’avons pas étudié la partie du discours de la dite particule /la/ employé dans les constructions exprimant l’ordre ; c’est pourquoi nous la rangeons comme une particule. En effet, la sixième règle dit que si le dépendant de la relation de restriction est une particule, précisément la particule /la/, celle-ci se place dans le *chPA* du noyau verbal :

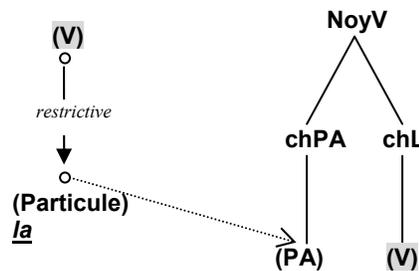


Figure 217 : Placement de la particule *la*

**RC9: La règle de placement du dépendant pronominal de la relation « coDir »
 (V, PRO, coDir, chC)**

Tous les éléments grammaticaux clitiques précèdent le verbe, sauf le pronom complément d’objet, qui est encliticisé. La description en tant que clitique est phonologiquement motivée, c’est pourquoi nous séparons les deux éléments dans la transcription par un ‘#’ (exemple : *akala#haa* ‘il l’a mangé’) afin d’identifier le pronom clitique des autres clitiques qui s’écrivent séparément, cf. la représentation arborescente de la figure 218.

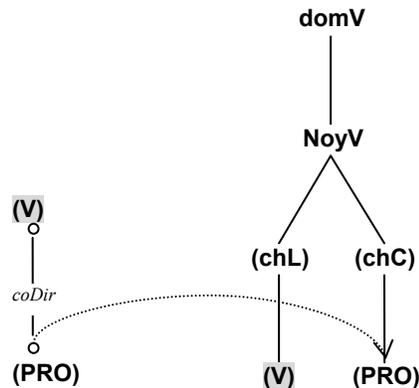
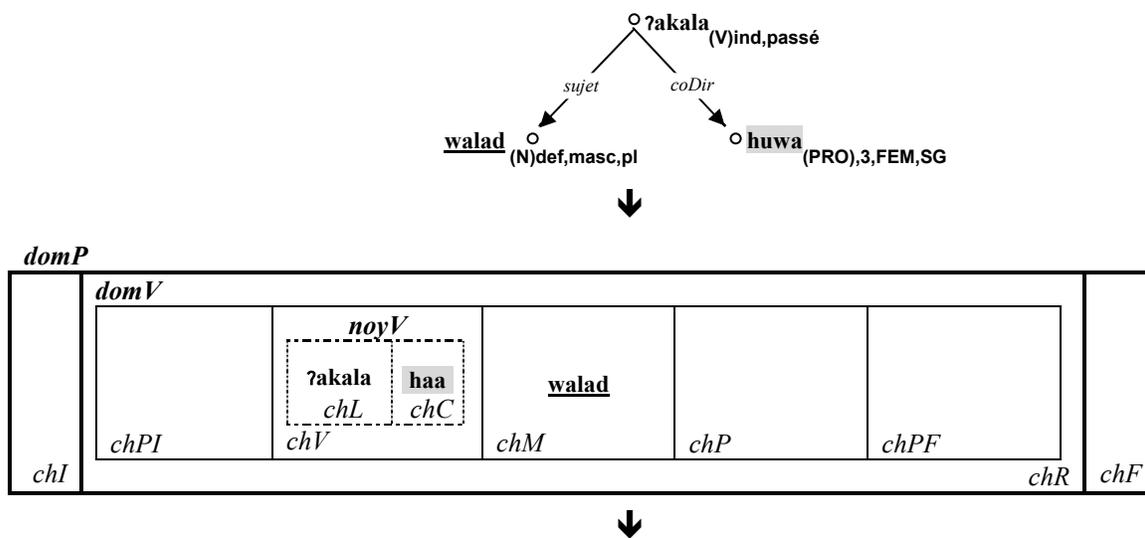


Figure 218: Règle de correspondance (V, PRO, coDir, chC)

Nous illustrons la règle avec un exemple avec verbe à sujet lexical et complément d’objet pronominal. La linéarisation standard est telle que le dépendant d’objet direct clitique

se place dans le champ clitique *chC* du noyau verbal tandis que le sujet nominal garde sa position dans le *chM* du domaine verbal. On obtient donc un ordre standard VO_{pro}S, la cliticisation du complément d'objet direct rendant les deux ordres OVS et VSO irréalisables (cf. figure 219).



“ʔakala#haa alawlaadu” (أكلها الأولاد) ‘Les enfants l’ont mangée.’

Figure 219 : Linéarisation d'une SSyntS d'un verbe régissant un sujet lexical et un complément d'objet direct pronominal

Placement des dépendants du verbe dans le domaine verbal

RC10: Le placement du sujet indéfini vis-à-vis d'un attribut locatif
 ((V)_{état}, (N)_{indéf}, sujet, chPF)

Cette règle met en évidence la nécessité de prendre en considération des éléments contextuels afin de gérer correctement l'ordre des mots. Elle permet de placer le sujet nominal indéfini dans une construction locative : l'attribut locatif se place dans le champ des actants prédicatifs *chP* selon la règle de correspondance (V_{état}, PREP, attribut, *chP*) et si, dans ce contexte, le sujet de la copule est un nom indéfini, il se place dans le *chPF*.

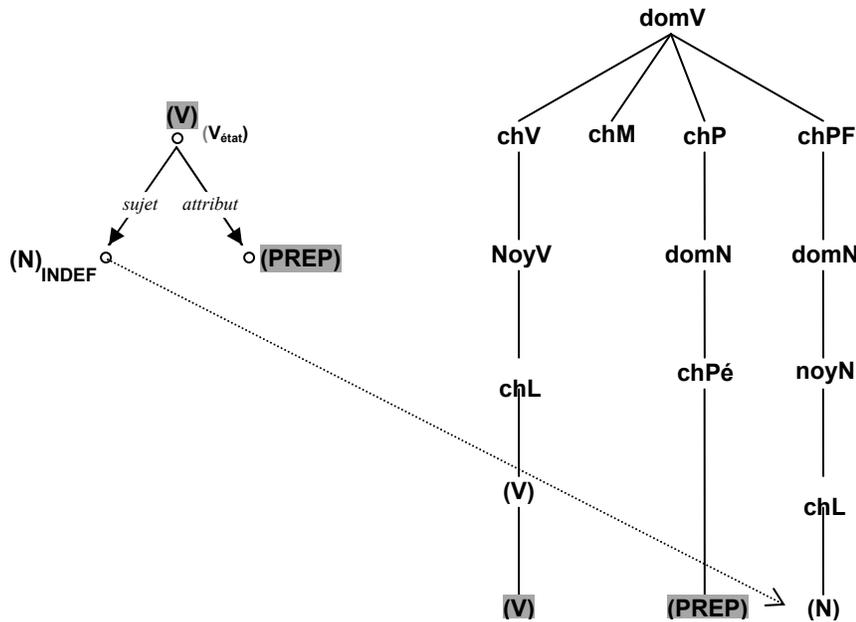


Figure 220 : Placement du sujet fléchi à l'indéfini d'une proposition locative dans le chPF

Soit la SSyntS figure 221.

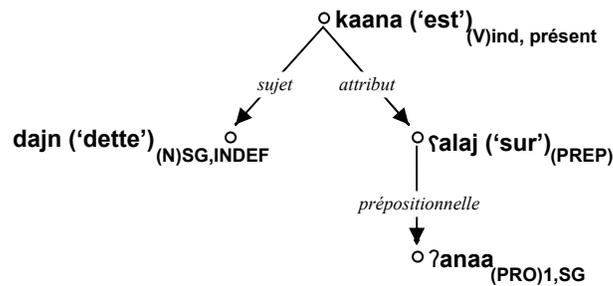


Figure 221 : SSyntS d'un verbe d'état gouvernant un sujet indéfini et un attribut locatif

La tête de la structure syntaxique est la copule *kaana* au présent de l'indicatif, le constituant prépositionnel remplissant la fonction attributive se place dans le *chP* du domaine verbal, tandis que le nom indéfini sujet va dans le *chPF* au lieu du *chM*, ce qui donne la structure topologique et la chaîne suivantes :

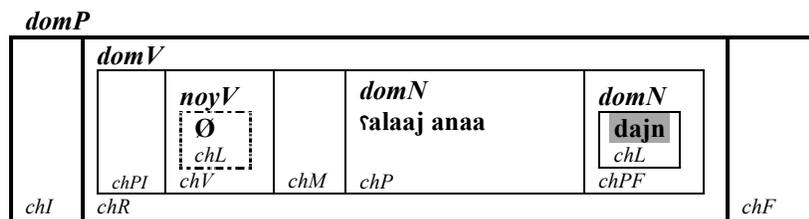


Figure 222 : Structure topologique pour un V_ATTR S_{indéf}



- (5) \emptyset_{kaana} *salaj#a* *dajn+u+n* \Rightarrow $??\emptyset_{kaana}$ *dajn+u#n salaj#a*
 (V)PRESENT (PREP)#(PRO) (N)+NOM+INDEF (؟دين على)
 est sur moi une dette
 ‘J’ai une dette.’ (على دين)

Cette règle ne s’applique pas automatiquement, si le constituant nominal est un syntagme plus long, autrement dit, gouvernant un modifieur ou un complément de nom, l’ordre V_S_ATTR est admis, voire favorisé :

- (6) a. \emptyset_{kaana} *šind#ii* *rađzul+u+n*
 (V)PRESENT (PREP)#(PRO) (N)+NOM+INDEF
 est chez moi un homme
 ‘Il y a chez moi un homme.’ (عندي رجل)
 vs
 b. \emptyset_{kaana} [*rađzul+u+n* *kariim+u+n*] *šind#ii*
 (V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (ADJ)+NOM+INDEF (PREP)#(PRO)
 est un homme généreux chez moi
 ‘Il y a chez moi un homme généreux.’ (رجل كريم عندي)

Le constituant nominal sujet s’est placé avant l’attribut. Par contre, si *kaana* est réalisé, autrement dit, si *kaana* est employé dans un autre temps que le présent de l’indicatif, le constituant sujet est considéré comme une composante lourde devant être rejetée à la périphérie finale.

$\mathcal{RC}11$: Le placement du sujet gouvernant un pronom qui réfère au dépendant de la préposition attributive ((V), (N)_{neutre}, sujet, chPF)

La règle gère le placement d’un sujet contraint par la structure référentielle. Elle dit que si le sujet gouverne un pronom coréférant avec un attribut locatif, il se place dans le *chPF* du domaine verbal ouvert par son gouverneur, selon la règle (V_{état}, N, sujet, chPF). L’application de cette règle est obligatoirement accompagnée par l’application des règles : (V, PREP, attribut, chP), (PREP, N, prépositionnelle, chG) et (N, PRO, compN, chC1) avec PRO coréférant avec le dépendant de la préposition. Ces quatre règles disent que l’application de la règle $\mathcal{RC}11$ est conditionnée par l’existence des éléments suivants : un constituant prépositionnel assumant la fonction d’un attribut (ce sont les règles (V, PREP, attribut, chP) et (PREP, N, prépositionnelle, chG)) et que le sujet nominal gouverne un pronom coréférant avec le dépendant de la préposition. C’est ce lien référentiel qui contraint la linéarisation et interdit l’ordre V_ATTR_S. Cette règle met en évidence l’impact des éléments co-textuels et comment les autres règles de correspondance influent l’ordonnancement de certains éléments, cf. figure 223. Elle montre aussi que l’arabe n’est pas enclin pour la cataphore.

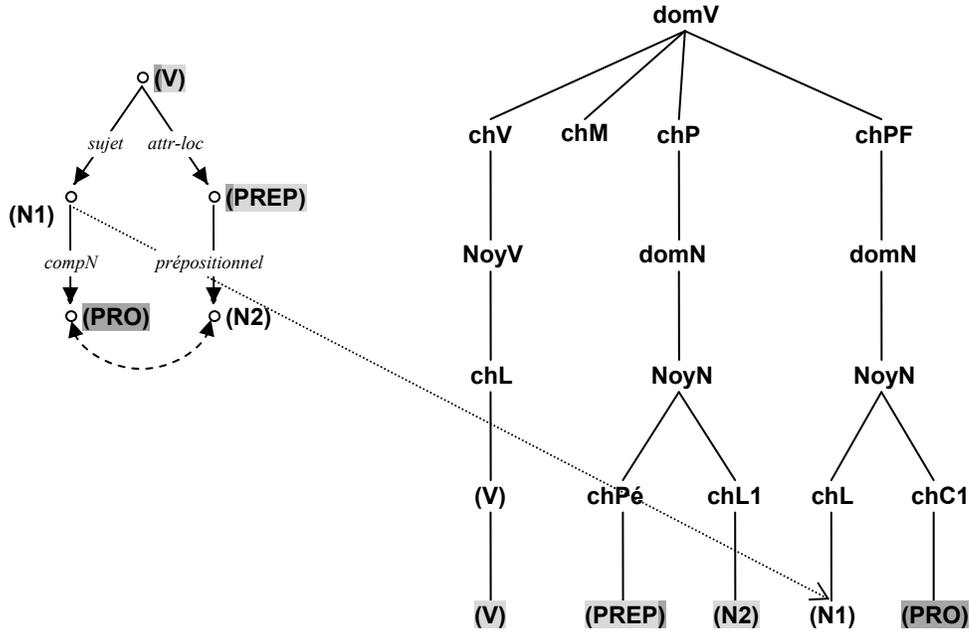


Figure 223 : Application des règles de correspondance conditionnée par la structure référentielle

Soit la SSyntS suivante :

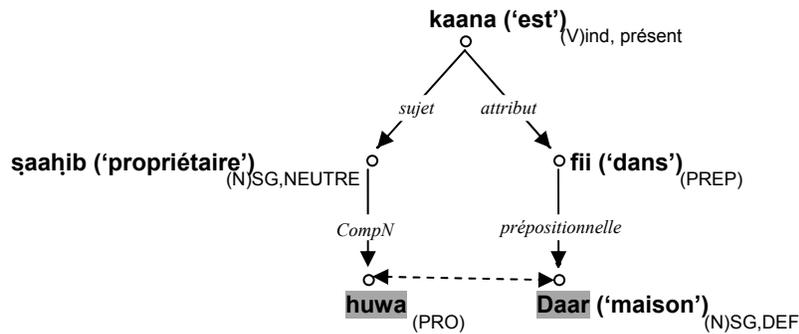
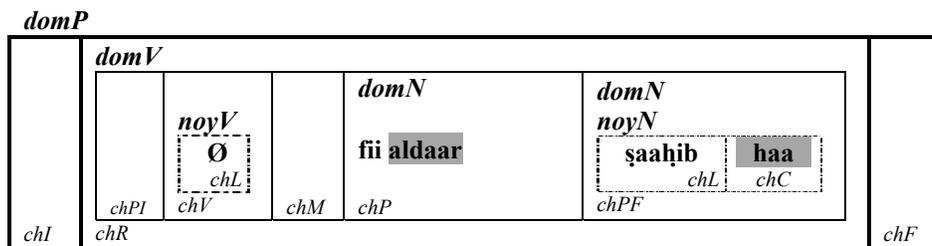


Figure 224 : SSyntS d'un verbe gouvernant un attribut et comme sujet un constituant « N → PRO »

Le constituant prépositionnel se place dans le champ des compléments prédicatifs *chP* et le sujet se place dans le *chPF* au lieu du *chM* afin d'éviter la réalisation de l'ordre V_S_ATTR, ce qui donne la structure topologique suivante :



Constituant 26 : Structure topologique pour un V_ATTR_S#(PRONOM)

La structure topologique donne la chaîne (7.a) alors que l'ordre V_S_Attribut (7.b), est inacceptable et ne doit pas se réaliser :

- (7) a. \emptyset_{kaana} *fii* *al+daar+i* *ṣaahib+u#haa*
 (V)PRESENT (PREP) DEF+(N)+GEN (N)+NOM+NEUTRE#(PRO)
 est dans la maison propriétaire#elle
 ‘Dans la maison est son propriétaire.’ (في الدار صاحبها)
- b. $?\emptyset_{kaana}$ *ṣaahib +u#haa* *fii* *al+daar+i*

Ce type de contraintes n’est pas fréquent en français, ainsi les deux propositions suivantes sont admises : ‘Jean a rendu le livre à son propriétaire’ et ‘Jean a rendu à son propriétaire le livre’.

Par contre, la langue arabe ne fait pas couramment usage des cataphores, elle favorise les reprises anaphoriques. Ainsi, la grammaire normative arabe parle d’inversion obligatoire du sujet si le pronom coréférent précède le nom. Selon notre point de vue, l’ordre VSO n’est pas agrammaticale mais inacceptable. La pronominalisation conditionne ainsi le placement du sujet. La question est la suivante : un modèle de gestion de l’ordre des mots doit-il interdire uniquement les ordres agrammaticaux, ou bien doit-il aussi par respect aux propriétés de la langue et sa logique interdire les ordres jugés comme inacceptables ?

Prenons l’exemple d’une construction non copulaire, où l’inversion obligatoire du sujet vise à éviter une cataphore. Si le sujet gouverne un complément pronominal coréférent avec un complément d’objet direct, nous avons comme contexte la règle de correspondance (V, N, coDir, chM) plaçant le complément d’objet direct dans le chM, et la règle (N, PRO, compN, chC1) plaçant le pronom dépendant du sujet nominal et coréférent avec le coDir dans le chC1 du constituant noyau nominal. Dans ce cas, le sujet se place dans le chPF au lieu du chM conformément à la règle (V, N, sujet, chPF) :

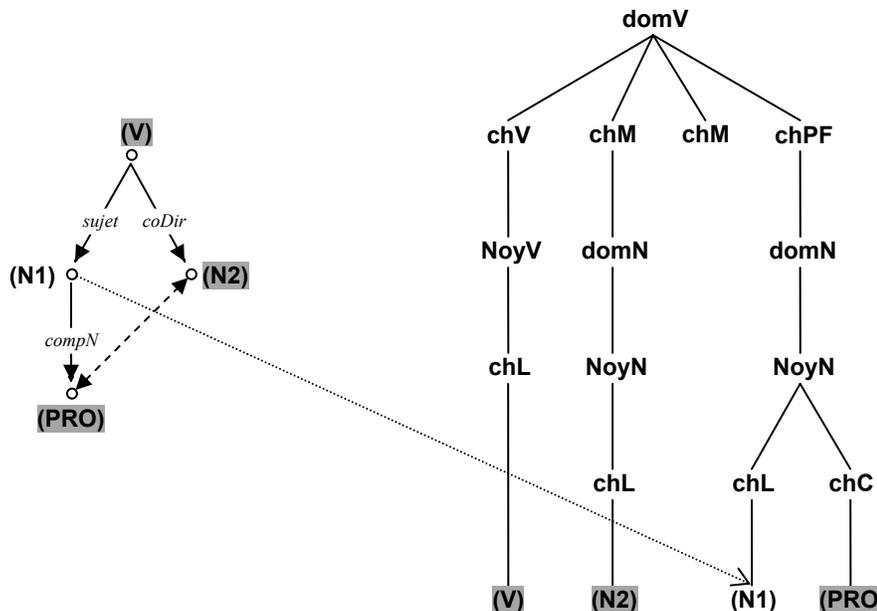


Figure 225 : Inversion obligatoire : l’ordre VSO est rejeté

Prenons l’exemple de la SSyntS figure 226.

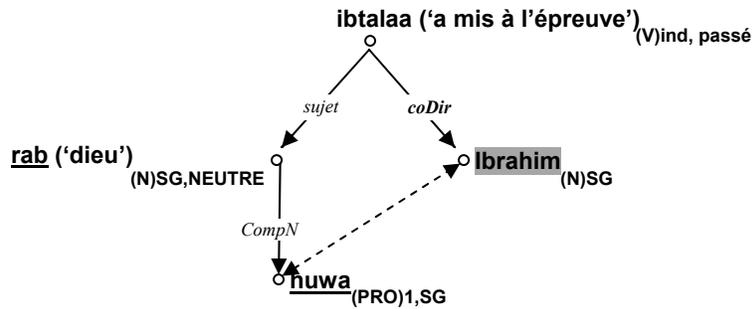


Figure 226 : Inversion obligatoire du sujet



domP

<i>domV</i>		<i>domN</i>		<i>domN</i>	
	<i>noyV</i>	<i>noyN</i>		<i>:noyN</i>	
	Ø	ibraahiim		rab	huwa
	chL	chL		chL	chC
chPI	chV	chM	chP	chPF	
chl	chR				chF

Constituant 27 : Structure topologique pour un V O S#(PRONOM)

La structure topologique donne la chaîne (8.a), l'ordre VSO étant inacceptable :

- (8) a. *ibntala ibraahiim+a rab+u#hu*³⁰⁵
 (V)PASSE (N)+ACC (N)+NOM+NEUTRE#(PRO)
 lit. a mis à l'épreuve Abraham son Dieu
 'Abraham a été mis à l'épreuve par son Dieu.' (ابتلى إبراهيم ربه)
 b. *?ibntala rab+u#hu ibraahiim+a*

³⁰⁵ L'exemple, tiré d'un verset coranique, est largement employé par les grammairiens et présente un classique illustrant l'inversion obligatoire du sujet. Un autre exemple représentatif de la même structure est :

ʔaʔaaba zajdun ʔbnu#hu
 lit. a répondu Zayd fils#à lui
 'Zayd a répondu à son fils'. (أجاب زيد ابنه)

Glossaire³⁰⁶

Arabe		Français
ʃibhu alɗumlati	شبه الجملة	proposition locative
afʔaal alʃuruuʔ	افعال الشروع	verbes inchoatifs
afʔaal almuqaaraba	افعال المقاربة	verbes phrasiques
afʔaal alquluub	افعال قلوب	verbes de pensée et de cognition
afʔaal alraɗʒaa	افعال الرجاء	verbes de supplication
afʔaal altaḥwiil	افعال التحويل	verbes transformatifs
alɗar	الجر	cas genitive
alɗumla alfiʔlija	الجملة الفعلية	proposition à V-initial
alɗumla alʔismija	الجملة الاسمية	proposition à N-initial
alḥaal	الحال	coprédicat (sujet objet)
aliʔtiqaaq	الاشتقاق	derivation
almaaḍii	الفعل الماضي	indicatif, passé
almaaḍii almaziid	الماضي المزيد	passé des autres modèles
almaaḍii almuɗzarad	الماضي المجرد	passé du 1er modèle
almasɗar	المصدر	mašdar
almasɗar almaziid	المصدر المزيد	mašdar
almasɗar almugarad	المصدر المجرد	mašdar
almasɗar als,inaaʔii	المصدر الصناعي	néologisme
almubtadaʔ	المبتدأ	prolepse
almuɗaariʔ almanʃuub	مضارع منصوب	subjonctif
almuɗaariʔ almarfuuʔ	مضارع مرفوع	indicatif, présent
almuɗaariʔ almuɗazuum	مضارع مجزوم	jussif
almustaqbal	المستقبل	futur
almuṭaawafaa	المطاوعة	réflexivité
alnaʃb	النصب (للإسم)	cas accusatif
alrafʔ (pour le nom)	الرفع (للإسم)	cas nominatif
alʃifa almuʔabaha	الصفة المشبهة	adjectif qualificatif
altaḥawul	التحول	transformation
altakθiir	التكثير	intensification
altaʃgiir	التصغير	diminutif

³⁰⁶ il s'agit de donner le sens approximatif de termes fréquemment utilisés par la tradition grammaticale arabe.

altaɖadija	التعدية	transitivité
alʔamr	الامر	impératif
alʔisnaad	الاسناد	thématisation
alʔiɖraab	الاعراب	flexion fonctionnel
alʔiɖraab (le nom et l'adj.)	الاعراب (للإسم والصفة)	flexion : marquage casuel
alʔiɖraab (le verbe)	الاعراب (للفعل)	flexion : marquage mode-temps-aspect
aɣawaat ɖaraa	أخوات اري	verbes de parole
aɣawaat ɖllaa	أخوات إلا	particules de restriction
aɣawaat ɖinna	أخوات إن	marqueurs d'évidentialités
aɣawaat kaada	أخوات كاد	verbes phasiques
aɣawaat kaana	أخوات كان	verbes d'état
aɣawaat ɖanna	أخوات ظن	verbes PCU (pensée)
badal	البدل	appositif
ɖɖamɖ taksiir	جمع تكسير	nom collectif
fiɖl ɖɖamid	فعل جامد	verbe non dérivé
fiɖl ɖɖajr mutas,arif	فعل غير متصرف	verbe invariable
fiɖl laazim	فعل لازم	verbe monovalent
fiɖl madɖhuul	فعل مجهول	verbe à la voix passive
fiɖl maɖluum	فعل معلوم	verbe à la voix active
fiɖl muɖtaq	فعل مشتق	verbe dérivé
fiɖl mutas,arif	فعل متصرف	verbe variable
fiɖl mutaɖadi	فعل متعد	verbe multivalent
fiɖl naaqiɖ,	فعل ناقص	verbe support (à comp prédicatif)
fiɖl taam	فعل تام	verbe lexical (sans comp prédicatif)
ħaɖɖf	حذف	ellipse
ħarf ɖɖar	حرف جر	préposition
ħarf ɖatf	حرف عطف	connecteur
ism madɖruur	اسم مجرور	nom au génitif
ʔism mansuub	الاسم المنسوب	adjectif d'appartenance
ʔism mawɖuul	اسم موصول	nom relatif
mafɖuul bihi	مفعول به	complément d'objet direct (et indirect)
mafɖuul bihi θan	مفعول به ثان	coprédicat (sujet objet)
maɖrifa	معرفة	défini
muɖaaf ilajhi	مضاف اليه	complément de nom
nakira	نكرة	indéfini
taqdiim	تقديم	fronting (extraction)

taqdiim alxabar	تقديم الخبر على المبتدأ	inversion du sujet (fronting d'attribut)
tašriif alfiʕl	تصريف الفعل	accord du verbe avec le sujet pronom
tašriif alism	تصريف الاسم	accord (nombre, diminutif)
ʔafʕal altafɖiil	أفعل التفضيل	adjectif comparatif
ʔamθilat almubaalaḡ	أمثلة المبالغة	adjectif intensificatif
ʔism alðaata	اسم الذات	nom comptable (concret)
ʔism almakaan	اسم المكان	nom de lieu
ʔism almarra	اسم المرة	nom de résultat
ʔism alnuuʕ	اسم النوع أو الهيئة	nom de manière
ʔism alzamaan	اسم الزمان	nom de temps
ʔism alʔaala	اسم الآلة	nom d'instrument
ʔism alʔistifhaam	اسم الاستفهام	adverbe (interrogatif)
ʔism faaʕil	اسم فاعل	nom d'agent
ʔism iʕaara	اسم اشارة	nom démonstratif
ʔism kaada	اسم كاد	sujet de <i>kaada</i>
ʔism kaana	اسم كان	sujet de <i>kaana</i>
ʔism maʕsuul	اسم مفعول	nom de patient
ʔism ʔarf	اسم ظرف	préposition (localisation spation-temporelle)
ʔism ʕalam	اسم العلم	nom non comptable (abstrait, NP)
ʔism ʔinna	اسم إن	complément d'objet de <i>ʔinna</i>
ʔism mansuub	الاسم المنسوب	adjectif d'appartenance
ʔism mawʕsuul	اسم موصول	nom relatif
ʔaḥwaal alfiʕlu	أحوال الفعل	mode-temps-aspect
ʔaḥwaal alʔism	أحوال الاسم	cas du nom
taqdiir ʕalaamaat	تقدير علامات	règles morphophonologiques du cas
alʔiʕrab	الاعراب	

Bibliographie

- [1] AIT MESSAOUD, Abdellah (1994). *La structure de la phrase en arabe : les constructions causatives, les réflexives et les réciproques*, thèse de doctorat, Paris : Université Paris III.
- [2] AL-ASWAD, Mohamed Kaleefa (1983). *Contrastive Analysis of Arabic and English Verbs in Tense, Aspect, and Structure*, thèse de doctorat, Ann Arbor : Université de Michigan.
- [3] AL-CHARTOUNI, R. (1986). *mabaadi ʔu al ʕarabijati (Les bases de l'arabe)*, Beyrouth : édition Dar El-Machreq.
- [4] AL-CHINAWI, M. ; AL-HAMMADI, Y. ; ATAA, M. (1988). *alqawaasidu alʕasaasijatu fii alnahwi walʕarfii* pour les étudiants du lycée (القواعد الأساسية في النحو والصرف), Le Caire : éditions Al Amiriya.
- [5] AL-TAROUTI, Ahmed Fathalla (1992). *Temporality in Arabic Grammar and Discourse*, thèse de doctorat, Los Angeles : University de Californie.
- [6] ANGHELESCU, Nadia (1991). “L'expression de l'inchoativité en arabe” [The expression of inchoativity in Arabic.]. In *Actes du Colloque sur la Grammaire Arabe, Budapest, 1-7 September 1991*. Budapest : éd. Kinga Devenyi et Tamas Ivanyi, Université de Eotvos Lorand, pp. 29-35.
- [7] AOUN, Joseph ; BENMAMOUN, Elabbas ; SPORTICHE, Dominique (1994). “Agreement and Conjunction in Some Varieties of Arabic”. *Linguistic Inquiry*, vol. 25, pp.195-220.
- [8] AOUN, Joseph ; BENMAMOUN, Elabbes (1999). *Gapping, PF Merger, and Patterns of Partial Agreement*, dans: *Fragments: Studies in Ellipsis and Gapping*, éd. S. Lappin et E. Benmamoun, pp.175–192, New York : Oxford University Press.
- [9] “Arabe” (dernière modification 5 septembre 2005), sur le site *Wikipedia l'Encyclopédie libre* [en ligne], http://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_arabe (site consulté le 10 mars 2005).
- [10] ASHER, N. (1993). *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht : éd. Kluwer.
- [11] AUDEBERT, Claude (1995). “De quelques moyens linguistiques pour exprimer le devenir en arabe.” [On some linguistic means for expressing becoming in Arabic.] Jacques Fontanille (ed.), *Le Devenir : Nouveaux Actes Sémiotiques*. Limoges : Presses Universitaires de Limoges, pp. 161-170.
- [12] AUROUX, S. (1988). “Les critères de définition des **parties** du **discours**”. In *Langages*, numéro 92, pp. 109-112, Paris.
- [13] AYOUB, Georgine (1981). *Structure de la Phrase en Arabe Standard*, thèse de doctorat, Paris : Université de Paris VII.

- [14] BADAWI, El Said ; CARTER, Michael ; GULLY, Adrian (2003). *Modern written Arabic: a comprehensive grammar*, London : Routledge.
- [15] BAHLOUL, Maher; HARBERT, Wayne (1993). “Agreement Asymmetries in Arabic”. In *Actes de WCCFL 11*, Stanford : CSLI Publications, éd. J. Mead, pp. 15-31.
- [16] BAHLOUL, Maher (1994). *The Syntax and Semantics of Taxis, Aspect, Tense and Modality in Standard Arabic*, thèse de doctorat, University de Cornell.
- [17] BAKIRI, Nadia (1986). *Etude contrastive sur quelques méta-opérateurs français, anglais et arabes*, thèse de doctorat, Université de Paris III.
- [18] BECH, Gunnar (1955). *Studien über das deutsche Verbum infinitum*, 2nd Edition 1983, Linguistische Arbeiten, numéro 139, Niemeyer, Tübingen, Allemagne.
- [19] BECKER, Tilman ; OWEN, Rainbow (1994). “Parsing free word-order languages in polynomial time”. In 3^{ème} *Colloque International sur les Grammaires d'Arbres Adjoints (TAG+ 3)*, Rapport technique TALANA-RT-94-01, TALANA, Université Paris 7.
- [20] BELAGUILI, Fatna (1993). *Le fonctionnement syntaxique du verbe en arabe moderne*, thèse de doctorat, Paris : Université de Paris III.
- [21] BELAZI, Noura (1993). *Semantics and Pragmatics of the Tunisian Tenses and Aspects*; thèse de doctorat, Cornell University.
- [22] BENMAMOUN, Elabbas (1996). “The Derivation of the Imperative in Arabic”. *Perspectives on Arabic Linguistics IX*. Éd. M. EID, p.151-164, John Benjamins.
- [23] BENMAMOUN, Elabbas (1998). “Agreement Asymmetries and the PF Interface”. <http://www.usc.edu/dept/LAS/linguistics/semitic/pdf/aapfi.pdf>.
- [24] BERRENDONER, Alain (1991). “Pour une macro-syntaxe”. In Dominique Willens (éd), *Données orales et théories linguistiques*, Duculot, Paris/Louvain, pp. 25-31.
- [25] BEŠKA, Emanuel ; al. (2004). “Prague Arabic Dependency Treebank : Development in Data and Tools”. In *Actes de conference NEMLAR 2004* (Proceedings of the NEMLAR International Conference on Arabic Language Resources and Tools), pp. 110-117, Le Caire, Egypte.
- [26] BLACHERE, R. et GAUDEFROY-DEMOMBYNES, M. (1994). *Grammaire de l'arabe classique*, édition Maisonneuve et Larose, Paris (1^{ère} édition 1937).
- [27] BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1990). *Le français parlé : études grammaticales*, avec Mireille Bilger, Christine Rouget et Karel van den Eynde, Editions du CNRS, Paris.
- [28] BLOOMFIELD, L. (1969 [1933]). *Language*, Londres : George Allen & Unwin.
- [29] BOHAS, Georges ; GUILLAUME, Jean-Patrick (1984). *Etude des théories des grammairiens arabes - I Morphologie et phonologie*, Damas : IFEAD.

- [30] BOUANANE, Ahmed (1991). *Analyse syntactico-semantic de la phrase relative en arabe littéraire écrit*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Paris V.
- [31] BOUAYAD-AGHA, N. ; POWER, R. ; SCOTT, D. ; BELZ A. (2002). *PILLS : Multilingual generation of medical information documents with overlapping content*, In Proceedings of the 3rd International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC 2002), pp. 2111-2114.
- [32] BRÖKER, Norbert (1998). *Separating Surface Order and Syntactic Relations in a Dependency Grammars*, COLING-ACL'98, 174-180.
- [33] BRÖKER, Norbert (1999). *Eine Dependenzgrammatik zur Kopplung heterogener Wissensquellen*. Linguistische Arbeiten 405. Max Niemeyer Verlag, Tübingen/FRG.
- [34] CAHILL, L.; DORAN, Ch., EVANS R., MELLISH Ch., PAIVA D., REAPE M., SCOTT D., et TIPPER N., (1999a). "In Search of a Reference Architecture for NLG Systems" In *Actes du 7^{ème} atelier de la génération automatique des langues*, pp 77-85, Toulouse, France.
- [35] CAHILL L., DORAN Ch., EVANS R., MELLISH Ch., PAIVA D., REAPE M., SCOTT D., et TIPPER N., (1999b). "Towards a Reference Architecture for Natural Language Generation Systems", Université de Brighton, Information Technology Research Institute (ITRI), rapport technique ITRI-99-14, *Site de l'Institut d'ITRI*, [En ligne], <http://www.itri.brighton.ac.uk/projects/rags> (page consultée le 20 mars 2005).
- [36] CANTARINO, Vicente (1974-1975). *Syntax of Modern Literary Arabic Prose*, 3 vols, Indiana University Press for the International Affairs Center.
- [37] CARNIE, Andrew ; EITHNE, Guilfoyle (2000). "Verb Initial Order", In *The Syntax of Verb Initial Languages*, édition Carnie et Guilfoyle, New York : Oxford University Press, pp. 3-12.
- [38] CHAIRET, Mohamed (1996). *Fonctionnement du Système Verbal en Arabe et en Français*, Numéro Spécial, Paris : édition Ophrys.
- [39] CHEVALIER, J.-C. ; BLANCHE-BENVENISTE, C. ; ARRIVE, M ; PEYTARD, J. (2002). *Grammaire du français contemporain*, Paris : Larousse.
- [40] COMRIE, Bernard (1976). *Aspect. An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*, Cambridge : Cambridge University Press.
- [41] COMRIE, Bernard. (1985). *Tense*, Cambridge : Cambridge University Press.
- [42] COMRIE, Bernard (1991). "On the Importance of Arabic for General Linguistic Theory", In *Perspectives on Arabic Linguistics III: Papers from the Third Annual Symposium on Arabic Linguistics*. Bernard Comrie et Mushira Eid (eds.). Amsterdam : John Benjamins, pp. 3-30.

- [43] CORI, M ; MARANDIN, J.-M (1993). "Grammaires d'arbres polychromes", In *Revue T.A.L.*, numéro 34, pp 101-132, Paris.
- [44] CREISSELS, Denis (1998). *Eléments de syntaxe générale*, Paris: PUF.
- [45] CULICOVER, P. ; JACKENDOFF, R. (1997). "Semantic Subordination despite Syntactic Coordination", In *Linguistic Inquiry*, numéro : 28.2, pp. 195-217.
- [46] CUVALAY, Martine (1994). "Auxiliary Verbs in Arabic", In *Function and Expression in Functional Grammar*. Elisabeth Engberg-Pedersen, Lisbeth Falster Jakobsen, and Lone Schack Rasmussen (eds.) Berlin : Mouton de Gruyter, pp. 265-283.
- [47] DANLOS, L. (2000). « G-TAG : A lexicalized formalism for text generation inspired by Tree Adjoining Grammar », In *Tree Adjoining Grammars : formalisms, linguistics analysis and processing*, Stanford : CSLI Publications, éd. A. Abeillé et O. Rambow, pp. 343–370.
- [48] DANLOS, L. ; GAIFFE, B. ; ROUSSARIE, L. (2001). « Document Structuring à la SDRT », In *Actes du 8^{ème} Atelier Européen sur la Génération Automatique des Langues naturelles tenu à Toulouse en 2001*, pp. 11-20.
- [49] DALE, R. ; REITER, E. (2000). *Building Natural-Language Generation Systems*, Cambridge : Cambridge University Press.
- [50] DEBUSMANN, Ralph ; DUCHIER, Denys, (2001). "Topological Dependency Trees: A Constraint-Based Account of Linear Precedence", In *39^{ème} Rencontre annuelle de l'Association de Linguistique Computationnelle (ACL 2001)*, pp. 180-87, Toulouse, France.
- [51] DEBUSMANN, Ralph; DUCHIER; Denys; NIEHREN Joachim (2004a) *The XDG Grammar Development Kit*, Conférence Internationale Mozart/Oz: 190-201, In. université Saarland. Programming Systems Laboratory, *Site du laboratoire des systèmes de programmation de l'université de Saarland*. [En ligne] <http://www.ps.uni-sb.de/Papers/abstracts/moz04.pdf> (Page consulté le 16 février 2005)
- [52] DEBUSMANN, Ralph (2004b). *A declarative grammar formalism for dependency grammar*, thèse de Doctorat, Université de Saarlans, Allemagne.
- [53] DELIN, J. et al. (1994). « Expressing Procedural Relationships in Multilingual Instructions », In *Actes du 7^{ème} Atelier sur la Génération Automatique des Langues naturelles*, tenu à Maine.
- [54] DENDALE, Patrick ; TASMOWSKI, L., (1994b). « Présentation. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir », In *Langue française*, Numéro (102), pp.3-7.
- [55] DENDALE, Patrick (1994). "Devoir : marqueur modal ou évidentiel ?", *Langue française*, 102, p.24-40.

- [56] DIAB, Mona; HACIOGLU, Kadri ; JURAFSKY, Daniel (2004). *Automatic Tagging of Arabic Text: From Raw Text to Base Phrase Chunks*, Proceedings of HLT-NAACL 2004, <http://www-nlp.stanford.edu/~mdiab/papers/ArabicChunk.pdf>
- [57] DITTERS, Everhard (2001). “The Description of Modern Standard Arabic Syntax in Terms of Functions and Categories” *In Langues et Littératures du Monde Arabe*, 2 (2001). pp. 115-151.
- [58] DITTERS, Everhard (2001). « A Formal Grammar for the Description of Sentence Structures in Modern Standard Arabic » *In Actes de l’atelier Arabic Language Processing: Status and Prospects*, 39^{ème} rencontre annuelle de l’association de linguistique computationnelle (EACL) et la 10^{ème} Conférence de European Chapter, Toulouse, France, pp. 31-37.
- [59] DITTERS, Everhard (2000). “Basic Structures of Modern Standard Arabic Syntax in terms of Functions and Categories”. In *Actes de la conférence internationale sur l’intelligence artificielle et computationnelle pour la décision, le contrôle et l’automatisation dans les applications industrielles* (the International Conference on Artificial and Computational Intelligence for Decision, Control and Automation in Engineering and Industrial Applications, ACIDCA 2000), pp. 19-30, vol. 3 : Corpora and Natural Language Processing, édité par Alimi, A. & L. Belguith, Monastir, Tunisie, 2000.
- [60] DONOHUE, Cathryn ; SAG, Ivan A. (1999). “Domains in Warlpiri”. In *Actes de la Sixième Conférence sur HPSG*, pp 101–106, Edinburgh.
- [61] DRACH, Erich (1937). *Grundgedanken der deutschen Satzlehre*, Diesterweg, Frankfurt/M, Allemagne.
- [62] EL DAHDAH, A. (1991). *Dictionnaire de la grammaire arabe universelle arabe-français*, Librairie du Liban, Beirut.
- [63] EL KASSAS, Dina (2001). *Structure textuelle en arabe et en français : étude de corpus*, mémoire de DEA de linguistique théorique formelle et descriptive, Université de Paris VII, Paris, septembre 2001.
- [64] EL KASSAS, Dina ; KAHANE Sylvain (2004). “Modélisation de l’ordre des mots en arabe standard”, *JEP-TALN 2004, Arabic Language Processing*, Fez, 19-22 April 2004.
- [65] ER-RAYYAN, Mohammad Rashad Hamd Allah (1986). *Toward the Construction of a Temporal System for Natural Language in the Light of the Data of the Arabic and English Languages*, thèse de doctorat, Pennsylvanie : University de Pennsylvanie.
- [66] FASSI FEHRI, Abdelkader (1982). *Linguistique arabe, forme et interprétation*, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines, Rabat, Maroc.
- [67] FEHRI, Abdelkader Fassi (1988). *Agreement in Arabic, Binding and Coherence, in Agreement in Natural Language : Approaches, Theories, Description*. M. Barlow & C. Ferguson eds. pp. 107-158. CSLI.

- [68] FEHRI, Abdelkader Fassi (1993). *Issues in the Structure of Arabic Clauses and Words*, Kluwer Academic.
- [69] FEHRI, Abdelkader Fassi (2000). “How 'aspectual' is Arabic?”. *Table ronde internationale: Syntaxe du temps et de l'aspect*, p. 15-18, November 2000, université de Paris VII.
- [70] FEHRI, Abdelkader Fassi (2003). “Arabic Perfect and temporal adverbs in Perfect Explorations”. ed. par Artemis Alexiadou, Monika Rathert, and Arnim von Stechow, edition Mouton de Gruyter, Allemagne (69:100), http://www2.sfs.nphil.uni-tuebingen.de/~monika/schriften/pubs/Buecher/PerfektVolume/pdfs_vom_buch/fassi.pdf
- [71] FOUVRY, Frederik ; MEURERS, Detmar (2000). “Towards a platform for linearization grammars”. In, *Actes d'ESSLLI-2000 Workshop on Linguistic Theory and Grammar Implementation*. Erhard Hinrichs et Detmar Meurers et Shuly Wintner (eds.), Birmingham, UK, pp. 153-168.
- [72] GAATONE, David (1998). *Le passif en français*, De Boeck & Larcier s.a., Département Duculot, Paris, Bruxelles.
- [73] GAZDAR, Gerald; KLEIN Ewan, PULLUM Geoffrey; SAG Ivan, (1985). *Generalized ;Phrase structure grammar*, Harvard University Press, Cambridge MA.
- [74] GERDES, Kim; KAHANE, Sylvain (2001) “Word Order in German: A Formal Dependency Grammar Using a Topological Hierarchy”, In *Actes d'ACL 2001*, Toulouse, France.
- [75] GERDES, Kim ; YOO, Hi-Yon (2003). « La topologie comme interface entre syntaxe et prosodie : un système de génération appliqué au grec moderne’ », In *TALN 2003*, Bats-sur-Mer, 11-14 juin 2003.
- [76] GERDES, Kim ; KAHANE Sylvain (2004), « l'amas verbal au cœur d'une modélisation topologique du français », In *Journées de la syntaxe : Ordre des mots dans la phrase française, positions et topologie*, Université Bordeaux III, 26 et 27 novembre 2004.
- [77] GUILLEMIN-FLESCHER, J. (1992). *Linguistique contrastive et traduction* (tome 1). édition Ophrys, Paris.
- [78] HALLIDAY, M.A.K. (1961). “Categories of the theory of grammar”. In *Word*, numéro 17.
- [79] HALLIDAY, M.A.K. (1994) (1985). *Introduction to Functional Grammar*, London : Edward Arnold.
- [80] HAJIČ, Jan ; SMRŽ, Otakar ; ZEMÁNEK, Petr ; ŠNAIDAUF, Jan ; BEŠKA, Emanuel (2004). “Prague Arabic Dependency Treebank: Development in Data and Tools”. In *Actes de la Conférence Internationale NEMLAR sur les ressources de la langue arabe et ses outils*, pp. 110-117, Le Caire, Septembre 2004. http://ckl.mff.cuni.cz/padt/PADT_1.0/docs/papers/2004-nemlar-padt.pdf (page consultée le 5 janvier 2005).

- [81] HAJIČOVÁ, Eva ; SGALL, Petr (2003). "Dependency Syntax in Functional Generative Description". In *Dependenz und Valenz - Dependency and Valency*, volume I, pages 570-592. Walter de Gruyter.
- [82] HARRIS, Z. (1951). *Methods in Structural Linguistics*. Chicago : University of Chicago Press, (Réimpression par "Phoenix Books" sous le titre *Structural Linguistics*, 1960; 7^{ème} impression, 1984.).
- [83] HARTLEY, A.; PARIS, C. (1995). "Supporting Multilingual Document Production: Machine Translation or Multilingual Generation", In *Actes de l'Atelier de Génération Multilingue à IJCAI-1995*, tenu à Montréal.
- [84] HASSAN, Hassan M. (1991). *A Contrastive Study of Tense and Aspect in English and Arabic with Special Reference to Translation*, Thèse de doctorat, University de Bath, Royaume-Uni.
- [85] HAYS, David G. (1964). "Dependency theory : A formalism and some observations" In *Languages*, numéro 40, pp. 511-525.
- [86] HAYWOOD, J. A.; NAHMAD, H. M. (1962). *A new Arabic grammar*. London : Percy Lund Humphries Publishers Ltd.
- [87] HOLES, Clive (2004). *Modern Arabic: Structures, Functions and Varieties*. Edition révisée. Washington DC : Georgetown University Press.
- [88] HOWELL, M.S. (1883-1911) *A Grammar of the Classical Arabic Language*, Allahabad, North-Western Provinces Government Press.
- [89] HUDSON, Richard (1990). *English Word Grammar*, Oxford : Basil Blackwell.
- [90] HUDSON, Richard (2000). "Discontinuity", In *Dependency Grammars, T.A.L.*, 41(1): 15-56, Paris: Hermès, éd. S. Kahane.
- [91] IAN, Roberts ; SHLONSKY, Ur (1996). "Pronominal Enclisis in VSO Languages" In *The Syntax of the Celtic Languages*. Editions Borsley, R. and I. Roberts, pp.171-199.
- [92] IORDANSKAJA Lidia ; MEL'ČUK Igor (2000). *Towards establishing an inventory of Surface-Syntactic Relations : Valency-Controlled Surface-Syntactic Dependents of the French Verb*, In l'Université de Montréal. L'observatoire de la linguistique Sens-Texte. Site de l'OLST de l'université de Montréal. [En ligne] <http://www.olst.umontreal.ca/pdf/SSyntRels.pdf> (dernière consultation le 2 mai 2005)
- [93] JESPERSEN, Otto (1924). *The Philosophy of Grammar*, Londres / New York: George Allen et Unwin Ltd / H. Holt et Co.
- [94] JONES, Michael Allan (1996). *Foundations of French Syntax (Cambridge Textbooks in Linguistics)*, Cambridge University Press.

- [95] KAHANE, Sylvain; NASR Alexis; RAMBOW Owen (1998). "Pseudo-Projectivity: a Polynomially Parsable Non-Projective Dependency Grammar", *COLINGACL '98*, Montreal, pp. 646-652.
- [96] KAHANE, Sylvain (2000). "Des grammaires formelles pour définir une correspondance", In *Actes de TALN 2000*, Lausanne, 16-18 octobre 2000, France.
- [97] KAHANE, Sylvain (2003). "Les signes grammaticaux dans l'interface sémantique-syntaxe d'une grammaire d'unification", In *Actes de TALN 2003*, 11-14 juin 2003, acte I, pp. 175-184.
- [98] KATHOL, Andreas (1995a). "Verb-'Movement' in German and Topological Fields", A. Dainora et al. (eds.), *Le 31^{ème} rencontre régionale, Chicago Linguistic Society*, volume 31, p. 231-245, Chicago.
- [99] KATHOL, Andreas (1995b). *Linearization-based German Syntax*, Thèse de Doctorat, Ohio State University.
- [100] KATHOL, Andreas (2000). *Linear Syntax*, Oxford : Oxford University Press.
- [101] KEENAN, Edward L.; COMRIE, Bernard (1977). *Noun Phrase Accessibility and Universal Grammar*, In *Linguistic Inquiry* 8 : pp.63-99.
- [102] KEENAN, Edward L. (1985). *Passive in the World's languages*, In: T. Shopen (ed.), *Language Typology and Syntactic Description. Clause Structure* (vol. 1), Cambridge : C.U.P., pp. 243-281.
- [103] KHOJA, Shereen ; GARSIDE, Roger ; KNOWLES, Gerry (2001a). "An Arabic Tagset for the Morphosyntactic Tagging of Arabic" In *Corpus Linguistics 2001*, Lancaster : Lancaster University, <http://archimedes.fas.harvard.edu/mdh/arabic/CL2001.pdf>, In *Site du projet Archimedes à l'Université de Havard*, dernière consultation 15 mars 2005.
- [104] KHOJA, Shereen (2001b). 'APT: Arabic Part-of-speech Tagger' In *Actes de l'atelier des étudiants de Second Meeting of the North American Chapter of the Association for Computational Linguistics (NAACL2001)*, Carnegie Mellon University, Pittsburgh, Pennsylvania, <http://zeus.cs.pacificu.edu/shereen/NAACL.pdf>.
- [105] KOULOUGHLI, Djamel-Eddine (1995). "La phrase dans la tradition grammaticale arabe", *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, Paris, nouvelle série, tome 3, pp. 81-91.
- [106] KOULOUGLI D-E. (1994). *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Paris : édition Pocket, collection Langue pour tous.
- [107] MAAMOURI, Mohamed ; BIES, Ann; BUCKWALTER, Tim ; MEKKI, Wigdan, (2004). "The Penn Arabic Treebank: Building a Large-Scale Annotated Arabic Corpus" In *Proceedings of the NEMLAR International Conference on Arabic Language Resources and Tools*, pages 102-109, Cairo, Egypt, September 2004.

- [108] MAIGNENEAU D. (1994) *Syntaxe du français*, Hachette, Paris.
- [109] MANN, W. C. ; THOMPSON, S. A. (1987). « Rhetorical structure theory: description and construction of texts structures », **In** *Natural Language Generation*, (1987), Dordrecht : édition G. Kempen, Martinus Nijhoff Publisher, pp 85–95.
- [110] MARTINET, André (1960). *Éléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin et (1962) *A Functional View of Language*, Oxford : Oxford University Press.
- [111] MCDONALD, D.D. (1992). « Natural-language generation » **In** *Encyclopedia of Artificial Intelligence*, New York : Shapiro, S.C. (Ed.), (2^{sd} édition) John Wiley.
- [112] MEHIRI, Abdelkader (1973). *Les théories grammaticales d'Ibn Jinnī*, Publications de l'Université de Tunis, Tunisie.
- [113] MEL'ČUK, Igor (1988) *Dependency Syntax: Theory and Practice*, édition SUNY, Albany, N.Y.
- [114] MEL'ČUK, Igor (1993, 1994, 1996, 1997, 2000). *Cours de Morphologie Générale*, 5 volumes, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, CNRS éditions.
- [115] MEL'ČUK, Igor (1997). *Vers une linguistique Sens-Texte. Leçon inaugurale*. Paris: Collège de France, <http://www.fas.umontreal.ca/ling/olst/FrEng/melcukColldeFr.pdf>
- [116] MEL'ČUK Igor (2001). *Grammatical Voice in French (A Short Description in the Meaning-Text Framework)*, In: V. Chrakovskij, M. Grochowski and G. Hentschel (eds), *Studies on the Syntax and Semantics of Slavonic Languages (Papiers à l'honneur de Andrzej Boguslawski à l'occasion de son soixante dixième anniversaire)*, Oldenburg: Université d'Oldenburg, pp. 265-290.
- [117] MEL'ČUK, Igor (2003). *Dependency in Linguistic Description*, Observatory of Meaning-Text Linguistics, université de Montreal, Canada, <http://www.fas.umontreal.ca/ling/olst/FrEng/Dependency.pdf>
- [118] MESSAOUDI Leila (1985). *Temps et aspect. Approche de la phrase simple en arabe écrit*, éditeur P. Geuthner, Paris.
- [119] MITCHELL T.F. et EL HASAN, S. (1994). *Modality, mood and aspect in spoken Arabic*, London-New York : Routledge.
- [120] MOHAMMED Mohammad (1989). *The Sentence Structure of Arabic*, thèse de doctorat, USC, Los Angeles, CA.
- [121] MOUTAOUAKIL Ahmed (1989). *Pragmatic Functions in Functional Grammar of Arabic*, Ed. Foris, Dordrecht.
- [122] NASR Alexis, (1996). *Un modèle de reformulation automatique fondé sur la Théorie Sens-Texte – Application aux langues contrôlées*, Thèse de doctorat, Université Paris 7, Paris.

- [123] NEYRENEUF M. et AL-HAKKAK G. (1996). *Grammaire active de l'arabe*, Librairie Générale Française, Paris.
- [124] OUHALLA Jamal (1992). *Focus in Standard Arabic*, Linguistics in Potsdam 1, pp 65-92.
- [125] OUHALLA Jamal (1994). *Verb Movement and Word Order in Arabic*, dans Verb Movement. David Lightfoot et Norbert Hornstein (eds), pp. 41-72. CUP.
- [126] OWENS, Jonathan (1988). *The foundations of Grammar: An Introduction to Medieval Arabic Grammatical Theory*, éd. J. Benjamins (SiHoLS, 45), Amsterdam.
- [127] OWENS, Jonathan (1990). *Early Arabic Grammatical Theory: Heterogeneity and Standardization*, éd. J. Benjamins (SiHoLS, 53), Amsterdam.
- [128] PAJAS, Petr et SMRŽ Otakar, (2004). "MorphoTrees of Arabic and Their Annotation in the TrEd Environment" In *Proceedings of the NEMLAR International Conference on Arabic Language Resources and Tools*, pages 38-41, Le Caire, Egypte, September 2004, http://ckl.mff.cuni.cz/padt/PADT_1.0/docs/papers/2004-nemlar-tred.pdf, (page consultée le 5 janvier 2005).
- [129] PARIS, C. et al. (1995a). « Drafter: A Drafting Tool for Producing Multilingual Instructions », *Actes du 5^{ème} Atelier Européen sur la Génération Automatique des Langues naturelles*, Leiden, Pays Bas, pp. 239-242.
- [130] PARIS, C.; Scott, D. (1995b). « DRAFTER: Support for the Production of Multilingual Instructions » In *Proceedings of the 2nd Language Engineering Convention*, pp. 63-70, London, UK.
- [131] POLGUERE Alain (1990). *Structuration et mise en jeu procédurale d'un modèle linguistique déclaratif dans un cadre de génération de texte*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- [132] POWER, R. ; SCOTT, D. ; EVANS, R. (1997). "What You See is What You Meant: direct knowledge editing with natural language feedback", *Rapport technique ITRI-97-03*, Information Technology Research Institute, Université de Brighton, UK.
- [133] POWER, R. ; SCOTT, D. ; EVANS, R. (1998a). "Generation as a solution to its own problem" In Université de la Pennsylvanie. Linguistic Data Consortium. *Site du ACL Anthology*, [En ligne] <http://acl.ldc.upenn.edu/W/W98/W98-1427.pdf> (page consultée le 27 mars 2005).
- [134] POWER, R. ; SCOTT, D. (1998b). "Multilingual authoring using feedback texts". In *Actes de la 17^{ème} Conférence internationale de la linguistique computationnelle et la 36^{ème} rencontre annuelle de l'association de linguistique computationnelle (COLING-ACL 98)*, Montréal, Canada In Université de Brighton, Information Technology Research Institute (ITRI), *Site de Richard Power*, [En ligne], <http://www.itri.brighton.ac.uk/~Richard.Power/pubs.html> (page consultée le 27 mars 2005).

- [135] RAMSDEN Herbert (1963) *Weak Pronoun Position in the Early Romance Languages*, Manchester University Press, Manchester.
- [136] REAPE, Mike (1993). *A Formal Theory of Word Order: A Case Study in West Germanic*. Thèse de doctorat, University of Edinburgh.
- [137] REITER, E. (1994). « Has a Consensus NL Generation Architecture Appeared, and is it Psycholinguistically Plausible? » **In** Actes du 7^{ème} workshop international sur la génération des langues naturelles (IGATW-1994) tenu à Kennebunkport, Maine, USA, pp. 163-170.
- [138] RÉMI-GIRAUD, Sylviane (dir.) ; ROMAN André (1988). *L'infinitif: une approche comparative*, Lyon : Presses de l'Université de Lyon.
- [139] ROMAN, André (1983). *Etude de la phonologie et de la morphologie de la koinè arabe*, Marseille éd. Laffite,.
- [140] SCOTT, D. ; EVANS, R. (1998). *Multilingual Document Management Without Translation : Using natural language generation in the Multilingual Information Society*, Elsnews, issue 7.1, Février 1998 **In** University of Brighton, Information Technology Research Institute (ITRI), Site de Richard Power, [En ligne], <http://www.itri.brighton.ac.uk/~Donia.Scott/publications/IEE-paper.RTF> [http://www.itri.brighton.ac.uk/~Donia.Scott/ publications/IEE-paper.RTF](http://www.itri.brighton.ac.uk/~Donia.Scott/publications/IEE-paper.RTF) (page consultée le 27 mars 2005).
- [141] SCOTT D. et al. (2001). « PILLS: A Multilingual Authoring System for Patient Information », **In** Actes de la réunion de American Medical Informatics Association (AMAI'01), tenue à Washington, D.C.
- [142] SEBBAR, Mohammed (1998). *Temps, Accord et Structure de la Phrase : Etude de la Morphologie Verbale en Arabe*, thèse de doctorat soutenue à l'université Paris X.
- [143] SKÅRUP, Povl. (1975) *Les premières zones de la proposition en ancien français*. (Essai de syntaxe de position, Revue romane 6, n° spécial, (Coll. Etudes romanes) Copenhagen: Akademisk Forlag.
- [144] SIBAWAYH (VIII^{ème} siècle). *alkitaab*, عالم الكتب, Beyrouit, 1983.
- [145] SMRŽ, Otakar ; ŠNAIDAUF, Jan ; ZEMÁNEK, Petr (2002). “Prague Dependency Treebank for Arabic: Multi-Level Annotation of Arabic Corpus”. **In** *Actes du Symposium international sur le traitement de l'arabe*, pp. 147-155, Manouba, Tunisie, April 2002, http://ckl.mff.cuni.cz/padt/PADT_1.0/docs/, site de Prague Arabic Dependency Treebank.
- [146] SMRŽ, Otakar ; ZEMÁNEK, Petr (2002). “Sherds from an Arabic Treebanking Mosaic”. **In** *Prague Bulletin of Mathematical Linguistics*, numéro 78, pp. 63-76, Prague.
- [147] SMRŽ, Otakar ; ŽABOKRTSKÝ, Zdeněk (2003). “Arabic Syntactic Trees: from Constituency to Dependency”. **In** *EACL 2003 Conference Companion*, pp. 183-186, Budapest, Hungary, April 2003.

- [148] SMRŽ, Otakar (en préparation). *Functional Arabic Morphology. Formal System and Implementation*, these de doctorat, Prague: Charles University.
- [149] STEELE, S. M. (1978). *Word order variation : A typological study*, in J. Greenberg, ed.; 'Universals of Human Language', Stanford University Press, Stanford, pp. 585-624.
- [150] TALMON, Rafael (1987). "Musnad, musnad ilayhi and the early history of Arabic grammar. A reconsideration" **In** *Journal of the Royal Asiatic Society*, pp. 207-222.
- [151] TESNIERE, Lucien (1934). "Comment Construire Une Syntaxe." *Bulletin de la Faculté Des Lettres de Strasbourg* 12, 7: 219-229.
- [152] TESNIERE, Lucien (1953). *Esquisse d'une Syntaxe Structurale*. Paris: Editions Klincksieck.
- [153] TESNIERE, Lucien (1958). *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- [154] VALLDUVÍ, Enric (1992). *The Informational Component*, New York : Garland.
- [155] VERSTEEGH, Kees (1977). *Greek Elements in Arabic Linguistic Thinking*, E. J. Brill, Leiden.
- [156] VERSTEEGH, Kees (1993). *Arabic Grammar and Qur'āni' Exegesis in Early Islam*, E.J. Brill, Leiden
- [157] VERSTEEGH, Kees (1997). *The Arabic language* , Columbia University Press, New York; Edinburg : Edinburg University Press, 2001.
- [158] WILMET, Marc (1997). *Grammaire critique du français*, Bruxelles : Duculos.
- [159] WINDER, R. Bayly; ZIADEH, Farhat Jacob (1957). *An introduction to modern Arabic*, Princeton : Princeton University Press, N. J.
- [160] WRIGHT, W. (1859, 1862, reprinted 1988). *A Grammar of the Arabic Language*, Cambridge : Cambridge University Press, 3^{ème} édition révisée par W. Robertson Smith et M. J. de Goeje.
- [161] WOLFDIETRICH Fischer, (2001). *A Grammar of Classical Arabic*, Yale Language Series. Yale University Press, 3^{ème} édition révisée, Traduit par Jonathan Rodgers.
- [162] YOO, H. (2003). *Ordre des mots et prosodie : essai de description et de formalisation pour le grec moderne*, Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- [163] ŽABOKRTSKÝ, Zdeněk; SMRŽ, Otakar (2003). "Arabic Syntactic Trees: from Constituency to Dependency" **In** *EACL 2003 Conference Companion*, pp. 183-186, Budapest, Hungary, April 2003.

Table des figures

FIGURE 1 : PROCESSUS D'ANALYSE ET DE GÉNÉRATION AUTOMATIQUE	6
FIGURE 2 : ARCHITECTURE EN PIPELINE D'UN SYSTÈME DE GÉNÉRATION	9
FIGURE 3 : REPRÉSENTATION DE LA CORRESPONDANCE MULTIVOQUE SÉMANTIQUE-SYNTAXE.....	14
FIGURE 4 : REPRÉSENTATION D'UNE CORRESPONDANCE MULTIVOQUE SÉMANTIQUE-SYNTAXE INTERLANGUE.....	14
FIGURE 5 : ARCHITECTURE D'UN MODÈLE SENS-TEXTE	16
FIGURE 6 : REPRÉSENTATION SOUS FORME DE STEMMA.....	21
FIGURE 7 : STRUCTURE SYNTAXIQUE D'UNE PHRASE CONSTITUÉE D'UN VERBE À DEUX ACTANTS	22
FIGURE 8 : REPRÉSENTATION SYNTAGMATIQUE DE LA PHRASE <i>JEAN EMBRASSE MARIE</i>	23
FIGURE 9 : PRINCIPALES CLASSES DES RELSYNTS.....	30
FIGURE 10 : RÉPARTITION CLASSIQUE DE LA CLASSE NOMINALE.....	55
FIGURE 11 : CLASSIFICATION HIÉRARCHIQUE DES MOTS PROPOSÉE PAR KHOJA (2001).....	57
FIGURE 12 : CLASSIFICATION HIÉRARCHIQUE DES PDD D'USAGE EN ARABE	69
FIGURE 13 : PATRON SYNTAXIQUE D'UN ADJECTIF GOUVERNANT UNE STRUCTURE ACTANCIELLE.....	76
FIGURE 14 : PATRON DE LA TRANSLATION SYNTAXIQUE DU VERBE EN NOM.....	78
FIGURE 15 : RÈGLE D'ACCORD DU NOM ET SON MODIFIEUR DEII.....	79
FIGURE 16 : PATRONS DE LA TRANSLATION SYNTAXIQUE (RELATIVISATION) DU VERBE FINI EN ADJECTIF	80
FIGURE 17 : SSYNTS D'UN VERBE REMPLISSANT LA FONCTION D'UN MODIFIEUR SANS RECOURS À UN TRANSLATIF	83
FIGURE 18 : SSYNTS D'UN VERBE REMPLISSANT LA FONCTION D'UN COMPLÈMENT CIRCONSTANCIEL DIRECTEMENT	86
FIGURE 19 : STRUCTURE SÉMANTIQUE, SYNTP ET SYNTS DE LA PROPOSITION <i>QABBALA ZAJDUN ʔAMALAN</i>	92
FIGURE 20 : STRUCTURE SÉMANTIQUE, SYNTP ET SYNTS DE LA PROPOSITION <i>QUBBILAT ʔAMALUN</i>	94
FIGURE 21 : SSYNTS DE VERBES À LA VOIX PASSIVE ENTIÈREMENT SUPPRESSIVE.....	97
FIGURE 22 : SSYNTS D'UN VERBE À LA VOIX PASSIVE NON SUPPRESSIVE	97
FIGURE 23 : SIGNIFICATIONS FLEXIONNELLES OU GRAMMÈMES DU VERBE.....	101
FIGURE 24 : SSYNTS AVEC DEUX PROPOSITIONS COORDONNÉES	104
FIGURE 25 : REPRÉSENTATION SYNTAXIQUE PROFONDE D'UN DISCOURS DIRECT	121
FIGURE 26 : REPRÉSENTATION SÉMANTIQUE DE L'ATTRIBUT DU SUJET	122
FIGURE 27 : SSYNTS DE LA CONSTRUCTION IDIOMATIQUE [MNA+(ADJ)MASC.SG.GEN.DEF] _{ATTRIBUT}	124
FIGURE 28 : SSYNTS D'UN PROPOSITION ATTRIBUTIVE REMPLISSANT LA FONCTION D'UN ATTRIBUT.....	125
FIGURE 29 : SSYNTS DU VERBE <i>NIʔMA</i> CATÉGORISÉ EN TANT QU'ADJECTIF.....	127
FIGURE 30 : SSYNTS DE <i>KANA</i> GOUVERNANT COMME ATTRIBUT UN NOM, UN VERBE FINI OU LE COMPLÉMENTEUR <i>ʔAN</i>	127
FIGURE 31 : CORRESPONDANCE ENTRE LA SSÉM ET LA SSYNTS D'UN CIRCONSTANCIEL D'ASPECT.....	130
FIGURE 32 : ILLUSTRATION DE LA RELSYNTS ADJONCTIVE	133
FIGURE 33 : SSYNTS D'UNE DISLOCATION.....	133
FIGURE 34 : PATRON DE LA RELSYNTS DE QUANTIFICATION NUMÉRALE	136
FIGURE 35 : SSYNTS DE QUANTIFICATION NUMÉRALE ET SSÉM CORRESPONDANTE.....	137
FIGURE 36 : RÈGLE D'ACCORD DU MODIFIEUR AVEC SON GOUVERNEUR NOMINAL.....	138
FIGURE 37 : DISLOCATION D'UN SUJET GOUVERNANT UN APPOSITIF	144
FIGURE 38 : PATRON SYNTAXIQUE D'UNE CONSTRUCTION D'APPOSITION-PARTITIVE.....	146
FIGURE 39 : PATRON SYNTAXIQUE DE LA RELATION COMPLÈMENT DE NOM	148
FIGURE 40 : SSYNTS D'UN MAʔDAR À QUATRE DÉPENDANTS	151
FIGURE 41 : PATRON DE LA RELSYNTS ÉLECTIVE	152
FIGURE 42 : ILLUSTRATION DE LA RELATION ÉLECTIVE	152
FIGURE 43 : RÈGLE D'ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC UN NOM SUJET OU COMPLÈMENT D'OBJET DIRECT	154
FIGURE 44 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION COMPARATIVE	156
FIGURE 45 : SSYNTS D'UN CONSTITUANT NOMINAL COMPOSÉ DE DEUX CONJOINTS	162
FIGURE 46 : SSYNTS DE LA JONCTION DE DEUX PROPOSITIONS	163
FIGURE 47 : REPRÉSENTATION SYNTAXIQUE D'UN COMPLÈMENT CIRCONSTANCIEL D'ACCOMPAGNEMENT.....	165

FIGURE 48 : SSYNTS DE LA CONSTRUCTION DE COORDINATION PASSIVE ET SON ÉQUIVALENT EN FRANÇAIS	170
FIGURE 49 : SSYNTS DU VERBE <i>KAANA</i> GOUVERNANT UNE CONSTRUCTION ÉQUATIVE OU LOCATIVE	175
FIGURE 50 : SSYNTS CONFORME À L'ANALYSE TRADITIONNELLE DU VERBE <i>KAANA</i> BIVALENT	177
FIGURE 51 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION <i>KAANA V</i>	181
FIGURE 52 : SSYNTS DE L'EXEMPLE (237.A) ET SSYNTS DE L'EXEMPLE (237.B)	181
FIGURE 53 : SSYNTS DE L'EXEMPLE (237.C)	181
FIGURE 54 : SSYNTS DE LA CONSTRUCTION <i>KAANA V1 WA#V2</i>	182
FIGURE 55 : SSYNTS D'UNE SÉRIE DE VERBES DONT LA TÊTE SYNTAXIQUE EST LE VERBE <i>KAANA</i> AU PASSÉ	183
FIGURE 56 : DICHOTOMIE ACCORD LEXICAL VS ACCORD PRONOMINAL	185
FIGURE 57 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION <i>KAANA</i> _{PASSE} <i>V</i> _{PRÉSENT} ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	189
FIGURE 58 : SSYNTS D'UNE CHAÎNE (N) <i>KAANA</i> (PRO) _{SUJET} <i>V</i> (PRO) _{SUJET}	189
FIGURE 59 : SSYNTS D'UNE CHAÎNE <i>KAANA</i> (PRO _{IMPERSONNEL}) _{SUJET} <i>V</i> (N) _{SUJET}	190
FIGURE 60 : SSYNTS D'UNE CHAÎNE <i>KAANA</i> « <i>V</i> (N) _{SUJET} » _{SUJET DE KAANA}	190
FIGURE 61 : SSYNTS POUR UNE CHAÎNE <i>KAANA V</i> (N) _{SUJET}	191
FIGURE 62 : AUTRES SSYNTS POUR UNE CHAÎNE <i>KAANA V</i> (N) _{SUJET}	191
FIGURE 63 : SSYNTS DE LA PROPOSITION « <i>AL ʔAʔFAALU JAL ʃABUUN</i> », ANALYSÉ COMME UNE CONSTRUCTION STANDARD	192
FIGURE 64 : SSYNTS DE LA PROPOSITION « <i>AL ʔAʔFAALU JAL ʃABUUN</i> », ANALYSÉ COMME UNE CONSTRUCTION DE DISLOCATION	192
FIGURE 65 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION BICLAUSALE « [<i>KAANA N</i> _{S1}] _{P1} [<i>V PRO</i> _{S2}] _{P2} »	193
FIGURE 66 : RÈGLE D'ACCORD AVEC L'ATTRIBUT	217
FIGURE 67 : SSYNTS D'UN VERBE D'ÉTAT DONT L'ATTRIBUT EST UN VERBE FINI	219
FIGURE 68 : PATRON SYNTAXIQUE DU VERBE PHASIQUE ET CELUI DU VERBE PHASIQUE	223
FIGURE 69 : SSYNTS D'UN VERBE PHASIQUE GOUVERNANT UN COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT	224
FIGURE 70 : STRUCTURE VALENCIELLE DU VERBE <i>KAADA</i> ET SON ÉQUIVALENT FRANÇAIS	226
FIGURE 71 : PRÉSENTATION DES TROIS POSSIBILITÉS D'ANALYSE D'UN CAS DE PARTAGE DU SUJET	227
FIGURE 72 : PATRON SYNTAXIQUE D'UN VERBE RÉGISSANT UNE RELSYNTS CODIR-PROP2	233
FIGURE 73 : SSYNTS DU VERBE <i>HASIBA</i> GOUVERNANT UN CODIR-PROP2	233
FIGURE 74 : SSYNTS DU VERBE <i>ʔA ʃLAMA</i> GOUVERNANT UN CODIR-PROP2	234
FIGURE 75 : SSYNTS DU VERBE <i>ʔADRII</i> GOUVERNANT UN CODIR-PROP2 AVEC LA CONSTRUCTION ÉVIDENTIELLE <i>LA ʃALLA N</i>	235
FIGURE 76 : SSYNTS DE VERBES GOUVERNANT UNE PROPOSITION INTERROGATIVE <i>CODIR-PROP2</i>	236
FIGURE 77 : SSYNTS DU VERBE <i>ʔA ʃLAMA</i> GOUVERNANT UN CODIR-PROP2	238
FIGURE 78 : SSYNTS D'UN VERBE PCU GOUVERNANT UNE COMPLÉTIVE COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT	239
FIGURE 79 : PRÉSENTATION DE LA RÉDUCTION DE LA PROPOSITION <i>CODIR-PROP2</i>	242
FIGURE 80 : SSYNTS STANDARD D'UN VERBE DE PERCEPTION OU DE TRANSFORMATION	244
FIGURE 81 : SSYNTS DU VERBE <i>TARAKA</i> RÉGISSANT UN ADJECTIF COPRÉDICAT-OBJET	244
FIGURE 82 : SSYNTS DU VERBE <i>TARAKA</i> GOUVERNANT UN VERBE FINI COPRÉDICAT-OBJET	245
FIGURE 83 : REPRÉSENTATION SYNTAXIQUE DES ÉLÉMENTS DU GROUPE <i>ʔINNA</i> INTERPRÉTÉS COMME VERBES TRIVALENTS	251
FIGURE 84 : REPRÉSENTATION SYNTAXIQUE DES ÉLÉMENTS DU GROUPE <i>ʔINNA</i> INTERPRÉTÉS COMME VERBES BIVALENTS	251
FIGURE 85 : REPRÉSENTATION SYNTAXIQUE DE <i>ʔINNA</i> CLASSÉ COMME VERBE	251
FIGURE 86 : REPRÉSENTATION SÉMANTIQUE DES ÉLÉMENTS DU GROUPE <i>ʔINNA</i> CONSIDÉRÉS COMME UN VERBE	252
FIGURE 87 : PATRON SYNTAXIQUE DE LA CONSTRUCTION D'ÉVIDENTIALITÉ DU GROUPE <i>ʔINNA</i>	256
FIGURE 88 : SSYNTS D'UN VERBE RÉGISSANT UNE CONSTRUCTION D'ÉVIDENTIALITÉ « <i>ʔINNA N</i> »	259
FIGURE 89 : SSYNTS DE VERBES RÉGISSANT UNE CONSTRUCTION D'ÉVIDENTIALITÉ	263
FIGURE 90 : ARBRE DE DÉPENDANCE TOPOLOGIQUE DE 'X AIME Y'	272
FIGURE 91 : SSYNTS D'UN VERBE AVEC DES ÉLÉMENTS CLITIQUES	285

FIGURE 92: HIÉRARCHIE DES CONSTITUANTS TOPOLOGIQUES VERBAUX, PRÉSENTÉE SOUS UNE FORME ARBORESCENTE	286
FIGURE 93: STRUCTURE SYNTAXIQUE D'UNE PHRASE À CONTENU RHÉMATIQUE	290
FIGURE 94 : SSYNTS D'UN VERBE À DEUX DÉPENDANTS NOMINAUX DONT LE CO _{DIR} UNIQUEMENT CONSTITUE LE RHÈME.....	291
FIGURE 95 : SSYNTS D'UN CO _{DIR} RHÉMATIQUE FOCALISÉ.....	292
FIGURE 96: SSYNTS D'UN VERBE ET DEUX DÉPENDANTS NOMINAUX, LE SUJET UNIQUEMENT REPRÉSENTE UN CONTENU RHÉMATIQUE.....	293
FIGURE 97 : SSYNTS D'UN VERBE ET DEUX DEPENDANTS NOMINAUX SE TERMINANT PAR DES VOYELLES LONGUES	294
FIGURE 98 : LINÉARISATION DE LA SSYNTS D'UN VERBE RÉGISSANT UN NOM SUJET EN UNE STRUCTURE TOPOLOGIQUE	295
FIGURE 99 : RÈGLE DE CORRESPONDANCE (V, N, SUJET, CH _M) SOUS UNE FORME ARBORESCENTE	295
FIGURE 100 : RÈGLE DE PLACEMENT DU SUJET NOMINAL ET PRONOMINAL	299
FIGURE 101 : CORRESPONDANCE POUR UNE CONSTRUCTION $V_{S_{PRONOMINAL}}$	299
FIGURE 102 : RÈGLE DE LINÉARISATION D'UNE PROPOSITION SUJET.....	300
FIGURE 103 : SSYNTS D'UN VERBE GOUVERNANT UNE PROPOSITION SUJET	300
FIGURE 104 : SSYNTS D'UN $V_ATTR_{MINA(ADJ)DEF_S_{PROP?AN MASDAR}}$ ET SON PATRON SYNTAXIQUE.....	303
FIGURE 105: PLACEMENT DU COMPLÈMENT D'OBJET DIRECT NOMINAL	304
FIGURE 106 : RÈGLE DE PLACEMENT DE LA PROPOSITION COMPLÈMENT D'OBJET DIRECT.....	305
FIGURE 107 : SSYNTS D'UN VERBE GOUVERNANT UN PSEUDO-OBJET	308
FIGURE 108 : LINÉARISATION DE LA SSYNTS D'UN VERBE RÉGISSANT UN COMPLÈMENT CIRCONSTANCIEL D'ASPECT	309
FIGURE 109 : STRUCTURE SYNTAXIQUE D'UN CIRCONSTANCIEL D'ASPECT RELATIONNEL À UN ATTRIBUT	309
FIGURE 110 : RÈGLE DE CORRESPONDANCE (KAANA, V, JONCTION-VERBALE, CH _P)	311
FIGURE 111 : SSYNTS DE KAANA GOUVERNANT UNE RELATION DE JONCTION-TEMPORELLE.....	311
FIGURE 112 : RÈGLE DE CORRESPONDANCE (V, V, COMPLÈMENT D'OBJET PROPOSITIONNEL, CH _P)	313
FIGURE 113 : SSYNTS D'UN VERBE GOUVERNANT UN COMPLÈMENT D'OBJET PROPOSITIONNEL	313
FIGURE 114 : SSYNTS DU VERBE <i>TARAKA</i> GOUVERNANT DES CORPÉDICATIONS SUJET ET OBJET.....	314
FIGURE 115 : LINÉARISATION D'UN NOM DÉPENDANT D'UNE RELATION PROLEPTIQUE	316
FIGURE 116 : LINÉARISATION D'UNE SSYNTS DE DISLOCATION DU SUJET.....	317
FIGURE 117 : LINÉARISATION DE LA STRUCTURE DE DISLOCATION DU COMPLÈMENT D'OBJET DIRECT	319
FIGURE 118 : SSYNTS DE LA DISLOCATION DU COMPLÈMENT D'OBJET OBLIQUE D'UN VERBE PRINCIPAL	319
FIGURE 119 : SSYNTS DE LA DISLOCATION DU COMPLÈMENT D'OBJET OBLIQUE D'UN VERBE ENCHÂSSÉ	320
FIGURE 120 : DÉTACHEMENT DES ACTANTS D'UN VERBE ENCHÂSSÉ GÉRÉ PAR LA RÈGLE DE CORRESPONDANCE (V, N, PROLEPSE, CH _I).....	322
FIGURE 121 : LINÉARISATION DE LA STRUCTURE DE DISLOCATION DU COMPLÈMENT D'OBJET D'UN VERBE ENCHÂSSÉ	323
FIGURE 122 : LINÉARISATION DE LA STRUCTURE DE DISLOCATION DU COMPLÈMENT D'OBJET DIRECT D'UN VERBE DÉPENDANT D'UNE RELATION JONCTIONNELLE-VERBALE.....	324
FIGURE 123 : LINÉARISATION DE LA DISLOCATION DU SUJET ET DU COMPLÈMENT D'OBJET D'UNE PROPOSITION COMPLÉTIVE.....	324
FIGURE 124 : LINÉARISATION DE LA STRUCTURE DE DISLOCATION D'UN COMPLÈMENT DE NOM.....	325
FIGURE 125 : LINÉARISATION DE LA STRUCTURE DE DISLOCATION D'UN COMPLÈMENT D'UN NOM DISLOQUÉ	326
FIGURE 126 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION D'ÉVIDENTIALITÉ	327
FIGURE 127 : LINÉARISATION D'UN COMPLÈMENT D'OBJET DIRECT MIS EN ÉVIDENTIALITÉ	328
FIGURE 128 : SSYNTS DE LA DISLOCATION D'UNE PRÉPOSITION D'ÉVIDENTIALITÉ	330
FIGURE 129 : SSYNTS DE LA DISLOCATION SI <i>ʔanna</i> EST CLASSÉ COMME VERBE	331
FIGURE 130 : REPRÉSENTATION DE LA CORRESPONDANCE SYNTAXIQUE DE SURFACE-SYNTAXE PROFONDE	334
FIGURE 131 : SSYNTS D'UN CONSTITUANT PRÉPOSITIONNEL EXPRIMANT LE DÉBUT D'UNE ACTION ET SON ÉQUIVALENT.....	337
FIGURE 132 : SSYNTP D'UN CONSTITUANT PRÉPOSITIONNEL EXPRIMANT LE DÉBUT D'UNE ACTION ET SON ÉQUIVALENT.....	337
FIGURE 133 : SSYNTP D'UN VERBE COPULAIRE ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	340
FIGURE 134 : SSYNTP D'UN VERBE ARABE À LA VOIX PASSIVE ET SON ÉQUIVALENT FRANÇAIS	341

FIGURE 135 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION PASSIVE ENTIÈREMENT SUPPRESSIVE ET SON ÉQUIVALENT PASSIF .	342
FIGURE 136 : SSYNTP D'UNE CONSTRUCTION PASSIVE ENTIÈREMENT SUPPRESSIVE ET SON ÉQUIVALENT PASSIF .	342
FIGURE 137 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION PASSIVE ENTIÈREMENT SUPPRESSIVE ET SON ÉQUIVALENT IMPERSONNEL	343
FIGURE 138 : SSYNTP D'UNE CONSTRUCTION PASSIVE ENTIÈREMENT SUPPRESSIVE ET SON ÉQUIVALENT IMPERSONNEL	343
FIGURE 139 : SSYNTP COMMUNE À LA CONSTRUCTION ARABE PASSIVE ENTIÈREMENT SUPPRESSIVE ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	344
FIGURE 140 : SSYNTP D'UNE CONSTRUCTION PASSIVE ENTIÈREMENT SUPPRESSIVE ET LA STRUCTURE DE DISLOCATION DROITE ÉQUIVALENTE.....	344
FIGURE 141 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION VERBALE À COMPLÈMENT OU ATTRIBUT PROPOSITIONNEL ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	345
FIGURE 142 : SSYNTP D'UNE CONSTRUCTION VERBALE À COMPLÈMENT OU ATTRIBUT PROPOSITIONNEL ET SON ÉQUIVALENT	345
FIGURE 143 : SSYNTP CORRESPONDANT À UNE STRUCTURE DE RELATIVISATION	347
FIGURE 144 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION DE RELATIVISATION ET L'ÉQUIVALENT PARTICIPIAL.....	348
FIGURE 145 : SSYNTP CORRESPONDANT À UNE STRUCTURE DE RELATIVISATION ET L'ÉQUIVALENT PARTICIPIAL	348
FIGURE 146 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION RELATIVE ET SON ÉQUIVALENT « À_VINFINITIF ».....	349
FIGURE 147 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION DE RELATIVISATION ET SON ÉQUIVALENT EN_NDÉVERBAL	350
FIGURE 148 : SSYNTP D'UNE CONSTRUCTION DE RELATIVISATION ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS, EN_NDÉVERBAL	350
FIGURE 149 : SSYNTS D'UNE SUBORDONNÉE CIRCONSTANCIELLE ET SON ÉQUIVALENT INFINITIF	352
FIGURE 150 : SSYNTP D'UNE SUBORDONNÉE CIRCONSTANCIELLE ET SON ÉQUIVALENT INFINITIF	352
FIGURE 151 : SSYNTS D'UNE SUBORDONNÉE CIRCONSTANCIELLE ET L'ÉQUIVALENT PARTICIPIAL FRANÇAIS	353
FIGURE 152 : SSYNTP D'UNE SUBORDONNÉE CIRCONSTANCIELLE ET SON ÉQUIVALENT PARTICIPIAL.....	353
FIGURE 153 : SSYNTS D'UNE COMPLÉTIVE ARABE ET LA COMPLÉTIVE FRANÇAISE CORRESPONDANTE	354
FIGURE 154 : SSYNTS D'UNE COMPLÉTIVE ARABE ET L'ÉQUIVALENT INFINITIF FRANÇAIS	355
FIGURE 155 : SSYNTP CORRESPONDANT À LA COMPLÉTIVE ARABE ET L'ÉQUIVALENT INFINITIF FRANÇAIS.....	355
FIGURE 156 : SSYNTS D'UNE COMPLÉTIVE SUJET ARABE ET LES ÉQUIVALENTS COMPLÉTIF ET INFINITIF FRANÇAIS	357
FIGURE 157 : SSYNTP D'UNE COMPLÉTIVE SUJET ARABE ET LES ÉQUIVALENTS FRANÇAIS	357
FIGURE 158 : SSYNTS DU MAŞDAR ET L'ÉQUIVALENT INFINITIF FRANÇAIS.....	359
FIGURE 159 : SSYNTP D'UN MAŞDAR ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS INFINITIF À LA VOIX PASSIVE.....	360
FIGURE 160 : SSYNTS D'UN MAŞDAR ET LA CONSTRUCTION FRANÇAISE CORRESPONDANTE AVEC LE FAIT QUE V _{FINI}	361
FIGURE 161 : SSYNTP D'UN MAŞDAR ET LA CONSTRUCTION CORRESPONDANTE AVEC 'LE FAIT QUE V _{FINI} '	362
FIGURE 162 : SSYNTS D'UN MAŞDAR ET LE VERBE FINI CORRESPONDANT	362
FIGURE 163 : SSYNTP D'UN MAŞDAR ET LE VERBE À L'INDICATIF CORRESPONDANT	363
FIGURE 164 : SSYNTS D'UNE PROPOSITION ÉQUATIVE ARABE ET LA CONSTRUCTION IMPERSONNELLE ÉQUIVALENTE	365
FIGURE 165 : SSYNTP D'UNE PROPOSITION ÉQUATIVE ET LA CONSTRUCTION IMPERSONNELLE ÉQUIVALENTE	365
FIGURE 166 : SSYNTS D'UNE PROPOSITION ÉQUATIVE À SUJET PROPOSITIONNEL ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS.....	366
FIGURE 167 : SSYNTP DE LA COPULE GOUVERNANT UN SUJET PROPOSITIONNEL ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS.....	367
FIGURE 168 : SSYNTS D'UNE PHRASE À COPULE AVEC SUJET PROPOSITIONNEL ET SON ÉQUIVALENT FRANÇAIS... 368	368
FIGURE 169 : SSYNTP D'UNE PHRASE À COPULE AVEC SUJET PROPOSITIONNEL ET SON ÉQUIVALENT FRANÇAIS... 369	369
FIGURE 171 : UN VERBE ARABE CORRESPONDANT À LA STRUCTURE FRANÇAISE « FAIRE (V) _{INFINITIF} (PREP) (N) »	370
FIGURE 172 : UN VERBE ARABE ET SA CORRESPONDANCE AVEC LES CONSTRUCTIONS « DEMANDER (N) » OU « DEMANDER À (V) _{INFINITIF} ».....	371
FIGURE 173 : SSYNTP DE LA CONSTRUCTION VERBALE « TAMMA+(NMAŞDAR) » ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS... 372	372
FIGURE 174 : SSYNTS ET SSYNTP D'UN VERBE ARABE RÉGISSANT UN COMPLÈMENT D'OBJET DIRECT ET SON ÉQUIVALENT FRANÇAIS	373
FIGURE 175 : SSYNTS D'UNE PROPOSITION ATTRIBUTIVE EXPRIMANT L'OBLIGATION ET SON ÉQUIVALENT DEVOIR (V) _{INFINITIF}	373
FIGURE 176 : SSYNTP D'UNE PROPOSITION ATTRIBUTIVE EXPRIMANT L'OBLIGATION ET SON ÉQUIVALENT DEVOIR (V) _{INFINITIF}	374
FIGURE 177 : SSYNTS DE LA CONSTRUCTION (V)+(PREP)+NAFS+(PRO) ET SON ÉQUIVALENT FRANÇAIS.....	374

FIGURE 178 : SSYNTP D'UNE JONCTION ASYNDÉTIQUE ARABE ET SON ÉQUIVALENT FRANÇAIS	376
FIGURE 179 : SSYNTS D'UN VERBE GOUVERNANT UNE COORDINATION ADVERBIALE ARABE ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	377
FIGURE 180 : SSYNTP DE LA STRUCTURE DE COORDINATION ADVERBIALE ARABE ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	378
FIGURE 181 : SSYNTS D'UN CONJOINT ADVERBIAL ARABE ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS AVEC UN INFINITIF	380
FIGURE 182 : SSYNTP D'UN CONJOINT ADVERBIAL ARABE ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS AVEC UN INFINITIF	380
FIGURE 183 : SSYNTS D'UNE COORDINATION ADVERBIALE EXPRIMANT L'ANTÉRIORITÉ ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	381
FIGURE 184 : SSYNTP D'UNE COORDINATION ADVERBIALE EXPRIMANT L'ANTÉRIORITÉ ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	382
FIGURE 185 : SSÉM COMMUNE À UNE COORDINATION ARABE EXPRIMANT L'ANTÉRIORITÉ ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	382
FIGURE 186 : SSYNTS D'UN CONJOINT À VALEUR OPPOSITIONNELLE ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	383
FIGURE 187 : SSYNTP D'UN CONJOINT À VALEUR OPPOSITIONNELLE ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	383
FIGURE 188 : SSÉM COMMUNE AU CONJOINT À VALEUR OPPOSITIONNELLE ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	383
FIGURE 189 : SSYNTS D'UN CONJOINT ADVERBIAL ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS PARTICIPIAL	384
FIGURE 190 : SSYNTP D'UN CONJOINT ADVERBIAL ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS PARTICIPIAL	385
FIGURE 191 : SSYNTS D'UN CONJOINT ARABE À VALEUR ADVERBIAL ET SON ÉQUIVALENT GÉRONDIF	385
FIGURE 192 : SSYNTP D'UN CONJOINT À VALEUR ADVERBIALE ET SON ÉQUIVALENT GÉRONDIF	386
FIGURE 193 : SSYNTS D'UN CONJOINT ADVERBIAL ET SON ÉQUIVALENT	386
FIGURE 194 : SSYNTS D'UN CONJOINT ADVERBIAL ET LE CONSTITUANT PRÉPOSITIONNEL ÉQUIVALENT	386
FIGURE 195 : SSYNTP D'UN CONJOINT ADVERBIAL ET LE CONSTITUANT PRÉPOSITIONNEL ÉQUIVALENT	387
FIGURE 196 : SSÉM D'UN CONJOINT ET SON ÉQUIVALENT PRÉPOSITIONNEL	387
FIGURE 197 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION DE COPRÉDICATION ARABE ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	388
FIGURE 198 : SSYNTP D'UNE CONSTRUCTION DE COPRÉDICATION ET SON ÉQUIVALENT	388
FIGURE 199 : SSYNTS D'UNE PROPOSITION ARABE DE MODIFICATION ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS ADJECTIVAL	390
FIGURE 200 : SSYNTP D'UNE PROPOSITION ARABE DE MODIFICATION ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS ADJECTIVAL	390
FIGURE 201 : SSYNTS DE LA DISLOCATION GAUCHE, SON ÉQUIVALENT ET LA CORRESPONDANCE AVEC LA SYNTAXE PROFONDE	391
FIGURE 202 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION ARABE AVEC η INNA ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	392
FIGURE 203 : SSYNTP D'UNE CONSTRUCTION AVEC η INNA ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	392
FIGURE 204 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION AVEC η ANNA ET SON ÉQUIVALENT	393
FIGURE 205 : SSYNTP D'UNE CONSTRUCTION AVEC η ANNA ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	393
FIGURE 206 : SSYNTP D'UNE CONSTRUCTION AVEC η ANNA REMPLISSANT LA FONCTION SUJET ET L'ÉQUIVALENT FRANÇAIS	395
FIGURE 207 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION AVEC LAJTA ET LES ÉQUIVALENTS FRANÇAIS	396
FIGURE 208 : SSYNTP D'UNE CONSTRUCTION AVEC LAJTA ET LES ÉQUIVALENTS FRANÇAIS	396
FIGURE 209 : SSYNTS D'UNE CONSTRUCTION AVEC LA ζ ALLA ET LES ÉQUIVALENTS FRANÇAIS	397
FIGURE 210 : L'ADVERBE INTERROGATIF DÉPENDANT DE LA RELATION 'RESTRICTION_INTERROGATIVE' VA DANS LE <i>CHINT</i>	404
FIGURE 211 : L'ADVERBE INTERROGATIF DÉPENDANT DE LA RELATION 'ADVERBIALE' VA DANS LE <i>CHINT</i>	405
FIGURE 212 : L'ADVERBE INTERROGATIF DÉPENDANT DE LA RELATION 'SUJET' VA DANS LE <i>CHINT</i>	405
FIGURE 213 : LES ADVERBES <i>QAD</i> ET <i>SAWFA</i> SE PLACENT DANS LE <i>CHT</i>	406
FIGURE 214 : PLACEMENT DES ADVERBES DE NÉGATION <i>LAN</i> , <i>LAM</i> , <i>LAMMAA</i> ET <i>LAA</i> DANS LE <i>CHN2</i>	406
FIGURE 215 : L'ADVERBE <i>MAA</i> DÉPENDANT DE LA RELATION ADVERBIALE VA DANS LE <i>CHN2</i>	407
FIGURE 216 : RÈGLE DE PLACEMENT DES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION <i>FA</i> , <i>WA</i> ET <i>LA</i>	407
FIGURE 217 : PLACEMENT DE LA PARTICULE <i>LA</i>	408
FIGURE 218 : RÈGLE DE CORRESPONDANCE (V, PRO, CODIR, CHC)	408
FIGURE 219 : LINÉARISATION D'UNE SSYNTS D'UN VERBE RÉGISSANT UN SUJET LEXICAL ET UN COMPLÈMENT D'OBJET DIRECT PRONOMINAL	409
FIGURE 220 : PLACEMENT DU SUJET FLÉCHI À L'INDÉFINI D'UNE PROPOSITION LOCATIVE DANS LE <i>CHPF</i>	410
FIGURE 221 : SSYNTS D'UN VERBE D'ÉTAT GOUVERNANT UN SUJET INDÉFINI ET UN ATTRIBUT LOCATIF	410
FIGURE 222 : STRUCTURE TOPOLOGIQUE POUR UN V_ATTR S _{INDÉF}	410

FIGURE 223 : APPLICATION DES RÈGLES DE CORRESPONDANCE CONDITIONNÉE PAR LA STRUCTURE RÉFÉRENTIELLE	412
FIGURE 224 : SSYNTS D'UN VERBE GOUVERNANT UN ATTRIBUT ET COMME SUJET UN CONSTITUANT« N→PRO »412	
FIGURE 225 : INVERSION OBLIGATOIRE : L'ORDRE VSO EST REJETÉ.....	413
FIGURE 226 : INVERSION OBLIGATOIRE DU SUJET	414

Index alphabétique

A

allaðii (relativiseur الذي), 64, 65, 74, 79, 80, 81, 82, 85, 112, 120, 139, 140, 183, 350, 389
allatii (relativiseur التي), 64, 65, 80, 81, 82, 171, 347, 349

F

fa (et ف), 112, 134, 159, 160, 175, 202, 203, 206, 285, 296, 407, 434

K

kaana (être كان), ii, 4, 60, 67, 73, 74, 75, 76, 82, 84, 89, 90, 105, 110, 111, 118, 123, 124, 125, 126, 127, 129, 131, 132, 138, 139, 140, 141, 145, 153, 162, 171, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 230, 231, 233, 234, 242, 247, 252, 253, 257, 259, 267, 277, 278, 281, 303, 310, 311, 312, 317, 318, 320, 321, 323, 324, 326, 328, 329, 338, 339, 340, 353, 356, 362, 364, 365, 367, 368, 373, 374, 394, 399, 410, 411, 416, 417, 430, 431, 432
kaʔanna (comparativité كأن), 235, 247, 248, 252, 253, 265, 266

L

lajsa (ne pas être ليس), 65, 89, 161, 216, 268
lajta (désirabilité لبيت), 235, 247, 248, 260, 265, 266, 305, 329, 391, 395, 396, 434
laʕalla (probabilité لعل), 235, 236, 247, 248, 252, 253, 256, 260, 263, 265, 266, 329, 330, 391, 397, 431, 434

M

mubtadaʔ (premier terme de la proposition nominale مبتدأ), 87, 88, 247, 316

Q

qaama (se mettre à قام), 44, 221, 346
qad (marqueur de la résultativité قد), 60, 174, 178, 179, 184, 192, 202, 212, 213, 218, 232, 267, 268, 284, 297, 298, 339, 381, 405, 406, 434

S

sawfa (marqueur du futur سوف), 60, 99, 208, 209, 284, 296, 297, 298, 405, 406, 434

W

wa (et و), 52, 61, 65, 67, 68, 85, 93, 95, 100, 103, 104, 142, 143, 150, 156, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 179, 180, 182, 183, 184, 198, 209, 240, 241, 261, 265, 266, 267, 268, 306, 356, 359, 372, 377, 378, 379, 381, 382, 383, 384, 385, 387, 392, 406, 407, 408, 431, 434

Z

zalla (continuer d'être ظل), 215

ʔ

ʔam (ou exclusif أم), 67, 68, 160, 161, 294

ʔan (que أَنْ), v, 2, 12, 26, 67, 72, 78, 89, 100, 106, 107, 108, 110, 112, 113, 119, 123, 124, 127, 128, 130, 148, 206, 207, 208, 222, 224, 227, 232, 238, 239, 259, 275, 284, 291, 292, 293, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 324, 325, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 373, 374, 376, 382, 407, 408, 424, 428, 430, 432

ʔanʔaʔa (se mettre à أَنْشَأَ), 222

ʔanna (constation إِنَّ), 78, 127, 128, 182, 183, 200, 210, 228, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 247, 248, 249, 257, 261, 262, 263, 264, 266, 305, 329, 341, 354, 365, 366, 367, 391, 393, 394, 395, 416, 434

ʔaraa (faire voir أَرَى), 80, 112, 228, 231, 232, 234, 239, 240, 241, 242, 243, 370, 416

ʔinna (assertion إِنَّ), ii, 67, 206, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 266, 290, 291, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 391, 392, 393, 399, 416, 417, 431, 432, 434

Index des termes

A

accord, 9, 100, 106, 185, 187, 188, 277, 278, 279, 280, 281, 372, 417, 431

C

cas

accusatif, vii, 115, 153, 307, 333, 403, 415
génitif, viii, 46, 51, 62, 66, 70, 71, 72, 74, 76, 78, 86, 114, 115, 120, 126, 135, 148, 150, 153, 155, 156, 158, 176, 253, 256, 267, 276, 320, 391, 403, 416
nominatif, viii, 24, 46, 51, 59, 60, 62, 71, 72, 74, 75, 76, 87, 88, 90, 93, 95, 102, 104, 105, 123, 126, 133, 135, 136, 141, 146, 153, 157, 176, 217, 220, 229, 230, 231, 243, 247, 248, 251, 252, 256, 259, 276, 280, 294, 316, 317, 318, 319, 320, 415

catégorie flexionnelle

de l'adjectif, 153

du nom, 135

du verbe, 91

chP (champ prédicatif), vii, 283, 285, 287, 288, 291, 292, 293, 298, 299, 301, 302, 303, 304, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 317, 318, 320, 323, 324, 325, 326, 331, 332, 409, 410, 411, 412, 414, 432

chV (champ verbal), vii, 274, 283, 284, 285, 286, 288, 291, 292, 293, 298, 299, 301, 302, 303, 308, 309, 311, 312, 314, 317, 318, 320, 323, 324, 325, 326, 328, 331, 409, 410, 412, 414

conjonction de coordination, 38, 52, 53, 58, 67, 68, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 167, 168, 169, 170, 202, 214, 254, 266, 268, 284, 285, 296, 375, 376, 377, 379, 383, 402, 407, 416

conjonction de subordination, vii, 38, 52, 53, 58, 66, 67, 68, 86, 130, 158, 168, 170, 201, 202, 216, 248, 284, 351, 352, 353, 376, 378, 393, 407, 434

coréférentialité, 18, 171, 185, 267, 306, 326, 376, 381, 399

D

définitude, viii, 1, 8, 9, 17, 21, 27, 31, 33, 35, 39, 40, 49, 50, 51, 54, 56, 60, 64, 65, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 82, 84, 85, 105, 115, 116, 122, 128, 129, 130, 133, 135, 136, 137, 139, 140, 141, 142, 145, 147, 148, 150, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 161, 166, 168, 204, 270, 273, 336, 347, 349, 359, 360, 371, 384, 389, 405, 409, 410, 416, 434

dislocation, 90, 102, 103, 104, 127, 133, 143, 147, 180, 187, 189, 191, 192, 204, 205, 211, 212, 213, 214, 226, 227, 249, 263, 266, 280, 281, 282, 283, 288, 290, 291, 292, 294, 295, 301, 303, 312, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 330, 331, 332, 333, 341, 344, 378, 390, 391, 398, 400, 430, 431, 432, 433, 434

E

évidentialité, 328, 432

F

finitude

fini, 13, 15, 23, 25, 67, 74, 80, 85, 86, 87, 91, 92, 107, 113, 122, 125, 127, 139, 158, 171, 174, 181, 184, 185, 190, 192, 193, 210, 214, 217, 219, 220, 224, 225, 232, 235, 244, 245, 246, 247, 250, 252, 267, 272, 274, 282, 283, 284, 285, 286, 289, 301, 304, 305, 310, 312, 337, 346, 356, 362, 363, 365, 373, 376, 389, 399, 430, 431, 433

infinitif, viii, 219, 225, 227, 235, 244, 339, 345, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 363, 364, 365, 370, 371, 373, 374, 377, 379, 380, 383, 398, 433, 434

J

jonction asyndétique, 53, 87, 94, 171, 185, 196, 218, 223, 224, 237, 339, 375, 376, 399, 434

L

linéarisation, 4, 19, 21, 23, 27, 108, 153, 177, 241, 267, 269, 271, 272, 273, 280, 290, 291, 297, 298, 300, 303, 306, 307, 309, 310, 318, 327, 329, 330, 332, 333, 400, 405, 408, 411, 432

M

maşdar, 55, 56, 59, 60, 70, 71, 72, 77, 78, 86, 92, 106, 107, 108, 114, 118, 148, 149, 150, 151, 176, 219, 220, 224, 263, 283, 303, 346, 348, 351, 354, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 372, 373, 402, 415, 430, 433

O

ordre des mots, 2, 3, 52, 88, 298

P

parataxe, 53, 81, 86, 139, 171, 237, 267, 377, 399, 401

R

relation syntaxique, 2, 3, 4, 10, 12, 18, 19, 20, 22, 25, 26, 28, 31, 36, 37, 40, 46, 47, 49, 50, 52, 56, 59, 61, 63, 69, 70, 73, 76, 83, 91, 93, 104, 120, 164, 170, 177, 280, 293, 294, 296, 297, 317, 318, 322, 328, 399

relation syntaxique de surface, viii, 18, 25, 27, 29, 30, 31, 39, 50, 53, 54, 56, 58, 86, 91, 101, 102, 105, 107, 113, 131, 132, 133, 135, 136, 147, 150, 152, 153, 155, 157,

158, 159, 166, 169, 171, 174, 181, 184, 185, 192, 193, 210, 214, 215, 217, 219, 224, 227, 231, 233, 235, 237, 241, 242, 244, 247, 256, 259, 274, 283, 297, 299, 310, 313, 345, 366, 377, 399, 430, 431

adjonction, 132

agent prépositionnel, 119, 120

apposition, 142, 146

apposition-partitive, 146

attribut, vii, 18, 27, 30, 51, 60, 73, 88, 90, 105, 116, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 131, 140, 141, 153, 154, 155, 168, 173, 176, 214, 215, 217, 218, 219, 220, 229, 230, 231, 232, 241, 242, 244, 245, 248, 259, 264, 302, 303, 304, 309, 331, 335, 345, 362, 364, 365, 368, 373, 374, 376, 378, 379, 381, 383, 386, 387, 388, 394, 409, 410, 411, 412, 430, 431, 432, 433, 434, 435

circonstanciel d'aspect, 130, 131, 132, 147, 308, 309, 430, 432

comparative, 156

complément circonstanciel, vii, 66, 82, 85, 86, 95, 129, 132, 142, 143, 147, 158, 159, 164, 165, 167, 175, 306, 307, 309, 310, 332, 337, 351, 362, 366, 368, 385, 430, 432

complément d'objet direct, vii, 18, 26, 27, 62, 65, 78, 81, 108, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 121, 126, 128, 136, 147, 149, 150, 151, 154, 177, 219, 220, 223, 224, 225, 227, 228, 229, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 246, 249, 250, 251, 264, 275, 284, 287, 291, 292, 293, 294, 297, 298, 299, 304, 305, 307, 308, 310, 312, 314, 315, 317, 318, 319, 322, 324, 328, 329, 330, 332, 343, 345, 354, 357, 358, 370, 373, 374, 388, 408, 409, 413, 430, 431, 432, 433, 434

complément d'objet direct propositionnelle 1, 219

complément d'objet direct propositionnelle 2, 228

complément d'objet indirect, 18, 109, 110, 112, 114, 115, 116, 117, 150, 151, 177, 229, 234, 239, 240, 242, 243, 287, 306, 307, 332, 403

complément d'objet oblique I, 18, 96, 108, 115, 116, 117, 118, 119, 287, 302, 317, 319, 320, 321, 341, 342, 343, 356, 368, 372, 373, 432

complément d'objet oblique II, 117, 119

complément d'objet propositionnel, 110, 113, 128, 174, 224, 227, 228, 229, 239, 241, 243, 246, 310, 312, 313, 314, 315, 332, 345, 432

complément d'objet quotatif, 110, 121, 122

complément de l'adjectif, 155

complément de nom, 111, 136, 148, 430

conjonctionnelle, 158

conjonctionnelle de coordination, 168

coprédicat, vii, 27, 51, 53, 60, 101, 112, 122, 128, 153, 154, 172, 231, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 250, 251, 266, 310, 314, 315, 332, 388, 389, 415, 416, 431

coprédicat-objet, vii, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 314, 431

de coordination, 61, 120, 168, 182, 375, 384, 387

élective, 152, 156, 157, 430

interjection d'appel, 157

jonctionnelle verbale, 181, 267

modification, viii, 30, 44, 75, 109, 136, 137, 138, 141, 156, 255, 347, 349, 390, 402, 418, 434

parenthétique, 132, 133

prépositionnelle, 157, 158

prolepse, 61, 67, 90, 102, 132, 133, 157, 189, 247, 256, 259, 266, 281, 283, 290, 303, 312, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 330, 331, 332, 366, 391, 415, 432

pseudo objet, 115, 116, 117, 229, 306, 307, 308, 432

quantification numérale, viii, 136, 137, 430

réduplication, 132, 133, 134

sujet, vii, 1, 5, 18, 23, 24, 27, 31, 32, 38, 47, 52, 53, 59, 61, 62, 63, 65, 70, 71, 72, 74, 75, 77, 81, 87, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 112, 113, 114, 115, 116, 119, 120, 122, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 135, 136, 140, 141, 143, 144, 146, 147, 148, 149, 154, 162, 165, 172, 173, 174, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 196, 197, 199, 204, 205, 211, 212, 213, 214, 215, 217, 220, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 231, 232, 233, 240, 241, 242, 245, 249, 250, 251, 252, 256, 257, 258, 263, 264, 267, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 283, 285, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 317, 318, 319, 321, 323, 324, 325, 326, 327, 332, 340, 341, 342, 343, 344, 348, 355, 357, 362, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 372, 373, 374, 377, 379, 381, 384, 388, 394, 395, 398, 404, 405, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 430, 431, 432, 433, 434, 435

relation syntaxique profonde, viii, 18, 29, 335, 348, 364, 375, 377, 378, 383, 398

relativisation, 64, 74, 78, 79, 80, 83, 85, 139, 140, 141, 142, 171, 177, 335, 338, 347, 348, 349, 350, 382, 389, 430, 433

pronom résomptif, 64, 65, 75, 79, 81, 82

T

topologie, 2, 4, 19, 21, 23, 27, 30, 99, 108, 153, 177, 241, 267, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 280, 282, 283, 285, 288, 289, 290, 291, 294, 295, 296, 297, 298, 300, 302, 303, 306, 307, 309, 310, 312, 315, 318, 327, 329, 330, 332, 333, 400, 402, 405, 408, 411, 423, 432

règle d'initialisation, 274, 282

règle de création de boîte, 282, 283, 288, 289, 402

domaine principal, viii, 282, 283, 285, 287, 290, 291, 301, 312, 313, 315, 316, 320, 322, 325, 327, 331, 332, 403

champ initial, vii, 274, 282, 283, 295, 315, 316, 327, 403

domaine verbal, viii, 274, 283, 285, 287, 290, 291, 295, 298, 302, 303, 304, 306, 307, 308, 310, 311, 313, 314, 315, 317, 320, 331, 402, 409, 410, 411

champ périphérique final, vii, 283, 284, 285, 287, 288, 291, 292, 293, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 308, 309, 310, 315, 317, 318, 320, 323, 324, 326, 331, 332, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 434

champ prédicatif, vii, 283, 285, 287, 288, 291, 292, 293, 298, 299, 301, 302, 303, 304, 307,

308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 317,
318, 320, 323, 324, 325, 326, 331, 332, 409,
410, 411, 412, 414, 432
champ verbal, vii, 274, 284, 286, 298
noyau verbal, 274, 283, 284, 285, 286, 287, 288,
290, 291, 295, 296, 297, 298, 302, 332, 404,
405, 406, 407, 408, 409
règle de description des boîtes, 287
règle de description des champs, 286
translatif, 38, 40, 58, 66, 67, 68, 70, 79, 81, 83, 84, 85,
158, 170, 263, 264, 430
translation, 4, 20, 40, 41, 50, 60, 64, 70, 72, 74, 77, 78, 79,
80, 84, 85, 87, 107, 129, 150, 170, 177, 220, 225, 430
de l'adjectif en nom, 77
du nom en adjectif, 78
du nom en adverbe, 86
du verbe en adjectif, 78
du verbe en adverbe, 85
du verbe en nom, 78, 220

translation
du nom ou de l'adjectif en adverbe, 77

V

valence, 4, 20, 25, 27, 30, 31, 39, 40, 50, 91, 101, 135,
136, 155, 171, 283, 399
verbe
d'état, 174, 175, 176, 178, 179, 214, 215, 216, 217,
219, 340, 364, 410, 431, 432, 434
phasique, 415
voix
active, 47, 73, 92, 94, 98, 108, 109, 120, 148, 314, 341,
342, 358, 363, 367, 372, 377, 416
passive, 47, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 108, 109, 120,
169, 314, 340, 341, 342, 344, 358, 360, 367, 372,
416, 430, 432, 433